university of
connecticut
libraries

3 9153 00943802 1

B/2(12/A2/1875/t.1

NOT TO LEAVE
THE LIBRARY
NOT TO LEAVE

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

PHILOSOPHIE

I

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR

RUE SAINT-BENOIT.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS
CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

ET

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE AU XVIIIe SIÈCLE

PAR J. ASSÉZAT

TOME PREMIER

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1875

B
2012
A2
1875
t.1

AVERTISSEMENT

En acceptant la tâche de donner nos soins à cette nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Diderot, nous ne nous en sommes pas un seul instant dissimulé les difficultés. Nous ne savons si nous les avons surmontées de façon à satisfaire la généralité des lecteurs, mais nous nous croyons en droit de demander qu'on ne nous juge définitivement que sur l'ensemble de la publication et non sur un volume isolé.

La première des conditions qu'il nous fallait remplir consistait à assurer l'intégrité du texte, qu'on a parfois accusé Naigeon d'avoir altéré dans l'intérêt de ses opinions philosophiques propres. Nous avons comparé avec le plus grand soin l'édition de Naigeon avec les éditions originales et, toutes les fois que nous l'avons pu, avec les manuscrits; et nous sommes sorti de ce travail de comparaison convaincu que Naigeon a été un éditeur consciencieux et honnête, et qu'il n'a pas dépassé les limites qui lui étaient assignées dans le mandat qu'il tenait de Diderot lui-même.

Nous devions ensuite, et cela était plus difficile, essayer de compléter l'œuvre du philosophe. Les trois seules éditions authentiques qui ont précédé la nôtre, celle de Naigeon en 1798, celle de Belin en 1818, celle de Brière en 1821, ont toutes apporté leur contingent à cette reconstitution d'un monument dont Diderot avait dédaigné de s'occuper de son vivant. Des suppléments partiels, quelques-uns fort importants, ont été donnés au public dans ces cinquante dernières années : notamment en 1830, par les libraires Sautelet et Paulin; en 1856, par M. Walferdin; en 1867, par M. Ch. Cournault; la

Revue rétrospective, la *Société des bibliophiles français* ont publié diverses lettres et une comédie : *Est-il bon? Est-il méchant?* Tout cela refondu avec ce qui était déjà connu, complété par des morceaux oubliés ou faussement attribués à d'autres auteurs, ne remplissait pas encore le programme que nous nous étions proposé : aussi devons-nous témoigner ici notre plus vive reconnaissance à M. Louis Asseline, membre du Conseil municipal de Paris, qui, en se dessaisissant des copies faites en 1856 à l'Ermitage par M. Léon Godard et en engageant M. Godard à nous les confier, nous a donné le droit d'annoncer aux admirateurs de Diderot une édition véritablement complète de ses *Œuvres.*

Ces précieuses copies, dont nous ne saurions trop remercier M. Léon Godard, reproduisent en effet tout ce qui était resté d'inédit dans les manuscrits de Diderot, transportés en Russie, à sa mort, avec sa bibliothèque.

Outre ces matériaux d'une importance capitale, nous en devons d'autres à M. Brière, notre prédécesseur, qui est toujours aussi dévoué aux lettres qu'il y a cinquante ans. M. A. Poulet-Malassis, qui depuis plusieurs années préparait une édition de Diderot, nous a généreusement abandonné le fruit de ses recherches; M. A. Dureau a bien voulu dépouiller pour nous sa collection si considérable de documents bibliographiques et iconographiques; un jeune bibliophile, M. Maurice Tourneux, nous a fourni souvent d'utiles indications. Mais la reconnaissance n'est point pour nous un fardeau : aussi prions-nous instamment tous ceux qui posséderaient encore des manuscrits, des copies d'ouvrages ou des lettres de Diderot, de bien vouloir nous les communiquer, afin que nous puissions donner à cette édition le caractère d'un acte de réparation et de justice à l'égard d'une de nos plus grandes gloires nationales, trop longtemps calomniée et un peu trop oubliée.

La mise en œuvre de tous ces matériaux était la troisième difficulté qui se présentait. C'est sur ce point spécial que nous devons attendre le verdict de la critique. Nous lui devons cependant, dès maintenant, un aperçu de la méthode que nous avons adoptée.

Il est, avant tout, bien entendu que nous n'avons rien changé et que nous ne changerons rien au texte de Diderot. Il faut que

l'homme se présente tel qu'il était, avec ses qualités et ses défauts. Nous regretterons, comme Naigeon, quelques pages un peu trop accentuées, mais nous ne les supprimerons pas. Nous imiterons nos prédécesseurs; nous imiterons les éditeurs de Voltaire, qui n'ont jamais pensé à cacher ses fautes de goût et son fréquent mépris de toutes les pruderies et de toutes les délicatesses de langage; nous imiterons les nombreux commentateurs de Rabelais, qui savent bien que Rabelais expurgé n'est plus Rabelais. Il y a, du reste, dans Diderot fort peu de ces erreurs et elles sont plutôt chez lui le résultat de l'emploi de la langue médicale et scientifique qu'un parti pris de scandale. D'ailleurs, encore, notre édition est sérieuse, elle ne s'adresse qu'à un nombre restreint d'hommes faits qui peuvent tout lire, comme les prêtres, et qui savent que le cynisme est moins dangereux que l'hypocrisie.

Ceci arrêté, nous avons hésité entre le classement dans l'ordre chronologique et celui par ordre de matières. Le premier a de grands avantages, mais plus d'inconvénients. On n'aime point ces sauts brusques d'un mémoire sur le calcul des probabilités ou sur la développante du cercle à un roman. Cela donne une plus juste idée de l'auteur, mais cela dérange les habitudes. Nous avons donc adopté l'ordre chronologique dans l'ordre des matières; c'est-à-dire que nous avons classé les œuvres de notre polygraphe sous plusieurs titres : *Philosophie, Belles-Lettres, Sciences, Beaux-Arts* (le *Dictionnaire encyclopédique* et la *Correspondance* formant deux groupes distincts), et nous avons épuisé chacune de ces matières, qui elles-mêmes sont ici rangées dans l'ordre suivant lequel Diderot les a abordées, en donnant d'abord les œuvres datées, d'une certaine importance, et en les faisant suivre des morceaux détachés, des travaux de critique ou des fragments qui s'y rattachent. Nous espérons avoir ainsi donné satisfaction au sentiment instinctif d'ordre qui distingue l'esprit français.

Notre intervention devait encore se faire sentir dans les annotations dont il fallait accompagner le texte. Nous avons, dans des *notices* spéciales placées en tête de chaque ouvrage, rappelé l'historique de cet ouvrage et, autant que nous l'avons pu, les principaux jugements contemporains. Cette méthode nous a permis de ne

placer au bas des pages que les notes absolument indispensables, notes dans lesquelles nous n'avons jamais discuté les sentiments ou les opinions de l'auteur, mais seulement consigné les renseignements biographiques, bibliographiques ou scientifiques nécessaires : des faits, pas de phrases.

Nous avons réservé notre travail d'ensemble sur Diderot et le groupe philosophique dont il faisait partie, et qu'il animait par sa puissante initiative, pour notre dernier volume. Il nous paraît que c'est la marche logique. Le commentateur et le lecteur peuvent alors parler plus à leur aise d'un sujet qu'ils viennent d'étudier en même temps. Le premier ne s'impose point, le second n'est pas étonné des appréciations qu'on lui présente, en en réservant les preuves pour plus tard. Une certaine familiarité s'est établie et l'on peut se dire alors bien des choses qu'on hésiterait à formuler au début d'une liaison. Ce qui suffit, en tête d'une publication du genre de celle-ci, c'est une bonne notice biographique sur le héros de la publication. Cette notice, on la trouvera ci-après. Nulle ne pouvait valoir les *Mémoires* de Mme de Vandeul sur son père. C'est une excellente présentation, et en supposant que nous eussions été plus complet, nous n'aurions pas été aussi touchant, aussi pénétré, aussi intimement ému.

Et maintenant, lecteur, que le premier pas est fait, que la glace est rompue, entreprenons ce long voyage sans nous inquiéter outre mesure de quelques écueils cachés, et tâchons d'arriver de conserve jusqu'au port.

J. Assézat.

AUX MANES

DE DIDEROT

Multis ille *quidem* flebilis occidit;
Nulli flebilior quam tibi...

HORAT. *Carm.* lib. I, *Carm.* XXIV.

LONDRES

ET SE TROUVE A PARIS, CHEZ VOLLAND

1788

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Cet opuscule (36 pages in-12) est de Jacques-Henri Meister, écrivain fécond, né en Suisse le 6 août 1744, d'un père qui était pasteur de l'Église réformée. Meister fut secrétaire de Grimm et le suppléa souvent dans la rédaction de la *Correspondance littéraire*. Dans une note de sa main sur le feuillet de garde de l'exemplaire de cette *Correspondance* appartenant à la Bibliothèque de Zurich (édition Longchamps et Buisson, in-8°, 1813), il dit : « La *Correspondance* publiée sous le nom du baron de Grimm et de Diderot fut rédigée d'abord par l'abbé Raynal, ensuite par le baron de Grimm, enfin par H. Meister. Le travail de ce dernier commence à la page 430 du second volume de la seconde partie (mars 1773) et va jusqu'à la fin du cinquième volume de la troisième et dernière année (1790). » Dans une lettre à Suard, datée du 27 juillet 1812 et publiée par M. Ch. Nisard dans son volume intitulé *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires inédits,* 1726 à 1816 (Michel Lévy, 1858, in-12), il répète cette confession en ces termes : « Il n'y a peut-être pas dans ces cinq malheureux volumes (seconde partie de la *Correspondance,* publiée par Salgues en 1812) deux cents pages qui soient de M. Grimm. Le premier et les quatre cinquièmes du second, comme il est trop facile de s'en apercevoir, ont été principalement rédigés par Diderot. Hélas ! je suis en conscience plus ou moins coupable de tout le reste. »

On voit, par ce qui précède, que Meister avait vécu dans la familiarité de Diderot, avec lequel il était en collaboration régulière : c'est ce qui donne à ses regrets l'importance d'un document biographique.

Nous avons rétabli le titre primitif de sa brochure, quoique lui-même l'ait transformé en celui-ci : *A la mémoire de Diderot,* dans le tome II de ses *Mélanges de philosophie, de morale et de littérature* (Genève et Paris, 1822, 2 vol. in-8°). La première rédaction nous a semblé plus conforme à l'esprit du temps et au ton qui règne dans le morceau.

Nous avons profité de l'occasion pour rétablir en même temps l'épi-

graphe et la date; la première a été oubliée dans l'édition des *Œuvres* de Diderot, donnée chez M. Brière en 1821 ; on a indiqué pour la seconde l'époque présumée où le morceau a été écrit.

Puisque nous touchons à ce point important de la correction du texte, nous signalerons deux autres fautes. Meister dit de Diderot : « Timide et maladroit pour son compte, il ne l'était presque jamais pour celui des autres. » Le mot *presque,* qui a sa valeur, a disparu dans la réimpression. Dans l'édition originale de son opuscule, Meister cite en note trois extraits des *Mémoires* de la fille de Diderot sur son père et les indique comme tirés d'un manuscrit de *Madame de V.* Dans sa propre édition de 1822, comme dans celle de M. Brière, ces mêmes notes réunies en une seule sont portées, à tort, au compte de *M. de Vandeul Diderot.*

Ce morceau a été imprimé en entier dans la *Correspondance* de Grimm et en tête de la première édition de *Jacques le Fataliste* (Buisson, l'an cinquième de la République). M. Depping, dans la *Notice* qui accompagne le *Supplément* aux *Œuvres* de Diderot, publiées chez Belin en 1818, dit que « les qualités du cœur et de l'esprit de Diderot y sont parfaitement appréciées et sans aucune exagération. »

C'est à ce titre qu'il nous a paru propre à servir, avec les *Mémoires* de Mme de Vandeul, de préface naturelle à l'œuvre du philosophe.

AUX MANES

DE DIDEROT

O Diderot! que de jours se sont écoulés déjà depuis que ton génie s'est éteint, depuis que l'obscurité de la tombe a couvert ta cendre inanimée! et de tant d'amis à qui tu consacras tes veilles, à qui tu prodiguais et les ressources de ton talent et les richesses de ton imagination, aucun ne s'est encore occupé à t'élever un monument digne de la reconnaissance que te doivent l'amitié, ton siècle et l'avenir!

Quel est l'homme de lettres cependant dont l'éloge puisse être plus intéressant à transmettre à la postérité? Il est vrai qu'il ne fit aucune découverte qui ait agrandi la sphère de nos connaissances, peut-être même n'a-t-il laissé après lui aucun ouvrage qui seul puisse le placer au premier rang de nos orateurs, de nos philosophes, de nos poëtes; mais j'ose en appeler à tous ceux qui, capables de l'apprécier, eurent le bonheur de le connaître, en fut-il moins un des phénomènes les plus étonnants de la puissance de l'esprit et du génie?

S'il est des hommes dont il importe à la gloire de l'esprit humain de conserver un souvenir fidèle, ce sont ceux qui eurent des droits réels à l'estime, à l'admiration publique, mais à qui des circonstances particulières, je ne sais quelle fatalité attachée à leur destinée, n'ont jamais permis de développer toute la force, toute l'étendue de leurs facultés. Quel éloge de Virgile pourrait ajouter encore à l'idée que nous en a laissée l'*Énéide?* quel éloge de Racine à l'idée que nous en donne *Phèdre* ou *Athalie?* Mais combien de sages également révérés et du siècle qui les vit naître et des siècles qui lui ont succédé, dont la mémoire eût été perdue pour nous, si elle n'avait pas été consacrée par les hommages de leurs contemporains!

Ce n'est point ton éloge, ô Diderot! que j'ose entreprendre : à peine mes faibles talents osent-ils se flatter de rassembler ici quelques fleurs dignes de parer ton urne funéraire. Mais moi aussi j'eus souvent le bonheur d'approcher le modeste asile où tu t'étais renfermé; mais moi aussi j'ai partagé souvent les dons précieux que ton génie répandait autour de toi avec un abandon si facile et si généreux, avec une chaleur si douce et si intéressante. Ce n'est point dans de vaines louanges que s'épanchera ma reconnaissance; mais j'essayerai du moins d'exprimer ce que j'ai vu, ce que j'ai senti, et ceux de tes amis qui verront cette faible esquisse y trouveront peut-être quelques traits de ton image fidèlement rendus.

*
* *

L'artiste qui aurait cherché l'idéal de la tête d'Aristote ou de Platon eût difficilement rencontré une tête moderne plus digne de ses études que celle de Diderot. Son front large, découvert et mollement arrondi, portait l'empreinte imposante d'un esprit vaste, lumineux et fécond. Le grand physionomiste Lavater croyait y reconnaître quelques traces d'un caractère timide, peu entreprenant, et cet aperçu, formé seulement d'après les portraits qu'il en a pu voir, nous a toujours paru d'un observateur très-fin. Son nez était d'une beauté mâle; le contour de la paupière supérieure plein de délicatesse, l'expression habituelle de ses yeux sensible et douce; mais lorsque sa tête commençait à s'échauffer, on les trouvait étincelants de feu; sa bouche respirait un mélange intéressant de finesse, de grâce et de bonhomie. Quelque nonchalance qu'eût d'ailleurs son maintien, il y avait naturellement dans le port de sa tête, et surtout dès qu'il parlait avec action, beaucoup de noblesse, d'énergie et de dignité. Il semble que l'enthousiasme fût devenu la manière d'être la plus naturelle de sa voix, de son âme, de tous ses traits. Dans une situation d'esprit froide et paisible on pouvait souvent lui trouver de la contrainte, de la gaucherie, de la timidité, même une sorte d'affectation; il n'était vraiment Diderot, il n'était vraiment lui que lorsque sa pensée l'avait transporté hors de lui-même.

Pour prendre quelque idée de l'étendue et de la fécondité de son esprit, ne suffit-il pas de jeter un coup d'œil rapide, je ne dis pas sur tout ce qu'il a fait, mais sur les seuls ouvrages que le public

connaît de lui[1]? Le même homme qui conçut le projet du plus beau monument qu'aucun siècle ait jamais élevé à la gloire et à l'instruction du genre humain, qui en exécuta lui-même une grande partie, a fait deux pièces de théâtre d'un genre absolument neuf, et auxquelles le goût le plus sévère ne saurait disputer au moins de grands effets dramatiques, un style plein de chaleur et de passion; le même homme à qui nous devons tant de morceaux de la métaphysique la plus subtile dans ses *Lettres sur les aveugles, sur les sourds et muets,* dans ses *Pensées philosophiques,* dans son *Interprétation de la nature,* dans cette foule d'articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie* sur l'histoire de la philosophie ancienne, le même a fait la description la plus claire, la plus exacte et la plus détaillée qu'on eût encore faite avant lui de tous nos arts, de tous nos métiers. Personne n'ignore sans doute combien ce travail a été perfectionné depuis; mais peut-on oublier qu'avant Diderot l'on n'avait pas écrit sur cet objet important une page qui pût se lire? Le même homme qui nous a laissé tant d'ouvrages pleins de connaissances, de philosophie et d'érudition, même un recueil d'opuscules mathématiques que j'ai souvent

1. Nous n'avons point parlé de ses premiers essais, de sa traduction du *Traité* de mylord Shaftesbury *du mérite et de la vertu,* de celle de l'*Histoire grecque* de Stanyan, du *Dictionnaire de médecine,* etc.; nous ne ferons qu'indiquer ici une partie des ouvrages qu'il a laissés en manuscrit. Son *Jacques le Fataliste* et sa *Religieuse* sont deux romans, dont le premier offre une grande variété de traits et d'idées sous une forme tout à la fois simple, neuve et originale; l'autre un grand tableau, plein d'âme et de passion, de la touche la plus pure, et dont l'objet moral est d'autant plus frappant que l'auteur l'a su cacher avec une adresse extrême; c'est en dernier résultat la satire la plus terrible des désordres de la vie monastique, et l'on ne trouve pas dans tout l'ouvrage un seul mot qui semble aller directement à ce but. Son *Supplément au Voyage de M. de Bougainville,* ses *Entretiens sur l'origine des êtres,* plusieurs autres Dialogues sur différentes questions de morale et de métaphysique prouvent avec quel naturel il savait allier aux discussions les plus abstraites tous les charmes de l'imagination la plus vive et la plus brillante. Le discours du chef des Otaïtiens dans le *Supplément au Voyage de M. de Bougainville,* est un des plus beaux morceaux d'éloquence sauvage qui existent en aucune langue. Le *Plan d'une Université* qui lui avait été demandé par l'impératrice de Russie, et ses réflexions sur le dernier ouvrage de M. Helvétius, sont de tous ses écrits peut-être ceux où l'on trouvera le plus de méthode et de raison; il y a dans le premier surtout prodigieusement de connaissances et de savoir. Ses *Salons* ou ses critiques de différentes expositions des tableaux au Louvre ne satisferont pas sans doute la plupart de nos artistes; mais qui a jamais parlé des arts et du vrai talent avec une sensibilité plus douce, avec un enthousiasme plus sublime? A travers une foule de jugements qui peuvent n'appartenir qu'à une imagination prévenue ou exaltée, que de vues nouvelles! que d'observations également justes, fines et profondes! (*Note de Meister.*)

entendu citer avec éloge au premier de nos géomètres, a fait encore des contes, des romans, il en a fait un surtout plein d'originalité, de verve et de folie; et c'est par un des meilleurs livres de morale qui existe dans notre langue, son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron,* qu'il s'est plu à terminer utilement sa carrière littéraire.

Si l'on pense que tant d'ouvrages, et des ouvrages d'un genre si différent, sont d'un homme qui longtemps ne put donner à leur composition que le temps dont il n'avait pas besoin pour s'assurer sa propre subsistance et celle de sa famille, qui dans la suite ne leur donna que le peu d'instants que lui laissaient l'importunité des étrangers, l'indiscrétion de ses amis, et surtout l'extrême insouciance de son caractère, on avouera sans doute que peu d'êtres furent doués d'un esprit plus vaste, d'une facilité de talents plus rare et plus féconde[1].

Le génie de Diderot ressemblait à ces fils de famille qui, nés et élevés au sein de la plus grande opulence, croient le fonds de leurs richesses inépuisable, et ne mettent par conséquent aucune borne à leurs fantaisies, aucun ordre dans leur dépense. A quel degré de supériorité ce génie ne se fût-il pas élevé; à quelle entreprise ses forces n'auraient-elles pas pu suffire, s'il les avait dirigées vers un seul objet, s'il eût seulement réservé pour la perfection de ses propres ouvrages le temps, les efforts qu'il prodiguait sans cesse à quiconque venait réclamer le secours de ses conseils ou de ses lumières! Ce qu'il n'avait fait d'abord que par bonhomie, par habitude, par je ne sais quel entraînement de caractère, il le fit ensuite par nécessité, par principe; et voici comment sous ce rapport il s'est peint très-naïvement lui-même: « On ne me vole point ma vie, dit-il, je la donne; et qu'ai-je de mieux à faire que d'en accorder une portion à celui qui m'estime assez pour solliciter ce présent?... Le point important n'est pas que la chose soit faite par un autre ou par moi, mais qu'elle soit faite et bien faite par un méchant même ou par un homme de bien... On ne me louera, j'en conviens, ni dans ce moment où je suis, ni quand je ne serai plus, mais je m'en estimerai moi-même, et l'on m'en aimera davantage. Ce n'est point un mauvais échange que celui de la bienfaisance dont la récompense est

1. L'éloquente *Apologie de l'abbé de Prades,* un des meilleurs écrits polémiques qui ait paru dans ce siècle, fut l'ouvrage de quelques jours; le sublime *Éloge de Richardson,* celui d'une matinée; à peine employa-t-il une quinzaine à faire *les Bijoux indiscrets.* (*Note de Meister.*)

sûre, contre de la célébrité qu'on n'obtient pas toujours, et qu'on n'obtient jamais sans inconvénient... Peut-être m'en imposé-je par des raisons spécieuses, et ne suis-je prodigue de mon temps que par le peu de cas que j'en fais; je ne dissipe que la chose que je méprise; on me la demande comme rien, et je l'accorde de même[1]. » (Ne pourrait-on pas prendre ce qu'il ajoute pour un remords échappé à la conscience de l'homme de lettres?) « Il faut bien que cela soit ainsi, puisque je blâmerais en d'autres ce que j'approuve en moi. »

Les circonstances, les habitudes de la vie que ces circonstances nécessitent, ont sans doute une grande influence sur le caractère, l'étendue ou les bornes de nos facultés; mais la nature les a souvent modifiées elle-même d'une manière toute particulière, et c'est en vain qu'on voudrait chercher à ces singularités quelque autre origine. S'il y eut jamais une capacité d'esprit propre à recevoir et à féconder toutes les idées que peuvent embrasser les connaissances humaines, ce fut celle de Diderot; c'était la tête la plus naturellement encyclopédique qui ait peut-être jamais existé; métaphysique subtile, calcul profond, recherche d'érudition, conception poétique, goût des arts et de l'antiquité, quelque divers que fussent tous ces objets, son attention s'y attachait avec la même énergie, avec le même intérêt, avec la même facilité; mais ces pensées le passionnaient tour à tour si vivement, qu'elles semblaient plutôt s'emparer de son esprit, que son esprit ne semblait s'emparer d'elles. Ses idées étaient plus fortes que lui, elles l'entraînaient, pour ainsi dire, sans qu'il lui fût possible ni d'arrêter ni de régler leur mouvement.

Quand je me rappelle le souvenir de Diderot, l'immense variété de ses idées, l'étonnante multiplicité de ses connaissances, l'élan rapide, la chaleur, le tumulte impétueux de son imagination, tout le charme, et tout le désordre de ses entretiens, j'ose comparer son

1. C'est ce qui soutenait son courage et sa patience pendant les deux années entières qu'il s'est occupé presque uniquement de l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes*. Qui ne sait aujourd'hui que près d'un tiers de ce grand ouvrage lui appartient? Nous lui en avons vu composer une bonne partie sous nos yeux. Lui-même était souvent effrayé de la hardiesse avec laquelle il faisait parler son ami : *Mais qui*, lui disait-il, *osera signer cela?* — *Moi*, lui répondait l'abbé, *moi, vous dis-je; allez toujours*. Quel est encore l'homme de lettres qui ne reconnaisse facilement et dans le livre de *l'Esprit* et dans le *Système de la nature* toutes les belles pages qui sont, qui ne peuvent être que de Diderot?... Si nous entreprenions de faire une énumération plus complète, nous risquerions de nommer trop d'ingrats, et ce serait affliger les mânes que nous voulons honorer.

(*Note de Meister.*)

âme à la nature, telle qu'il la voyait lui-même, riche, fertile, abondante en germes de toute espèce, douce et sauvage, simple et majestueuse, bonne et sublime, mais sans aucun principe dominant, sans maître et sans Dieu.

Je ne suis point disposé à m'affliger ici sur l'incrédulité de mon siècle : la superstition a fait tant de mal aux hommes, qu'il faut bien remercier la raison d'être enfin parvenue à en briser le joug; mais quelque volontiers que je pardonne à tous les hommes de ne rien croire, je pense qu'il eût été fort à désirer pour la réputation de Diderot, peut-être même pour l'honneur de son siècle, qu'il n'eût point été athée, ou qu'il l'eût été avec moins de zèle. La guerre opiniâtre qu'il se crut obligé de faire à Dieu lui fit perdre les moments les plus précieux de sa vie, le détourna souvent de la culture des lettres et des arts, lui fit négliger surtout le talent qui semblait devoir lui assurer le plus de renommée. Il s'était fait philosophe, la nature l'avait destiné à être orateur ou poëte; qui nous assurera même qu'en d'autres temps, en d'autres circonstances, elle n'eût encore mieux réussi à en faire un Père de l'Église? Il n'aurait pas été moins propre à marcher sur les traces de Luther ou de Calvin, s'il eût été capable d'une conduite plus soutenue, ou s'il n'avait pas eu dans le caractère presque autant de faiblesse qu'il avait dans l'esprit de force et de fermeté.

Toutes les vertus, toutes les qualités estimables qui n'exigent pas une grande suite dans les idées, une grande constance dans les affections, étaient naturelles à Diderot. Il avait l'habitude de s'oublier lui-même, comme la plupart des hommes ont celle de ne penser qu'à eux. Il se plaisait à se rendre utile aux autres, comme on se plaît à un exercice agréable et salutaire. Toute la finesse, toute l'activité d'esprit que l'on emploie ordinairement à faire sa propre fortune, il l'employait à obliger le premier venu, souvent même il se permettait de passer la mesure nécessaire; une intrigue bien compliquée, lorsqu'il la croyait propre à le conduire à ce but, prêtait un nouvel intérêt au plaisir qu'il avait de rendre service. Timide et maladroit pour son propre compte, il ne l'était presque jamais pour celui des autres. *Est-il bon? Est-il méchant?* c'est le titre d'une petite comédie où il voulut se peindre lui-même. Il avait en effet plus de douceur que de véritable bonté, quelquefois la malice et le courroux d'un enfant, mais surtout un fonds de bonhomie inépuisable.

C'est de la meilleure foi du monde qu'il se sentait porté à aimer tous ses semblables jusqu'à ce qu'il eût de fortes raisons de les mépriser ou de les haïr; lorsqu'il avait même de trop justes motifs de s'en plaindre, il courait encore grand risque de l'oublier. Il fallait bien que cela fût ainsi, puisque toutes les fois qu'il se croyait sérieusement engagé à s'en souvenir, il s'était imposé la loi d'en prendre note sur des tablettes qu'il avait consacrées à cet usage; mais ces tablettes demeuraient cachées dans un coin de son secrétaire, et la fantaisie de consulter ce singulier dépôt le tourmentait rarement; je ne l'ai vu y recourir qu'une seule fois pour me raconter les torts qu'avait eus avec lui le malheureux Jean-Jacques.

Diderot conversait bien moins avec les hommes qu'il ne conversait avec ses propres idées. Défenseur passionné du matérialisme, on peut dire qu'il n'en était pas moins l'idéaliste le plus décidé quant à sa manière de sentir et d'exister; il l'était malgré lui par l'ascendant invincible de son caractère et de son imagination. Le plus grand attrait qu'eût pour lui la société où il vivait habituellement, c'est qu'elle était le seul théâtre où son génie pût se livrer à sa fougue naturelle et se déployer tout entier. Lorsque l'âge eut refroidi sa tête, la société parut lui devenir assez indifférente; souvent même il y trouvait plus de peine que de plaisir, et rentrait avec délice dans sa retraite. Ses livres, qui servirent de prétexte aux bienfaits de Catherine II, et dont elle lui avait assuré la jouissance avec tant de grâce et de bonté, ses livres, quelques promenades solitaires, une causerie très-intime, surtout celle de sa fille, devinrent alors ses délassements les plus doux. Cette fille, si tendrement chérie et si digne de l'être, fut jusqu'au dernier moment le charme et la consolation de sa vie; elle lui a fait supporter avec une patience, avec une douceur inaltérable les longues douleurs et le pénible ennui d'une maladie dont il avait prévu depuis longtemps le terme sans crainte et sans faiblesse.

NOTES

NOTE 1.

Les trois notes qui accompagnent l'écrit de Meister et qui sont extraites du manuscrit de Mme de Vandeul ne le sont pas toutes textuellement. Le premier paragraphe résume en vingt lignes le fait de l'emprisonnement de Diderot à Vincennes en 1749. Le second est la copie de l'anecdote sur M. de Malesherbes. Les suivants sont une sorte de centon de phrases identiques à celles du manuscrit, mais modifiées en ce sens que Meister écrit *Diderot* là où Mme de Vandeul a écrit *mon père*, qu'il saute par-dessus les détails du voyage en Russie et supprime l'expression des sentiments personnels à la fille du philosophe. Il ne nous a pas paru utile de reproduire cet extrait d'un écrit qu'on va lire tout au long. Nous préférons compléter celui de Meister, en y ajoutant les quelques retouches au premier portrait qu'il plaça dans un *Éloge* de Lavater, écrit en 1801 :

« J'osai jeter, dit-il, sur la tombe du philosophe Diderot quelques fleurs que l'envie n'a point encore fanées; qu'il me soit aussi permis d'offrir un léger hommage à la mémoire chérie d'un de mes plus dignes concitoyens, de mon respectable ami Lavater. Quelque diverses qu'aient été leurs opinions sur le premier objet de toutes nos pensées, il y eut entre ces deux hommes célèbres plus d'un rapport remarquable. Le plus sensible, celui qui me fit trouver tant de charmes dans mes liaisons avec l'un et avec l'autre, c'est le caractère d'enthousiasme et de bonté qui distinguait également leur âme et leur génie; tous deux ont beaucoup écrit et tous deux eurent des talents très-supérieurs à leurs ouvrages; tous deux eurent dans leur genre une éloquence entraînante, originale, et surent se créer une langue analogue au caractère de leur imagination; tous deux furent dominés par leur imagination; tous deux, sans peut-être s'en douter eux-mêmes, eurent le besoin de faire secte, et les qualités les plus propres pour y réussir; tous deux avaient reçu de la nature l'avantage d'un extérieur plein de noblesse et d'intérêt; si l'un avait la plus belle tête de philosophe, celle de l'autre eût pu servir de modèle à la figure d'un apôtre. »

NOTE 2.

Pour compléter autant que possible, sans entrer dans la reproduction de détails trop fragmentaires, le portrait de Diderot, nous croyons devoir donner ici le récit fait par Garat d'une entrevue qu'il eut, peut-être à la Chevrette, avec le philosophe et dont rit beaucoup celui-ci lorsqu'il le vit imprimé dans le *Mercure* (1779). Cette pièce a été publiée de nouveau en 1814 dans les *Révélations indiscrètes du* XVIIIe *siècle*, compilation curieuse d'Auguis, où se trouvent plusieurs morceaux, alors inédits, de Diderot.

« Il y a quelque temps qu'il m'a pris, comme à tant d'autres, le besoin de mettre du noir sur du blanc, ce qu'on appelle faire un livre. Je cherchai la solitude pour mieux recueillir et méditer toutes mes rêveries. Un ami me prêta un appartement dans une maison charmante et dans une campagne qui pouvait rendre poëte ou philosophe celui qui était fait pour en sentir les beautés. A peine j'y suis que j'apprends que M. Diderot couche à côté de moi, dans un appartement de la même maison. Je n'exagère rien, le cœur me battit avec violence, et j'oubliai tous mes projets de prose et de vers pour ne songer plus qu'à voir le grand homme dont j'avais tant de fois admiré le génie. J'entre, avec le jour, dans son appartement, et il ne paraît pas plus surpris de me voir que de revoir le jour. Il m'épargne la peine de lui balbutier gauchement le motif de ma visite. Il le devine apparemment au grand air d'admiration dont je devais être tout saisi. Il m'épargne également les longs détours d'une conversation qu'il fallait absolument amener aux vers et à la prose. A peine il en est question, il se lève, ses yeux se fixent sur moi, et il est très-clair qu'il ne me voit plus du tout. Il commence à parler, mais d'abord si bas et si vite, que, quoique je sois auprès de lui, quoique je le touche, j'ai peine à l'entendre et à le suivre. Je vois dans l'instant que tout mon rôle dans cette scène doit se borner à l'admirer en silence: et ce parti ne me coûte pas à prendre. Peu à peu sa voix s'élève et devient distincte et sonore; il était d'abord presque immobile; ses gestes deviennent fréquents et animés. Il ne m'a jamais vu que dans ce moment; et lorsque nous sommes debout, il m'environne de ses bras; lorsque nous sommes assis, il frappe sur ma cuisse comme si elle était à lui. Si les liaisons rapides et légères de son discours amènent le mot de lois, il me fait un plan de législation; si elles amènent le mot théâtre, il me donne à choisir entre cinq ou six plans de drames et de tragédies. A propos des tableaux qu'il est nécessaire de mettre sur le théâtre, où l'on doit voir des scènes et non pas entendre des dialogues, il se rappelle que Tacite est le plus grand peintre de l'antiquité et il me récite ou me traduit les Annales et les Histoires. Mais combien il est affreux que les barbares aient enseveli sous les ruines des chefs-d'œuvre de l'architecture un si grand nombre

de chefs-d'œuvre de Tacite! Là-dessus il s'attendrit sur la perte de tant de beautés qu'il regrette et qu'il pleure comme s'il les avait connues; du moins encore si les monuments qu'on a déterrés dans les fouilles d'Herculanum pouvaient dérouler quelques livres des Histoires ou des Annales! et cette espérance le transporte de joie. Mais combien de fois des mains ignorantes ont détruit, en les rendant au jour, des chefs-d'œuvre qui se conservaient dans les tombeaux! Et là-dessus il disserte comme un ingénieur italien sur les moyens de faire des fouilles d'une manière prudente et heureuse. Promenant alors son imagination sur les ruines de l'antique Italie, il se rappelle comment les arts, le goût et la politesse d'Athènes avaient adouci les vertus terribles des conquérants du monde. Il se transporte aux jours heureux des Lelius et des Scipions, où même les nations vaincues assistaient avec plaisir aux triomphes des victoires qu'on avait remportées sur elles. Il me joue une scène entière de Térence; il chante presque plusieurs chansons d'Horace. Il finit enfin par me chanter réellement une chanson pleine de grâce et d'esprit, qu'il a faite lui-même en impromptu dans un souper et par me réciter une comédie très-agréable dont il a fait imprimer un seul exemplaire pour s'épargner la peine de la copier. Beaucoup de monde entre alors dans son appartement. Le bruit des chaises qu'on avance et qu'on recule le fait sortir de son enthousiasme et de son monologue. Il me distingue au milieu de la compagnie et il vient à moi comme à quelqu'un que l'on retrouve après l'avoir vu autrefois avec plaisir. Il se souvient encore que nous avons dit ensemble des choses très-intéressantes sur les lois, sur les drames et sur l'histoire ; il a connu qu'il y avait beaucoup à gagner dans ma conversation. Il m'engage à cultiver une liaison dont il a senti tout le prix. En nous séparant, il me donne deux baisers sur le front et arrache sa main de la mienne avec une douleur véritable. »

Lorsque Diderot lut cette esquisse légèrement et agréablement caricaturale, il se borna à dire : « On sera tenté de me prendre pour une espèce d'original; mais qu'est-ce que cela fait? Est-ce donc un si grand défaut que d'avoir pu conserver, en s'agitant sans cesse dans la société, quelques vestiges de la nature, et de se distinguer par quelques côtés anguleux de la multitude de ces uniformes et plats galets qui foisonnent sur toutes les plages? »

Diderot tient une grande place dans les Mémoires du temps; nous pourrions indéfiniment multiplier à son sujet ces extraits, qui se ressemblent en général beaucoup plus que les portraits peints, gravés ou sculptés qu'on a faits de sa figure; nous préférons nous arrêter avant de lasser le lecteur[1]. Nous regretterions cependant de ne pas lui donner le jugement porté sur le philosophe par J.-J. Rousseau, qui l'avait bien vu et avait pu l'apprécier avant de céder à l'impulsion de cet amour-propre maladif qui lui fit perdre successivement tous ses amis

1. De ces portraits nous regrettons un surtout; celui de Diderot, par la princesse Daschkow. Il sera réuni plus loin à celui de la princesse Daschkow, par Diderot.

et qui le perdit finalement lui-même. Ce jugement peut résumer tout ce qu'on a dit et tout ce qu'on dira sur Diderot.

« Les formes de M. Diderot, dit Rousseau, ont étonné ce siècle qui en a d'autres et c'est ce qui lui a fait autant de détracteurs que d'admirateurs. Mais chaque siècle change de formes et les hommes ne changent point de raison. Au bout de quelques siècles, les formes qui se sont détruites les unes par les autres, sont comptées pour très-peu de chose et l'on ne fait entrer dans les jugements que les idées dont les auteurs ont enrichi l'esprit humain. Lorsque M. Diderot sera à cette distance du moment où il aura vécu, cet homme paraîtra un homme prodigieux. On regardera de loin cette tête universelle avec une admiration mêlée d'étonnement, comme nous regardons aujourd'hui la tête des Platon et des Aristote. »

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Les *Mémoires* de Mme de Vandeul sur son père sont un des ouvrages où ont le plus puisé les biographes modernes de Diderot. Ils sont en effet écrits avec un accent de vérité que seul M. Jal, dans son *Dictionnaire critique*, s'est efforcé de ne point voir. Il est vrai que sa thèse pour les condamner consiste à les croire écrits par Mme de Vandeul à la veille de sa mort. « Les pièces que j'ai sous les yeux, dit-il, prouvent que... la mémoire de Mme de Vanduel (*sic*) n'était pas très-fidèle, ce qui n'est pas bien étonnant. A soixante-dix ans cette faculté précieuse fait souvent défaut à ceux-là mêmes qui dans leur jeunesse en ont été le plus doués. » Or ce n'est point en 1823, à soixante-dix ans, que Mme de Vandeul a recueilli ses souvenirs, c'est presque immédiatement après la mort de son père. Son manuscrit circulait à Paris en 1787. Nous avons vu, à propos de l'écrit de Meister, que cet ami de Diderot l'avait eu entre les mains, puisqu'il en a cité textuellement plusieurs passages. Si la France ne l'a connu complétement qu'en 1830, ce n'est pas qu'il fût inconnu ailleurs. L'Allemagne l'avait publié dès 1813, comme on peut le voir dans l'*Allgemeiner Zeitschrift von Deutschen für Deutsche*, de Schelling, vol. I, cahier II, p. 145-195. C'était là que M. Depping (1819) avait puisé la plupart de ses renseignements, mais cette publicité fut à ce point non avenue, que M. François Barrière put croire offrir une primeur aux lecteurs de son curieux livre : *Tableaux de genre et d'histoire* (1828, in-8°), en leur donnant quelques extraits d'un manuscrit de ces *Mémoires* à lui confié par un ami qu'il ne nomme pas, et que ce manuscrit, lorsqu'il parut intégralement chez Sautelet en 1830 (in-8°, 68 pages) pour être placé en tête des quatre volumes d'*Œuvres inédites* de Diderot, publiées chez Paulin la même année, fut considéré comme une découverte.

En somme, c'est la seule chose que Marie-Angélique Diderot ait écrite, et cela à un âge où elle devait avoir encore présent à l'esprit tout ce qu'elle avait vu dans la maison de son père. Née en 1753, elle avait en 1787 trente-quatre ans. Elle était restée seule des quatre enfants

qu'avait eus Diderot et comme telle elle avait été chérie de lui à l'extrême. Elle lui rend dans ces pages le témoignage d'une piété filiale sincère, mais sans cette pointe d'exaltation qu'on aurait pu y trouver si elle n'avait point été élevée avec prudence et sagesse et maintenue à égale distance des fougues antireligieuses de son père et des superstitions naïves de sa mère. Il semble que par la suite elle ait même eu quelque effroi des doctrines paternelles, puisque Auguis (Préface envoyée de Berlin dans les *Conseils du trône,* 1823) put lui reprocher de garder trop jalousement les *Mémoires* de son père et sa *Logique;* mais en 1787 elle nous apparaît surtout comme sincère et de tous points véridique, sauf de légères erreurs de chronologie fort explicables.

Ces Mémoires ont reparu en 1841 à la suite des deux volumes in-18, contenant les *Lettres* à Mlle Voland, publiés chez Garnier frères et H. Fournier, mais ils y étaient écourtés et ils ont été donnés, avec les mêmes suppressions, en tête de l'*Esprit de Diderot,* in-32, Hetzel, sans date.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE DIDEROT

PAR MADAME DE VANDEUL, SA FILLE

Denis Diderot est né à Langres en Champagne, au mois d'octobre 1713.

Son père était coutelier; depuis deux cents ans sa famille n'a point professé d'autre état. Il était recommandable par son exacte et scrupuleuse justice; beaucoup de fermeté dans le caractère et d'adresse dans son métier. Il avait imaginé des lancettes particulières. Denis, l'aîné de ses enfants, fut destiné à l'état ecclésiastique; un de ses oncles devait lui résigner son canonicat.

Il donna dès l'âge le plus tendre une preuve de profonde sensibilité: on le mena à trois ans voir une exécution publique; il revint malade et fut attaqué d'une violente jaunisse.

A huit ou neuf ans il commença ses études aux Jésuites de sa ville; à douze il fut tonsuré. La seule particularité qu'il m'ait contée du commencement de son éducation est une querelle qu'il eut avec ses camarades; elle fut assez vive pour lui donner l'exclusion du collége un jour d'exercice public et de distribution de prix. Il ne put supporter l'idée de passer ce temps dans la maison paternelle et d'affliger ses parents; il fut au collége, le suisse lui refusa la porte, il la franchit dans un moment de foule, et se mit à courir de toutes ses forces; le suisse l'atteignit avec une espèce de pique dont il lui blessa le côté; l'enfant ne se rebute point, il arrive et prend la place qu'il avait droit d'occuper; prix de composition, de mémoire, de poésie, etc., il les remporta tous. Sûrement il les méritait, puisque l'envie de le punir ne put influer sur la justice de ses supérieurs. Il

reçut plusieurs volumes et autant de couronnes; trop faible pour porter le tout, il passa les couronnes dans son cou[1], et les bras chargés de livres, il revint chez son père. Sa mère était à la porte de la maison; elle le vit arriver au milieu de la place publique dans cet équipage et environné de ses camarades; il faut être mère pour sentir ce qu'elle dut éprouver. On le fêta, on le caressa beaucoup; mais le dimanche suivant, comme on le parait pour l'office, on s'aperçut qu'il avait une plaie assez considérable; il n'avait pas même songé à s'en plaindre.

Né vif, aimant la chasse, s'il était toujours supérieur dans les devoirs de classe, il était très-souvent inexact. Il se fatigua des remontrances de ses régents, et dit un matin à son père qu'il ne voulait plus continuer ses études. « Tu veux donc être coutelier? — De tout mon cœur... » On lui donna le tablier de boutique, et il se mit à côté de son père. Il gâtait tout ce qu'il touchait de canifs, de couteaux ou d'autres instruments. Cela dura quatre ou cinq jours; au bout de ce temps il se lève, monte à sa chambre, prend ses livres et retourne au collége. « J'aime mieux l'impatience que l'ennui, » dit-il à son père; et depuis ce moment il continua ses classes sans aucune interruption.

Les Jésuites ne tardèrent pas à sentir l'utilité dont cet élève pourrait être à leur corps; ils employèrent la séduction des louanges, l'appât toujours si séduisant des voyages et de la liberté; ils le déterminèrent à quitter la maison paternelle et à s'éloigner avec un Jésuite auquel il était attaché. Denis avait pour ami un cousin de son âge, il lui confia son secret et l'engagea à l'accompagner; mais le cousin, plus médiocre et plus sage, découvrit le projet à son père; le jour du départ, l'heure, tout fut indiqué. Mon grand-père garda le plus profond silence; mais en allant se coucher, il emporta les clefs de la porte cochère, et lorsqu'il entendit son fils descendre, il se présenta devant lui et lui demanda où il allait à minuit? « A Paris, lui répond le jeune homme, où je dois entrer aux Jésuites. — Ce ne sera pas pour ce soir, mais vos désirs seront remplis; allons d'abord dormir... »

Le lendemain son père retint deux places à la voiture publique, et l'amena à Paris au collége d'Harcourt. Il fit les conditions de son

1. Ce même fait est rappelé par Diderot dans une de ses lettres à Mlle Voland (18 octobre 1760).

petit établissement et prit congé de son fils. Mais le bonhomme aimait trop chèrement cet enfant pour l'abandonner sans être tout à fait tranquille sur son sort; il eut la constance de rester quinze jours de suite à tuer le temps et à périr d'ennui dans une auberge sans voir le seul objet pour lequel il y séjournait. Au bout de ce temps il fut au collége, et mon père m'a souvent dit que cette marque de tendresse et de bonté l'aurait fait aller au bout du monde, si le sien l'eût exigé. « Mon ami, lui dit-il, je viens savoir si votre santé est bonne, si vous êtes content de vos supérieurs, de vos aliments, des autres et de vous-même. Si vous n'êtes pas bien, si vous n'êtes pas heureux, nous retournerons ensemble auprès de votre mère. Si vous aimez mieux rester ici, je viens vous prêcher, vous embrasser et vous bénir... » Mon père l'assura qu'il était parfaitement content et qu'il se plaisait beaucoup dans cette nouvelle demeure. Alors mon grand-père prit congé de lui et passa chez le principal afin de savoir s'il était aussi satisfait que son élève. « Assurément, monsieur, lui répondit celui-ci, c'est un excellent écolier, mais il y a huit jours que nous l'avons vertement chapitré, et s'il continuait, on ne pourrait le garder bien longtemps. »

Il avait trouvé dans ses nouveaux camarades un jeune homme assez triste, il lui avait demandé le sujet de son souci; celui-ci lui avoua que l'on devait composer le lendemain, et qu'il était fort embarrassé de sa besogne. Mon père lui proposa de la faire à sa place; en effet le jeune homme déposa son papier dans une garde-robe, mon père l'y suivit, fit le devoir, et les professeurs le trouvèrent parfaitement bien; mais ils ajoutèrent que jamais ce devoir ne pouvait être l'ouvrage de celui qui le présentait, et le forcèrent d'en nommer l'auteur ou de sortir sur-le-champ du collége. Le jeune homme avoua que le nouveau venu s'en était chargé; ils furent tous les deux très-houspillés, et mon père renonça à la besogne des autres pour ne s'occuper que de la sienne. L'objet de tant de fracas était un morceau de poésie; il fallait mettre en vers le discours que le serpent tient à Ève quand il veut la séduire : étrange sujet de composition pour de jeunes écoliers!

Au collége d'Harcourt, il fit plusieurs amis; il s'était lié avec l'abbé de Bernis, poëte alors, et depuis cardinal. Ils allaient tous deux dîner à six sous par tête, chez le traiteur voisin; et je l'ai souvent entendu vanter la gaieté de ces repas.

Ses études finies, son père écrivit à M. Clément de Ris, procureur

à Paris et son compatriote, pour le prendre en pension et lui faire étudier le droit et les lois. Il y demeura deux ans; mais le dépouillement des actes, les productions d'inventaires avaient peu d'attraits pour lui. Tout le temps qu'il pouvait dérober à son patron était employé à apprendre le latin et le grec qu'il croyait ne pas savoir assez, les mathématiques, qu'il a toujours aimées avec fureur, l'italien, l'anglais, etc.; enfin il se livra tellement à son goût pour les lettres, que M. Clément crut devoir prévenir son ami du mauvais emploi que son fils faisait de son temps. Mon grand-père chargea alors expressément M. Clément de proposer un état à son fils, de le déterminer à faire un choix prompt, et de l'engager à être médecin, procureur ou avocat. Mon père demanda du temps pour y songer, on lui en accorda. Au bout de quelques mois, les propositions furent renouvelées; alors il dit que l'état de médecin ne lui plaisait pas, qu'il ne voulait tuer personne; que celui de procureur était trop difficile à remplir délicatement; qu'il choisirait volontiers la profession d'avocat, mais qu'il avait une répugnance invincible à s'occuper toute sa vie des affaires d'autrui. « Mais, lui dit M. Clément, que voulez-vous donc être? — Ma foi, rien, mais rien du tout. J'aime l'étude; je suis fort heureux, fort content; je ne demande pas autre chose. »

Clément écrivit cette réponse à mon grand-père. Il répondit à son ami que puisque son fils ne voulait rien faire, il supprimait sa pension, et le prévenait qu'il ne rembourserait aucune dépense pour son compte. Sa lettre à mon père ordonnait ou de choisir un état quel qu'il fût, promettant de n'y apporter aucun obstacle, ou de partir cette même semaine pour retourner dans la maison paternelle.

Mon père crut que la tendresse du sien ne lui permettrait pas d'être longtemps sévère; il ne tint pas un grand compte de ses ordres. Ne voulant point être à charge à M. Clément de Ris, il sortit de sa maison, et prit un cabinet garni. Tant que dura le peu d'argent et d'effets qu'il avait, il ne s'occupa qu'à augmenter et étendre ses connaissances. Il écrivit plusieurs fois à son père; mais il ne recevait d'autre réponse que l'ordre de faire quelque chose d'utile à la société, ou de retourner dans sa famille. Sa mère, plus tendre et plus faible, lui envoyait quelques louis, non par la poste, non par des amis, mais par une servante qui faisait soixante lieues à pied, lui remettait une petite somme de sa mère, y ajoutait, sans en parler, toutes ses épargnes, faisait encore soixante lieues pour

retourner. Cette fille a fait trois fois cette commission. Je l'ai vue il y a quelques années : elle parlait de mon père en versant des larmes; tout son désir était de revoir son jeune maître; elle regrettait de n'avoir pas la force de faire pour son plaisir ce qu'elle avait entrepris de si bon cœur pour son utilité; soixante ans de service n'avaient altéré ni sa tête ni sa sensibilité. Cependant l'éloignement de sa famille, l'abandon, le besoin de tout, la nécessité de vivre, rien ne fit changer mon père. Il a passé dix ans entiers livré à lui-même, tantôt dans la bonne, tantôt la médiocre, pour ne pas dire la mauvaise compagnie, livré au travail, à la douleur, au plaisir, à l'ennui, au besoin; souvent ivre de gaieté, plus souvent noyé dans les réflexions les plus amères; n'ayant d'autre ressource que ces sciences qui lui méritaient la colère de son père. Il enseignait les mathématiques; l'écolier était-il vif, d'un esprit profond et d'une conception prompte, il lui donnait leçon, toute la journée; trouvait-il un sot, il n'y retournait plus. On le payait en livres, en meubles, en linge, en argent ou point, c'était la même chose. Il faisait des sermons : un missionnaire lui en commanda six pour les colonies portugaises; il les paya cinquante écus pièce. Mon père estimait cette affaire une des bonnes qu'il eût faites.

M. Randon, financier, cherchait un précepteur pour ses enfants; on lui indiqua mon père. Il demanda quinze cents livres par an; elles furent accordées. Il vint s'établir dans la maison; mais quel colosse au physique et au moral aurait pu tenir au genre de vie auquel il s'était condamné? Il se levait, et voyait habiller les enfants; il leur enseignait tout ce qu'il savait pendant la matinée, dînait avec eux, les promenait ensuite, ne recevait personne, n'allait voir qui que ce fût, soupait avec les marmots, les voyait coucher, et ne les abandonnait pas un seul instant à d'autres soins que les siens. Il mena cette manière d'exister trois mois; alors il fut trouver M. Randon : « Je viens, monsieur, vous prier de chercher une personne qui me remplace, je ne puis rester chez vous plus longtemps. — Mais, monsieur Diderot, quel sujet de mécontentement avez-vous? Vos appointements sont-ils trop faibles? je les doublerai. Êtes-vous mal logé? choisissez un autre appartement. Votre table est-elle mal servie? ordonnez votre dîner : rien ne me coûtera pour vous conserver. — Monsieur, regardez-moi; un citron est moins jaune que mon visage. Je fais de vos enfants des hommes, mais chaque jour je deviens un enfant avec eux. Je suis mille fois trop riche et trop bien

dans votre maison, mais il faut que j'en sorte; l'objet de mes désirs n'est pas de vivre mieux, mais de ne pas mourir. »

Il sortit donc de chez M. Randon[1], retourna dans son taudis, et fut de nouveau livré à la misère et à l'étude. Il avait quelques amis; sa chambre appartenait au premier qui s'en emparait; celui qui avait besoin d'un lit venait prendre un de ses matelas et s'établissait dans sa niche. Il faisait à peu près la même chose avec eux; il allait dîner chez un camarade; il voulait écrire un mot, il y soupait, y couchait, et y restait jusqu'à la fin de sa besogne.

Lorsque le hasard amenait à Paris quelques amis de son père, il leur empruntait quelque petite somme. Le père rendait, et écrivait sans fin, sans cesse : « Prenez un état, ou revenez avec nous. »

Il y avait alors au couvent des Carmes déchaussés un moine originaire de Langres, un peu son parent, appelé le frère Ange, homme de beaucoup d'esprit, mais tourmenté de l'ambition de donner de la considération à son corps. Il avait fait de son couvent une maison de banque, c'était le moyen de la rendre opulente; celui de la rendre célèbre était de faire recrue de jeunes gens malheureux et bien nés; il leur donnait tous les moyens possibles pour se tirer des embarras où ils s'étaient fourrés; il leur offrait une retraite dans son couvent et un moyen de se réconcilier avec leur famille en embrassant la vie monastique. Mon père avait entendu parler de cet homme, il crut pouvoir en tirer quelque parti, et fut le trouver; le prétexte de sa visite fut le désir de voir la maison et la bibliothèque. Dans cette première entrevue, il glissa quelques mots sur la douceur d'une vie calme et paisible, un désir éloigné de quitter la vie trop orageuse du monde; et des politesses d'usage terminèrent la conversation. Seconde visite : un peu plus de confiance et quelques confidences sur les motifs de plaintes donnés à son père, et sur le désir de se raccommoder avec lui. Celle-ci fut suivie de plusieurs autres où le moine affermissait le jeune homme dans le goût de la retraite, et lui offrait sa médiation auprès de ses parents. De confidences en confidences aussi rusées d'une part que de l'autre, mon père avoua au moine que son intention était de se retirer dans quelque couvent

1. Diderot n'oublia pas cet honnête financier, il en parle dans le *Salon* de 1767, comme d'un amateur original et distingué. Il s'appelait Randon de Boisset, et était receveur général des finances. Après avoir rappelé quelques particularités de son caractère, Diderot ajoute : « Je l'ai connu jeune, et il n'a pas tenu à lui que je ne devinsse opulent. »

Naigeon et les biographes qui l'ont suivi disent ici Randon d'Hannecourt.

de province, mais qu'il avait auparavant de longues et pénibles affaires à terminer. D'abord il fallait travailler assez longtemps pour compléter une douzaine de cents francs. Il avait entraîné une malheureuse créature dans une vie qui ne lui laissait d'autre ressource que le vice; il était assez cruel pour lui de ne pouvoir s'en séparer sans regrets, il voulait au moins n'éprouver aucun remords. Au fond, il était jeune; un an ou deux de plus ne pouvaient qu'affermir sa vocation. Le moine craignait les délais; il dit avec délicatesse à mon père que, puisqu'il prenait de lui-même le parti de la vie monastique, il lui conseillait d'essayer sa propre maison, et lui vanta et les douceurs de son ordre, et le mérite de ceux qui le composaient. Mon père lui promit d'y penser, et remit sa décision au temps où il aurait terminé ses affaires, et où elles seraient en bon ordre. Le moine craignit de laisser échapper sa proie. « Il est inutile de mener plus longtemps une vie indécente et pénible; voilà douze cents francs, rompez vos liens. Lorsque vous serez avec nous, votre père sera trop heureux, il ne refusera ni le payement de cette somme, ni les dépenses que vous serez obligé de faire. »

Mon père s'en fut avec les cinquante louis, paya ses dettes réelles au lieu de sa maîtresse imaginaire, et retourna chez le frère Ange. Il y porta un visage triste et soucieux; il avait l'air inquiet; « il n'était pas entièrement déterminé; il ne voulait tromper personne; il désirait que le frère Ange obtînt de son père une petite somme pour payer son hôte, son tailleur, son traiteur, etc.; un honnête homme n'était pas dispensé de payer, et l'habit de moine n'acquittait pas les dettes... » « Eh bien! dit le frère Ange, donnez-moi un état de tout cela; votre père sera infiniment plus disposé à me rembourser quand vous mènerez une vie plus convenable. Peut-être, dans ce moment, aurait-il peu de confiance dans vos projets; les choses faites, mon ami, sont d'un grand poids : soyez Carme seulement, et tout ira bien... » Mon père lui remet une note semblable à celle du *Joueur*[1], pour avoir été nourri, ganté, désaltéré, porté. Il attrape encore huit ou neuf cents francs, et promet au moine de revenir incessamment occuper une place au réfectoire et une cellule. Il revint en effet; « il voulait bien entrer dans la maison, il était

1. Dans *le Joueur* de Dufresny, Frontin présente à la comtesse le compte suivant : « Plus, 2,000 livres à quatre-vingt-treize quidams pour nous avoir coiffés, chaussés, gantés, parfumés, rasés, médicamentés, voiturés, portés, alimentés, désaltérés, etc. »

tout prêt; il ne fallait plus qu'une petite bagatelle; il n'avait ni livres, ni linge, ni meubles; fils d'une honnête famille, il ne voulait point entrer dans un ordre en mendiant; frère Ange n'avait qu'à faire lui-même un état des effets qu'il croyait décent d'apporter, il en ferait alors l'acquisition, et tout serait à merveille. — Ceci est inutile, répondit le moine : entrez seulement, je me charge de vous donner le lendemain toutes les choses dont vous aurez besoin; mais il faut finir, et ne pas traîner plus longtemps. — Frère Ange, lui dit mon père, vous ne voulez donc plus me donner d'argent? — Non assurement. — Eh bien, je ne veux plus être Carme; écrivez à mon père, et faites-vous payer... » Le moine entra dans une fureur horrible; il écrivit à mon grand-père : celui-ci le traita comme un sot, et paya; mais ces petites espièglerie n'accéléraient pas la réconciliation[1].

1. Le frère Ange se vengea quelques années plus tard de ce *tour de page,* comme l'appelle Naigeon. Il fut le premier à prévenir le père de Diderot de la détention de son fils à Vincennes, et après lui avoir dit que c'était la conséquence des désordres de sa conduite, il ajouta que le sujet de l'arrestation était assez grave pour que le prisonnier mourût dans son cachot. On juge du désespoir du père; mais la chose tourna mieux qu'on ne pouvait l'espérer. Le maître coutelier envoya un billet à ordre de cent cinquante francs et profita de l'occasion pour demander à son fils une assurance formelle de la légitimité de son mariage que les lettres de Paris lui déclaraient, non pas clandestin, comme il l'était en effet, mais faux. « Je vous préviens, lui dit-il, que vous ne recevrez jamais de preuves de mes bonnes grâces, que vous ne m'ayez marqué au vrai et sans équivoque si vous êtes marié, comme on l'a écrit de Paris, et que vous avez deux enfants. Si ce mariage est légitime et que la chose soit, j'en suis content : je compte que vous ne refuserez pas à votre sœur le plaisir de les élever et à moi de les voir (les enfants). » Cette lettre, rapportée par Naigeon, dans ses *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Diderot,* ne s'accorde pas tout à fait avec la date qu'assigne Mme de Vandeul au voyage de sa mère à Langres. De quel côté est l'erreur, du sien ou de celui de Naigeon, c'est ce qu'il est difficile de décider. Ce qui est sûr, c'est que le mariage était resté caché assez longtemps, même aux amis de Paris, puisque Rousseau, que nous voulons croire de bonne foi, a pu écrire, sous la date de 1749 : « Il avait une Nanette ainsi que j'avais une Thérèse : c'était entre nous une conformité de plus. Mais la différence était, que ma Thérèse, aussi bien de figure que sa Nanette, avait une humeur douce et un caractère aimable fait pour attacher un honnête homme; au lieu que la sienne, pie-grièche et harangère, ne montrait rien aux yeux des autres qui pût racheter la mauvaise éducation. Il l'épousa toutefois. Ce fut fort bien fait s'il l'avait promis. » Or, en 1749, le mariage datait déjà de six années.

Pour en revenir au frère Ange et à l'aventure ci-dessus rapportée, disons que lorsqu'il s'en était plaint au père, qui paya, celui-ci lui avait répondu : « Vous m'avez appris ce que peut-être je n'aurais jamais su sans vous, c'est qu'un homme d'un âge mûr et d'une expérience consommée pouvait se laisser attraper comme un enfant par un écolier. »

Le frère Ange joue un rôle dans *Jacques le Fataliste.*

Cependant quelquefois il ne possédait pas un écu ; plongé alors dans une tristesse profonde, cherchant la solitude, il se promettait d'abandonner ses occupations, il voulait renoncer à tout ce qui charmait sa vie ; mais une ligne d'Homère, un problème à résoudre, une pensée de Newton détruisaient dans un instant le projet d'une semaine ; tout ce qui occupait son génie rendait à son âme le calme et la sérénité.

Un mardi gras, il se lève, fouille dans sa poche, il n'avait pas de quoi dîner ; il ne veut point aller troubler des amis qui ne l'ont point invité. Ce jour, qu'il avait tant de fois passé dans son enfance au milieu de parents qui l'adoraient, devient plus triste encore, il ne peut travailler ; il croit en se promenant dissiper sa mélancolie ; il va aux Invalides, au Cours, à la Bibliothèque du Roi, au Jardin des Plantes. L'on peut calmer l'ennui, mais l'on ne peut tromper la faim. Il revient à son auberge ; en entrant, il s'assied et se trouve mal ; l'hôtesse lui donne un peu de pain grillé dans du vin ; il fut se coucher. « Ce jour-là, me disait-il, je jurai, si jamais je possédais quelque chose, de ne refuser de ma vie un indigent, de ne point condamner mon semblable à une journée aussi pénible. » Jamais serment ne fut plus souvent et plus religieusement observé.

Ce fut à peu près vers ce temps, en 1741, qu'il fit connaissance avec ma mère.

Mlle de Malville, ma grand'mère maternelle, fille unique d'un gentilhomme du Mans, ruiné au service, épousa par inclination un manufacturier d'étamine de sa province, riche et bien élevé, appelé Champion. Cet homme ayant la fureur des spéculations dérangea ses affaires ; au lieu d'abandonner ses projets, il en forma de nouveaux, et se ruina tout à fait ; le désespoir d'avoir perdu sa fortune termina bientôt sa vie. Mme Champion, veuve et n'ayant rien, vint à Paris avec sa fille, âgée alors de trois ans. Une amie de son enfance lui donna une retraite, et ma mère fut mise au couvent des Miramiones pour y apprendre à travailler assez bien pour n'avoir besoin des secours de personne.

Ma grand'mère perdit son amie, vint retirer du couvent ma mère qui avait alors seize ans, s'établit avec elle dans un petit logement, et toutes deux faisaient le commerce de dentelle et de linge. Elles vécurent ainsi paisibles et heureuses pendant dix ou douze ans. Elles avaient des meubles décents et environ deux mille écus d'économies. Ma mère était grande, belle, pieuse et sage. Quelques

commerçants avaient voulu l'épouser; mais elle préférait son travail et sa liberté à un époux qu'elle n'aurait pu aimer.

Mon père vint habiter une petite chambre dans sa maison. Il la vit et voulut la revoir. L'hôtesse le prévint que ces deux femmes vivaient dans la plus grande solitude, et qu'elles recevraient difficilement un homme de sa figure et de son âge. Moins cela était facile, plus sa fantaisie devint vive. A titre de voisin, il leur fit une visite, et demanda la permission de revenir quelquefois. Il a voulu peindre le commencement de leur liaison dans *le Père de famille*. Violent comme Saint-Albin, il n'eut pas besoin d'autre modèle. Les obstacles que son père mit à son mariage, le caractère sec, dur et impérieux de son frère, voilà le canevas de cet ouvrage; son imagination y a ajouté ce qu'il a cru nécessaire pour lui donner plus d'intérêt.

Comme il ne pouvait sans motif rendre à ma mère des soins fort assidus, il dit à ces deux femmes qu'il était destiné à l'état ecclésiastique; que bientôt il entrait au séminaire de Saint-Nicolas; qu'il avait besoin d'une certaine provision de linge, et qu'il les priait de s'en charger. Ces petits détails suffirent à des gens qui s'aimaient sans se le dire. Sous ces légers prétextes il arrivait trois ou quatre fois la semaine; bientôt il vint tous les soirs. L'on fit des réparations à la maison qu'ils habitaient, ils furent obligés de déloger. Ma mère loua un autre appartement, et mon père se trouva avoir retenu une chambre au-dessus d'elle. Tous deux m'ont assuré mille fois que le hasard seul avait eu part à cet arrangement, et qu'ils s'étaient trouvés tous deux établis une seconde fois dans la même niche avec le plus grand étonnement. Cependant elles lui parlaient sans cesse de son entrée au séminaire; mais, s'étant plus d'une fois aperçu qu'il était agréable à ma mère, il lui avoua qu'il n'avait imaginé ce conte que dans l'intention de s'introduire chez elle, et l'assura avec toute la violence de sa passion et de son caractère, qu'il était très-déterminé, non à prendre les ordres, mais à l'épouser. Ma mère ne lui fit que les objections de la raison; à côté de leur tendresse elles avaient peu de poids. Ma grand'mère trouvait qu'il était très-déraisonnable de se marier à une tête aussi vive, à un homme qui ne faisait rien, et dont tout le mérite était, disait-elle, une *langue dorée* avec laquelle il renversait la cervelle de sa fille; mais cette mère qui prêchait si bien, aimait elle-même mon père à la folie. Son enfant lui déclara que cet homme était le seul qu'elle pût aimer, et enfin ils décidèrent tous trois que mon père ferait un voyage à Langres,

et qu'il reviendrait muni de ses papiers de famille et du consentement de ses parents. Il fut en effet chez lui. La longueur de son absence ne l'avait rendu que plus cher à son père ; il se persuada aisément que son fils revenait avec le dessein de s'établir dans sa patrie, et de mener à côté de lui une vie simple et paisible ; l'on peut donc juger de la manière dont son projet de mariage fut agréé. On le traita comme un fou, et on lui ordonna, sous peine de la malédiction paternelle, de renoncer à cette extravagance. Il ne dit mot, repartit un matin, revint à Paris, et exposa à ma mère le succès de sa négociation, avec toutes les restrictions qu'il crut honnêtes pour elle et utiles à son projet. Mlle Champion prit son parti ; elle assura bien positivement mon père qu'elle n'entrerait jamais dans une famille qui ne la verrait pas de bon œil ; elle le pria de s'éloigner, et cessa, malgré toutes ses persécutions, de le recevoir. Mais tout cela était beaucoup trop courageux pour être de longue durée. Mon père tomba malade ; ma mère ne put le savoir souffrant et rester en paix ; elle envoya un officieux savoir de ses nouvelles. On lui dit que sa chambre était un vrai chenil, qu'il était sans bouillon, sans soins, maigre, triste ; alors elle prit son parti, monta chez lui, promit d'épouser ; et la mère et la fille devinrent ses gardes-malades. Aussitôt qu'il put sortir, ils furent à Saint-Pierre, et mariés à minuit (1744)[1].

1. On peut consulter le *Dictionnaire critique,* de M. Jal, article *Diderot,* sur la famille de Mme Diderot et sur Mme Diderot elle-même. Il avait relevé l'acte de mariage muni des signatures des deux époux : « Denis Diderot, bourgeois de Paris, fils majeur de Didier Diderot, maître coutelier, et d'Angélique Vigneron, » et « Anne-Toinette Champion, » ainsi que de celles de la mère, Marie de Malville, et des deux ecclésiastiques présents, le vicaire de Saint-Pierre-aux-Bœufs, Jacques Bosson, et un ancien chanoine de Dôle, Jean-Baptiste Guillot. » Il avait même précisé la date, 6 novembre 1743. Mais M. Jal n'était point un ami de Diderot ; sa notice était donc faite dans un parfait esprit de dénigrement, lorsqu'il apprit par hasard, vers 1872, qu'on avait publié en 1830 « un petit écrit de Mme de Vanduel (*sic*) destiné à faire connaître son père mieux que ne l'avaient connu ses biographes. » Il transporta dès lors une partie de sa mauvaise humeur du père à la fille. Cette préoccupation ne lui a pas permis de lire celle-ci avec beaucoup d'attention. Nous avons déjà vu dans la *Notice* placée en tête de cet écrit, qu'il suppose qu'il est l'œuvre de Mme de Vandeul, âgée de soixante-dix ans. Mais il chercha à cette dame une autre querelle : il l'accuse d'avoir dit que, lorsque son père connut sa mère, celle-ci avait seize ans, et il triomphe en montrant qu'elle en avait trente-deux lors du mariage. Si l'on veut bien relire tout ce passage, on y verra que Mme de Vandeul dit seulement que sa mère avait seize ans lorsqu'elle sortit du couvent, qu'elle vécut ensuite avec Marie de Malville, paisible et heureuse pendant dix ou douze ans avant de connaître Diderot, connaissance qui ne se termina par le mariage que trois ou quatre ans plus tard. M. Jal était assez ordinairement

Mon père était d'un caractère trop jaloux pour laisser continuer à ma mère un commerce qui l'obligeait à recevoir des étrangers et à traiter avec eux; il la conjura d'abandonner cet état; elle eut bien de la peine à y consentir; la misère ne l'effrayait pas pour elle-même; mais sa mère était âgée, elle était menacée de la perdre, et l'idée de n'être pas en état de pourvoir à tous ses besoins était un supplice pour elle; cependant, comme elle se persuada que ce sacrifice ferait le bonheur de son mari, elle le fit. Une femme de peine venait chaque jour balayer son petit logement et apporter les provisions de la journée; ma mère pourvoyait à tout le reste. Souvent, lorsque mon père mangeait en ville, elle dînait ou soupait avec du pain, et se faisait un grand plaisir de penser qu'elle doublerait le lendemain son petit ordinaire pour lui. Le café était un luxe trop considérable pour un ménage de cette espèce; mais elle ne voulait pas qu'il en fût privé, et chaque jour elle lui donnait six sous pour aller prendre sa tasse au café de la Régence et voir jouer aux échecs.

Ce fut alors qu'il traduisit l'*Histoire de la Grèce*[1], en trois volumes; il vendit cet ouvrage cent écus. Cette somme remit un peu d'aisance dans la maison.

On lui proposa la traduction du *Dictionnaire de Médecine*[2]. Il venait d'entreprendre cette besogne quand le hasard lui amena deux hommes : l'un était Toussaint, auteur[3] d'un petit ouvrage intitulé *les Mœurs*, l'autre, un inconnu[4]; mais tous deux sans pain et cherchant de l'occupation. Mon père, n'ayant rien, se priva des deux tiers de l'argent qu'il pouvait espérer de sa traduction, et les engagea à partager avec lui cette petite entreprise.

Il conçut alors le projet de l'*Encyclopédie;* il en conféra avec les libraires qu'il voyait quelquefois. Ils saisirent avec avidité un moyen de s'enrichir; mon père ne voyait que le bonheur suprême d'exercer ses talents, de faire un grand et bel ouvrage, et de connaître tous

exact, quand il n'était pas aveuglé par la passion, mais toutes les fois qu'il a touché à Diderot, et il y a touché souvent, il semble qu'il ne l'a pu faire avec assez de sang-froid pour comprendre ce qui ne concordait pas avec son parti pris.

1. De Temple Stanyan; ouvrage oublié et digne de l'être. — *Paris, Briasson,* 1743, 3 vol. in-12. Il a cependant été reproduit dans la *Collection complète des œuvres philosophiques, littéraires et dramatiques* de M. Diderot. Londres, 1773, 5 vol. in-8°.

2. *Dictionnaire universel de Médecine, de Chirurgie, de Chimie, de Botanique,* par Rob. James. Eidous et Toussaint furent les collaborateurs de Diderot pour cette traduction en 6 vol. in-fol. *Paris,* 1746 et suiv.

3. Sous le nom de *Panage;* son livre avait été condamné.

4. Eidous, traducteur très-fécond, fut aussi collaborateur de l'*Encyclopédie.*

les arts en étant forcé de les décrire. Son premier traité avec les libraires n'exige d'eux que douze cents livres par an. C'était l'objet des désirs et de l'ambition de ma mère; la fortune ne les occupa guère depuis ce temps, ils étaient tranquilles sur leur sort; et le bonheur eût existé chez eux s'il pouvait exister quelque part.

Ma mère venait d'accoucher d'une fille, elle était grosse une seconde fois. Malgré ses précautions, sa vie solitaire, le soin qu'elle avait pris de faire passer son mari pour son frère, sa famille apprit, au fond de sa province, qu'il vivait avec deux femmes. Bientôt la naissance, les mœurs, le caractère de ma mère furent l'objet de la plus noire calomnie; il reçut de son père des lettres dures et menaçantes. Il prévit que les discussions par lettres seraient peu claires, longues et ennuyeuses; il trouva plus simple de mettre sa femme dans un coche et de l'envoyer à ses parents. Elle venait d'accoucher d'un fils, il annonça cet enfant à son père et le départ de ma mère. *Elle est,* disait-il, *partie hier, elle vous arrivera dans trois jours; vous lui direz tout ce qu'il vous plaira, et vous la renverrez quand vous en serez las.* Quelque bizarre que fût cette manière de s'expliquer, on se détermina pourtant à envoyer la sœur de mon père au-devant d'elle. Le premier abord fut plus que froid : la première soirée lui parut moins pénible; mais le lendemain matin, aussitôt qu'elle fut levée, elle passa chez son beau-père, et le traita comme s'il eût été son propre père; son respect et ses caresses charmèrent un vieillard sensible et bon. Descendue dans l'intérieur du logis, elle se mit à travailler, ne se refusa à rien de ce qui pouvait plaire à une famille qu'elle ne craignait pas et dont elle voulait être aimée. Sa conduite fut la seule excuse qu'elle donna du choix de son époux; sa figure les avait prévenus en sa faveur; sa simplicité, sa piété, ses talents pour l'économie domestique lui assurèrent leur tendresse; on lui promit pour l'avenir la portion de revenu dont mon père avait été privé. On la garda trois mois, et on la renvoya comblée de tout ce que l'on put imaginer lui être agréable ou utile.

Ce voyage lui coûta pourtant bien des larmes. Elle en a fait un second : tous deux ont été funestes à son repos. Mon père se lia, pendant son séjour en province, avec Mme de Puisieux, il prit pour elle une passion qui a duré dix ans[1]. Cette femme commença à

1. Mme de Puisieux ne put être connue de Diderot qu'en 1745. Mme de Vandeul nous apprend elle-même que cette liaison ne résista pas longtemps à la découverte que fit son père de la trahison de sa maîtresse, pendant qu'il était prisonnier à Vincennes (1749). Il faut donc réduire de moitié le chiffre de dix ans donné ici.

troubler pour jamais son intérieur. Ma mère perdit son unique compagne; ma grand'mère mourut, elle resta seule, sans société. L'éloignement de son mari redoubla la douleur de cette perte; son caractère devint triste, son humeur moins douce. Elle n'a point cessé de remplir ses devoirs de mère et d'épouse avec un courage et une constance dont peu de femmes auraient été capables. Si la tendresse qu'elle avait pour mon père eût pu s'affaiblir, sa vie eût été plus heureuse; mais rien n'a pu la distraire un moment; et, depuis qu'il n'est plus, elle regrette les maux qu'il lui a causés, comme un autre regretterait le bonheur.

Mme de Puisieux était pauvre; elle demanda de l'argent à mon père; il publia l'*Essai sur le Mérite et la Vertu,* vendit cet ouvrage cinquante louis et les lui porta.

Bientôt elle demanda une nouvelle somme; il publia les *Pensées philosophiques,* les vendit cinquante louis et les lui porta. Il fit ce petit ouvrage dans l'intervalle du vendredi saint au jour de Pâques.

Cet argent dissipé, autre demande et nouvelle besogne; l'*Interprétation de la Nature* vendue au même prix, destinée au même usage.

Les romans de Crébillon étaient à la mode. Mon père causait avec Mme de Puisieux sur la facilité de composer ces ouvrages libres; il prétendait qu'il ne s'agissait que de trouver une idée plaisante, cheville de tout le reste, où le libertinage de l'esprit remplacerait le goût; elle le défia d'en produire un de ce genre; au bout de quinze jours, il lui porta *les Bijoux indiscrets* et cinquante louis.

L'*Encyclopédie* commençait à faire quelque bruit; le clergé s'était élevé contre la hardiesse des principes contenus dans les articles de métaphysique et de philosophie. Mon père commençait à sortir d'une obscurité qu'il n'a jamais cessé de chérir, lorsque la *Thèse* de l'abbé de Prades attira l'attention du gouvernement. L'auteur fit une *Apologie* dont la troisième partie est de mon père; comme l'existence de Dieu y était niée, cela rendit l'affaire de l'abbé assez grave pour l'obliger à sortir de France. Mon père était inquiet des suites de cet événement, lorsque de nouveaux besoins de Mme de Puisieux l'engagèrent à publier les *Lettres sur les Sourds et les Aveugles.* Il suivait toutes les expériences propres à l'éclairer sur ce sujet.

M. de Réaumur avait chez lui un aveugle-né; l'on fit à cet homme l'opération de la cataracte. Le premier appareil devait être levé devant des gens de l'art et quelques littérateurs; mon père y

avait été envoyé; curieux d'examiner les premiers effets de la lumière sur un être à qui elle était inconnue, il espérait une expérience aussi intéressante que neuve. On leva l'appareil; mais les discours de l'aveugle firent parfaitement connaître qu'il avait déjà vu. Les spectateurs étaient mécontents; l'humeur des uns produisit l'indiscrétion des autres : quelqu'un avoua que la première expérience s'était faite devant Mme Dupré de Saint-Maur. Mon père sortit en disant que M. de Réaumur avait mieux aimé avoir pour témoins deux beaux yeux sans conséquence que des gens dignes de le juger.

Ce propos déplut à Mme Dupré de Saint-Maur; elle trouva la phrase injurieuse pour ses yeux et pour ses connaissances anatomiques; elle avait une grande prétention de science. Elle paraissait aimable à M. d'Argenson[1]; elle l'irrita, et quelques jours après, le 24 juillet 1749, un commissaire, nommé Rochebrune, avec trois hommes de sa suite, vint à neuf heures du matin chez mon père, et après une visite très-exacte de son cabinet et de ses papiers, le commissaire tira de sa poche un ordre de l'arrêter et de le conduire à Vincennes. Mon père sans se troubler le pria de lui donner le temps d'en prévenir sa femme; il passa chez ma mère, elle habillait et caressait son fils. Jamais il ne put se résoudre à l'affliger, il lui dit qu'il sortait pour quelques affaires relatives à l'*Encyclopédie*, qu'il ne reviendrait sûrement pas dîner, et la priait vers le soir d'aller le chercher chez Le Breton, libraire; puis il sortit. Un mouvement involontaire la conduisit à sa fenêtre, elle le vit dans un fiacre tendant la main pour prendre une épreuve que voulait lui donner un enfant de l'imprimerie; un homme de l'escorte s'avança, repoussa le bras de mon père, et ordonna à l'enfant de s'éloigner. Elle jeta un cri et s'évanouit. Revenue à elle-même, elle fut chez M. Berrier, alors lieutenant de police. « Eh bien, madame, lui dit ce ministre, nous tenons votre mari, il faudra bien qu'il jase. Vous pourriez lui épargner bien des peines et accélérer sa liberté, si vous vouliez nous indiquer où sont ses ouvrages, quel est celui dont il s'occupe actuellement, où est le *Pigeon blanc*. » (C'était un assez joli conte dont mon père avait fait quelques lectures à ses amis, et qui pouvait alors contenir quelques applications sur le roi, Mme de Pompadour et les ministres.) Ma mère répondit à M. Berrier que jamais elle n'avait ni rien vu, ni rien lu des ouvrages de son mari; que,

1. Alors ministre de la guerre.

livrée entièrement à son ménage, elle ne s'était jamais mêlée des sciences dont il aimait à s'occuper; qu'elle ne connaissait ni pigeon blanc, ni pigeon noir, mais qu'elle était bien convaincue que ses écrits ne pouvaient être que conformes à sa conduite : « il estime, ajouta-t-elle, mille fois plus l'honneur que la vie, et ses ouvrages doivent respirer les vertus qu'il pratique. »

M. Berrier vit bien que cette femme pouvait être importune, mais non pas indiscrète; il la congédia, la consola le mieux qu'il put, et lui promit la permission de voir mon père beaucoup plus tôt qu'elle ne l'obtint, car il resta au donjon sans voir autre personne que M. Berrier qui l'interrogea plusieurs fois, pendant vingt-huit jours. Enfin M. Berrier lui conseilla de s'adresser à M. d'Argenson et se chargea de lui envoyer sa lettre. Mon père le pria de vouloir bien le tirer d'une prison où il était le maître de le faire mourir, mais non pas de l'y faire vivre. Enfin, au bout de vingt-huit jours, l'on fit dire à ma mère d'aller à Vincennes. Les libraires associés l'accompagnèrent. A son arrivée, on le fit sortir du donjon, et on le conduisit au château en lui annonçant que le roi, par un excès de clémence, lui permettait d'y être prisonnier sur sa parole, et lui accordait le parc pour se promener. M. le marquis du Châtelet, gouverneur de ce lieu, le combla de bontés, lui donna sa table, et eut le plus grand soin de rendre ce séjour le moins pénible et le plus commode possible à ma mère. Ils y restèrent trois mois, puis on leur permit de retourner chez eux.

Pendant son séjour au donjon il trouva le moyen de charmer un peu sa douleur. Il avait dans sa poche un cure-dent, il en fit une plume; il détacha de l'ardoise à côté de sa fenêtre, la broya, la délaya dans du vin; son gobelet cassé fit une écritoire, et ayant un volume du *Paradis perdu* de Milton, il en remplit les feuillets blancs et les interlignes de réflexions sur sa position et de notes sur le poëme.

Le geôlier lui apportait chaque jour deux chandelles, mais comme il se couchait et se levait avec le soleil, il en faisait peu d'usage, et au bout d'une quinzaine il voulut remettre sa provision à son gardien. « Gardez, gardez, monsieur, vous en avez trop cet été, mais elle vous sera fort utile en hiver. »

Sorti du donjon, Mme de Puisieux venait le visiter. Il avait conçu un peu de jalousie d'un robin qui la fréquentait. Un jour, la trouvant fort parée, il lui demanda où elle allait. « A Champigny,

voir une fête. — Et l'ami vous y accompagne-t-il? — Non. — D'honneur? — Je vous le jure. » Ils se séparèrent; mais l'inquiétude de mon père n'était jamais modérée, il passa par-dessus les murs du parc, fut à Champigny, y vit sa maîtresse avec son nouvel amant, revint, coucha dans le parc. Le lendemain matin, il fut prévenir M. du Châtelet de son équipée, et cette petite aventure accéléra sa rupture avec Mme de Puisieux.

Quelque temps après, l'*Encyclopédie* fut encore arrêtée. M. de Malesherbes prévint mon père qu'il donnerait le lendemain ordre d'enlever ses papiers et ses cartons. « Ce que vous m'annoncez là me chagrine horriblement; jamais je n'aurai le temps de déménager tous mes manuscrits, et d'ailleurs il n'est pas facile de trouver en vingt-quatre heures des gens qui veuillent s'en charger et chez qui ils soient en sûreté. — Envoyez-les tous chez moi, lui répondit M. de Malesherbes, l'on ne viendra pas les y chercher. » En effet, mon père envoya la moitié de son cabinet chez celui qui en ordonnait la visite.

Tout le temps qu'il a travaillé à cet ouvrage, c'est-à-dire trente ans, il n'a joui, pour ainsi dire, d'aucun repos; il n'était jamais sûr la veille de pouvoir continuer le lendemain; les libraires le désespéraient. Il venait de publier un volume dont il avait revu toutes les épreuves; il a besoin de rechercher quelque chose, il trouve un article rogné, recousu et gâté, il ne sait comment cette faute a pu se commettre, il parcourt tout le volume, et trouve toute sa besogne altérée. C'était une correction de la façon de Le Breton. Effrayé de la hardiesse de ces idées, il avait imaginé, pour en adoucir l'effet, d'ôter et de supprimer tout ce qui paraissait trop fort à la faiblesse de sa tête. Mon père pensa en tomber malade; il cria, s'emporta, il voulait abandonner l'ouvrage; mais le temps, la bêtise, les ridicules excuses de ce libraire, qui craignait la Bastille plus que la foudre, parvinrent à le calmer, mais non à le consoler. Jamais je ne l'ai entendu parler froidement à ce sujet; il était convaincu que le public savait comme lui ce qui manquait à chaque article, et l'impossibilité de réparer ce dommage lui donnait encore de l'humeur vingt ans après. Il exigea pourtant que l'on tirât un exemplaire pour lui avec des colonnes où tout était rétabli; cet exemplaire est en Russie avec sa bibliothèque.

L'abandon de M. d'Alembert au milieu de l'entreprise lui fit un chagrin amer. Qui le croirait! l'argent seul fut cause de sa retraite:

j'ai vu dans des lettres très-intimes de mon père tout le détail de ses allées et venues dans ce temps. M. d'Alembert voulait que son traitement fût plus considérable, les libraires y consentirent; quelques mois après, il voulut davantage, ils rechignèrent, mais ils accordèrent encore; quelques mois après, il demanda de nouvelles augmentations, jamais mon père ne put les y déterminer; et après avoir conjuré, supplié, demandé à son ami, juré, tourmenté les libraires, il demeura seul chargé de la besogne. Cet événement ne diminua ni l'estime de mon père pour la personne de M. d'Alembert, ni la justice qu'il rendait à ses rares talents, mais il s'éloigna de sa société. Toutes les fois qu'ils se retrouvaient, ils se traitaient comme s'ils ne se fussent jamais quittés, mais ils étaient quelquefois deux ans sans se voir.

Il avait un petit ouvrage tout prêt à publier, intitulé *la Promenade du sceptique;* un exempt, nommé d'Hémery, vient lui faire une visite et fouiller partout; il trouve le manuscrit, le met dans sa poche en disant : *Voilà qui est bien, c'est cela que je cherche...* Mon père a fait depuis plusieurs démarches pour le rattraper, mais elles ont été infructueuses. Ce petit ouvrage avait passé de la bibliothèque de M. Berrier dans celle de M. de Lamoignon, ensuite chez M. Beaujon; il est *là,* ou perdu[1].

Il donna aux Français *le Père de famille,* en 1758. Cette pièce, dont il avait une haute opinion, n'eut qu'un succès très-médiocre, et tout au plus huit ou neuf représentations. Préville jouait le Père de famille, mademoiselle Gaussin, Sophie; ces deux acteurs, hors de leur genre, devaient refroidir une pièce plus intéressante par la chaleur et la sensibilité qui y règnent que par les incidents. Cette chute refroidit son goût pour le genre dramatique; excepté *le Fils naturel,* il n'a fait aucun usage des plans dont il espérait s'occuper. Cet ouvrage a mieux réussi à sa reprise en 1769; les acteurs firent son succès comme ils avaient fait sa chute.

Je ne connais point d'événements depuis ce temps qui aient pu troubler la vie de mon père d'une manière pénible ou douloureuse. Il avait eu trois enfants et les avait perdus; le premier était mort en nourrice; son fils aîné fut emporté à cinq ans d'une fièvre violente; le troisième tomba des bras de la femme qui le portait, sur les marches de l'église où on allait le baptiser[2]. Ma mère fit vœu d'ha-

1. L'ouvrage a été retrouvé et publié en 1830.

2. M. Jal n'a pas trouvé cette mort sur les registres de Saint-Étienne où il a

biller de blanc et de consacrer le premier qu'elle mettrait au monde à la sainte Vierge et à saint François; rien ne pourrait lui ôter de la tête que je dois mon existence à ce vœu. J'avais quatre ou cinq ans, lorsque mon grand-père, dont l'âge et la faible santé ne promettaient pas une longue vie, désira de voir avant sa mort sa bru et sa petite-fille : ma mère m'y conduisit. Pendant les trois mois que nous restâmes en Champagne, mon père se lia avec Mme Voland, veuve d'un financier; il prit pour sa fille une passion qui a duré jusqu'à la mort de l'un et de l'autre. Tout son temps était partagé entre son cabinet et cette société. Tous ses goûts étaient simples : sans luxe, sans dettes, sans affaires, sans ambition, il était persuadé que le plus grand bien que l'on puisse faire aux hommes est d'étendre leurs connaissances; les siennes appartenaient à tout le monde. Il a beaucoup travaillé; cependant les trois quarts de sa vie ont été employés à secourir tous ceux qui avaient besoin de sa bourse, de ses talents et de ses démarches : j'ai vu son cabinet pendant vingt-cinq ans n'être autre chose qu'une boutique où les chalands se succédaient. Cette facilité avait souvent bien des inconvénients. Il eut quelques amis du mérite le plus rare, mais les hommes de génie connaissent trop bien le prix du temps pour le dérober à leurs semblables : sa porte ouverte à tous ceux qui frappaient amena chez lui des personnages qui auraient dû le dégoûter de se laisser ainsi dérober son repos et son travail.

Il recevait souvent un M. de Glénat; cet homme venait s'établir deux ou trois heures dans son cabinet; il avait toujours besoin de conseils sur des matières de politique, et il aimait assez la métaphysique. M. de Sartines eut l'honnêteté de prévenir mon père que c'était un espion de police.

Un matin arrive un jeune homme avec un manuscrit; il prie mon père de vouloir bien le lire et de mettre ses observations en marge; c'était une satire amère de sa personne et de ses ouvrages. Le jeune homme revient. « Monsieur, lui dit mon père, je ne vous connais point, je n'ai jamais pu vous désobliger; pourriez-vous m'apprendre le motif qui vous a déterminé à me faire lire une satire pour la première fois de ma vie? Je jette ordinairement ces espèces d'ouvrages dans mon seau. — Je n'ai pas de pain; j'ai espéré que vous me

recueilli l'acte de baptême du second fils de Diderot : Denis-Laurent. Il en conclut que Mme de Vandeul fait là « un petit conte assez intéressant, mais qui a contre lui les documents authentiques. »

donneriez quelques écus pour ne pas l'imprimer. — Vous ne seriez pas le premier auteur dont on payerait volontiers le silence ; mais vous pouvez tirer un meilleur parti de cette rapsodie. Le frère de M. le duc d'Orléans est retiré à Sainte-Geneviève ; il est dévot ; il me hait ; dédiez-lui votre satire, faites-la relier avec ses armes ; portez-lui cet ouvrage un matin, et vous en obtiendrez quelques secours. — Mais je ne connais point ce prince, et l'épître dédicatoire m'embarrasse. — Asseyez-vous là, et je vais vous la faire. » Mon père écrit l'épître ; l'auteur l'emporte, va chez le prince, en reçoit vingt-cinq louis, et revient quelques jours après remercier mon père, qui lui conseilla doucement de prendre un genre de travail moins avilissant.

Il avait ramassé, je ne sais où, un M. Rivière, beau, jeune, éloquent, ayant le masque de la sensibilité, le don des larmes, pauvre, malheureux : le quart de tout cela aurait suffi pour intéresser mon père ; il l'aida dans quelques ouvrages, et plusieurs fois lui donna quelques louis. Le désir de rendre son sort plus doux l'engage à faire à cet homme plusieurs questions sur sa famille et le parti qu'il pourrait en tirer. « J'ai un frère ecclésiastique et fort riche, il pourrait me secourir, mais il me hait ; dans ma jeunesse je lui ai fait quelques espièglerie, et dans l'âge mûr je l'ai empêché d'être évêque. — Mais comment diable empêche-t-on un homme d'être évêque ? — Rien n'est plus simple ; il prêcha un carême devant le roi ; ses sermons étaient éloquents et hardis, la cour en fut satisfaite, on devait le nommer au premier évêché vacant ; je fis cent plaisanteries sur ses talents, et dis à tout venant que les sermons étaient de moi. — Mais cette conduite est fort ridicule ; malgré cela votre frère peut être un homme de bien. Je veux essayer de vous raccommoder ; je le verrai demain ; et si vous ne gâtez pas ma besogne avec de nouvelles frasques, nous en obtiendrons peut-être quelque chose... » Mon père s'habille, va chez l'abbé, se fait annoncer ; on le reçoit avec politesse. A peine a-t-il prononcé les premiers mots du sujet qui l'amène, que l'abbé s'agite, ses yeux s'allument. « Monsieur, dit-il à mon père, un homme sage ne sollicite jamais qu'il ne connaisse le sujet qu'il recommande. Connaissez-vous mon frère ? — Je le crois, et il ne m'a célé aucun des motifs qu'il vous a donnés de vous plaindre de lui. — Il est impossible, monsieur, qu'il ait osé vous dire ce que je vais vous raconter... » Alors il enfile un tissu de bassesses, de noirceurs, de scélératesses plus fortes les unes que les autres. Pendant son récit, mon père, étourdi de ce torrent d'horreurs

et d'infamies, regardait du coin de l'œil l'endroit où il avait déposé sa canne et son chapeau, et méditait une prompte retraite. Heureusement l'abbé parla trop longtemps, mon père reprit sa tranquillité, et attendit avec patience la fin d'une narration aussi violente que longue. Enfin, l'abbé s'arrêta. « Je savais tout cela, monsieur, et vous ne m'avez pas encore tout dit. — Juste ciel! monsieur, et que pouvez-vous savoir de plus? — Vous ne m'avez pas dit qu'un soir, lorsque vous reveniez de matines, vous l'aviez trouvé à votre porte; qu'il avait tiré un poignard qu'il tenait sous son manteau, et qu'il avait voulu vous l'enfoncer dans la poitrine. — Si je ne vous ai pas dit cela, monsieur, c'est que cela n'est pas vrai... » Alors mon père se lève, s'approche de l'abbé, lui prend le bras et lui dit : « Eh bien, quand cette action serait vraie, il faudrait encore donner du pain à votre frère. » Il ne faut qu'un mot pour ébranler l'âme la plus ferme, le premier mouvement donné rend tout le reste facile. Cet homme un peu étonné finit par être persuadé, et promit à mon père de donner six cents livres de rentes à son frère.

Celui-ci revient savoir le succès de la négociation. « Monsieur, lui dit mon père, vous m'avez trompé, vous n'êtes pas un homme vrai; vous avez fait cent actions abominables, mais je n'en ai pas moins réussi; et votre frère vous donnera de quoi vivre. Renoncez, s'il est possible, à un caractère aussi odieux, qui ferait le malheur de votre vie, le tourment de votre famille et la honte de vos amis. » Rivière, fort content, remercie mon père et de ses services et de ses conseils, cause encore un quart d'heure et prend congé de lui; mon père le reconduit. Quand ils sont sur l'escalier, Rivière s'arrête, et dit à mon père : « Monsieur Diderot, savez-vous l'histoire naturelle? — Mais un peu; je distingue un aloès d'une laitue, et un pigeon d'un colibri. — Savez-vous l'histoire du *Formica-leo?* — Non. — C'est un petit insecte très-industrieux; il creuse dans la terre un trou en forme d'entonnoir, il le couvre à la surface avec un sable fin et léger, il y attire les insectes étourdis, il les prend, il les suce, puis il leur dit : « Monsieur Diderot, j'ai l'honneur de vous souhaiter le « bonjour. » Mon père rit comme un fou de cette aventure. Quelque temps après il sort; un orage l'oblige d'entrer dans un café, il y trouve Rivière; cet homme s'approche et lui demande comment il se porte. « Éloignez-vous, lui dit mon père; vous êtes un homme si méchant et si corrompu, que, si vous aviez un père riche, je ne le croirais pas en sûreté dans la même chambre avec vous. — Hélas!

malheureusement, je n'ai point de père riche. — Vous êtes un abominable homme. — Allons donc, philosophe, vous prenez tout au tragique. »

M. le duc de La Vrillière avait eu un attachement assez long avec une femme qu'il avait délaissée et ensuite oubliée. Cette femme vendit les diamants et bijoux dont il lui avait fait présent, pour vivre, puis tous les meubles qui ne lui étaient pas absolument utiles, enfin ses vêtements. Réduite à la plus affreuse misère, elle s'adressa au duc; mais ce fut en vain. Elle pensa qu'un style plus touchant en obtiendrait davantage, elle vint trouver mon père; il consentit à lui faire toutes ses lettres. Dans l'une, il la faisait ainsi s'exprimer :

« Tant que j'ai pu vivre, Monseigneur, avec les dons de votre tendresse, je n'ai point sollicité les secours de votre pitié; mais de toute la passion que vous avez eue pour moi il ne me reste que votre portrait. Demain, si vous ne remédiez à ma misère, je serai obligée de le vendre pour avoir du pain [1]. »

Cette manière d'écrire parut nouvelle au duc. Un chevalier de Saint-Louis vint la voir le lendemain, lui donna cinquante louis, et la pria de lui confier le nom de son secrétaire; elle lui nomma mon père. Pendant quelques années chaque lettre amena un secours plus ou moins considérable; enfin cette femme devint si infirme, si faible, qu'elle fut longtemps sans pouvoir arriver à la maison. Mon père la croyait morte, lorsqu'il reçut une espèce de mémoire effrayant par les détails de ses souffrances et de son affreuse misère. Elle désirait une place aux Incurables. Mon père écrivit au duc; voici un fragment de cette lettre :

« La malheureuse que vous avez si longtemps aimée est sur le point d'expirer dans un grenier. Je ne vous demande point, Monseigneur, de prolonger une existence que vous m'avez rendue si cruelle, je vous demande un lit aux Incurables où je puisse aller mourir. Si vous ne m'accordez pas cette retraite si honteuse pour tous deux, je me ferai porter à l'hôpital, j'y expirerai avec vos lettres à la main, et c'est de ce lieu qu'elles vous seront renvoyées. »

Elle eut un lit aux Incurables où elle mourut.

1. Dans les *Lettres à Mlle Voland,* Diderot dit (24 août et 10 septembre 1768) : « J'ai écrit à M. de Saint-Florentin, au nom d'une femme malheureuse, une lettre vraiment sublime. » Il doit y avoir eu confusion sur le nom du destinataire dans les souvenirs de Mme de Vandeul.

C'est ainsi que mon père employait son temps. Il faisait des épîtres dédicatoires pour les musiciens, j'en ai deux ou trois; il faisait un plan de comédie pour celui qui ne savait qu'écrire; il écrivait pour celui qui n'avait que le talent des plans; il faisait des préfaces, des discours, selon le besoin de l'auteur qui s'adressait à lui. Un homme vint un jour le prier de lui écrire un *Avis au public* pour de la pommade qui faisait croître les cheveux; il rit beaucoup, mais il écrivit sa notice. Cependant il ne travailla pas toujours pour le seul plaisir d'obliger. Il avait abandonné son petit revenu à ma mère, et il ne lui demandait que rarement de l'argent et de très-légères sommes. Il était très-dissipateur; il aimait à jouer, jouait mal et perdait toujours; il aimait à prendre des voitures, les oubliait aux portes, et il fallait payer une journée de fiacre. Les femmes auxquelles il fut attaché lui ont causé des dépenses dont il ne voulait point instruire ma mère. Il ne se refusait pas un livre. Il avait des fantaisies d'estampes, de pierres gravées, de miniatures; il donnait ces chiffons le lendemain du jour où il les avait achetés, mais il lui fallait un peu d'argent pour les payer. Il travaillait donc pour des corps[1], pour des magistrats, pour ceux qui pouvaient lui donner le prix de sa besogne sans être gênés. Il a fait des discours d'avocats généraux, des discours au roi, des remontrances de parlement et diverses autres choses qui, disait-il, étaient payées trois fois plus qu'elles ne valaient. C'était avec les petites sommes qu'il recevait ainsi qu'il satisfaisait à son goût pour donner et aux petites commodités de sa vie.

Ce fut, je crois, en 1763[2] qu'il eut le projet de vendre sa bibliothèque; il voulait avoir de quoi me marier ou placer sur ma tête, afin d'être tranquille sur mon sort. Le Pot d'Auteuil, notaire, avait envie de l'acheter. Ce fut M. de Grimm qui lui fit connaître le prince de Galitzin, alors ambassadeur de Russie, et qui arrangea cette affaire. L'Impératrice acheta la bibliothèque 15,000 francs, la lui laissa et lui fit une pension de 1,000 francs pour en être le bibliothécaire. Cette pension, oubliée à dessein, ne fut point payée pendant deux ans. Le prince de Galitzin demanda à mon père s'il la recevait exactement; il lui répondit qu'il n'y pensait pas, qu'il était

1. C'est pour la corporation des libraires qu'il fit la *Lettre sur le commerce de la librairie*, publiée pour la première fois par M. Guiffrey (Hachette, 1861, in-8°) et que nous avons pu corriger sur l'un des originaux conservé à Saint-Pétersbourg.

2. Meister dit vers 1765, en rectifiant ce passage qu'il a inséré dans ses notes.

trop heureux que Sa Majesté Impériale eût bien voulu acheter sa boutique et lui laisser ses outils. Le prince l'assura que ce n'était pas sûrement l'intention de la princesse, et qu'il se chargeait d'empêcher un oubli plus long. En effet, mon père reçut quelque temps après 50,000 francs, afin que cela fût payé pour cinquante ans.

Il forma dans ce temps le projet d'aller en Russie remercier en personne Sa Majesté Impériale. En attendant il fut le négociateur des conditions du voyage de Falconet; il admirait le talent de cet homme : mon père ne pouvait se persuader que l'on pût avoir du génie et une âme dure et froide. Tant que Falconet put se persuader que mon père n'abandonnerait jamais ses pénates et que la reconnaissance ne l'amènerait pas en Russie, il ne cessa de le persécuter pour y venir, de lui vanter son amitié, sa reconnaissance et le plaisir qu'il aurait de l'embrasser; mais quand mon père eut pris le parti d'y aller, et que M. de Nariskin eut consenti à l'y conduire, son arrivée le refroidit, et la suite de ce refroidissement fut une brouillerie. Mon père partit le 10 de mai 1773, et fut seul à La Haye. Il se lia dans la voiture publique avec un homme qui causait à son gré, et qu'il pria de faire la dépense pour tous deux pendant la route. Il resta chez le prince de Galitzin jusqu'au moment où M. de Nariskin l'amena en Russie. Le prince eut la bonté de lui proposer un logement chez lui; mon père ne voulut jamais blesser à ce point l'amitié, il voulut descendre chez Falconet; il y arriva avec des douleurs d'entrailles causées par les eaux du climat où il n'était pas encore fait. Falconet le reçut assez froidement et lui dit qu'il avait un très-grand chagrin de ne pouvoir le loger, mais que son fils arrivé depuis peu de jours occupait le lit qui lui était destiné. Mon père, ne pouvant se résoudre à chercher une auberge dans un pays dont il ne connaissait ni les mœurs ni les coutumes, demanda une plume et de l'encre, écrivit un billet au prince de Nariskin, et le supplia de lui donner retraite, s'il le pouvait sans être trop incommodé. Le prince l'envoya chercher en voiture et le garda chez lui jusqu'au moment de son départ. Tout ce qu'il m'a dit des bontés de cette famille pour lui, des soins, des procédés obligeants, des marques d'amitié et d'estime qu'il en a reçues ont rendu tous ceux qui portent ce nom l'objet de ma vénération et de ma plus tendre reconnaissance. La lettre que mon père écrivit à ma mère sur la réception de Falconet est déchirante. Ils se virent pourtant assez souvent pendant le séjour de mon père à Pétersbourg, mais l'âme du philosophe était

blessée pour jamais. Le monument de Falconet, son désir d'être un homme distingué en littérature, firent naître entre mon père et lui quelques discussions légères, mais qui suffirent pour séparer deux hommes qui n'avaient nulle envie de se servir.

Ce chagrin fut amplement compensé par la joie extrême qu'il eut de trouver M. de Grimm en Russie. Il y séjourna quelques mois. N'ayant rien écrit sur son voyage, je n'ai pu qu'en attraper quelques détails soit par ses lettres, soit par ses conversations: les unes et les autres respiraient l'admiration et l'enthousiasme de l'Impératrice. Il eut l'honneur de voir et d'entendre presque tous les jours cette princesse; mais il était si peu fait pour vivre à une cour, qu'il a dû y faire un grand nombre de gaucheries[1]. D'ailleurs le froid et les eaux de la Néva dérangèrent prodigieusement sa santé : je suis convaincue que ce voyage a abrégé sa vie. Il n'avait jamais pensé qu'il fallût s'habiller d'une autre manière dans un palais que dans un grenier, il allait donc présenter ses respects à la princesse, vêtu de noir[2]. Elle lui fit présent d'un vêtement de couleur superbement fourré et d'un manchon; elle lui demanda ce qui pouvait le rendre heureux. Il la supplia de lui donner une bagatelle, qu'elle eût portée, et un homme qui pût le reconduire, car il était bien convaincu de son ineptie quand il était question de route et de soins. Sa Majesté Impériale lui donna une pierre gravée en bague, c'était son portrait; il estimait plus ce bijou que tous les trésors du monde. Elle paya les frais de son voyage en venant; elle lui donna une voiture pour le

1. On dit que, suivant une habitude qu'il avait, il mettait souvent, en parlant, ses mains sur les genoux de l'Impératrice. Cela n'autorise pas cependant ce méchant mot de Geoffroi : « L'Impératrice de Russie le fit venir à sa cour; après l'avoir vu et entendu, elle n'eut rien de plus pressé que de se débarrasser d'un hôte de cette espèce. » (Feuilleton sur *le Père de famille, Journal de l'Empire,* 3 mars 1815.)

2. C'est ce vêtement noir qui a donné lieu à la scène suivante racontée dans les *Mémoires secrets* (5 janvier 1772) : « On sait que M. Diderot est honoré des bontés particulières de l'Impératrice de Russie et qu'il est comme son agent littéraire dans la capitale. Il s'est mêlé en cette qualité du marché fait, pour cette souveraine, du cabinet de tableaux de M. le baron de Thiers, qu'elle a acheté en entier. Cela a donné lieu à quelques conférences entre M. Diderot et les héritiers du défunt dont est M. le maréchal de Broglio par sa femme. Ce maréchal très-honnête a pour frère M. le comte de Broglio, parfois très-mauvais plaisant. Un jour qu'il se trouvait à une conférence du philosophe en question avec M. le maréchal, il voulait le tourner en ridicule sur l'habit noir qu'il portait. Il lui demanda s'il était en deuil des Russes? *Si j'avais à porter le deuil d'une nation, monsieur le Comte,* lui répondit M. Diderot, *je n'irais pas la chercher si loin.* »

M. J. Janin a fait son profit de l'anecdote dans *la Fin d'un Monde et du Neveu de Rameau.*

ramener, et un homme très-aimable pour l'accompagner, appelé *Bala*. C'était une rude tâche que de conduire un être qui ne voulait s'arrêter ni pour dormir, ni pour manger. Il avait pris sa voiture pour une maison où il devait habiter depuis Pétersbourg jusqu'à La Haye. Il arriva chez le prince de Galitzin, resta quelques mois avec lui, et revint à Paris, les premiers jours d'octobre 1774. Je fus au-devant de lui avec ma mère; je le trouvai maigre et changé, mais toujours gai, sensible et bon. « Ma femme, dit-il à maman, compte mes nippes, tu n'auras point de motifs de me gronder, je n'ai pas perdu un mouchoir... » Au fond de la Russie il n'avait oublié personne. M. d'Angiviller lui avait demandé avant son départ des échantillons de marbres de Sibérie; il lui en rapporta une petite collection arrangée dans de petites cases avec un soin incroyable. M. Darcet avait désiré des échantillons de mines, il en avait une caisse. Il revint le même; mais il avait perdu les jambes. Un si long temps en voiture, et peut-être le germe de la maladie qui nous en a séparés, lui avait donné une oppression de poitrine sitôt qu'il marchait longtemps.

Depuis son retour il s'est occupé de divers petits ouvrages qu'il n'a point imprimés. Il s'était amusé à La Haye à réfuter l'ouvrage d'Helvétius[1]. Il fit deux petits romans, *Jacques le Fataliste, la Religieuse,* et quelques petits contes; mais ce qui ruina, détruisit le reste de ses forces, fut l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron,* et une besogne dont il fut chargé par un de ses amis. Il avait tellement résolu de trouver Sénèque pur, juste, grand, digne de ses préceptes, qu'il n'est point de livres où ce philosophe soit nommé qu'il n'ait lus. Il aurait désiré que l'ouvrage de son ami fût un modèle d'éloquence; il travaillait quelquefois quatorze heures de suite et ne négligeait aucune des lectures qui pouvaient l'instruire des sujets qu'il avait à traiter. Il commença alors à se plaindre tout à fait de sa santé ; il trouvait sa tête usée; il disait qu'il n'avait plus d'idées; il était toujours las; c'était pour lui un travail de s'habiller; ses dents ne le faisaient point souffrir, mais il les ôtait doucement comme on détache une épingle; il mangeait moins, il sortait moins : pendant trois ou quatre ans il a senti une destruction dont les étrangers ne pouvaient s'apercevoir, ayant toujours le même feu dans la conversation et la même douceur.

1. *De l'Homme.* Cette réfutation suivie, chapitre par chapitre, inédite jusqu'ici, fera partie de notre édition.

Le 19 février 1784, il fut attaqué d'un violent crachement de sang. « Voilà qui est fini, me dit-il, il faut nous séparer; je suis fort, ce ne sera peut-être pas dans deux jours, mais deux semaines, mais deux mois, un an..... » J'étais si accoutumée à le croire, que je n'ai pas douté un instant de cette vérité; et pendant tout le temps de sa maladie, je n'arrivais chez lui qu'en tremblant, et je n'en sortais qu'avec l'idée que je ne le reverrais plus. La nature du crachement de sang et son pouls annonçaient une fluxion de poitrine; il fut saigné trois fois en vingt-quatre heures, les accidents disparurent, il parut entrer en convalescence. Le huitième jour de sa maladie il causait, sa tête se troubla; il fit une phrase à contre-sens, il s'en aperçut, la recommença et se trompa encore; alors il se leva. « Une apoplexie, » me dit-il en se regardant dans une glace, et en me faisant voir sa bouche qui tournait un peu et une main froide et sans mouvement. Il passe dans sa chambre, se met sur son lit, embrasse ma mère, lui dit adieu; m'embrasse, me dit adieu; explique l'endroit où l'on trouverait quelques livres qui ne lui appartenaient pas, et cesse de parler. Lui seul avait sa tête, tout le monde l'avait perdue. Il était onze heures du soir, les médecins, les chirurgiens arrivent; ils ne pouvaient le déterminer à remuer de l'endroit où il s'était placé; ils nous donnaient la mort en nous répétant qu'ils avaient vu plusieurs fois des malades expirer dans cette position. Il faisait signe qu'il voulait être tranquille; il nous entendait parfaitement. On parvint enfin à lui appliquer les vésicatoires au dos et aux deux jambes, et à le déterminer à boire du petit-lait. Les cantharides furent appliquées à minuit; à une heure du matin il se leva, vint s'asseoir dans son fauteuil. Il prit huit grains d'émétique dans la nuit; comme on lui en donnait sans cesse et que ce remède le tourmentait, il disait doucement: *Vous me faites vivre avec de bien mauvaises choses.* Il passa ainsi trois jours et trois nuits, ayant un délire très-froid et très-raisonné; il dissertait sur les épitaphes grecques et latines et me les traduisait; il dissertait sur la tragédie, il se rappelait les beaux vers d'Horace et de Virgile et les récitait; il causait toute la nuit, demandait l'heure qu'il était, trouvait qu'il était temps de se coucher, se mettait tout habillé sur son lit et se relevait cinq minutes après. Le quatrième jour cet état disparut avec le souvenir de ce qui s'était passé. Deux vésicatoires se fermèrent, il en resta un à la jambe droite, ouvert et suppurant pendant deux mois. Sa santé paraissait rétablie; il causait avec ses amis aussi gaiement qu'à

l'ordinaire; il avait beaucoup d'appétit, et mangeait peut-être un peu trop; il dormait, et désirait vivement la fin de ce vésicatoire pour sortir et se promener. Ce temps arriva; il sortit, se promena tous les jours pendant quelques mois; il n'éprouvait aucune douleur aiguë, mais il était faible et languissant. Enfin il s'aperçut, comme il l'avait prédit, que ses jambes étaient très-enflées. Il consulta M. Maloët; ce médecin lui donna beaucoup de marques d'intérêt et de soins, mais il était convaincu de l'impossibilité de le guérir; il fit établir un cautère au bras, et ordonna des jus d'herbes. L'enflure gagna les cuisses. Mon père se rappela M. Bacher, si connu par son habileté et ses profondes connaissances sur l'hydropisie. M. Bacher arriva, mais trop tard; son remède aurait pu le préserver de cette maladie, mais il ne put en détruire le germe. L'on appliqua les vésicatoires aux cuisses; elles rendirent un seau d'eau, et il fut soulagé; les pilules de Bacher emportèrent l'enflure presque tout à fait, mais il fallut en faire sa nourriture; sitôt que l'on cessait le remède, l'enflure faisait des progrès. Ce médecin a prolongé sa vie, diminué ses souffrances, et a rendu ses derniers mois plus supportables par la tendre amitié qu'il lui témoignait et l'agrément de sa conversation.

Le curé de Saint-Sulpice apprit sa maladie et vint le voir. Mon père le reçut à merveille, le loua de ses institutions sur la manière d'assister les malheureux, et lui parla sans cesse des bonnes actions qu'il avait faites et de celles qui lui restaient encore à faire; il lui recommanda les indigents de son quartier et le curé les soulagea. Il venait visiter mon père deux ou trois fois la semaine, mais ils n'eurent ensemble aucune conversation particulière; ainsi les matières théologiques ne purent se traiter autrement que les autres, comme il convient aux gens du monde. Mon père ne cherchait pas cette espèce de sujet, mais il ne s'y refusait pas. Un jour qu'ils étaient d'accord sur plusieurs points de morale relatifs à l'humanité et aux bonnes œuvres, le curé se hasarda à faire entendre que s'il imprimait ces maximes et une petite rétractation de ses ouvrages, cela ferait un fort bel effet dans le monde. *Je le crois, monsieur le curé, mais convenez que je ferais un impudent mensonge.* Ma mère aurait donné sa vie pour que mon père crût; mais elle aimait mieux mourir que de l'engager à faire une seule action qu'elle pût regarder comme un sacrilége. Persuadée que mon père ne changerait jamais d'opinion, elle voulut lui épargner les persécutions, et

jamais elle ne l'a laissé un seul instant tête à tête avec le curé; nous le gardions l'une et l'autre.

Cependant mon père désirait habiter la campagne; il fut s'établir à Sèvres chez M. Belle, son ami depuis quarante ans. Il est peu d'hommes qui consentent à être témoins d'un spectacle aussi douloureux et aussi pénible que celui de la fin prochaine d'un être qu'ils estiment et qu'ils aiment; celui-ci n'aurait pu faire pour son père ce qu'il a fait pour le mien qu'il a gardé, soigné et veillé.

Mon père habitait depuis trente ans un quatrième étage; sa bibliothèque était au cinquième [1]. Son médecin avait déclaré, non pas une fois, mais cent, qu'il périrait s'il continuait de monter. L'on déménagerait Versailles plus aisément que l'on n'eût fait consentir mon père à changer d'habitation. M. de Grimm sollicita un logement de l'Impératrice, elle l'accorda; on lui donna un superbe appartement rue de Richelieu. Il désira quitter la campagne et venir l'habiter; il en a joui douze jours; il en était enchanté; ayant toujours logé dans un taudis, il se trouvait dans un palais. Mais le corps s'affaiblissait chaque jour; la tête ne s'altérait pas; il était bien persuadé de sa fin prochaine, mais il n'en parlait plus; il ne voulait pas affliger des gens qu'il voyait plongés dans la douleur; il s'occupait de ce qui pouvait les distraire ou les tromper; il voulait arranger tous les jours quelques objets nouveaux, il fit placer ses estampes. La veille de sa mort on lui apporta un lit plus commode; les ouvriers se tourmentaient pour le placer. *Mes amis*, leur dit-il, *vous prenez là bien de la peine pour un meuble qui ne servira pas quatre jours.* Il reçut le soir ses amis; la conversation s'engagea sur la philosophie et les différentes routes pour arriver à cette science; *le premier pas*, dit-il, *vers la philosophie, c'est l'incrédulité.* Ce mot est le dernier qu'il ait proféré devant moi; il était tard, je le quittai, j'espérais le revoir encore.

Il se leva le samedi 30 juillet 1784; il causa toute la matinée avec son gendre et son médecin; il se fit raccommoder son vésicatoire dont il souffrait; il se mit à table, mangea une soupe, du mouton bouilli et de la chicorée; il prit un abricot; ma mère voulut

1. La tradition veut que la maison habitée par Diderot soit celle qui fait le coin de la rue Taranne et de la rue Saint-Benoît, n° 36 de cette rue. Il y a évidemment là une erreur. Plusieurs des lettres de Diderot, de cette époque, sont signées : rue Taranne, vis-à-vis la rue Saint-Benoît; *vis-à-vis* n'a jamais voulu dire *au coin*. La maison est démolie.

l'empêcher de manger ce fruit : « Mais quel diable de mal veux-tu que cela me fasse? » Il le mangea, appuya son coude sur la table pour manger quelques cerises en compote, toussa légèrement. Ma mère lui fit une question; comme il gardait le silence, elle leva la tête, le regarda, il n'était plus. Son enterrement n'a éprouvé que de légères difficultés. Le curé de Saint-Roch lui envoya un prêtre pour le veiller; il mit plutôt de la pompe que de la simplicité dans cette affreuse cérémonie. Il a été inhumé dans la chapelle de la Vierge à Saint-Roch[1].

Mon père croyait qu'il était sage d'ouvrir ceux qui n'étaient plus; il croyait cette opération utile aux vivants, il me l'avait plus d'une fois demandé; il l'a donc été. La tête était aussi parfaite, aussi bien conservée que celle d'un homme de vingt ans. Un des poumons était plein d'eau; son cœur les deux tiers plus gros que celui des autres personnes. Il avait la vésicule du fiel entièrement sèche, il n'y avait plus de matière bilieuse; mais elle contenait vingt-une pierres dont la moindre était grosse comme une noisette. Ces détails existent par écrit, mais je n'ai pu me déterminer à lire cet horrible procès-verbal.

Ma mère a habité son nouveau logement jusqu'à l'instant où elle a pu en trouver un autre ; et c'est encore un bienfait de l'Impératrice qui lui paye une pension pour cet objet.

Mon grand-père a eu quatre enfants. Une fille qui s'est faite religieuse malgré sa famille. Son ordre permettait une fois l'année à ses parents de la voir. Mon père y fut; elle lui parla avec tant de chaleur, d'enthousiasme et d'éloquence qu'il revint persuadé que sa tête était altérée; en effet elle est morte folle.

Une seconde fille, pleine de bonté, de tendresse pour son père qu'elle n'a jamais quitté, pour ses deux frères qu'elle chérissait également, mais d'une religion si austère qu'elle n'a point connu de plus violent chagrin que la passion de son frère pour les lettres, et qu'elle donnerait sa vie de bon cœur pour anéantir ses ouvrages.

Mon oncle a fait ainsi que mon père ses études aux Jésuites. Violent, vif, plein de connaissances théologiques, il mit à la rigueur cette maxime de l'Apôtre : *Hors l'Église point de salut.* Il s'est brouillé avec mon père parce qu'il n'était pas chrétien, avec ma mère parce qu'elle était sa femme; il n'a jamais voulu me voir parce que j'étais sa fille ; il n'a jamais voulu embrasser mes enfants parce qu'ils étaient

1. Voir la note II, à la suite de ces *Mémoires.*

ses petits-fils; et mon époux, qu'il recevait avec bonté, a trouvé sa porte fermée depuis que je suis devenue sa femme. Il a été attaché à M. de Montmorin, évêque de Langres, pendant toute sa vie; il est chanoine de la ville, et jouit d'un prieuré assez considérable pour lequel il a eu un procès que mon père a arrangé avec des peines incroyables. Plus il est injuste et plus je crains de le calomnier. Il a toutes les vertus qui tiennent du père dont il est né. Son revenu appartient aux pauvres; chaque hiver un magasin de bois, de blé, de chandelle, de beurre, est ouvert à ses concitoyens; il habille les pauvres, élève les enfants de ces malheureux; un logement simple, le vêtement de son état le plus râpé, quelques dîners à son chapitre, voilà toute sa dépense; le reste est le patrimoine des indigents; mais il ne se permet pas de donner un écu à un parent ou à un pénitent. Une femme qu'il confessait lui demandait quelques secours : *Choisissez,* lui dit-il, *ou le temporel ou le spirituel, je confesse ou je donne.* Mon père fit un voyage il y a quinze ans dans sa ville. Un abbé Gauchat, objet des plaisanteries de Voltaire, tenta de rapprocher les deux frères; mon père fit toutes les avances quoiqu'il fût son aîné. Le chanoine lui demanda une promesse de ne plus écrire contre la religion, mon père s'y engagea par une lettre qu'il lui écrivit; il exigea qu'elle fût imprimée et que mon père y ajoutât une rétractation de tout ce qu'il avait fait précédemment; mon père refusa, et la négociation fut au diable. Après la mort de mon père il fit demander ses papiers pour les jeter au feu; ils étaient en Russie avec sa bibliothèque. Cette réponse le calma un peu, mais il est toujours dans la crainte qu'ils ne renaissent, et sa vieillesse est troublée par cette idée. La seule marque d'amitié qu'il m'ait donnée est d'avoir dit la messe pendant un an pour l'âme de la fille que j'ai perdue, et la même attention pour mon père[1].

En 1780, par une délibération de la ville, le maire et quatre échevins écrivirent à mon père pour lui demander son portrait qu'ils voulaient payer, exigeant seulement qu'il donnât à l'artiste le temps nécessaire. Mon père répondit comme il le devait à ses compatriotes; il leur envoya son buste en bronze exécuté par M. Houdon. Il est placé dans la salle de l'hôtel de ville, sur une petite armoire contenant l'*Encyclopédie* et ses ouvrages. Le jour où il fut posé, ils don-

1. Il sera souvent question de l'abbé et de sa sœur dans les *Lettres* à mademoiselle Voland.

nèrent un dîner de corps, placèrent le buste au haut de la table et burent à sa santé. Ces détails donnés par le maire à mon père lui ont fait passer des moments fort doux. La ville envoya je ne sais quelle bagatelle à M. Houdon, qui de son côté répondit en envoyant à ces messieurs des plâtres du buste dont ils avaient honoré le bronze. Mon oncle fut invité à ce repas, fait pour donner une marque de considération à son frère, il refusa : mais quelque temps après, sous prétexte de voir quelque chose à l'hôtel de ville, il fut le voir.

L'*Encyclopédie* fut donnée à la ville par M. de Versailles, homme de qualité; voulant quitter cette province, il fit don de l'ouvrage d'un homme qu'il aimait et estimait.

Mon père n'a jamais été possédé du démon des académies; cependant il s'est présenté il y a quarante ans à l'Académie française; il fut agréé par tous ses membres et refusé par le roi, dont le mot fut : *Il a trop d'ennemis.* Il n'y a jamais pensé depuis[1].

Quelque temps avant sa mort il perdit Mlle Voland, objet de sa tendresse depuis vingt ans. Il lui donna des larmes, mais il se consola par la certitude de ne pas lui survivre longtemps.

Je n'ai jamais vu les opinions de mon père ni varier, ni s'altérer ; il ne s'en occupait même pas. Il disait qu'il fallait laisser une canne pour s'appuyer à ceux qui n'avaient point de jambes. Il fut cependant dévot pendant quatre ou cinq mois; dans le temps qu'il faisait ses études et qu'il voulait entrer aux Jésuites, il jeûnait, portait un cilice et couchait sur la paille. Cette fantaisie vint un matin et disparut avec la même vitesse.

Je n'étais pas née lorsqu'il fit connaissance avec Jean-Jacques. Ils étaient liés lorsque mon père fut enfermé à Vincennes; il donna à dîner à ma mère, et lui fit entendre que mon père ferait sagement d'abandonner l'*Encyclopédie* à ceux qui voudraient s'en charger, et que cet ouvrage troublerait toujours son repos. Ma mère comprit que Rousseau désirait cette entreprise, et elle le prit en aversion. Le sujet réel de leur brouillerie est impossible à raconter : c'est un tripotage de société où le diable n'entendrait rien. Tout ce que j'ai entrevu de clair dans cette histoire, c'est que mon père a donné à Rousseau l'idée de son Discours sur les Arts, qu'il a revu et peut-être corrigé; qu'il lui a prêté de l'argent plusieurs fois; que tout le

1. C'est en 1760 que Voltaire mit en avant l'idée de « mettre Diderot de l'Académie ». D'Alembert s'y prêta, mais sans y dépenser une bien grande énergie. C'était d'ailleurs à ce moment la chose impossible.

temps qu'il a demeuré à Montmorency, mon père avait la constance d'y aller une ou deux fois la semaine, à pied, pour dîner avec lui. Rousseau avait une maîtresse appelée Mlle Levasseur, depuis sa femme; cette maîtresse laissait mourir sa mère de faim; mon père lui faisait une pension de cinquante écus; cet article était porté sur ses tablettes de dépenses. Rousseau lui fit la lecture de l'*Héloïse;* cette lecture dura trois jours et presque trois nuits. Cette besogne finie, mon père voulut consulter Rousseau sur un ouvrage dont il s'occupait : *Allons nous coucher,* lui dit Jean-Jacques, *il est tard, j'ai envie de dormir.* Il y eut une tracasserie de société, mon père s'y trouva fourré; il conseilla tout le monde pour le mieux, mais les gens qui tripotent ne font jamais usage des conseils que contre ceux qui les donnent. Le résultat de ce tracas fut une note de Rousseau dans la préface de sa *Lettre sur les Spectacles,* tirée de l'*Ecclésiaste;* mon père s'appliqua la note, et ces deux amis furent brouillés pour jamais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que mon père a rendu à Jean-Jacques des services de tout genre; qu'il n'en a reçu que des marques d'ingratitude, et qu'ils se sont brouillés pour des vétilles. Au demeurant, si quelqu'un peut deviner quelque chose de ce grimoire, c'est M. de Grimm; s'il n'en sait rien, personne n'expliquera jamais cette affaire.

Les mœurs de mon père ont toujours été bonnes, il n'a de sa vie aimé les femmes de spectacles ni les filles publiques. Il fut quelque temps amoureux de la Lionnais, danseuse de l'Opéra; un de ses amis demeurait vis-à-vis de cette fille; il la regardait par la fenêtre dans un moment où elle s'habillait; elle mit ses bas, prit de la craie, et effaça avec les taches de ses bas. Mon père disait en me racontant cela : *Chaque tache enlevée diminuait ma passion, et à la fin de sa toilette mon cœur fut aussi net que sa chaussure.*

Il fut chargé de demander une bourse à l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, pour le neveu d'un M. Damilaville[1] avec qui il avait été lié.

L'archevêque le reçut fort bien, lui accorda la bourse, mais il le garda longtemps. Mon père voulait aller dîner avec sa maîtresse, il ne savait comment prendre congé; à la fin il se lève, et dit à l'archevêque : *Monseigneur, je resterais ici jusqu'à demain; mais j'entends*

1. On a pu faire connaissance avec Damilaville dans la *Correspondance* de Voltaire, on le retrouvera dans la *Correspondance* de Diderot. Il a collaboré à l'*Encyclopédie.*

à votre porte les membres de votre Dieu qui murmurent contre moi.

C'étaient les pauvres de l'archevêque. Il fut obligé de lui écrire pour le remercier, et il lui disait : *Non, Monseigneur, ce n'est pas pour Dieu que vous faites le bien; fussiez-vous muphti à Constantinople, votre vêtement n'en serait pas moins percé par le coude...* Et cet archevêque si dévot ne se fâchait point.

NOTES

NOTE 1.

Quoi que nous ayons dit de M. Jal et de sa façon de comprendre ce qu'il lisait, nous devons lui rendre cette justice qu'il a réuni sur Diderot un certain nombre de pièces et d'actes authentiques qui ne doivent pas être négligés. Nous les résumerons donc ici sans les commentaires dont il les a accompagnés.

L'acte de baptême de Diderot donne comme date de sa naissance le 6 octobre 1713. Il est signé de Denis Diderot, grand-père de l'enfant, de Claire Vigneron, sœur de sa mère, de Didier Diderot, le père, et de Rigollot, vicaire.

Diderot demeurait rue des Deux-Ponts, dans l'île Saint-Louis, lorsqu'il fit connaissance (vers 1741) d'Anne-Toinette Champion, son aînée de deux ans, qui habitait avec sa mère rue Poupée, près la rue de la Harpe, et dont le père, Ambroise Champion, était mort à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de quarante ans, le 25 mars 1713. Cet homme, né près de La Ferté-Bernard, s'y était marié en 1710 et avait laissé sa femme veuve avec un enfant d'environ trois ans, ainsi que le dit bien Mme de Vandeul. Pour procéder à son mariage, malgré l'opposition de sa famille, Diderot, qui avait alors trente ans, fit publier un ban à l'église Saint-Louis sa paroisse, ou à l'église Saint-Séverin paroisse de sa femme, et acheta la dispense des deux autres, en même temps qu'il obtint du curé de Saint-Séverin l'autorisation de se marier de nuit à Saint-Pierre-aux-Bœufs le 6 novembre 1743. Nous avons donné plus haut les noms qui figurent à l'acte de mariage.

Diderot alla alors s'installer rue Saint-Victor. C'est là que sa femme mit au jour, le 13 août 1744, son premier enfant, une fille, qui fut baptisée le lendemain à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sous le nom d'*Angélique,* tenue par Auguste Blanchard, officier de l'église, et par Marie-Catherine Leger, veuve de François Lefebvre, en son vivant aussi officier de l'église. Le père signa avec le parrain et le vicaire officiant : Diderot, Blanchard, Visdelou, prêtre.

En 1750, Diderot habite place de la Vieille-Estrapade. C'est là que

meurt, le mercredi 30 juin, *Didier-François-Denis*, âgé de quatre ans, enterré le 1er juillet 1750 à Saint-Étienne. A la même église est baptisé, le 30 septembre de la même année, un garçon né la veille, qui a pour parrain Laurent Durand, libraire, et pour marraine Cécile Carbonnier, épouse de Jacques-Noël Pissot, aussi libraire. L'enfant s'appela *Denis-Laurent*. C'est sans doute celui qui tomba sur les marches de l'église quand on le présenta au baptême. Il n'en mourut pas sur le coup, puisque son acte de décès ne se trouve pas sur les registres de Saint-Étienne.

Le quatrième enfant de Diderot fut sa fille *Marie-Angélique*, depuis Mme de Vandeul, née le dimanche 2 septembre 1753, baptisée le 3, ayant pour parrain Michel Gillevers, gagne-denier, et pour marraine Jeanne Basinet, tous deux ne sachant pas signer. Mme de Vandeul mourut le 8 mars 1824, à l'âge de soixante et onze ans. Elle habitait le Ier arrondissement de Paris.

Voici maintenant l'acte de décès de Diderot, relevé par M. Jal et aussi par M. Paul Boiteau, qui l'a placé en note à la fin de son édition des *Mémoires* de Mme d'Épinay :

« L'an 1784, le 1er août, a été inhumé dans cette église M. Denis Diderot, des académies de Berlin, Stockholm et Saint-Pétersbourg, bibliothécaire de Sa Majesté Impériale Catherine seconde, impératrice de Russie, âgé de 71 ans, décédé hier, époux de dame Anne-Antoinette Champion, rue de Richelieu, de cette paroisse, présents : M. Abel-François-Nicolas Caroilhon de Vandeul, écuyer, trésorier de France, son gendre, rue de Bourbon, paroisse Saint-Sulpice; M. Claude Caroilhon Destillières, écuyer, fermier général de Monsieur, frère du Roi, rue de Ménard, de cette paroisse; M. Denis Caroilhon de la Charmotte, écuyer, directeur des domaines du Roi, susd. rue de Ménard, et M. Nicolas-Joseph Philpin de Piépape, chevalier, conseiller d'État, lieutenant général honoraire au bailliage de Langres, rue Traversière, qui ont signé avec nous, curé : Caroilhon de Vandeul, Caroilhon Destillières, Naigeon, Cochin, Caroilhon de la Charmotte, Michel..., Marduel, curé. » (*Registres de Saint-Roch.*)

NOTE 2.

EXTRAIT INÉDIT DE LA CORRESPONDANCE DE GRIMM [1].

(Août 1784)

Publié pour la première fois dans la *Revue rétrospective*, tome VI, 2e série, XI, 465.

Après avoir parlé des *Réflexions* de Diderot *sur le livre* DE L'ESPRIT, par Helvétius, Grimm ajoute :

« Le célèbre auteur de cet écrit n'est plus : c'est le 31 juillet qu'il est mort, aussi doucement et aussi inopinément qu'il l'avait toujours désiré. Il y avait plusieurs années qu'il était dans un état de langueur très-alarmant; depuis six mois surtout, on le voyait menacé d'une hydropisie de poitrine dont les symptômes ne laissaient plus aucune espérance aux ressources de l'art qui l'avait conservé jusqu'alors; mais le dernier jour de sa vie, loin de sentir plus de mal qu'à l'ordinaire, il parut avoir repris un peu plus d'appétit. Il causa le matin assez longtemps et avec la plus grande liberté avec son ami le baron d'Holbach ; il se mit gaiement à table, et c'est au moment même où il venait de dire à sa femme : « Il y a longtemps que je n'ai mangé avec autant de plaisir, » qu'elle vit tout à coup ses yeux s'éteindre. A peine eut-elle le temps de s'en apercevoir et de lui demander s'il se trouvait plus incommodé; il ne put lui répondre, il avait déjà cessé de vivre et de souffrir.

« Une fin si subite, jointe aux égards avec lesquels il avait reçu l'année dernière les visites du curé de Saint-Sulpice [2], paroisse sur laquelle il demeurait alors, n'ont laissé aux prêtres aucune apparence de motif pour troubler ses derniers moments ni pour lui faire refuser les derniers devoirs.

« Le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel il est mort, dans la maison que M. de Grimm avait été chargé de louer pour lui au nom de Sa Majesté l'Impératrice de Russie, a bien cru devoir faire d'abord quelques difficultés, fondées sur la réputation trop bien établie du philosophe et sur la doctrine répandue dans ses écrits, doctrine qui n'avait été démentie par aucune profession publique; mais ces scrupules ont cédé aux considérations qui lui ont été présentées par le gendre du défunt, M. de Vandeul, et surtout à la demande, assez intéressante pour un curé, d'un convoi de 1,500 à 1,800 livres.

« Tous les manuscrits de M. Diderot sont restés entre les mains de sa veuve [3]. Nous ignorons encore s'il a fait quelque disposition à cet égard;

1. Copié sur le manuscrit de la *Correspondance* de Grimm, de la bibliothèque ducale de Weimar.

2. Jean-Joseph Faydit de Terssac.

3. Ces manuscrits devaient être remis à Naigeon, d'après la note suivante, rédigée lors du voyage de Diderot en Russie :

« Comme je fais un long voyage et que j'ignore ce que le sort me prépare, s'il arrivait

mais il est plusieurs de ses ouvrages dont son amitié avait bien voulu nous confier la première minute. Ce dépôt nous est d'autant plus précieux que nous ne nous permettrons jamais d'en faire un autre usage que celui que nous en avons fait jusqu'ici, de son aveu, dans ces feuilles auxquelles il n'avait cessé de prendre un intérêt que tous nos efforts ne sauraient suppléer, et qui suffirait seul pour nous laisser d'éternels regrets, quand nous partagerions moins vivement tous ceux dont la perte de cet homme célèbre afflige les lettres, la philosophie et l'amitié. »

Nous avons fait des démarches pour savoir si quelque monument, quelque inscription rappelaient à Saint-Roch le fait de l'inhumation de Diderot et de celle du baron d'Holbach, qui fut placé comme lui, en 1789, dans le même caveau de la chapelle de la Vierge. Nos recherches n'ont point abouti. M. Walferdin, qui avait eu la même préoccupation, dit dans une des préfaces des *Salons* qu'il a publiés dans la *Revue de Paris* en 1856 qu'il avait été répondu à ses demandes qu'un calorifère occupait aujourd'hui le caveau en question. Quant à nous, M. le curé de Saint-Roch nous a renvoyé à M. l'architecte de la ville, lequel nous a renvoyé à M. le curé, et en fin de compte il nous a été affirmé à la sacristie que le caveau de la chapelle de la Vierge, aujourd'hui muré et scellé ainsi que celui du chœur, ne contenait plus de souvenir commémoratif d'aucun genre, tout ce qui existait d'œuvres d'art ou d'inscriptions dans ces caveaux ayant été replacé, depuis la Révolution, dans l'église même.

M. Jules Cousin, qui a étudié Saint-Roch au point de vue des monuments [1] que cette église contient, suppose que Diderot fut simplement

qu'il disposât de ma vie, je recommande à ma femme et à mes enfants de remettre tous mes manuscrits à M. Naigeon, qui aura pour un homme qu'il a tendrement aimé et qui l'a bien payé de retour, le soin d'arranger, de revoir et de publier tout ce qui lui paraîtra ne devoir nuire ni à ma mémoire ni à la tranquillité de personne. C'est ma volonté et j'espère qu'elle ne trouvera aucune contradiction. — Paris, ce 3 juin 1773. »

Le fac-simile de cette pièce, communiquée par M. Berthevin, a paru dans l'*Isographie des hommes célèbres.*

Malgré la recommandation de Diderot, Naigeon ne put réunir la totalité des manuscrits de son ami. Il en restait un certain nombre dans les mains de Grimm. D'après ce qu'on lit dans la note ci-dessus, celui-ci se crut autorisé à en disposer. Mais les parties de sa *Correspondance,* dans lesquelles il donna, entre autres choses, d'assez longs extraits de la *Réfutation de l'Homme,* d'Helvétius, n'ont pas été publiées encore. Nous avons, grâce à l'obligeance de M. Lorédan Larchey, retrouvé ces pages supprimées à la Biliothèque de l'Arsenal, dans les papiers de Suard. C'est sans doute avec leur aide que Naigeon a pu donner une idée de l'œuvre, idée exacte comme le prouve la copie complète de ce même travail, faite à l'Ermitage par M. Léon Godard.

La cause principale de l'impossibilité où se trouva Naigeon de remplir la tâche qui lui était assignée, fut, en effet, l'obligation imposée à la veuve du philosophe de livrer à l'acquéreur de la bibliothèque livres et manuscrits. C'est donc à Saint-Pétersbourg que tout cela dut être transporté avant que l'éditeur désigné eût eu le temps d'en prendre une connaissance détaillée.

Quant aux autres manuscrits conservés par Grimm, ils furent emportés par lui à Gotha pendant la Révolution. Mais il devait en exister des copies puisque c'est alors que parurent la *Religieuse* et *Jacques le Fataliste.*

1. *Revue universelle des arts,* t. XI.

placé sous une des dalles de la chapelle comme cela se pratiquait le plus communément. On ne s'expliquerait pas, en effet, qu'on eût agi à l'égard de Diderot et de d'Holbach autrement qu'à l'égard de cette jeune Mme de la Live-Jully, dont on a conservé le médaillon tout près de celui de Maupertuis, et dont on connaît le mot rappelé dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay : « Pour moi, je vous déclare que je ne crois rien, pas même en Dieu. — Si votre mari vous entendait? — Qu'est-ce que cela fait donc? C'est à son amant qu'il ne faut jamais dire qu'on ne croit pas en Dieu, mais à son mari, cela est bien égal. »

NOTE 3.

M. Léon Godard, dans son livre plein de documents précieux, *Pétersbourg et Moscou, souvenirs du couronnement d'un tzar*, Paris, Dentu, 1858, a décrit en détail le palais de l'Ermitage et ses collections. Nous lui empruntons, en les résumant, quelques-uns des renseignements qui se rattachent le plus directement à notre sujet.

On sait que l'Ermitage ou l'Hermitage, comme on écrivait alors et comme on écrit encore en Russie, était la résidence favorite de l'impératrice Catherine II. C'est là qu'elle vit le plus souvent Diderot pendant son séjour à Saint-Pétersbourg. Nous reparlerons de ces entrevues; mais il est bon de dire dès maintenant à ceux qui ont accusé Diderot de s'y être parfois mis trop à son aise qu'il ne faisait en cela que suivre le *règlement* formulé par l'impératrice elle-même en ces quelques lignes dont on conserve la pancarte autographe : « *Asseyé-vous si vous voulès et cela ou vous plaira, sans qu'on vous le répète cent fois, la maîtresse de la maison n'aime pas les cérémonies; que chacun soit donc ici comme chez soi.* »

Le rez-de-chaussée du palais contient les collections, fort riches, de sculptures, de peintures, d'antiquités, et la bibliothèque.

Cette bibliothèque, qui n'était formée d'abord que des livres de Catherine, s'est enrichie sous son règne des bibliothèques de Voltaire, de Diderot et de d'Alembert. Elle avait fini par atteindre un total de plus de cent mille volumes. Elle a été diminuée depuis, tous les doubles et presque tous les livres techniques ayant été transportés à la bibliothèque impériale publique, mais on y voyait encore, en 1856, les deux salles dites de Voltaire et de Diderot. Il n'est guère de livres ayant appartenu à ces deux hommes qui ne soient chargés de notes marginales intéressantes et on ne peut plus curieuses au point de vue biographique et bibliographique. Mais ces notes demanderaient pour être recueillies un labeur assidu de plusieurs années, et, détachées des ouvrages auxquels elles sont jointes, elles deviendraient sans aucun doute d'une lecture difficile.

Ces notes ne sont pas les seules choses dignes d'attirer l'attention d'un Français ami de la littérature de son pays et des grands hommes

du XVIIIe siècle. « Voltaire et Diderot sont représentés par de nombreux manuscrits. Il y a quatorze ou quinze volumes, les uns in-4°, les autres in-8°, de Voltaire, en partie inédits. Il y en a trente-deux in-8° de Diderot, dont cinq ou six complétement inédits. Ceux-ci sont tous écrits de sa main, avec quelques passages recopiés sans doute par Naigeon et Mme de Vandeul et ensuite ajoutés au tout. »

Ce sont ces volumes que M. Godard a copiés pendant un séjour de près d'une année en Russie et qu'on trouvera reproduits dans notre édition.

Un buste de Diderot, par Mlle Collot, élève et belle-fille de Falconet, buste magistral et à la vue duquel, dit-on, Falconet brisa celui qu'il avait fait lui-même du philosophe, rappelle par sa date (1772) le bienfait de l'impératrice et la reconnaissance que lui voua son bibliothécaire.

Depuis une dizaine d'années, les bibliothèques de Voltaire et de Diderot ont été enlevées de l'Ermitage et fondues dans la bibliothèque publique.

Il y a quelques années, des missions ont été confiées à M. le comte de la Ferrière et à M. Gustave Bertrand, pour relever le catalogue des manuscrits français existant en Russie. Une commission, composée de MM. Michelant, Boutaric et Cocheris, est chargée de l'examen de ces travaux. M. Gustave Bertrand a annoncé dans la *Revue des Sociétés savantes* de novembre-décembre 1872 la publication du *Catalogue* complet des manuscrits français de la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg. Il est reparti depuis, croyons-nous, en Russie. Obtiendrons-nous par ces investigations de nouvelles richesses? Souhaitons-le, sans trop l'espérer. M. de Muralt, ancien bibliothécaire de l'Ermitage, avait fait lui-même le relevé de toutes les pièces qui composent les trente-deux volumes de Diderot conservés dans cette bibliothèque. Nous avons été à même de comparer ce relevé avec les copies de M. Godard, et nous pouvons affirmer que là, au moins, sauf les notes marginales de ses livres, il ne restera rien d'inédit de notre auteur.

ŒUVRES

DE DIDEROT

—

PHILOSOPHIE

Pour les notes qui accompagneront cette nouvelle édition des *OEuvres* de Diderot, nous avons dû tenir compte de plusieurs de celles provenant des précédents éditeurs. Nous les avons distinguées comme suit :

Celles qui appartiennent aux éditions originales seront signées . . (Diderot).
Celles tirées des écrits et de l'édition de Naigeon. . . . . (N.)
Celles de l'édition Belin . . . . . (B.)
Celles de l'édition Brière . . . . . (Br.)

Celles provenant de rééditions partielles seront suivies du nom de leur auteur en italique.

Les nôtres ne porteront aucune marque particulière.

PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE MORALE

OU

ESSAI

SUR LE MÉRITE ET LA VERTU

PAR

MYLORD S*** (*Shaftesbury*)

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Ludicra pono.
Quid verum atque decens, curo et rogo, et omnis in hoc sum
HORAT. *Epist.* lib. I, *epist.* 1, v. 10.

AMSTERDAM

1745

NOTICE PRÉLIMINAIRE

La première édition de l'*Essai sur le mérite et la vertu* parut en 1745, Amsterdam (*Paris*), in-8°; on a vu dans les *Mémoires* de Mme de Vandeul par suite de quelle circonstance. L'ouvrage de Shaftesbury venait d'être traduit à peu près sous le même titre : *Principes de la philosophie morale ou Essai de M. S... sur le mérite et la vertu,* avec des réflexions, Amsterdam, *Z. Chatelain,* 1744, in-8°, et Quérard attribue cette traduction à un M. Paillet. Celle de Diderot l'emporta et eut seule l'honneur d'être plusieurs fois réimprimée; en 1751, sous un nouveau titre : *Philosophie morale, réduite à ses principes ou Essai, etc.,* Venise, (*Paris*); en 1772, sous le premier, Amsterdam, in-12; en 1780 dans la traduction des *Characteristicks of man,* de Shaftesbury par Pascal et J.-B. Robinet, Amsterdam et Leipzig, 3 vol. in-8°. Elle avait été placée, en 1773, dans la *Collection complète des œuvres philosophiques, littéraires et dramatiques* de M. Diderot, Londres, 5 vol. in-8°, avec un autre ouvrage portant le titre de *Principes de philosophie morale,* qui n'est pas de Diderot, mais d'Étienne Beaumont, lequel l'avait fait paraître à Genève en 1754, ainsi que l'a démontré M. Senebier dans son *Histoire littéraire de Genève,* t. III, p. 92.

Nous rappelons ce fait parce que les erreurs d'attribution ont beaucoup servi aux ennemis de Diderot pour l'attaquer. Diderot ne signa jamais ses ouvrages, à l'exception de deux, et tout ce qui paraissait d'un peu hardi passait pour être de lui. Il dédaignait le plus souvent de rétablir la vérité et laissait ainsi se perpétuer des erreurs que les bibliographes du commencement de notre siècle ont eu beaucoup de peine à détruire. A.-A. Barbier, l'honnête, le consciencieux et le très-savant auteur du *Dictionnaire des anonymes,* a dû lutter à ce sujet vigoureusement contre La Harpe qui, dès qu'il ne fut plus l'enfant chéri de Voltaire, devint le plus violent et le moins scrupuleux des enne-

mis des philosophes. Il sortit même à ce propos de ses habitudes de critique modéré pour s'exprimer ainsi dans son *Examen de plusieurs assertions hasardées par J.-F. de La Harpe dans sa Philosophie du* XVIIIe *siècle.*

« Dans le long article consacré à calomnier Diderot et à le peindre des couleurs les plus odieuses et les plus fausses, M. de La Harpe lui attribue trois ouvrages dont il n'est pas l'auteur.

« Au moment où il a composé cet article, dicté par une haine aveugle et par un coupable abus de la confiance de ses lecteurs, il n'existait que des éditions clandestines et imparfaites des Œuvres de Diderot. M. Naigeon a publié en 1798 la seule édition authentique que nous ayions des ouvrages de ce philosophe célèbre...

« Ayant revu son article *Diderot* en 1799, comme le prouve une note de la page 171 du tome XVI du *Cours de littérature,* M. de La Harpe devait donc comparer les informes compilations dont il s'était servi, à cette édition authentique...

« On va voir combien la haine et l'envie qui ont si souvent dicté les jugements de M. de La Harpe, ont corrompu, égaré sa raison et dans quelles graves erreurs l'a entraîné la fureur de calomnier un philosophe, qui, à la vérité, estimait peu le talent de M. de La Harpe, mais qui avait eu la bonne foi de louer publiquement le seul de ses nombreux ouvrages dont il fît quelque cas (l'*Éloge de Fénélon*). »

Les trois ouvrages sur lesquels s'appuie La Harpe pour « calomnier » Diderot sont justement dans cette *Collection complète* de 1773; ce sont les *Principes de philosophie morale* d'Étienne Beaumont, le *Code de la nature* de Morelly et la *Lettre au P. Berthier sur le matérialisme* de l'abbé Coyer. La Harpe est oublié, on ne lit plus son *Cours de littérature,* mais il nous fallait encore protester contre ses jugements, dont l'influence s'est perpétuée par les *Dictionnaires* à l'usage de la jeunesse et des gens du monde, dictionnaires qui, à notre époque, sont la principale source de la science de la majorité des lecteurs, des journalistes et même des hommes de lettres.

Le livre de Shaftesbury était intitulé : *An inquiry concerning virtue and merit.* Il avait paru une première fois en 1699 pendant un voyage de l'auteur en Hollande, où il fréquenta Bayle assidûment, par suite d'une indiscrétion de Toland, un autre philosophe anglais dont d'Holbach n'a pas dédaigné de populariser quelques-unes des productions en France. Il reparut complété en 1713. C'est une œuvre qui appartient entièrement à l'école dite de la philosophie écossaise. En la traduisant Diderot s'est affirmé déiste ou théiste, si l'on veut, la différence est mince. Il n'en faut pas conclure, comme M. de La Harpe, qu'il était alors de mauvaise foi, parce que plus tard il s'est déclaré athée; on peut seulement supposer que, débutant dans la littérature philoso-

phique, il était encore hésitant et n'avait pas secoué l'influence de la première éducation toute religieuse qu'il avait reçue. Naigeon explique ainsi ce début :

« Le premier des ouvrages de Diderot est une traduction faite à sa manière d'un traité du lord Shaftesbury, auquel il joignit des notes en général plus chrétiennes que philosophiques. Ce moment de ferveur ou plutôt cette espèce de fièvre religieuse ne dura pas longtemps. Il en fut quitte pour quelques accès dont il n'eut aucun ressentiment depuis cette époque. Comme la *crise* avait été *parfaite*, pour parler un moment la langue des médecins et que toute la matière superstitieuse avait été évacuée, la guérison fut complète et s'annonça même par un symptôme non équivoque, je veux dire par les *Pensées philosophiques*, qu'il publia un an après l'*Essai sur le mérite et la vertu.* » (*Encyclopédie méthodique; Philosophie ancienne et moderne*, tome II, page 154, article *Diderot.*)

Naigeon ajoute dans ses *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*, que le philosophe « eut le courage et la sincérité, également rares, de réfuter plus d'une fois par lui-même, et très-directement, quelques-unes des assertions qui se trouvent dans les notes de cet essai ». Cependant M. Damiron (*Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1858) et M. Karl Rosenkranz (*Diderot's Leben und Werke*, Leipzig, 1866) ont su retrouver dans les œuvres postérieures de Diderot des preuves qu'il ne fut pas aussi complétement *purgé* de la *matière superstitieuse* que le pensait Naigeon et qu'il n'atteignit jamais à la rigidité de principes de son élève et de son éditeur[1]. Nous nous en apercevrons à notre tour.

Nous n'avons donc pas, dans cet écrit, le vrai Diderot, et, pour donner notre opinion sur l'*Essai*, nous aurions à discuter plutôt Shaftesbury que son traducteur. Or, quoi que dise Voltaire de la hardiesse du philosophe anglais, cette hardiesse n'approche pas de celle que montrera plus tard son disciple ; il nous faut donc nous réserver et renvoyer, pour la biographie de Shaftesbury, ainsi que pour celles de Tindal et de Toland nommés dans le *Discours préliminaire*, au *Dictionnaire* de Chauffepié, en ajoutant que M. Cousin (*Philosophie écossaise*) a discuté les doctrines du premier, que les deux autres ont un peu dépassées.

Malgré ce que Diderot dit lui-même de la liberté de sa traduction,

1. Une des anecdotes que l'on raconte sur Naigeon prouve à quel point il poussait la conviction. « C'était en 1793 : un jour, au plus fort de la Terreur, il arrive dans une famille qui lui portait un sincère attachement ; il entre, la figure bouleversée, et donnant tous les signes du plus profond désespoir. On accourt, on s'alarme, on l'interroge : qu'y a-t-il, quel malheur le menace ? Point de réponse. Sans doute sa vie est en danger ;... il faut le cacher. Où le mettra-t-on ? « Car vous êtes décrété, lui dit-on, vous êtes sur la liste des victimes ? — Non, « c'est bien pis. — Et quoi donc ? — Ce monstre de Robespierre !... il vient de décréter « l'Être suprême. » (GENIN, Vie de Diderot.)

il s'est trouvé des critiques pour lui en reprocher la servilité. Palissot, entre autres, dans ses *Petites Lettres sur de grands philosophes* (1757), écrivait : « Des savants modestes vont bientôt prouver que l'*Essai sur le mérite et la vertu* n'est pas, comme on l'a dit, une imitation, mais une traduction servile et fautive de mylord Shaftesbury ». Il est vrai qu'on n'a entendu parler que cette fois-là de ces « savants modestes. »

A MON FRÈRE

. . . . . .

. . . . . Oui, mon frère, la religion bien entendue et pratiquée avec un zèle éclairé, ne peut manquer d'élever les vertus morales. Elle s'allie même avec les connaissances naturelles; et quand elle est solide, les progrès de celles-ci ne l'alarment point pour ses droits. Quelque difficile qu'il soit de discerner les limites qui séparent l'empire de la foi de celui de la raison, le philosophe n'en confond pas les objets : sans aspirer au chimérique honneur de les concilier, en bon citoyen il a pour eux de l'attachement et du respect. Il y a, de la philosophie à l'impiété, aussi loin que de la religion au fanatisme; mais du fanatisme à la barbarie, il n'y a qu'un pas. Par *barbarie*, j'entends, comme vous, cette sombre disposition qui rend un homme insensible aux charmes de la nature et de l'art, et aux douceurs de la société. En effet, comment appeler ceux qui mutilèrent les statues qui s'étaient sauvées des ruines de l'ancienne Rome, sinon des *barbares?* Et quel autre nom donner à des gens qui, nés avec cet enjoûment qui répand un coloris de finesse sur la raison, et d'aménité sur les vertus, l'ont émoussé, l'ont perdu, et sont parvenus, rare et sublime effort! jusqu'à fuir comme des monstres ceux qu'il leur est ordonné d'aimer? Je dirais volontiers que les uns et les autres n'ont connu de la religion que *le spectre*. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils ont eu des terreurs paniques, indignes d'elle; terreurs qui furent jadis fatales aux lettres, et qui pouvaient le devenir à la religion même. « Il est certain qu'en ces premiers temps, dit Montaigne, que nostre religion commencea de gaigner auctorité avecques

les loix, le zele en arma plusieurs contre toutes sortes de livres payens; de quoy les gens de lettres souffrent une merveilleuse perte; i'estime que ce desordre ayt plus porté de nuisance aux lettres, que tous les feux des barbares : Cornelius Tacitus en est un bon tesmoing; car quoique l'empereur Tacitus, son parent, en eust peuplé, par ordonnances expresses, toutes les librairies du monde, toutesfois un seul exemplaire entier n'a pu eschapper la curieuse recherche de ceux qui désiroient l'abolir pour cinq ou six vaines clauses contraires à nostre creance[1]. » Il ne faut pas être grand raisonneur pour s'apercevoir que tous les efforts de l'incrédulité étaient moins à craindre que cette inquisition. L'incrédulité combat les preuves de la religion; cette inquisition tendait à les anéantir. Encore si le zèle indiscret et bouillant ne s'était manifesté que par la délicatesse gothique des esprits faibles, les fausses alarmes des ignorants, ou les vapeurs de quelques atrabilaires! Mais rappelez-vous l'histoire de nos troubles civils, et vous verrez la moitié de la nation se baigner, par piété, dans le sang de l'autre moitié, et violer, pour soutenir la cause de Dieu, les premiers sentiments de l'humanité; comme s'il fallait cesser d'être homme pour se montrer *religieux!* La religion et la morale ont des liaisons trop étroites pour qu'on puisse faire contraster leurs principes fondamentaux. Point de vertu sans religion; point de bonheur sans vertu : ce sont deux vérités que vous trouverez approfondies dans ces réflexions que notre *utilité commune* m'a fait écrire. Que cette expression ne vous blesse point; je connais la solidité de votre esprit et la bonté de votre cœur. Ennemi de l'enthousiasme et de la bigoterie, vous n'avez point souffert que l'un se rétrécît par des opinions singulières, ni que l'autre s'épuisât par des affections puériles. Cet ouvrage sera donc, si vous voulez, un antidote destiné à réparer en moi un tempérament affaibli, et à entretenir en vous des forces encore entières. Agréez-le, je vous prie, comme le présent d'un philosophe et le gage de l'amitié d'un frère.

D. D...

1. *Essais,* liv. II, chap. XIX.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Nous ne manquons pas de longs traités de morale ; mais on n'a point encore pensé à nous en donner des éléments ; car je ne peux appeler de ce nom ni ces conclusions futiles qu'on nous dicte à la hâte dans les écoles, et qu'heureusement on n'a pas le temps d'expliquer, ni ces recueils de maximes sans liaison et sans ordre, où l'on a pris à tâche de déprimer l'homme, sans s'occuper beaucoup de le corriger. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque différence à faire entre ces deux sortes d'ouvrages : j'avoue qu'il y a plus à profiter dans une page de La Bruyère que dans le volume entier de Pourchot[1] ; mais il faut convenir aussi qu'ils sont les uns et les autres incapables de rendre un lecteur vertueux par principes.

La science des mœurs faisait la partie principale de la philosophie des Anciens, en cela, ce me semble, beaucoup plus sages que nous. On croirait, à la façon[2] dont nous la traitons, ou qu'il

1. L'ouvrage dont veut parler ici Diderot a pour titre *Institutiones Philosophicæ;* la quatrième édition en fut donnée en 1744, in-4°. L'auteur est Edme Pourchot, né à Pouilly, près Auxerre, en 1651, et mort à Paris le 22 juin 1734. (Br.)

2. You must allow me, Palemon, thus to bemoan *Philosophy;* since you have forced me to engage with her at a time when her credit runs so low. She is no longer *active* in the world; nor can she hardly, with any advantage, be brought upon the public *Stage*. We have immured her (poor Lady!) in colleges and cells; and have set her servilely to such works as those in the mines. Empirics, and pedantic sophists are her chief pupils. The *schoolsyllogism* and the *Elixir,* are the choicest of her products. So far is she from producing statesmen as of old, that hardly any man of note in the public cares to own the least obligation to her. If some few maintain their acquaintance, and come now and then to her recesses, it is as the disciple of quality *came* to his lord and master; « *secretly* and *by night.* » Peinture admirable du triste état de la philosophie parmi nous, mais qu'on ne peut rendre dans notre langue avec toute sa force. (Diderot.)

est moins essentiel maintenant de connaître ses devoirs, ou qu'il est plus aisé de s'en acquitter. Un jeune homme, au sortir de son cours de philosophie, est jeté dans un monde d'athées, de déistes, de sociniens, de spinosistes et d'autres impies ; fort instruit des propriétés de la matière subtile et de la formation des tourbillons, connaissances merveilleuses qui lui deviennent parfaitement inutiles ; mais à peine sait-il des avantages de la vertu ce que lui en a dit un précepteur, ou des fondements de sa religion ce qu'il en a lu dans son catéchisme. Il faut espérer que ces professeurs éclairés, qui ont purgé la logique des *universeaux* et des *catégories*, la métaphysique des *entités* et des *quiddités*, et qui ont substitué dans la physique l'expérience et la géométrie aux *hypothèses frivoles*, seront frappés de ce défaut, et ne refuseront pas à la morale quelques-unes de ces veilles qu'ils consacrent au bien public. Heureux, si cet essai trouve place dans la multitude des matériaux qu'ils rassembleront !

Le but de cet ouvrage est de montrer que la vertu est presque indivisiblement attachée à la connaissance de Dieu, et que le bonheur temporel de l'homme est inséparable de la vertu. Point de vertu, sans croire en Dieu ; point de bonheur sans vertu : ce sont les deux propositions de l'illustre philosophe dont je vais exposer les idées. Des athées qui se piquent de probité, et des gens sans probité qui vantent leur bonheur : voilà mes adversaires. Si la corruption des mœurs est plus funeste à la religion que tous les sophismes de l'incrédulité, et s'il est essentiel au bon ordre de la société que tous ses membres soient vertueux, apprendre aux hommes que la vertu seule est capable de faire leur félicité présente, c'est rendre à l'une et à l'autre un service important. Mais, de crainte que des préventions fondées sur la hardiesse de quelques propositions mal examinées n'étouffent les fruits de cet écrit, j'ai cru devoir en préparer la lecture par un petit nombre de réflexions, qui suffiront, avec les notes que j'ai répandues partout où je les ai jugées nécessaires, pour lever les scrupules de tout lecteur attentif et judicieux.

I. Il n'est question dans cet Essai que de la vertu morale ; de cette vertu que les saints Pères mêmes ont accordée à quelques philosophes païens ; vertu, que le culte qu'ils professaient, soit de cœur, soit en apparence, tendait à détruire de fond en comble, bien loin d'en être inséparable ; vertu, que la Providence

n'a pas laissée sans récompense, s'il est vrai, comme on le prouvera dans la suite, que l'intégrité morale fait notre bonheur en ce monde. Mais qu'est-ce que *l'intégrité?*

II. L'homme est intègre ou vertueux, lorsque, sans aucun motif bas et servile, tel que l'espoir d'une récompense ou la crainte d'un châtiment, il contraint toutes ses passions à conspirer au bien général de son espèce : effort héroïque, et qui toutefois n'est jamais contraire à ses intérêts particuliers. *Honestum id intelligimus, quod tale est, ut, detracta omni utilitate, sine ullis præmiis fructibusve, per seipsum possit jure laudari. Quod, quale sit, non tam definitione qua sum usus, intelligi potest, quanquam aliquantum potest, quam communi omnium judicio et optimi cujusque studiis atque factis, qui per multa ob eam unam causam faciunt, quia decet, quia rectum, quia honestum est, etsi nullum consecuturum emolumentum vident* (Cicero, *de Oratore*). Mais ne pourrait-on pas inférer de cette définition, que l'espoir des biens futurs et l'effroi des peines éternelles anéantissent le mérite et la vertu? C'est une objection à laquelle on trouvera des réponses dans la section troisième du premier livre. C'est là que, sans donner dans les visions du quiétisme, ou faire de la dévotion un trafic, on relève tous les avantages d'un culte qui préconise cette croyance.

III. Après avoir déterminé en quoi consistait la vertu (entendez partout vertu morale), nous prouverons, avec une précision vraiment géométrique, que, de tous les systèmes concernant la Divinité, le *théisme* est le seul qui lui soit favorable. « Le *théisme!* dira-t-on ; quel blasphème! Quoi! ces ennemis de toute révélation seraient les seuls qui pussent être bons et vertueux? » A Dieu ne plaise que je me rende jamais l'écho d'une pareille doctrine ; aussi n'est-ce point celle de M..... S...., qui a soigneusement prévenu la confusion qu'on pourrait faire des termes de *déiste* et de *théiste*. Le *déiste*, dit-il, est celui qui croit en Dieu, mais qui nie toute révélation : le *théiste*, au contraire, est celui qui est près d'admettre la révélation, et qui admet déjà l'existence d'un Dieu. Mais en anglais, le mot de *theist* désigne indistinctement *déiste* et *théiste*. Confusion odieuse contre laquelle se récrie M..... S...., qui n'a pu supporter qu'on prostituât à une troupe d'impies le nom de *théistes*, le plus auguste de tous les noms. Il s'est efforcé d'effacer les idées injurieuses qui y sont attachées

dans sa langue, en marquant, avec toute l'exactitude possible, l'opposition du *théisme* à l'*athéisme*, et ses liaisons étroites avec le *christianisme*. En effet, quoiqu'il soit vrai de dire que tout *théiste* n'est pas encore chrétien, il n'est pas moins vrai d'assurer que, pour devenir *chrétien*, il faut commencer par être *théiste*. Le fondement de toute religion, c'est le *théisme*. Mais pour détromper le public de l'opinion peu favorable qu'il peut avoir conçue de cet illustre auteur, sur le témoignage de quelques écrivains, intéressés apparemment à l'entraîner dans un parti qui sera toujours trop faible, la probité m'oblige de citer à son honneur et à leur honte ses propres paroles :

« Quelque horreur que j'aie, dit-il (vol. II, page 209), du déisme, ou de cette hypothèse opposée à la révélation, toutefois je considère le théisme comme le fondement de toute religion. Je crois que, pour être bon chrétien, il faut commencer par être bon théiste, et conséquemment, je ne peux souffrir qu'en opposant l'un à l'autre, on décrie injustement le plus sacré de tous les noms, le nom de théiste; comme si notre religion était une espèce de culte magique, et qu'elle eût d'autre base que la croyance d'un seul Être suprême; ou que la croyance d'un seul Être suprême, fondée sur des raisonnements philosophiques, fût incompatible avec notre religion. Certes ce serait donner beau jeu à ceux qui, soit par scepticisme, soit par vanité, ne sont déjà que trop enclins à rejeter toute révélation. »

As averse as I am to the cause of *Theism* or name of Deist, when taken in a sense exclusive of revelation; I consider still that, in strictness, the root of all is Theism; and that to be a settled christian, it is necessary to be first of all *a good* Theist. . . . . Nor have I patience to hear the name Theist of (the highest of all names) decried, and set in opposition to *Christianity*. As if our religion was a kind of *Magick*, which depended not on the belief of a single supreme Being; or as if the firm and rational belief of such a Being, on philosophical grounds, was an improper qualification for believing any thing further! Excellent presumption, for those who naturally incline to the disbelief of revelation, or who through vanity affect a freedom of this kind!

Et ailleurs, voici comment il s'exprime encore :

« Quant à la foi et à l'orthodoxie de ma croyance, je me sens, dit-il (vol. III, page 315), dans une sécu-

The only subject on which we are perfectly secure, and without fear of any just censure or re-

rité parfaite et raisonnable, et je me flatte de n'avoir sur ces articles, ni reproches, ni censures équitables à craindre. Tel est le religieux respect, telle est la vénération profonde que je porte à la révélation, que dans le cours de cet ouvrage je me suis scrupuleusement abstenu, je ne dis pas de discuter, mais même de nommer les divins mystères qu'elle nous a transmis. C'est avec toute la confiance que donne la vérité, que je déclare n'avoir jamais fait de ces propositions sublimes la matière de mes écrits publics ou particuliers, et que je proteste, quant à ma conduite, qu'elle a toujours été conforme aux préceptes de l'Église autorisée par nos lois. En sorte qu'on peut dire, avec la dernière exactitude, que, fortement attaché au culte de mon pays, j'en embrasse les dogmes dans toute leur étendue, sans que cette profondeur, dont mon esprit est étonné, ait le plus légèrement altéré ma croyance.

proach, is that of FAITH, and *Orthodox* BELIEF. For in the first place, it will appear, that through a profound respect, and religious veneration, we hare forborn so much as to name any of the sacred and solemn *Mysteries* of *Revelation*. And, in the next place, as we can with confidence declare, that we have never in any writing, public or private, attempted such high researches, nor have ever in practice acquitted ourselves otherwise than as just *Conformist* to the lawful church; so we may, in a proper sense, be said faithfully and dutifully *to embrace* those holy *Mysteries*, even in their minutest particulars, and without the least exception on account of their amazing depth.

Je ne conçois pas comment, après des protestations aussi solennelles d'une entière soumission de cœur et d'esprit aux mystères sacrés de sa religion, il s'est trouvé quelqu'un assez injuste pour compter M..... S.... au nombre des *Asgil*, des *Tindal* et des *Toland*, gens aussi décriés dans leur Église en qualité de chrétiens, que dans la république des lettres en qualité d'auteurs : mauvais protestants et misérables écrivains. Swift, qui s'y connaît sans doute, en porte ce jugement dans son chef-d'œuvre de plaisanterie : « Aurait-on jamais soupçonné, dit-il, qu'Asgil fût un beau génie et Toland un philosophe, si la religion, ce sujet inépuisable, ne les avait pourvus abondamment d'esprit et de syllogismes? Quel autre sujet, renfermé dans les bornes de la nature et de l'art, aurait été capable de procurer à Tindal le nom d'auteur profond, et de le faire lire? Si cent plumes de cette force avaient été employées pour la défense

du christianisme, elles auraient été d'abord livrées à un oubli éternel. »

IV. Enfin, tout ce que nous dirons à l'avantage de la connaissance du Dieu des nations, s'appliquera avec un nouveau degré de force à la connaissance du Dieu des chrétiens. C'est une réflexion que chaque page de cet ouvrage offrira à l'esprit. Voilà donc le lecteur conduit à la porte de nos temples. Le missionnaire n'a qu'à l'attirer maintenant au pied de nos autels : c'est sa tâche. Le philosophe a rempli la sienne.

Il ne me reste qu'un mot à dire sur la manière dont j'ai traité M..... S.... Je l'ai lu et relu : je me suis rempli de son esprit; et j'ai, pour ainsi dire, fermé son livre, lorsque j'ai pris la plume. On n'a jamais usé du bien d'autrui avec tant de liberté. J'ai resserré ce qui m'a paru trop diffus, étendu ce qui m'a paru trop serré, rectifié ce qui n'était pensé qu'avec hardiesse; et les réflexions qui accompagnent cette espèce de texte sont si fréquentes, que l'Essai de M..... S.... qui n'était proprement qu'une démonstration métaphysique, s'est converti en éléments de morale assez considérables. La seule chose que j'aie scrupuleusement respectée, c'est l'ordre, qu'il était impossible de simplifier : aussi cet ouvrage demande-t-il encore de la contention d'esprit. Quiconque n'a pas la force ou le courage de suivre un raisonnement étendu, peut se dispenser d'en commencer la lecture; c'est pour d'autres que j'ai travaillé.

ESSAI

SUR

LE MÉRITE ET LA VERTU

LIVRE PREMIER.

PARTIE PREMIÈRE.

SECTION I.

La religion et la vertu sont unies par tant de rapports, qu'on les regarde communément comme deux inséparables compagnes. C'est une liaison dont on pense si favorablement, qu'on permet à peine d'en faire abstraction dans le discours et même dans l'esprit. Je doute cependant que cette idée scrupuleuse soit confirmée par la connaissance du monde; et nous ne manquons pas d'exemples qui paraissent contredire cette union prétendue. N'a-t-on pas vu des peuples qui, avec tout le zèle imaginable pour leur religion, vivaient dans la dernière dépravation et n'avaient pas ombre d'humanité; tandis que d'autres, qui se piquaient si peu d'être religieux, qu'on les regarde comme de vrais athées, observaient les grands principes de la morale, et nous ont arraché l'épithète de vertueux, par la tendresse et l'affection généreuse qu'ils ont eues pour le genre humain. En général, on a beau nous assurer qu'un homme est plein de zèle pour sa religion, si nous avons à traiter avec lui, nous nous informons encore de son caractère. « *M*** a de la religion,* dites-vous; mais

a-t-il de la probité[1] ? » Si vous m'eussiez fait entendre d'abord qu'il était honnête homme, je ne me serais jamais avisé de demander s'il était *dévot*[2] : TANT EST GRANDE SUR NOS ESPRITS L'AUTORITÉ DES PRINCIPES MORAUX.

Qu'est-ce donc que la vertu morale? quelle influence la religion en général a-t-elle sur la probité? jusqu'à quel point suppose-t-elle de la vertu? Serait-il vrai de dire que l'athéisme exclut toute probité, et qu'il est impossible d'avoir quelque vertu morale sans reconnaître un Dieu? Ces questions sont une suite de la réflexion précédente, et feront la matière de ce premier livre.

Ce sujet est presque toût neuf; d'ailleurs l'examen en est épineux et délicat : qu'on ne s'étonne donc pas si je suis une méthode un peu singulière. La licence de quelques plumes modernes a répandu l'alarme dans le camp des *dévots :* telle est en eux l'aigreur et l'animosité, que, quoi qu'un auteur puisse dire en faveur de la religion, on se récriera contre son ouvrage, s'il accorde quelque poids à d'autres principes. D'une autre part, les beaux esprits et les gens du bel air, accoutumés à n'envisager dans la religion que quelques abus qui font la matière éternelle de leurs plaisanteries, craindront de s'embarquer dans un examen sérieux (car les raisonneurs les effraient), et traiteront d'imbécile un homme qui professe le désintéressement et qui ménage les principes de religion. Il ne faut pas s'attendre à recevoir d'eux plus de quartier qu'on ne leur en fait; et je les

1. Remarquez qu'il est question ici de la religion en général. Si le christianisme était un culte universellement embrassé, quand on assurerait d'un homme qu'il est bon chrétien, peut-être serait-il absurde de demander s'il est honnête homme; parce qu'il n'y a point, dirait-on, de christianisme réel sans probité. Mais il y a presque autant de cultes différents que de gouvernements; et si nous en croyons les histoires, leurs préceptes croisent souvent les principes de la morale; ce qui suffit pour justifier ma pensée. Mais, afin de lui donner toute l'évidence possible, supposé que, dans un besoin pressant de secours, on vous adressât à quelque juif opulent: vous savez que sa religion permet l'usure avec l'étranger; espéreriez-vous donc traiter à des conditions plus favorables, parce qu'on vous assurerait que cet homme est un des sectateurs les plus zélés de la loi de Moïse? et tout bien considéré, ne vaudrait-il pas beaucoup mieux, pour vos intérêts, qu'il passât pour un fort mauvais juif, et qu'il fût même soupçonné dans la synagogue d'être un peu chrétien? (DIDEROT.)

2. Partout où ce mot se prend en mauvaise part, il faut entendre, comme dans La Bruyère et La Rochefoucauld, faux dévot; sens auquel une longue et peut-être odieuse prescription l'a déterminé. (DIDEROT.)

vois résolus à penser aussi mal de la morale de leurs antagonistes, que leurs antagonistes pensent mal de la leur. Les uns et les autres croiraient avoir trahi leur cause, s'ils avaient abandonné un pouce de terrain. Ce serait un miracle que de persuader à ceux-ci qu'il y a quelque mérite dans la religion, et à ceux-là que la vertu n'est pas concentrée tout entière dans leur parti. Dans ces extrémités, quiconque s'élève en faveur de la religion et de la vertu, et s'engage, en marquant à chacune sa puissance et ses droits, de les conserver en bonne intelligence; celui-là, dis-je, s'expose à faire un mauvais[1] personnage.

1. Je me suis demandé quelquefois pourquoi tous ces écrits, dont la fin dernière est proprement de procurer aux hommes un bonheur infini, en les éclairant sur des vérités surnaturelles, ne produisent pas autant de fruits qu'on aurait lieu d'en attendre. Entre plusieurs causes de ce triste effet, j'en distinguerai deux, la méchanceté du lecteur et l'insuffisance de l'écrivain. Le lecteur, pour juger sainement de l'écrivain, devrait lire son ouvrage dans le silence des passions : l'écrivain, pour arriver à la conviction du lecteur, devrait, par une entière impartialité, réduire au silence les passions, dont il a plus à redouter que des raisonnements. Mais un écrivain impartial, un lecteur équitable, sont presque deux êtres de raison dans les matières dont il s'agit ici. Je dirai donc à tous ceux qui se préparent d'entrer en lice contre le vice et l'impiété : Examinez-vous avant que d'écrire. Si vous vous déterminez à prendre la plume, mettez dans vos écrits le moins de bile et le plus de sens que vous pourrez. Ne craignez point de donner trop d'esprit à votre antagoniste. Faites-le paraître sur le champ de bataille avec toute la force, toute l'adresse, tout l'art dont il est capable. Si vous voulez qu'il se confesse vaincu, ne l'attaquez point en lâche. Saisissez-le corps à corps; prenez-le par les endroits les plus inaccessibles. Avez-vous de la peine à le terrasser, n'en accusez que vous-même : si vous avez fait les mêmes provisions d'armes qu'Abbadie et Ditton, vous ne risquez rien à montrer sur l'arène la même franchise qu'eux. Mais si vous n'avez ni les nerfs ni la cuirasse de ces athlètes, que ne demeurez-vous en repos? Ignorez-vous qu'un sot livre en ce genre fait plus de mal en un jour que le meilleur ouvrage ne fera jamais de bien? car telle est la méchanceté des hommes, que, si vous n'avez rien dit qui vaille, on avilira votre cause, en vous faisant l'honneur de croire qu'il n'y avait rien de mieux à dire. J'avouerai cependant qu'il y a des hommes assez déréglés pour affecter l'athéisme et l'irréligion, à qui, par conséquent, il vaudrait mieux faire honte de leur vanité ridicule que de les combattre en forme. Car, pourquoi chercherait-on à les convaincre? Ils ne sont pas proprement incrédules. Si l'on en croit Montaigne, il faudrait en renvoyer la conversion au médecin : l'approche du danger leur fera perdre contenance. *S'ils sont assez fols,* dit-il, *ne sont pas assez forts pour l'avoir plantée en leur conscience : pourtant, ils ne lairront de ioindre leurs mains vers le ciel, si vous leur attachez un bon coup d'espee en la poictrine; et quand la crainte ou la maladie aura abattu et appesanti cette licencieuse ferveur d'humeur volage, ils ne lairront pas de se revenir, et se laisser tout discrettement manier aux creances et exemples publiques. Aultre chose est un dogme serieusement digeré, aultre chose, ces impressions superficielles, lesquelles nees de la desbauche d'un esprit desmanché, vont nageant temerairement et incertainement en la fantasie. Hommes bien miserables et escervellez, qui taschent d'estre*

Quoi qu'il en soit, si nous prétendons atteindre à l'évidence et répandre quelques lumières dans cet *Essai*, nous ne pouvons nous dispenser de prendre les choses de loin, et de remonter à la source tant de la croyance naturelle, que des opinions fantasques, concernant la Divinité. Si nous nous tirons heureusement de ces commencements épineux, il faut espérer que le reste de notre route sera doux et facile.

SECTION II.

Ou tout est conforme au bon ordre dans l'univers, ou il y a des choses qu'on aurait pu former plus adroitement, ordonner avec plus de sagesse et disposer plus avantageusement pour l'intérêt général des êtres et du tout.

Si tout est conforme au bon ordre, si tout concourt au bien général, si tout est fait pour le *mieux*, il n'y a point de mal *absolu* dans l'univers, point de mal *relatif au tout*.

Tout ce qui est tel qu'il ne peut être *mieux*, est parfaitement bon.

S'il y a dans la nature quelque mal *absolu*, il est possible qu'il y eût quelque chose de *mieux*; sinon, tout est parfait et comme il doit être.

S'il y a quelque chose d'*absolument* mal, il a été produit *à dessein*, ou s'est fait par *hasard*.

S'il a été produit *à dessein*, ou l'ouvrier éternel n'est pas seul, ou n'est pas excellent. Car s'il était excellent, il n'y aurait point de mal *absolu* : ou s'il y a quelque mal *absolu*, c'est un autre qui l'aura causé.

Si le hasard a produit dans l'univers quelque mal *absolu*,

pires qu'ils ne peuvent! (*Essais*, liv. II, chap. XII.) On ne peut s'empêcher de reconnaître dans cette peinture un très-grand nombre d'impies; et il serait peut-être à souhaiter qu'elle convînt à tous. Mais s'il y a quelques impies de bonne foi, comme la multitude des ouvrages dogmatiques lancés contre eux ne permet pas d'en douter, il est essentiel à l'intérêt, et même à l'honneur de la religion, qu'il n'y ait que les esprits supérieurs qui se chargent de les combattre. Quant aux autres, qui peuvent avoir autant et quelquefois plus de zèle avec moins de lumières, ils devraient se contenter de lever leurs mains vers le ciel pendant l'action, et c'est le parti que j'aurais pris sans doute, si je ne regardais l'auteur dont je m'appuie à chaque pas comme un de ces hommes extraordinaires et proportionnés à la dignité de la cause qu'ils ont à soutenir. (DIDEROT.)

l'auteur de la nature n'est pas la cause de tout. Conséquemment, si l'on suppose un être intelligent qui ne soit que la cause du bien, mais qui n'ait pas voulu ou qui n'ait pu prévenir le mal *absolu* que le hasard ou quelque intelligence rivale a produit, cet être est impuissant ou défectueux ; car ne pouvoir prévenir un mal *absolu*, c'est impuissance : ne vouloir pas le prévenir quand on le peut, c'est mauvaise volonté.

L'Être tout-puissant dans la nature, et qu'on suppose la gouverner avec intelligence et bonté, c'est ce que les hommes, d'un consentement unanime, ont appelé *Dieu*.

S'il y a dans la nature plusieurs êtres, et semblables et supérieurs, ce sont autant de *dieux*.

Si cet être supérieur, supposé qu'il n'y en ait qu'un ; si ces êtres supérieurs, supposé qu'il y en ait plusieurs, ne sont pas essentiellement *bons*, on les appelle *démons*.

Croire que tout a été fait et ordonné, que tout est gouverné pour le *mieux* par une seule intelligence essentiellement bonne, c'est être un parfait *théiste*[1].

Ne reconnaître dans la nature d'autre cause, d'autre principe des êtres que le hasard ; nier qu'une intelligence suprême ait fait, ordonné, disposé tout à quelque bien général ou particulier, c'est être un parfait *athée*.

Admettre plusieurs intelligences supérieures, toutes essentiellement bonnes, c'est être *polythéiste*.

Soutenir que tout est gouverné par une ou plusieurs intelligences capricieuses qui, sans égard pour l'ordre, n'ont d'autres lois que leurs volontés qui ne sont pas essentiellement bonnes, c'est être *démoniste*.

Il y a peu d'esprits qui aient été en tout temps invariablement attachés à la même hypothèse sur un sujet aussi profond que la cause universelle des êtres et l'économie générale du monde : de l'aveu même des personnes les plus religieuses[2], toute leur foi leur suffit à peine, en certains moments, pour les soutenir dans la conviction d'une intelligence suprême ; il est des conjonctures où, frappées des défauts apparents de l'adminis-

1. Gardez-vous bien de confondre ce mot avec celui de *déiste*. Voyez le *Traité de la véritable religion*, par M. l'abbé de La Chambre, docteur de Sorbonne, si vous voulez être instruit à fond du *théisme* et du *déisme*. (Diderot.)

2. *Pene moti sunt pedes mei, pacem peccatorum videns*. David, in Psal. (D.)

tration de l'univers, elles sont violemment tentées de juger désavantageusement de la Providence.

Qu'est-ce que *l'opinion* d'un homme? celle qui lui est habituelle. C'est l'hypothèse à laquelle il revient toujours, et non celle dont il n'est jamais sorti, que nous appellerons *son sentiment*. Qui pourra donc assurer qu'un homme, qui n'est pas un stupide, est un parfait athée? car, si toutes ses pensées ne luttent pas en tout temps, en toute occasion, contre toute idée, toute imagination, tout soupçon d'une intelligence supérieure, il n'est pas un parfait athée. De même, si l'on n'est pas constamment éloigné de toute idée de hasard ou de mauvais génie, on n'est pas parfait *théiste*. C'est le sentiment dominant qui détermine l'état. Quiconque voit moins d'ordre dans l'univers que de hasard et de confusion, est plus athée que théiste. Quiconque aperçoit dans le monde des traces plus distinctes d'un mauvais génie que d'un bon, est moins théiste que démoniste. Mais tous ces systématiques prendront leur dénomination, selon le côté où l'esprit se sera fixé le plus souvent dans ces oscillations.

Du mélange de ces opinions il en résulte un grand nombre d'autres [1], toutes différentes entre elles.

L'athéisme seul exclut toute religion. Le parfait démoniste peut avoir un culte. Nous connaissons même des nations entières qui adorent un diable à qui la frayeur seule porte leurs prières, leurs offrandes et leurs sacrifices; et nous n'ignorons pas que, dans quelques religions, on ne regarde Dieu que comme un être

1. Le théisme avec le démonisme. Le démonisme avec le polythéisme. Le déisme avec l'athéisme. Le démonisme avec l'athéisme. Le polythéisme avec l'athéisme. Le théisme avec le polythéisme. Le théisme ou le polythéisme avec le démonisme, ou avec le démonisme et l'athéisme. Ce qui arrive lorsqu'on admet:

Un dieu dont la nature est bonne et mauvaise; ou deux principes, l'un pour le bien, et l'autre pour le mal;

Ou plusieurs intelligences suprêmes et mauvaises, ce que l'on pourrait proprement appeler polydémonisme;

Ou lorsque Dieu et le hasard partagent l'empire de l'univers;

Ou lorsque l'univers est gouverné par le hasard et par un mauvais génie;

Ou lorsqu'on admet plusieurs intelligences mauvaises, sans exclure le hasard;

Ou lorsqu'on suppose le monde fait et gouverné par plusieurs intelligences, toutes bienfaisantes;

Ou lorsqu'on admet plusieurs intelligences suprêmes, tant bonnes que mauvaises;

Ou lorsqu'on suppose que l'administration des choses est partagée entre plusieurs intelligences tant bonnes que mauvaises, et le hasard. (Diderot.)

violent, despotique, arbitraire et destinant les créatures à un malheur inévitable, sans aucun mérite ou démérite prévu; c'est-à-dire qu'on élève un diable sur ces autels où l'on croit adorer un Dieu.

Outre les sectateurs des différentes opinions dont nous venons de faire mention, nous remarquerons, de plus, qu'il y a beaucoup de personnes qui, par esprit de scepticisme, par indolence, ou par défaut de lumières, ne sont décidées pour aucune.

Tous ces systèmes supposés, il nous reste à examiner comment chaque système en particulier, et l'indécision même, s'accordent avec la vertu, et jusqu'où ils sont compatibles avec un caractère honnête et moral.

PARTIE SECONDE.

SECTION I.

Lorsque je tourne les yeux sur les ouvrages d'un artiste, ou sur quelque production ordinaire de la nature, et que je sens en moi-même combien il est difficile de parler avec exactitude des *parties,* sans une connaissance profonde du *tout,* je ne suis point étonné de notre insuffisance dans les recherches qui concernent le monde, le chef-d'œuvre de la nature. Cependant, à force d'observations et d'étude, à force de combiner les proportions et les formes dont la plupart des créatures qui nous environnent sont revêtues, nous sommes parvenus à déterminer quelques-uns de leurs usages. Mais quelle est la fin de ces créatures en particulier? En général même, à quoi sert l'espèce entière de quelques-unes d'entre elles? C'est ce que nous ne connaîtrons peut-être jamais.

Cependant nous savons que chaque créature a un *intérêt privé,* un *bien-être* qui lui est propre, et auquel elle tend de toute sa puissance; penchant raisonnable qui a son origine dans les avantages de sa conformation naturelle. Nous savons que sa condition *relative* aux autres êtres est bonne ou mauvaise; qu'elle affec-

tionne la bonne, et que le créateur lui en a facilité la possession. Mais si toute créature a un bien particulier, un intérêt privé, un but auquel tous les avantages de sa constitution sont naturellement dirigés, et si je remarque dans les passions, les sentiments, les affections d'une créature, quelque chose qui l'éloigne de sa fin, j'assurerai qu'elle est mauvaise et mal conditionnée. Par rapport à elle-même cela est évident. De plus, si ces sentiments, ces appétits qui l'écartent de son but naturel croisent encore celui de quelque individu de son espèce, j'ajouterai qu'elle est mauvaise et mal conditionnée relativement aux autres. Enfin, si le même désordre dans sa constitution naturelle, qui la rend mauvaise par rapport aux autres, la rendait aussi mauvaise par rapport à elle-même : si la même économie dans ses affections qui la qualifie bonne par rapport à elle-même produisait le même effet relativement à ses semblables, elle trouverait en ce cas son avantage particulier en cette bonté par laquelle elle ferait le bien d'autrui; et c'est en ce sens que l'intérêt privé peut s'accorder avec la vertu morale.

Nous approfondirons ce point dans la dernière partie de cet *Essai*. Notre objet, quant à présent, c'est de chercher en quoi consiste cette qualité que nous désignons par le nom de *bonté*. Qu'est-ce que la *bonté?*

Si un historien ou quelque voyageur nous faisait la description d'une créature parfaitement isolée, sans supérieure, sans égale, sans inférieure, à l'abri de tout ce qui pourrait émouvoir ses passions, seule en un mot de son espèce; nous dirions sans hésiter, *que cette créature singulière doit être plongée dans une affreuse mélancolie; car quelle consolation pourrait-elle avoir en un monde qui n'est pour elle qu'une vaste solitude?* Mais si l'on ajoutait *qu'en dépit des apparences cette créature jouit de la vie, sent le bonheur d'exister et trouve en elle-même de la félicité;* alors nous pourrions convenir *que ce n'est pas tout à fait un monstre, et que, relativement à elle-même, sa constitution naturelle n'est pas entièrement absurde; mais nous n'irions jamais jusqu'à dire que cet être est bon.* Cependant, si l'on insistait, et qu'on nous objectât *qu'il est parfait dans sa manière, et conséquemment que nous lui refusons à tort l'épithète de bon; car qu'importe qu'il ait quelque chose à démêler avec d'autres ou non?* il faudrait bien franchir le mot,

et reconnaître *que cet être est bon ; s'il est possible toutefois qu'il soit parfait en soi-même, sans avoir aucun rapport avec l'univers dans lequel il est placé.* Mais si l'on venait à découvrir à la longue quelque système dans la nature, dont on pût considérer ce vivant automate comme faisant partie, il perdrait incontinent le titre de bon, dont nous l'avions décoré. Car comment conviendrait-il à un individu qui, par sa solitude et son inaction, tendrait aussi directement à la ruine de son espèce [1]?

Mais si, dans la structure de cet animal ou de tout autre, j'entrevois des liens qui l'attachent à des êtres connus et différents de lui; si sa conformation m'indique des rapports, même à d'autres espèces que la sienne, j'assurerai qu'il fait partie de quelque système. Par exemple, s'il est mâle, il a rapport, en cette qualité, avec la femelle; et la conformation relative du mâle et de la femelle annonce une nouvelle chaîne d'êtres et un nouvel ordre de choses. C'est celui d'une espèce ou d'une race particulière de créatures qui ont une tige commune; race qui s'accroît et s'éternise aux dépens de plusieurs systèmes qui lui sont destinés.

Donc, si toute une espèce d'animaux contribue à l'existence ou au bien-être d'une autre espèce, l'espèce sacrifiée n'est que partie d'un autre système.

1. Divin anachorète, suspendez un moment la profondeur de vos méditations, et daignez détromper un pauvre *mondain,* et qui se fait gloire de l'être. J'ai des passions, et je serais bien fâché d'en manquer : c'est très-passionnément que j'aime mon Dieu, mon roi, mon pays, mes parents, mes amis, ma maîtresse et moi-même.

Je fais un grand cas des richesses : j'en ai beaucoup, et j'en désire encore; un homme bienfaisant en a-t-il jamais assez? Qu'il me serait doux de pouvoir animer ce talent qui languit sous mes yeux, unir ces amants que l'indigence retient dans le célibat; venger par mes largesses ce laborieux commerçant des revers de la fortune! Je ne fais chaque jour qu'un ingrat; que ne puis-je en faire un cent! c'est à mon aisance, religieux fanatique, que vous devez le pain que votre quêteur vous apporte.

J'aime les plaisirs honnêtes : je les quitte le moins que je peux; je les conduis d'une table moins somptueuse que délicate, à des jeux plus amusants qu'intéressés, que j'interromps pour pleurer les malheurs d'Andromaque, ou rire des boutades du Misanthrope; je me garderai bien de les exiler par de noires réflexions. Que l'épouvante et le trouble poursuivent sans cesse le crime; l'espoir et la tranquillité, compagnes inséparables de la justice, me conduiront par la main jusqu'au bord du précipice que le sage auteur de mes jours m'a dérobé, par les fleurs dont il l'a couvert; et, malgré les soins avec lesquels vous vous préparez à un instant que je laisse venir, je doute que votre fin soit plus douce et plus heureuse que la mienne. En tous cas, si la conscience reproche à l'un de nous deux d'avoir été inutile à sa patrie, à sa famille et à ses amis, je ne crains point que ce soit à moi. (Diderot.)

L'existence de la mouche est nécessaire à la subsistance de l'araignée : aussi le vol étourdi, la structure délicate, et les membres déliés de l'un de ces insectes ne le destinent pas moins évidemment à être la *proie*, que la force, la vigilance et l'adresse de l'autre à être le *prédateur*. Les toiles de l'araignée sont faites pour des ailes de mouche.

Enfin le rapport mutuel des membres du corps humain ; dans un arbre, celui des feuilles aux branches et des branches au tronc, n'est pas mieux caractérisé que l'est, dans la conformation et le génie de ces animaux, leur destination réciproque.

Les mouches servent encore à la subsistance des poissons et des oiseaux ; les poissons et les oiseaux, à la subsistance d'une autre espèce. C'est ainsi qu'une multitude de systèmes différents se réunissent et se fondent, pour ainsi dire, les uns dans les autres, pour ne former qu'un seul ordre de choses.

Tous les animaux composent un système, et ce système est soumis à des lois mécaniques, selon lesquelles tout ce qui y entre est calculé.

Or, si le système des animaux se réunit au système des végétaux, et celui-ci au système des autres êtres qui couvrent la surface de notre globe, pour constituer ensemble le système terrestre ; si la terre elle-même a des relations connues avec le soleil et les planètes, il faudra dire que tous ces systèmes ne sont que des parties d'un système plus étendu. Enfin, si la nature entière n'est qu'un seul et vaste système que tous les autres êtres composent, il n'y aura aucun de ces êtres qui ne soit mauvais ou bon par rapport à ce grand tout, dont il est une partie[1] ; car, si cet être est superflu ou déplacé, c'est une imper-

1. Dans l'univers tout est uni. Cette vérité fut un des premiers pas de la philosophie, et ce fut un pas de géant. *Ac mihi quidem veteres illi majus quiddam animo complexi, multo plus etiam vidisse videntur, quam quantum nostrorum acies intueri potest; qui omnia hæc quæ supra et subter, unum esse et una vi, atque una consensione naturæ constricta esse dixerunt. Nullum est enim genus rerum quod aut avulsum a cœteris per seipsum constare, aut quo cœtera si careant, vim suam atque æternitatem conservare possint.* Cic. Lib III, *de Orat.* Toutes les découvertes des philosophes modernes se réunissent pour constater la même proposition. Tous les auteurs de systèmes, sans en excepter Épicure, la supposaient, lorsqu'ils ont considéré le monde comme une machine, dont ils avaient à expliquer la formation, et à développer les ressorts secrets. Plus on voit loin dans la nature, et plus on y voit d'union. Il ne nous manque qu'une intelligence, et des expériences pro-

fection, et conséquemment un mal absolu dans le système général.

Si un être est absolument mauvais, il est tel relativement au système général ; et ce système est imparfait. Mais si le mal d'un système particulier fait le bien d'un autre système, si ce mal apparent contribue au bien général, comme il arrive lorsqu'une espèce subsiste par la destruction d'une autre; lorsque la corruption d'un être en fait éclore un nouveau ; lorsqu'un tourbillon se fond dans un tourbillon voisin ; ce mal particulier n'est pas un mal absolu, non plus qu'une dent qui pousse avec douleur n'est un mal réel dans un système que cet inconvénient prétendu conduit à sa perfection.

Nous nous garderons donc de prononcer qu'un être est absolument mauvais, à moins que nous ne soyons en état de démontrer qu'il n'est bon dans aucun système[1].

portionnées à la multitude des parties et à la grandeur du tout, pour parvenir à la démonstration. Mais si le tout est immense, si le nombre des parties est infini, devons-nous être surpris que cette union nous échappe souvent? Quelle raison a-t-on d'en conclure qu'elle ne subsiste pas? Je ne vois pas comment ce phénomène fatal à cette espèce est, par une suite de l'ordre universel des choses, avantageux à une autre espèce, donc l'ordre universel est une chimère. Voilà le raisonnement de ceux qui attaquent la nature. Voici maintenant la réponse et le raisonnement de ceux qui la défendent : je suis en état de démontrer que ce qui fait en mille occasions le mal d'un système, se tourne, par une suite merveilleuse de l'ordre universel, à l'avantage d'un autre; donc, lorsque je n'ai pas la même évidence, par rapport à d'autres phénomènes semblables, ce n'est point altération dans l'ordre, mais insuffisance dans mes lumières; donc l'ordre universel des choses n'en est pas moins réel et parfait. Entre la présomption raisonnable de ceux-ci et l'ignorante témérité de leurs antagonistes, il n'est pas difficile de prendre parti. (Diderot.)

1. Que deviennent donc les manichéens, avec la nécessité prétendue de leurs principes? Où aboutissent les reproches que les athées font à la nature? On dirait, à les entendre dogmatiser, qu'ils sont initiés dans tous ses desseins, qu'ils ont une connaissance parfaite de ses ouvrages, et qu'ils seraient en état de se mettre au gouvernail, et de manœuvrer à sa place. Et ils ne veulent pas s'apercevoir qu'ils sont, par rapport à l'univers, dans un cas plus désavantageux qu'un de ces Mexicains, qui, ne connaissant ni la navigation, ni la nature de la mer, ni les propriétés des vents et des eaux, s'éveillerait au milieu d'un vaisseau arrêté en plein Océan par un calme profond. Que penserait-il, en considérant cette pesante machine, suspendue sur un élément sans consistance? Et que penserait-on de lui, s'il venait à traiter de poids incommodes et superflus, les ancres, les voiles, les mâts, les échelles, les vergues, et tout cet attirail de cordages dont il ignorerait l'utilité? En attendant qu'il fût mieux instruit (dût-il ne l'être jamais parfaitement), ne lui siérait-il pas mieux de juger, sur les proportions qu'il remarque dans le petit nombre de parties qui sont à sa portée, plus avantageusement de l'ouvrier et du tout?

(Diderot.)

Si l'on remarquait dans la nature une espèce qui fût incommode à toute autre, cette espèce, mauvaise relativement au système général, serait mauvaise en elle-même. De même, dans chaque espèce d'animaux; par exemple, dans l'espèce humaine, si quelque individu est d'un caractère pernicieux à tous ses semblables, il méritera le nom de mauvais dans son espèce.

Je dis d'*un caractère pernicieux;* car un méchant homme, ce n'est ni celui dont le corps est couvert de peste, ni celui qui, dans une fièvre violente, s'élance, frappe et blesse quiconque ose l'approcher. Par la même raison, je n'appellerai point honnête homme celui qui ne blesse personne, parce qu'il est étroitement garrotté, ou, ce qui revient à cet état, celui qui n'abandonne ses mauvais desseins que par la crainte d'un châtiment ou par l'espoir d'une récompense.

Dans une créature raisonnable, tout ce qui n'est point fait par affection n'est ni mal ni bien : l'homme n'est bon ou méchant que lorsque l'intérêt ou le désavantage de son système est l'objet immédiat de la passion qui le meut.

Puisque l'inclination seule rend la créature méchante ou bonne, conforme à sa nature, ou dénaturée, nous allons maintenant examiner quelles sont les inclinations naturelles et bonnes, et quelles sont les affections contraires à sa nature, et mauvaises.

SECTION II.

Remarquez d'abord que toute affection, qui a pour objet un bien imaginaire, devenant superflue et diminuant l'énergie de celles qui nous portent aux biens réels, est vicieuse en elle-même, et mauvaise relativement à l'intérêt particulier et au bonheur de la créature.

Si l'on pouvait supposer que quelqu'un de ces penchants qui entraînent la créature à ses intérêts particuliers, fût, dans son énergie légitime, incompatible avec le bien général, un tel penchant serait vicieux. Conséquemment à cette hypothèse, une créature ne pourrait agir conformément à sa nature, sans être mauvaise dans la société; ou contribuer aux intérêts de la société, sans être dénaturée par rapport à elle-même. Mais si le penchant à ses intérêts privés n'est injurieux à la société que quand il est excessif, et jamais lorsqu'il est tempéré, nous dirons

alors que l'excès a rendu vicieux un penchant qui dans sa nature était bon. Ainsi toute inclination qui portera la créature à son bien particulier, pour être vicieuse, doit être nuisible à l'intérêt public. C'est ce défaut qui caractérise l'homme intéressé, défaut contre lequel on se récrie si haut[1], quand il est trop marqué.

Mais si, dans la créature, l'amour de son intérêt propre n'est point incompatible avec le bien général, quelque concentré que cet amour puisse être; s'il est même important à la société que chacun de ses membres s'applique sérieusement à ce qui le concerne en son particulier, ce sentiment est si peu vicieux, que la créature ne peut être bonne sans en être pénétrée : car si c'est faire tort à la société que de négliger sa conservation, cet excès de désintéressement rendrait la créature méchante et dénaturée, autant que l'absence de toute autre affection naturelle. Jugement qu'on ne balancerait pas à porter, si l'on voyait un homme fermer les yeux sur les précipices qui s'ouvriraient devant lui, ou, sans égard pour son tempérament et pour sa santé, braver la distinction des saisons et des vêtements. On peut envelopper dans la même condamnation quiconque serait frappé[2] d'aversion pour le commerce des femmes, et qu'un tempérament dépravé, mais non pas un vice de conformation, rendrait inhabile à la propagation de l'espèce.

1. Tous les livres de morale sont pleins de déclamations vagues contre l'intérêt. On s'épuise en détails, en divisions et en subdivisions pour en venir à cette conclusion énigmatique, *que, quel que soit le désintéressement spécieux, quelle que soit la générosité apparente dont nous nous parions au fond, l'intérêt et l'amour-propre sont les seuls principes de nos actions.* Si au lieu de courir après l'esprit, et d'arranger des phrases, ces auteurs, partant de définitions exactes, avaient commencé par nous apprendre ce que c'est qu'intérêt, ce qu'ils entendent par amour-propre, leurs ouvrages, avec cette clef, pourraient servir à quelque chose. Car nous sommes tous d'accord que la créature peut s'aimer, peut tendre à ses intérêts, et poursuivre son bonheur temporel, sans cesser d'être vertueuse. La question n'est donc pas de savoir si nous avons agi par amour-propre ou par intérêt; mais de déterminer quand ces deux sentiments concouraient au but que tout homme se propose, c'est-à-dire à son bonheur. Le dernier effort de la prudence humaine, c'est de s'aimer, c'est d'entendre ses intérêts, c'est de connaître son bonheur comme il faut. (Diderot.)

2. On considère ici l'homme dans l'état de pure nature; et il n'est pas question de ces hommes saints, qui se sont éloignés du sexe par un esprit de continence, qu'on se garde bien de blâmer. Il est évident que cet endroit ne leur convient en aucune façon; car on ne peut assurément les accuser d'aversion pour les femmes, ou de dépravation dans le tempérament. (Diderot.)

L'amour des intérêts privés peut donc être bon ou mauvais : si cette passion est trop vive, et telle, par exemple, qu'un attachement à la vie qui nous rendrait incapables d'un acte généreux, elle est vicieuse, et conséquemment la créature qu'elle dirige est mal dirigée, et plus ou moins mauvaise. Celui donc à qui, par un désir excessif de vivre, il arriverait de faire quelque bien, ne mérite non plus par le bien qu'il fait, qu'un avocat qui n'a que son salaire en vue, lors même qu'il défend la cause de l'innocence, ou qu'un soldat qui, dans la guerre la plus juste, ne combat que parce qu'il reçoit la paye.

Quelque avantage que l'on ait procuré à la société, le motif seul fait le mérite. Illustrez-vous par de grandes actions tant qu'il vous plaira, vous serez vicieux tant que vous n'agirez que par des principes intéressés : vous poursuivez votre bien particulier avec toute la modération possible, à la bonne heure ; mais vous n'aviez point d'autre motif en rendant à votre espèce ce que vous lui deviez par inclination naturelle ; vous n'êtes pas vertueux.

En effet, quels que soient les secours étrangers qui vous ont incliné vers le bien, quoi que ce soit qui vous ait prêté main-forte contre vos inclinations perverses, tant que vous conserverez le même caractère, je ne verrai point en vous de bonté : vous ne serez bon que quand vous ferez le bien d'affection et de cœur.

Si, par hasard, quelqu'une de ces créatures douces, privées et amies de l'homme, développant un caractère contraire à sa constitution naturelle, devenait sauvage et cruelle, on ne manquerait pas d'être frappé de ce phénomène, et de se récrier sur sa dépravation. Supposons maintenant que le temps et des soins la dépouillassent de cette férocité accidentelle, et la ramenassent à la douceur de celles de son espèce ; on dirait que cette créature s'est rétablie dans son état naturel ; mais si la guérison n'est que simulée, si l'animal hypocrite revient à sa méchanceté sitôt que la crainte de son geôlier l'abandonne, direz-vous que la douceur est son vrai caractère, son caractère actuel ? Non, sans doute. Le tempérament est tel qu'il était, et l'animal est toujours méchant.

Donc la bonté ou la méchanceté animale[1] de la créature a sa

1. Il y a trois espèces de bonté. Une bonté d'être ; c'est une certaine conve-

source dans son tempérament actuel; donc la créature sera bonne en ce sens, lorsqu'en suivant la pente de ses affections elle aimera le bien et le fera sans contrainte, et qu'elle haïra et fuira le mal sans effroi pour le châtiment. La créature sera méchante, au contraire, si elle ne reçoit pas de ses inclinations naturelles la force de remplir ses fonctions, ou si des inclinations dépravées l'entraînent au mal et l'éloignent du bien qui lui sont propres.

En général, lorsque toutes les affections sont d'accord avec l'intérêt de l'espèce, le tempérament naturel est parfaitement bon. Au contraire, si l'on manque de quelque affection avantageuse, ou qu'on en ait de superflues, de faibles, de nuisibles et d'opposées à cette fin principale, le tempérament est dépravé, et conséquemment l'animal est méchant; il n'y a que du plus ou du moins.

Il est inutile d'entrer ici dans le détail des affections, et de démontrer que la colère, l'envie, la paresse, l'orgueil, et le reste de ces passions généralement détestées, sont mauvaises en elles-mêmes, et rendent méchante la créature qui en est affectée. Mais il est à propos d'observer que la tendresse la plus naturelle, celle des mères pour leur petits, et des parents pour leurs enfants, a des bornes prescrites, au delà desquelles elle dégénère en vice. L'excès de l'affection maternelle peut anéantir les effets de l'amour, et le trop de commisération mettre hors d'état

nance d'attributs, qui constitue une chose ce qu'elle est. Les philosophes l'appellent *Bonitas Entis.*

Une bonté animale. C'est une économie dans les passions, que toute créature sensible et bien constituée reçoit de la nature. C'est en ce sens, qu'on dit d'un chien de chasse, lorsqu'il est bon, qu'il n'est ni lâche, ni opiniâtre, ni lent, ni emporté, ni timide, ni indocile, mais ardent, intelligent et prompt.

Une bonté raisonnée, propre à l'être pensant, qu'on appelle Vertu : qualité qui est d'autant plus méritoire en lui, qu'étaient grandes les mauvaises dispositions qui constituent la méchanceté animale, et qu'il avait à vaincre pour parvenir à la bonté raisonnée. Exemple :

Nous naissons tous plus ou moins dépravés; les uns timides, ambitieux et colères; les autres avares, indolents et téméraires; mais cette dépravation involontaire du tempérament ne rend point, par elle-même, la créature vicieuse : au contraire, elle sert à relever son mérite, lorsqu'elle en triomphe. Le sage Socrate naquit avec un penchant merveilleux à la luxure. Pour juger combien on est éloigné du sentiment impie et bizarre de ceux qui donnent tout au tempérament, vices et vertus, on n'a qu'à lire la section suivante, et surtout le commencement de la section quatrième. (Diderot.)

de procurer du secours. Dans d'autres conjonctures, le même amour peut se changer en une espèce de frénésie; la pitié, devenir faiblesse; l'horreur de la mort, se convertir en lâcheté; le mépris des dangers, en témérité; la haine de la vie ou toute autre passion qui conduit à la destruction, en désespoir ou folie.

SECTION III.

Mais pour passer de cette bonté pure et simple, dont toute créature sensible est capable, à cette qualité qu'on appelle *vertu*, et qui convient ici-bas à l'homme seul?

Dans toute créature capable de se former des notions exactes des choses, cette écorce des êtres dont les sens sont frappés, n'est pas l'unique objet de ses affections. Les actions elles-mêmes, les passions qui les ont produites, la commisération, l'affabilité, la reconnaissance et leurs antagonistes s'offrent bientôt à son esprit; et ces familles ennemies, qui ne lui sont point étrangères, sont pour elle de nouveaux objets d'une tendresse ou d'une haine réfléchie.

Les sujets intellectuels et moraux agissent sur l'esprit à peu près de la même manière que les êtres organisés sur les sens. Les figures, les proportions, les mouvements et les couleurs de ceux-ci ne sont pas plutôt exposés à nos yeux, qu'il résulte, de l'arrangement et de l'économie de leurs parties, une beauté qui nous récrée, ou une difformité qui nous choque. Tel est aussi sur les esprits l'effet de la conduite et des actions humaines. La régularité et le désordre dans ces objets les affectent diversement; et le jugement qu'ils en portent n'est pas moins nécessité que celui des sens.

L'entendement a ses yeux : les esprits entre eux se prêtent l'oreille; ils aperçoivent des proportions; ils sont sensibles à des accords; ils mesurent, pour ainsi dire, les sentiments et les pensées. En un mot, ils ont leur critique à qui rien n'échappe. Les sens ne sont ni plus réellement ni plus vivement frappés, soit par les nombres de la musique, soit par les formes et les proportions des êtres corporels, que les esprits par la connaissance et le détail des affections. Ils distinguent, dans les caractères, douceur et dureté; ils y démêlent l'agréable et le dégoûtant, le dissonant et l'harmonieux; en un mot, ils y discernent

et laideur et beauté ; laideur, qui va jusqu'à exciter leur mépris et leur aversion ; beauté, qui les transporte quelquefois d'admiration et les tient en extase. Devant tout homme qui pèse mûrement les choses, ce serait une affectation puérile[1], que de nier qu'il y ait dans les êtres moraux, ainsi que dans les objets corporels, un vrai beau, un beau essentiel, un sublime réel[2].

1. En effet, n'est-ce pas une puérilité que de nier ce dont on est évidemment soi-même affecté ? Lorsque quelques-uns de nos dogmatistes modernes nous assurent, de la meilleure foi du monde, disent-ils, « que la Divinité n'est qu'un vain fantôme ; que le vice et la vertu sont des préjugés d'éducation ; que l'immortalité de l'âme, que la crainte des peines et l'espérance des récompenses à venir sont chimériques, » ne sont-ils pas actuellement *sous le charme?* Le plaisir de paraître sincères n'agit-il pas en eux? ne sont-ils pas affectés du *decorum et dulce?* Car enfin, leur intérêt privé demanderait qu'ils se réservassent toutes ces rares connaissances : plus elles seront divulguées, moins elles leur seront utiles. Si tous les hommes sont une fois persuadés que les lois divines et humaines sont des barrières qu'on a tort de respecter lorsqu'on peut les franchir sans danger, il n'y aura plus de dupes que les sots. Qui peut donc les engager à parler, à écrire et à nous détromper, même au péril de leur vie? Car ils n'ignorent pas que leur zèle est assez mal récompensé par le gouvernement : il me semble que j'entends M. S. qui dit à un de ces docteurs : « La philosophie que vous avez la bonté de me révéler est tout à fait extraordinaire. Je vous suis obligé de vos lumières : mais quel intérêt prenez-vous à mon instruction? que vous suis-je? êtes-vous mon père? Quand je serais votre fils, me devriez-vous quelque chose en cette qualité? y aurait-il en vous quelque *affection naturelle,* quelque soupçon qu'il est doux, qu'il est beau de détromper, à ses risques et fortunes, un indifférent sur des choses qui lui importent? Si vous n'éprouvez rien de ces sentiments, vous prenez bien de la peine, et vous courez de grands dangers pour un homme qui ne sera qu'un ingrat, s'il suit exactement vos principes : que ne gardez-vous votre secret pour vous? Vous en perdez tout l'avantage en le communiquant. Abandonnez-moi à mes préjugés ; il n'est bon, ni pour vous ni pour moi, que je sache que la nature m'a fait vautour, et que je peux demeurer en conscience tel que je suis. »

2. S'il n'y a ni beau, ni grand, ni sublime dans les choses, que deviennent l'amour, la gloire, l'ambition, la valeur? A quoi bon admirer un poëme ou un tableau, un palais ou un jardin, une belle taille ou un beau visage? Dans ce système flegmatique, l'héroïsme est une extravagance. On ne fera pas plus de quartier aux muses. Le prince des poëtes ne sera qu'un écrivain suffisamment insipide. Mais cette philosophie meurtrière se dément à chaque moment ; et ce poëte, qui a employé tous les charmes de son art pour décrier ceux de la nature, s'abandonne plus que personne aux transports, aux ravissements et à l'enthousiasme ; et, à en juger par la vivacité de ses descriptions, qui que ce soit ne fut plus sensible que lui aux beautés de l'univers. On pourrait dire que sa poésie fait plus de tort à l'hypothèse des atomes que tous ses raisonnements ne lui donnent de vraisemblance. Écoutons-le chanter un moment :

Alma Venus, cœli subter labentia signa
Quæ mare navigerum, quæ terras frugiferenteis
Concelebras. . . . . (LUCRET. *De rerum nat.* lib. I, v. 1.

Or, de même que les objets sensibles, les images des corps, les couleurs et les sons agissent perpétuellement sur nos yeux, affectent nos sens, lors même que nous sommeillons ; les êtres intellectuels et moraux, non moins puissants sur l'esprit, l'appliquent et l'exercent en tout temps. Ces formes le captivent dans l'absence même des réalités.

Mais le cœur regarde-t-il avec indifférence les esquisses des mœurs que l'esprit est forcé de tracer, et qui lui sont presque toujours présentes? Je m'en rapporte au sentiment intérieur. Il me dit qu'aussi nécessité dans ses jugements que l'esprit dans ses opérations, sa corruption ne va jamais jusqu'à lui dérober totalement la différence du beau et du laid, et qu'il ne manquera pas d'approuver le naturel et l'honnête, et de rejeter le déshonnête et le dépravé, surtout dans les moments désintéressés : c'est alors un connaisseur équitable qui se promène dans une

Quæ quoniam rerum naturam sola gubernas,
Nec sine te quidquam dias in luminis oras
Exoritur, neque fit lætum, neque amabile quidquam ;
Te sociam studeo scribundis versibus esse. (*Id., ibid.*, v. 22.)

Quand on a senti toute la grâce de cette invocation, tout ce qu'on peut alléguer contre la beauté ne doit faire qu'une impression bien légère.

Et ailleurs :

Belli fera mœnera Mavors
Armipotens regit, in gremium qui sæpe tuum se
Rejicit, æterno devictus volnere amoris. . . .
Pascit amore avidos, inhians in te, Dea, visus;
Eque tuo pendet resupini spiritus ore,
Hunc tu, Diva, tuo recubantem corpore sancto
Circumfusa super, suaveis ex ore loquelas
Funde. (LUCRET. *De rerum nat.*, lib. I, v. 34.)

Je conviens que ces vers sont d'une grande beauté, dira-t-on. Il y a donc quelque chose de beau? *Sans doute; mais ce n'est pas dans la chose décrite, c'est dans la description : il n'est point de monstre odieux qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux; quelque difforme que soit un être (si toutefois il y a difformité réelle), il plaira pourvu qu'il soit bien représenté. Mais cette représentation qui me ravit ne suppose aucune beauté dans la chose: ce que j'admire, c'est la conformité de l'objet et de la peinture. La peinture est belle, mais l'objet n'est ni beau ni laid.*

Pour satisfaire à cette objection, je demanderai ce qu'on entend par un *monstre.* Si l'on désigne par ce terme un composé de parties rassemblées au hasard, sans liaison, sans ordre, sans harmonie, sans proportion, j'ose assurer que la représentation de cet être ne sera pas moins choquante que l'être lui-même. En effet, si dans le dessin d'une tête, un peintre s'était avisé de placer les dents au-dessous du menton, les yeux à l'occiput et la langue au front ; si toutes ces parties avaient encore entre elles des grandeurs démesurées, si les dents étaient trop grandes et les yeux trop petits, relativement à la tête entière, la délicatesse du pinceau ne

galerie de peintures, qui s'émerveille de la hardiesse de ce trait, qui sourit à la douceur de ce sentiment, qui se prête au tour de cette affection, et qui passe dédaigneusement sur tout ce qui blesse la belle nature.

Les sentiments, les inclinations, les affections, les penchants, les dispositions, et conséquemment toute la conduite des créatures dans les différents états de la vie, sont les sujets d'une infinité de tableaux exécutés par l'esprit qui saisit avec promptitude et rend avec vivacité et le bien et le mal. Nouvelle épreuve, nouvel exercice pour le cœur qui dans son état naturel et sain est affecté du raisonnable et du beau ; mais qui, dans la dépravation, renonce à ses lumières pour embrasser le monstrueux et le laid.

Par conséquent, point de vertu morale, point de mérite, sans quelques notions claires et distinctes du bien général, et sans

nous fera jamais admirer cette figure. *Mais,* ajoutera-t-on, *si nous ne l'admirons pas, c'est qu'elle ne ressemble à rien.* Cela supposé, je refais la même question. Qu'entendez-vous donc par un *monstre?* Un être qui ressemble à quelque chose, tel que la sirène, l'hippogriffe, le faune, le sphinx, la chimère et les dragons ailés? Mais n'apercevez-vous pas que ces enfants de l'imagination des peintres et des poëtes n'ont rien d'absurde dans leur conformation; que, quoiqu'ils n'existent pas dans la nature, ils n'ont rien de contradictoire aux idées de liaison, d'harmonie, d'ordre et de proportion? Il y a plus, n'est-il pas constant qu'aussitôt que ces figures pécheront contre ces idées, elles cesseront d'être belles? Cependant, puisque ces êtres n'existent point dans la nature, qui est-ce qui a déterminé la longueur de la queue de la sirène, l'étendue des ailes du dragon, la position des yeux du sphinx et la grosseur de la cuisse velue et du pied fourchu des sylvains? car ces choses ne sont pas arbitraires. On peut répondre *que pour appeler beaux ces êtres possibles, nous avons désiré, sans fondement, que la peinture observât en eux les mêmes rapports que ceux que nous avons trouvés établis dans les êtres existants; et que c'est encore ici la ressemblance qui produit notre admiration.* La question se réduit donc enfin à savoir si c'est raison ou caprice qui nous a fait exiger l'observation de la loi des êtres réels dans la peinture des êtres imaginaires ; question décidée, si l'on remarque que, dans un tableau, le sphinx, l'hippogriffe et le sylvain sont en action ou sont superflus ; s'ils agissent, les voilà placés sur la toile, de même que l'homme, la femme, le cheval et les autres animaux sont placés dans l'univers : or, dans l'univers, les devoirs à remplir déterminent l'organisation : l'organisation est plus ou moins parfaite, selon le plus ou le moins de facilité que l'automate en reçoit pour vaquer à ses fonctions. Car qu'est-ce qu'un bel homme, si ce n'est celui dont les membres bien proportionnés conspirent de la façon la plus avantageuse à l'accomplissement des fonctions animales? Mais cet avantage de conformation n'est point imaginaire : les formes qui le produisent ne sont pas arbitraires, ni par conséquent la beauté, qui est une suite de ces formes. Tout cela est évident pour quiconque connaît un peu les proportions géométriques que doivent observer les parties entre elles, pour constituer l'économie animale. (Diderot.)

une connaissance réfléchie de ce qui est moralement bien ou mal, digne d'admiration ou de haine, droit ou injuste. Car quoique nous disions communément d'un cheval mauvais, qu'il est vicieux, on n'a jamais dit d'un bon cheval ou de tout autre animal imbécile et stupide, pour docile qu'il fût, qu'il était méritant et vertueux.

Qu'une créature soit généreuse, douce, affable, ferme et compatissante ; si jamais elle n'a réfléchi sur ce qu'elle pratique et voit pratiquer aux autres ; si elle ne s'est fait aucune idée nette et précise du bien et du mal ; si les charmes de la vertu et de l'honnêteté ne sont point les objets de son affection : son caractère n'est point vertueux par principes ; elle en est encore à acquérir cette connaissance active de la droiture qui devait la déterminer, cet amour désintéressé de la vertu qui seul pouvait donner tout le prix à ses actions.

Tout ce qui part d'une mauvaise affection est mauvais, inique et blâmable : mais si les affections sont saines ; si leur objet est avantageux à la société et digne en tout temps de la poursuite d'un être raisonnable ; ces deux conditions réunies formeront ce qu'on appelle droiture, équité dans les actions. Faire tort, ce n'est pas faire injustice : car un fils généreux peut, sans cesser de l'être, tuer, par malheur ou par maladresse, son père au lieu de l'ennemi dont il s'efforçait de le garantir. Mais si, par une affection déplacée, il eût porté ses secours à quelque autre, ou négligé les moyens de le conserver par défaut de tendresse, il eût été coupable d'injustice.

Si l'objet de notre affection est raisonnable ; s'il est digne de notre ardeur et de nos soins, l'imperfection ou la faiblesse des sens ne nous rendent point coupables d'injustice. Supposons qu'un homme dont le jugement est entier et les affections saines, mais la constitution si bizarre et les organes si dépravés, qu'à travers ces miroirs trompeurs il n'aperçoive les objets que défigurés, estropiés et tout autres qu'ils sont, il est évident que, le défaut ne résidant point dans la partie supérieure et libre, cette infortunée créature ne peut passer pour vicieuse.

Il n'en est pas ainsi des opinions qu'on adopte, des idées qu'on se fait, ou des religions qu'on professe. Si, dans une de ces contrées jadis soumises aux plus extravagantes superstitions ; où les chats, les crocodiles, les singes, et d'autres animaux vils

et malfaisants, étaient adorés; un de ces idolâtres se fût saintement[1] persuadé qu'il était juste de préférer le salut d'un chat au salut de son père, et qu'il ne pouvait se dispenser en conscience de traiter en ennemi quiconque ne professait pas ce culte, ce fidèle croyant n'eût été qu'un homme détestable : et toute action fondée sur des dogmes pareils ne peut être qu'injuste, abominable et maudite.

Toute méprise sur la valeur des choses qui tend à détruire quelque affection raisonnable, ou à en produire d'injustes, rend vicieux, et nul motif ne peut excuser cette dépravation. Celui, par exemple, qui, séduit par des vices brillants, a mal placé son estime, est vicieux lui-même. Il est quelquefois aisé de remonter à l'origine de cette corruption nationale. Ici, c'est un ambitieux qui vous étonne par le bruit de ses exploits; là, c'est un pirate, ou quelque injuste conquérant qui, par des crimes illustres, a surpris l'admiration des peuples, et mis en honneur des caractères qu'on devrait détester. Quiconque applaudit à ces *renommées*, se dégrade lui-même. Quant à celui qui, croyant estimer et chérir un homme vertueux, n'est que la dupe d'un scélérat hypocrite, il peut être un sot; mais il n'est pas un méchant pour cela.

L'erreur de fait, ne touchant point aux affections, ne produit point le vice; mais l'erreur de droit influe, dans toute créature raisonnable et conséquente, sur ses affections naturelles, et ne peut manquer de la rendre vicieuse.

Mais il y a beaucoup d'occasions où les matières de droit sont d'une discussion trop épineuse, même pour les personnes les plus éclairées[2]. Dans ces circonstances, une faute légère ne suffit

1. O sanctus gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina ! (Juvenal. *Sat.* xv, v. 10 et 11.)

2. Les erreurs particulières engendrent les erreurs populaires, et alternativement: on aime à persuader aux autres ce que l'on croit, et l'on résiste difficilement à ce dont on voit les autres persuadés. Il est presque impossible de rejeter les opinions qui nous viennent de loin, et comme de main en main. Le moyen de donner un démenti à tant d'honnêtes gens qui nous ont précédés! Les temps écartent d'ailleurs une infinité de circonstances qui nous enhardiraient. « Ceux qui se sont abbruvez successivement de ces estrangetez, dit Montaigne, ont senti par les oppositions qu'on leur a faictes, où logeoit la difficulté de la persuasion, et ils ont calfeutré ces endroicts de pieces nouvelles; ils n'ont pas craind d'aiouter de leur invention, autant qu'ils le croyoient necessaire, pour suppléer à la resistance et au default qu'ils pensoient être en la conception d' autrui. » *E*

pas pour dépouiller un homme du caractère et du titre de vertueux. Mais lorsque la superstition ou des coutumes barbares le précipitent dans de grossières erreurs sur l'emploi de ses affections; lorsque ces bévues sont si fréquentes, si lourdes et si compliquées, qu'elles tirent la créature de son état naturel; c'est-à-dire lorsqu'elles exigent d'elle des sentiments contraires à l'humaine société, et pernicieux dans la vie civile; céder, c'est renoncer à la vertu.

Concluons donc que le mérite ou la vertu dépendent d'une connaissance de la justice et d'une fermeté de raison, capables de nous diriger dans l'emploi de nos affections. Notions de la justice, courage de la raison, ressources uniques dans le danger où l'on se trouve de consacrer ses efforts, et de prostituer son estime à des abominations, à des horreurs, à des idées destructives de toute affection naturelle. Affections naturelles, fondements de la société, que les lois sanguinaires d'un point d'honneur et les principes erronés d'une fausse religion tendent quelquefois à saper. Lois et principes qui sont vicieux, et ne conduiront ceux qui les suivent qu'au crime et à la dépravation, puisque la justice et la raison les combattent. Quoi que ce soit donc qui, sous prétexte d'un bien présent ou futur, prescrive aux hommes, de la part de Dieu, la trahison, l'ingratitude et les cruautés; quoi que ce soit qui leur apprenne à persécuter leurs semblables par bonne amitié, à tourmenter par passe-temps leurs prisonniers de guerre, à souiller les autels de sang humain, à se tourmenter eux-mêmes, à se macérer cruellement, à se déchirer dans des accès[1] de zèle

liv. III, chap. XI.) Histoire fidèle et naïve de l'origine et du progrès des erreurs populaires (DIDEROT).

1. Domptez vos passions, dit la religion; conservez-vous, dit la nature. Il est toujours possible de satisfaire à l'une et à l'autre; du moins il faut le supposer; car il serait bien singulier qu'il y eût un cas où l'on serait forcé de devenir homicide de soi-même, pour être vertueux. C'est ce que les piétistes outrés ne manqueraient pas d'apercevoir, s'ils osaient consulter la raison. Celui qui, fatigué de lutter contre lui-même, finirait la querelle d'un coup de pistolet, serait un enragé, leur dirait-elle. Mais celui qui, révolté de ce procédé brusque, prendrait, par amour de Dieu, et pour le bien de son âme, chaque jour une dose légère d'un poison qui le conduirait insensiblement au tombeau, serait-il moins fou? Non, sans doute. Si le crime est dans le *suicide,* qu'importe qu'on se tue par des jeûnes et des veilles, de l'arsenic ou du sublimé? dans un instant ou dans l'espace de dix années? avec un cilice et des fouets, un pistolet ou un poignard? C'est disputer sur la forme du crime; c'est s'excuser sur la couleur du poison. Telle était la pensée de saint Augustin. Ceux qui croient honorer Dieu par ces excès sont dans la même super-

en présence de leurs divinités; et à commettre, pour les honorer ou pour leur complaire, quelque action inhumaine et brutale; qu'ils refusent d'obéir, s'ils sont vertueux, et qu'ils ne permettent point aux vains applaudissements de la coutume, ou aux oracles imposteurs de la superstition, d'étouffer les cris de la nature et les conseils de la vertu. Toutes ces actions, que l'humanité[1] proscrit, seront toujours des horreurs, en dépit des coutumes barbares, des lois capricieuses, et des faux cultes qui les auront ordonnées. Mais rien ne peut altérer les lois éternelles de la justice.

SECTION IV.

Les créatures qui ne sont affectées que par les objets sensibles, sont bonnes ou mauvaises, selon que leurs affections sensibles sont bien ou mal ordonnées. Mais c'est tout autre chose dans les créatures capables de trouver dans le bien ou le mal moral des motifs raisonnés de tendresse ou d'aversion; car, dans un individu de cette espèce, quelque déréglées que soient les affections sensibles, le caractère sera bon et l'individu vertueux, tant que ces penchants libertins demeureront subordonnés aux affections réfléchies dont nous avons parlé.

Il y a plus. Si le tempérament est bouillant, colère, amoureux; et si la créature, domptant ces passions, s'attache à la vertu, en dépit de leurs efforts, nous disons alors que son mérite en est d'autant plus grand; et nous avons raison. Si toutefois l'intérêt

stition que ces païens, dont il dit dans son Traité merveilleux de la *Cité de Dieu: Tantus est perturbatæ mentis et sedibus suis pulsæ furor, ut sic dii placentur quemadmodum ne homines quidem sæviunt.* (Diderot.)

1. La hardiesse d'un Égyptien, esprit fort, qui, bravant la doctrine du sacré collége, eût refusé de porter son hommage à des êtres destinés à sa nourriture, et d'adorer un chat, un crocodile, un oignon, eût été pleinement justifiée par l'absurdité de cette croyance. Tout dogme qui conduit à des infractions grossières de la loi naturelle ne peut être respecté en sûreté de conscience. Lorsque la nature et la morale se récrient contre la voix des ministres, l'obéissance est un crime. Qui niera que le crédule Égyptien, qui, pour donner du secours à son Dieu, eût laissé périr son père, n'eût été un vrai parricide? Si l'on me dit jamais: trahis, vole, pille, tue, c'est ton Dieu qui l'ordonne; je répondrai sans examen: trahir, voler, piller, tuer, sont des crimes; donc Dieu ne me l'ordonne pas. La pureté de la morale peut faire présumer la vérité d'un culte; mais si la morale est corrompue, le culte qui préconise cette dépravation est démontré faux. Quel avantage cette réflexion seule ne donne-t-elle pas au christianisme sur toutes les autres religions! Quelle morale comparable à celle de Jésus-Christ! (Diderot.)

privé était la seule digue qui la retînt; si, sans égard pour les charmes de la vertu, son unique bien était le fléau de ses vices, nous avons démontré qu'elle n'en serait pas plus vertueuse : mais il est certain que, si de plein gré et sans aucun motif bas et servile, l'homme colère étouffe sa passion, et le luxurieux réprime ses mouvements; si, tous deux supérieurs à la violence de leurs penchants, ils sont devenus, l'un modeste et l'autre tranquille et doux, nous applaudirons à leur vertu beaucoup plus hautement que s'ils n'avaient point eu d'obstacles à surmonter. Quoi donc ! le penchant au vice serait-il un relief pour la vertu? des inclinations perverses seraient-elles nécessaires pour *parfaire* l'homme vertueux?

Voici à quoi se réduit cette espèce de difficulté. Si les affections libertines se révoltent par quelque endroit, pourvu que leur effort soit souverainement réprimé, c'est une preuve incontestable que la vertu, maîtresse du caractère, y prédomine : mais si la créature, vertueuse à meilleur compte, n'éprouve aucune sédition de la part de ses passions, on peut dire qu'elle suit les principes de la vertu, sans donner d'exercice à ses forces. La vertu qui n'a point d'ennemis à combattre dans ce dernier cas, n'en est peut-être pas moins puissante; et celui qui, dans le premier cas, a vaincu ses ennemis, n'en est pas moins vertueux. Au contraire, débarrassé des obstacles qui s'opposaient à ses progrès, il peut se livrer entièrement à la vertu, et la posséder dans un degré plus éminent.

C'est ainsi que la vertu se partage en degrés inégaux chez l'espèce raisonnable, c'est-à-dire chez les hommes, quoiqu'il n'y en ait pas un entre eux, peut-être, qui jouisse de cette raison saine et solide qui seule peut constituer un caractère uniforme et parfait. C'est ainsi qu'avec la vertu, le vice dispose de leur conduite, alternativement vainqueur et vaincu : car il est évident, par ce que nous avons dit jusqu'à présent, que, quel que soit dans une créature le désordre des affections tant par rapport aux objets sensibles que par rapport aux êtres intellectuels et moraux; quelque effrénés que soient ses principes; quelque furieuse, impudique ou cruelle qu'elle soit devenue, si toutefois il lui reste la moindre sensibilité pour les charmes de la vertu; si elle donne encore quelque signe de bonté, de commisération, de douceur ou de reconnaissance; il est, dis-je, évident que la vertu n'est

pas morte en elle, et qu'elle n'est pas entièrement vicieuse et dénaturée.

Un criminel qui, par un sentiment d'honneur et de fidélité pour ses complices, refuse de les déclarer, et qui, plutôt que de les trahir, endure les derniers tourments et la mort même, a certainement quelques principes de vertu, mais qu'il déplace. C'est aussi le jugement qu'il faut porter de ce malfaiteur qui, plutôt que d'exécuter ses compagnons, aima mieux mourir avec eux.

Nous avons vu combien il était difficile de dire de quelqu'un qu'il était un parfait athée; il paraît maintenant qu'il ne l'est guère moins d'assurer qu'un homme est parfaitement vicieux. Il reste aux plus grands scélérats toujours quelque étincelle de vertu; et un mot, des plus justes que je connaisse, c'est celui-ci: « Rien n'est aussi rare qu'un parfaitement honnête homme, si ce n'est peut-être un parfait scélérat : car partout où il y a la moindre affection intègre, il y a, à parler exactement, quelque germe de vertu. »

Après avoir examiné ce que c'est que la vertu en elle-même, nous allons considérer comment elle s'accorde avec les différents systèmes concernant la divinité.

PARTIE TROISIÈME.

SECTION I.

Puisque l'essence de la vertu consiste, comme nous l'avons démontré, dans une juste disposition, dans une affection tempérée de la créature raisonnable pour les objets intellectuels et moraux de la justice, afin d'anéantir ou d'énerver en elle les principes de la vertu, il faut :

1° Ou lui ôter le sentiment et les idées naturelles d'injustice et d'équité;

2° Ou lui en donner de fausses idées;

3° Ou soulever contre ce sentiment intérieur d'autres affections.

De l'autre côté, pour accroître et fortifier les principes de la vertu, il faut :

1° Ou nourrir et aiguiser, pour ainsi dire, le sentiment de droiture et de justice ;

2° Ou l'entretenir dans toute sa pureté;

3° Ou lui soumettre toute autre affection.

Considérons maintenant quel est celui de ces effets, que chaque hypothèse concernant la divinité doit naturellement produire, ou tout au moins favoriser.

PREMIER EFFET.

Priver la créature du sentiment naturel d'injustice et d'équité.

On ne nous soupçonnera pas sans doute d'entendre par « priver la créature du sentiment naturel d'injustice et d'équité, » effacer en elle toute notion du bien et du mal relatifs à la société. Car, qu'il y ait bien et mal, par rapport à l'espèce, c'est un point qu'on ne peut totalement obscurcir. L'intérêt public est une chose généralement avouée : et rien de mieux connu de chaque particulier, que ce qui les concerne tous en général. Ainsi, quand nous dirons qu'une créature a perdu tout sentiment de droiture et d'injustice, nous supposerons au contraire qu'elle est toujours capable de discerner le bien et le mal relatifs à son espèce, mais qu'elle y est devenue parfaitement insensible, et que l'excellence et la bassesse des actions morales n'excitent plus en elle ni estime, ni aversion : de sorte que, sans un intérêt particulier et des plus étroitement concentrés, qui vit toujours en elle et qui lui arrache quelquefois des jugements favorables à la vertu, on pourrait dire qu'elle n'affectionne dans les mœurs ni laideur ni beauté, et que tout y est, par rapport à elle, d'une monstrueuse uniformité.

Une créature raisonnable, qui en offense une autre mal à propos, sent que l'appréhension d'un traitement égal doit soulever contre elle le ressentiment et l'animosité de celles qui l'observent. Celui qui fait tort à un seul, se reconnaît intérieurement pour aussi odieux à chacun, que s'il les avait tous offensés.

Le crime trouve donc pour ennemi tous ceux qu'il alarme; et par la raison des contraires, la vertu d'un particulier a droit à la bienveillance et aux récompenses de tout le monde. Ce senti-

ment n'est pas étranger aux hommes les plus méchants. Lors donc qu'on parle du sentiment naturel d'injustice et d'équité, si, par cette expression, on prétend désigner quelque chose de plus que ce que nous venons de dire; c'est sans doute cette vive antipathie pour l'injustice, et cette affection tendre pour la droiture, particulières aux profondément honnêtes gens.

Qu'une créature sensible puisse naître si dépravée, si mal constituée, que la connaissance des objets qui sont à sa portée n'excite en elle aucune affection; qu'elle soit originellement incapable d'amour, de pitié, de reconnaissance et de toute autre passion sociale : c'est une hypothèse chimérique. Qu'une créature raisonnable, quelque tempérament qu'elle ait reçu de la nature, ait senti l'impression des objets proportionnés à ses facultés; que les images de la justice, de la générosité, de la tempérance et des autres vertus se soient gravées dans son esprit, et qu'elle n'ait éprouvé aucun penchant pour ces qualités, aucune aversion pour leurs contraires; qu'elle soit demeurée vis-à-vis de ces représentations dans une parfaite neutralité : c'est une autre chimère. L'esprit ne se conçoit non plus sans affection pour les choses qu'il connaît, que sans la puissance de connaître; mais s'il est une fois en état de se former des idées d'action, de passion, de tempérament et de mœurs, il discernera dans ces objets, laideur et beauté, aussi nécessairement que l'œil aperçoit rapports et disproportions dans les figures, et que l'oreille sent harmonie et dissonance dans les sons. On pourrait soutenir, contre nous, qu'il n'y a ni charmes, ni difformité réelle dans les objets intellectuels et moraux; mais on ne disconviendra jamais qu'il n'y en ait d'imaginés et dont le pouvoir est grand. Si l'on nie que la chose soit dans la nature, on avouera du moins que c'est de la nature que nous tenons l'idée qu'elle y existe : car la prévention naturelle en faveur de cette distinction de laideur et de beauté morales est si puissante; cette différence dans les objets intellectuels et moraux préoccupe tellement notre esprit, qu'il faut de l'art, de violents efforts, un exercice continué et de pénibles méditations pour l'obscurcir.

Le sentiment d'injustice et d'équité nous étant aussi naturel que nos affections, cette qualité étant un des premiers éléments de notre constitution, il n'y a point de spéculation, de croyance, de persuasion, de culte capable de l'anéantir immédiatement et

directement. Déplacer ce qui nous est naturel, c'est l'ouvrage d'une longue habitude; autre nature. Or, la distinction d'injustice et d'équité nous est originelle : apercevoir dans les êtres intellectuels et moraux laideur et beauté, c'est une opération aussi naturelle, et peut-être antérieure dans notre esprit à l'opération semblable sur les êtres organisés. Il n'y a donc qu'un exercice contraire qui puisse la troubler pour toujours ou la suspendre pour un temps.

Nous savons tous que si, par défaut de conformation, par accident ou par habitude, on prend une contenance désagréable, on contracte un tic ridicule, on affecte quelque geste choquant, toute l'attention, tous les soins, toutes les précautions qu'un désir sincère de s'en défaire peut suggérer, suffisent à peine pour en venir à bout. La nature est bien autrement opiniâtre. Elle s'afflige et s'irrite sous le joug, toujours prête à le secouer : c'est un travail sans fin que de la maîtriser. L'indocilité de l'esprit est prodigieuse, surtout quand il est question des sentiments naturels et de ces idées anticipées, telles que la distinction de la droiture et de l'injustice. On a beau les combattre et se tourmenter, ce sont des hôtes intraitables contre lesquels il faut recourir aux grands expédients, aux dernières violences. La plus extravagante superstition, l'opinion nationale la plus absurde, ne les excluront jamais parfaitement.

Comme le déisme, le théisme, l'athéisme, et même le démonisme, n'ont aucune action immédiate et directe relativement à la distinction morale de la droiture et de l'injustice; comme tout culte, soit impie, soit religieux, n'opère sur cette idée naturelle et première que par l'intervention et la révolte des autres affections, nous ne parlerons de l'effet de ces hypothèses que dans la troisième section, où nous examinerons l'accord ou l'opposition des affections avec le sentiment naturel par lequel nous distinguons la droiture de l'injustice.

SECTION II.

SECOND EFFET.

Dépraver le sentiment naturel de la droiture et de l'injustice.

Cet effet ne peut être que le fruit de la coutume et de l'éducation, dont les forces se réunissent quelquefois contre celles

de la nature, comme on peut le remarquer dans ces contrées où l'usage et la politique encouragent par des applaudissements, et consacrent par des marques d'honneur, des actions naturellement odieuses et déshonnêtes. C'est à l'aide de ces prestiges qu'un homme, se surmontant lui-même, s'imagine servir sa patrie, étendre la terreur de sa nation, travailler à sa propre gloire, et faire un acte héroïque, en mangeant, en dépit de la nature et de son estomac, la chair de son ennemi.

Mais pour en venir aux différents systèmes concernant la divinité, et à l'effet qu'ils produisent dans ce cas :

D'abord, il ne paraît pas que l'athéisme ait aucune influence diamétralement contraire à la pureté du sentiment naturel de la droiture et de l'injustice. Un malheureux, que cette hypothèse aura jeté et entretenu dans une longue habitude de crimes, peut avoir les idées de justice et d'honnêteté fort obscurcies; mais elle ne le conduit point par elle-même à regarder comme grande et belle une action vile et déshonnête. Ce système, moins dangereux en ceci seulement que la superstition, ne prêche point qu'il est beau de s'accoupler avec des animaux, ou de s'assouvir de la chair de son ennemi. Mais il n' y a point d'horreurs, point d'abominations qui ne puissent être embrassées comme des choses excellentes, louables et saintes, si quelque culte dépravé les ordonne [1].

1. Sans entrer dans un long détail sur cette matière, je citerai seulement deux exemples, qu'on lit chap. II, sect. IX, page 29, de l'*Essai philosophique sur l'Entendement humain*. Il est difficile de se refuser au témoignage d'un voyageur, lorsqu'il est scellé de l'autorité d'un écrivain tel que Locke. Les Topinambous ne connaissent pas de meilleurs moyens pour aller en paradis, que de se venger cruellement de leurs ennemis, et d'en manger le plus qu'ils peuvent. Ceux que les Turcs canonisent et mettent au nombre des saints, mènent une vie qu'on ne peut rapporter sans blesser la pudeur. Il y a, sur ce sujet, un endroit fort remarquable dans le *Voyage* de Baumgarten. Comme ce livre est assez rare, je transcrirai ici le passage tout au long, dans la même langue qu'il a été publié. *Ibi* (*scil. prope Belbes in Ægypto*) *vidimus sanctum unum Saracenicum inter arenarum cumulos, ita ut ex utero matris prodiit, nudum sedentem. Mos est, ut didicimus, Mahometistis, ut eos qui amentes et sine ratione sunt, pro sanctis colant et venerentur. Insuper et eos qui, cum diu vitam egerint inquinatissimam, voluntariam demum pœnitentiam et paupertatem, sanctitate venerandos deputant. Ejusmodi vero genus hominum libertatem quamdam effrœnem habent, domos quas volunt intrandi, edendi, bibendi, et quod majus est concumbendi: ex quo concubitu si proles secuta fuerit, sancta similiter habetur. His ergo hominibus dum vivunt magnos exhibent honores; mortuis vero vel templa vel monumenta exstruunt amplissima, eosque sepelire vel contingere maximæ fortunæ ducunt loco. Audivimus hæc dicta et dicenda per*

Et je ne vois point en cela de prodige; car toutes les fois que, sous l'autorité prétendue ou le bon plaisir des dieux, la superstition exige quelque action détestable; si, malgré le voile sacré dont on l'enveloppe, le fidèle en pénètre l'énormité, de quel œil verra-t-il les objets de son culte[1]? En portant au pied de leurs autels des offrandes que la crainte lui arrache, il les traitera dans le fond de son cœur comme des tyrans odieux et méchants; mais c'est ce que sa religion lui défend expressément de penser. « Les dieux ne se contentent pas d'encens, lui crie-t-elle; il faut que l'estime accompagne l'hommage. » Le voilà donc forcé d'aimer et d'admirer des êtres qui lui paraissent injustes: de respecter leurs commandements, d'accomplir en aveugle les crimes qu'ils ordonnent, et par conséquent de prendre pour saint et pour bon ce qui est en soi horrible et détestable.

Si Jupiter est le dieu qu'on adore, et si son histoire le représente d'un tempérament amoureux, et se livrant sans pudeur à toute l'étendue de ses désirs, il est constant qu'en prenant ce récit à la lettre, son adorateur doit regarder l'impudicité comme une vertu[2]. Si la superstition élève sur des autels un être vin-

interpretem a Mureclo nostro. Insuper sanctum illum, quem eo loco vidimus, publicitus apprime commendari, eum esse hominem sanctum, divinum ac integritate præcipuum, eo quod nec fœminarum unquam esset nec puerorum, sed tantummodo asellarum concubitor atque mularum. On peut voir encore, au sujet de cette espèce de saints, si fort respectés par les Turcs, ce qu'en a dit Pietro della Valle, dans une lettre du 25 janvier 1616. (Diderot.)

1. Faites rougir ces dieux qui vous ont condamnée.
Racine, *Iphigénie*, acte IV, scène iv. (Diderot.)

2. Exprimer les sentiments et les mœurs d'un peuple dans sa conduite ordinaire et familière, c'est le propre de la comédie, et dans Térence surtout. Or, voici ce que ce poëte fait dire à un jeune libertin, qui se sert de l'exemple de ses dieux, pour justifier une vile métamorphose, et s'encourager à une action infâme :

. . . . . Dum apparatur, virgo in conclavi sedet,
Suspectans tabulam quamdam pictam, ubi inerat pictura hæc; Jovem
Quo pacto Danaæ misisse, aiunt, quondam in gremium imbrem aureum
Egomet quoque id spectare cœpi : et quia consimilem luserat
Jam olim ille ludum, impendio magis animus gaudebat mihi,
Deum sese in hominem convertisse, atque per alienas tegulas
Venisse clanculum per impluvium, fucum factum mulieri.
At quem deum! qui templa cœli summa sonitu concutit;
Ego homuncio hoc non facerem? ego illud vero feci, ac lubens*.

Terent. *Eunuchus*, act. III, scen. vi.

Et Pétrone, l'auteur de son temps qui connaissait le mieux les hommes, et qui en

* Voici comment l'abbé Le Monnier, dans son *Théâtre des Latins*, a traduit ce passage

dicatif, colère, rancunier, sophiste, lançant ses foudres au hasard, et punissant, quand il est offensé, d'autres que ceux qui lui ont fait injure; si, pour finir son caractère, il aime la supercherie; s'il encourage les hommes au parjure et à la trahison; et si, par une injuste prédilection, il comble de ses biens un petit nombre de favoris, je ne doute point qu'à l'aide des ministres et des poëtes le peuple ne respecte incessamment toutes ces imperfections, et ne prenne d'heureuses dispositions à la vengeance, à la haine, à la fourberie, au caprice et à la partialité; car il est aisé de métamorphoser des vices grossiers en qualités éclatantes, quand on vient à les rencontrer dans un être sur lequel on ne lève les yeux qu'avec admiration.

Cependant il faut avouer que si le culte est vide d'amour, d'estime et de cordialité; si c'est un pur cérémonial auquel on est entraîné par la coutume et par l'exemple, par la crainte ou par la violence, l'adorateur n'est pas en grand danger d'altérer ses idées naturelles; car si, tandis qu'il satisfait aux préceptes de sa religion, qu'il s'occupe à se concilier les faveurs de sa divinité, en obéissant à ses ordres prétendus, c'est l'effroi qui le détermine; s'il consomme à regret un sacrifice qu'il déteste au fond de son âme, comme une action barbare et dénaturée, ce n'est pas à son Dieu dont il entrevoit la méchanceté qu'il rend hommage, c'est proprement à l'équité naturelle dont il respecte le sentiment dans l'instant même de l'infraction. Tel est, dans le vrai, son état, quelque réservé qu'il puisse être à prononcer entre son cœur et sa religion, et à former un système raisonné sur la contradiction de ses idées avec les préceptes de sa loi.

a peint le plus vivement les mœurs, a dit: *Ne bonam quidem mentem aut bonam valetudinem petunt: sed statim, antequam limen Capitolii tangunt, alius donum promittit, si propinquam divitem extulerit; alius, si ad trecenties H.·S. salvus pervenerit. Ipse senatus, reci bonique præceptor, mille pondo auri Capitolio promittere solet; et ne quis dubitet pecuniam concupiscere, Jovem quoque peculio exorat.* (Diderot.)

« . . . . . Pendant les préparatifs, la jeune fille était assise dans une petite chambre et regardait un tableau où l'on voyait représentée cette pluie d'or que Jupiter, dit-on, fit tomber dans le giron de Danaé; je me suis mis aussi à regarder ce tableau; et parce que Jupiter s'était autrefois déguisé ainsi que moi, j'étais charmé qu'un dieu se fût métamorphosé en homme, et fût descendu furtivement par les gouttières pour tromper une femme. Eh, quel dieu encore! celui qui, du bruit de son tonnerre, ébranle l'immensité des cieux Et moi, misérable mortel, je ne suivrais pas son exemple? Je le suivrai, et sans remords. » On verra dans la *Correspondance* que Diderot n'a point été étranger à la traduction de Térence qu'a donnée l'abbé Le Monnier. (Br.)

Mais persévérant dans sa crédulité, et répétant ses pieux exercices, se familiarise-t-il à la longue avec la méchanceté, la tyrannie, la rancune, la partialité, la bizarrerie de son Dieu? Il se réconciliera proportionnellement avec les qualités qu'il abhorrait en lui; et telle sera la force de cet exemple, qu'il en viendra jusqu'à regarder les actions les plus cruelles et les plus barbares, je ne dis pas comme bonnes et justes, mais comme grandes, nobles, divines, et dignes d'être imitées.

Celui qui admet un Dieu vrai, juste et bon, suppose une droiture et une injustice, un vrai et un faux, une bonté et une malice, indépendants de cet Être suprême, et par lesquels il juge qu'un Dieu doit être vrai, juste et bon; car si ses décrets, ses actions ou ses lois constituaient la bonté, la justice et la vérité, assurer de Dieu qu'il est vrai, juste et bon, ce serait ne rien dire, puisque si cet être affirmait les deux parties d'une proposition contradictoire, elles seraient vraies l'une et l'autre; si, sans raison, il condamnait une créature à souffrir pour le crime d'autrui; ou s'il destinait, sans sujet et sans distinction, les uns à la peine et les autres aux plaisirs, tous ces jugements seraient équitables. En conséquence d'une telle supposition, assurer qu'une chose est vraie ou fausse, juste ou inique, bonne ou mauvaise, c'est dire des mots, et parler sans s'entendre.

D'où je conclus que rendre un culte sincère et réel à quelque Être suprême qu'on connaît pour injuste et méchant, c'est s'exposer à perdre tout sentiment d'équité, toute idée de justice, et toute notion de vérité. Le zèle doit, à la longue, supplanter la probité dans celui qui professe de bonne foi une religion dont les préceptes sont opposés aux principes fondamentaux de la morale.

Si la méchanceté reconnue d'un Être suprême influe sur ses adorateurs, si elle dépravе les affections, confond les idées de vérité, de justice, de bonté, et sape la distinction naturelle de la droiture et de l'injustice : rien au contraire n'est plus propre à modérer les passions, à rectifier les idées, et à fortifier l'amour de la justice et de la vérité, que la croyance d'un Dieu que son histoire représente en toute occasion comme un modèle de véracité, de justice et de bonté. La persuasion d'une Providence divine qui s'étend à tout et dont l'univers entier ressent constamment les effets, est un puissant aiguillon pour nous engager

à suivre les mêmes principes dans les bornes étroites de notre sphère. Mais si, dans notre conduite, nous ne perdons jamais de vue les intérêts généraux de notre espèce; si le bien public est notre boussole, il est impossible que nous errions jamais dans les jugements que nous porterons de la droiture et de l'injustice.

Ainsi, quant au second effet, la religion produira beaucoup de mal ou beaucoup de bien, selon qu'elle sera bonne ou mauvaise. Il n'en est pas de même de l'athéisme : il peut, à la vérité, occasionner la confusion des idées d'injustice et d'équité; mais ce n'est pas en qualité pure et simple d'athéisme; c'est un mal réservé aux cultes dépravés, et à toutes ces opinions fantasques concernant la Divinité; monstrueuse famille, qui tire son origine de la superstition, et que la crédulité perpétue.

SECTION III.

TROISIÈME EFFET.

Révolter les affections contre le sentiment naturel de droiture et d'injustice.

Il est évident que les principes d'intégrité seront des règles de conduite pour la créature qui les possède, s'ils ne trouvent aucune opposition de la part de quelque penchant entièrement tourné à son intérêt particulier, ou de ces passions brusques et violentes, qui, subjuguant tout sentiment d'équité, éclipsent même en elle les idées de son bien privé, et la jettent hors de ces voies familières qui la conduisent au bonheur.

Notre dessein n'est pas d'examiner ici par quel moyen ce désordre s'introduit et s'accroît, mais de considérer seulement quelles influences favorables ou contraires il reçoit des sentiments divers concernant la Divinité.

Qu'il soit possible qu'une créature ait été frappée de la laideur et de la beauté des objets intellectuels et moraux, et conséquemment que la distinction de la droiture et de l'injustice lui soit familière longtemps avant que d'avoir eu des notions claires et distinctes de la Divinité, c'est une chose presque indubitable[1]. En effet, conçoit-on qu'un être tel que l'homme,

1. Qu'une société d'hommes n'ait eu ni dieux, ni autels, ni même de nom dans sa langue pour désigner un Être suprême; qu'un peuple entier ait croupi dans

en qui la faculté de penser et de réfléchir s'étend par des degrés insensibles et lents, soit, moralement parlant, assez exercé, au sortir du berceau, pour sentir la justesse et la liaison de ces spéculations déliées, et de ces raisonnements subtils et métaphysiques sur l'existence d'un Dieu?

Mais supposons qu'une créature incapable de penser et de réfléchir ait toutefois de bonnes qualités et quelques affections droites, qu'elle aime son espèce, qu'elle soit courageuse, reconnaissante et miséricordieuse; il est certain que dans le même instant que vous accorderez à cet automate la faculté de raisonner, il approuvera ces penchants honnêtes, qu'il se complaira dans ces affections sociales, qu'il y trouvera de la douceur et des charmes, et que les passions contraires lui paraîtront odieuses. Or, le voilà dès lors frappé de la différence de la droiture et de l'injustice, et capable de vertu.

On peut donc supposer qu'une créature avait des idées de droiture et d'injustice, et que la connaissance du vice et de la vertu la préoccupait avant que de posséder des notions claires et distinctes de la divinité. L'expérience vient encore à l'appui de cette supposition; car chez les peuples qui n'ont pas ombre de religion, ne remarque-t-on pas entre les hommes la même

l'athéisme longtemps après avoir été policé; c'est ce qui est arrivé. « La réalité de l'athéisme spéculatif négatif (dit M. l'abbé de La Chambre dans son *Traité de la véritable religion,* t. I, p. 7) n'est ni moins certaine ni moins incontestable. Combien y a-t-il encore de peuples sur la terre qui n'ont aucune idée d'une divinité souveraine, soit parce qu'ils sont stupides et incapables de tout raisonnement, soit parce qu'ils n'ont jamais pensé à réfléchir sur ce point?» C'est ce qui est arrivé, dis-je, et ce qui ne doit pas extrêmement surprendre. Les miracles de la nature sont exposés à nos yeux, longtemps avant que nous ayons assez de raison pour en être éclairés. Si nous arrivions dans ce monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'Opéra, la première fois que nous y entrâmes, et si la toile se levait brusquement, frappés de la grandeur, de la magnificence et du jeu des décorations, nous n'aurions pas la force de nous refuser à la connaissance de l'ouvrier éternel qui a préparé le spectacle : mais qui s'avise de s'émerveiller de ce qu'il voit depuis cinquante ans? Les uns, occupés de leurs besoins, n'ont guère eu le temps de se livrer à des spéculations métaphysiques; le lever de l'astre du jour les appelait au travail; la plus belle nuit, la nuit la plus touchante était muette pour eux, ou ne leur disait autre chose, sinon qu'il était l'heure du repos. Les autres, moins occupés, ou n'ont jamais eu l'occasion d'interroger la nature, ou n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie philosophe, dont la sagacité, secouant le joug de l'habitude, s'étonna le premier des prodiges qui l'environnaient, descendit en lui-même, se demanda et se rendit raison de tout ce qu'il voyait, a pu se faire attendre longtemps, et mourir sans avoir accrédité ses opinions. (Diderot.)

diversité de caractères que dans les contrées éclairées? Le vice et la vertu morale ne les différencient-ils pas entre eux? Tandis que les uns sont orgueilleux, durs et cruels, et conséquemment enclins à approuver les actes violents et tyranniques, d'autres sont naturellement affables, doux, modestes, généreux, et dès lors amis des affections paisibles et sociales.

Pour déterminer maintenant ce que la connaissance d'un Dieu opère sur les hommes, il faut savoir par quels motifs et sur quel fondement ils lui portent leurs hommages et se conforment à ses ordres. C'est ou relativement à sa toute-puissance, et dans la supposition qu'ils en ont des biens à espérer et des maux à craindre ; ou relativement à son excellence, et dans la pensée qu'imiter sa conduite, c'est le dernier degré de la perfection.

En premier lieu. Si le Dieu qu'on adore n'est qu'un être puissant sur la créature, qui ne lui porte son hommage que par le seul motif d'une crainte servile ou d'une espérance mercenaire ; si les récompenses qu'elle attend ou les châtiments qu'elle redoute la contraignent à faire le bien qu'elle hait ou à s'éloigner du mal qu'elle affectionne, nous avons démontré qu'il n'y avait en elle ni vertu ni bonté. Cet adorateur servile, avec une conduite irréprochable devant les hommes, ne mérite non plus devant Dieu, que s'il avait suivi sans frayeur la perversité de ses affections. Il n'y a non plus de piété, de droiture, de sainteté dans une créature ainsi réformée, que d'innocence et de sobriété dans un singe sous le fouet, que de douceur et de docilité dans un tigre enchaîné. Car, quelles que soient les actions de ces animaux ou de l'homme à leur place, tant que l'affection sera la même, que le cœur sera rebelle, que la crainte dominera et inclinera la volonté ; l'obéissance et tout ce que la frayeur produira, sera bas et servile. Plus prompte sera l'obéissance, plus profonde la soumission ; plus il y aura de bassesse et de lâcheté, quel que soit leur objet : que le maître soit mauvais ou bon, qu'importe, si l'esclave est toujours le même? Je dis plus : si l'esclave n'obéit que par une crainte hypocrite à un maître plein de bonté, sa nature n'en est que plus méchante, et son service que plus vil. Cette disposition habituelle décèle un attachement souverain à ses propres intérêts, et une entière dépravation dans le caractère.

En second lieu. Si le Dieu d'un peuple est un être excellent, et qui soit adoré comme tel ; si, faisant abstraction de sa puissance, c'est particulièrement à sa bonté que l'on rend hommage ; si l'on remarque dans le caractère que ses ministres lui donnent, et dans les histoires qu'ils en racontent, une prédilection pour la vertu et une affection générale pour tous les êtres ; certes, un si beau modèle ne peut manquer d'encourager au bien, et de fortifier l'amour de la justice contre les affections ennemies.

Mais un autre motif se joint encore à la force de l'exemple pour produire ce grand effet. Un théiste parfait est fortement persuadé de la prééminence d'un Être tout-puissant, spectateur de la conduite humaine et témoin oculaire de tout ce qui se passe dans l'univers. Dans la retraite la plus obscure, dans la solitude la plus profonde, son Dieu le voit ; il agit donc en la présence d'un être plus respectable pour lui mille fois que l'assemblée du monde la plus auguste. Quelle honte n'aurait-il pas de commettre une action odieuse en cette compagnie ! quelle satisfaction, au contraire, d'avoir pratiqué la vertu en présence de son Dieu ! quand même, déchiré par des langues calomnieuses, il serait devenu l'opprobre et le rebut de la société. Le théisme favorise donc la vertu ; et l'athéisme, privé d'un si grand secours, est en cela défectueux.

Considérons à présent ce que la crainte des peines à venir et l'espoir des biens futurs occasionneraient dans la même croyance, relativement à la vertu. D'abord, il est aisé d'inférer de ce que nous avons dit ci-devant, que cet espoir et cet effroi ne sont pas du genre des affections libérales et généreuses, ni de la nature de ces mouvements qui complètent le mérite moral des actions. Si ces motifs ont une influence prédominante dans la conduite d'une créature, que l'amour désintéressé devrait principalement diriger, la conduite est servile, et la créature n'est pas encore vertueuse.

Ajoutez à ceci une réflexion particulière : c'est que dans toute hypothèse de religion, où l'espoir et la crainte sont admis comme motifs principaux et premiers de nos actions, l'intérêt particulier, qui naturellement n'est en nous que trop vif, n'a rien qui le tempère et qui le restreigne, et doit par conséquent se fortifier chaque jour par l'exercice des passions, dans des matières de

cette importance. Il y a donc à craindre que cette affection servile ne triomphe à la longue, et n'exerce son empire dans toutes les conjonctures de la vie; qu'une attention habituelle à un intérêt particulier ne diminue d'autant plus l'amour du bien général, que cet intérêt particulier sera grand; enfin, que le cœur et l'esprit ne viennent à se rétrécir; défaut, à ce qu'on dit en morale, remarquable dans les *zélés* de toute religion[1].

Quoi qu'il en soit, il faut convenir que si la vraie piété consiste à aimer Dieu par rapport à lui-même, une attention inquiète à des intérêts privés doit en quelque sorte la dégrader. Aimer Dieu seulement comme la cause de son bonheur particulier, c'est avoir pour lui l'affection du méchant pour le vil instrument de ses plaisirs : d'ailleurs, plus le dévoûment à l'intérêt privé occupe de place, moins il en laisse à l'amour du bien général ou de tout autre objet digne par lui-même de notre admiration et de notre estime; tel, en un mot, que le Dieu des personnes éclairées.

C'est ainsi qu'un amour excessif de la vie peut nuire à la vertu, affaiblir l'amour du bien public, et ruiner la vraie piété; car plus cette affection sera grande, moins la créature sera capable de se résigner sincèrement aux ordres de la Divinité : et si, par hasard, l'espoir des récompenses à venir était, à l'exclusion de tout amour, le seul motif de sa résignation, si cette pensée excluait absolument en elle tout sentiment libéral et désintéressé; ce serait un vrai marché qui n'indiquerait ni vertu ni mérite, et dont voici, à proprement parler, la cédule : « Je résigne à Dieu ma vie et mes plaisirs présents, à condition d'en recevoir en échange une vie et des plaisirs futurs qui valent infiniment mieux. »

Quoique la violence des affections privées puisse préjudicier à la vertu, j'avouerai toutefois qu'il y a des conjonctures dans lesquelles la crainte des châtiments et l'espoir des récompenses lui servent d'appui, toutes mercenaires qu'elles soient.

Les passions violentes, telles que la colère, la haine, la luxure et d'autres, peuvent, comme nous l'avons déjà remarqué, ébranler l'amour le plus vif du bien public, et déraciner les

1. Voilà ce qui constitue proprement la bigoterie; car la vraie piété, qualité presque essentielle à l'héroïsme, étend le cœur et l'esprit. (Diderot.)

idées les plus profondes de vertu : mais si l'esprit n'avait aucune digue à leur opposer, elles produiraient infailliblement ce ravage, et le meilleur caractère se dépraverait à la longue. La religion y pourvoit : elle crie incessamment que ces affections et toutes les actions qu'elles produisent, sont maudites et détestables aux yeux de Dieu : sa voix consterne le vice et rassure la vertu ; le calme renaît dans l'esprit ; il aperçoit le danger qu'il a couru, et s'attache plus fortement que jamais aux principes qu'il était sur le point d'abandonner.

La crainte des peines et l'espoir des récompenses sont encore propres à raffermir celui que le partage des affections fait chanceler dans la vertu. Je dis plus : quand une fois l'esprit est imbu d'idées fausses, et lorsque la créature, entêtée d'opinions absurdes, se raidit contre le vrai, méconnaît le bon, porte son estime, et donne la préférence au vice, sans la crainte des peines et l'espoir des récompenses, il n'y a plus de retour.

Imaginez un homme qui ait quelque bonté naturelle et de la droiture dans le caractère, mais né avec un tempérament lâche et mou, qui le rende incapable de faire face à l'adversité et de braver la misère ; vient-il par malheur à subir ces épreuves, le chagrin s'empare de son esprit ; tout l'afflige, il s'irrite, il s'emporte contre ce qu'il imagine être la cause de son infortune. Dans cet état, s'il s'offre à sa pensée, ou si des amis corrompus lui suggèrent que sa probité est la source de ses peines, et que, pour se réconcilier avec la fortune, il n'a qu'à rompre avec la vertu, il est certain que l'estime qu'il porte à cette qualité s'affaiblira à mesure que le trouble et les aigreurs augmenteront dans son esprit, et qu'elle s'éclipsera bientôt, si la considération des biens futurs, dont la vertu lui promet la jouissance en dédommagement de ceux qu'il regrette, ne le soutient contre les pensées funestes qui lui viennent, ou les mauvais avis qu'il reçoit, ne suspend la dépravation imminente de son caractère, et ne le fixe dans ses premiers principes.

Si, par de faux jugements, on a pris quelques vices en affection, et les vertus contraires en dédain ; si, par exemple, on regarde le pardon des injures comme une bassesse, et la vengeance comme un acte héroïque, on préviendrait peut-être les suites de cette erreur, en considérant que la douceur porte avec elle sa récompense, dans la tranquillité et les autres avantages

qu'elle procure et que la rancune détruit. C'est par cet utile artifice que la modestie, la candeur, la sobriété et d'autres vertus, quelquefois méprisées, pourraient rentrer dans l'estime, et les passions opposées dans le mépris, qui leur sont dus, et qu'on parviendrait avec le temps à pratiquer les unes et à détester les autres, sans le moindre égard pour les plaisirs ou pour les peines qui les accompagnent.

C'est par ces raisons que rien n'est plus avantageux, dans un État, qu'une administration vertueuse et qu'une équitable distribution des punitions et des récompenses. C'est un mur d'airain contre lequel se brisent presque toujours les complots des méchants ; c'est une digue qui tourne leurs efforts au bien de la société ; c'est plus que tout cela, c'est un moyen sûr d'attacher les hommes à la vertu, en attachant à la vertu leur intérêt particulier ; d'écarter tous les préjugés qui les en éloignent ; de lui préparer dans leurs cœurs un accueil favorable, et de les mettre, par une pratique constante du bien, dans un sentier dont on ne les détournerait pas sans peine. S'il arrivait qu'un peuple, arraché au despotisme et à la barbarie, policé par des lois, et devenu vertueux dans le cours d'une administration équitable, retombât brusquement sous un gouvernement arbitraire, tel que celui des peuples orientaux, sa vertu s'irritant dans les fers, il n'en sera que plus prompt à les secouer et que plus propre à les rompre. Si toutefois la tyrannie et ses artifices viennent à prévaloir, et si ce peuple perd toute liberté, avant qu'une injuste distribution des récompenses et des châtiments lui aient ôté le sentiment de cette injure, avant que l'habitude l'ait fait à sa chaîne, les semences dispersées de sa vertu première pousseront des racines qu'on distinguera jusque dans les générations suivantes.

Mais quoique la distribution équitable des récompenses et des punitions soit dans un gouvernement une cause essentielle de la vertu d'un peuple, nous remarquerons que l'exemple plus efficace encore décide ses inclinations[1], et forme son caractère.

1. Tous les moralistes ne sont pas de cet avis : « Telle est, dit un d'entre eux dans son *Projet pour l'avancement de la religion,* la perversité des hommes, que le seul exemple d'un prince vicieux entraînera bientôt la masse générale de ses sujets, et que la conduite exemplaire d'un monarque vertueux n'est pas capable de les réformer, si elle n'est soutenue d'autres expédients. Il faut donc que le

Si le magistrat n'est pas vertueux, la meilleure administration produira peu de chose : au contraire, les sujets aimeront et respecteront les lois, s'ils sont une fois persuadés de la vertu de celui qui les juge.

Mais, pour en revenir aux récompenses et aux châtiments, c'est moins l'attrait ou l'effroi qui fait leur avantage dans la société, que l'estime de la vertu et la haine du vice que ces expressions publiques de l'approbation ou de la censure du genre humain réveillent dans l'honnête homme et dans le scélérat. En effet, dans les exécutions, on voit assez communément que la honte du crime et l'infamie du supplice font presque toute la peine des criminels. Ce n'est pas tant la mort qui cause l'horreur du patient et des spectateurs, que la potence ou la roue qui le déclare infracteur des lois de la justice et de l'humanité.

Dans les familles, l'effet des récompenses et des châtiments est le même que dans la société. Un maître sèvère, le fouet à la main, rendra sans doute son esclave ou son mercenaire attentif à ses devoirs ; mais il n'en sera pas meilleur. Cependant le même homme, revêtu d'un caractère plus doux, avec de faibles récompenses et des corrections légères, formera des enfants vertueux. A l'aide, tantôt de ses menaces, tantôt de ses caresses, il leur inculquera des principes qu'ils suivront bientôt sans égard pour la récompense qui les encourageait, ou pour la verge qui les effrayait : et c'est là ce que nous appelons une éducation honnête et libérale. Tout autre culte rendu à Dieu, tout autre service rendu à l'homme, est vil, et ne mérite aucun éloge.

Dans la religion, si les récompenses qu'elle promet sont libérales ; si le bonheur futur consiste dans la jouissance d'un plaisir vertueux, tel, par exemple, que la pratique ou la contemplation de la vertu même dans une autre vie (c'est le cas du christianisme[1]) ; il est évident que le désir de cet état ne peut

souverain, en exerçant avec vigueur l'autorité que les lois et son sceptre lui donnent, fasse en sorte qu'il soit de l'intérêt de chacun de s'attacher à la vertu, en privant les vicieux de toute espérance d'avancement. » Il est clair que ce savant auteur donne la préférence aux avantages d'une bonne administration sur ceux d'un bon exemple. (Diderot.)

1. On peut conclure de cette réflexion, que le christianisme a peut-être été le seul culte établi dans le monde, qui ait proposé aux hommes des récompenses à venir dignes d'eux. Le juif, content du bonheur temporel, ne connaissait guère

naître que d'un grand amour de la vertu, et conserve par conséquent toute la dignité de son origine. Car ce désir n'est point un sentiment intéressé : l'amour de la vertu n'est jamais un penchant vil et sordide; le désir de la vie par amour de la vertu ne peut donc passer pour tel. Mais si ce désir d'une autre vie naissait de l'horreur ou de la mort ou de l'anéantissement; s'il était occasionné par quelque affection vicieuse, ou par un attachement à des choses étrangères à la vertu, il ne serait plus vertueux.

Si donc une créature raisonnable, sans égard pour la vertu, aime la vie par rapport à la vie même, peut-être fera-t-elle, pour la conserver, ou par horreur de la mort, quelque action de virilité; peut-être en s'efforçant de mépriser les objets de sa crainte, tendra-t-elle à la perfection : mais cet effort n'est pas encore une vertu. Cette créature est tout au plus dans les avenues, sur la route; après s'être embarquée par pur intérêt, la bassesse avouée du motif ne la met point au port : en un mot, elle ne sera vertueuse que quand ses efforts feront germer en elle quelque affection pour la bonté morale considérée comme telle, et sans égard à ses intérêts.

Tels sont les avantages et les désavantages qui reviennent à la vertu, de ses liaisons avec les intérê s privés de la créature; car quoique la multiplicité des vues intéressées soit peu propre à donner du relief aux actions, l'homme n'en sera que plus ferme dans la vertu, s'il est une fois convaincu qu'elle ne croise jamais ses vrais intérêts.

Celui donc qui, par un mûr examen et de solides réflexions, s'est assuré qu'on n'est heureux dans ce monde qu'autant qu'on est vertueux, et que le vice ne peut être que misérable, a mis sa vertu dans un abri louable et nécessaire. Sans chercher dans l'intégrité morale des commodités relatives à son état présent, à sa constitution ou à d'autres circonstances pareilles, s'il est persuadé qu'une puissance supérieure et toujours attentive au train du monde, prête un secours immédiat à l'honnête homme

d'autres espérances. L'Égyptien se promettait, à force de bien vivre, de devenir un jour éléphant blanc. Le païen comptait se promener dans les Champs-Élysées, boire le nectar, et se repaître d'ambroisie. Le mahométan, privé de vin par sa loi, et voluptueux par tempérament, espère s'enivrer éternellement, entre des houris grises, rouges, vertes et blanches. Mais le chrétien jouira de son Dieu. (Diderot.)

contre les attentats du méchant, il ne perdra jamais rien de l'estime qu'il doit à la vertu; estime qui s'affaiblirait peut-être en lui sans cette croyance. Mais si, peu convaincu d'une assistance actuelle de la Providence, il est dans une attente ferme et constante des récompenses à venir, sa vertu trouvera le même appui dans cette hypothèse.

Remarquez cependant que, dans un système où l'on ferait sonner si haut ces récompenses infinies, les cœurs en pourraient tellement être affectés, qu'ils négligeraient et peut-être oublieraient, à la longue, les motifs désintéressés de pratiquer la vertu. D'ailleurs cette merveilleuse attente des biens ineffables d'une autre vie doit conséquemment déprimer la valeur et ralentir la poursuite des choses passagères de celle-ci. Une créature possédée d'un intérêt si particulier et si grand, pourrait compter le reste pour rien; et, tout occupée de son salut éternel, traiter quelquefois comme des distractions méprisables et des affections viles, terrestres et momentanées, les douceurs de l'amitié, les lois du sang et les devoirs de l'humanité. Une imagination frappée de la sorte décriera peut-être les avantages temporels de la bonté, et les récompenses naturelles de la vertu; élèvera jusqu'aux nues la félicité des méchants, et déclarera, dans les accès d'un zèle inconsidéré, que, « sans l'attente des biens futurs et sans la crainte des peines éternelles, elle renoncerait à la probité pour se livrer entièrement à la débauche, au crime et à la dépravation. » Ce qui démontre que rien, en quelque façon, ne serait plus fatal à la vertu qu'une croyance incertaine et vague des récompenses et des châtiments à venir. Car, si ce fondement sur lequel on aurait appuyé tout l'édifice [1] moral, vient une fois à manquer, je vois la vertu chanceler, rester sans appui, et prête à s'écrouler.

Quant à l'athéisme, le décri des avantages de la vertu n'est pas une conséquence directe de cette hypothèse [2]. Pour être con-

1. J'ai connu un architecte, qui étaya si fortement un bâtiment qui menaçait ruine d'un côté, qu'il en fut renversé de l'autre. Le même accident est presque arrivé en morale. On ne s'est pas contenté de relever les avantages de la vertu et de l'honnêteté, on s'est méfié de ces appuis, et on y en a ajouté d'autres, d'une façon à culbuter l'édifice. On a tant exalté les récompenses qui l'attendaient, que les hommes ont été exposés à n'avoir pas d'autres raisons d'être vertueux. Toutefois, si ce sentiment vient à exclure les motifs plus relevés, tout mérite semble s'anéantir dans la créature qu'il dirige. (Diderot.)

2. L'athéisme laisse la probité sans appui. Il fait pis, il pousse indirectement à

vaincu qu'il y a du profit à être vertueux, il n'est pas nécessaire de croire en Dieu. Mais le préjugé contraire une fois contracté, le mal est sans remède; et il faut convenir qu'indirectement l'athéisme y conduit.

Il est presque impossible de faire grand cas des avantages présents de la vertu, sans concevoir une haute idée de la satisfaction qui naît de l'estime et de la bienveillance du genre humain. Mais pour connaître tout le prix de cette satisfaction, il faut l'avoir éprouvée. C'est donc sur la possession ravissante de l'affection généreuse des hommes, et sur la connaisance de l'énergie de ce plaisir, que sont fondés ceux qui placent le bonheur actuel dans la pratique des vertus. Mais supposer qu'il n'y a ni bonté ni charmes dans la nature; que cet Être suprême qui nous prescrit la bienveillance pour nos semblables, par les témoignages journaliers que nous recevons de la sienne, est un être chimérique; ce n'est pas le moyen d'aiguiser les affections sociales et d'acquérir l'amour désintéressé de la vertu. Au contraire, un tel système tend à confondre les idées de laideur et de beauté, et à supprimer ce tribut habituel d'admiration que nous rendons au dessein, aux proportions et à l'harmonie qui règnent dans l'ordre des choses. Car, que peut offrir l'univers de grand et d'admirable à celui qui regarde l'univers même comme un modèle de désordre? Celui pour qui le tout, dénué de perfections, n'est qu'une vaste difformité, remarquera-t-il quelque beauté dans les parties subordonnées?

Cependant, quoi de plus affligeant que de penser que l'on existe dans un éternel chaos? qu'on fait partie d'une machine détraquée, dont on a mille désastres à craindre, et où l'on n'aperçoit rien de bon, rien de satisfaisant, rien qui n'excite le mépris, la haine et le dégoût? Ces idées sombres et mélancoliques doivent influer sur le caractère, affecter les inclinations sociales, mettre de l'aigreur dans le tempérament, affaiblir l'amour de la justice, et saper à la longue les principes de la vertu.

la dépravation. Cependant Hobbes était bon citoyen, bon parent, bon ami, et ne croyait point en Dieu. Les hommes ne sont pas conséquents; on offense un Dieu, dont on admet l'existence; on nie l'existence d'un Dieu, dont on a bien mérité: et s'il y avait à s'étonner, ce ne serait pas d'un athée qui vit bien, mais d'un chrétien qui vit mal. (Diderot.)

Il n'en est pas de même de celui qui adore un Dieu, mais un Dieu qui ne soit pas vainement honoré du titre de bon, qui le soit en effet; un Dieu, dont l'histoire offre à chaque page des marques de douceur et de bonté. Un tel homme admet conséquemment des récompenses et des châtiments à venir : il est persuadé, de plus, que les récompenses sont destinées au mérite et à la vertu, et les châtiments au vice et à la méchanceté; sans que des qualités étrangères à celles-là, ou des circonstances imprévues puissent tromper son attente : autrement, perdant de vue les notions de châtiment et de récompense, il n'admettrait qu'une distribution capricieuse de biens et de maux; et tout son système sur l'autre monde ne serait, dans celui-ci, d'aucun avantage pour sa vertu. A l'aide de ces hypothèses, il pourrait conserver son intégrité dans les plus critiques circonstances de la vie, eût-il été jeté, par des événements singuliers ou des raisonnements sophistiques, dans l'opinion malheureuse qu'il faut renoncer à son bonheur, pour travailler à son salut.

Toutefois ce préjugé contraire à la vertu me paraît incompatible avec un théisme épuré [1]. Quoi qu'il en soit de l'autre vie, ou des récompenses et des châtiments à venir; celui qui, comme un bon théiste, admet un Être souverain dans la nature, une

1. Si dès ce monde la vertu porte avec elle sa récompense, et le vice son châtiment, quel motif d'espérance pour le théiste! N'aura-t-il pas raison de croire que l'Être suprême, qui exerce dans cette vie une justice distributive entre les bons et les méchants, n'abandonnera pas cette voie consolante dans l'autre? Ne pourra-t-il pas regarder les biens passagers dont il jouit comme des arrhes du bonheur éternel qui l'attend? Car si la vertu a des avantages actuels, toutefois il en coûte pour être vertueux; si l'état de l'honnête homme, ici-bas, n'est pas déplorable, il s'en faut bien que sa félicité soit complète: il lui reste toujours des désirs; et ces désirs, preuves incontestables de l'insuffisance de sa récompense actuelle, ne conspirent-ils pas avec la révélation qu'il est près d'admettre, pour l'assurer d'une vie à venir. Mais si l'on supposait, au contraire, que l'honnête homme ne peut être que malheureux en ce monde, et que la félicité temporelle est incompatible avec la vertu, l'économie singulière qui régnerait dans l'univers ne le porterait-elle pas à se méfier de l'ordre qui régnera dans l'autre vie? Décrier la vertu n'est-ce donc pas prêter main-forte à l'athéisme? Amplifier les désordres apparents de la nature, n'est-ce pas ébranler l'existence d'un Dieu, sans fortifier la croyance d'une vie à venir? Un fait vrai, c'est que ceux qui ont la meilleure opinion des avantages de la vertu, dans ce monde, ne sont pas les moins fermes dans l'attente de l'autre. Une proposition vraisemblable, c'est qu'il est aussi naturel aux défenseurs de la vertu d'assurer l'immortalité de l'âme qu'ils ont raison de souhaiter, qu'aux partisans du vice de combattre ce sentiment dont ils ont lieu de craindre la vérité.

(Diderot.)

intelligence qui gouverne tout avec sagesse et bonté, peut-il imaginer qu'elle ait attaché son malheur en ce monde à des pratiques qui lui sont ordonnées? Supposer que la vertu soit un des maux naturels de la créature, et que le vice fasse constamment son bien-être, n'est-ce pas accuser l'ordonnance de l'univers et la constitution générale des choses, d'un défaut essentiel et d'une grossière imperfection?

Il me reste à considérer un nouvel avantage que le théisme fournit à la créature, pour être vertueuse, à l'exclusion de l'athéisme. Le premier coup d'œil ne sera peut-être pas favorable à la réflexion qui suit : je crains qu'on ne la prenne pour une vaine subtilité, et qu'on ne la rejette comme un raffinement de philosophie. Si toutefois elle peut avoir quelque poids, c'est à la suite de ce que nous venons de dire.

Toute créature, comme nous l'avons prouvé, a naturellement quelques degrés de malice, qui lui viennent d'une aversion ou d'un penchant qui ne sera pas au ton de son intérêt privé ou du bien général de son espèce. Qu'un être pensant ait la mesure d'aversion nécessaire pour l'alarmer à l'approche d'une calamité, ou pour l'armer dans un péril imminent, jusque-là il n'y a rien à dire, tout est dans l'ordre. Mais si l'aversion continue après que le malheur est arrivé; si la passion augmente lorsque le mal est fait; si la créature, furieuse du coup qu'elle a reçu, se récrie contre le sort, s'emporte et déteste sa condition, il faut avouer que cet emportement est vicieux dans sa nature et dans ses suites; car il dépravé le tempérament en le tournant à la colère, et trouble, dans l'accès, cette économie tranquille des affections, si convenable à la vertu. Mais avouer que cet emportement est vicieux, c'est reconnaître que, dans les mêmes conjonctures, une patience muette et une modeste fermeté seraient des vertus. Or, dans l'hypothèse de ceux qui nient l'existence d'un Être suprême, il est certain que la nécessité prétendue des causes ne doit amener aucun phénomène qui mérite leur haine ou leur amour, leur horreur ou leur admiration. Mais comme les plus belles réflexions du monde sur le caprice du hasard ou sur le mouvement fortuit des atomes n'ont rien de consolant, il est difficile que, dans des circonstances fâcheuses, que dans des temps durs et malheureux, l'athée n'entre en mauvaise humeur et ne se déchaîne contre un arrangement si détestable et si malfaisant.

Mais le théiste est persuadé que, « quelque effet que l'ordre qui règne dans l'univers ait produit, il ne peut être que bon. » Cela suffit. Le voilà prêt à regarder sans horreur les plus affreuses calamités, et à supporter sans murmure ces événements qui ne semblent être faits que pour rendre à toute créature sensible et raisonnable sa condition incommode et son existence odieuse. Ce n'est pas tout. Son système peut le conduire à une réconciliation plus entière : il chérira son état actuel ; car, qui l'empêche, en étendant ses idées, de sortir de son espèce, et de regarder le fléau qui l'afflige comme le bonheur d'une patrie moins étroite dont il est membre, et dont il doit aimer les avantages en citoyen généreux et fidèle ?

Ce tour d'affection doit produire la plus héroïque constance qu'un homme puisse montrer dans un état de souffrance, et le résoudre de la façon la plus généreuse, aux entreprises que l'honneur et la vertu peuvent exiger. A travers ce télescope, on aperçoit les accidents particuliers, les injustices et les méchancetés, dans un jour qui dispose à les tolérer, et à conserver dans le cours de la vie toute l'égalité possible. Ce tour d'affection et ce télescope moral sont donc vraiment excellents ; et la créature qui les possède est bonne et vertueuse par excellence ; car tout ce qui tend à attacher la créature à son rôle dans la société, et à l'animer d'un zèle plus qu'ordinaire pour le bien général de son espèce, est sans contredit en elle le germe d'une vertu peu commune.

Un fait constant, c'est que, par une espèce de sympathie, le sentiment et l'amour de l'harmonie, des proportions et de l'ordre, en quelque genre que ce puisse être, redresse le tempérament, fortifie les affections sociales, et soutient la vertu, qui n'est elle-même qu'un amour de l'ordre, des proportions et de l'harmonie dans les mœurs et dans la conduite. Dans les sujets les plus frivoles, l'ordre frappe et se fait approuver ; mais si c'est une fois l'ordre et la beauté de l'univers qui soient les objets de notre admiration et de notre amour, nos affections partageront la grandeur et la magnificence du sujet ; et l'*élégante* sensibilité pour le beau, disposition si favorable à la vertu, nous conduira jusqu'à l'extase[1]. En effet, tandis qu'un peu d'harmonie

1. *Est enim animorum ingeniorumque naturale quoddam quasi pabulum consideratio, contemplatioque naturæ. Erigimur, elatiores fieri videmur, humana*

et quelques proportions remarquées dans les productions des sciences ou des arts, transportent d'admiration les maîtres et les connaisseurs, serait-il possible de contempler un chef-d'œuvre divin, sans éprouver le ravissement? Donc le théisme fût-il traité comme une fausse hypothèse; l'ordre de l'univers fût-il une chimère, la belle passion pour la nature n'en serait pas moins favorable à la vertu. Mais s'il est raisonnable de croire en Dieu, si la beauté de l'univers est réelle, l'admiration devient juste, naturelle et nécessaire dans toute créature reconnaissante et sensible.

Présentement, il est facile de déterminer l'analogie de la vertu à la piété. Celle-ci est proprement le complément de l'autre : où la piété manque, la fermeté, la douceur, l'égalité d'esprit, l'économie des affections et la vertu sont imparfaites.

On ne peut donc atteindre à la perfection morale, arriver au suprême degré de la vertu, sans la connaissance du vrai Dieu.

despicimus; cogitantesque supera atque cœlestia, hæc nostra ut exigua et minima, contemnimus. Indagatio ipsa rerum tum maximarum tum occultissimarum habet delectationem. Si vero aliquid occurat, quod verisimile videatur, humanissima completur animus voluptate. A mesure que l'univers s'étend aux yeux d'un philosophe, tout ce qui l'environne se rapetisse. La terre s'évanouit sous ses pieds. Lui-même, que devient-il? Cependant il ressent un doux frémissement dans cette contemplation qui l'anéantit; après s'être vu noyé, pour ainsi dire, et perdu dans l'immensité des êtres, il éprouve une satisfaction secrète à se retrouver sous les yeux de la Divinité. (Diderot.)

LIVRE SECOND.

PARTIE PREMIÈRE.

SECTION I.

Nous avons déterminé ce que c'est que la vertu morale, et quelle est la créature qu'on peut appeler moralement vertueuse. Il nous reste à chercher quels motifs et quel intérêt nous avons à mériter ce titre.

Nous avons découvert que celui-là seul mérite le nom de vertueux, dont toutes les affections, tous les penchants, en un mot toutes les dispositions d'esprit et de cœur, sont conformes au bien général de son espèce, c'est-à-dire du système de créatures dans lequel la nature l'a placé, et dont il fait partie.

Que cette économie des affections, ce juste tempérament entre les passions, cette conformité des penchants au bien général et particulier, constituaient la droiture, l'intégrité, la justice et la bonté naturelle.

Et que la corruption, le vice et la dépravation naissaient du désordre des affections, et consistaient dans un état précisément contraire au précédent.

Nous avons démontré que les affections d'une créature quelconque avaient un rapport constant et déterminé avec l'intérêt général de son espèce. C'est une vérité que nous avons fait toucher au doigt, quant aux inclinations sociales, telles que la tendresse paternelle, le penchant à la propagation, l'éducation des enfants, l'amour de la compagnie, la reconnaissance, la compassion, la conspiration mutuelle dans les dangers, et leurs semblables. De sorte qu'il faut convenir qu'il est aussi naturel à la créature de travailler au bien général de son espèce, qu'à une plante de porter son fruit, et à un organe ou à quelque autre

partie de notre corps, de prendre l'étendue et la conformation qui conviennent à la machine entière[1]; et qu'il n'est pas plus naturel à l'estomac de digérer, aux poumons de respirer, aux glandes de filtrer, et aux autres viscères de remplir leurs fonctions, quoique toutes ces parties puissent être troublées dans leurs opérations par des obstructions et d'autres accidents.

Mais en distribuant les affections de la créature en inclinations favorables au bien général de son espèce et en penchants dirigés à ses intérêts particuliers, on en conclura que souvent elle se trouvera dans le cas de croiser et de contredire les unes, pour favoriser et suivre les autres; et l'on conclura juste : car comment, sans cela, l'espèce pourrait-elle se perpétuer? Que signifierait cette affection naturelle qui la précipite à travers les dangers, pour la défense et la conservation de ces êtres qui lui doivent déjà la naissance, et dont l'éducation lui coûtera tant de soins?

On serait donc tenté de croire qu'il y a une opposition absolue entre ces deux espèces d'affections; et l'on présumerait que, s'attacher au bien général de son espèce en écoutant les unes, c'est fermer l'oreille aux autres, et renoncer à son intérêt particulier. Car, en supposant que les soins, les dangers et les travaux, de quelque nature qu'ils soient, sont des maux dans le système individuel, puisqu'il est de l'essence des affections sociales d'y porter la créature, on en inférera sur-le-champ qu'il est de son intérêt de se défaire de ces penchants.

Nous convenons que toute affection sociale, telle que la commisération, l'amitié, la reconnaissance et les autres inclinations libérales et généreuses ne subsiste et ne s'étend qu'aux dépens des passions intéressées; que les premières nous divisent d'avec nous-mêmes, et nous ferment les yeux sur nos aises et sur notre salut particulier. Il semble donc que, pour être par-

1. On pourrait ajouter à cela, que nous sommes chacun, dans la société, ce qu'est une partie, relativement à un tout organisé. La mesure du temps est la propriété essentielle d'une montre; le bonheur des particuliers est la fin principale de la société. Ces effets, ou ne se produiront point, ou ne se produiront qu'imparfaitement, sans une conspiration mutuelle des parties dans la montre et des membres dans la société. Si quelque roue se dérange, la mesure du temps sera suspendue ou troublée; si quelque particulier occupe une place qui n'était point faite pour lui, le bien général en souffrira, ou même s'anéantira; et la société ne sera plus que l'image d'une montre détraquée. (Diderot.)

faitement à soi, et tendre à son intérêt avec toute la vigueur possible, on n'aurait rien de mieux à faire, pour son propre bonheur, que de déraciner sans ménagement toute cette suite d'affections sociales, et de traiter la bonté, la douceur, la commisération, l'affabilité et leurs semblables, comme des extravagances d'imagination ou des faiblesses de la nature.

En conséquence de ces idées singulières, il faudrait avouer que, dans chaque système de créatures, l'intérêt de l'individu est contradictoire à l'intérêt général, et que le bien de la nature dans le particulier est incompatible avec celui de la commune nature. Étrange constitution, dans laquelle il y aurait certainement un désordre et des bizarreries que nous n'apercevons point dans le reste de l'univers. J'aimerais autant dire de quelque corps organisé, animal ou végétatif, que, pour assurer que chaque partie jouit d'une bonne santé, il faut absolument supposer que le tout est malade.

Mais, pour exposer toute l'absurdité de cette hypothèse, nous allons démontrer que, tandis que les hommes, s'imaginant que leur avantage présent est dans le vice, et leur mal réel dans la vertu, s'étonnent d'un désordre qu'ils supposent gratuitement dans la conduite de l'univers, la nature fait précisément le contraire de ce qu'ils imaginent; que l'intérêt particulier de la créature est inséparable de l'intérêt général de son espèce; enfin que son vrai bonheur consiste dans la vertu, et que le vice ne peut manquer de faire son malheur.

SECTION II.

Peu de gens oseraient supposer qu'une créature en qui ils n'aperçoivent aucune affection naturelle, qui leur paraît destituée de tout sentiment social et de toute inclination communicative, jouit en elle-même de quelque satisfaction, et retire de grands avantages de sa ressemblance avec d'autres êtres. L'opinion générale, c'est qu'une pareille créature, en rompant avec le genre humain, en renonçant à la société, n'en a que moins de contentement dans la vie, et n'en peut trouver que moins de douceur dans les plaisirs des sens. Le chagrin, l'impatience et la mauvaise humeur ne seront plus en elle des moments fâcheux; c'est un état habituel, auquel tout caractère insociable

ne manque pas de se fixer. C'est alors qu'une foule d'idées tristes s'emparent de l'esprit, et que le cœur est en proie à mille inclinations perverses, qui l'agitent et le déchirent sans relâche : c'est alors que, des noirceurs de la mélancolie et des aigreurs de l'inquiétude, naissent ces antipathies cruelles par qui la créature, mécontente d'elle-même, se révolte contre tout le monde. Le sentiment intérieur, qui lui crie qu'un être si dépravé, incommode à quiconque l'approche, ne peut qu'être odieux à ses semblables, la remplit de soupçons et de jalousies, la tient dans les craintes et les horreurs, et la jette dans des perplexités que la fortune la mieux établie et la plus constante prospérité sont incapables de calmer.

Tels sont les symptômes de la perversité complète ; et l'on est d'accord sur leur évidence. Lorsque la dépravation est totale ; lorsque l'amitié, la candeur, l'équité, la confiance, la sociabilité sont anéanties ; lors enfin que l'apostasie morale est consommée, tout le monde s'aperçoit et convient de la misère qui la suit. Quand le mal est à son dernier degré, il n'y a qu'un avis. Pourquoi faut-il qu'on perde de vue les funestes influences de la dépravation dans ses degrés inférieurs? On s'imagine que la misère n'est pas toujours proportionnée à l'iniquité ; comme si la méchanceté complète pouvait entraîner la plus grande misère possible, sans que ses moindres degrés partageassent ce châtiment. Parler ainsi, c'est dire qu'à la vérité le plus grand dommage qu'un corps puisse souffrir, c'est d'être disloqué, démembré, et mis en mille pièces ; mais que la perte d'un bras ou d'une jambe, d'un œil, d'une oreille ou d'un doigt, c'est une bagatelle qui ne mérite pas qu'on y fasse attention.

L'esprit a pour ainsi dire ses parties, et ses parties ont leurs proportions. Les dépendances réciproques et le rapport mutuel de ces parties, l'ordre et la connexion des penchants, le mélange et la balance des affections qui forment le caractère, sont des objets faciles à saisir par celui qui ne juge pas cette anatomie intérieure, indigne de quelque attention. L'économie animale n'est ni plus exacte, ni plus réelle. Peu de gens toutefois se sont occupés à anatomiser l'âme ; et c'est un art que personne ne rougit d'ignorer parfaitement[1]. Tout le monde convient que le

1. On se pique de connaître les qualités d'un bon cheval, d'un bon chien et d'un bon oiseau. On est parfaitement instruit des affections, du tempérament, des

tempérament varie, et que ses vicissitudes peuvent être funestes ; et qui que ce soit ne se met en peine d'en chercher la cause. On sait que notre constitution intellectuelle est sujette à des paralysies qui l'accablent, et l'on n'est point curieux de connaître l'origine de ces accidents. Personne ne prend le scalpel et ne travaille à s'éclairer dans les entrailles du cadavre[1] : on en est

humeurs et de la forme convenable à chacune de ces espèces. Si par hasard un chien décèle quelque défaut contraire à sa nature ; « cet animal, dit-on incontinent, est vicieux ; » et, fortement persuadé que ce vice le rend moins propre aux services qu'on en doit attendre, on met tout en œuvre pour le corriger. Il y a peu de jeunes gens qui n'entendent plus ou moins cette discipline. Suivons cet écervelé qui, pour quelque ordre futile et peut-être déshonnête, différé ou maladroitement exécuté, ferait périr un domestique sous le bâton ; suivons-le dans ses écuries, et demandons-lui pourquoi ce cheval est séparé de la société des autres : « Il a la jambe fine, il porte noblement sa tête, il est en apparence plein d'âme et de feu. — Vous avez raison, vous répondra-t-il ; mais il est excessivement fougueux ; on n'en approche pas sans danger ; son ombre l'effarouche ; une mouche lui fait prendre le mors aux dents ; il faut que je m'en défasse. » De là, passant à ses chiens : « Voyez-vous, ajoutera-t-il tout de suite (car vous avez touché sa corde), voyez-vous cette petite chienne noire et blanche ? elle est assez mal coiffée ; son poil et sa taille ne sont pas avantageux ; elle paraît manquer de jarret ; mais elle a l'odorat exquis ; pour la sagacité, je ne connais pas sa pareille : et de l'ardeur, hélas ! elle n'en a que trop pour sa force. Si j'avais le malheur de la perdre, je donnerais, pour la retrouver, tous ces grands chiens de parade qui m'embarrassent plus qu'ils ne me servent. Fainéants, lâches et gourmands, mon piqueur a pris des peines infinies pour n'en rien faire qui vaille : ils ont tellement dégénéré (car Finaude, leur mère, était admirable !) qu'il faut que par la négligence de ces coquins à rouer à coups de barre (ce sont ses valets d'écurie,) elle ait été couverte par quelque mâtin de ma basse-cour. » C'est ainsi que ceux qui ont le moins étudié la nature de leur espèce, distinguent à merveille, et les défauts qui lui sont étrangers, et les qualités qui lui conviennent en d'autres créatures. C'est ainsi que la bonté qui les affecte si peu en eux-mêmes et dans leurs semblables, surprend ailleurs leur hommage : tant est naturel le sentiment que nous en avons. C'est bien ici que nous aurons raison de dire avec Horace :

Naturam expellas furca, tamen usque recurret. (Diderot.)

1. Le chirurgien habile s'exerce long-temps sur les morts avant que d'opérer sur les vivants : il s'instruit, le scalpel à la main, de la situation, de la nature et de la configuration des parties : il avait exécuté cent fois sur le cadavre les opérations de son art, avant que de les tenter sur l'homme. C'est un exemple que nous devrions tous imiter : *te ipsum concute.* Rien n'est plus ressemblant à ce que l'anatomiste appelle *un Sujet,* que l'âme dans un état de tranquillité : il ne faut alors, pour opérer sur elle, ni la même adresse ni le même courage que quand les passions l'échauffent et l'animent. On peut sonder ses blessures et parcourir ses replis, sans l'entendre se plaindre, gémir, soupirer : au contraire, dans le tumulte des passions, c'est un malade pusillanime et sensible, que le moindre appareil effraie ; c'est un patient intraitable qu'on ne peut résoudre. Dans cet état, quel espoir de guérison, surtout si le médecin est un ignorant ? (Diderot.)

à peine, dans cette matière, aux idées de parties et de tout. On ignore entièrement l'effet que doivent produire une affection réprimée, un mauvais penchant négligé, ou quelque bonne inclination relâchée. Comment une seule action a-t-elle occasionné dans l'esprit une révolution capable de le priver de tout plaisir? C'est ce qu'on voit arriver; c'est ce qu'on ne comprend pas; et, dans l'indifférence de s'en instruire, on est tout prêt à supposer qu'un homme peut violer sa foi, s'abandonner à des crimes qui ne lui sont point familiers, et se plonger dans les vices sans porter le trouble dans son âme, et sans s'exposer à des suites fatales à son bonheur.

On dit tous les jours : « Un tel a fait une bassesse; mais en est-il moins heureux? » Cependant, en parlant de ces hommes sombres et farouches, on dit encore : « Cet homme est son propre bourreau. » Une autre fois on conviendra « qu'il y a des passions, des humeurs, tel tempérament, capables d'empoisonner la condition la plus douce, et de rendre la créature malheureuse dans le sein de la prospérité. » Tous ces raisonnements contradictoires ne prouvent-ils pas suffisamment que nous n'avons pas l'habitude de traiter des sujets moraux, et que nos idées sont encore bien confuses sur cette matière?

Si la constitution de l'esprit nous paraissait telle qu'elle est en effet; si nous étions bien convaincus qu'il est impossible d'étouffer une affection raisonnable ou de nourrir un penchant vicieux, sans attirer sur nous une portion de cette misère extrême dont nous convenons que la dépravation complète est toujours accompagnée, ne reconnaîtrions-nous pas en même temps que, toute action injuste portant le désordre dans le tempérament ou augmentant celui qui y règne déjà, quiconque fait mal ou préjudicie à sa bonté, est plus fou, est plus cruel à lui-même que celui qui, sans égard pour sa santé, se nourrirait de mets empoisonnés; ou qui, se déchirant le corps de ses propres mains, se plairait à se couvrir de blessures?

SECTION III.

Nous avons fait voir que, dans l'animal, toute action qui ne part point de ses affections naturelles ou de ses passions, n'est point une action de l'animal. Ainsi, dans ces accès convulsifs où

la créature se frappe elle-même et s'élance sur ceux qui la secourent, c'est une horloge détraquée qui sonne mal à propos; c'est la machine qui agit, et non l'animal.

Toute action de l'animal considéré comme animal, part d'une affection, d'un penchant, ou d'une passion qui le meut; telles que seraient, par exemple, l'amour, la crainte, ou la haine.

Des affections faibles ne peuvent l'emporter sur des affections plus puissantes qu'elles, et l'animal suit nécessairement[1] dans l'action le parti le plus fort. Si les affections inégalement partagées forment en nombre ou en essence un côté supérieur à l'autre, c'est de celui-là que l'animal inclinera. Voilà le balancier qui le met en mouvement et qui le gouverne.

Les affections qui déterminent l'animal dans ses actions, sont de l'une ou de l'autre de ces trois espèces :

Ou des affections naturelles et dirigées au bien général de son espèce.

Ou des affections naturelles et dirigées à son intérêt particulier.

Ou des affections qui ne tendent ni au bien général de son espèce, ni à ses intérêts particuliers, qui même sont opposées à son bien privé, et que par cette raison nous appellerons affections dénaturées : selon l'espèce et le degré de ces affections, la créature qu'elles dirigent est bien ou mal constituée, bonne ou mauvaise.

Il est évident que la dernière espèce d'affections est toute vicieuse. Quant aux deux autres, elles peuvent être bonnes ou mauvaises, selon leur degré. Elles maîtrisent toujours la créature purement sensible; mais la créature sensible et raisonnable peut toujours les maîtriser, quelque puissantes qu'elles soient.

Peut-être trouvera-t-on étrange que des affections sociales puissent être trop fortes, et des affections intéressées trop faibles. Mais pour dissiper ce scrupule, on n'a qu'à se rappeler (ce que nous avons dit plus haut) que, dans des circonstances particulières, les affections sociales deviennent quelquefois excessives, et se portent à un point qui les rend vicieuses. Lors, par exemple, que la commisération est si vive qu'elle manque son but, en supprimant par son excès les secours qu'on a droit d'en

1. Remarquez qu'il ne s'agit que de l'animal. (Diderot.)

attendre; lorsque la tendresse maternelle est si violente qu'elle perd la mère, et, par conséquent, l'enfant avec elle. « Mais, dira-t-on, traiter de vicieux et de dénaturé ce qui n'est que l'excès de quelque affection naturelle et généreuse, n'y aurait-il pas en cela un rigorisme mal entendu? » Pour toute réponse à cette objection, je remarquerai que la meilleure affection dans sa nature suffit, par son *intensité*, pour endommager toutes ses compagnes, pour restreindre leur énergie et ralentir ou suspendre leurs opérations. En accordant trop à l'une, la créature est contrainte de donner trop peu à d'autres de la même classe, et qui ne sont ni moins naturelles ni moins utiles. Voilà donc l'injustice et la partialité introduites dans le caractère : conséquemment, quelques devoirs seront remplis avec négligence, et d'autres, moins essentiels peut-être, suivis avec trop de chaleur.

On peut avouer sans crainte ces principes dans toute leur étendue, puisque la religion même, considérée comme une passion, mais de l'espèce héroïque, peut être poussée trop loin[1] et troubler, par son excès, toute l'économie des inclinations sociales. Oui, la religion, j'ose le dire, serait trop énergique en celui qu'une contemplation immodérée des choses célestes, qu'une intempérance d'extase refroidirait sur les offices de la vie civile et les devoirs de la société. Cependant, « si l'objet de la dévotion est raisonnable, et si la croyance est orthodoxe, quelle que soit la dévotion, pourra-t-on dire encore : Il est dur de la traiter de superstition? car enfin, si la créature laisse aller ses affaires domestiques à l'abandon, et néglige les intérêts temporels de son prochain et les siens, c'est l'excès d'un zèle saint dans son origine, qui produit ces effets. » Je réponds à cela que la vraie religion ne commande pas une abnégation totale des soins d'ici-bas : ce qu'elle exige, c'est la préférence du cœur; elle veut qu'on rende à Dieu, aux autres et à soi-même tout ce qu'on leur doit, sans remplir une de ces obligations, au préjudice d'une autre. Elle sait les concilier entre elles par une subordination sage et mesurée.

Mais si d'un côté les affections sociales peuvent être trop énergiques, de l'autre, les passions intéressées peuvent être trop

1. Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quam satis est, virtutem si petat ipsam.
HORAT. *Epist.* Lib. I, *epist.* VI, v. 15. (D.)

faibles. Si, par exemple, une créature ferme les yeux sur les dangers et méprise la vie; si les inclinations utiles à sa défense, à son bien-être et à sa conservation, manquent de force, c'est assurément un vice en elle, relativement aux desseins et au but de la nature. Les lois et la méthode qu'elle observe dans ses opérations en sont des preuves authentiques. Dira-t-on que le salut de l'animal entier l'intéresse moins que celui d'un membre, d'un organe ou d'une seule de ses parties? Non, sans doute. Or, elle a donné, nous le voyons, à chaque membre, à chaque organe, à chaque partie, les propriétés nécessaires à sa sûreté; de sorte qu'à notre insu même, ils veillent à leur bien-être, et agissent pour leur défense. L'œil naturellement circonspect et timide se ferme de lui-même, et quelquefois malgré nous : ôtez-lui sa promptitude et son indocilité; et toute la prudence imaginable ne suffira pas à l'animal pour se conserver la vue. La faiblesse dans les affections qui concernent le bien de l'automate est donc un vice : pourquoi le même défaut dans les affections qui concernent les intérêts d'un tout plus important que le corps, je veux dire l'âme, l'esprit et le caractère, ne serait-il pas une imperfection ?

C'est en ce sens que les penchants intéressés deviennent essentiels à la vertu. Quoique la créature ne soit ni bonne ni vertueuse, précisément parce qu'elle a ces affections : comme elles concourent au bien général de l'espèce, quand elle en est dénuée, elle ne possède pas toute la bonté dont elle capable, et peut être regardée comme défectueuse et mauvaise dans l'ordre naturel.

C'est encore en ce sens que nous disons de quelqu'un, « qu'il est trop bon, » lorsque des affections trop ardentes pour l'intérêt d'autrui l'entraînent au delà, ou lorsque trop d'indolence pour ses vrais intérêts l'arrête en deçà des bornes que la nature et la raison lui prescrivent.

Si l'on nous objecte qu'une façon de posséder dans les mœurs et d'observer dans la conduite les proportions morales, ce serait d'avoir les passions sociales trop énergiques, lorsque les penchants intéressés sont excessifs, et, lorsque les inclinations intéressées sont trop faibles, d'avoir les inclinations sociales défectueuses. Car, en ce cas, celui qui compterait sa vie pour peu de chose ferait, avec une dose légère d'affection sociale, tout ce que l'amitié la plus généreuse peut exiger, et il n'y

aurait rien de tout ce que le courage le plus héroïque inspire, qu'à l'aide d'un excès d'affection sociale, ne pût exécuter la créature la plus timide.

Nous répondrons que c'est relativement à la constitution naturelle et à la destination particulière de la créature, que nous accusons quelques passions d'excès, et que nous reprochons à d'autres la faiblesse. Car lorsqu'un penchant, dont l'objet est raisonnable, n'est utile que dans sa violence; si ce degré, d'ailleurs, n'altère point l'économie intérieure et ne met aucune disproportion entre les autres affections, on ne pourra le condamner comme vicieux. Mais si la constitution naturelle de la créature ne permet pas au reste des affections de monter à son unisson, si le ton des unes est aussi haut, et celui des autres plus bas, quelle que soit la nature des unes et des autres, elles pécheront par excès ou par défaut : car, puisqu'il n'y a plus entre elles de proportion, puisque la balance qui doit les tempérer est rompue, ce désordre jettera de l'inégalité dans la pratique, et rendra la conduite vicieuse.

Mais pour donner des idées claires et distinctes de ce que j'entends par économie des affections, je descends aux espèces de créatures qui nous sont subordonnées. Celles que la nature n'a point armées contre la violence, et qui ne sont formidables d'aucun côté, doivent être susceptibles d'un grande frayeur, et ne ressentir que peu d'animosité : car cette dernière qualité serait infailliblement la cause de leur perte, soit en les déterminant à la résistance, soit en retardant leur fuite : c'est à la crainte seule qu'elles peuvent avoir obligation de leur salut. Aussi la crainte tient-elle les sens en sentinelle, et les esprits en état de porter l'alarme.

En pareil cas, la frayeur habituelle et l'extrême timidité sont, conséquemment à la constitution animale de la créature, des affections aussi conformes à son intérêt particulier et au bien général de son espèce, que le ressentiment et le courage seraient préjudiciables à l'un et à l'autre. Aussi remarque-t-on que, dans un seul et même système, la nature a pris soin de diversifier ces passions proportionnellement au sexe, à l'âge et à la force des créatures. Dans le système animal, les animaux innocents se rassemblent et paissent en troupe; mais les bêtes farouches vont communément deux à deux, vivent sans société,

et comme il convient à leur voracité naturelle. Entre les premiers, le courage est toutefois en raison de la taille et des forces. Dans les occasions périlleuses, tandis que le reste du troupeau s'enfuit, le bœuf présente les cornes à l'ennemi, montre bien qu'il sent sa vigueur. La nature, qui semble prescrire à la femelle de partager le danger, n'a pas laissé son front sans défense. Pour le daim, la biche et leurs semblables, ils ne sont ni vicieux, ni dénaturés, lorsqu'à l'approche du lion ils abandonnent leurs petits et cherchent leur salut dans leur vitesse. Quant aux créatures capables de résistance, et à qui la nature a donné des armes offensives, depuis le cheval et le taureau jusqu'à l'abeille et au moucheron, ils entrent promptement en furie, ils fondent avec intrépidité sur tout agresseur, et défendent leurs petits au péril de leur propre vie. C'est l'animosité de ces créatures qui fait la sûreté de leur espèce. On est moins ardent à offenser, quand on sait par expérience que le lésé, quoique incapable de repousser l'injure, ne la supportera pas tranquillement; mais que, pour punir l'offenseur, il s'exposera sans regret à perdre la vie. De tous les êtres vivants, l'homme est le plus formidable en ce sens. Lorsqu'il s'agira de sa propre cause ou de celle de son pays, il n'y a personne dont il ne puisse tirer une vengeance, qu'il regardera comme équitable et exemplaire; et s'il est assez intrépide pour sacrifier sa vie, il est maître de celle d'un autre, quelque bien gardé qu'il puisse être. Dans ces républiques de l'antiquité, où les peuples nés libres ont été quelquefois subjugués par l'ambition d'un citoyen, on a vu des exemples de ce courage, et des usurpateurs punis, malgré leur vigilance, des cruautés qu'ils avaient exercées; on a vu des hommes généreux tromper toutes les précautions possibles, et assurer par la mort des tyrans le salut et la liberté de leur patrie[1].

1. J'ai cru devoir rectifier ici la pensée de M... S..., qui nomme hardiment et conséquemment aux préjugés de sa nation, vertu, courage, héroïsme, le meurtre d'un tyran en général. Car si ce tyran est roi par sa naissance, ou par le choix libre des peuples, il est de principe parmi nous, que, se portât-il aux plus étranges excès, c'est toujours un crime horrible que d'attenter à sa vie. La Sorbonne l'a décidé en 1626. Les premiers fidèles n'ont pas cru qu'il leur fût permis de conspirer contre leurs persécuteurs, Néron, Dèce, Dioclétien, etc.; et saint Paul a dit expressément : *Obedite præpositis vestris etiam discolis, et subjacete eis.*

(Diderot.)

Enfin, on peut dire que les affections sont, dans la constitution animale, ce que sont les cordes sur un instrument de musique. Les cordes ont beau garder entre elles les proportions requises, si la tension est trop grande, l'instrument est mal monté, et son harmonie est éteinte : mais si, tandis que les unes sont au ton qui convient, les autres ne sont pas montées en proportion, la lyre ou le luth est mal accordé, et l'on n'exécutera rien qui vaille. Les différents systèmes de créatures répondent aux différentes espèces d'instruments; et dans le même genre d'instruments, ainsi que dans le même système de créatures, tous ne sont pas égaux, et ne portent pas les mêmes cordes. La tension qui convient à l'un briserait les cordes de l'autre, et peut-être l'instrument même. Le ton qui fait sortir toute l'harmonie de celui-ci, rend sourd ou fait crier celui-là. Entre les hommes, ceux qui ont le sentiment vif et délicat, ou que les plaisirs et les peines affectent aisément, doivent, pour le maintien de cette balance intérieure, sans laquelle la créature mal disposée à remplir ses fonctions troublerait le concert de la société, posséder les autres affections, telles que la douceur, la commisération, la tendresse et l'affabilité dans un degré fort élevé. Ceux, au contraire, qui sont froids, et dont le tempérament est placé sur un ton plus bas, n'ont pas besoin d'un accompagnement si marqué : aussi la nature ne les a-t-elle pas destinés ou à ressentir ou à exprimer les mouvements tendres et passionnés au même point que les précédents[1].

Il serait curieux de parcourir les différents tons des passions, les modes divers des affections, et toutes ces mesures de sentiments qui différencient les caractères entre eux. Point de sujet

1. Nous ressemblons à de vrais instruments dont les passions sont les cordes. Dans le fou, elles sont trop hautes; l'instrument crie: elles sont trop basses dans le stupide; l'instrument est sourd. Un homme sans passions est donc un instrument dont on a coupé les cordes, ou qui n'en eut jamais. C'est ce qu'on a déjà dit. Mais il y a plus. Si quand un instrument est d'accord, vous en pincez une corde, le son qu'elle rend occasionne des frémissements, et dans les instruments voisins, si leurs cordes ont une tension proportionnellement harmonique avec la corde pincée; et dans ses voisines, sur le même instrument, si elles gardent avec elle la même proportion. Image parfaite de l'affinité des rapports et de la conspiration mutuelle de certaines affections dans le même caractère, et des impressions gracieuses et du doux frémissement que les belles actions excitent dans les autres, surtout lorsqu'ils sont vertueux. Cette comparaison pourrait être poussée bien loin, car le son excité est toujours analogue à celui qui l'excite. (Diderot.)

susceptible de tant de charmes et de tant de difformités. Toutes les créatures qui nous environnent conservent sans altération l'ordre et la régularité requise dans leurs affections. Jamais d'indolence dans les services qu'elles doivent à leurs petits et à leurs semblables. Lorsque notre voisinage ne les a point dépravées, la prostitution, l'intempérance et les autres excès leur sont généralement inconnus. Ces petites créatures qui vivent comme en république, les abeilles et les fourmis, suivent, dans toute la durée de leur vie, les mêmes lois, s'assujettissent au même gouvernement, et montrent dans leur conduite toujours la même harmonie. Ces affections, qui les encouragent au bien de leur espèce, ne se dépravent, ne s'affaiblissent, ne s'anéantissent jamais en elles. Avec le secours de la religion et sous l'autorité des lois, l'homme vit d'une façon moins conforme à sa nature que ne font ces insectes. Ces lois, dont le but est de l'affermir dans la pratique de la justice, sont souvent pour lui des sujets de révolte; et cette religion, qui tend à le sanctifier, le rend quelquefois la plus barbare des créatures. On propose des questions, on se chicane sur des mots, on forme des distinctions, on passe aux dénominations odieuses, on proscrit de pures opinions sous des peines sévères : de là naissent les antipathies, les haines et les séditions. On en vient aux mains; et l'on voit à la fin la moitié de l'espèce se baigner dans le sang de l'autre moitié[1]. J'oserais assurer qu'il est presque impossible de trouver sur la terre une société d'hommes qui se gouvernent par des principes humains[2]. Est-il surprenant, après cela, qu'on ait

1. Les Arabes, pour décider plus souverainement que dans les écoles si les attributs de Dieu étaient ou réellement ou virtuellement distingués, se sont livré des batailles sanglantes. (D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*.) Celles dont l'Angleterre a été quelquefois déchirée n'avaient guère de fondement plus solide. (Diderot.)

2. Qui prendra la peine de lire avec soin l'histoire du genre humain, et d'examiner d'un œil indifférent la conduite des peuples de la terre, se convaincra lui-même, qu'excepté les devoirs qui sont absolument nécessaires à la conservation de la société humaine (qui ne sont même que trop souvent violés par des sociétés entières à l'égard des autres sociétés), on ne saurait nommer aucun principe de morale, ni imaginer aucune règle de vertu, qui dans quelque endroit du monde ne soit méprisée, ou contredite par la pratique générale de quelques sociétés entières, qui sont gouvernées par des maximes, et dirigées par des règles tout à fait opposées à celles de quelque autre société. Des nations entières, et même des plus policées, ont cru qu'il leur était aussi permis d'exposer leurs enfants, et de les laisser mourir de faim, que de les mettre au monde. Il y a des contrées à présent, où l'on ensevelit les enfants tout vifs avec leurs mères, s'il arrive qu'elles

peine à trouver dans ces sociétés un homme qui soit vraiment homme, et qui vive conformément à sa nature?

Mais, après avoir expliqué ce que j'entends par des passions trop faibles ou trop fortes, et démontré que, quoique les unes et les autres passent quelquefois pour des vertus, ce sont, à proprement parler, des imperfections et des vices, je viens à ce qui constitue la malice d'une manière plus évidente et plus avouée, et je réduis la chose à trois cas :

I. Ou les affections sociales sont faibles et défectueuses.

II. Ou les affections privées sont trop fortes.

III. Ou les affections ne tendent ni au bien particulier de la créature, ni à l'intérêt général de son espèce.

Cette énumération est complète, et la créature ne peut être dépravée sans être comprise dans l'un ou l'autre de ces états, ou dans tous à la fois. Si je prouve donc que ces trois états sont contraires à ses vrais intérêts, il s'ensuivra que la vertu seule peut faire son bonheur, puisqu'elle seule suppose entre les affections tant sociales que privées une juste balance, une sage et paisible économie.

Au reste, lorsque nous assurons que l'économie des affections sociales fait le bonheur temporel, c'est autant que la créature peut être heureuse dans ce monde. Nous ne prétendons rien prouver de contraire à l'expérience : or elle ne nous apprend que trop bien que les orages passagers, qui troublent l'homme le plus heureux, sont pour le moins aussi fréquents que les fautes légères qui échappent à l'homme le plus juste. Ajoutez à cela ces élans continuels vers l'éternité, ces mouvements d'une âme qui sent le vide de son état actuel, mouvements d'autant plus vifs

meurent dans leurs couches. On les tue, si un astrologue assure qu'ils sont nés sous une mauvaise étoile. Ailleurs, un enfant tue, ou expose son père et sa mère, lorsqu'ils sont parvenus à un certain âge. Dans un canton de l'Asie, dès qu'on désespère de la santé d'un malade, on le met dans une fosse creusée en terre, et là, exposé au vent et aux injures de l'air, on le laisse périr impitoyablement. Il est ordinaire, parmi les Mingréliens qui font profession du christianisme, d'ensevelir leurs enfants tout vifs. Les Caraïbes les mutilent, les engraissent et les mangent. Garcilasso de la Vega rapporte que certains peuples du Pérou font des concubines de leurs prisonnières; nourrissent délicieusement les enfants qu'ils en ont, et s'en repaissent, ainsi que de la mère, lorsqu'elle devient stérile. Les usages, les religions et les gouvernements divers qui partagent l'Europe, nous fourniraient une multitude d'actions moins barbares en apparence, mais aussi déraisonnables au fond, et peut-être plus dangereuses dans les conséquences. (Diderot.)

que la ferveur est grande : d'où l'on peut conclure, sans aller plus loin, que, s'il est vrai qu'il y ait du bonheur attaché à la pratique des vertus, comme nous le démontrerons, il ne l'est pas moins que la créature ne peut jouir d'une félicité proportionnée à ses désirs, d'un bonheur qui la remplisse, d'un repos immuable, que dans le sein de la Divinité.

Voici donc ce qui nous reste à prouver :

I.

Que le principal moyen d'être bien avec soi, et par conséquent d'être heureux, c'est d'avoir les affections sociales entières et énergiques; et que manquer de ces affections, ou les avoir défectueuses, c'est être malheureux.

II.

Que c'est un malheur que d'avoir les affections privées trop énergiques, et par conséquent au-dessus de la subordination que les affections sociales doivent leur imprimer.

III.

Enfin, que d'être pourvu d'affections dénaturées, ou de ces penchants qui ne tendent ni au bien particulier de la créature, ni à l'intérêt général de son espèce, c'est le comble de la misère.

PARTIE SECONDE.

SECTION I.

Pour démontrer que le principal moyen d'être heureux, c'est d'avoir les affections sociales, et que, manquer de ces penchants, c'est être malheureux, je demande en quoi consistent ces plaisirs et ces satisfactions qui font le bonheur de la créature. On les distingue communément en plaisirs du corps et en satisfactions de l'esprit.

On ne disconvient pas que les satisfactions de l'esprit ne soient préférables aux plaisirs du corps. En tout cas, voici comment on pourrait le prouver. Toutes les fois que l'esprit a conçu une haute opinion du mérite d'une action, qu'il est vivement frappé de son héroïsme, et que cet objet a fait toute son impression, il n'y a ni terreurs, ni promesses, ni peines, ni plaisirs du corps capables d'arrêter la créature. On voit des Indiens, des Barbares, des malfaiteurs, et quelquefois les derniers humains, s'exposer pour l'intérêt d'une troupe, par reconnaissance, par animosité, par des principes d'honneur ou de galanterie, à des travaux incroyables, et défier la mort même, tandis que le moindre nuage d'esprit, le plus léger chagrin, un petit contre-temps, empoisonnent et anéantissent les plaisirs du corps, et cela, lorsque placé d'ailleurs dans les circonstances les plus avantageuses, au centre de tout ce qui pouvait exciter et entretenir l'enchantement des sens, on était sur le point de s'y abandonner. C'est en vain qu'on essaierait de les rappeler : tant que l'esprit sera dans la même assiette, les efforts, ou seront inutiles, ou ne produiront qu'impatience et dégoût.

Mais, si les satisfactions de l'esprit sont supérieures aux plaisirs du corps, comme on n'en peut douter, il suit de là que tout ce qui peut occasionner dans un être intelligent une succession constante de plaisirs intellectuels, importe plus à son bonheur que ce que lui offrirait une pareille chaîne de plaisirs corporels.

Or les satisfactions intellectuelles consistent, ou dans l'exercice même des affections sociales, ou découlent de cet exercice en qualité d'effets.

Donc l'économie des affections sociales étant la source des plaisirs intellectuels, ces affections sociales seront seules capables de procurer à la créature un bonheur constant et réel.

Pour développer maintenant comment les affections sociales font par elles-mêmes les plaisirs les plus vifs de la créature (travail superflu pour celui qui a éprouvé la condition de l'esprit sous l'empire de l'amitié, de la reconnaissance, de la bonté, de la commisération, de la générosité et des autres affections sociales), celui qui a quelques sentiments naturels n'ignore point la douceur de ces penchants généreux; mais la différence que nous trouvons, tous tant que nous sommes, entre la solitude et la compagnie, entre la compagnie d'un indifférent et celle d'un

ami ; la liaison de presque tous nos plaisirs avec le commerce de nos semblables, et l'influence qu'une société présente ou imaginaire exerce sur eux, décident la question.

Sans en croire le sentiment intérieur, la supériorité des plaisirs qui naissent des affections sociales sur ceux qui viennent des sensations, se reconnaît encore à des signes extérieurs, et se manifeste au dehors par des symptômes merveilleux : on la lit sur les visages ; elle s'y peint en des caractères indicatifs d'une joie plus vive, plus complète, plus abondante que celle qui accompagne le soulagement de la faim, de la soif et des plus pressants appétits. Mais l'ascendant actuel de cette espèce d'affection sur les autres ne permet pas de douter de leur énergie. Lorsque les affections sociales se font entendre, leur voix suspend tout autre sentiment, et le reste des penchants garde le silence. L'enchantement des sens n'a rien de comparable : quiconque éprouvera successivement l'une et l'autre volupté, donnera, sans balancer, la préférence à la première ; mais, pour prononcer avec équité, il faut les avoir éprouvées dans toute leur *intensité*. L'honnête homme peut connaître toute la vivacité des plaisirs sensuels : l'usage modéré qu'il en fait répond de la sensibilité de ses organes et de la délicatesse de son goût ; mais le méchant, étranger par son état aux affections sociales, est absolument incapable de juger des plaisirs qu'elles causent.

Objecter que ces affections ne déterminent pas toujours la créature qui les possède, c'est ne rien dire ; car, si la créature ne les ressent pas dans leur énergie naturelle, c'est comme si elle en était actuellement privée, et qu'elle l'eût toujours été. Mais en attendant la démonstration de cette proposition, nous remarquerons que, moins une créature aura d'affection sociale, plus il sera surprenant qu'elle prédomine : toutefois ce prodige n'est pas inouï. Or, si l'affection sociale, telle qu'elle a pu, dans une occasion, surmonter la scélératesse, il reste incontestable que, fortifiée par un exercice assidu, elle aurait toujours prévalu.

Telle est la puissance et le charme de l'affection sociale, qu'elle arrache la créature à tout autre plaisir. Lorsqu'il est question des intérêts du sang, et dans cent autres occasions, cette passion maîtrise souverainement, et sa présence triomphe presque sans efforts des tentations les plus séduisantes.

Ceux qui ont fait quelque progrès dans les sciences, et à qui les premiers principes des mathématiques ne sont pas inconnus, assurent que l'esprit trouve dans ces vérités, quoique purement spéculatives, une sorte de volupté supérieure à celle des sens : or on a beau creuser la nature de ce plaisir de contemplation, on n'y découvre pas le moindre rapport avec les intérêts particuliers de la créature. Le bien de son système individuel est ici pour zéro. L'admiration et la joie qu'elle ressent tombent sur des choses extérieures et étrangères au mathématicien ; et quoique le sentiment des premiers plaisirs qu'il éprouve, et qui lui rendent habituelle l'étude de ces sciences abstraites et pénibles puisse devenir en lui une raison d'intérêt, ces premières voluptés, ces satisfactions originelles qui l'ont déterminé à ce genre d'occupation ne peuvent avoir d'autre cause que l'amour de la vérité, la beauté de l'ordre et le charme des proportions ; et cette passion, considérée dans ce point de vue, est du genre des affections naturelles ; car, puisque son objet n'est point dans l'étendue du système individuel de la créature, il faut, ou la traiter d'inutile, de superflue, et conséquemment d'inclination dénaturée ; ou, la prenant pour ce qu'elle est, l'approuver comme une délectation raisonnable engendrée par la contemplation des nombres, de l'harmonie, des proportions et des accords qui sont observés dans la constitution des êtres qui fixent l'ordre des choses et qui soutiennent l'univers.

Or, si ce plaisir de contemplation est si grand que les voluptés corporelles n'ont rien qui l'égale, quel sera donc celui qui naît de l'exercice de la vertu qui suit une action héroïque? Car c'est alors que, pour combler le bonheur de la créature, une flatteuse approbation de l'esprit se réunit à des mouvements du cœur délicieux et presque divins. En effet, quel plus beau sujet de réflexion dans l'univers, quelle plus ravissante matière à contempler qu'une grande, noble et vertueuse action! Est-il quelque chose dont la connaissance intérieure et la mémoire puissent causer une satisfaction plus pure, plus douce, plus complète et plus durable?

Dans cette passion qui rapproche les sexes, si la tendresse du cœur se mêle à l'ardeur des sens, si l'amour de la personne accompagne celui du plaisir, quel surcroît de délectation! aussi quelle différence d'énergie entre le sentiment et l'appétit! Le

21-290

premier a fait entreprendre des travaux incroyables, et braver la mort même, sans autre intérêt que celui de l'objet aimé, sans aucune vue de récompense; car où serait le fondement de cet espoir? En ce monde! la mort finit tout. Dans l'autre vie? je ne connais point de législateur qui ait ouvert le ciel aux héros amoureux, et destiné des récompenses à leurs glorieux travaux.

Les satisfactions intellectuelles qui naissent des affections sociales sont donc supérieures aux plaisirs corporels. Mais ce n'est pas tout, elles sont encore indépendantes de la santé, de l'aisance, de la gaieté et de tous les avantages de la fortune et de la prospérité. Si dans les périls, les craintes, les chagrins, les pertes et les infirmités, on conserve les affections sociales, le bonheur est en sûreté. Les coups qui frappent la vertu ne détruisent point le contentement qui l'accompagne. Je dis plus : c'est une beauté qui a quelque chose de plus doux et de plus touchant dans la tristesse et dans les larmes, qu'au milieu des plaisirs. Sa mélancolie a des charmes particuliers : ce n'est pas dans l'adversité qu'elle s'abandonne à ces épanchements si tendres et si consolants. Si l'adversité n'empoisonne point ses douceurs, elle semble accroître sa force et relever son éclat. La vertu ne paraît avec toute sa splendeur que dans la tempête et sous le nuage. Les affections sociales ne montrent toute leur valeur que dans les grandes afflictions. Si ce genre de passions est adroitement remué, comme il arrive à la représentation d'une bonne tragédie, il n'y a aucun plaisir, à égalité de durée, qu'on puisse comparer à ce plaisir d'illusion. Celui qui sait nous intéresser au destin du mérite et de la vertu, nous attendrir sur le sort des bons, et soulever tout ce que nous avons d'humanité, celui-là, dis-je, nous jette dans un ravissement, et nous procure une satisfaction d'esprit et de cœur supérieure à tout ce que les sens ou les appétits causent de plaisirs. Nous conclurons de là que l'exercice actuel des affections sociales est une source des voluptés intellectuelles.

Démontrons à présent qu'elles dérivent encore de cet exercice en qualité d'effets.

Nous remarquerons d'abord que le but des affections sociales relativement à l'esprit, c'est de communiquer aux autres les plaisirs qu'on ressent, de partager ceux dont ils jouissent, et de se flatter de leur estime et de leur approbation.

La satisfaction de communiquer ses plaisirs ne peut être ignorée que d'une créature affligée d'une dépravation originelle et totale. Je passe donc à la satisfaction de partager le bonheur des autres, et de le ressentir avec eux; à ces plaisirs que nous recueillons de la félicité des créatures qui nous environnent, soit par les récits que nous en entendons, soit par l'air, les gestes et les sons qui nous en instruisent, ces créatures fussent-elles d'une espèce différente, pourvu que les signes caractéristiques de leur joie soient à notre portée. Les plaisirs de participation sont si fréquents et si doux, qu'en parcourant de bonne foi tous les quarts d'heure amusants de la vie, on conviendra que ces plaisirs en ont rempli la plus grande et la plus délicieuse partie.

Quant au témoignage qu'on se rend à soi-même de mériter l'estime et l'amitié de ses semblables, rien ne contribue davantage à la satisfaction de l'esprit et au bonheur de ceux mêmes à qui l'on donne le nom de voluptueux, dans la signification la plus vile. Les créatures qui se piquent le moins de bien mériter de leur espèce font parade, dans l'occasion, d'un caractère droit et moral. Elles se complaisent dans l'idée de valoir quelque chose; idée chimérique à la vérité, mais qui les flatte, et qu'elles s'efforcent d'étayer en elles-mêmes, en se dérobant, à la faveur de quelques services rendus à un ou deux amis, une conduite peine d'indignités.

Quel brigand, quel voleur de grands chemins, quel infracteur déclaré des lois de la société n'a pas un compagnon, une société de gens de son espèce, une troupe de scélérats comme lui, dont les succès le réjouissent, à qui il fait part de ses prospérités, qu'il traite d'amis, et dont il épouse les intérêts comme les siens propres? Quel homme au monde est insensible aux caresses et à la louange de ses connaissances intimes? Toutes nos actions n'ont-elles pas quelque rapport à ce tribut? Les applaudissements de l'amitié n'influent-ils pas sur toute notre conduite? n'en sommes-nous pas même jaloux pour nos vices? n'entrent-ils pour rien dans la perspective de l'ambition, dans les fanfaronnades de la vanité, dans les profusions de la somptuosité, et même dans les excès de l'amour déshonnête? En un mot, si les plaisirs se calculaient, comme beaucoup d'autres choses, on pourrait assurer que ces deux sources, la participation au bon-

heur des autres et le désir de leur estime, fournissent au moins neuf dixièmes de tout ce que nous en goûtons dans la vie : de sorte que, de la somme entière de nos joies, il en resterait à peine un dixième qui ne découlât point de l'affection sociale, et qui ne dépendît pas immédiatement de nos inclinations naturelles.

Mais de peur qu'on attende de quelque portion d'inclination naturelle l'entier et plein effet d'une affection sincère, complète et vraiment morale ; de peur qu'on ne s'imagine qu'une dose légère d'affection sociale est capable de procurer tous les avantages de la société, et d'initier profondément à la participation au bonheur des autres, nous observerons que tout penchant tronqué, que toute inclination rétrécie, se bornant sans sujet à quelque partie d'un tout qui doit intéresser, sera sans fondement réel et solide. L'amour de ses semblables, ainsi que tout autre penchant dont le bien privé de la créature n'est pas l'objet immédiat, peut être naturel ou dénaturé : s'il est dénaturé, il ne manquera pas de croiser les vrais intérêts de la société, et conséquemment d'anéantir les plaisirs qu'on en peut attendre ; s'il est naturel, mais concentré, il se changera en une passion singulière, bizarre, capricieuse, et qui n'est d'aucun prix. La créature qu'il anime n'en a ni plus de vertu ni plus de mérite. Ceux pour qui ce vent souffle n'ont aucun gage de sa durée ; il s'est élevé sans raison ; il peut changer ou cesser de même. La vicissitude continuelle de ces penchants que le caprice fait éclore, et qui entraînent l'âme de l'amour à l'indifférence, et de l'indifférence à l'aversion, doit la tenir dans des troubles interminables ; la priver peu à peu du sentiment des plaisirs de l'amitié, et la conduire enfin à une haine parfaite du genre humain. Au contraire, l'affection entière (d'où l'on a fait le nom d'*intégrité*), comme elle est complète en elle-même, réfléchie dans son objet, et poussée à sa juste étendue, est constante, solide et durable. Dans ce cas, le témoignage que la créature se rend à elle-même, d'une disposition équitable pour les hommes en général, justifie ses inclinations particulières, et ne la rend que plus propre à la participation des plaisirs d'autrui ; mais dans le cas d'une affection mutilée, ce penchant sans ordre, sans fondement raisonnable et sans loi, perd sans cesse à la réflexion, la conscience le désapprouve, et le bonheur s'évanouit.

Si l'affection partielle ruine la jouissance des plaisirs de sympathie et de participation, ce n'est pas tout; elle tarit encore la troisième source des satisfactions intellectuelles, je veux dire le témoignage qu'on se rend à soi-même de bien mériter de tous ses semblables : car d'où naîtrait ce sentiment présomptueux? quel mérite solide peut-on se reconnaître? quel droit a-t-on sur l'estime des autres, quand l'affection qu'on a pour eux est si mal fondée? quelle confiance exiger, lorsque l'inclination est si capricieuse? qui comptera sur une tendresse, qui pèche par la base, qui manque de principes? sur une amitié, que la même fantaisie qui l'a bornée à quelques personnes, à une petite partie du genre humain, peut resserrer encore et exclure celui qui en jouit actuellement, comme elle en a privé une infinité d'autres qui méritaient de la partager.

D'ailleurs, on ne doit point espérer que ceux dont la vertu ne dirige ni l'estime, ni l'affection, aient le bonheur de placer l'une et l'autre en des sujets qui les méritent. Ils auraient peine à trouver dans la multitude de ces amis de cœur dont ils se vantent, un seul homme dont ils prisassent les sentiments, dont ils chérissent la confiance, sur la tendresse duquel ils osassent jurer, et en qui ils pussent se complaire sincèrement; car on a beau repousser les soupçons, et se flatter de l'attachement de gens incapables d'en former, l'illusion qu'on se fait ne peut fournir que des plaisirs aussi frivoles qu'elle. Quel est donc, dans la société, le désavantage de ces gens à passions mutilées? La seconde source des plaisirs intellectuels ne fournit presque rien pour eux.

L'affection entière jouit de toutes les prérogatives dont l'inclination partielle est privée : elle est constante, uniforme, toujours satisfaite d'elle-même, et toujours agréable et satisfaisante. La bienveillance et les applaudissements des bons lui sont tout acquis; et dans les cas désintéressés, elle obtiendra le même tribut des méchants. C'est d'elle que nous dirons, avec vérité, que la satisfaction intérieure de mériter l'amour et l'approbation de toute société, de toute créature intelligente et du principe éternel de toute intelligence, ne l'abandonne jamais. Or, ce principe une fois admis, le théisme adopté, les plaisirs qui naîtront de l'affection héroïque dont Dieu sera l'objet final, partageront son excellence, et seront grands, nobles et parfaits

comme lui. Avoir les affections sociales entières, ou l'intégrité de cœur et d'esprit, c'est suivre pas à pas la nature ; c'est imiter, c'est représenter l'Être suprême sous une forme humaine ; et c'est en cela que consistent la justice, la piété, la morale et toute la religion naturelle.

Mais de peur qu'on ne relègue dans l'école ce raisonnement hérissé de phrases et de termes de l'art, et qu'une partie de cet essai ne demeure sans fondement et sans fruit pour les gens du monde, essayons de démontrer les mêmes vérités, d'une façon plus familière.

Si l'on examine un peu la nature des plaisirs, soit qu'on les observe dans la retraite, dans l'étude et dans la contemplation ; soit qu'on les considère dans les réjouissances publiques, dans les parties amusantes, et d'autres divertissements semblables, on conviendra qu'ils supposent essentiellement un tempérament libre d'inquiétude, d'aigreur et de dégoût, et un esprit tranquille, satisfait de lui-même, et capable d'envisager sa condition propre sans chagrin. Mais cette disposition de tempérament et d'esprit, si nécessaire à la jouissance des plaisirs, est une suite de l'économie des affections.

Quant au tempérament, nous savons par expérience qu'il n'y a point de fortune si brillante, de prospérité si suivie, d'état si parfait que l'inclination et les désirs ne pussent corrompre, et dont l'humeur et les caprices n'épuisassent bientôt les ressources et ne ressentissent l'insuffisance. Les appétits désordonnés sèment la vie d'épines. Les passions effrénées sont troublées dans leur cours par une infinité d'obstacles, quelquefois impossibles, mais toujours pénibles à surmonter. Les chagrins naissent sous les pas de qui vit au hasard ; il en trouve au dedans, au dehors, partout. Le cœur de certaines créatures ressemble à ces enfants maussades et maladifs : ils demandent sans cesse, et on a beau leur donner tout ce qu'ils demandent, ils ne finissent point de crier. C'est un fonds inépuisable de peines et de troubles, qu'un dessein pris de satisfaire à toutes les fantaisies qu'il produit. Mais sans ces inconvénients, qui ne sont pas généraux, les lassitudes, la mésaisance, l'embarras des filtrations, l'engorgement des liqueurs, le dérangement des esprits animaux, et toutes ces incommodités accidentelles dont les corps les mieux constitués ne sont pas exempts, ne suffisent-elles pas pour engendrer la

mauvaise humeur et le dégoût? Et ces vices ne deviendront-ils pas habituels, si l'on n'écarte leur influence, ou si l'on n'arrête leur progrès dans le tempérament? Or l'exercice des affections sociales est l'émétique du dégoût; c'est le seul contre-poison de la mauvaise humeur. Car nous avons remarqué que, lorsque la créature prend son parti et se résout à guérir de ces maladies de tempérament, elle a recours aux plaisirs de la société; elle se prête au commerce de ses semblables, et ne trouve de soulagement à sa tristesse et à ses aigreurs que dans les distractions et les amusements de la compagnie.

Dans ces dispositions fâcheuses, dira-t-on peut-être, la religion est d'un puissant secours. Sans doute; mais quelle espèce de religion? Si sa nature est consolante et bénigne; si la dévotion qu'elle inspire est douce, tranquille et gaie; c'est une affection naturelle qui ne peut être que salutaire; mais les ministres, en l'altérant, la rendent-ils sombre et farouche; les craintes et l'effroi l'accompagnent-ils; combat-elle la fermeté, le courage et la liberté de l'esprit; c'est entre leurs mains un dangereux topique; et l'on remarque à la longue que ce précieux remède, mal à propos administré, est pire que le mal. La considération effrayante de l'étendue de nos devoirs, un examen austère des mortifications qui nous sont prescrites, et la vue des gouffres ouverts pour les infracteurs de la loi ne sont pas toujours et en tout temps, ni pour toutes sortes de personnes indistinctement, des objets propres à calmer les agitations de l'esprit[1]. Le tempérament ne peut qu'empirer, et ses aigreurs fermenter et s'accroître par la noirceur de ces réflexions. Si, par avis, par crainte, ou par besoin, la victime de ces idées mélancoliques cherche quelque diversion à leur obsession; si elle affecte le repos et la joie, qu'importe au fond? Tant qu'elle ne se désistera point de sa pratique, son cœur sera toujours le même; elle n'aura que changé de grimace. Le tigre est enchaîné pour un

1. Toute cette doctrine répond exactement à la conduite de nos directeur éclairés, qui savent parfaitement, selon les tempéraments et les dispositions diverses des fidèles, leur présenter un Dieu vengeur ou miséricordieux. Faut-il effrayer un scélérat, ils ouvrent sous ses pieds les gouffres infernaux. Est-il question de rassurer une âme timorée, c'est un Dieu mourant pour son salut, qu'ils exposent à ses yeux. Une conduite opposée acheminerait l'un à l'impénitence et l'autre à la folie. (Diderot.)

moment; ses actions de décèlent pas actuellement sa férocité : mais en est-il plus soumis? Si vous brisez sa chaîne, en sera-t-il moins cruel? Non certes. Qu'a donc opéré la religion si maladroitement présentée? La créature a le même fonds de tristesse; ses aigreurs n'en sont que plus abondantes et plus importunes, et ses plaisirs intellectuels que plus languissants et plus rares. Le chien est donc revenu à son vomissement, mais plus maladif et plus dépravé.

Si l'on objecte qu'à la vérité, dans des conjonctures désespérantes, dans un délabrement d'affaires domestiques, dans un cours inaltérable d'adversités, les chagrins et la mauvaise humeur peuvent saisir et troubler le tempérament; mais que ce désastre n'est pas à craindre dans l'aisance et la prospérité, et que les commodités journalières de la vie et les faveurs habituelles de la fortune sont une barrière assez puissante contre les attaques que le tempérament peut avoir à soutenir : nous répondrons que plus la condition d'une créature est gracieuse, tranquille et douce, plus les moindres contre-temps, les accidents les plus légers, et les plus frivoles chagrins sont impatientants, désagréables et cuisants pour elle; que plus elle est indépendante et libre, plus il est aisé de la mécontenter, de l'offenser et de l'irriter; et que, par conséquent, plus elle a besoin du secours des affections sociales pour se garantir de la férocité. C'est ce que l'exemple des tyrans, dont le pouvoir, fondé sur le crime, ne se soutient que par la terreur, prouve suffisamment.

Quant à la tranquillité d'esprit, voici comment on peut se convaincre qu'il n'y a que les affections sociales qui puissent procurer ce bonheur. On conviendra sans doute qu'une créature telle que l'homme, qui ne parvient que par un assez long exercice à la maturité d'entendement et de raison, a appuyé ou appuie actuellement sur ce qui se passe au dedans d'elle-même, connaît son caractère, n'ignore point ses sentiments habituels, approuve ou désapprouve sa conduite, et a *jugé* ses affections. On sait encore que, si par elle-même elle était incapable de cette recherche critique, on ne manque pas dans la société de gens charitables, tout prêts à l'aider de leurs lumières; que les faiseurs de remontrances et les donneurs d'avis ne sont pas rares, et qu'on en trouve autant et plus qu'on n'en veut. D'ailleurs,

les maîtres du monde et les mignons de la fortune ne sont pas exempts de cette inspection domestique. Toutes les impostures de la flatterie se réduisent, la plupart du temps, à leur en familiariser l'usage; et ses faux portraits, à les rappeler à ce qu'ils sont en effet. Ajoutez à cela que plus on a de vanité, et moins on se perd de vue. L'amour-propre est grand contemplateur de lui-même; mais quand une indifférence parfaite sur ce qu'on peut valoir rendrait paresseux à s'examiner, les feints égards pour autrui et les désirs inquiets et jaloux de réputation exposeraient encore assez souvent notre conduite et notre caractère à nos réflexions. D'une ou d'autre façon, toute créature qui pense est nécessitée par sa nature à souffrir la vue d'elle-même, et à avoir à chaque instant sous ses yeux les images errantes de ses actions, de sa conduite et de son caractère. Ces objets, qui lui sont individuellement attachés, qui la suivent partout, doivent passer et repasser sans cesse dans son esprit : or, si rien n'est plus importun, plus fatigant et plus fâcheux que leur présence à celui qui manque d'affections sociales, rien n'est plus satisfaisant, plus agréable et plus doux pour celui qui les a soigneusement conservées.

Deux choses qui doivent horriblement tourmenter toute créature raisonnable, c'est le sentiment intérieur d'une action injuste ou d'une conduite odieuse à ses semblables, ou le souvenir d'une action extravagante, ou d'une conduite préjudiciable à ses intérêts et à son bonheur.

De ces tourments, c'est le premier qu'on appelle proprement, en morale ou théologie, conscience. Craindre un Dieu, ce n'est pas avoir pour cela de la conscience. Pour s'effrayer des malins esprits, des sortiléges, des enchantements, des possessions, des conjurations et de tous les maux qu'une nature injuste, méchante et diabolique peut infliger, ce n'est pas en être plus consciencieux. Craindre un Dieu, sans être ni se sentir coupable de quelque action digne de blâme et de punition, c'est l'accuser d'injustice, de méchanceté, de caprice[1], et par conséquent, c'est

1. Cette proposition ne contredit point l'*omnis homo mendax;* elle ne signifie autre chose que s'il y avait quelque homme assez juste pour n'avoir aucun reproche à se faire, ses frayeurs seraient injurieuses à la Divinité. Quoi qu'il en soit, je demanderais volontiers si les inégalités dans la dévotion peuvent s'accorder avec des notions constantes de la Divinité. Si votre Dieu ne change point, pourquoi

craindre un diable, et non pas un Dieu. La crainte de l'enfer et toutes les terreurs de l'autre monde ne marquent de la conscience que quand elles sont occasionnées par un aveu intérieur des crimes que l'on a commis; mais si la créature fait intérieurement cet aveu, à l'instant la conscience agit; elle indique le châtiment, et la créature s'en effraie, quoique la conscience ne le lui rende pas évident.

La conscience religieuse suppose donc la conscience naturelle et morale. La crainte de Dieu accompagne toujours celle-là; mais elle tire toute sa force de la connaissance du mal commis et de l'injure faite à l'Être suprême, en présence duquel, sans égard pour la vénération que nous lui devons, nous avons osé le commettre. Car la honte d'avoir failli aux yeux d'un être si respectable doit travailler en nous, même en faisant abstraction des notions particulières de sa justice, de sa toute-puissance et de la distribution future des récompenses et des châtiments.

Nous avons dit qu'aucune créature ne fait le mal méchamment et de propos délibéré, sans s'avouer intérieurement digne de châtiment; et nous pouvons ajouter, en ce sens, que toute créature sensible a de la conscience. Ainsi le méchant doit attendre et craindre de tous ce qu'il reconnaît avoir mérité de chacun en particulier. De la frayeur de Dieu et des hommes naîtront donc les alarmes et les soupçons. Mais le terme de conscience emporte quelque chose de plus dans toute créature raisonnable; il indique une connaissance de la laideur des actions punissables, et une honte secrète de les avoir commises.

Il n'y a peut-être pas une créature parfaitement insensible à la honte des crimes qu'elle a commis; pas une qui se recon-

n'êtes-vous pas ferme dans la même assiette d'esprit? Je ne sais, dites-vous, s'il me pardonnera les fautes passées, et j'en fais tous les jours de nouvelles. Êtes-vous encore méchant, j'approuve vos alarmes, et je suis étonné qu'elles ne soient pas continuelles. Mais n'êtes-vous plus injuste, menteur, fourbe, avare, médisant, calomniateur? qu'avez-vous donc à craindre? Si quelque ami, comblé de vos bienfaits, vous avait offensé, la sincérité de son retour vous laisserait-elle des sentiments de vengeance? Point du tout. Or, celui que vous adorez est-il moins bon que vous? votre Dieu est-il rancunier? Non... Mais je vois à votre peu de confiance, que vous n'avez pas encore une juste idée de ce qui est moralement excellent. Vous ne connaissez pas ce qui convient ou ne convient pas à un être parfait. Vous lui prêtez des défauts dont l'honnête homme tâche de se défaire, et dont il se défait effectivement à mesure qu'il devient meilleur, et vous risquez de l'injurier, dans l'instant même où vous avez dessein de lui rendre hommage. (Diderot.)

naisse intérieurement digne de l'opprobre et de la haine de ses semblables, sans regret et sans émotion[1]; pas une qui parcoure sa turpitude d'un œil indifférent. En tout cas, si ce monstre existe, sans passion pour le bien et sans aversion pour le mal, il sera d'un côté dénué de toute affection naturelle, et par conséquent dans une indigence parfaite des plaisirs intellectuels; de l'autre, il aura tous les penchants dénaturés dont une créature peut être infectée. Manquer de conscience, ou n'avoir aucun sentiment de la difformité du vice, c'est donc être souverainement misérable; mais avoir de la conscience et pécher contre elle, c'est s'exposer, même ici-bas, comme nous l'avons démontré, aux regrets et à des peines continuelles.

Un homme qui, dans un premier mouvement, a le malheur de tuer son semblable, revient subitement à la vue de ce qu'il a fait; sa haine se change en pitié, et sa fureur se tourne contre lui-même : tel est le pouvoir de l'objet. Mais il n'est pas au bout de ses peines; il ne retrouve pas sa tranquillité en perdant de vue le cadavre; il entre ensuite en agonie; le sang du mort coule derechef à ses yeux; il est transi d'horreur, et le souvenir cruel de son action le poursuit en tout lieu. Mais si l'on supposait que cet assassin a vu expirer son compagnon sans frémir, et qu'aucun trouble, qu'aucun remords, qu'aucune émotion n'a suivi le coup, je dirais, ou qu'il ne reste à ce scélérat aucun sentiment de la difformité du crime; qu'il est sans affection naturelle, et par conséquent sans paix au dedans de lui-même et sans félicité; ou que, s'il a quelque notion de beauté morale, c'est un assemblage capricieux d'idées monstrueuses et contradictoires; un composé d'opinions fantasques, une ombre défigurée de la vertu; que ce sont des préjugés extravagants qu'il prend pour le grand, l'héroïque et le beau des sentiments : or, que ne souffre point un homme dans cet état? Le fantôme qu'il idolâtre n'a point de forme constante; c'est un Protée d'honneur qu'il ne sait par où saisir, et dont la poursuite le jette dans une infinité de perplexités, de travaux et de dangers. Nous avons démontré que la vertu seule, digne en tout temps

1. Le crime... est le premier bourreau,
Qui dans un sein coupable enfonce le couteau.

L. Racine, *Poëme sur la Religion*. (Diderot.)

de notre estime et de notre approbation, peut nous procurer des satisfactions réelles. Nous avons fait voir que celui qui, séduit par une religion absurde, ou entraîné par la force d'un usage barbare, a prostitué son hommage à des êtres qui n'ont de la vertu que le nom, doit, ou par l'inconstance d'une estime si mal placée, ou par les actions horribles qu'il sera forcé de commettre, perdre tout amour de la justice, et devenir parfaitement misérable; ou, si la conscience n'est pas encore muette, passer des soupçons aux alarmes, marcher de trouble en trouble, et vivre en désespéré. Il est impossible qu'un enthousiaste furieux, un persécuteur plein de rage, un meurtrier, un duelliste, un voleur, un pirate, ou tout autre ennemi des affections sociales et du genre humain, suive quelques principes constants, quelques lois invariables dans la distribution qu'il fait de son estime, et dans le jugement qu'il porte des actions. Ainsi, plus il attise son zèle, plus il est entêté d'honneur; plus il dégrade sa nature, plus son caractère est dépravé; plus il prend d'estime et s'extasie d'admiration pour quelque pratique vicieuse et détestable, mais qu'il imagine grande, vertueuse et belle, plus il s'engage en contradictions, et plus insupportable de jour en jour lui deviendra son état. Car il est certain qu'on ne peut affaiblir une inclination naturelle, ou fortifier un penchant dénaturé, sans altérer l'économie générale des affections. Mais la dépravation du caractère étant toujours proportionnelle à la faiblesse des affections naturelles et à l'*intensité* des penchants dénaturés, je conclus que, plus on aura de faux principes d'honneur et de religion, plus on sera mécontent de soi-même, et plus, par conséquent, on sera misérable.

Ainsi, toutes notions marquées au coin de la superstition, tout caractère opposé à la justice et tendant à l'inhumanité, notions chéries, caractère affecté, soit par une fausse conscience, soit par un point d'honneur mal entendu, ne feront qu'irriter cette autre conscience honnête et vraie, qui ne nous passe rien, aussi prompte à nous punir de toute action mauvaise par ses reproches, qu'à nous récompenser de ses actes vertueux par son approbation et ses éloges. Si celui qui, sous quelque autorité que ce soit, commet un seul crime, était excusable de l'avoir commis, il pourrait se plonger, en sûreté de conscience, dans des abominations, telles qu'il ne les imagine peut-être pas sans

horreur, toutes les fois qu'il aura les mêmes garants de son obéissance. Voilà ce qu'un moment de réflexion ne manquera pas d'apprendre à quiconque, entraîné par l'exemple de ses semblables, ou bien effrayé par des ordres supérieurs, sera tenté de prêter sa main à des actions que son cœur désapprouvera.

Quant au souvenir du tort fait aux vrais intérêts et au bonheur présent par une conduite extravagante et déraisonnable, c'est la seconde branche de la conscience. La sentiment d'une difformité morale, contracté par les crimes et par les injustices, n'affaiblit ni ne suspend l'effet de cette importune réflexion; car quand le méchant ne rougirait pas en lui-même de sa dépravation, il n'en reconnaîtrait pas moins que, par elle, il a mérité la haine de Dieu et des hommes. Mais une créature dépravée, n'eût-elle pas le moindre soupçon de l'existence d'un Être suprême, en considérant toutefois que l'insensibilité pour le vice et pour la vertu suppose un désordre complet dans les affections naturelles, désordre que la dissimulation la plus profonde ne peut dérober, on conçoit qu'avec ce malheureux caractère, elle n'aura pas grande part dans l'estime, l'amitié et la confiance de ses semblables, et que par conséquent elle aura fait un préjudice considérable à ses intérêts temporels et à son bonheur actuel. Qu'on ne dise pas que la connaissance de ce préjudice lui échappera : elle verra tous les jours avec regret et jalousie les manières obligeantes, affectueuses, honorables, dont les honnêtes gens se comblent réciproquement. Mais puisque, partout où l'affection sociale est éteinte, il y a nécessairement dépravation, le trouble et les aigreurs doivent accompagner cette conscience intéressée, ou le sentiment intérieur du tort qu'une conduite folle et dépravée a porté aux vrais intérêts et à la félicité temporelle.

Par tout ce que nous avons dit, il est aisé de comprendre combien le bonheur dépend de l'économie des affections naturelles. Car si la meilleure partie de la félicité consiste dans les plaisirs intellectuels, et si les plaisirs intellectuels découlent de l'intégrité des affections sociales, il est évident que quiconque jouit de cette intégrité, possède les sources de la satisfaction intérieure, satisfaction qui fait tout le bonheur de la vie.

Quant aux plaisirs du corps et des sens, c'est bien peu de chose; c'est une faible satisfaction, si les affections sociales ne la relèvent et ne l'animent.

Bien vivre ne signifie, chez certaines gens, que bien boire et bien manger. Il me semble que c'est faire beaucoup d'honneur à ces messieurs que de convenir avec eux, que vivre ainsi, c'est se presser de vivre; comme si c'était se presser de vivre, que de prendre des précautions exactes pour ne jouir presque point de la vie. Car si notre calcul est juste, cette sorte de voluptueux glisse sur les grands plaisirs avec une rapidité qui leur permet à peine de les effleurer.

Mais quelque piquants que soient les plaisirs de la table, quelque utile que le palais soit au bonheur, et quelque profonde que soit la science des bons repas, il est à présumer que je ne sais quelle ostentation d'élégance dans la façon d'être servi, et que la gloire d'exceller dans l'art de bien traiter son monde, font, dans les gens de plaisir, la haute idée qu'ils ont de leurs voluptés : car l'ordonnance des services, l'assortiment des mets, la richesse du buffet et l'intelligence du cuisinier mis à part, le reste ne vaut presque pas la peine d'entrer en ligne de compte, de l'aveu même de ces épicuriens.

La débauche, qui n'est autre chose qu'un goût trop vif pour les plaisirs des sens, emporte avec elle l'idée de société. Celui qui s'enferme pour s'enivrer, passera pour un sot, mais non pour un débauché. On traitera ses excès de crapule, mais non de libertinage. Les femmes débauchées, je dis plus, les dernières des prostituées, n'ignorent pas combien il importe à leur commerce de persuader ceux à qui elles livrent ou vendent leurs charmes, que le plaisir est réciproque, et qu'elles n'en reçoivent pas moins qu'elles en donnent. Sans cette imagination qui soutient, le reste serait misérable, même pour les plus grossiers libertins.

Y a-t-il quelqu'un qui, seul et séparé de tout commerce, puisse se procurer, concevoir même quelque satisfaction durable? Quel est le plaisir des sens capable de tenir contre les ennuis de la solitude? Quelque exquis qu'on le suppose, y a-t-il homme qui ne s'en dégoûte, s'il ne peut s'en rendre la possession agréable en le communiquant à un autre? Qu'on fasse des systèmes tant qu'on voudra; qu'on affecte, pour l'approbation de

ses semblables, tout le mépris imaginable; que, pour assujettir la nature à des principes d'intérêt injurieux et nuisibles à la société, on se tourmente de toute sa force, ses vrais sentiments éclateront : à travers les chagrins, les troubles et les dégoûts, on dévoilera tôt ou tard les suites funestes de cette violence, le ridicule d'un pareil projet, et le châtiment qui convient à d'aussi monstrueux efforts.

Les plaisirs des sens, ainsi que les plaisirs de l'esprit, dépendent donc des affections sociales : où manquent ces inclinations, ils sont sans vigueur et sans force, et quelquefois même ils excitent l'impatience et le dégoût; ces sensations, sources fécondes de douceurs et de joie, sans eux ne rendent qu'aigreurs et que mauvaise hnmeur, et n'apportent que satiété et qu'indifférence. L'inconstance des appétits et la bizarrerie des goûts, si remarquables en tous ceux dont le sentiment n'assaisonne pas le plaisir, en sont des preuves suffisantes. La communication soutient la gaieté; le partage anime l'amour. La passion la plus vive ne tarde pas à s'éteindre, si je ne sais quoi de réciproque, de généreux et de tendre ne l'entretient : sans cet assaisonnement, la plus ravissante beauté serait bientôt délaissée. Tout amour qui n'a de fondement que dans la jouissance de l'objet aimé se tourne bientôt en aversion : l'effervescence des désirs commence; et la satiété, que suivent les dégoûts, achève de tourmenter ceux qui se livrent aux plaisirs avec emportement. Leurs plus grandes douceurs sont réservées pour ceux qui savent se modérer. Toutefois ils sont les premiers à convenir du vide qu'ils y trouvent. Les hommes sobres goûtent les plaisirs des sens dans toute leur excellence; et il sont tous d'accord que, sans une forte teinture d'affection sociale, ils ne donnent aucune satisfaction réelle.

Mais avant que de finir cette section, nous allons remettre pour la dernière fois le penchant social dans la balance, et peser en gros les avantages de l'intégrité et les suites fâcheuses du défaut de poids dans cette affection.

On est suffisamment instruit des soins nécessaires au bien-être de l'animal, pour savoir que, sans l'action, sans le mouvement et les exercices, le corps languit et succombe sous les humeurs qui l'oppressent, que les nourritures ne font alors qu'augmenter son infirmité; que les esprits qui manquent

d'occupation au dehors, se jettent sur les parties intérieures, et les consument; enfin, que la nature devient elle-même sa propre proie, et se dévore. La santé de l'âme demande les mêmes attentions : cette partie de nous-même a des exercices qui lui sont propres et nécessaires; si vous l'en privez, elle s'appesantit et se détraque. Détournez les affections et les pensées de leurs objets naturels, elles reviendront sur l'esprit, et le rempliront de désordre et de trouble.

Dans les animaux et les autres créatures à qui la nature n'a pas accordé la faculté de penser dans ce degré de perfection que l'homme possède, telle a du moins été sa prévoyance, que la quête journalière de leur vie, leurs occupations domestiques et l'intérêt de leur espèce consument tout leur temps, et qu'en satisfaisant à ces fonctions différentes, la passion les met toujours dans une agitation proportionnée à leur constitution. Qu'on tire ces créatures de leur état laborieux et naturel, et qu'on les place dans une abondance qui satisfasse sans peine et avec profusion à tous leurs besoins, leur tempérament ne tardera pas à se ressentir de cette luxurieuse oisiveté, et leurs facultés à se dépraver dans cette commode inaction. Si on leur accorde la nourriture à meilleur marché que la nature ne l'avait entendu, elles rachèteront bien ce petit avantage par la perte de leur sagacité naturelle et de presque toutes les vertus de leur espèce.

Il n'est pas nécessaire de démontrer cet effet par des exemples. Quiconque a la moindre teinture d'histoire naturelle, quiconque n'a pas dédaigné tout à fait d'observer la conduite des animaux, et de s'instruire de leur façon de vivre et de conserver leur espèce, a dû remarquer, sans sortir du même système, une grande différence entre l'adresse des animaux sauvages et celle des animaux apprivoisés : on peut dire que ceux-ci ne sont que des bêtes en comparaison de ceux-là; ils n'ont ni la même industrie, ni le même instinct. Ces qualités seront faibles en eux tant qu'ils resteront dans un esclavage aisé; mais leur rend-on la liberté? rentrent-ils dans la nécessité de pourvoir à leurs besoins? ils recouvrent toutes leurs affections naturelles, et avec elles toute la sagacité de leur espèce; ils reprennent, dans la peine, toutes les vertus qu'ils avaient oubliées dans l'aisance; ils s'unissent entre eux plus étroitement; ils montrent plus de ten-

dresse pour leurs petits; ils prévoient les saisons; ils mettent en usage toutes les ressources que la nature leur suggère pour la conservation de leur espèce, contre l'incommodité des temps et les ruses de leurs ennemis; enfin l'occupation et le travail les remettent dans leur bonté naturelle, et la nonchalance et les autres vices les abandonnent avec l'abondance et l'oisiveté.

Entre les hommes, l'indigence condamne les uns au travail, tandis que d'autres, dans une abondance complète, s'engraissent de la peine et de la sueur des premiers. Si ces opulents ne suppléent par quelque exercice convenable aux fatigues du corps dont ils sont dispensés par état; si, loin de se livrer à quelque fonction, honnête par elle-même et profitable à la société, telles que la littérature, les sciences, les arts, l'agriculture, l'économie domestique, ou les affaires publiques, ils regardent avec mépris toute occupation en général; s'ils trouvent qu'il est beau de s'ensevelir dans une oisiveté profonde, et de s'assoupir dans une mollesse ennemie de toute affaire, il n'est pas possible qu'à la faveur de cette nonchalance habituelle les passions n'exercent tous leurs caprices, et que dans ce sommeil des affections sociales, l'esprit qui conserve toute son activité ne produise mille monstres divers.

A quel excès la débauche n'est-elle pas portée dans ces villes qui sont depuis longtemps le siége de quelque empire! Ces endroits peuplés d'une infinité de riches fainéants, et d'une multitude d'ignorants illustres, sont plongés dans le dernier débordement. Partout ailleurs, où les hommes assujétis au travail dès la jeunesse se font honneur d'exercer dans un âge plus avancé des fonctions utiles à la société, il n'en est pas ainsi. Les désordres, habitants des grandes villes, des cours, des palais, de ces communautés opulentes de dervis oiseux, et de toute société dans laquelle la richesse a introduit la fainéantise, sont presque inconnus dans les provinces éloignées, dans les petites villes, dans les familles laborieuses, et chez l'espèce de peuple qui vit de son industrie.

Mais si nous n'avons rien avancé jusqu'à présent sur notre constitution intérieure qui ne soit dans la vérité, si l'on convient que la nature a des lois qu'elle observe avec autant d'exactitude dans l'ordonnance de nos affections que dans la production de nos membres et de nos organes, s'il est démontré que l'exercice est essentiel à la santé de l'âme, et que l'âme n'a point d'exercice

plus salutaire que celui des affections sociales, on ne pourra nier que, si ces affections sont paresseuses ou léthargiques, la constitution intérieure ne doive souffrir et se déranger. On aura beau faire un art de l'indolence, de l'insensibilité et de l'indifférence; s'envelopper dans une oisiveté systématique et raisonnée; les passions n'en auront que plus de facilité pour forcer leur prison, se mettre en pleine liberté, et semer dans l'esprit le désordre, le trouble et les inquiétudes. Privées de tout emploi naturel et honnête, elles se répandront en actions capricieuses, folles, monstrueuses et dénaturées. La balance qui les tempérait sera bientôt détruite, et l'architecture intérieure s'écroulera de fond en comble.

Ce serait avoir des idées bien imparfaites de la méthode que la nature observe dans l'organisation des animaux, que d'imaginer qu'un aussi grand appui, qu'une colonne aussi considérable dans l'édifice intérieur que l'est l'économie des affections, peut être abattue ou ébranlée, sans entraîner l'édifice avec elle, ou le menacer d'une ruine totale.

Ceux qui seront initiés dans cette architecture morale, y remarqueront un ordre, des parties, des liaisons, des proportions, et un édifice tel qu'une passion seule, trop étendue ou trop poussée, affaiblit ou surcharge le reste, et tend à la ruine du tout. C'est ce qui arrive dans le cas de la frénésie et de l'aliénation. L'esprit, trop violemment affecté d'un objet triste ou gai, succombe sous son effort, et sa chute ne prouve que trop bien la nécessité du contre-poids et de la balance dans les affections. Ils distingueront dans les créatures différents ordres de passions, plusieurs espèces d'inclinations, et des penchants variés selon la différence des sexes, des organes et des fonctions de chacune; ils s'apercevront que, dans chaque système, l'énergie et la diversité des causes répondent toujours exactement à la grandeur et à la diversité des effets à produire, et que la constitution et les forces extérieures déterminent absolument l'économie intérieure des affections. De sorte que partout où l'excès ou la faiblesse des affections, l'indolence ou l'impétuosité des penchants, l'absence des sentiments naturels ou la présence de quelques passions étrangères, caractériseront deux espèces rassemblées et confondues dans le même individu, il doit y avoir imperfection et désordre.

Rien de plus propre à confirmer notre système que la comparaison des êtres parfaits, avec ces créatures originellement imparfaites, estropiées entre les mains de la nature, et défigurées par quelque accident qu'elles ont essuyé dans la matrice qui les a produites. Nous appelons production monstrueuse, le mélange de deux espèces, un composé de deux sexes. Pourquoi donc celui dont la constitution intérieure est défigurée, et dont les affections sont étrangères à sa nature, ne serait-il pas un monstre? Un animal ordinaire nous paraît monstrueux et dénaturé quand il a perdu son instinct, quand il fuit ses semblables, lorsqu'il néglige ses petits, et pervertit la destination des talents ou des organes qu'il a reçus. De quel œil devons-nous donc regarder, de quel nom appeler un homme qui manque des affections convenables à l'espèce humaine, et qui décèle un génie et un caractère contraires à la nature de l'homme?

Mais quel malheur n'est-ce pas pour une créature destinée à la société plus particulièrement qu'aucune autre, d'être dénuée de ces penchants qui la porteraient au bien et à l'intérêt général de son espèce! car il faut convenir qu'il n'y en a point de plus ennemie de la solitude que l'homme dans son état naturel. Il est entraîné malgré qu'il en ait à rechercher la connaissance, la familiarité et l'estime de ses semblables : telle est en lui la force de l'affection sociale, qu'il n'y a ni résolution, ni combat, ni violence, ni précepte qui le retiennent; il faut, ou céder à l'énergie de cette passion, ou tomber dans un abattement affreux et dans une mélancolie qui peut être mortelle.

L'homme insociable, ou celui qui s'exile volontairement[1] du monde, et qui, rompant tout commerce avec la société, en abjure entièrement les devoirs, doit être sombre, triste, chagrin, et mal constitué.

L'homme séquestré, ou celui qui est séparé des hommes et de la société, par accident ou par force, doit éprouver dans son tempérament de funestes effets de cette séparation. La tristesse

1. Il n'est point ici question de ces pieux solitaires que l'esprit de pénitence, la crainte des dangers du monde, ou quelque autre motif autorisé par les conseils de Jésus-Christ, et par les vues sages de son Église, ont confinés dans les déserts. On considère dans tout le cours de cet ouvrage (comme on l'a déjà dit mille fois, quoiqu'il fût toujours aisé de s'en apercevoir) l'homme dans son état naturel, et non sous la loi de grâce. (Diderot.)

et la mauvaise humeur s'engendrent partout où l'affection sociale est éteinte ou réprimée : mais a-t-elle occasion d'agir en pleine liberté et de se manifester dans toute son énergie, elle transporte la créature. Celui dont on a brisé les liens, qui renaît à la lumière au sortir d'un cachot où il a été longtemps détenu, n'est pas plus heureux dans les premiers moments de sa liberté. Il y a peu de personnes qui n'aient éprouvé la joie dont on est pénétré, lorsque après une longue retraite, une absence considérable, on ouvre son esprit, on décharge son cœur, on épanche son âme dans le sein d'un ami.

Cette passion se manifeste encore bien clairement dans les personnes qui remplissent des postes éminents, dans les princes, dans les monarques, et dans tous ceux que leur condition met au-dessus du commerce ordinaire des hommes, et qui, pour se conserver leurs respects, trouvent à propos de leur dérober leur personne, et de laisser entre les hommages et leur trône une vaste distance. Ils ne sont[1] pas toujours les mêmes : cette affectation se dément dans le domestique. Ces ténébreux monarques de l'Orient, ces fiers sultans, se rapprochent de ceux qui les environnent; se livrent et se communiquent : on remarque, à la vérité, qu'ils ne s'adressent pas ordinairement aux plus honnêtes gens; mais qu'importe à la certitude de nos propositions? il suffit que, soumis à la commune loi, ils aient besoin de confidents et d'amis. Que des gens sans aucun mérite, que des esclaves, que des hommes tronqués, que les mortels quelquefois les plus vils et les plus méprisables remplissent ces places d'honneur et soient érigés en favoris, l'énergie de l'affection sociale n'en sera que plus marquée. C'est pour des monstres que ces princes sont hommes : ils s'inquiètent pour eux; c'est

1. Les potentats orientaux, renfermés dans l'intérieur de leur sérail, se montrent rarement à leurs sujets, et jamais qu'avec une suite et un appareil propres à imprimer la terreur. Plongés dans les voluptés, à qui livrent-ils leur confiance? à un eunuque, ministre de leurs plaisirs; à un flatteur, à un vil officier, que la bassesse de sa naissance ou de son emploi dispense d'avoir des sentiments. Il n'est pas rare de voir un valet du sérail passer de dignités en dignités jusqu'à celle de vizir; devenir le fléau des peuples, et finir par une mort tragique dans ces révoltes ordinaires à Constantinople, où le ministre est aussi lâchement abandonné par son maître, et sacrifié à la fureur des rebelles, qu'il en fut aveuglément élevé à une place où l'on ne devrait jamais faire asseoir que le mérite et la vertu.

(Diderot.)

avec eux qu'ils se déploient, qu'ils sont ouverts, libres, sincères et généreux : c'est en leurs mains qu'ils se plaisent quelquefois à déposer leur sceptre. Plaisir franc et désintéressé, et même, en bonne politique, la plupart du temps opposé à leurs vrais intérêts, mais toujours au bonheur de leurs sujets. C'est dans ces contrées où l'amour des peuples ne dispose point du monarque, mais la faiblesse pour quelque vile créature; c'est dans ces contrées, dis-je, qu'on voit l'étendard de la tyrannie arboré dans toutes ses couleurs : le prince devient sombre, méfiant et cruel; ses sujets ressentent l'effet de ces passions horribles, mais nécessaires supports d'une couronne environnée de nuages épais, et couverte d'une obscurité qui la dérobe éternellement aux yeux, à l'accès et à la tendresse. Il est inutile d'appuyer cette réflexion du témoignage de l'histoire.

D'où l'on voit quelle est la force de l'affection sociale, à quelle profondeur elle est enracinée dans notre nature; par combien de branches elle est entrelacée avec les autres passions, et jusqu'à quel point elle est nécessaire à l'économie des penchants et à notre félicité.

Il est donc vrai que le grand et principal moyen d'être bien avec soi, c'est d'avoir les affections sociales; et que manquer de ces penchants, c'est être misérable : ce que j'avais à démontrer.

SECTION II.

Nous avons maintenant à prouver que la violence des affections privées rend la créature malheureuse.

Pour procéder avec quelque méthode, nous remarquerons d'abord que toutes les passions relatives à l'intérêt particulier et à l'économie privée de la créature se réduisent à celle-ci : l'amour de la vie, le ressentiment des injures, l'amour des femmes et des autres plaisirs des sens, le désir des commodités de la vie, l'émulation ou l'amour de la gloire et des applaudissements, l'indolence ou l'amour des aises et du repos. C'est dans ces penchants relatifs au système individuel, que consistent l'intérêt et l'amour-propre.

Ces affections modérées et retenues dans de certaines bornes ne sont par elles-mêmes ni injurieuses à la société, ni contraires à la vertu morale. C'est leur excès qui les rend vicieuses. Estimer

la vie plus qu'elle ne vaut, c'est être lâche. Ressentir trop vivement une injure, c'est être vindicatif. Aimer le sexe et les autres plaisirs des sens avec excès, c'est être luxurieux. Poursuivre avec avidité les richesses, c'est être avare. S'immoler aveuglément à l'honneur et aux applaudissements, c'est être ambitieux et vain. Languir dans l'aisance et s'abandonner sans réserve au repos, c'est être paresseux. Voilà le point où les passions privées deviennent nuisibles au bien général, et c'est aussi dans ce degré d'*intensité* qu'elles sont pernicieuses à la créature elle-même, comme on va voir en les parcourant chacune en particulier.

Si quelque affection privée pouvait balancer les penchants généraux sans préjudicier au bonheur particulier de la créature, ce serait sans contredit l'amour de la vie. Qui croirait cependant qu'il n'y en a aucune dont l'excès produise de si grands désordres et soit plus fatal à la félicité?

Que la vie soit quelquefois un malheur, c'est un fait généralement avoué. Quand une créature en est réduite à désirer sincèrement la mort, c'est la traiter avec rigueur que de lui commander de vivre[1]. Dans ces conjonctures, quoique la religion et la raison retiennent le bras et ne permettent pas de finir ses maux en terminant ses jours, s'il se présente quelque honnête et plausible occasion de périr, on peut l'embrasser sans scrupule. C'est dans ces circonstances que les parents et les amis se réjouissent avec raison de la mort d'une personne qui leur était chère, quoiqu'elle ait eu peut-être la faiblesse de se refuser au danger, et de prolonger son malheur autant qu'il était en elle.

Puisque la nécessité de vivre est quelquefois un malheur; puisque les infirmités de la vieillesse rendent communément la vie importune; puisqu'à tout âge, c'est un bien que la créature est sujette à surfaire et à conserver à plus haut prix qu'il ne vaut, il est évident que l'amour de la vie ou l'horreur de la mort peut l'écarter de ses vrais intérêts, et la contraindre par son excès à devenir la plus cruelle ennemie d'elle-même.

1. Sans compter toutes ces catastrophes désespérantes qui rendent la vie insupportable, l'amour de Dieu produit le même effet: *Cupio dissolvi, et esse cum Christo,* disait saint Paul. Mais si Judas l'apôtre, après avoir trahi son maître, se fût contenté de désirer la mort, il aurait prononcé sur lui-même le jugement que Jésus-Christ en avait déjà porté. (Diderot.)

Mais, quand on conviendrait qu'il est de l'intérêt de la créature de conserver sa vie dans quelque conjoncture et à quelque prix que ce puisse être, on pourrait encore nier qu'il fût de son bonheur d'avoir cette passion dans un degré violent. L'excès est capable de l'écarter de son but et de la rendre inefficace : cela n'a presque pas besoin de preuve. Car, quoi de plus commun que d'être conduit, par la frayeur, dans le péril que l'on fuyait? Que peut faire, pour sa défense et pour son salut, celui qui a perdu la tête? Or il est certain que l'excès de la crainte ôte la présence d'esprit. Dans les grandes et périlleuses occasions, c'est le courage, c'est la fermeté, qui sauvent. Le brave échappe à un danger qu'il voit; mais le lâche, sans jugement et sans défense, se hâte vers le précipice que son trouble lui dérobe, et se jette tête baissée dans un malheur qui peut-être ne venait point à lui.

Quand les suites de cette passion ne seraient pas aussi fâcheuses que nous les avons représentées, il faudrait toujours convenir qu'elle est pernicieuse en elle-même, si c'est un malheur que d'être lâche et si rien n'est plus triste que d'être agité par ces spectres et ces horreurs qui suivent partout ceux qui redoutent la mort. Car ce n'est pas seulement dans les périls et les hasards que cette crainte importune; lorsque le tempérament en est dominé, elle ne fait point de quartier : on frémit dans la retraite la plus assurée; dans le réduit le plus tranquille, on s'éveille en sursaut. Tout sert à ses fins; aux yeux qu'elle fascine, tout objet est un monstre : elle agit dans le moment où les autres s'en aperçoivent le moins; elle se fait sentir dans les occasions les plus imprévues : il n'y a point de divertissements si bien préparés, de parties si délicieuses, de quarts d'heure si voluptueux qu'elle ne puisse déranger, troubler, empoisonner. On pourrait avancer qu'en estimant le bonheur, non par la possession de tous les avantages auxquels il est attaché, mais par la satisfaction intérieure que l'on ressent, rien n'est plus malheureux qu'une créature lâche et peureuse. Mais, si l'on ajoute à tous ces inconvénients, les faiblesses occasionnées, et les bassesses exigées par un amour excessif de la vie; si l'on met en compte toutes ces actions sur lesquelles on ne revient jamais qu'avec chagrin quand on les a commises, et qu'on ne manque jamais de commettre quand on est lâche; si l'on con-

sidère la triste nécessité de sortir perpétuellement de son assiette naturelle, et de passer de perplexité en perplexité; il n'y aura point de créature assez vile pour trouver quelque satisfaction à vivre à ce prix. Et quelle satisfaction pourrait-elle y trouver, après avoir sacrifié la vertu, l'honneur, la tranquillité, et tout ce qui fait le bonheur de la vie?

Un amour excessif de la vie est donc contraire aux intérêts réels et au bonheur de la créature.

Le ressentiment est une passion fort différente de la crainte, mais qui, dans un degré modéré, n'est ni moins nécessaire à notre sûreté, ni moins utile à notre conservation. La crainte nous porte à fuir le danger; le ressentiment nous rassure contre lui, et nous dispose à repousser l'injure qu'on nous fait, ou à résister à la violence qu'on nous prépare. Il est vrai que, dans un caractère vertueux, que dans une parfaite économie des affections, les mouvements de la crainte et du ressentiment sont trop faibles pour former des passions. Le brave est circonspect, sans avoir peur, et le sage résiste ou punit, sans s'irriter. Mais, dans les tempéraments ordinaires, la prudence et le courage peuvent s'allier avec une teinture légère d'indignation et de crainte, sans rompre la balance des affections. C'est en ce sens, qu'on peut regarder la colère comme une passion nécessaire. C'est elle qui, par les symptômes extérieurs dont ses premiers accès sont accompagnés, fait présumer à quiconque est tenté d'en offenser un autre que sa conduite ne sera pas impunie, et le détourne, par la crainte qu'elle imprime, de ses mauvais desseins. C'est elle qui soulève la créature outragée, et lui conseille les représailles. Plus elle est voisine de la rage et du désespoir, plus elle est terrible. Dans ces extrémités, elle donne des forces et une intrépidité dont on ne se croyait pas capable. Quoique le châtiment et le mal d'autrui soient sa fin principale, elle tend aussi à l'intérêt particulier de la créature, et même au bien général de son espèce. Mais serait-il nécessaire d'exposer combien est funeste à son bonheur, ce qu'on entend communément par colère, soit qu'on la considère comme un mouvement furieux qui transporte la créature, ou comme une impression profonde qui suit l'offense, et que le désir de la vengeance accompagne toujours?

On ne sera point surpris des suites affreuses du ressentiment

et des effets terribles de la colère, si l'on conçoit qu'en satisfaisant ces passions cruelles, on se délivre d'un tourment violent, on se décharge d'un poids accablant, et l'on apaise un sentiment importun de misère. Le vindicatif se hâte de noyer toutes ses peines dans le mal d'autrui : l'accomplissement de ses désirs lui promet un torrent de voluptés. Mais, qu'est-ce que cette volupté? C'est le premier quart d'heure d'un criminel qui sort de la question : c'est la suspension subite de ses tourments, ou le répit qu'il obtient de l'indulgence de ses juges, ou plutôt de la lassitude de ses bourreaux. Cette perversité, ce raffinement d'inhumanité, ces cruautés capricieuses, qu'on remarque dans certaines vengeances, ne sont autre chose que les efforts continuels d'un malheureux qui tente de se détacher de la roue : c'est un assouvissement de rage, perpétuellement renouvelé.

Il y a des créatures en qui cette passion s'allume avec peine, et s'éteint plus difficilement encore quand elle est une fois allumée. Dans ces créatures, l'esprit de vengeance est une furie qui dort, mais qui, quand elle est éveillée, ne se repose point qu'elle ne soit satisfaite : alors son sommeil est d'autant plus profond, son repos paraît d'autant plus doux que le tourment dont elle s'est délivrée était grand, et que le poids dont elle s'est déchargée était lourd. Si en langage de galanterie, la jouissance de l'objet aimé s'appelle avec raison la fin des peines de l'amant, cette façon de parler convient tout autrement encore au vindicatif. Les peines de l'amour sont agréables et flatteuses, mais celles de la vengeance ne sont que cruelles. Cet état ne se conçoit que comme une profonde misère, une sensation amère dont le fiel n'est tempéré d'aucune douceur.

Quant aux influences de cette passion sur l'esprit et sur le corps, et à ses funestes suites dans les différentes conjonctures de la vie, c'est un détail qui nous mènerait trop loin : d'ailleurs, nos ministres se sont emparés de ces moralités analogues à la religion; et nos sacrés rhéteurs en font retentir depuis si longtemps leurs chaires et nos temples, que, pour ne rien ajouter à la satiété du genre humain[1], en anticipant sur leurs droits,

1. Ce trait tombe sur l'Église anglicane, qui peut se flatter d'être féconde en mauvais prédicateurs. Les Fléchier, les Bossuet, les Bourdaloue, et une infinité d'autres écarteront à jamais ce reproche de l'Église gallicane. (Diderot.)

nous n'en dirons pas davantage. Aussi bien, ce qui précède suffit pour démontrer qu'on se rend malheureux en se livrant à la colère, et que l'habitude de ce mouvement est une de ces maladies de tempérament inséparables du malheur de la créature.

Passons à la volupté, et à ce qu'on appelle les plaisirs. S'il était aussi vrai que nous avons démontré qu'il est faux, que la meilleure partie des joies de la vie consiste dans la satisfaction des sens; si, de plus, cette satisfaction est attachée à des objets extérieurs, capables de procurer par eux-mêmes, et en tout temps, des plaisirs proportionnés à leur quantité et à leur valeur; un moyen infaillible d'être heureux, ce serait de se pourvoir abondamment de ces choses précieuses qui font nécessairement la félicité. Mais qu'on étende tant qu'on voudra l'idée d'une vie délicieuse, toutes les ressources de l'opulence ne fourniront jamais à notre esprit un bonheur uniforme et constant. Quelque facilité qu'on ait de multiplier les agréments, en acquérant tout ce que peut exiger le caprice des sens, c'est autant de bien perdu, si quelque vice dans les facultés intérieures, si quelque défaut dans les dispositions naturelles en altère la jouissance.

On remarque que ceux dont l'intempérance et les excès ont ruiné l'estomac, n'en ont pas moins d'appétit; mais c'est un appétit faux, et qui n'est point naturel : telle est la soif d'un ivrogne ou d'un fiévreux. Cependant la satisfaction de l'appétit naturel, en un mot, le soulagement de la soif et de la faim, est infiniment supérieur à la sensualité des repas superflus de nos Pétrones les plus érudits, et de nos plus raffinés voluptueux. C'est une différence qu'ils ont eux-mêmes quelquefois éprouvée. Que ce peuple épicurien, accoutumé à prévenir l'appétit, se trouve forcé, par quelque circonstance particulière, de l'attendre, et de pratiquer la sobriété; qu'il arrive à ces délicats de ne trouver dans un souper de voyageur ou dans un déjeuner de chasse que quelques mets communs et grossiers pour ces palais friands, mais assaisonnés par la diète et par l'exercice; après avoir mangé d'appétit, ils conviendront avec franchise que la table la mieux servie ne leur a jamais fait tant de plaisir.

D'un autre côté, il n'est pas extraordinaire d'entendre des personnes qui ont essayé d'une vie laborieuse et pénible, et d'une table simple et frugale, regretter dans l'oisiveté des

richesses, et au milieu des profusions de la somptuosité, l'appétit et la santé dont elles jouissaient dans leur première condition. Il est constant qu'en violentant la nature, en forçant l'appétit et en provoquant les sens, la délicatesse des organes se perd. Ce défaut corrompt ensuite les mets les plus exquis, et l'habitude achève bientôt d'ôter aux choses toute leur excellence. Qu'arrive-t-il de là? que la privation en devient plus cuisante, et la possession moins douce. Les nausées, de toutes les sensations les plus disgracieuses, ne quittent point les intempérants; une réplétion apoplectique et des sensations usées répandent les aigreurs et le dégoût sur tout ce qu'on leur présente; de sorte qu'au lieu de l'éternité de délices qu'ils attendaient de leurs somptuosités, ils n'en recueillent qu'infirmités, maladies, insensibilité d'organes et inaptitude aux plaisirs : tant il est faux que, vivre en épicurien, ce soit user du temps et tirer bon parti de la vie.

Il est inutile de s'étendre sur les suites fâcheuses de la somptuosité : on peut concevoir, par ce que nous en avons dit, qu'elle est pernicieuse au corps qu'elle accable d'infirmités, et fatale à l'esprit qu'elle conduit à la stupidité.

Quant à l'intérêt particulier de la créature, il est évident que ce cours effréné de désirs augmentera sa dépendance en multipliant ses besoins; qu'elle ne tardera pas à trouver ses fonds, quelque considérables qu'ils soient, insuffisants pour les dépenses qu'ils exigeront; que, pour satisfaire à cette impérieuse somptuosité, il en faudra venir aux expédients, sacrifier peut-être son honneur à l'accroissement de ses revenus, et s'abaisser à mille infâmes manœuvres, pour augmenter sa fortune. Mais à quoi bon m'occuper à démontrer le tort que le voluptueux se fait à lui-même? laissons-le s'expliquer là-dessus[1]. Dans l'impossibilité de résister au torrent qui l'entraîne, il déclarera, en s'y abandonnant, qu'il s'aperçoit bien qu'il court à une ruine certaine. On a tous les jours l'occasion d'entendre ces discours : j'en ai donc assez dit pour conclure que la volupté, la débauche et tout excès sont contraires aux vrais intérêts et au bonheur présent de la créature.

1. Nam veræ voces tum demum pectore ab imo
Eliciuntur. (Lucret. *De rerum natur.* Lib. III, v. 57.) (D.)

Il y a une espèce de luxure d'un ordre fort supérieur à celle dont nous avons parlé. La conservation de l'espèce est son but. Dans la rigueur, on ne peut la traiter de passion privée. Animée par l'amour et par la tendresse, ainsi que toute autre affection sociale; aux plaisirs d'esprit, qu'elle est en état de procurer comme elle, elle réunit encore l'enchantement des sens. Telle est l'attention de la nature à l'entretien de chaque système, que, par une espèce de besoin animal, et par je ne sais quel sentiment intérieur d'indigence qu'elle a placé dans les créatures qui les composent, elle convie les sexes à s'approcher et à s'occuper ensemble de la perpétuité de leur espèce. Mais est-il de l'intérêt de la créature d'éprouver cette indigence dans un degré violent? C'est le point que nous avons à discuter.

Nous en avons assez dit, et sur les appétits naturels, et sur les penchants dénaturés, pour glisser ici sans scrupule sur cet article. Si l'on convient qu'il y a, dans la poursuite de tout autre plaisir, une dose d'ardeur qu'on ne peut excéder sans en altérer la jouissance et sans préjudicier ainsi à ses vrais intérêts, par quelle singularité celui-ci sortirait-il de la loi générale, et ne reconnaîtrait-il point de limites? Nous connaissons d'autres sensations ardentes, et qui, éprouvées dans un certain degré, sont toujours voluptueuses, mais dont l'excès est une peine insupportable. Tel est le ris que le chatouillement excite : ce mouvement, avec *l'air de famille* et tous les traits du plaisir, n'en est pas moins un tourment. C'est la même chose dans l'espèce de luxure dont nous parlons : il y a des tempéraments pétris de salpêtre et de soufre, dans une fermentation continuelle, et d'une chaleur qui produit dans le corps des mouvements dont la fréquence et la durée constituent une maladie qui a son rang et son nom dans la médecine. Quand quelques grossiers voluptueux se féliciteraient de cet état et s'y complairaient, je doute que les délicats, que ceux qui font du plaisir et leur souverain bien, et leur étude principale, s'accordassent avec eux sur ce point.

Mais, s'il y a dans toute sensation voluptueuse un point où le plaisir finit et la fureur commence; si la passion a des limites qu'elle ne peut franchir sans nuire aux intérêts de la créature, qui déterminera ces limites? qui fixera ce point? « La nature, seule arbitre des choses. » Mais où prendre la nature?... « Où?

dans l'état originel des créatures; dans l'homme, dont une éducation vicieuse n'aura point encore altéré les affections. »

Celui qui a eu le bonheur d'être plié, dès sa jeunesse, à un genre de vie naturel; d'être instruit à la sobriété; pourvu d'un talent honnête et garanti des excès et de la débauche, exerce sur ses appétits un pouvoir absolu; mais ces esclaves, pour être soumis, n'en sont pas moins propres à ses plaisirs : au contraire, sains, vigoureux, et pleins d'une force et d'une activité que l'intempérance et l'abus ne leur ont point ôtées, ils n'en remplissent que mieux leurs fonctions. Et si, en ne supposant en deux créatures d'autre différence dans les organes et les sensations que celle qu'un régime de vie intempérant ou frugal peut y avoir produite, il était possible de comparer par expérience la somme des plaisirs de part et d'autre, je ne doute point que, sans égard pour les suites, en ne mettant en compte que la satisfaction seule des sens, on ne prononçât en faveur de l'homme sobre et vertueux.

Sans s'arrêter aux coups que cette frénésie porte à la vigueur des membres et à la santé du corps, le tort qu'elle fait à l'esprit est plus grand encore, quoique moins redouté. Une indifférence pour tout avancement; une consommation misérable du temps; l'indolence, la mollesse, la fainéantise et la révolte d'une multitude d'autres passions que l'esprit énervé, stupide, abruti, n'a ni la force, ni le courage de maîtriser; voilà les effets palpables de cet excès.

Les désavantages que cette sorte d'intempérance fait supporter à la société, et les avantages qui reviennent au monde de la sobriété contraire, ne sont pas moins évidents. De toutes les passions, aucune n'exerce un plus sévère despotisme sur ses esclaves. Les tributs n'adoucissent point son empire : plus on lui accorde, plus elle exige. La modestie et l'ingénuité naturelles, l'honneur et la fidélité sont ses premières victimes. Il n'y a point d'affections déréglées dont les caprices impétueux soulèvent tant d'orages, et poussent la créature plus directement au malheur.

Quant à cette passion, qui mérite particulièrement le titre d'intéressée, puisqu'elle a pour but la possession des richesses, les faveurs de la fortune, et ce qu'on appelle un état dans le monde; pour être avantageuse à la société et compatible avec la

vertu, elle ne doit exciter aucun désir inquiet. L'industrie, qui fait l'opulence des familles et la puissance des États, est fille de l'intérêt; mais, si l'intérêt domine dans la créature, son bonheur particulier et le bien public en souffriront. La misère, qui la rongera, vengera continuellement l'injure faite à la société; car, plus cruel encore à lui-même qu'au genre humain, l'avare est la propre victime de son avarice.

Tout le monde convient que l'avarice et l'avidité sont deux fléaux de la créature. On sait, d'ailleurs, que peu de choses suffisent à l'usage et à la subsistance, et que le nombre des besoins serait court, si l'on permettait à la frugalité de les réduire, et si l'on s'exerçait à la tempérance, à la sobriété et à un train de vie naturel avec la moitié de l'application des soins et de l'industrie qu'on donne à la luxure et à la somptuosité. Mais si la tempérance est avantageuse, si la modération conspire au bonheur, si les fruits en sont doux, comme nous l'avons démontré plus haut, quelle misère n'entraîneront point à leur suite les passions contraires? quel tourment n'éprouvera point une créature rongée de désirs qui ne connaissent de bornes, ni dans leur essence, ni dans la nature de leur objet? Car où s'arrêter? y a-t-il, dans cette immensité de choses qui peuvent exercer la cupidité, un point inaccessible à l'effort et à l'étendue des souhaits? quelle digue opposer à la manie d'entasser, à la fureur d'accumuler revenus sur revenus et richesses sur richesses?

De là naît dans les avares cette inquiétude que rien n'apaise; jamais enrichis par leurs trésors, et toujours appauvris par leurs désirs, ils ne trouvent aucune satisfaction en ce qu'ils possèdent, et sèchent, les yeux attachés sur ce qui leur manque. Mais quel contentement réel pourrait éclore d'un appétit si déréglé? Être dévoré de la soif d'acquérir, soit honneurs, soit richesses, c'est avarice, c'est ambition; ce n'est point en jouir. Mais abandonnons ce vice à la haine et aux déclamations des hommes, chez qui avare et misérable sont des mots synonymes, et passons à l'ambition.

Tout retentit dans le monde des désordres de cette passion. En effet, lorsque l'amour de la louange excède une honnête émulation; quand cet enthousiasme franchit les bornes même de la vanité; lorsque le désir de se distinguer entre ses égaux

dégénère en un orgueil énorme; il n'y a point de maux que cette passion ne puisse produire. Si nous considérons les prérogatives des caractères modestes et des esprits tranquilles; si nous appuyons sur le repos, le bonheur et la sécurité qui n'abandonnent jamais celui qui sait se borner dans son état, se contenter du rang qu'il occupe dans la société, et se prêter à toutes les incommodités inhérentes à sa condition, rien ne nous paraîtra ni plus raisonnable, ni plus avantageux que ces dispositions. Je pourrais placer ici l'éloge de la modération, et relever son excellence, en développant les désordres et les peines de l'ambition; en exposant le ridicule et le vide de l'entêtement des titres, des honneurs, des prééminences, de la renommée, de la gloire, de l'estime du vulgaire, des applaudissements populaires, et de tout ce qu'on entend par avantages personnels. Mais c'est un lieu commun auquel nous avons suppléé par la réflexion précédente.

Il est impossible que le désir des grandeurs s'élève dans une âme, devienne impétueux, et domine la créature, sans qu'elle soit en même temps agitée d'une proportionnelle aversion pour la médiocrité. La voilà donc en proie aux soupçons et aux jalousies; soumise aux appréhensions d'un contre-temps ou d'un revers, et exposée aux dangers et à toute la mortification des refus. La passion désordonnée de la gloire, des emplois, et d'un état brillant, anéantit donc tout repos et toute sécurité pour l'avenir, et empoisonne toute satisfaction et toute commodité présente.

Aux agitations de l'ambitieux, on oppose ordinairement l'indolence et ses langueurs : toutefois ce caractère n'exclut ni l'avarice, ni l'ambition; mais l'une dort en lui, et l'autre est sans effet. Cette passion léthargique est un amour désordonné du repos, qui décourage l'âme, engourdit l'esprit, et rend la créature incapable d'efforts, en grossissant à ses yeux les difficultés dont les routes de l'opulence et des honneurs sont parsemées. Le penchant au repos et à la tranquillité n'est ni moins naturel, ni moins utile, que l'envie de dormir : mais un assoupissement continuel ne serait pas plus funeste au corps qu'une aversion générale pour les affaires le serait à l'esprit.

Or, que le mouvement soit nécessaire à la santé, on en peut juger par les tempéraments de l'homme fait à l'exercice, et de celui qui n'en a jamais pris; ou par la constitution mâle et

robuste de ces corps endurcis au travail, et la complexion efféminée de ces automates nourris sur le duvet. Mais la fainéantise ne borne pas ses influences au corps : en dépravant les organes, elle amortit les plaisirs sensuels. Des sens, la corruption se transmet à l'esprit, et c'est là qu'elle excite bien un autre ravage. Ce n'est qu'à la longue que la machine éprouve des effets sensibles de l'oisiveté; mais l'indolence afflige l'âme tout en l'occupant; elle s'en empare avec les anxiétés, l'accablement, les ennuis, les aigreurs, les dégoûts et la mauvaise humeur : c'est à ces mélancoliques compagnes qu'elle abandonne le tempérament; état dont nous avons parlé et exposé la misère, en établissant combien l'économie des affections est nécessaire au bonheur.

Nous avons remarqué que, dans l'inaction du corps, les esprits animaux, privés de leurs fonctions naturelles, se jettent sur la constitution, et détruisent leurs canaux en exerçant leur activité; image fidèle de ce qui se passe dans l'âme de l'indolent. Les affections et les pensées détournées de leurs objets, et contraintes dans leur action, s'irritent et engendrent l'aigreur, la mélancolie, les inquiétudes, et cent autres pestes du tempérament. Alors le flegme s'exhale; la créature devient sensible, colère, impétueuse; et dans ces dispositions inflammables, la moindre étincelle suffit pour mettre tout en feu.

Quant aux intérêts particuliers de la créature, que ne risque-t-elle pas? Être environnée d'objets et d'affaires qui demandent de l'attention et des soins, et se trouver dans l'incapacité d'y pourvoir, quel état! quelle foule d'inconvénients, de ne pouvoir s'aider soi-même, et de manquer souvent de secours étrangers! C'est le cas de l'indolent, qui n'a jamais cultivé personne; et à qui les autres sont d'autant plus nécessaires, que, dans l'ignorance de tous les devoirs de la société, où son vice l'a retenu, il est plus inutile à lui-même. Ce penchant décidé pour la paresse, ce mépris du travail, cette oisiveté raisonnée, est donc une source intarissable de chagrins, et, par conséquent, un puissant obstacle au bonheur.

Nous avons parcouru les affections privées, et remarqué les inconvénients de leur véhémence. Nous avons prouvé que leur excès était contraire à la félicité, et qu'elles précipitaient dans une misère actuelle la créature qu'elles dépravaient; que leur

empire ne s'accroissait jamais qu'aux dépens de notre liberté, et que, par leurs vues étroites et bornées, elles nous exposaient à contracter ces dispositions viles et sordides, si généralement détestées. Rien n'est donc et plus fâcheux en soi, et plus funeste dans les conséquences, que de les écouter, que d'en être l'esclave, et que d'abandonner son tempérament à leur discrétion, et sa conduite à leurs conseils.

D'ailleurs, ce dévouement parfait de la créature à ses intérêts particuliers suppose une certaine finesse dans le commerce, et je ne sais quoi de fourbe et de dissimulé dans la conduite et dans les actions. Et que deviennent alors la candeur et l'intégrité naturelles? que deviennent la sincérité, la franchise et la droiture? La confiance et la bonne foi s'anéantissent, les envies, les soupçons et les jalousies vont se multiplier à l'infini : de jour en jour, les desseins particuliers s'étendront, et les vues générales se rétréciront : on rompra insensiblement avec ses semblables; et dans cet éloignement de la société, où l'on sera jeté par l'intérêt, on n'apercevra qu'avec mépris les liens qui nous y tiennent attachés. C'est alors qu'on travaillera à réduire au silence, et bientôt à extirper ces affections importunes, qui ne cesseront de crier au fond de l'âme et de rappeler au bien général de l'espèce, comme aux vrais intérêts; c'est-à-dire, qu'on s'appliquera de toute sa force à se rendre parfaitement malheureux.

Or, laissant à part les autres accidents que l'excès des affections privées doit occasionner, si leur but est d'anéantir les affections générales, il est évident qu'elles tendent à nous priver de la source de nos plaisirs, et à nous inspirer les penchants monstrueux et dénaturés qui mettraient le sceau à notre misère, comme on verra dans la section suivante et dernière.

SECTION III.

Il nous reste à examiner ces passions qui ne tendent ni au bien général, ni à l'intérêt particulier, et qui ne sont ni avantageuses à la société ni à la créature. Nous avons marqué leur opposition aux affections sociales et naturelles, en les nommant penchants superflus et dénaturés.

De cette espèce est le plaisir cruel que l'on prend à voir des exécutions, des tourments, des désastres, des calamités;

le sang, le massacre et la destruction. Ç'a été la passion dominante de plusieurs tyrans, et de quelques nations barbares. Les hommes qui ont renoncé à cette politesse de mœurs et de manières qui prévient la rudesse et la brutalité, et retient dans un certain respect pour le genre humain, y sont un peu sujets. Elle perce encore où manquent la douceur et l'affabilité. Telle est la nature de ce que nous appelons bonne éducation, qu'entre autres défauts, elle proscrit absolument l'inhumanité et les plaisirs barbares. Se complaire dans le malheur d'un ennemi, c'est un effet d'animosité, de haine, de crainte ou de quelque autre passion intéressée : mais s'amuser de la gêne et des tourments d'une créature indifférente, étrangère ou naturelle, de la même espèce ou d'une autre, amie ou ennemie, connue ou inconnue; se repaître curieusement les yeux de son sang, et s'extasier dans ses agonies, cette satisfaction ne suppose aucun intérêt : aussi, ce penchant est-il monstrueux, horrible, et totalement dénaturé.

Une teinte affaiblie de cette affection, c'est la satisfaction maligne que l'on trouve dans l'embarras d'autrui, espèce de méchanceté brouillonne et folâtre, qui consiste à se plaire dans le désordre; disposition qu'on semble cultiver dans les enfants, et qu'en eux on appelle espiéglerie[1]. Ceux qui connaîtront un peu la nature de cette passion ne s'étonneront point de ses suites fâcheuses; ils seraient peut-être plus embarrassés à expliquer par quel prodige un enfant exercé entre les mains des femmes à se réjouir dans le désordre et le trouble, perd ce goût dans un âge plus avancé, et ne s'occupe pas à semer la dissension dans sa famille, à engendrer des querelles entre ses amis, et même à exciter des révoltes dans la société. Mais heureusement cette inclination manque de fondement dans la nature, comme nous l'avons remarqué.

La malice, la malignité ou la mauvaise volonté seront des passions dénaturées, si le désir de mal faire, qu'elles inspirent, n'est excité ni par la colère, ni par la jalousie, ni par aucun autre motif d'intérêt.

L'envie qui naît de la prospérité d'une autre créature, dont les intérêts ne croisent point les nôtres, est une passion de l'espèce des précédentes.

1. Hæ nugæ in seria ducent mala. (Horat. *De Arte poet.* v. 451.) (D.)

Mettez au même nombre la misanthropie, espèce d'aversion qui a dominé dans quelques personnes : elle agit puissamment chez ceux en qui la mauvaise humeur est habituelle, et qui, par une nature mauvaise, aidée d'une plus mauvaise éducation, ont contracté tant de rusticité dans les manières et de dureté dans les mœurs, que la vue d'un étranger les offense. Le genre humain est à charge à ces atrabilaires; la haine est toujours leur premier mouvement. Cette maladie de tempérament est quelquefois épidémique : elle est ordinaire aux nations sauvages, et c'est un des principaux caractères de la barbarie. On peut la regarder comme le revers de cette affection généreuse, exercée et connue chez les Anciens sous le nom d'hospitalité; vertu qui n'était proprement qu'un amour général du genre humain, qui se manifestait dans l'affabilité pour les étrangers.

A ces passions, ajoutez toutes celles que les superstitions et des usages barbares font éclore; les actions qu'elles prescrivent sont trop horribles pour ne pas occasionner le malheur de ceux qui les révèrent.

Je nommerais ici les amours dénaturés tant dans l'espèce humaine que de celle-ci à une autre, avec la foule d'abominations qui les accompagnent; mais, sans souiller ces feuilles de cet infâme détail, il est aisé de juger de ces appétits par les principes que nous avons posés.

Outre ces passions, qui n'ont aucun fondement dans les avantages particuliers de la créature, et qu'on peut nommer strictement penchants dénaturés, il y en a quelques autres qui tendent à son intérêt, mais d'une façon si démesurée, si injurieuse au genre humain, et si généralement détestée, que les précédentes ne paraissent guère plus monstrueuses.

Telle est cette ambitieuse arrogance, cette fierté tyrannique qui en veut à toute liberté, et qui regarde toute prospérité d'un œil chagrin et jaloux. Telle est cette[1] sombre fureur, qui s'immolerait volontiers la nature entière; cette noirceur, qui se repaît

1. On trouve dans la Vie de Caligula des exemples presque uniques de cette passion. Jaloux d'immortaliser sa mémoire par de vastes calamités, il enviait à Auguste le bonheur d'une armée entière massacrée sous son règne; et à Tibère, la chute de l'amphithéâtre sous lequel cinquante mille âmes périrent. S'étant avisé, à la représentation de quelque pièce de théâtre, d'applaudir mal à propos un acteur que le peuple siffla: Ah! si tous ces gosiers, s'écria-t-il, étaient sous une tête!... Voilà ce qu'on pourrait appeler le sublime de la cruauté. (Diderot.)

de sang et de cruautés raffinées; cette humeur fâcheuse, qui ne cherche qu'à s'exercer, et qui saisit avec acharnement la moindre occasion pour écraser des objets quelquefois dignes de pitié.

Quant à l'ingratitude et à la trahison, ce sont, à proprement parler, des vices purement négatifs; ils ne caractérisent aucun penchant : leur cause est indéterminée : ils dérivent de l'inconsistance et du désordre des affections en général. Lorsque ces taches sont sensibles dans un caractère; lorsque ces ulcères s'ouvrent sans sujet; quand la créature favorise par de fréquentes rechutes les progrès de cette gangrène, on peut conjecturer, à ces symptômes, qu'elle est infectée de quelque levain dénaturé, tel que l'envie, la malignité, la vengeance et les autres.

On peut objecter que ces affections, toutes dénaturées qu'elles sont, ne vont point sans plaisir; et qu'un plaisir, quelque inhumain qu'il soit, est toujours un plaisir, fût-il placé dans la vengeance, dans la malignité et dans l'exercice même de la tyrannie. Cette difficulté serait sans réponse, si, comme dans les joies cruelles et barbares, on ne pouvait arriver au plaisir qu'en passant par le tourment; mais aimer les hommes, les traiter avec humanité, exercer la complaisance, la douceur, la bienveillance et les autres affections sociales, c'est jouir d'une satisfaction immédiate à l'action, et qui n'est payée d'aucune peine antérieure; satisfaction originelle et pure, qui n'est prévenue d'aucune amertune. Au contraire, l'animosité, la haine, la malignité, sont des tourments réels dont la suspension, occasionnée par l'accomplissement du désir, est comptée pour un plaisir. Plus ce moment de relâche est doux, plus il suppose de rigueur dans l'état précédent, plus les peines de corps sont aiguës, plus le patient est sensible aux intervalles de repos ; telle est la cessation momentanée des tourments de l'esprit pour le scélérat qui ne peut connaître d'autres plaisirs.

Les meilleurs caractères, les hommes les plus doux ont des moments fâcheux : alors une bagatelle est capable de les irriter. Dans ces orages légers, l'inquiétude et la mauvaise humeur leur ont causé des peines dont ils conviennent tous. Que ne souffrent donc point ces malheureux qui ne connaissent presque pas d'autre état; ces furies, ces âmes infernales au fond desquelles le fiel, l'animosité, la rage et la cruauté ne cessent de bouillon-

ner? A quel excès d'impatience ne les portera point un accident imprévu! Que ne ressentiront-ils pas d'un contre-temps qui surviendra, d'un affront qu'ils essuieront, et d'une foule d'antipathies cruelles que des offenses journalières ne cesseront de multiplier en eux? Faut-il s'étonner que, dans cet état violent, ils trouvent une satisfaction souveraine à ralentir, par le ravage et les désordres, les mouvements furieux dont ils sont déchirés?

Quant aux suites de cet état dénaturé, relativement au bien de la créature et aux circonstances ordinaires de la vie, je laisse à penser quelle figure doit faire, entre les hommes, un monstre qui n'a rien de commun avec eux; quel goût pour la société peut rester à celui en qui toute affection sociale est éteinte; quelle opinion concevra-t-il des dispositions des autres pour lui, avec le sentiment de ses dispositions réciproques pour eux?

Quelle tranquillité, quel repos y a-t-il pour un homme qui ne peut se cacher? je ne dis pas qu'il est indigne de l'amour et de l'affection du genre humain, mais qu'il en mérite toute l'aversion. Dans quel effroi de Dieu et des hommes ne vivra-t-il pas? dans quelle mélancolie ne sera-t-il pas plongé? mélancolie incurable par le défaut d'un ami dans la compagnie duquel il puisse s'étourdir; sur le sein duquel il puisse reposer : quelque part qu'il aille, de quelque côté qu'il se tourne, en quelque endroit qu'il jette les yeux; tout ce qui s'offre à lui, tout ce qu'il voit, tout ce qui l'environne, à ses côtés, sur sa tête, sous ses pieds, tout se présente à lui sous une forme effroyable et menaçante. Séparé de la chaîne des êtres, et seul contre la nature entière, il ne peut qu'imaginer toutes les créatures réunies par une ligue générale, et prêtes à le traiter en ennemi commun.

Cet homme est donc en lui-même comme dans un désert affreux et sauvage où sa vue ne rencontre que des ruines. S'il est dur d'être banni de sa patrie, exilé dans une terre étrangère, ou confiné dans une retraite, que sera-ce donc que ce bannissement intérieur, et que cet abandon de toute créature? que ne souffrira point celui qui porte dans son cœur la solitude la plus triste, et qui trouve, au centre de la société, le plus affreux désert! Être en guerre perpétuelle avec l'univers; vivre dans un divorce irréconciliable avec la nature : quelle condition!

D'où je conclus que la perte des affections naturelles et sociales entraîne à sa suite une affreuse misère[1], et que les affections dénaturées rendent souverainement malheureux. Ce qui me restait à prouver.

1. Je ne crois pas qu'on trouve jamais l'histoire en contradiction avec cette conclusion de notre philosophie. Ouvrons les *Annales* de Tacite, ces fastes de la méchanceté des hommes; parcourons le règne de Tibère, de Claude, de Caligula, de Néron, de Galba, et le destin rapide de tous leurs courtisans; et renonçons à nos principes, si dans la foule de ces scélérats insignes qui déchirèrent les entrailles de leur patrie, et dont les fureurs ont ensanglanté toutes les pages, toutes les lignes de cette histoire, nous rencontrons un heureux. Choisissons entre eux tous. Les délices de Caprée nous font-elles envier la condition de Tibère? Remontons à l'origine de sa grandeur, suivons sa fortune, considérons-le dans sa retraite, appuyons sur sa fin; et, tout bien examiné, demandons-nous si nous voudrions être à présent ce qu'il fut autrefois, le tyran de son pays, le meurtrier des siens, l'esclave d'une troupe de prostituées, et le protecteur d'une troupe d'esclaves... Point de milieu; il faut ou accepter le sort de ce prince, s'il fut heureux, ou conclure avec son historien: « Qu'en sondant l'âme des tyrans, on y découvre des blessures incurables, et que le corps n'est pas déchiré plus cruellement dans la torture, que l'esprit des méchants par les reproches continuels du crime. *Si recludantur tyrannorum mentes, posse adspici laniatus et ictus; quando, corpora vulneribus, ita sævitia, libidine, malis consultis, animus dilaceretur.* » (Tacit. *Annal.* Lib. VI, cap. VI.) Ce n'est pas tout. Si l'on parcourt les différents ordres de méchants qui remplissent la distance morale de Sénèque à Néron, on distinguera, de plus, la misère actuelle dans une proportion constante avec la dépravation. Je m'attacherai seulement aux deux extrémités. Néron fait périr Britannicus son frère, Agrippine sa mère, sa femme Octavie, sa femme Poppée, Antonia sa belle-sœur, le consul Vestinus, Rufus Crispinus son beau-fils, et ses instituteurs Sénèque et Burrhus; ajoutez à ces assassinats une multitude d'autres crimes de toute espèce; voilà sa vie. Aussi n'y rencontre-t-on pas un moment de bonheur; on le voit dans d'éternelles horreurs: ses transes vont quelquefois jusqu'à l'aliénation d'esprit; alors il aperçoit le Ténare entr'ouvert, il se croit poursuivi des furies; il ne sait où ni comment échapper à leurs flambeaux vengeurs; et toutes ces fêtes monstrueusement somptueuses qu'il ordonne, sont moins des amusements qu'il se procure, que des distractions qu'il cherche. Sénèque, chargé par état de braver la mort, en présentant à son pupille les remontrances de la vertu, le sage Sénèque, plus attentif à entasser des richesses qu'à remplir ce périlleux devoir, se contente de faire diversion à la cruauté du tyran, en favorisant sa luxure; il souscrit, par un honteux silence, à la mort de quelques braves citoyens qu'il aurait dû défendre: lui-même, présageant sa chute prochaine par celle de ses amis; moins intrépide avec tout son stoïcisme que l'épicurien Pétrone, ennuyé d'échapper au poison en vivant des fruits de son jardin et de l'eau d'un ruisseau, va misérablement proposer l'échange de ses richesses pour une vie qu'il n'eût pas été fâché de conserver, et qu'il ne put racheter par elles; châtiment digne des soins avec lesquels il les avait accumulées. On trouvera que je traite ce philosophe un peu durement; mais il n'est pas possible, sur le récit de Tacite, d'en penser plus favorablement: et pour dire ma pensée en deux mots, ni lui ni Burrhus ne sont pas si honnêtes gens qu'on les fait. *Voyez* l'historien. (Diderot.)

CONCLUSION.

Nous avons donc établi, dans cette partie, ce que nous nous étions proposé. Or, puisqu'en suivant les idées reçues de dépravation et de vice, on ne peut être méchant et dépravé que :

Par l'absence ou la faiblesse des affections générales.

Par la violence des inclinations privées.

Ou par la présence des affections dénaturées.

Si ces trois états sont pernicieux à la créature et contraires à sa félicité présente; être méchant et dépravé, c'est être malheureux.

Mais toute action vicieuse occasionne le malheur de la créature, proportionnellement à sa malice; donc toute action vicieuse est contraire à ses vrais intérêts : il n'y a que du plus ou du moins.

D'ailleurs, en développant l'effet des affections supposées dans un degré conforme à la nature et à la constitution de l'homme, nous avons calculé les biens et les avantages actuels de la vertu; nous avons estimé, par voie d'addition et de soustraction, toutes les circonstances qui augmentent ou diminuent la somme de nos plaisirs; et si rien ne s'est soustrait par sa nature, et n'est échappé par inadvertance à cette arithmétique morale, nous pouvons nous flatter d'avoir donné à cet Essai toute l'évidence des choses géométriques. Car, qu'on pousse le scepticisme si loin qu'on voudra[1]; qu'on aille jusqu'à douter de l'existence

1. « A quoi bon me prescrire des règles de conduite, dira peut-être un pyrrhonien, si je ne suis pas sûr de la *succession de mon existence?* Peut-on me démontrer quelque chose pour l'avenir, sans supposer que je continue d'être *moi?* Or, c'est ce que je nie. *Moi,* qui pense à présent, est-ce *moi* qui pensais il y a quatre jours? Le souvenir est la seule preuve que j'en aie. Mais, cent fois j'ai cru me souvenir de ce que je n'avais jamais pensé; j'ai pris, pour fait constant, ce que j'avais rêvé : que sais-je encore si j'avais rêvé? *Me l'a-t-on dit? d'où cela me vient-il? l'ai-je rêvé?* ce sont des discours que je tiens et que j'entends tous les jours : quelle certitude ai-je donc de mon identité ? *Je pense; donc je suis.* Cela est vrai. *J'ai pensé; donc j'étais.* C'est supposer ce qui est en question. *Vous étiez sans doute, si vous avez pensé;* mais quelle démonstration avez-vous *que vous ayez pensé?...* Aucune, il faut en convenir. » Cependant on agit, on se pourvoit, comme si rien n'était plus vrai : le pyrrhonien même laisse ces subtilités à la porte de l'école, et suit le train commun. S'il perd au jeu, il paie comme si c'était lui qui eût perdu. Sans avoir plus de foi à ses raisonnements que lui, je tiendrai donc

des êtres qui nous environnent, on n'en viendra jamais jusqu'à balancer sur ce qui se passe au dedans de soi-même. Nos affections et nos penchants nous sont intimement connus; nous les sentons; ils existent, quels que soient les objets qui les exercent, imaginaires ou réels. La condition de ces êtres est indifférente à la vérité de nos conclusions. Leur certitude est même indépendante de notre état. Que je dorme ou que je veille, j'ai bien raisonné; car, qu'importe que ce qui me trouble soit rêves fâcheux ou passions désordonnées, en suis-je moins troublé? Si par hasard la vie n'est qu'un songe, il sera question de le faire bon : et, cela supposé, voilà l'économie des passions qui devient nécessaire; nous voilà dans la même obligation d'être vertueux, pour rêver à notre aise, et nos démonstrations subsistent dans toute leur force.

Enfin nous avons donné, ce me semble, toute la certitude possible à ce que nous avons avancé sur la préférence des satisfactions de l'esprit aux plaisirs du corps; et de ceux-ci, lorsqu'ils sont accompagnés d'affections vertueuses, et goûtés avec modération, à eux-mêmes, lorsqu'on s'y livre avec excès, et qu'ils ne sont animés d'aucun sentiment raisonnable.

Ce que nous avons dit de la constitution de l'esprit, et de l'économie des affections qui forment le caractère et décident du bonheur ou du malheur de la créature, n'est pas moins évident. Nous avons déduit, du rapport et de la connexion des parties, que, dans cette espèce d'architecture, affaiblir un côté, c'était les ébranler tous et conduire l'édifice à sa ruine. Nous avons démontré que les passions, qui rendent l'homme vicieux, étaient pour lui autant de tourments; que toute action mauvaise était sujette aux remords; que la destruction des affections sociales, l'affaiblissement des plaisirs intellectuels, et la connaissance intérieure qu'on n'en mérite point, sont des suites nécessaires de la dépravation. D'où nous avons conclu que le méchant n'avait, ni en réalité, ni en imagination, le bonheur d'être aimé des autres, ni celui de partager leurs plaisirs; c'est-à-dire que la source la plus féconde de nos joies était fermée pour lui.

pour assuré que *j'étais*, que *je suis*, et que *je continuerai d'être moi;* et conséquemment qu'il est possible de me démontrer *quel je dois être* pour mon bonheur.

(Diderot.)

Mais si telle est la condition du méchant; si son état, contraire à la nature, est misérable, horrible, accablant, c'est donc pécher contre ses vrais intérêts et s'acheminer au malheur, que d'enfreindre les principes de la morale. Au contraire, tempérer ses affections et s'exercer à la vertu, c'est tendre à son bien privé et travailler à son bonheur.

C'est ainsi que la sagesse éternelle qui gouverne cet univers, a lié l'intérêt particulier de la créature au bien général de son système; de sorte qu'elle ne peut croiser l'un sans s'écarter de l'autre, ni manquer à ses semblables sans se nuire à elle-même. C'est en ce sens qu'on peut dire de l'homme, qu'il est son plus grand ennemi, puisque son bonheur est en sa main, et qu'il n'en peut être frustré qu'en perdant de vue celui de la société et du tout dont il est partie. La vertu, la plus attrayante de toutes les beautés, la beauté par excellence, l'ornement et la base des affaires humaines, le soutien des communautés, le lien du commerce et des amitiés, la félicité des familles, l'honneur des contrées; la vertu, sans laquelle tout ce qu'il y de doux, d'agréable, de grand, d'éclatant et de beau, tombe et s'énanouit; la vertu, cette qualité avantageuse à toute société, et plus généralement officieuse à tout le genre humain, fait donc aussi l'intérêt réel et le bonheur présent de chaque créature en particulier.

L'homme ne peut donc être heureux que par la vertu, et que malheureux sans elle. La vertu est donc le bien; le vice est donc le mal de la société et de chaque membre qui la compose.

PENSÉES

PHILOSOPHIQUES

Piscis hic non est omnium.

A LA HAYE

AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE

1746

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Les *Pensées philosophiques* furent composées, dit-on, du vendredi saint au lundi de Pâques 1746. Les 50 louis qu'elles produisirent à l'auteur étaient destinés, comme on le sait déjà, à Mme de Puisieux qui, par ses exigences réitérées, a puissamment excité la verve créatrice de Diderot et par conséquent mérite quelque reconnaissance. Un arrêt du Parlement, en date du 7 juillet 1746, condamna le petit volume au feu.

On sait que ces condamnations s'exécutaient ordinairement en effigie et qu'on brûlait de vieux papiers sans valeur à la place du livre lui-même : l'édition de 1746 (in-12) n'est donc pas rare. Elle est ornée d'un joli frontispice, non signé, dans le genre d'Eisen, représentant la Vérité enlevant son masque à la Superstition renversée sur un sphinx et un dragon et tenant d'une main son sceptre rompu, tandis que sa couronne roule à terre.

L'ouvrage eut un grand retentissement. Il reparut en 1757 sous le titre : *Étrennes aux Esprits forts,* avec une Épître en vers à un philosophe. Chez Porphyre, in-18. Une édition portant le même titre, avait été faite, paraît-il, dès 1746, et avait été attribuée à Voltaire. Une autre qui porte cette date 17008 (*sic*), *Londres*, contient des notes qui ne sont point de Diderot. Une autre encore, *Londres* (Amsterdam) 1777, en français et en italien est suivie de l'*Entretien d'un philosophe avec Madame la duchesse de* *** donné comme œuvre posthume de *Thomas Crudeli.* Enfin, en 1801, le premier et unique volume d'un *Apocalypse de la raison* fut de nouveau consacré à la reproduction de ces *Pensées.*

Des controverses nombreuses s'établirent à ce propos. On peut citer : *Pensées philosophiques* (de Diderot) et *Pensées chrétiennes* (par Georges de Polier) *mises en parallèle,* La Haye, 1746, in-12; l'ouvrage de Diderot y est attribué à La Mettrie, qui s'en défendit ; et *Pensées raisonnables opposées aux Pensées philosophiques,* par Formey, *Berlin* (Amsterdam) 1749, 1756, in-8°. Voltaire, dans une prétendue lettre de Formey, lui fait dire : « J'apprends qu'un savant de Wittemberg a écrit contre mon titre, et qu'il y trouve une double erreur. »

Un autre opuscule, écrit par le P. Senemaud, jésuite, sous le titre de *Pensées philosophiques d'un citoyen de Montmartre* (1756, in-12), est assez maltraité dans la correspondance de Grimm. En 1761, des *Pensées philosophiques sur divers sujets*, avec cette épigraphe : *Utimur exemplis* parurent à La Haye. L'auteur n'est pas connu. L'ouvrage contient 104 *Pensées* qui réfutent en les paraphrasant celles de Diderot.

Il y eut encore : *Lettres sur l'écrit intitulé Pensées philosophiques et sur le livre des Mœurs*, 1749, in-12. L'auteur y peint l'ouvrage comme « dangereux et séduisant » et dit comme conclusion : « Je finis en plaignant l'auteur des *Pensées philosophiques* du temps qu'il a perdu à les compiler... Je souhaiterais que ce philosophe en détrempe daignât lire avec toute l'attention dont je ne le crois pas tout à fait incapable, le *Traité de la vraie religion*, en cinq volumes. » Or, l'auteur du *Traité* est le même que celui des *Lettres* : l'abbé Fr. Ilharat de la Chambre et nous avons vu que Diderot l'avait lu, puisqu'il le cite plusieurs fois dans l'*Essai sur le mérite et la vertu*. Ce qui prouve que l'abbé s'exagérait un peu la puissance de sa dialectique.

Outre ces critiques directes et peut-être un peu pesantes, il y eut pendant longtemps, à chaque page, dans les brochures et dans les journaux dirigés contre les *Encyclopédistes*, des allusions aux *Pensées philosophiques*. Palissot se distingua surtout dans cette guerre d'escarmouche et rien n'égale sa colère contre le préambule des *Pensées* si ce n'est sa fureur contre le premier mot de l'*Interprétation de la nature*.

Comme on le remarquera, Diderot n'est point encore ici ce que Naigeon le fait : purgé de toute matière superstitieuse. Il est toujours déiste ; il a soin seulement de distinguer entre son Dieu et celui des dévots. Il lisait alors Bayle, et, à l'exemple de ce sceptique qui a fourni autant d'arguments aux défenseurs de l'Église qu'à ses ennemis, il avait pris l'habitude de ne pas décider de lui-même, laissant le lecteur glisser du côté où son penchant l'entraînait, après lui avoir montré les deux voies. On retrouvera (Pensées XXII et XXIII surtout) les arguments contre l'athéisme dont il s'était déjà servi dans les Notes de l'*Essai sur le mérite et la vertu*.

On trouvera même, dans la LVIIIe pensée, une profession de foi de catholicisme qui aurait dû faire réfléchir les juges qui condamnèrent l'ouvrage, mais qui n'a pas suffi à les désarmer.

PENSÉES

PHILOSOPHIQUES

Quis leget hæc?

PERS. *Sat.* I, vers 2.

J'écris de Dieu; je compte sur peu de lecteurs, et n'aspire qu'à quelques suffrages. Si ces Pensées ne plaisent à personne, elles pourront n'être que mauvaises; mais je les tiens pour détestables, si elles plaisent à tout le monde.

I.

On déclame sans fin contre les passions; on leur impute toutes les peines de l'homme, et l'on oublie qu'elles sont aussi la source de tous ses plaisirs. C'est dans sa constitution un élément dont on ne peut dire ni trop de bien ni trop de mal. Mais ce qui me donne de l'humeur, c'est qu'on ne les regarde jamais que du mauvais côté. On croirait faire injure à la raison, si l'on disait un mot en faveur de ses rivales; cependant il n'y a que les passions, et les grandes passions, qui puissent élever l'âme aux grandes choses. Sans elles, plus de sublime, soit dans les mœurs, soit dans les ouvrages; les beaux-arts retournent en enfance, et la vertu devient minutieuse.

II.

Les passions sobres font les hommes communs. Si j'attends l'ennemi, quand il s'agit du salut de ma patrie, je ne suis qu'un

citoyen ordinaire. Mon amitié n'est que circonspecte, si le péril d'un ami me laisse les yeux ouverts sur le mien. La vie m'est-elle plus chère que ma maîtresse, je ne suis qu'un amant comme un autre.

III.

Les passions amorties dégradent les hommes extraordinaires. La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature. Voyez cet arbre; c'est au luxe de ses branches que vous devez la fraîcheur et l'étendue de ses ombres : vous en jouirez jusqu'à ce que l'hiver vienne le dépouiller de sa chevelure. Plus d'excellence en poésie, en peinture, en musique, lorsque la superstition aura fait sur le tempérament l'ouvrage de la vieillesse.

IV.

Ce serait donc un bonheur, me dira-t-on, d'avoir les passions fortes. Oui, sans doute, si toutes sont à l'unisson. Établissez entre elles une juste harmonie, et n'en appréhendez point de désordres. Si l'espérance est balancée par la crainte, le point d'honneur par l'amour de la vie, le penchant au plaisir par l'intérêt de la santé, vous ne verrez ni libertins, ni téméraires, ni lâches.

V.

C'est le comble de la folie, que de se proposer la ruine des passions. Le beau projet que celui d'un dévot qui se tourmente comme un forcené, pour ne rien désirer, ne rien aimer, ne rien sentir, et qui finirait par devenir un vrai monstre s'il réussissait!

VI.

Ce qui fait l'objet de mon estime dans un homme pourrait-il être l'objet de mes mépris dans un autre? Non, sans doute. Le vrai, indépendant de mes caprices, doit être la règle de mes jugements; et je ne ferai point un crime à celui-ci de ce que j'admirerai dans celui-là comme une vertu. Croirai-je qu'il était réservé à quelques-uns de pratiquer des actes de perfection, que la nature et la religion doivent ordonner indifféremment à

tous? encore moins; car d'où leur viendrait ce privilége exclusif? Si Pacôme [1] a bien fait de rompre avec le genre humain pour s'enterrer dans une solitude, il ne m'est pas défendu de l'imiter : en l'imitant, je serai tout aussi vertueux que lui; et je ne devine pas pourquoi cent autres n'auraient pas le même droit que moi. Cependant il ferait beau voir une province entière, effrayée des dangers de la société, se disperser dans les forêts; ses habitants vivre en bêtes farouches pour se sanctifier; mille colonnes élevées sur les ruines de toutes affections sociales; un nouveau peuple de stylites [2] se dépouiller, par religion, des sentiments de la nature, cesser d'être hommes, et faire les statues pour être vrais chrétiens.

VII.

Quelles voix! quels cris! quels gémissements! Qui a renfermé dans ces cachots tous ces cadavres plaintifs? Quels crimes ont commis tous ces malheureux? Les uns se frappent la poitrine avec des cailloux; d'autres se déchirent le corps avec des ongles de fer; tous ont les regrets, la douleur et la mort dans les yeux. Qui les condamne à ces tourments?... *Le Dieu qu'ils ont offensé*... Quel est donc ce Dieu? *Un Dieu plein de bonté*... Un Dieu plein de bonté trouverait-il du plaisir à se baigner dans les larmes! Les frayeurs ne feraient-elles pas injure à sa clémence? Si des criminels avaient à calmer les fureurs d'un tyran, que feraient-ils de plus?

VIII.

Il y a des gens dont il ne faut pas dire qu'ils craignent Dieu, mais bien qu'ils en ont peur.

IX.

Sur le portrait qu'on me fait de l'Être suprême, sur son penchant à la colère, sur la rigueur de ses vengeances, sur

1. *Pacôme,* instituteur de la règle des Cénobites, au commencement du IVe siècle. (Br.)

2. *Stylite,* de στύλος, *colonne* qui est sur une colonne, qui vit sur une colonne, comme saint Siméon. (Br.)

certaines comparaisons qui nous expriment en nombre le rapport de ceux qu'il laisse périr à ceux à qui il daigne tendre la main, l'âme la plus droite serait tentée de souhaiter qu'il n'existât pas. L'on serait assez tranquille en ce monde, si l'on était assez bien assuré que l'on n'a rien à craindre dans l'autre : la pensée qu'il n'y a point de Dieu n'a jamais effrayé personne, mais bien celle qu'il y en a un tel que celui qu'on me peint.

X.

Il ne faut imaginer Dieu ni trop bon, ni méchant. La justice est entre l'excès de la clémence et la cruauté, ainsi que les peines finies sont entre l'impunité et les peines éternelles.

XI.

Je sais que les idées sombres de la superstition sont plus généralement approuvées que suivies; qu'il est des dévots qui n'estiment pas qu'il faille se haïr cruellement pour bien aimer Dieu et vivre en désespérés pour être religieux : leur dévotion est enjouée, leur sagesse est fort humaine; mais d'où naît cette différence de sentiments entre des gens qui se prosternent au pied des mêmes autels? La piété suivrait-elle aussi la loi de ce maudit tempérament? Hélas! comment en disconvenir? Son influence ne se remarque que trop sensiblement dans le même dévot · il voit, selon qu'il est affecté, un Dieu vengeur ou miséricordieux, les enfers ou les cieux ouverts; il tremble de frayeur ou il brûle d'amour; c'est une fièvre qui a ses accès froids et chauds.

XII.

Oui, je le soutiens, la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme. « J'aimerais mieux, dit Plutarque, qu'on pensât qu'il n'y eut jamais de Plutarque au monde, que de croire que Plutarque est injuste, colère, inconstant, jaloux, vindicatif, et tel qu'il serait bien fâché d'être. »

XIII.

Le déiste seul peut faire tête à l'athée. Le superstitieux n'est pas de sa force. Son Dieu n'est qu'un être d'imagination.

Outre les difficultés de la matière, il est exposé à toutes celles qui résultent de la fausseté de ses notions. Un C..., un S..., auraient été mille fois plus embarrassants pour un Vanini, que tous les Nicole et les Pascal du monde[1].

XIV.

Pascal avait de la droiture ; mais il était peureux et crédule. Élégant écrivain, et raisonneur profond, il eût sans doute éclairé l'univers, si la Providence ne l'eût abandonné à des gens qui sacrifièrent ses talents à leurs haines. Qu'il serait à souhaiter qu'il eût laissé aux théologiens de son temps le soin de vider leurs querelles ; qu'il se fût livré à la recherche de la vérité, sans réserve et sans crainte d'offenser Dieu, en se servant de tout l'esprit qu'il en avait reçu, et surtout qu'il eût refusé pour maîtres des hommes qui n'étaient pas dignes d'être ses disciples ! On pourrait bien lui appliquer ce que l'ingénieux La Mothe disait de La Fontaine : Qu'il fut assez bête pour croire qu'Arnaud, de Sacy et Nicole valaient mieux que lui.

XV.

« Je vous dis qu'il n'y a point de Dieu ; que la création est une chimère ; que l'éternité du monde n'est pas plus incommode que l'éternité d'un esprit ; que, parce que je ne conçois pas comment le mouvement a pu engendrer cet univers, qu'il a si bien la vertu de conserver, il est ridicule de lever cette difficulté par l'existence supposée d'un être que je ne conçois pas davantage ; que, si les merveilles qui brillent dans l'ordre physique décèlent quelque intelligence, les désordres qui règnent dans l'ordre moral anéantissent toute Providence. Je vous dis que, si tout est l'ouvrage d'un Dieu, tout doit être le mieux

1. On sait que Vanini fut brûlé vif à Toulouse en 1619, convaincu du crime d'athéisme, quoiqu'il ne fût guère qu'un sceptique et qu'il ne s'attaquât qu'au Dieu des dévots. M. X. Rousselot a traduit son *Amphithéâtre de l'Éternelle Providence* et ses *Dialogues* (1842, in-12). Il en ressort la preuve qu'il y a eu dans cette condamnation une erreur judiciaire entée sur une haine théologique.

Les deux lettres C** et S** de cette *Pensée* désignent très-certainement les deux théistes anglais Cudworth et Shaftesbury avec lesquels Diderot venait de vivre (en esprit) pendant sa traduction de l'*Essai sur le mérite et la vertu.*

qu'il est possible : car, si tout n'est pas le mieux qu'il est possible, c'est en Dieu impuissance ou mauvaise volonté. C'est donc pour le mieux que je ne suis pas plus éclairé sur son existence : cela posé, qu'ai-je affaire de vos lumières? Quand il serait aussi démontré qu'il l'est peu que tout mal est la source d'un bien; qu'il était bon qu'un Britannicus, que le meilleur des princes périt; qu'un Néron, que le plus méchant des hommes régnât; comment prouverait-on qu'il était impossible d'atteindre au même but sans user des mêmes moyens? Permettre des vices pour relever l'éclat des vertus, c'est un bien frivole avantage pour un inconvénient si réel. » Voilà, dit l'athée, ce que je vous objecte; qu'avez-vous à répondre?... « *Que je suis un scélérat, et que si je n'avais rien à craindre de Dieu, je n'en combattrais pas l'existence.* » Laissons cette phrase aux déclamateurs : elle peut choquer la vérité; l'urbanité la défend, et elle marque peu de charité. Parce qu'un homme a tort de ne pas croire en Dieu, avons-nous raison de l'injurier? On n'a recours aux invectives que quand on manque de preuves. Entre deux controversistes, il y a cent à parier contre un, que celui qui aura tort se fâchera. « Tu prends ton tonnerre au lieu de répondre, dit Ménippe à Jupiter; tu as donc tort? »

XVI.

On demandait un jour à quelqu'un s'il y avait de vrais athées. Croyez-vous, répondit-il, qu'il y ait de vrais chrétiens?

XVII.

Toutes les billevesées de la métaphysique ne valent pas un argument *ad hominem*. Pour convaincre, il ne faut quelquefois que réveiller le sentiment ou physique ou moral. C'est avec un bâton qu'on a prouvé au pyrrhonien qu'il avait tort de nier son existence. Cartouche, le pistolet à la main, aurait pu faire à Hobbes une pareille leçon : « La bourse ou la vie; nous sommes seuls, je suis le plus fort, et il n'est pas question entre nous d'équité. »

XVIII.

Ce n'est pas de la main du métaphysicien que sont partis les grands coups que l'athéisme a reçus. Les méditations

sublimes de Malebranche et de Descartes étaient moins propres à ébranler le matérialisme qu'une observation de Malpighi. Si cette dangereuse hypothèse chancèle de nos jours, c'est à la physique expérimentale que l'honneur en est dû. Ce n'est que dans les ouvrages de Newton, de Muschenbroek, d'Hartzoeker et de Nieuwentit, qu'on a trouvé des preuves satisfaisantes de l'existence d'un être souverainement intelligent. Grâce aux travaux de ces grands hommes, le monde n'est plus un dieu, c'est une machine qui a ses roues, ses cordes, ses poulies, ses ressorts et ses poids.

XIX.

Les subtilités de l'ontologie ont fait tout au plus des sceptiques; c'est à la connaissance de la nature qu'il était réservé de faire de vrais déistes. La seule découverte des germes a dissipé une des plus puissantes objections de l'athéisme. Que le mouvement soit essentiel ou accidentel à la matière, je suis maintenant convaincu que ses effets se terminent à des développements : toutes les observations concourent à me démontrer que la putréfaction seule ne produit rien d'organisé; je puis admettre que le mécanisme de l'insecte le plus vil n'est pas moins merveilleux que celui de l'homme, et je ne crains pas qu'on en infère qu'une agitation intestine des molécules étant capable de donner l'un, il est vraisemblable qu'elle a donné l'autre. Si un athée avait avancé, il y a deux cents ans, qu'on verrait peut-être un jour des hommes sortir tout formés des entrailles de la terre, comme on voit éclore une foule d'insectes d'une masse de chair échauffée, je voudrais bien savoir ce qu'un métaphysicien aurait eu à lui répondre [1].

XX.

C'était en vain que j'avais essayé contre un athée les subtilités de l'école; il avait même tiré de la faiblesse de ces raisonnements une objection assez forte. « Une multitude de

1. Ici Diderot fait allusion aux expériences de Redi sur la génération des insectes, comme dans la *Pensée* précédente, il voulait parler des découvertes dues à ces deux merveilleux instruments, le télescope et le microscope.

vérités inutiles me sont démontrées sans réplique, disait-il; et l'existence de Dieu, la réalité du bien et du mal moral, l'immortalité de l'âme, sont encore des problèmes pour moi. Quoi donc! me serait-il moins important d'être éclairé sur ces sujets, que d'être convaincu que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits? » Tandis qu'en habile déclamateur il me faisait avaler à longs traits toute l'amertume de cette réflexion, je rengageai le combat par une question qui dut paraître singulière à un homme enflé de ses premiers succès... Êtes-vous un être pensant? lui demandai-je... « En pourriez-vous douter? » me répondit-il d'un air satisfait... Pourquoi non? qu'ai-je aperçu qui m'en convainque?... des sons et des mouvements?... Mais le philosophe en voit autant dans l'animal qu'il dépouille de la faculté de penser : pourquoi vous accorderais-je ce que Descartes refuse à la fourmi? Vous produisez à l'extérieur des actes assez propres à m'en imposer; je serais tenté d'assurer que vous pensez en effet; mais la raison suspend mon jugement. « Entre les actes extérieurs et la pensée, il n'y a point de liaison essentielle, me dit-elle; il est possible que ton antagoniste ne pense non plus que sa montre : fallait-il prendre pour un être pensant le premier animal à qui l'on apprit à parler? Qui t'a révélé que tous les hommes ne sont pas autant de perroquets instruits à ton insu?...» « Cette comparaison est tout au plus ingénieuse, me répliqua-t-il; ce n'est pas sur le mouvement et les sons, c'est sur le fil des idées, la conséquence qui règne entre les propositions et la liaison des raisonnements, qu'il faut juger qu'un être pense : s'il se trouvait un perroquet qui répondît à tout, je prononcerais sans balancer que c'est un être pensant... Mais qu'a de commun cette question avec l'existence de Dieu? quand vous m'aurez démontré que l'homme en qui j'aperçois le plus d'esprit n'est peut-être qu'un automate, en serai-je mieux disposé à reconnaître une intelligence dans la nature?... » C'est mon affaire, repris-je : convenez cependant qu'il y aurait de la folie à refuser à vos semblables la faculté de penser. « Sans doute; mais que s'ensuit-il de là?... » Il s'ensuit que si l'univers, que dis-je l'univers! que si l'aile d'un papillon m'offre des traces mille fois plus distinctes d'une intelligence que vous n'avez d'indices que votre semblable est doué de la faculté de penser, il serait

mille fois plus fou de nier qu'il existe un Dieu que de nier que votre semblable pense. Or, que cela soit ainsi, c'est à vos lumières, c'est à votre conscience que j'en appelle : avez-vous jamais remarqué dans les raisonnements, les actions et la conduite de quelque homme que ce soit, plus d'intelligence, d'ordre, de sagacité, de conséquence que dans le mécanisme d'un insecte? La Divinité n'est-elle pas aussi clairement empreinte dans l'œil d'un ciron que la faculté de penser dans les ouvrages du grand Newton? Quoi! le monde formé prouve moins une intelligence que le monde expliqué?... Quelle assertion!... « Mais, répliquez-vous, j'admets la faculté de penser dans un autre d'autant plus volontiers que je pense moi-même... » Voilà, j'en tombe d'accord, une présomption que je n'ai point; mais n'en suis-je pas dédommagé par la supériorité de mes preuves sur les vôtres? L'intelligence d'un premier être ne m'est-elle pas mieux démontrée dans la nature par ses ouvrages, que la faculté de penser dans un philosophe par ses écrits? Songez donc que je ne vous objectais qu'une aile de papillon, qu'un œil de ciron, quand je pouvais vous écraser du poids de l'univers. Ou je me trompe lourdement, ou cette preuve vaut bien la meilleure qu'on ait encore dictée dans les écoles. C'est sur ce raisonnement, et quelques autres de la même simplicité, que j'admets l'existence d'un Dieu, et non sur ces tissus d'idées sèches et métaphysiques, moins propres à dévoiler la vérité qu'à lui donner l'air du mensonge.

XXI.

J'ouvre les cahiers d'un professeur célèbre[1], et je lis : « Athées, je vous accorde que le mouvement est essentiel à la matière; qu'en concluez-vous?... que le monde résulte du jet fortuit des atomes? J'aimerais autant que vous me dissiez que l'*Iliade* d'Homère, ou la *Henriade* de Voltaire est un résultat de jets fortuits de caractères. » Je me garderai bien de faire ce raisonnement à un athée : cette comparaison lui donnerait beau jeu. Selon les lois de l'analyse des sorts, me dirait-il, je

1. Sans doute Rivard qui professait alors la philosophie, dit l'édition Brière; mais le raisonnement qui va suivre se trouve de fondation dans les cahiers de tous les professeurs.

ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible, et que la difficulté de l'événement est compensée par la quantité des jets. Il y a tel nombre de coups dans lesquels je gagerais, avec avantage, d'amener cent mille six à la fois avec cent mille dés. Quelle que fût la somme finie des caractères avec laquelle on me proposerait d'engendrer fortuitement l'*Iliade*, il y a telle somme finie de jets qui me rendrait la proposition avantageuse : mon avantage serait même infini si la quantité de jets accordée était infinie. Vous voulez bien convenir avec moi, continuerait-il, que la matière existe de toute éternité, et que le mouvement lui est essentiel. Pour répondre à cette faveur, je vais supposer avec vous que le monde n'a point de bornes; que la multitude des atomes était infinie, et que cet ordre qui vous étonne ne se dément nulle part : or, de ces aveux réciproques, il ne s'ensuit autre chose, sinon que la possibilité d'engendrer fortuitement l'univers est très-petite, mais que la quantité des jets est infinie, c'est-à-dire que la difficulté de l'événement est plus que suffisamment compensée par la multitude des jets. Donc, si quelque chose doit répugner à la raison, c'est la supposition que, la matière s'étant mue de toute éternité, et qu'y ayant peut-être dans la somme infinie des combinaisons possibles un nombre infini d'arrangements admirables, il ne se soit rencontré aucun de ces arrangements admirables dans la multitude infinie de ceux qu'elle a pris successivement. Donc, l'esprit doit être plus étonné de la durée hypothétique du chaos que de la naissance réelle de l'univers.

XXII.

Je distingue les athées en trois classes. Il y en a quelques-uns qui vous disent nettement qu'il n'y a point de Dieu, et qui le pensent: *ce sont les vrais athées;* un assez grand nombre, qui ne savent qu'en penser, et qui décideraient volontiers la question à croix ou pile: *ce sont les athées sceptiques;* beaucoup plus qui voudraient qu'il n'y en eût point, qui font semblant d'en être persuadés, qui vivent comme s'ils l'étaient : *ce sont les fanfarons du parti.* Je déteste les fanfarons; ils sont faux : je plains les vrais athées; toute consolation me semble morte pour eux; *et je prie Dieu* pour les sceptiques; ils manquent de lumières.

XXIII.

Le déiste assure l'existence d'un Dieu, l'immortalité de l'âme et ses suites : le sceptique n'est point décidé sur ces articles; l'athée les nie. Le sceptique a donc, pour être vertueux, un motif de plus que l'athée, et quelque raison de moins que le déiste. Sans la crainte du législateur, la pente du tempérament et la connaissance des avantages actuels de la vertu, la probité de l'athée manquerait de fondement, et celle du sceptique serait fondée sur un *peut-être*.

XXIV.

Le scepticisme ne convient pas à tout le monde. Il suppose un examen profond et désintéressé : celui qui doute parce qu'il ne connaît pas les raisons de crédibilité n'est qu'un ignorant. Le vrai sceptique a compté et pesé les raisons. Mais ce n'est pas une petite affaire que de peser des raisonnements. Qui de nous en connaît exactement la valeur? Qu'on apporte cent preuves de la même vérité, aucune ne manquera de partisans. Chaque esprit a son télescope. C'est un colosse à mes yeux que cette objection qui disparaît aux vôtres : vous trouvez légère une raison qui m'écrase. Si nous sommes divisés sur la valeur intrinsèque, comment nous accorderons-nous sur le poids relatif? Dites-moi, combien faut-il de preuves morales pour contre-balancer une conclusion métaphysique? Sont-ce mes lunettes qui péchent ou les vôtres? Si donc il est si difficile de peser des raisons, et s'il n'est point de questions qui n'en aient pour et contre, et presque toujours à égale mesure, pourquoi tranchons-nous si vite? D'où nous vient ce ton si décidé? N'avons-nous pas éprouvé cent fois que la suffisance dogmatique révolte? « On me faict haïr les choses vraisemblables, dit l'auteur des *Essais* (Liv. III, ch. XI), quand on me les plante pour infaillibles : I'aime ces mots qui amollissent et modèrent la témérité de nos propositions; *à l'adventure, aulcunement, quelque, on dict, ie pense,* et semblables : et si i'eusse eu à dresser des enfants, ie leur eusse tant mis en la bouche cette façon de respondre enquestante, non resolutive : *qu'est-ce à dire? Ie ne l'entends pas, Il pourrait estre, est-il vray?* qu'ils

eussent plustost gardé la forme d'apprentis à soixante ans que de représenter les docteurs à dix ans, comme ils font. »

XXV.

Qu'est-ce que Dieu? question qu'on fait aux enfants, et à laquelle les philosophes ont bien de la peine à répondre.

On sait à quel âge un enfant doit apprendre à lire, à chanter, à danser, le latin, la géométrie. Ce n'est qu'en matière de religion qu'on ne consulte point sa portée; à peine entend-il, qu'on lui demande : Qu'est-ce que Dieu? C'est dans le même instant, c'est de la même bouche qu'il apprend qu'il y a des esprits follets, des revenants, des loups-garous, et un Dieu. On lui inculque une des plus importantes vérités d'une manière capable de la décrier un jour au tribunal de sa raison. En effet, qu'y aura-t-il de surprenant, si, trouvant à l'âge de vingt ans l'existence de Dieu confondue dans sa tête avec une foule de préjugés ridicules, il vient à la méconnaître et à la traiter ainsi que nos juges traitent un honnête homme qui se trouve engagé par accident dans une troupe de coquins.

XXVI.

On nous parle trop tôt de Dieu : autre défaut; on n'insiste pas assez sur sa présence. Les hommes ont banni la Divinité d'entre eux; ils l'ont reléguée dans un sanctuaire; les murs d'un temple bornent sa vue; elle n'existe point au delà. Insensés que vous êtes! détruisez ces enceintes qui rétrécissent vos idées; élargissez Dieu; voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est point. Si j'avais un enfant à dresser, moi, je lui ferais de la Divinité une compagnie si réelle, qu'il lui en coûterait peut-être moins pour devenir athée que pour s'en distraire. Au lieu de lui citer l'exemple d'un autre homme qu'il connaît quelquefois pour plus méchant que lui, je lui dirais brusquement : *Dieu t'entend, et tu mens.* Les jeunes gens veulent être pris par les sens. Je multiplierais donc autour de lui les signes indicatifs de la présence divine. S'il se faisait, par exemple, un cercle chez moi, j'y marquerais une place à Dieu, et j'accoutumerais

mon élève à dire : Nous étions quatre, Dieu, mon ami, mon gouverneur et moi.

XXVII.

L'ignorance et l'*incuriosité* sont deux oreillers fort doux; mais pour les trouver tels, il faut avoir *la tête aussi bien faite* que Montaigne[1].

XXVIII.

Les esprits bouillants, les imaginations ardentes ne s'accommodent pas de l'indolence du sceptique. Ils aiment mieux hasarder un choix que de n'en faire aucun; se tromper que de vivre incertains : soit qu'ils se méfient de leurs bras, soit qu'ils craignent la profondeur des eaux, on les voit toujours suspendus à des branches dont ils sentent toute la faiblesse, et auxquelles ils aiment mieux demeurer accrochés que de s'abandonner au torrent. Ils assurent tout, bien qu'ils n'aient rien soigneusement examiné : ils ne doutent de rien, parce qu'ils n'en ont ni la patience ni le courage. Sujets à des lueurs qui les décident, si par hasard ils rencontrent la vérité, ce n'est point à tâtons, c'est brusquement, et comme par révélation. Ils sont, entre les dogmatiques, ce qu'on appelle les illuminés chez le peuple dévot. J'ai vu des individus de cette espèce inquiète qui ne concevaient pas comment on pouvait allier la tranquillité d'esprit avec l'indécision. « Le moyen de vivre heureux sans savoir qui l'on est, d'où l'on vient, où l'on va, pourquoi l'on est venu ! » Je me pique d'ignorer tout cela, sans en être plus malheureux, répondait froidement le sceptique : ce n'est point ma faute si j'ai trouvé ma raison muette quand je l'ai questionnée sur mon état. Toute ma vie j'ignorerai, sans chagrin, ce qu'il m'est impossible de savoir. Pourquoi regretterais-je des connaissances que je n'ai pu me procurer, et qui, sans doute, ne me sont pas fort nécessaires, puisque j'en suis privé? J'aimerais autant, a dit un des premiers génies de notre siècle[2],

1. « Oh! que c'est un doulx et mol chevet, et sain, que l'ignorance et l'incuriosité, à reposer une teste bien faicte. » *Essais*, liv. III, ch. XIII.

2. Voltaire. Il n'y a jamais eu sympathie bien vive entre Voltaire et Diderot. Peut-être en trouverait-on une première raison dans ce mot restrictif d'un débutant : *un des premiers génies de notre siècle*. Voltaire a dû se demander, comme certain chanteur: quels sont donc les autres?

m'affliger sérieusement de n'avoir pas quatre yeux, quatre pieds et deux ailes.

XXIX.

On doit exiger de moi que je cherche la vérité, mais non que je la trouve. Un sophisme ne peut-il pas m'affecter plus vivement qu'une preuve solide? Je suis nécessité de consentir au faux que je prends pour le vrai, et de rejeter le vrai que je prends pour le faux : mais, qu'ai-je à craindre, si c'est innocemment que je me trompe? L'on n'est point récompensé dans l'autre monde, pour avoir eu de l'esprit dans celui-ci : y serait-on puni pour en avoir manqué? Damner un homme pour de mauvais raisonnements, c'est oublier qu'il est un sot pour le traiter comme un méchant.

XXX.

Qu'est-ce qu'un sceptique? C'est un philosophe qui a douté de tout ce qu'il croit, et qui croit ce qu'un usage légitime de sa raison et de ses sens lui a démontré vrai. Voulez-vous quelque chose de plus précis? rendez sincère le pyrrhonien, et vous aurez le sceptique.

XXXI.

Ce qu'on n'a jamais mis en question n'a point été prouvé. Ce qu'on n'a point examiné sans prévention n'a jamais été bien examiné. Le scepticisme est donc le premier pas vers la vérité. Il doit être général, car il en est la pierre de touche. Si, pour s'assurer de l'existence de Dieu, le philosophe commence par en douter, y a-t-il quelque proposition qui puisse se soustraire à cette épreuve?

XXXII.

L'incrédulité est quelquefois le vice d'un sot, et la crédulité le défaut d'un homme d'esprit. L'homme d'esprit voit loin dans l'immensité des possibles; le sot ne voit guère de possible que ce qui est. C'est là peut-être ce qui rend l'un pusillanime, et l'autre téméraire.

XXXIII.

On risque autant à croire trop, qu'à croire trop peu. Il n'y a ni plus ni moins de danger à être polythéiste qu'athée : or, le scepticisme peut seul garantir également, en tout temps et en tout lieu, de ces deux excès opposés.

XXXIV.

Un semi-scepticisme est la marque d'un esprit faible ; il décèle un raisonneur pusillanime, qui se laisse effrayer par les conséquences ; un superstitieux, qui croit honorer son Dieu par les entraves où il met sa raison ; une espèce d'incrédule, qui craint de se démasquer à lui-même : car si la vérité n'a rien à perdre à l'examen, comme en est convaincu le semi-sceptique, que pense-t-il au fond de son âme de ces notions privilégiées qu'il appréhende de sonder, et qui sont placées dans un recoin de sa cervelle, comme dans un sanctuaire dont il n'ose approcher ?

XXXV.

J'entends crier de toute part à l'impiété. Le chrétien est impie en Asie, le musulman en Europe, le papiste à Londres, le calviniste à Paris, le jansénite au haut de la rue Saint-Jacques, le moliniste au fond du faubourg Saint-Médard. Qu'est-ce donc qu'un impie ? Tout le monde l'est-il, ou personne ?

XXXVI.

Quand les dévots se déchaînent contre le scepticisme, il me semble qu'ils entendent mal leur intérêt, ou qu'ils se contredisent. S'il est certain qu'un culte vrai, pour être embrassé, et qu'un faux culte, pour être abandonné, n'ont besoin que d'être bien connus, il serait à souhaiter qu'un doute universel se répandît sur la surface de la terre, et que tous les peuples voulussent bien mettre en question la vérité de leurs religions : nos missionnaires trouveraient la bonne moitié de leur besogne faite.

XXXVII.

Celui qui ne conserve pas par choix le culte qu'il a reçu par éducation, ne peut non plus se glorifier d'être chrétien ou

musulman, que de n'être point né aveugle ou boiteux. C'est un bonheur, et non pas un mérite.

XXXVIII.

Celui qui mourrait pour un culte dont il connaîtrait la fausseté, serait un enragé.

Celui qui meurt pour un culte faux, mais qu'il croit vrai, ou pour un culte vrai, mais dont il n'a pas de preuves, est un fanatique.

Le vrai martyr est celui qui meurt pour un culte vrai, et dont la vérité lui est démontrée.

XXXIX.

Le vrai martyr attend la mort; l'enthousiaste y court.

XL.

Celui qui, se trouvant à la Mecque, irait insulter aux cendres de Mahomet, renverser ses autels, et troubler toute une mosquée, se ferait empaler, à coup sûr, et ne serait peut-être pas canonisé. Ce zèle n'est plus à la mode. Polyeucte ne serait de nos jours qu'un insensé.

XLI.

Le temps des révélations, des prodiges, et des missions extraordinaires est passé. Le christianisme n'a plus besoin de cet échafaudage. Un homme qui s'aviserait de jouer parmi nous le rôle de Jonas, de courir les rues en criant : « Encore trois jours, et Paris ne sera plus : Parisiens, faites pénitence, couvrez-vous de sacs et de cendres, ou dans trois jours vous périrez, » serait incontinent saisi, et traîné devant un juge, qui ne manquerait pas de l'envoyer aux Petites-Maisons. Il aurait beau dire : « Peuples, Dieu vous aime-t-il moins que le Ninivite? Êtes-vous moins coupables que lui? » On ne s'amuserait point à lui répondre; et pour le traiter en visionnaire, on n'attendrait pas le terme de sa prédiction.

Élie peut revenir de l'autre monde quand il voudra; les hommes sont tels, qu'il fera de grands miracles s'il est bien accueilli dans celui-ci.

XLII.

Lorsqu'on annonce au peuple un dogme qui contredit la religion dominante, ou quelque fait contraire à la tranquillité publique, justifiât-on sa mission par des miracles, le gouvernement a droit de sévir, et le peuple de s'écrier : *Crucifige*. Quel danger n'y aurait-il pas à abandonner les esprits aux séductions d'un imposteur, ou aux rêveries d'un visionnaire? Si le sang de Jésus-Christ a crié vengeance contre les Juifs, c'est qu'en le répandant, ils fermeraient l'oreille à la voix de Moïse et des Prophètes, qui le déclaraient le Messie. Un ange vînt-il à descendre des cieux, appuyât-il ses raisonnements par des miracles, s'il prêche contre la loi de Jésus-Christ, Paul veut qu'on lui dise anathème. Ce n'est donc pas par les miracles qu'il faut juger de la mission d'un homme, mais c'est par la conformité de sa doctrine avec celle du peuple auquel il se dit envoyé, *surtout lorsque la doctrine de ce peuple est démontrée vraie.*

XLIII.

Toute innovation est à craindre dans un gouvernement. La plus sainte et la plus douce des religions, le christianisme même ne s'est pas affermi sans causer quelques troubles. Les premiers enfants de l'Église sont sortis plus d'une fois de la modération et de la patience qui leur étaient prescrites. Qu'il me soit permis de rapporter ici quelques fragments d'un édit de l'empereur Julien; ils caractériseront à merveille le génie de ce prince philosophe, et l'humeur des zélés de son temps.

« J'avais imaginé, dit Julien, que les chefs des Galiléens sentiraient combien mes procédés sont différents de ceux de mon prédécesseur, et qu'ils m'en sauraient quelque gré : ils ont souffert, sous son règne, l'exil et les prisons; et l'on a passé au fil de l'épée une multitude de ceux qu'ils appellent entre eux hérétiques... Sous le mien, on a rappelé les exilés, élargi les prisonniers, et rétabli les proscrits dans la possession de leurs biens. Mais telle est l'inquiétude et la fureur de cette espèce d'hommes, que, depuis qu'ils ont perdu le privilége de se dévorer les uns les autres, de tourmenter et ceux qui sont attachés à leurs dogmes, et ceux qui suivent la religion auto-

risée par les lois, ils n'épargnent aucun moyen, ne laissent échapper aucune occasion d'exciter des révoltes; gens sans égard pour la vraie piété, et sans respect pour nos constitutions... Toutefois nous n'entendons pas qu'on les traîne au pied de nos autels, et qu'on leur fasse violence... Quant au menu peuple, il paraît que ce sont ses chefs qui fomentent en lui l'esprit de sédition; furieux qu'ils sont des bornes que nous avons mises à leurs pouvoirs; car nous les avons bannis de nos tribunaux, et ils n'ont plus la commodité de disposer des testaments, de supplanter les héritiers légitimes, et de s'emparer des successions... C'est pourquoi nous défendons à ce peuple de s'assembler en tumulte, et de cabaler chez ses prêtres séditieux... Que cet édit fasse la sûreté de nos magistrats que les mutins ont insultés plus d'une fois, et mis en danger d'être lapidés... Qu'ils se rendent paisiblement chez leurs chefs, qu'ils y prient, qu'ils s'y instruisent, et qu'ils y satisfassent au culte qu'ils en ont reçu; nous le leur permettons : mais qu'ils renoncent à tout dessein factieux... Si ces assemblées sont pour eux une occasion de révolte, ce sera à leurs risques et fortunes; je les en avertis... Peuples incrédules, vivez en paix... Et vous qui êtes demeurés fidèles à la religion de votre pays et aux dieux de vos pères, ne persécutez point des voisins, des concitoyens, dont l'ignorance est encore plus à plaindre que la méchanceté n'est à blâmer... C'est par la raison et non par la violence qu'il faut ramener les hommes à la vérité. Nous vous enjoignons donc à vous tous, nos fidèles sujets, de laisser en repos les Galiléens. »

Tels étaient les sentiments de ce prince, à qui l'on peut reprocher le paganisme, mais non l'apostasie : il passa les premières années de sa vie sous différents maîtres, et dans différentes écoles; et fit, dans un âge plus avancé, un choix infortuné : il se décida malheureusement pour le culte de ses aïeux, et les dieux de son pays.

XLIV.

Une chose qui m'étonne, c'est que les ouvrages de ce savant empereur soient parvenus jusqu'à nous. Ils contiennent des traits qui ne nuisent point à la vérité du christianisme, mais

qui sont assez désavantageux à quelques chrétiens de son temps, pour qu'ils se sentissent de l'attention singulière que les Pères de l'Église ont eue de supprimer les ouvrages de leurs ennemis. C'est apparemment de ses prédécesseurs que saint Grégoire le Grand avait hérité le zèle barbare qui l'anima contre les lettres et les arts. S'il n'eût tenu qu'à ce pontife, nous serions dans le cas des mahométans, qui en sont réduits pour toute lecture à celle de leur Alcoran. Car, quel eût été le sort des anciens écrivains, entre les mains d'un homme qui solécisait par principe de religion; qui s'imaginait qu'observer les règles de la grammaire, c'était soumettre Jésus-Christ à Donat[1], et qui se crut obligé en conscience de combler les ruines de l'antiquité?

XLV.

Cependant, la divinité des Écritures n'est point un caractère si clairement empreint en elles, que l'autorité des historiens sacrés soit absolument indépendante du témoignage des auteurs profanes. Où en serions-nous, s'il fallait reconnaître le doigt de Dieu dans la forme de notre Bible! Combien la version latine n'est-elle pas misérable? Les originaux mêmes ne sont pas des chefs-d'œuvre de composition. Les prophètes, les apôtres et les évangélistes ont écrit comme ils y entendaient. S'il nous était permis de regarder l'histoire du peuple hébreu comme une simple production de l'esprit humain, Moïse et ses continuateurs ne l'emporteraient pas sur Tite-Live, Salluste, César et Josèphe, tous gens qu'on ne soupçonne pas assurément d'avoir écrit par inspiration. Ne préfère-t-on pas même le jésuite Berruyer à Moïse? On conserve dans nos églises des tableaux qu'on nous assure avoir été peints par des anges et par la Divinité même : si ces morceaux étaient sortis de la main de Le Sueur ou de Le Brun, que pourrais-je opposer à cette tradition immémoriale? Rien du tout, peut-être. Mais quand j'observe ces célestes ouvrages, et que je vois à chaque pas les règles de la peinture violées dans le dessin et dans l'exécution, le vrai de l'art abandonné partout, ne pouvant supposer que l'ouvrier

1. Grammairien latin qui jouit du monopole de l'enseignement classique jusqu'au XVIIe siècle. Le *Donat* est un des premiers livres qui aient été imprimés.

était un ignorant, il faut bien que j'accuse la tradition d'être fabuleuse. Quelle application ne ferais-je point de ces tableaux aux saintes Écritures, si je ne savais combien il importe peu que ce qu'elles contiennent soit bien ou mal dit? Les prophètes se sont piqués de dire vrai, et non pas de bien dire. Les apôtres sont-ils morts pour autre chose que pour la vérité de ce qu'ils ont dit ou écrit? Or, pour en revenir au point que je traite, de quelle conséquence n'était-il pas de conserver des auteurs profanes qui ne pouvaient manquer de s'accorder avec les auteurs sacrés, au moins sur l'existence et les miracles de Jésus-Christ, sur les qualités et le caractère de Ponce-Pilate, et sur les actions et le martyre des premiers chrétiens?

XLVI.

Un peuple entier, me direz-vous, est témoin de ce fait; oserez-vous le nier? Oui, j'oserai, tant qu'il ne me sera pas confirmé par l'autorité de quelqu'un qui ne soit pas de votre parti, et que j'ignorerai que ce quelqu'un était incapable de fanatisme et de séduction. Il y a plus. Qu'un auteur d'une impartialité avouée me raconte qu'un gouffre s'est ouvert au milieu d'une ville; que les dieux consultés sur cet événement ont répondu qu'il se refermera si l'on y jette ce que l'on possède de plus précieux; qu'un brave chevalier s'y est précipité, et que l'oracle s'est accompli : je le croirai beaucoup moins que s'il eût dit simplement qu'un gouffre s'étant ouvert, on employa un temps et des travaux considérables pour le combler. Moins un fait a de vraisemblance, plus le témoignage de l'histoire perd de son poids. Je croirais sans peine un seul honnête homme qui m'annoncerait *que Sa Majesté vient de remporter une victoire complète sur les alliés;* mais tout Paris m'assurerait qu'un mort vient de ressusciter à Passy, que je n'en croirais rien. Qu'un historien nous en impose, ou que tout un peuple se trompe, ce ne sont pas des prodiges.

XLVII.

Tarquin projette d'ajouter de nouveaux corps de cavalerie à ceux que Romulus avait formés. Un augure lui soutient que toute innovation dans cette milice est sacrilége, si les dieux ne

l'ont autorisée. Choqué de la liberté de ce prêtre, et résolu de le confondre et de décrier en sa personne un art qui croisait son autorité, Tarquin le fait appeler sur la place publique, et lui dit : « Devin, ce que je pense est-il possible? Si ta science est telle que tu la vantes, elle te met en état de répondre. » L'augure ne se déconcerte point, consulte les oiseaux et répond : « Oui, prince, ce que tu penses se peut faire. » Lors, Tarquin tirant un rasoir de dessous sa robe, et prenant à la main un caillou : « Approche, dit-il au devin, coupe-moi ce caillou avec ce rasoir; car j'ai pensé que cela se pouvait. » Navius, c'est le nom de l'augure, se tourne vers le peuple, et dit avec assurance : « Qu'on applique le rasoir au caillou, et qu'on me traîne au supplice, s'il n'est divisé sur-le-champ. » L'on vit en effet, contre toute attente, la dureté du caillou céder au tranchant du rasoir : ses parties se séparent si promptement, que le rasoir porte sur la main de Tarquin, et en tire du sang. Le peuple étonné fait des acclamations; Tarquin renonce à ses projets, et se déclare protecteur des augures; on enferme sous un autel le rasoir et les fragments du caillou. On élève une statue au devin : cette statue subsistait encore sous le règne d'Auguste; et l'antiquité profane et sacrée nous atteste la vérité de ce fait, dans les écrits de Lactance, de Denys d'Halicarnasse, et de saint Augustin.

Vous avez entendu l'histoire; écoutez la superstition. « Que répondez-vous à cela? Il faut, dit le superstitieux Quintus à Cicéron son frère, il faut se précipiter dans un monstrueux pyrrhonisme, traiter les peuples et les historiens de stupides, et brûler les annales ou convenir de ce fait. Nierez-vous tout, plutôt que d'avouer que les dieux se mêlent de nos affaires? »

Hoc ego philosophi non arbitror testibus uti, qui aut casu veri aut malitia falsi, fictique esse possunt. Argumentis et rationibus oportet; quare quidque ita sit, docere, non eventis, iis præsertim quibus mihi non liceat credere... Omitte igitur lituum Romuli, quem in maximo incendio negas potuisse comburi? Contemne cotem Accii Navii? Nihil debet esse in philosophia commentitiis fabellis loci. Illud erat philosophi, totius augurii primum naturam ipsam videre, deinde Inventionem, deinde Constantiam... Habent Etrusci exaratum puerum auctorem disciplinæ suæ. Nos quem? Actiumne Navium?... Placet igitur

humanitatis expertes habere Divinitatis auctores? (M. T. Cicero, *de Divinat.* Lib. II, cap. LXXX, LXXXI.) Mais c'est la croyance des rois, des peuples, des nations et du monde. *Quasi vere quidquam sit tam valde, quam nihil sapere vulgare? Aut quasi tibi ipsi in judicando placeat multitudo.* Voilà la réponse du philosophe. Qu'on me cite un seul prodige auquel elle ne soit pas applicable! Les Pères de l'Église, qui voyaient sans doute de grands inconvénients à se servir des principes de Cicéron, ont mieux aimé convenir de l'aventure de Tarquin, et attribuer l'art de Navius au diable. C'est une belle machine que le diable.

XLVIII.

Tous les peuples ont de ces faits, à qui, pour être merveilleux, il ne manque que d'être vrais; avec lesquels on démontre tout, mais qu'on ne prouve point; qu'on n'ose nier sans être impie, et qu'on ne peut croire sans être imbécile.

XLIX.

Romulus, frappé de la foudre, ou massacré par les sénateurs disparaît d'entre les Romains. Le peuple et le soldat en murmurent. Les ordres de l'État se soulèvent les uns contre les autres; et Rome naissante, divisée au dedans, et environnée d'ennemis au dehors, était au bord du précipice, lorsqu'un certain Proculeius s'avance gravement et dit : « Romains, ce prince, que vous regrettez, n'est point mort : il est monté aux cieux, où il est assis à la droite de Jupiter. Va, m'a-t-il dit, calme tes concitoyens, annonce-leur que Romulus est entre les dieux; assure-les de ma protection; qu'ils sachent que les forces de leurs ennemis ne prévaudront jamais contre eux : le destin veut qu'ils soient un jour les maîtres du monde; qu'ils en fassent seulement passer la prédiction d'âge en âge, à leur postérité la plus reculée. » Il est des conjonctures favorables à l'imposture; et si l'on examine quel était alors l'état des affaires de Rome, on conviendra que Proculeius était homme de tête, et qu'il avait su prendre son temps. Il introduisit dans les esprits un préjugé qui ne fut pas inutile à la grandeur future de sa patrie... *Mirum est quantùm illi viro, hæc nuntianti fidei fuerit; quamque desiderium Romuli apud plebem, facta fide*

immortalitatis, lenitum sit. Famam hanc admiratio viri et pavor præsens nobilitavit; deinde a paucis initio facto, Deum, Deo natum salvere universi Romulum jubent. C'est-à-dire, que le peuple crut à cette apparition; que les sénateurs firent semblant d'y croire, et que Romulus eut des autels. Mais les choses n'en demeurèrent pas là. Bientôt ce ne fut point un simple particulier à qui Romulus s'était apparu[1]. Il s'était montré à plus de mille personnes en un jour. Il n'avait point été frappé de la foudre, les sénateurs ne s'en étaient point défaits à la faveur d'un temps orageux, mais il s'était élevé dans les airs au milieu des éclairs et au bruit du tonnerre, à la vue de tout un peuple; et cette aventure se *calfeutra*, avec le temps, d'un si grand nombre de pièces, que les esprits forts du siècle suivant devaient en être fort embarrassés.

L.

Une seule démonstration me frappe plus que cinquante faits. Grâce à l'extrême confiance que j'ai en ma raison, ma foi n'est point à la merci du premier saltimbanque. Pontife de Mahomet, redresse des boiteux; fais parler des muets; rends la vue aux aveugles; guéris des paralytiques; ressuscite des morts; restitue même aux estropiés les membres qui leur manquent, miracle qu'on n'a point encore tenté, et à ton grand étonnement ma foi n'en sera point ébranlée. Veux-tu que je devienne ton prosélyte? laisse tous ces prestiges, et raisonnons. Je suis plus sûr de mon jugement que de mes yeux.

Si la religion que tu m'annonces est vraie, sa vérité peut être mise en évidence et se démontrer par des raisons invincibles. Trouve-les, ces raisons. Pourquoi me harceler par des prodiges, quand tu n'as besoin, pour me terrasser, que d'un syllogisme? Quoi donc! te serait-il plus facile de redresser un boiteux que de m'éclairer?

LI.

Un homme est étendu sur la terre, sans sentiment, sans voix, sans chaleur, sans mouvement. On le tourne, on le retourne, on l'agite, le feu lui est appliqué, rien ne l'émeut : le fer chaud n'en peut arracher un symptôme de vie; on le croit

1. Forme archaïque.

mort : l'est-il? non. C'est le pendant du prêtre de Calame. *Qui, quando ei placebat, ad imitatas quasi lamentantis hominis voces, ita se auferebat a sensibus et jacebat simillimus mortuo, ut non solum vellicantes atque pungentes minime sentiret, sed aliquando etiam igne uretur admoto, sine ullo doloris sensu, nisi post modum ex vulnere,* etc. (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, Liv. XIV, chap. XXIV.) Si certaines gens avaient rencontré, de nos jours, un pareil sujet, ils en auraient tiré bon parti. On nous aurait fait voir un cadavre se ranimer sur la cendre d'un prédestiné; le recueil du magistrat janséniste [1] se serait enflé d'une résurrection, et le constitutionnaire se tiendrait peut-être confondu.

LII.

Il faut avouer, dit le logicien de Port-Royal [2], que saint Augustin a eu raison de soutenir, avec Platon, que le jugement de la vérité et la règle pour discerner n'appartiennent pas aux sens, mais à l'esprit : *non est veritatis judicium in sensibus.* Et même que cette certitude que l'on peut tirer des sens ne s'étend pas bien loin, et qu'il y a plusieurs choses que l'on croit savoir par leur entremise, et dont on n'a point une pleine assurance. Lors donc que le témoignage des sens contredit ou ne contrebalance point l'autorité de la raison, il n'y a pas à opter : en bonne logique, c'est à la raison qu'il faut s'en tenir.

LIII.

Un faubourg [3] retentit d'acclamations : la cendre d'un prédestiné [4] y fait, en un jour, plus de prodiges que Jésus-Christ n'en fit en toute sa vie. On y court; on s'y porte; j'y suis la foule. J'arrive à peine, que j'entends crier : miracle! miracle!

1. *La Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Pâris, démontrée contre M. l'archevêque de Sens.* Ouvrage dédié au Roy par M. de Montgeron, conseiller au parlement. *Utrecht,* 1737, in-4. Il y eut une suite en 1741 et une troisième partie en 1748.

2. Arnaud et Nicole, dans l'ouvrage ayant pour titre: *la Logique, ou l'Art de penser.* Amsterdam, 1675. (Br.)

3. Le faubourg Saint-Marcel, où est l'église Saint-Médard.

4. Le diacre Pâris, sur la tombe duquel les *Convulsionnaires* venaient demander les guérisons que Carré de Montgeron a rassemblées et dont les jésuites niaient la réalité avec encore plus de passion et d'entêtement que les philosophes.

J'approche, je regarde, et je vois un petit boiteux[1] qui se promène à l'aide de trois ou quatre personnes charitables qui le soutiennent ; et le peuple qui s'en émerveille, de répéter : miracle! miracle! Où donc est le miracle, peuple imbécile? Ne vois-tu pas que ce fourbe n'a fait que changer de béquilles? Il en était, dans cette occasion, des miracles, comme il en est toujours des esprits. Je jurerais bien que tous ceux qui ont vu des esprits, les craignaient d'avance, et que tous ceux qui voyaient là des miracles, étaient bien résolus d'en voir.

LIV.

Nous avons toutefois, de ces miracles prétendus, un vaste recueil[2] qui peut braver l'incrédulité la plus déterminée. L'auteur est un sénateur, un homme grave qui faisait profession d'un matérialisme[3] assez mal entendu, à la vérité, mais qui n'attendait pas sa fortune de sa conversion : témoin oculaire des faits qu'il raconte, et dont il a pu juger sans prévention et sans intérêt, son témoignage est accompagné de mille autres. Tous disent qu'ils ont vu, et leur déposition a toute l'authenticité possible : les actes originaux en sont conservés dans les archives publiques. Que répondre à cela? Que répondre? que ces miracles ne prouvent rien, tant que la question de ses sentiments ne sera point décidée.

LV.

Tout raisonnement qui prouve pour deux partis, ne prouve ni pour l'un ni pour l'autre. Si le fanatisme a ses martyrs, ainsi que la vraie religion, et si, entre ceux qui sont morts pour

1. Les boiteux sont les infirmes les mieux préparés à l'action miraculeuse, si l'on s'en rapporte au nombre prodigieux de béquilles qui encombrent les sanctuaires consacrés à ces guérisons extraordinaires. Ici, il peut s'agir, soit de l'abbé Becheran, — mais il faisait un saut de carpe dont Diderot ne parle pas, — soit de Philippe Sergent, FRAPPÉ d'une paralysie complète sur la jambe et sur la cuisse droite, et presque complète sur le bras et sur la main du même côté; AFFECTÉ d'une ankylose au genou; FATIGUÉ d'un tremblement continuel dans le côté gauche; AFFLIGÉ d'un obscurcissement de vue qui lui laissait à peine entrevoir les objets; GUÉRI en un moment de toutes ces maladies sur le tombeau de M. de Pâris, le 10 juillet 1731.

2. Celui dont nous avons donné le titre, p. 150.

3. Montgeron, qui fait sa confession à cet égard, avait été subitement converti à Saint Médard et c'est le premier miracle qu'il enregistre.

la vraie religion, il y a eu des fanatiques ; ou comptons, si nous le pouvons, le nombre des morts, et croyons, ou cherchons d'autres motifs de crédibilité.

LVI.

Rien n'est plus capable d'affermir dans l'irréligion, que de faux motifs de conversion. On dit tous les jours à des incrédules : Qui êtes-vous, pour attaquer une religion que les Paul, les Tertullien, les Athanase, les Chrysostôme, les Augustin, les Cyprien, et tant d'autres illustres personnages ont si courageusement défendue? Vous avez sans doute aperçu quelque difficulté qui avait échappé à ces génies supérieurs ; montrez-nous donc que vous en savez plus qu'eux ; ou sacrifiez vos doutes à leur décisions, si vous convenez qu'ils en savaient plus que vous. Raisonnement frivole. Les lumières des ministres ne sont point une preuve de la vérité d'une religion. Quel culte plus absurde que celui des Égyptiens, et quels ministres plus éclairés !... Non, je ne peux adorer cet oignon. Quel privilége a-t-il sur les autres légumes? Je serais bien fou de prostituer mon hommage à des êtres destinés à ma nourriture ! La plaisante divinité qu'une plante que j'arrose, qui croît et meurt dans mon potager !... « Tais-toi, misérable, tes blasphèmes me font frémir : c'est bien à toi à raisonner ! en sais-tu là-dessus plus que le sacré Collége? Qui es-tu, pour attaquer tes dieux, et donner des leçons de sagesse à leurs ministres? Es-tu plus éclairé que ces oracles que l'univers entier vient interroger? Quelle que soit ta réponse, j'admirerai ton orgueil ou ta témérité... » Les chrétiens ne sentiront-ils jamais toute leur force, et n'abandonneront-ils point ces malheureux sophismes à ceux dont ils sont l'unique ressource? *Omittamus ista communia quæ ex utraque parte dici possunt, quanquam vere ex utraque parte dici non possint.* (Saint Augustin, *Cité de Dieu.*) L'exemple, les prodiges et l'autorité peuvent faire des dupes ou des hypocrites : la raison seule fait des croyants.

LVII

On convient qu'il est de la dernière importance de n'employer à la défense d'un culte que des raisons solides ; cependant on

persécuterait volontiers ceux qui travaillent à décrier les mauvaises. Quoi donc! n'est-ce pas assez que l'on soit chrétien; faut-il encore l'être par de mauvaises raisons? Dévots, je vous en avertis; je ne suis pas chrétien parce que saint Augustin l'était; mais je le suis, parce qu'il est raisonnable de l'être.

LVIII.

Je connais les dévots; ils sont prompts à prendre l'alarme. S'ils jugent une fois que cet écrit contient quelque chose de contraire à leurs idées, je m'attends à toutes les calomnies qu'ils ont répandues sur le compte de mille gens qui valaient mieux que moi. Si je ne suis qu'un déiste et qu'un scélérat, j'en serai quitte à bon marché. Il y a longtemps qu'ils ont damné Descartes, Montaigne, Locke et Bayle; et j'espère qu'ils en damneront bien d'autres. Je leur déclare cependant que je ne me pique d'être ni plus honnête homme, ni meilleur chrétien que la plupart de ces philosophes. Je suis né dans l'Église catholique, apostolique et romaine; et je me soumets de toute ma force à ses décisions. Je veux mourir dans la religion de mes pères, et je la crois bonne autant qu'il est possible à quiconque n'a jamais eu aucun commerce immédiat avec la Divinité, et qui n'a jamais été témoin d'aucun miracle. Voilà ma profession de foi; je suis presque sûr qu'ils en seront mécontents, bien qu'il n'y en ait peut-être pas un entre eux qui soit en état d'en faire une meilleure.

LIX.

J'ai lu quelquefois Abbadie, Huet[1], et les autres. Je connais suffisamment les preuves de ma religion, et je conviens qu'elles sont grandes; mais le seraient-elles cent fois davantage, le christianisme ne me serait point encore démontré. Pourquoi donc exiger de moi que je croie qu'il y a trois personnes en Dieu, aussi fermement que je crois que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits? Toute preuve doit produire en moi une certitude proportionnée à son degré de force; et l'action

1. Abbadie, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, 1729, réimprimé encore en 1826; Huet, *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, 1723.

des démonstrations géométriques, morales et physiques, sur mon esprit, doit être différente, ou cette distinction est frivole.

LX.

Vous présentez à un incrédule un volume d'écrits dont vous prétendez lui démontrer la divinité. Mais avant que d'entrer dans l'examen de vos preuves, il ne manquera pas de vous questionner sur cette collection. A-t-elle toujours été la même? vous demandera-t-il. Pourquoi est-elle à présent moins ample qu'elle ne l'était il y a quelques siècles? De quel droit en a-t-on banni tel et tel ouvrage, qu'une autre secte revère, et conservé tel et tel autre qu'elle a rejeté? Sur quel fondement avez-vous donné la préférence à ce manuscrit? Qui vous a dirigés dans le choix que vous avez fait entre tant de copies differentes, qui sont des preuves évidentes que ces sacrés auteurs ne vous ont pas été transmis dans leur pureté originelle et première? Mais si l'ignorance des copistes, ou la malice des hérétiques les a corrompus, comme il faut que vous en conveniez, vous voilà forcés de les restituer dans leur état naturel, avant que d'en prouver la divinité; car ce n'est pas sur un recueil d'écrits mutilés que tomberont vos preuves, et que j'établirai ma croyance. Or, qui chargerez-vous de cette réforme? l'Église. Mais je ne peux convenir de l'infaillibilité de l'Église, que la divinité des Écritures ne me soit prouvée. Me voilà donc dans un scepticisme nécessité.

On ne répond à cette difficulté qu'en avouant que les premiers fondements de la foi sont purement humains; que le choix entre les manuscrits, que la restitution des passages, enfin que la collection s'est faite par des règles de critique; et je ne refuse point d'ajouter à la divinité des livres sacrés un degré de foi, proportionné à la certitude de ces règles.

LXI.

C'est en cherchant des preuves que j'ai trouvé des difficultés. Les livres qui contiennent les motifs de ma croyance, m'offrent en même temps les raisons de l'incrédulité. Ce sont des arsenaux communs. Là, j'ai vu le déiste s'armer contre l'athée; le déiste et l'athée lutter contre le juif; l'athée, le déiste et le

juif se liguer contre le chrétien ; le chrétien, le juif, le déiste et l'athée, se mettre aux prises avec le musulman ; l'athée, le déiste, le juif, le musulman, et la multitude des sectes du christianisme, fondre sur le chrétien, et le sceptique seul contre tous. J'étais juge des coups : je tenais la balance entre les combattants ; ses bras s'élevaient ou s'abaissaient en raison des poids dont ils étaient chargés. Après de longues oscillations, elle pencha du côté du chrétien, mais avec le seul excès de sa pesanteur, sur la résistance du côté opposé. Je me suis témoin à moi-même de mon équité. Il n'a pas tenu à moi que cet excès ne m'ait paru fort grand. J'atteste Dieu de ma sincérité.

LXII.

Cette diversité d'opinions a fait imaginer aux déistes un raisonnement plus singulier peut-être que solide. Cicéron ayant à prouver que les Romains étaient les peuples les plus belliqueux de la terre, tire adroitement cet aveu de la bouche de leurs rivaux. Gaulois, à qui le cédez-vous en courage, si vous le cédez à quelqu'un? aux Romains. Parthes, après vous, quels sont les hommes les plus courageux? les Romains. Africains, qui redouteriez-vous, si vous aviez à redouter quelqu'un? les Romains. Interrogeons, à son exemple, le reste des religionnaires, vous disent les déistes. Chinois, quelle religion serait la meilleure, si ce n'était la vôtre? la religion naturelle. Musulmans, quel culte embrasseriez-vous, si vous abjuriez Mahomet? le naturalisme. Chrétiens, quelle est la vraie religion, si ce n'est la chrétienne? la religion des juifs. Mais vous, juifs, quelle est la vraie religion, si le judaïsme est faux? le naturalisme. Or, ceux, continue Cicéron, à qui l'on accorde la seconde place d'un consentement unanime, et qui ne cèdent la première à personne, méritent incontestablement celle-ci.

ADDITION

AUX

PENSÉES PHILOSOPHIQUES

OU

OBJECTIONS DIVERSES CONTRE LES ÉCRITS DE DIFFÉRENTS THÉOLOGIENS.

Quoique l'addition suivante n'ait été publiée qu'en 1770, nous n'avons pas cru, plus que nos prédécesseurs, pouvoir la séparer de l'ouvrage auquel elle se rattache si intimement. Il est probable, d'ailleurs, comme le pense M. Rosenkranz, que ces pensées ont dû être composées pour lui seul par Diderot, en réponse aux critiques qui avaient été faites des *Pensées philosophiques,* et ce qui fait croire qu'il les réservait, c'est que Naigeon, en les publiant à l'étranger pour la première fois, ne les a point attribuées à son maître; qu'il n'en dit rien dans ses *Mémoires* et qu'il a attendu la Révolution pour les éditer en France sous le nom de leur véritable auteur.

Ces nouvelles *Pensées philosophiques,* qui nous sont ainsi parvenues par le canal de Naigeon, pourraient bien avoir été traitées par lui comme il a traité les premières, en les insérant dans son article DIDEROT de la *Philosophie ancienne et moderne,* c'est-à-dire qu'elles ne contiennent peut-être que juste ce que Naigeon croyait utile à sa cause. Il y règne une certaine sécheresse. Quant aux objections, on les trouvera sans doute assez vulgaires; mais il faut se rappeler que ce sont à peu près les mêmes qu'a répétées Voltaire jusqu'à satiété. Elles ne nous semblent plus aujourd'hui à la hauteur de la critique nouvelle, c'est bon signe. Si elles roulent sur des sujets qui n'ont plus le don de nous passionner, il faut précisément en tirer un motif de reconnaissance pour ceux qui ont combattu de toutes armes afin de ramener ces sujets à leur juste valeur, jusqu'à eux beaucoup trop exagérée.

Voici comment Naigeon présenta ces *Pensées* aux lecteurs de la *Philosophie ancienne et moderne,* avant de les placer dans son édition de Diderot, de 1798 :

« Plusieurs années après la publication des *Pensées philosophiques,*

Diderot, enhardi par le succès que cet ouvrage avait eu parmi les bons esprits, les seuls juges qu'il reconnût, y fit une suite qu'il garda prudemment dans son portefeuille, et qui aurait infailliblement compromis son repos, sa liberté, peut-être même sa vie, si dans ces temps marqués dans notre histoire par tant d'atrocités ministérielles, il l'eût livrée à l'impression. Il faut cependant qu'une copie peu fidèle et très-incomplète de ces *Pensées* soit tombée depuis entre les mains de l'éditeur d'un *Recueil philosophique* publié en Hollande en 1770 ; car on trouve dans cet excellent recueil un assez grand nombre de ces pensées : mais on a changé dans plusieurs le tour et l'expression de Diderot, et ces changements ne sont pas toujours très-heureux. Comme j'ai eu entre les mains le manuscrit autographe de cette *Addition aux Pensées philosophiques,* je saisis avec empressement cette occasion de rétablir ici dans toute son intégrité le texte original de ces *Pensées,* beaucoup plus hardies que celles qui parurent en 1746. On y voit un philosophe profondément affligé des obstacles de toute espèce que les préjugés religieux ont opposés aux progrès des lumières, employer tour à tour les armes du raisonnement et du ridicule pour détruire une superstition qui, depuis vingt siècles, pèse sur l'esprit humain, et dont les fauteurs sont d'autant plus difficiles à détromper, que l'absurdité même des dogmes qu'elle enseigne sert d'aliment à leur stupide crédulité, et en fortifie les motifs à leurs propres yeux. »

Naigeon, avait été lui-même l'éditeur du *Recueil philosophique;* Londres (*Amsterdam*), 1770. L'*Addition* y porte le titre de *Pensées sur la religion.*

I.

Les doutes, en matière de religion, loin d'être des actes d'impiété, doivent être regardés comme de bonnes œuvres, lorsqu'ils sont d'un homme qui reconnaît humblement son ignorance, et qu'ils naissent de la crainte de déplaire à Dieu par l'abus de la raison.

II.

Admettre quelque conformité entre la raison de l'homme et la raison éternelle, qui est Dieu, et prétendre que Dieu exige le sacrifice de la raison humaine, c'est établir qu'il veut et ne veut pas tout à la fois.

III.

Lorsque Dieu de qui nous tenons la raison en exige le sacrifice, c'est un faiseur de tours de gibecière qui escamote ce qu'il a donné.

IV.

Si je renonce à ma raison, je n'ai plus de guide : il faut que j'adopte en aveugle un principe secondaire, et que je suppose ce qui est en question.

V.

Si la raison est un don du ciel, et que l'on en puisse dire autant de la foi, le ciel nous a fait deux présents incompatibles et contradictoires.

VI.

Pour lever cette difficulté, il faut dire que la foi est un principe chimérique, et qui n'existe point dans la nature.

VII.

Pascal, Nicole, et autres ont dit : « Qu'un Dieu punisse de peines éternelles la faute d'un père coupable sur tous ses enfants innocents, c'est une proposition supérieure et non contraire à la raison. » Mais qu'est-ce donc qu'une proposition contraire à la raison, si celle qui énonce évidemment un blasphème ne l'est pas?

VIII.

Égaré dans une forêt immense pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumière pour me conduire. Survient un inconnu qui me dit : *Mon ami, souffle ta bougie pour mieux trouver ton chemin.* Cet inconnu est un théologien.

IX.

Si ma raison vient d'en haut, c'est la voix du ciel qui me parle par elle; il faut que je l'écoute.

X.

Le mérite et le démérite ne peuvent s'appliquer à l'usage de la raison, parce que toute la bonne volonté du monde ne

peut servir à un aveugle pour discerner des couleurs. Je suis forcé d'apercevoir l'évidence où elle est, et le défaut d'évidence ou l'évidence n'est pas, à moins que je ne sois un imbécile; or l'imbécillité est un malheur et non pas un vice.

XI.

L'auteur de la nature, qui ne me récompensera pas pour avoir été un homme d'esprit, ne me damnera pas pour avoir été un sot.

XII.

Et il ne te damnera pas même pour avoir été un méchant. Quoi donc! n'as-tu pas déjà été assez malheureux d'avoir été méchant?

XIII.

Toute action vertueuse est accompagnée de satisfaction intérieure; toute action criminelle, de remords; or l'esprit avoue, sans honte et sans remords, sa répugnance pour telles et telles propositions; il n'y a donc ni vertu ni crime, soit à les croire, soit à les rejeter.

XIV.

S'il faut encore une grâce pour bien faire, à quoi a servi la mort de Jésus-Christ?

XV.

S'il y a cent mille damnés pour un sauvé, le diable a toujours l'avantage, sans avoir abandonné son fils à la mort.

XVI.

Le Dieu des chrétiens est un père qui fait grand cas de ses pommes, et fort peu de ses enfants.

XVII.

Otez la crainte de l'enfer à un chrétien, et vous lui ôterez sa croyance.

XVIII.

Une religion vraie, intéressant tous les hommes dans tous les temps et dans tous les lieux, a dû être éternelle, universelle et évidente; aucune n'a ces trois caractères. Toutes sont donc trois fois démontrées fausses.

XIX.

Les faits dont quelques hommes seulement peuvent être témoins sont insuffisants pour démontrer une religion qui doit être également crue par tout le monde.

XX.

Les faits dont on appuie les religions sont anciens et merveilleux, c'est-à-dire les plus suspects qu'il est possible, pour prouver la chose la plus incroyable.

XXI.

Prouver l'Évangile par un miracle, c'est prouver une absurdité par une chose contre nature.

XXII.

Mais que Dieu fera-t-il à ceux qui n'ont pas entendu parler de son fils? Punira-t-il des sourds de n'avoir pas entendu?

XXIII.

Que fera-t-il à ceux qui, ayant entendu parler de sa religion, n'ont pu la concevoir? Punira-t-il des pygmées de n'avoir pas su marcher à pas de géant?

XXIV.

Pourquoi les miracles de Jésus-Christ sont-ils vrais, et ceux d'Esculape, d'Apollonius de Tyane et de Mahomet sont-ils faux?

XXV.

Mais tous les Juifs qui étaient à Jérusalem ont apparemment été convertis à la vue des miracles de Jésus-Christ?

Aucunement. Loin de croire en lui, ils l'ont crucifié. Il faut convenir que ces Juifs sont des hommes comme il n'y en a point; partout on a vu les peuples entraînés par un seul faux miracle, et Jésus-Christ n'a pu rien faire du peuple juif avec une infinité de miracles vrais.

XXVI.

C'est ce miracle-là d'incrédulité des Juifs qu'il faut faire valoir, et non celui de sa résurrection.

XXVII.

Il est aussi sûr que deux et deux font quatre, que César a existé; il est aussi sûr que Jésus-Christ a existé que César. Donc il est aussi sûr que Jésus-Christ est ressuscité, que lui ou César a existé. Quelle logique! L'existence de Jésus-Christ et de César n'est pas un miracle.

XXVIII.

On lit dans la *Vie de M. de Turenne*, que le feu ayant pris dans une maison, la présence du Saint-Sacrement arrêta subitement l'incendie. D'accord. Mais on lit aussi dans l'histoire, qu'un moine ayant empoisonné une hostie consacrée, un empereur d'Allemagne ne l'eut pas plus tôt avalée qu'il en mourut.

XXIX.

Il y avait là autre chose que les apparences du pain et du vin, ou il faut dire que le poison s'était incorporé au corps et au sang de Jésus-Christ.

XXX.

Ce corps se moisit, ce sang s'aigrit. Ce Dieu est dévoré par les mites sur son autel. Peuple aveugle, Égyptien imbécile, ouvre donc les yeux!

XXXI.

La religion de Jésus-Christ, annoncée par des ignorants, a fait les premiers chrétiens. La même religion, prêchée par des savants et des docteurs, ne fait aujourd'hui que des incrédules.

XXXII.

On objecte que la soumission à une autorité législative dispense de raisonner. Mais où est la religion, sur la surface de la terre, sans une pareille autorité?

XXXIII.

C'est l'éducation de l'enfance qui empêche un mahométan de se faire baptiser; c'est l'éducation de l'enfance qui empêche un chrétien de se faire circoncire; c'est la raison de l'homme fait qui méprise également le baptême et la circoncision.

XXXIV.

Il est dit dans saint Luc, que Dieu le père est plus grand que Dieu le fils, *pater major me est.* Cependant, au mépris d'un passage aussi formel, l'Église prononce anathème au fidèle scrupuleux qui s'en tient littéralement aux mots du testament de son père.

XXXV.

Si l'autorité a pu disposer à son gré du sens de ce passage, comme il n'y en a pas un dans toutes les Écritures qui soit plus précis, il n'y en a pas un qu'on puisse se flatter de bien entendre, et dont l'Église ne fasse dans l'avenir tout ce qu'il lui plaira.

XXXVI.

Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam. Est-ce là le langage d'un Dieu, ou une *bigarrure* digne *du Seigneur des Accords*[1]?

XXXVII.

In dolore paries (Genèse). Tu engendreras dans la douleur, dit Dieu à la femme prévaricatrice. Et que lui ont fait les femelles des animaux, qui engendrent aussi dans la douleur?

1. Estienne Tabourot: *les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords avec les apophthegmes du sieur Gaulard,* 1re édit., 1572, recueil plein de joyeuseté en même temps que de véritable science. Souvent réimprimé.

XXXVIII.

S'il faut entendre à la lettre, *pater major me est*, Jésus-Christ n'est pas Dieu. S'il faut entendre à la lettre, *hoc est corpus meum*, il se donnait à ses apôtres de ses propres mains; ce qui est aussi absurde que de dire que saint Denis baisa sa tête après qu'on la lui eut coupée.

XXXIX

Il est dit qu'il se retira sur le mont des Oliviers, et qu'il pria. Et qui pria-t-il? il se pria lui-même.

XL.

Ce Dieu, qui fait mourir Dieu pour apaiser Dieu, est un mot excellent du baron de la Hontan[1]. Il résulte moins d'évidence de cent volumes *in-folio*, écrits pour ou contre le christianisme, que du ridicule de ces deux lignes.

XLI.

Dire que l'homme est un composé de force et de faiblesse, de lumière et d'aveuglement, de petitesse et de grandeur, ce n'est pas lui faire son procès, c'est le définir.

XLII.

L'homme est comme Dieu ou la nature l'a fait; et Dieu ou la nature ne fait rien de mal.

XLIII.

Ce que nous appelons le péché originel, Ninon de l'Enclos l'appelait le péché *original*.

XLIV.

C'est une impudence sans exemple que de citer la conformité des Évangélistes, tandis qu'il y a dans les uns des faits très-importants dont il n'est pas dit un mot dans les autres.

1. Gentilhomme gascon, voyageur, qui vivait dans le XVIIe siècle. (Br.)

XLV.

Platon considérait la Divinité sous trois aspects, la bonté, la sagesse et la puissance. Il faut se fermer les yeux pour ne pas voir là la Trinité des chrétiens. Il y avait près de trois mille ans que le philosophe d'Athènes appelait *Logos* (λογὸς) ce que nous appelons le Verbe.

XLVI.

Les personnes divines sont, ou trois accidents, ou trois substances. Point de milieu. Si ce sont trois accidents, nous sommes athées ou déistes. Si ce sont trois substances, nous sommes païens.

XLVII.

Dieu le père juge les hommes dignes de sa vengeance éternelle : Dieu le fils les juge dignes de sa miséricorde infinie : le Saint-Esprit reste neutre. Comment accorder ce verbiage catholique avec l'unité de la volonté divine?

XLVIII.

Il y a longtemps qu'on a demandé aux théologiens d'accorder le dogme des peines éternelles avec la miséricorde infinie de Dieu ; et ils en sont encore là.

XLIX.

Et pourquoi punir un coupable, quand il n'y a plus aucun bien à tirer de son châtiment?

L.

Si l'on punit pour soi seul, on est bien cruel et bien méchant.

LI.

Il n'y a point de bon père qui voulût ressembler à notre père céleste.

LII.

Quelle proportion entre l'offenseur et l'offensé? quelle proportion entre l'offense et le châtiment? Amas de bêtises et d'atrocités!

LIII.

Et de quoi se courrouce-t-il si fort, ce Dieu? Et ne dirait-on pas que je puisse quelque chose pour ou contre sa gloire, pour ou contre son repos, pour ou contre son bonheur?

LIV.

On veut que Dieu fasse brûler le méchant, qui ne peut rien contre lui, dans un feu qui durera sans fin; et on permettrait à peine à un père de donner une mort passagère à un fils qui compromettrait sa vie, son honneur et sa fortune!

LV.

O chrétiens! vous avez donc deux idées différentes de la bonté et de la méchanceté, de la vérité et du mensonge. Vous êtes donc les plus absurdes des dogmatistes, ou les plus outrés des pyrrhoniens.

LVI.

Tout le mal dont on est capable n'est pas tout le mal possible : or, il n'y a que celui qui pourrait commettre tout le mal possible qui pourrait aussi mériter un châtiment éternel. Pour faire de Dieu un être infiniment vindicatif, vous transformez un ver de terre en un être infiniment puissant.

LVII.

A entendre un théologien exagérer l'action d'un homme que Dieu fit paillard, et qui a couché avec sa voisine, que Dieu fit complaisante et jolie, ne dirait-on pas que le feu ait été mis aux quatre coins de l'univers? Eh! mon ami, écoute Marc-Aurèle, et tu verras que tu courrouces ton Dieu pour le frottement illicite et voluptueux de deux intestins [1].

1. M. de Joly, traducteur timoré de Marc-Aurèle, s'est retranché, pour cette phrase, derrière la version italienne du cardinal François Barberino, neveu du pape Urbain VIII. La voici : l'amour est « *un diletico dell'intestino e con qualche convulsione una egestione d'un moccino.* » (*Pensées de l'empereur Marc-Aurèle*, Paris, 1770, p. 214). C'est à peu près la définition du professeur Lallemand de Montpellier : « l'amour n'est que l'attraction de deux muqueuses. »

LVIII.

Ce que ces atroces chrétiens ont traduit par *éternel* ne signifie, en hébreu, que *durable*. C'est de l'ignorance d'un hébraïste, et de l'humeur féroce d'un interprète, que vient le dogme de l'éternité des peines.

LIX.

Pascal a dit : « Si votre religion est fausse, vous ne risquez rien à la croire vraie ; si elle est vraie, vous risquez tout à la croire fausse. » Un iman en peut dire tout autant que Pascal.

LX.

Que Jésus-Christ qui est Dieu ait été tenté par le diable, c'est un conte digne des *Mille et une nuits*.

LXI.

Je voudrais bien qu'un chrétien, qu'un janséniste surtout, me fît sentir le *cui bono* de l'incarnation. Encore ne faudrait-il pas enfler à l'infini le nombre des damnés si l'on veut tirer quelque parti de ce dogme.

LXII.

Une jeune fille vivait fort retirée : un jour elle reçut la visite d'un jeune homme qui portait un oiseau ; elle devint grosse : et l'on demande qui est-ce qui a fait l'enfant? Belle question! c'est l'oiseau.

LXIII.

Mais pourquoi le cygne de Léda et les petites flammes de Castor et Pollux nous font-ils rire, et que nous ne rions pas de la colombe et des langues de feu de l'Évangile?

LXIV.

Il y avait, dans les premiers siècles, soixante Évangiles presque également crus. On en a rejeté cinquante-six pour raison de puérilité et d'ineptie. Ne reste-t-il rien de cela dans ceux qu'on a conservés?

LXV.

Dieu donne une première loi aux hommes; il abolit ensuite cette loi. Cette conduite n'est-elle pas un peu d'un législateur qui s'est trompé, et qui le reconnaît avec le temps? Est-ce qu'il est d'un être parfait de se raviser?

LXVI.

Il y a autant d'espèces de foi qu'il y a de religions au monde.

LXVII.

Tous les sectaires du monde ne sont que des déistes hérétiques.

LXVIII.

Si l'homme est malheureux sans être né coupable, ne serait-ce pas qu'il est destiné à jouir d'un bonheur éternel, sans pouvoir, par sa nature, s'en rendre jamais digne?

LXIX.

Voilà ce que je pense du dogme chrétien : je ne dirai qu'un mot de sa morale. C'est que, pour un catholique père de famille, convaincu qu'il faut pratiquer à la lettre les maximes de l'Évangile sous peine de ce qu'on appelle l'enfer, attendu l'extrême difficulté d'atteindre à ce degré de perfection que la faiblesse humaine ne comporte point, je ne vois d'autre parti que de prendre son enfant par un pied, et que de l'écacher[1] contre la terre, ou que de l'étouffer en naissant. Par cette action il le sauve du péril de la damnation, et lui assure une félicité éternelle; et je soutiens que cette action, loin d'être criminelle, doit passer pour infiniment louable, puisqu'elle est fondée sur le motif de l'amour paternel, qui exige que tout bon père fasse pour ses enfants tout le bien possible.

1. *Écacher* vieux mot, comme on en trouvera souvent dans Diderot, et qui signifie écraser, broyer.

Quant à la conclusion indiquée dans cette pensée, elle est venue souvent à l'esprit de ces pauvres insensés que les aliénistes appellent théomanes.

LXX.

Le précepte de la religion et la loi de la société, qui défendent le meurtre des innocents, ne sont-ils pas, en effet, bien absurdes et bien cruels, lorsqu'en les tuant on leur assure un bonheur infini, et qu'en les laissant vivre on les dévoue, presque sûrement, à un malheur éternel?

LXXI.

Comment, monsieur de la Condamine! il sera permis d'inoculer son fils pour le garantir de la petite vérole, et il ne sera pas permis de le tuer pour le garantir de l'enfer? Vous vous moquez.

LXXII.

Satis triumphat veritas si apud paucos, eosque bonos, accepta sit; nec ejus indoles placere multis.

Nous plaçons ici deux Pensées *inédites,* relevées sur les manuscrits de Diderot à la bibliothèque de l'Ermitage. Elles se rapportent exactement à ce qui précède, et l'une d'elles, la seconde, porte en tête l'indication : *Pensée philosophique.*

***

Anciennement, dans l'île de Ternate, il n'était permis à qui que ce soit, pas même aux prêtres, de parler de religion. Il n'y avait qu'un seul temple; une loi expresse défendait qu'il y en eût deux. On n'y voyait ni autel, ni statues, ni images. Cent prêtres, qui jouissaient d'un revenu considérable, desservaient ce temple. Ils ne chantaient ni ne parlaient, mais dans un énorme silence ils montraient avec le doigt une pyramide sur laquelle étaient écrits ces mots : *Mortels, adorez Dieu, aimez vos frères et rendez-vous utiles à la patrie.*

***

Un homme avait été trahi par ses enfants, par sa femme et par ses amis; des associés infidèles avaient renversé sa fortune

et l'avaient plongé dans la misère. Pénétré d'une haine et d'un mépris profond pour l'espèce humaine, il quitta la société et se réfugia seul dans une caverne. Là, les poings appuyés sur les yeux, et méditant une vengeance proportionnée à son ressentiment, il disait : « Les pervers! Que ferai-je pour les punir de leurs injustices, et les rendre tous aussi malheureux qu'ils le méritent? Ah! s'il était possible d'imaginer... de les entêter d'une grande chimère à laquelle ils missent plus d'importance qu'à leur vie, et sur laquelle ils ne pussent jamais s'entendre!... » A l'instant il s'élance de la caverne en criant : « Dieu! Dieu!... » Des échos sans nombre répètent autour de lui : « Dieu! Dieu! » Ce nom redoutable est porté d'un pôle à l'autre et partout écouté avec étonnement. D'abord les hommes se prosternent, ensuite ils se relèvent, s'interrogent, disputent, s'aigrissent, s'anathématisent, se haïssent, s'entr'égorgent, et le souhait fatal du misanthrope est accompli. Car telle a été dans le temps passé, et telle sera dans le temps à venir, l'histoire d'un être toujours également important et incompréhensible.

LA PROMENADE

DU SCEPTIQUE

OU

LES ALLÉES

1747

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Nous reprenons ici l'ordre chronologique dont nous avons paru nous écarter un moment. La *Promenade du Sceptique* fut composée en 1747. Madame de Vandeul nous a appris qu'un exempt nommé d'Hémery[1] en opéra un jour la saisie. Le manuscrit passa de la bibliothèque de M. Berryer, lieutenant de police, dans celle de M. de Lamoignon, puis chez M. Beaujon. Naigeon dit que Diderot le réclama longtemps à M. de Lamoignon et ne put en obtenir la restitution. Ce fut sur une copie achetée à la vente de M. de Malesherbes que Naigeon fit l'analyse qui se trouve dans ses *Mémoires*. Cette copie ainsi que les *Mémoires*, passèrent de ses mains dans celles d'une demoiselle Mérigault que A.-A. Barbier nous présente dans son *Examen critique des Dictionnaires historiques les plus répandus* (1820), comme âgée de 86 ans et qui mourut probablement peu de temps après puisque les *Mémoires* de Naigeon furent alors acquis par M. Brière, qui les plaça à la fin de son édition de Diderot.

La *Promenade du Sceptique* n'eut pas le même sort. Elle attendit encore dix ans un éditeur et ne parut qu'en 1830 dans les quatre volumes d'*Œuvres inédites* publiées alors chez Paulin.

Nous venons de donner sur cet ouvrage une version qui a pour elle le témoignage de Mme de Vandeul et de Naigeon. Il y en a une autre qui n'a pas pour nous la même valeur, puisqu'il est constant que ce fut pour la *Lettre sur les aveugles* et non pour les *Pensées philosophiques* que Diderot fut enfermé à Vincennes et non à la Bastille; mais elle a trait à l'exemplaire qui était dans les mains de Malesherbes, lequel en

1. Cet agent était spécialement chargé de la police de la librairie. Il a laissé de ses expéditions à la recherche des livres suspects, un *Journal* dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque Nationale.

avait conservé l'histoire dans une note; à ce titre elle peut présenter quelque intérêt. La *Revue des autographes* (n° 11, février 1867) a publié la copie de cette note, écrite de la main de M. Villenave. La voici :

« Cet ouvrage a été fait par M. Diderot pendant qu'il était à la Bastille. M. Berryer, qui était alors lieutenant de police, sut de lui que c'était à cela qu'il avait employé son loisir, et que, n'ayant ni plumes, ni encre, ni papier, il y avait suppléé par quelqu'un de ces moyens que le désespoir fait souvent imaginer aux prisonniers. Le magistrat lui fit donner de quoi écrire, pendant les derniers jours de sa retraite, sous la condition qu'il mettrait au net cet ouvrage inscrit sur les murailles de la prison, en caractères énigmatiques, dont l'auteur seul avait la clef.

« Il lui demanda de lui prêter cet exemplaire unique. Cette demande fut faite dans un temps où M. Diderot ne pouvait rien refuser à M. Berryer. Quand le magistrat eut lu l'ouvrage, il ne voulut pas le rendre à l'auteur.

« Ce fut de sa part une infidélité, mais non pas une cruauté, à beaucoup près. Ceux qui ont vécu de ce temps-là savent très-bien que si M. Diderot, qui avait déjà subi une punition très-sévère pour ses *Pensées philosophiques,* eût fait paraître un ouvrage tel que celui-ci, il lui serait arrivé encore de plus grands malheurs, et M. Berryer jugea, d'après le caractère de M. Diderot, que, s'il avait le manuscrit entre les mains, il ne résisterait pas au désir de le faire imprimer, ou qu'au moins il aurait la facilité de le confier à des amis indiscrets qui le publieraient.

« M. Berryer se conduisit donc, dans cette occasion, moins en magistrat despote qu'en tuteur qui emploie son autorité pour empêcher son pupille de faire une faute qui pourrait lui être funeste.

« M. Diderot allait quelquefois voir M. Berryer, Il lui redemanda le manuscrit; mais il vit bien qu'il ne l'obtiendrait jamais de lui.

« Après sa mort, il fit de grandes instances, et ceux qui avaient hérité des papiers de M. Berryer lui répondirent que celui-là ne s'y était pas trouvé. Je ne sais pas si le manuscrit original de la main de l'auteur existe encore; mais un des confrères de M. Berryer l'avait eu quelque temps entre les mains, et en avait tiré une copie. Il s'est cru obligé à ne le pas rendre à l'auteur, parce qu'il l'avait promis à feu M. Berryer. Je crois qu'il aurait pu se dispenser de tenir cette parole. Car, dans ce temps-là, les principes de l'administration avaient bien changé; et l'ouvrage aurait pu paraître sans compromettre l'auteur. Cependant M. Diderot a marqué plusieurs fois à l'homme de qui je tiens cette copie un grand désir de revoir ce qu'il appelait *ses petites allées,* et il est mort sans avoir cette consolation.

« Tout le monde étant mort à présent, le dépositaire m'a prêté le manuscrit sans me demander de secret, et cet exemplaire est la copie que j'ai fait faire. »

L'œuvre est bien encore une œuvre de transition. Cependant les traits de la philosophie naturaliste et panthéiste de Diderot s'y accentuent. Nous croyons qu'on en comprendra sans peine les allégories faciles à retrouver, du reste, au moyen de la clef; mais nous souscrivons pour notre part au jugement qu'en portait Naigeon en 1788 : « Il s'agit de savoir, disait-il, si cet ouvrage, considéré dans son ensemble, dans ses détails et dans ses résultats ferait aujourd'hui une grande sensation. Je ne le pense pas. La partie philosophique, à l'exception de cinq ou six pages, où l'on sent l'ongle du lion, *ex ungue leonem*, paraîtrait en général superficielle; et les deux autres, mais surtout la première, n'auraient aucun intérêt. »

Il est vrai qu'en 1788, on pouvait croire à la victoire définitive de la philosophie.

état. Sitôt qu'on me sut à C..., la compagnie me vint de toute part. Ce fut une persécution, et je ne pus jamais être seul.

Il n'y eut que vous, mon cher Cléobule, mon digne et respectable ami, qui ne parûtes point. Je reçus, je crois, toute la terre, excepté le seul homme qu'il me fallait. Je n'ai garde de vous en faire un reproche : était-il naturel que vous abandonnassiez les amusements de votre chère solitude, pour venir sécher d'ennui parmi la foule d'oisifs dont j'étais obsédé?

Cléobule a vu le monde et s'en est dégoûté ; il s'est réfugié de bonne heure dans une petite terre qui lui reste des débris d'une fortune assez considérable ; c'est là qu'il est sage et qu'il vit heureux. « Je touche à la cinquantaine, me disait-il un jour ; les passions ne me demandent plus rien, et je suis riche avec la centième partie d'un revenu qui me suffisait à peine à l'âge de vingt-cinq ans. »

Si quelque jour un heureux hasard vous conduit dans le désert de Cléobule, vous y verrez un homme d'un abord sérieux, mais poli ; il ne se répandra point en longs compliments, mais comptez sur la sincérité de ceux qu'il vous fera. Sa conversation est enjouée sans être frivole ; il parle volontiers de la vertu ; mais du ton dont il en parle, on sent qu'il est bien avec elle. Son caractère est celui même de la divinité, car il fait le bien, il dit la vérité, il aime les bons et il se suffit à lui-même.

On arrive dans sa retraite par une avenue de vieux arbres qui n'ont jamais éprouvé les soins ni le ciseau du jardinier. Sa maison est construite avec plus de goût que de magnificence. Les appartements en sont moins spacieux que commodes ; son ameublement est simple, mais propre. Il a des livres en petit nombre. Un vestibule, orné des bustes de Socrate, de Platon, d'Atticus, de Cicéron, conduit dans un enclos qui n'est ni bois, ni prairie, ni jardin ; c'est un assemblage de tout cela. Il a préféré un désordre toujours nouveau à la symétrie qu'on sait en un moment ; il a voulu que la nature se montrât partout dans son parc ; et, en effet, l'art ne s'y aperçoit que quand il est un jeu de la nature. Si quelque chose semble y avoir été pratiqué par la main des hommes ; c'est une sorte d'étoile où concourent quelques allées qui resserrent entre elles un parterre moins étendu qu'irrégulier.

C'est là que j'ai joui cent fois de l'entretien délicieux de

Cléobule et du petit nombre d'amis qu'il y rassemble; car il en a, et ne craint pas de les perdre. Voici par quel secret il sait les conserver; il n'a jamais exigé d'aucun qu'il conformât ses sentiments aux siens, et il ne les gêne non plus sur leurs goûts que sur leurs opinions : c'est là que j'ai vu le pyrrhonien embrasser le sceptique, le sceptique se réjouir des succès de l'athée, l'athée ouvrir sa bourse au déiste, le déiste faire des offres de service au spinosiste; en un mot toutes les sectes de philosophes rapprochées et unies par les liens de l'amitié. C'est là que résident la concorde, l'amour de la vérité, la vérité, la franchise et la paix; et c'est là que jamais ni scrupuleux, ni superstitieux, ni dévôt, ni docteur, ni prêtre, ni moine n'a mis le pied.

Ravi de la naïveté des discours de Cléobule, et d'un certain ordre que j'y voyais régner, je me plus à l'étudier, et je remarquai bientôt que les matières qu'il entamait étaient presque toujours analogues aux objets qu'il avait sous les yeux.

Dans une espèce de labyrinthe, formé d'une haute charmille coupée de sapins élevés et touffus, il ne manquait jamais de m'entretenir des erreurs de l'esprit humain, de l'incertitude de nos connaissances, de la frivolité des systèmes de la physique et de la vanité des spéculations sublimes de la métaphysique.

Assis au bord d'une fontaine, s'il arrivait qu'une feuille détachée d'un arbre voisin, et portée par le zéphyr sur la surface de l'eau, en agitât le cristal et en troublât la limpidité, il me parlait de l'inconstance de nos affections, de la fragilité de nos vertus, de la force des passions, des agitations de notre âme, de l'importance et de la difficulté de s'envisager sans prévention, et de se bien connaître.

Transportés sur le sommet d'une colline qui dominait les champs et les campagnes d'alentour, il m'inspirait le mépris pour tout ce qui élève l'homme sans le rendre meilleur; il me montrait mille fois plus d'espace au-dessus de ma tête que je n'en avais sous mes pieds, et il m'humiliait par le rapport évanouissant du point que j'occupais à l'étendue prodigieuse qui s'offrait à ma vue.

Redescendus dans le fond d'une vallée, il considérait les misères attachées à la condition des hommes, et m'exhortait à les attendre sans inquiétude et à les supporter sans faiblesse.

état. Sitôt qu'on me sut à C..., la compagnie me vint de toute part. Ce fut une persécution, et je ne pus jamais être seul.

Il n'y eut que vous, mon cher Cléobule, mon digne et respectable ami, qui ne parûtes point. Je reçus, je crois, toute la terre, excepté le seul homme qu'il me fallait. Je n'ai garde de vous en faire un reproche : était-il naturel que vous abandonnassiez les amusements de votre chère solitude, pour venir sécher d'ennui parmi la foule d'oisifs dont j'étais obsédé?

Cléobule a vu le monde et s'en est dégoûté ; il s'est réfugié de bonne heure dans une petite terre qui lui reste des débris d'une fortune assez considérable ; c'est là qu'il est sage et qu'il vit heureux. « Je touche à la cinquantaine, me disait-il un jour ; les passions ne me demandent plus rien, et je suis riche avec la centième partie d'un revenu qui me suffisait à peine à l'âge de vingt-cinq ans. »

Si quelque jour un heureux hasard vous conduit dans le désert de Cléobule, vous y verrez un homme d'un abord sérieux, mais poli ; il ne se répandra point en longs compliments, mais comptez sur la sincérité de ceux qu'il vous fera. Sa conversation est enjouée sans être frivole ; il parle volontiers de la vertu ; mais du ton dont il en parle, on sent qu'il est bien avec elle. Son caractère est celui même de la divinité, car il fait le bien, il dit la vérité, il aime les bons et il se suffit à lui-même.

On arrive dans sa retraite par une avenue de vieux arbres qui n'ont jamais éprouvé les soins ni le ciseau du jardinier. Sa maison est construite avec plus de goût que de magnificence. Les appartements en sont moins spacieux que commodes ; son ameublement est simple, mais propre. Il a des livres en petit nombre. Un vestibule, orné des bustes de Socrate, de Platon, d'Atticus, de Cicéron, conduit dans un enclos qui n'est ni bois, ni prairie, ni jardin ; c'est un assemblage de tout cela. Il a préféré un désordre toujours nouveau à la symétrie qu'on sait en un moment ; il a voulu que la nature se montrât partout dans son parc ; et, en effet, l'art ne s'y aperçoit que quand il est un jeu de la nature. Si quelque chose semble y avoir été pratiqué par la main des hommes ; c'est une sorte d'étoile où concourent quelques allées qui resserrent entre elles un parterre moins étendu qu'irrégulier.

C'est là que j'ai joui cent fois de l'entretien délicieux de

Cléobule et du petit nombre d'amis qu'il y rassemble ; car il en a, et ne craint pas de les perdre. Voici par quel secret il sait les conserver ; il n'a jamais exigé d'aucun qu'il conformât ses sentiments aux siens, et il ne les gêne non plus sur leurs goûts que sur leurs opinions : c'est là que j'ai vu le pyrrhonien embrasser le sceptique, le sceptique se réjouir des succès de l'athée, l'athée ouvrir sa bourse au déiste, le déiste faire des offres de service au spinosiste ; en un mot toutes les sectes de philosophes rapprochées et unies par les liens de l'amitié. C'est là que résident la concorde, l'amour de la vérité, la vérité, la franchise et la paix ; et c'est là que jamais ni scrupuleux, ni superstitieux, ni dévôt, ni docteur, ni prêtre, ni moine n'a mis le pied.

Ravi de la naïveté des discours de Cléobule, et d'un certain ordre que j'y voyais régner, je me plus à l'étudier, et je remarquai bientôt que les matières qu'il entamait étaient presque toujours analogues aux objets qu'il avait sous les yeux.

Dans une espèce de labyrinthe, formé d'une haute charmille coupée de sapins élevés et touffus, il ne manquait jamais de m'entretenir des erreurs de l'esprit humain, de l'incertitude de nos connaissances, de la frivolité des systèmes de la physique et de la vanité des spéculations sublimes de la métaphysique.

Assis au bord d'une fontaine, s'il arrivait qu'une feuille détachée d'un arbre voisin, et portée par le zéphyr sur la surface de l'eau, en agitât le cristal et en troublât la limpidité, il me parlait de l'inconstance de nos affections, de la fragilité de nos vertus, de la force des passions, des agitations de notre âme, de l'importance et de la difficulté de s'envisager sans prévention, et de se bien connaître.

Transportés sur le sommet d'une colline qui dominait les champs et les campagnes d'alentour, il m'inspirait le mépris pour tout ce qui élève l'homme sans le rendre meilleur ; il me montrait mille fois plus d'espace au-dessus de ma tête que je n'en avais sous mes pieds, et il m'humiliait par le rapport évanouissant du point que j'occupais à l'étendue prodigieuse qui s'offrait à ma vue.

Redescendus dans le fond d'une vallée, il considérait les misères attachées à la condition des hommes, et m'exhortait à les attendre sans inquiétude et à les supporter sans faiblesse.

Une fleur lui rappelait ici une pensée légère ou un sentiment délicat. Là c'était au pied d'un vieux chêne, ou dans le fond d'une grotte, qu'il retrouvait un raisonnement nerveux et solide, une idée forte, quelque réflexion profonde.

Je compris que Cléobule s'était fait une sorte de philosophie locale; que toute sa campagne était animée et parlante pour lui; que chaque objet lui fournissait des pensées d'un genre particulier, et que les ouvrages de la nature étaient à ses yeux un livre allégorique où il lisait mille vérités qui échappaient au reste des hommes.

Pour m'assurer davantage de ma découverte, je le conduisis un jour à l'étoile dont j'ai parlé. Je me souvenais qu'en cet endroit il m'avait touché quelque chose des routes diverses par lesquelles les hommes s'avancent vers leur dernier terme, et j'essayai s'il ne reviendrait pas dans ce lieu à la même matière. Que je fus satisfait de mon expérience! Combien de vérités importantes et neuves n'entendis-je pas! En moins de deux heures que nous passâmes à nous promener de l'allée des épines dans celle des marronniers, et de l'allée des marronniers dans son parterre, il épuisa l'extravagance des religions, l'incertitude des systèmes de la philosophie et la vanité des plaisirs du monde. Je me séparai de lui, pénétré de la justesse de ses notions, de la netteté de son jugement et de l'étendue de ses connaissances; et, de retour chez moi, je n'eus rien de plus pressé que de rédiger son discours, ce qui me fut d'autant plus facile que, pour se mettre à ma portée, Cléobule avait affecté d'emprunter des termes et des comparaisons de mon art.

Je ne doute point qu'en passant par ma plume, les choses n'aient beaucoup perdu de l'énergie et de la vivacité qu'elles avaient dans sa bouche; mais j'aurai du moins conservé les principaux traits de son discours. C'est ce discours que je donne aujourd'hui sous le titre de *la Promenade du Sceptique*, ou de *l'Entretien sur la Religion, la Philosophie et le Monde.*

J'en avais déjà communiqué quelques copies; elles se sont multipliées, et j'ai vu l'ouvrage si monstrueusement défiguré dans quelques-unes, que craignant que Cléobule, instruit de mon indiscrétion, ne m'en sût mauvais gré, j'allai le prévenir, solliciter ma grâce, et même obtenir la permission de publier ses pensées. Je tremblai en lui annonçant le sujet de ma visite;

je me rappelai l'inscription qu'il a fait placer à l'entrée de son vestibule; c'est un *beatus qui moriens fefellit* en marbre noir, et je désespérai du succès de ma négociation; mais il me rassura, me prit par la main, me conduisit sous ses marronniers, et m'adressa le discours suivant :

« Je ne vous blâme point de travailler à éclairer les hommes; c'est le service le plus important qu'on puisse se proposer de leur rendre, mais c'est aussi celui qu'on ne leur rendra jamais. Présenter la vérité à de certaines gens, c'est, disait ingénieusement un de nos amis, un jour que je m'entretenais avec lui sous ces ombrages, introduire un rayon de lumière dans un nid de hiboux; il ne sert qu'à blesser leurs yeux et à exciter leurs cris. Si les hommes n'étaient ignorants que pour n'avoir rien appris, peut-être les instruirait-on; mais leur aveuglement est systématique. Ariste, vous n'avez pas seulement affaire à des gens qui ne savent rien, mais à des gens qui ne veulent rien savoir. On peut détromper celui dont l'erreur est involontaire; mais par quel endroit attaquer celui qui est en garde contre le sens commun? Ne vous attendez donc pas que votre ouvrage serve beaucoup aux autres; mais craignez qu'il ne vous nuise infiniment à vous-même. La religion et le gouvernement sont des sujets sacrés auxquels il n'est pas permis de toucher. Ceux qui tiennent le timon de l'Église et de l'État seraient fort embarrassés s'ils avaient à nous rendre une bonne raison du silence qu'ils nous imposent; mais le plus sûr est d'obéir et de se taire, à moins qu'on n'ait trouvé dans les airs quelque point fixe hors de la portée de leurs traits, d'où l'on puisse leur annoncer la vérité.

— Je conçois, lui répondis-je, toute la sagesse de vos conseils; mais sans m'engager à les suivre, oserais-je vous demander pourquoi la religion et le gouvernement sont des sujets d'écrire qui nous sont interdits? Si la vérité et la justice ne peuvent que gagner à mon examen, il est ridicule de me défendre d'examiner. En m'expliquant librement sur la religion, lui donnerai-je une atteinte plus forte que celle qu'elle reçoit de la défense qu'on me fait de m'expliquer? Si le célèbre Cochin[1],

1. Avocat (1687-1747). C'était un improvisateur. Ses *OEuvres* (8 vol. in-8) ne soutiennent plus la lecture.

après avoir établi les moyens de sa cause, s'était avisé de conclure à ce que la réplique fût interdite à sa partie, quelle étrange idée n'eût-il pas donnée de son droit! Que l'esprit d'intolérance anime les Mahométans; qu'ils maintiennent leur religion par le fer et par le feu, ils sont conséquents; mais que des gens qui se disent imitateurs d'un maître qui apporta dans le monde une loi d'amour, de bienveillance et de paix, la protégent à main armée, c'est ce qui n'est pas supportable. Ont-ils donc oublié l'aigreur avec laquelle il réprimanda ces disciples impétueux qui le sollicitaient d'appeler le feu du ciel sur des villes qu'ils n'avaient point eu le talent de persuader? En un mot, les raisonnements de l'esprit fort sont-ils solides, on a tort de les combattre; sont-ils mauvais, on a tort de les redouter.

— On pourrait vous répondre, reprit Cléobule, qu'il y a des préjugés dans lesquels il est important d'entretenir le peuple.

— Et quels? lui répartis-je vivement. Quand un homme admet une fois l'existence d'un Dieu, la réalité du bien et du mal moral, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les châtiments à venir, qu'a-t-il besoin de préjugés? Lorsqu'il sera profondément initié dans les mystères de la transsubstantiation, de la consubstantiation, de la Trinité, de l'union hypostatique, de la prédestination, de l'incarnation, et le reste, en sera-t-il meilleur citoyen? Quand il saurait cent fois mieux que le sorboniste le plus habile, si les trois personnes divines sont trois substances distinctes et différentes; si le Fils et le Saint-Esprit sont tout-puissants, ou s'ils sont subordonnés à Dieu le Père; si l'union des trois personnes consiste dans la connaissance intime et mutuelle qu'elles ont de leurs pensées et de leurs desseins; s'il n'y a point de personnes en Dieu; si le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois attributs de la Divinité, sa bonté, sa sagesse et sa puissance; si ce sont trois actes de sa volonté, la création, la rédemption et la grâce; si ce sont deux actes ou deux attributs du Père, la connaissance de lui-même, par laquelle le Fils est engendré, et son amour pour le Fils, d'où procède le Saint-Esprit; si ce sont trois relations d'une même substance, considérée comme incréée, engendrée et produite; ou, si ce ne sont que trois dénominations, en serait-il plus honnête homme? Non, mon cher Cléobule, il concevrait toute la vertu secrète de la personnalité, de la consubstantialité, de

l'homoousios et de l'hypostase, qu'il pourrait n'être qu'un fripon. Le Christ a dit : aimez Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-même : voilà la loi et les prophètes. Il avait trop de jugement et d'équité pour attacher la vertu et le salut des hommes à des mots vides de sens. Cléobule, ce ne sont point les grandes vérités qui ont inondé la terre de sang. Les hommes ne se sont guères entretués que pour des choses qu'ils n'entendaient point. Parcourez l'histoire ecclésiastique, et vous serez convaincu que si la religion chrétienne eût conservé son ancienne simplicité; que si l'on n'eût exigé des hommes que la connaissance de Dieu et l'amour du prochain; que si l'on n'eût point embarrassé le christianisme d'une infinité de superstitions qui l'ont rendu dans les siècles à venir indigne d'un Dieu aux yeux des gens sensés; en un mot, que si l'on n'eût prêché aux hommes qu'un culte dont ils eussent trouvé les premiers fondements dans leur âme, ils ne l'auraient jamais rejeté, et ne se seraient point querellés après l'avoir admis. L'intérêt a engendré les prêtres, les prêtres ont engendré les préjugés, les préjugés ont engendré les guerres, et les guerres dureront tant qu'il y aura des préjugés, les préjugés tant qu'il y aura des prêtres, et les prêtres tant qu'il y aura de l'intérêt à l'être.

— Aussi, continua Cléobule, il me semble que je suis au temps de Paul, dans Éphèse, et que j'entends de toute part les prêtres répéter les clameurs qui s'élevèrent jadis contre lui. « Si cet homme a raison, s'écrieront ces marchands de reliques, « c'est fait de notre trafic, nous n'avons qu'à fermer nos ateliers « et mourir de faim. » Ariste, si vous m'en croyez, vous préviendrez cet éclat, vous renfermerez votre manuscrit, et ne le communiquerez qu'à nos amis. Si vous êtes flatté du mérite de savoir écrire et penser, c'est un éloge qu'ils seront forcés de vous accorder. Mais si, jaloux d'une réputation plus étendue, l'estime et la louange sincère d'une petite société de philosophes ne vous suffisent pas, donnez un ouvrage que vous puissiez avouer. Occupez-vous d'un autre sujet, vous en trouverez mille pour un qui prêteront, et même davantage, à la légèreté de votre plume.

— Quant à moi, Cléobule, lui répondis-je, j'ai beau considérer les objets qui m'environnent, je n'en aperçois que deux qui méritent mon attention, et ce sont précisément les seuls dont

vous me défendez de parler. Imposez-moi silence sur la religion et le gouvernement, et je n'aurai plus rien à dire. En effet, que m'importe que l'académicien *** ait fait un insipide roman; que le père *** ait prononcé en chaire un discours académique; que le chevalier de *** nous inonde de misérables brochures; que la duchesse *** mendie les faveurs de ses pages; que le fils du duc *** soit à son père ou à un autre; que D*** compose ou fasse composer ses ouvrages? tous ces ridicules sont sans conséquence. Ces sottises ne touchent ni à votre bonheur ni au mien. La mauvaise histoire de *** serait par impossible quatre fois plus mauvaise encore, que l'État n'en serait ni mieux ni plus mal réglé. Ah! mon cher Cléobule, cherchez-nous, s'il vous plaît, des sujets plus intéressants, ou souffrez que nous nous reposions.

— Je consens, reprit Cléobule, que vous vous reposiez tant qu'il vous plaira. N'écrivez jamais s'il faut que vous vous perdiez par un écrit; mais si c'est une nécessité que vous trompiez votre loisir aux dépens du public, que n'imitez-vous le nouvel auteur qui s'est exercé sur les préjugés[1] ?

— Je vous entends, Cléobule; vous me conseillez, lui dis-je, de traiter les préjugés du public de manière à faire dire que je les ai tous. Y pensez-vous? et quel exemple me proposez-vous là?

« Lorsqu'on m'annonça cet ouvrage, bon! dis-je en moi-même, voilà le livre que j'attendais. Où le vend-on? demandai-je tout bas. Chez G***[2] rue Saint-Jacques, me répondit-on sans mystère. Quoi donc? ajoutai-je toujours en moi-même, quelque honnête censeur aurait-il eu le courage de sacrifier sa pension à l'intérêt de la vérité, ou l'ouvrage serait-il assez mal fait pour qu'un censeur ait pu l'approuver, sans exposer sa petite fortune? Je lus, et je trouvai que l'approbateur n'avait rien risqué. Ainsi votre avis, Cléobule, est que je n'écrive point, ou que je fasse un mauvais livre.

— Sans doute, répondit Cléobule. Il vaut mieux être mauvais

1. Denesle.

2. Giffart. L'ouvrage dont veut parler ici Diderot est intitulé: *les Préjugés du public,* avec des observations, par M. Denesle, 2 vol. in-8, Giffart, 1747. L'auteur entreprend de détruire les préjugés en donnant à entendre que c'est un projet tout à fait chimérique.

auteur en repos, que bon auteur persécuté. Un livre qui dort, disait sensément un auteur d'ailleurs assez extravagant, ne fait mal à personne.

— Je tâcherai, lui répliquai-je, de faire un bon livre, et d'éviter la persécution.

— Je le souhaite, dit Cléobule. Mais un moyen sûr de satisfaire votre goût, sans irriter personne, ce serait de composer une longue dissertation historique, dogmatique et critique, que personne ne lirait et à laquelle les superstitieux seraient dispensés de répondre. Vous auriez l'honneur de reposer sur le même rayon entre Jean Hus, Socin, Zwingle, Luther et Calvin, et l'on se souviendrait à peine dans un an d'ici que vous avez écrit. Au lieu que si vous le prenez sur le ton de Bayle, de Montaigne, de Voltaire, de Barclay, de Woolston, de Svift, de Montesquieu, vous risquerez sans doute de vivre plus longtemps; mais que cet avantage vous coûtera cher! Mon cher Ariste, connaissez-vous bien ceux à qui vous vous jouez? Il vous sera échappé que l'homoousios[1] est un mot vide de sens, vous serez donc un athée; mais tout athée est un damné, et tout damné est bon à brûler dans ce monde et dans l'autre. En conquence de cette induction charitable, vous serez persécuté, poursuivi. Satan est le ministre de la colère de Dieu, et il ne tient jamais à ces gens, disait un de nos amis, qu'ils ne soient les ministres de la fureur de Satan. Les gens du monde s'amuseront des peintures satiriques que vous avez faites de leurs mœurs; les philosophes riront du ridicule que vous jetez à pleines mains sur leurs opinions; mais les dévots n'entendent point raillerie, je vous en avertis. Ils prennent tout au sérieux et ils vous pardonneraient plutôt cent raisonnements qu'un bon mot.

— Mais pourriez-vous m'apprendre, mon cher Cléobule, lui

1. Lorsque chez ses sujets, l'un contre l'autre, armés
Et sur un dieu fait homme au combat animés
Tu fis dans une guerre et si triste et si longue
Périr tant de chrétiens, martyrs d'une diphthongue.

BOILEAU, *Sat.* XII; *variante.*

Il s'agit là du mot ὁμούσιος, de même substance, auquel les ariens substituaient le mot ὁμοιούσιος de substance semblable. Il s'agissait de la substance du fils de Dieu et de celle de son père!

répondis-je, par quelle raison les théologiens sont ennemis de la plaisanterie? Il est décidé que rien n'est plus utile que la bonne; il me semble que rien n'est plus innocent que la mauvaise. Mal appliquer le ridicule, c'est souffler sur une glace. L'humidité de l'haleine disparaît d'elle-même, et le cristal reprend son éclat. En vérité, il faut ou que ces graves personnages soient de mauvais plaisants, ou qu'ils ignorent que le vrai, le bon et le beau ne sont pas susceptibles de ridicule, ou qu'ils aient un violent soupçon que ces qualités leur sont étrangères.

— C'est le premier sans doute, dit Cléobule, car je ne sais rien qui ait plus mauvaise grâce qu'un théologien qui fait le plaisant, si ce n'est peut-être un jeune militaire qui fait le théologien. Mon cher Ariste, vous avez un rang dans le monde; vous y portez un nom connu; vous avez servi avec distinction; on a des preuves de votre probité; personne ne s'est encore avisé, ni ne s'avisera, je pense, de vous refuser de la figure et de l'esprit : il faut même vous en trouver et vous connaître pour être à la mode. En vérité, la réputation de bon écrivain ajoutera si peu à ces avantages que vous pourriez la négliger. Mais avez-vous bien réfléchi sur les suites de celle d'auteur médiocre? Savez-vous que mille âmes basses, jalouses de votre mérite, attendent avec impatience que vous preniez quelque travers, pour ternir impunément toutes vos qualités? Ne vous exposez point à donner cette misérable consolation à l'envie. Laissez-la vous admirer, sécher et se taire. »

Nous eussions poussé la conversation plus loin, et il y a toute apparence que Cléobule, qui m'avait ébranlé par ses premiers raisonnements, eût achevé d'étouffer en moi la vanité d'auteur, et que mon ouvrage, ou plutôt le sien, allait être remis pour jamais sous la clef; lorsque le jeune sceptique Alcyphron survint, se proposa pour arbitre de notre différend et décida que, puisque l'entretien que nous avions eu sur la religion, la philosophie et le monde, courait manuscrit, il valait autant qu'il fût imprimé. « Mais pour obvier à tous les inconvénients qui tiennent Cléobule en alarmes, je vous conseille, ajouta-t-il, de vous adresser à quelque sujet de ce prince philosophe que vous voyez quelquefois, le front ceint de laurier, se promener dans nos allées et se reposer de ses nobles tra-

vaux à l'ombre de nos marronniers; celui que vous entendîtes dernièrement *gourmander* Machiavel avec tant d'éloquence et de bon sens. Passez dans ses États avec votre ouvrage, et laissez crier les bigots. »

Cet avis s'accordait avec ma tranquillité, mes intérêts et mes vices; et je le suivis.

Punitis ingeniis, gliscit autoritas.

TACIT., *Ann.*

LA PROMENADE

DU SCEPTIQUE

OU

LES ALLÉES

Velut sylvis, ubi passim
Palantes error certo de tramite pellit;
Ille sinistrorsum, hic dextrorsum abit; unus utrique
Error, sed variis illudit partibus. Hoc te
Crede modo insanum; nihilo ut sapientior ille,
Qui te deridet, caudam trahat...

HORAT. *Sat.* Lib. II ,*sat.* III.

L'ALLÉE DES ÉPINES

Quone malo mentem concussa? Timore deorum.

HORAT., *Sat.* Lib. II, *sat.* III.

1. L'envie ne m'accusera pas d'avoir dissipé des millions à l'État pour aller au Pérou ramasser de la poudre d'or, ou chercher des martres zibelines en Laponie. Ceux à qui Louis commanda de vérifier les calculs du grand Newton, et de déterminer avec une toise la figure de notre globe, remontaient sans moi le fleuve de Torno, et je ne descendais point avec eux la rivière des Amazones [1]. Aussi, mon cher Ariste, ne t'entretiendrai-je pas des périls que j'ai courus dans les pays glacés du nord, ou dans les déserts brûlants du midi : moins encore des avantages que la géographie, la navigation, l'astronomie retireront, dans deux ou trois mille ans, des prodiges de mon quart de cercle et de l'excellence de mes lunettes. Je me propose une

1. Pendant que Clairaut allait en Laponie mesurer un arc du méridien, La Condamine effectuait la même opération au Pérou.

fin plus noble, une utilité plus prochaine. C'est d'éclairer, de perfectionner la raison humaine par le récit d'une simple promenade. Le sage a-t-il besoin de traverser les mers et de tenir registre des noms barbares et des penchants effrénés des sauvages, pour instruire des peuples policés? tout ce qui nous environne est un sujet d'observation. Les objets qui nous sont le plus familiers, peuvent être pour nous des merveilles; tout dépend du coup d'œil. S'il est distrait, il nous trompe : s'il est perçant et réfléchi, il nous approche de la vérité.

2. Tu connais ce bas monde : décide sous quel méridien est placé le petit canton que je vais te décrire, et que j'ai depuis peu examiné en philosophe, après avoir perdu mon temps à le parcourir en géographe. Je te laisse le soin de donner aux différents peuples qui l'habitent des noms convenables aux mœurs et aux caractères que je t'en tracerai. Que tu seras étonné de vivre au milieu d'eux! Mais comme cette nation singulière compose différentes classes, tu ignores peut-être à laquelle tu appartiens, et je ris d'avance, ou de l'embarras qui t'attend si tu ne sais qui tu es, ou de la honte que tu ressentiras si tu te trouves confondu dans la foule des idiots.

3. L'empire dont je te parle est gouverné en chef par un souverain sur le nom duquel ses sujets sont à peu près d'accord; mais il n'en est pas de même de son existence. Personne ne l'a vu, et ceux de ses favoris qui prétendent avoir eu des entretiens avec lui, en ont parlé d'une manière si obscure, lui ont attribué des contrariétés si étranges, que tandis qu'une partie de la nation s'est épuisée à former des systèmes pour expliquer l'énigme, ou à s'entredéchirer pour faire prévaloir ses opinions; l'autre a pris le parti de douter de tout ce qu'on en débitait, et quelques-uns celui de n'en rien croire.

4. Cependant on le suppose infiniment sage, éclairé, plein de tendresse pour ses sujets; mais comme il a résolu de se rendre inaccessible, du moins pour un temps, et qu'il s'avilirait sans doute en se communiquant, la voie qu'il a suivie pour prescrire des lois et manifester ses volontés est fort équivoque. On a découvert tant de fois que ceux qui se disent inspirés de lui n'étaient que des visionnaires ou des fourbes, qu'on est tenté de croire qu'ils sont et seront toujours tels qu'ils ont été. Deux volumes épais, remplis de merveilles et d'ordonnances,

tantôt bizarres et tantôt raisonnables, renferment ses volontés. Ces livres sont écrits d'une manière si inégale, qu'il paraît bien qu'il n'a pas été fort attentif sur le choix de ses secrétaires, ou qu'on a souvent abusé de sa confiance. Le premier contient des règlements singuliers, avec une longue suite de prodiges opérés pour leur confirmation; et le second révoque ces premiers priviléges, en établit de nouveaux qui sont également appuyés sur des merveilles : de là procès entre les privilégiés. Ceux de la nouvelle création se prétendent favorisés exclusivement à ceux de l'ancienne, qu'ils méprisent comme des aveugles, tandis que ceux-ci les maudissent comme des intrus et des usurpateurs. Je te développerai plus à fond par la suite le contenu de ce double code. Revenons au prince.

5. Il habite, dit-on, un séjour lumineux, magnifique et fortuné, dont on a des descriptions aussi différentes entre elles que les imaginations de ceux qui les ont faites. C'est là que nous allons tous. La cour du prince est un rendez-vous général où nous marchons sans cesse; et l'on dit que nous y serons récompensés ou punis, selon la bonne ou mauvaise conduite que nous aurons tenue sur la route.

6. Nous naissons soldats; mais rien de plus singulier que la façon dont on nous enrôle : tandis que nous sommes ensevelis dans un sommeil si profond, que personne de nous ne se souvient pas même d'avoir veillé ou dormi, on met à nos côtés deux témoins; on demande au dormeur s'il veut être enrôlé; les témoins consentent pour lui, signent son engagement, et le voilà soldat.

7. Dans tout gouvernement militaire, on a institué des signes pour reconnaître ceux qui embrassaient la profession des armes, et les rendre sujets aux châtiments prononcés contre les déserteurs, s'ils l'abandonnaient sans ordre ou sans nécessité. Ainsi chez les Romains on imprimait aux nouveaux enrôlés un caractère qui les attachait au service sous peine de la vie. On eut la même prudence dans le nôtre; et il fut ordonné dans le premier volume du code, que tous les soldats seraient marqués sur la partie même qui constate la virilité. Mais, ou notre souverain se ravisa, ou le sexe, toujours enclin à nous contester nos avantages, se crut aussi propre à la guerre que nous, et fit ses remontrances; car cet abus fut réformé dans le second

volume. Le haut de chausse ne distingua plus la milice. Il y eut des troupes en cotillon; et l'armée du prince fut un corps de héros et d'amazones, avec un uniforme commun. Le ministre de la guerre, chargé de le déterminer, s'en tint à un bandeau et à une robe ou casaque blanche. C'est l'habit du régiment, et l'on sent assez qu'il est mieux assorti aux deux sexes que le premier, ressource admirable pour doubler au moins le nombre des troupes. J'ajouterai même ici, à l'honneur du sexe, qu'il y a peu d'hommes qui sachent porter le bandeau aussi bien que les femmes.

8. Les devoirs du soldat se réduisent à bien tenir son bandeau et à conserver sa robe sans tache. Le bandeau s'épaissit ou s'affaiblit à l'user. Il devient dans les uns d'un drap des plus épais; c'est dans les autres une gaze légère, toujours prête à se déchirer. Une robe sans tache et deux bandeaux également épais; c'est ce qu'on n'a point encore vu. Vous passez pour un lâche, si vous laissez salir votre robe; et si votre bandeau se déchire ou vient à tomber, vous êtes pris pour déserteur. De ma robe, ami, je ne t'en dirai rien. On prétend que c'est la tacher que d'en parler avec avantage, et ce serait faire soupçonner au moins qu'elle est sale que d'en parler avec mépris. Quant à mon bandeau, il y a longtemps que je m'en suis défait. Soit inconsistance de sa part, soit effort de la mienne, il est tombé.

9. On nous assure que notre prince a toutes les lumières possibles; cependant rien de plus obscur que notre code, qu'on dit être de lui. Autant ce qu'on y lit sur la robe est sensé, autant les articles du bandeau paraissent ridicules. On prétend, par exemple, que, quand ce voile est d'une bonne étoffe, loin de priver de la vue, on aperçoit, à travers, une infinité de choses merveilleuses, qu'on ne voit point avec les yeux seuls; et qu'une de ses propriétés, c'est de faire l'office d'un verre à facettes, de présenter, de réaliser la présence d'un même objet en plusieurs endroits à la fois; absurdités qu'on fortifie de tant d'autres, que quelques déserteurs ont soupçonné de petits esprits d'avoir eu la témérité de prêter à notre législateur leurs idées, et d'avoir inséré dans le nouveau code je ne sais combien de puérilités dont il n'y a pas l'ombre dans l'ancien. Mais ce qui te surprendra, c'est qu'ils ont ajouté que la connaissance de

ces rêveries est absolument nécessaire pour être admis dans le palais de notre monarque. Tu me demanderas sans doute ce que sont devenus tous ceux qui ont précédé la promulgation du nouveau code. Ma foi, je n'en sais rien... Ceux qui prétendent être dans le secret, disent, pour disculper le prince, qu'il avait révélé ces choses, comme le mot du guet, à ses anciens officiers généraux; mais ils ne le justifient point d'avoir réformé toute la soldatesque qui s'en allait bonnement, et qui dut être bien étonnée, en arrivant à sa cour, de se voir traiter avec tant d'ignominie, pour avoir ignoré ce qu'elle n'avait jamais pu savoir.

10. L'armée réside dans des provinces peu connues. En vain publie-t-on que tout y abonde : il faut qu'on y soit mal; car ceux-mêmes qui nous enrôlent n'articulent rien de précis, s'en tiennent aux termes généraux, craignent de joindre, et partent le plus tard qu'ils peuvent.

11. Trois chemins y conduisent; on en voit un à gauche qui passe pour le plus sûr, et qui n'est dans le vrai que le plus pénible. C'est un petit sentier long, étroit, escarpé, embarrassé de cailloux et d'épines dont on est effrayé, qu'on suit à regret, et qu'on est toujours sur le point de quitter.

12. On en rencontre devant soi un second, spacieux, agréable, tout jonché de fleurs; sa pente paraît douce. On se sent porté naturellement à le suivre; il abrége la route, ce qui n'est point un avantage; car, comme il est agréable, on ne serait pas fâché qu'il fût long. Si le voyageur est prudent, et qu'il vienne à considérer attentivement ce chemin, il le trouve inégal, tortueux, et peu sûr. Sa pente lui paraît rapide; il aperçoit des précipices sous les fleurs; il craint d'y faire des faux pas; il s'en éloigne, mais à regret; il y revient pour peu qu'il s'oublie : et il n'y a personne qui ne s'oublie quelquefois.

13. A droite est une petite allée sombre, bordée de marronniers, sablée, plus commode que le sentier des épines, moins agréable que l'allée des fleurs, plus sûre que l'une et l'autre, mais difficile à suivre jusqu'au bout, tant son sable devient mouvant sur la fin.

14. On trouve dans l'allée des épines des haires, des cilices, des disciplines, des masques, des recueils de pieuses rêveries, des colifichets mystiques, des recettes pour garantir sa robe de taches, ou pour la détacher, et je ne sais combien d'instructions

pour porter fermement son bandeau, instructions qui sont toutes superflues pour les sots, et entre lesquels il n'y en a pas une bonne pour les gens sensés.

15. Celle des fleurs est jonchée de cartes, de dés, d'argent, de pierreries, d'ajustements, de contes de fées, de romans : ce ne sont que lits de verdure et nymphes dont les attraits, soit négligés, soit mis en œuvre, n'annoncent point de cruauté.

16. Dans l'allée des marronniers, on a des sphères, des globes, des télescopes, des livres, de l'ombre et du silence.

17. Au sortir du profond sommeil pendant lequel on a été enrôlé, on se trouve dans le sentier des épines, habillé de la casaque blanche, et la tête affublée du bandeau. On conçoit combien il est peu commode de se promener à tâtons parmi des ronces et des orties. Cependant il y a des soldats qui bénissent à chaque pas la Providence de les y avoir placés, qui se réjouissent sincèrement des égratignures continuelles qu'ils ont à souffrir, qui succombent rarement à la tentation de tacher leur robe, jamais à celle de lever ou de déchirer leur bandeau; qui croient fermement que moins on voit clair, plus on va droit, et qui joindront un jour, persuadés que le prince leur saura autant de gré du peu d'usage qu'ils auront fait de leurs yeux, que du soin particulier qu'ils auront pris de leur robe.

18. Qui le croirait? ces frénétiques sont heureux; ils ne regrettent point la perte d'un organe dont le prix leur est inconnu; ils tiennent le bandeau pour un ornement précieux; ils verseraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang, plutôt que de s'en défaire; ils se complaisent dans le soupçon qu'ils ont de la blancheur de leur robe : l'habitude les rend insensibles aux épines, et ils font la route en chantant, en l'honneur du prince, quelques chansons qui, pour être fort vieilles, n'en sont pas moins belles.

19. Laissons-les dans leurs préjugés : nous risquerions trop à les en tirer; ils ne doivent peut-être leur vertu qu'à leur aveuglement. Si on les débarrassait de leur bandeau, qui sait s'ils auraient le même soin de leur robe? Tel s'est illustré dans l'allée des épines, qu'on aurait peut-être passé par les baguettes dans celle des fleurs ou des marronniers; ainsi que tel brille dans l'une ou l'autre de ces dernières, qui se flagellerait et se flagellera peut-être dans la première.

20. Les avenues de ce triste sentier sont occupées par des gens qui l'ont beaucoup étudié, qui se piquent de le connaître, qui le montrent aux passants, mais qui n'ont pas la simplicité de le suivre.

21. En général, c'est bien la race la plus méchante que je connaisse. Orgueilleux, avares, hypocrites, fourbes, vindicatifs, mais surtout querelleurs, ils tiennent de frère Jean des Entommeures, d'heureuse mémoire, le secret d'assommer leurs ennemis avec le bâton de l'étendard; ils s'entretueraient quelquefois pour un mot, si on avait la bonté de les laisser faire. Ils sont parvenus, je ne sais comment, à persuader aux recrues qu'ils ont le privilége exclusif de détacher les robes : ce qui les rend très-nécessaires à gens qui, ayant les yeux bien calfeutrés, n'ont pas de peine à croire que leur robe est sale quand on le leur dit.

22. Ces béats se promènent et édifient le jour dans l'allée des épines, et passent la nuit sans scandale dans celle des fleurs. Ils prétendent avoir lu dans les lois du prince qu'il ne leur est pas permis d'avoir des femmes en propre; mais ils n'ont eu garde d'y lire qu'il leur est défendu de toucher à celles des autres, aussi caressent-ils volontiers celles des voyageurs. Tu ne saurais croire combien il leur faut de circonspection pour dérober à leurs semblables ces échappées; car ils sont d'une attention scrupuleuse à se démasquer les uns les autres. Quand ils y réussissent, ce qui arrive souvent, on en gémit pieusement dans leur allée, on en rit à gorge déployée dans celle des fleurs, et l'on en raille malignement dans la nôtre. Si leur manœuvre nous ravit quelques sujets, leurs ridicules nous en dédommagent; car, à la honte de l'humanité, ils ont autant et plus à craindre d'une plaisanterie que d'un raisonnement.

23. Pour t'en donner une idée plus exacte encore, il faut t'expliquer comment le corps très-nombreux de ces guides forme une espèce d'état-major, avec des grades supérieurs et subalternes, une paye plus ou moins forte selon les dignités, des couleurs et des uniformes différents : cela varie presque à l'infini.

24. Premièrement il y a un vice-roi qui, de peur de s'écorcher la plante des pieds, qui lui sont devenus fort douillets, se fait traîner dans un char, ou porter dans un palanquin. Il se dit poliment le très-humble serviteur de tout le monde; mais il souffre patiemment que ses satellites soutiennent que tout le

monde est son esclave; et à force de le répéter, ils sont parvenus à le faire croire aux imbéciles, et par conséquent à bien des gens. On rencontre à la vérité dans quelques cantons de l'allée des épines des recrues dont le bandeau commence à s'user, et qui contestent au vice-roi son despotisme prétendu. Ils lui opposent de vieux parchemins qui contiennent des arrêtés de l'assemblée des États Généraux; mais pour toute réponse il commence par leur écrire qu'ils ont tort; puis il convient avec ses favoris d'un mot, et si les mutins le rejettent, il leur retranche la paye, l'ustensile, l'étape et les pensions, et leur fait quelquefois appliquer des camouflets fort chauds. Il y a tels matadors qu'il a fouettés comme des marmots. Il possède à leurs dépens une assez belle seigneurie, dont le commerce principal consiste en vélin et en savon; car il est le premier dégraisseur du monde, en vertu d'un privilége exclusif qu'il exerce très-bénignement, moyennant finance. Ses premiers prédécesseurs se traînaient à pied dans l'allée des épines. Plusieurs de leurs descendants se sont égarés dans celle des fleurs. Quelques-uns se sont promenés sous nos marronniers.

25. Sous ce chef que tu prendrais pour Dom Japhet d'Arménie, car il est très-infatué de ses yeux et porte toque sur toque, sont des gouverneurs et des sous-gouverneurs de province; les uns maigres et hâves, d'autres brillants et rubiconds, quelques-uns lestes et galants. Ils forment un ordre de chevalerie distingué par une longue canne à bec de corbin, et par un couvre-chef emprunté des sacrificateurs de Cybèle, à qui ils ne ressemblent point du tout dans le reste; ils ont fait leurs preuves à cet égard. Ils prennent la qualité de lieutenants du prince, et le vice-roi les appelle ses valets. Ils tiennent aussi magasin de savon, mais moins fin et par conséquent moins cher que celui du vice-roi, et ils ont le secret d'un baume aussi merveilleux que celui de Fier-à-bras.

26. Après eux viennent de nombreux corps d'officiers répandus de poste en poste, à qui, comme aux spahis chez les Turcs, on assigne un timar ou métairie plus ou moins opulente : ce qui fait que la plupart vont à pied, quelques-uns à cheval, et très-peu en carrosse. Leur fonction est de montrer l'exercice aux recrues, d'enrôler, de bercer les nouveaux engagés de harangues sur la nécessité de bien porter le bandeau, et de ne

point salir la robe, deux choses qu'ils négligent assez eux-mêmes, trop occupés apparemment à raccommoder les bandeaux, et à décrasser les robes d'autrui; car c'est encore une de leurs obligations.

27. J'avais presque oublié une petite troupe séparée, qui porte une toque surmontée d'une pivoine avec un mantelet de peau de chat. Ces gens-ci se donnent pour défenseurs en titre des droits du prince, dont la plupart n'admettent pas l'existence. Il y a quelque temps qu'une place importante vint à vaquer dans cette compagnie. Trois concurrents la sollicitèrent, un imbécile, un lâche et un déserteur; c'est comme si je te disais un ignorant, un libertin et un athée; le déserteur l'emporta. Ils s'amusent à disputer en termes barbares sur le code qu'ils interprètent et commentent à leur fantaisie, et dont il est évident qu'ils se jouent. Croirais-tu bien qu'un de leurs colonels a soutenu que, quand le fils du prince ferait le dénombrement général des sujets de son père, il pourrait aussi bien prendre la forme d'un veau[1] que celle d'un homme. Les anciens de cette troupe radotent si parfaitement, qu'on dirait qu'ils n'ont fait autre chose de leur vie. Les jeunes commencent à s'ennuyer de leurs bandeaux; ils n'en ont plus que de linon, ou même n'en ont point du tout. Ils se promènent assez librement dans l'allée des fleurs, et commercent avec nous sous nos marronniers, mais sur la brune et en secret.

28. Suivent enfin les troupes auxiliaires, sous le commandement de colonels très-riches. Ce sont des espèces de pandours qui vivent du butin qu'ils font sur les voyageurs. On raconte de la plupart d'entre eux, que jadis ils escamotaient habilement de ceux qu'ils conduisaient aux postes de la garnison, à l'un un château, à l'autre une ferme, à celui-ci un bois, à celui-là un étang, et que, par ce moyen, ils se sont formé ces amples quartiers de rafraîchissements qu'ils ont entre l'allée des épines et celle des fleurs. Quelques anciens ou tendent la main de porte en porte, ou s'occupent encore à détrousser les passants. Ces troupes viles sont divisées en régiments, ayant chacun leur étendard, un uniforme bizarre et des lois plus singulières encore. N'attends pas de moi que je te décrive les

1. *Potuitne invaccari? Alexander Halensis quærit et respondet, potuit.* (D.)

différentes pièces de leur armure. Presque tous ont pour casque une espèce de lucarne mobile, ou l'enveloppe d'un pain de sucre, qui tantôt leur couvre la tête et tantôt leur tombe sur les épaules. Ils ont conservé la moustache des Sarrazins, et le brodequin des Romains. C'est d'un de ces corps qu'on tire, dans certains cantons de l'allée des épines, les grands-prévôts, les archers et les bourreaux de l'armée. Ce conseil de guerre est sévère : il fait brûler vifs les voyageurs qui refusent de prendre le bandeau, ceux qui ne le portent pas à sa fantaisie, et les déserteurs qui s'en défont; le tout par principe de charité. C'est encore de là, mais surtout d'un grand bataillon noir, que sortent des essaims d'enrôleurs, qui se disent chargés de la part du prince de battre la caisse en pays étrangers, de faire des recrues sur les terres d'autrui, et de persuader aux sujets des autres souverains de quitter l'habit, la cocarde, la toque et le bandeau qu'ils en ont reçu, et de prendre l'uniforme de l'allée des épines. Quand on attrappe ces embaucheurs, on les pend, à moins qu'ils ne désertent eux-mêmes; et pour l'ordinaire, ils aiment mieux être déserteurs que pendus.

29. Tous ne sont pas si entreprenants, et ne vont pas chercher des aventures dans les pays lointains et barbares. Renfermés sous un hémisphère moins vaste, il y en a qui se font des occupations différentes, suivant leurs talents et la destination de leurs chefs, qui savent habilement les employer au profit de leurs corps. Tel que la nature a favorisé d'une mémoire sûre, d'un bel organe et d'un peu d'effronterie, criera incessamment aux passants qu'ils s'égarent, ne leur montrera jamais le droit chemin, et se fera très-bien payer de ses avis, quoique tout son mérite se réduise à répéter ce qu'avaient dit mille autres aussi mal informés que lui. Tel qui a de la souplesse dans l'esprit, du babil et de l'intrigue s'établira dans une espèce de caisse, où il passera la moitié de sa vie à entendre des confidences rarement amusantes, fausses pour la plupart, mais toujours lucratives. L'humeur et la tristesse s'emparent communément de ces réduits. On a pourtant vu quelquefois l'amour travesti s'y mettre en embuscade, surprendre des cœurs novices, et entraîner de jeunes pèlerines dans l'allée des fleurs, sous prétexte de leur montrer à marcher plus commodément dans le sentier des épines. Là, tout est dévoilé : secrets, fortunes,

affaires, galanteries, intrigues, jalousies. Tout est mis à profit, et les consultations sont rarement gratuites. Tel qui n'a ni imagination ni génie, sera abandonné à la science des nombres, ou occupé à transcrire ce que les autres ont pensé. Un autre s'usera les yeux à débrouiller sur un bronze rouillé l'origine d'une ville dont il y a mille ans qu'on ne parle plus; ou se tourmentera pendant dix ans pour faire un sot d'un enfant heureusement né, et réussira. Il y en a qui manient le pinceau, la bêche, la lime ou le rabot; beaucoup plus qui ont embrassé le parti de ne rien faire et de vanter leur importance. Qui connaît ces gens-ci, les craint ou les évite; beaucoup croient les connaître; mais peu les connaissent à fond.

30. C'est un prodige que la confiance et l'empressement qu'on a pour les encaissés. Ils se vantent de posséder une recette qui guérit de tous maux; et cette recette consiste à dire à un mari jaloux que sa femme n'est pas coquette, ou qu'il doit l'aimer toute coquette qu'elle est; à une femme galante, qu'il faut qu'elle s'en tienne à son sexagénaire; à un ministre, qu'il ait de la probité; à un commerçant, qu'il a tort d'être usurier; à un incrédule, qu'il ferait bien de croire; et ainsi des autres. *Veux-tu guérir?* dit l'empirique au malade; *oui, je le veux*, répond celui-ci. *Va donc, et te voilà guéri.* Les bonnes gens s'en vont satisfaits, et l'on dirait en effet qu'ils se portent mieux.

31. Il n'y a pas longtemps qu'il s'éleva parmi les guides une secte assez nombreuse de gens austères, qui effrayaient les voyageurs sur l'éminente blancheur de robe qu'ils jugeaient nécessaire, et qui allaient criant dans les maisons, dans les temples, dans les rues et sur les toits, que la plus petite macule était une tache ineffaçable; que le savon du vice-roi et des gouverneurs ne valait rien; qu'il fallait en tirer en droiture des magasins du prince, et le détremper dans les larmes; qu'il le distribuait *gratis*, mais en très-petite quantité, et que n'en avait pas qui voulait; et comme si ce n'était pas assez des épines dont la route est hérissée, ces enragés la parsemèrent de chausse-trappes et de chevaux de frises qui la rendirent impraticable. Les voyageurs se désespéraient; on n'entendait de tous côtés que des cris et des gémissements. Dans l'impossibilité de suivre une route si pénible, on était sur le point de se précipiter

dans l'allée des fleurs, ou de passer sous nos marronniers, lorsque le bataillon noir inventa des pantoufles de duvet et des mitaines de velours. Cet expédient prévint une désertion générale.

32. D'espace en espace, on rencontre de grandes volières où sont renfermés des oiseaux tous femelles. Ici, sont des perruches dévotes, nasillonnant des discours affectueux, ou chantant un jargon qu'elles n'entendent pas; là, de jeunes tourterelles soupirent et déplorent la perte de leur liberté; ailleurs, voltigent et s'étourdissent par leur caquet, des linottes que les guides s'amusent à siffler à travers les barreaux de leur cage. Ceux d'entre ces guides, ou *serinettes ambulantes*, qui ont quelque habitude dans l'allée des fleurs, leur en rapportent du muguet et des roses. Le tourment de ces captives, c'est d'entendre passer les voyageurs et de ne pouvoir les suivre et se mêler avec eux. Au demeurant, leurs cages sont spacieuses, propres, et bien fournies de mil et de bonbons.

33. Tu dois connaître maintenant l'armée et ses chefs : passons au code militaire.

34. C'est une sorte d'ouvrage à la mosaïque, exécuté par une centaine d'ouvriers différents qui ont ajouté pièce à pièce des morceaux de leur goût : tu jugeras s'il était bon.

35. Ce code est composé de deux volumes; le premier fut commencé vers l'an 45,317 de l'ère des Chinois, par les soins d'un vieux berger qui sut très-bien jouer du bâton à deux bouts, et qui fut par-dessus le marché grand magicien, comme il le fit bien voir au seigneur de sa paroisse, qui ne voulait ni le diminuer à la taille, ni l'exempter de corvée, non plus que ses parents. Poursuivi par les archers, il quitta le canton et se réfugia chez un fermier dont il garda les moutons pendant quarante ans, dans un désert où il s'exerça à la sorcellerie. Il assure, foi d'honnête homme, qu'un beau jour il vit notre prince sans le voir, et qu'il en reçut la dignité de lieutenant général, avec le bâton de commandement. Muni de cette autorité, il retourne dans sa patrie, ameute ses parents et ses amis, et les exhorte à le suivre dans un pays qu'il prétendait appartenir à leurs ancêtres, qui y avaient à la vérité voyagé. Voilà mes mutins attroupés, et leur chef qui déclare son dessein au seigneur de la paroisse : celui-ci refuse de les laisser partir, et les traite de rebelles. A l'instant le vieux pâtre marmotte quelques

mots entre ses dents, et les étangs de M. le baron se trouvent empoisonnés. Le lendemain il jette un sort sur les brebis et les chevaux. Un autre jour il donne au seigneur et à tous les siens la gratelle et la diarrhée. Après maint autre tour, il fait mourir du charbon son fils aîné et tous les grands garçons du village. Bref, le seigneur consent à les laisser aller : ils partent, mais après avoir démeublé son château et pillé le reste des habitants. Le gentilhomme, piqué de ce dernier trait, monte à cheval et les poursuit à la tête de ses valets. Nos bandits avaient heureusement passé une rivière à gué ; et plus heureusement encore pour eux, leur ancien maître, qui ne la connaissait guère, tenta de la traverser un peu au-dessous, et s'y noya avec presque tout son monde.

36. Avant que de gagner le canton dont leur chef les avait leurrés, ils errèrent dans des déserts où le sorcier les amusa si longtemps qu'ils y périrent tous. Ce fut dans cet intervalle qu'il se désennuya à faire une histoire à sa nation, et à composer la première partie du code.

37. Son histoire est toute fondée sur les récits que faisaient sous la cheminée les grands-pères à leurs enfants, d'après les narrations verbales de leurs grands-pères, et ainsi de suite jusqu'au premier. Secret infaillible pour ne point altérer la vérité des événements !

38. Il raconte comme quoi notre souverain, après avoir fondé le siége de son empire, prit un peu de limon, souffla dessus, l'anima, et fit le premier soldat ; comment la femme qu'il lui donna fit un mauvais repas et imprima à ses enfants et à tous ses descendants une tache noire qui les rendit odieux au prince ; comment le régiment se multiplia ; comment les soldats devinrent si méchants que le monarque les fit noyer tous, à la réserve d'une chambrée dont le chef était assez honnête homme ; comment les enfants de celui-ci repeuplèrent le monde, et se dispersèrent sur la surface de la terre : comment notre prince, devant qui il n'y a point d'acception de personnes, n'en agréa pourtant qu'une partie qu'il regarda comme son peuple, et comment il fit naître ce peuple d'une femme qui n'était plus en état d'avoir d'enfants, et d'un vieillard assez vert qui couchait de temps en temps avec sa servante. C'est là que commence proprement l'origine des premiers privilégiés dont je t'ai parlé,

et qu'on entre dans le détail de leurs générations et de leurs aventures.

39. On dit de l'un, par exemple, que le souverain lui commanda d'égorger son propre fils, et que le père était sur le point d'obéir, lorsqu'un valet de pied apporta la grâce de l'innocent; de l'autre, que son gouverneur lui trouva, en abreuvant son cheval, une maîtresse fort jolie; de celui-ci, qu'il trompait son double beau-père, après avoir trompé son propre père et son frère aîné, couchait avec les deux sœurs et puis avec leurs chambrières, et un autre avec la femme de son fils; de celui-là qu'il fit fortune en devinant des énigmes, et rendit sa famille opulente dans les terres d'un seigneur dont il était l'intendant; de presque tous, qu'ils avaient de beaux songes, voyaient des étoiles en plein minuit, étaient sujets à rencontrer des esprits, et se battaient courageusement contre des lutins. Telles furent les grandes choses que le vieux berger transmit à la postérité.

40. Quant au code, en voici les principaux articles. J'ai dit que la tache noire nous avait tous rendus odieux au prince. Devine ce qu'on fit pour recouvrer ses faveurs qu'on avait si singulièrement perdues? une chose plus singulière encore, on coupa à tous les enfants une dragme et deux scrupules de chair, opération dont je t'ai déjà parlé, et l'on se condamna à manger tous les ans en famille une galette sans beurre ni sel, avec une salade de pissenlits sans huile. Autre redevance payable chaque semaine, c'était d'en passer un jour les bras liés derrière le dos. Ordre à chacun de se pourvoir d'un bandeau et d'une robe blanche, et de la laver, sous peine de mort, dans du sang d'agneau et de l'eau claire : tu vois que l'origine des bandeaux et des robes blanches est fort ancienne. Il y avait à cet effet, dans le régiment, des compagnies de bouchers et de porteurs d'eau. Dix petites lignes d'écriture renfermaient tous les ordres du prince; le guide de nos fugitifs en fit la publication, puis les serra dans un coffre de bois de palissandre, qui, pour rendre des oracles, ne le cédait en rien au trépied de la sibylle de Delphes. Le reste est un amas de règles arbitraires sur la forme des tuniques et des manteaux, l'ordonnance des repas, la qualité des vins, la connaissance des viandes de facile ou dure digestion, le temps de la promenade, du sommeil, et d'autres choses qu'on fait quand on ne dort pas.

41. Le vieux berger, secondé d'un de ses frères, qu'il avait pourvu d'un gros bénéfice qui fut héréditaire dans la famille, voulut assujétir de haute lutte ses compagnons à tous ses règlements. Aussitôt on murmure, on s'attroupe, on lui conteste son autorité, et il la perdait sans ressource, s'il n'eût détruit les rebelles par une mine pratiquée sous le terrain qu'ils occupaient. On regarda cet événement comme une vengeance du ciel, et l'homme au miracle ne détrompa personne.

42. Après mainte autre aventure, on approcha du pays dont on devait se mettre en possession. Le conducteur qui ne voulait pas la garantir à ses sujets, et qui n'aimait la guerre que de loin, alla mourir de faim dans une caverne, après leur avoir fortement recommandé de ne faire aucun quartier à leurs ennemis, et d'être grands usuriers, deux commissions dont ils s'acquittèrent à merveilles.

43. Je ne les suivrai ni dans leurs conquêtes, ni dans l'établissement de leur nouvel empire, ni dans ses révolutions diverses. C'est ce qu'il faut chercher dans le livre même, où tu verras, si tu peux, des historiens, des poëtes, des musiciens, des romanciers et des crieurs publics annonçant la venue du fils de notre monarque et la réformation du code.

44. Il parut en effet, non pas avec un équipage et un train digne de sa naissance; mais comme ces aventuriers qu'on a vus quelquefois fonder ou conquérir des empires avec une poignée de gens braves et déterminés. C'était la mode autrefois. Ses compatriotes le prirent longtemps pour un homme comme un autre; mais un beau jour ils furent bien étonnés de l'entendre haranguer, et s'arroger le titre de fils du souverain et le pouvoir d'abroger l'ancien code, à l'exception des dix lignes renfermées dans le code, et de lui en substituer un autre. Il était simple dans ses mœurs et dans ses discours. Il renouvela, sous peine de mort, l'usage du bandeau et de la robe blanche. Il prescrivit sur la robe des choses fort louables, plus difficiles encore à pratiquer; mais il débita d'étranges maximes sur le bandeau. Je t'en ai déjà raconté quelques-unes; en voici d'autres. Il voulait, par exemple, que, quand on en aurait les yeux bien couverts, on vît, clair comme le jour, que le prince son père, lui, et un troisième personnage qui était en même temps son frère et son fils, étaient si parfaitement confondus

qu'ils ne faisaient qu'un seul et même tout. Tu croiras retrouver ici Gérion des anciens. Mais je te pardonne de recourir à la fable pour expliquer ce prodige. Malheureux, tu ne connais pas la circumincession. Tu n'as jamais été instruit de la danse merveilleuse, où les trois princes se promènent l'un autour de l'autre, de toute éternité. Il ajoutait qu'il serait un jour grand seigneur; et que ses ambassadeurs tiendraient table ouverte. La prédiction s'accomplit. Les premiers qui furent honorés de ce titre, faisaient d'assez bons repas, et buvaient largement à sa santé; mais leurs successeurs économisèrent. Ils découvrirent, je ne sais comment, que leur maître avait le secret de s'envelopper sous une mie de pain, et de se faire avaler tout entier, dans un même instant, par un million de ses amis, sans causer à aucun d'eux la moindre indigestion, quoiqu'il eût réellement cinq pieds six pouces de hauteur, et ils ordonnèrent que le souper serait converti en un déjeuner qui se ferait à sec. Quelques soldats altérés en murmurèrent. On en vint aux injures, puis aux coups : il y eut beaucoup de sang répandu; et par cette division, qui en a entraîné deux autres, l'allée des épines s'est vue réduite à la moitié de ses habitants, et à la veille de les perdre tous. Je te donne ce trait comme un échantillon de la paix que le nouveau législateur apporta dans le royaume de son père, et je passe légèrement sur ses autres idées; elles ont été minutées par ses secrétaires, dont les deux principaux furent un vendeur de marée et un cordonnier ex-gentilhomme.

45. Celui-ci, naturellement babillard, a débité des choses inouïes sur l'excellence et les merveilleux effets d'une canne invisible, que le prince distribue, dit-il, à tous ses amis. Il faudrait des volumes pour te raconter succinctement ce que les guides ont depuis conjecturé, écrit, assuré, et comment ils se sont entremordus et déchirés, sur la nature, la force et les propriétés de ce bâton. Les uns ont prétendu que sans lui on ne pouvait faire un pas; les autres, qu'il était parfaitement inutile, pourvu qu'on eût de bonnes jambes et grande envie de marcher; ceux-ci, qu'il était raide ou souple, fort ou faible, court ou long, à proportion de la capacité de la main et de la difficulté de la route, et qu'on n'en manquait que par sa faute; ceux-là, que le prince n'en devait à personne, qu'il en refusait à plusieurs, et qu'il reprenait quelquefois ceux qu'il avait donnés. Toutes ces

opinions avaient pour base un grand traité des cannes, composé par un ancien professeur de rhétorique, pour servir de commentaire à un chapitre du vendeur de marée, sur l'importance des béquilles.

46. Autre article qui ne les a pas moins divisés. C'est la bonté infinie de notre souverain, avec laquelle ce rhéteur a prétendu concilier une résolution préméditée et irrévocablement fixe, d'exclure pour jamais de sa Cour, et de faire mettre aux cachots, sans espoir de grâce, tous ceux qui n'auront point été enrôlés, des peuples innombrables qui n'auront ni entendu ni pu entendre parler de lui, bien d'autres qu'il n'aura pas jugé à propos de regarder d'un œil favorable, ou qu'il aura disgraciés pour la révolte de leur grand-père; tandis qu'en jetant, pour ainsi dire, les destinées à croix ou pile, il en chérira d'autres également coupables. Ce guide a senti toute l'absurdité de ses idées. Aussi Dieu sait comme il se tire des terribles difficultés qu'il se propose. Quand il s'est bien barbouillé, et qu'il ne sait plus où il en est, *gare le pot au noir!* s'écrie-t-il, et tous ceux qui prêtent à notre prince les mêmes caractères de caprice et de barbarie, de répéter après lui : *gare le pot au noir!* Toutes ces choses et mille autres de la même force sont respectées dans l'allée des épines. Ceux qui la suivent les tiennent pour vraies et conviennent même que s'il y en a une de fausse, toutes le sont.

47. Cependant les défenseurs de l'ancien code se soulevèrent contre le fils du prince, et lui demandèrent son arbre généalogique et ses preuves. « *C'est à mes œuvres,* leur répondit-il fièrement, *à prouver mon origine.* » Belle réponse, mais qui convient à peu de nobles. Cependant on prétendit qu'il déchirait la mémoire du vieux berger, et sous ce prétexte, les compagnies de bouchers et de porteurs d'eau qu'il menaçait de casser, pour leur substituer celles des foulons et dégraisseurs, formèrent un complot contre lui. On corrompit son trésorier; il fut pris, condamné à mort et, qui pis est, exécuté. Ses amis publièrent qu'il mourut et qu'il ne mourut pas, qu'il reparut au bout de trois jours; mais que l'expérience du passé le retint à la Cour de son père, et oncques depuis on ne l'a revu. En partant, il chargea ses amis de recueillir ses lois, de les publier, et d'en presser l'exécution.

48. Tu conçois bien que des lois muettes sont sujettes aux

interprétations : c'est ce qui ne manqua pas d'arriver aux siennes. Les uns les trouvèrent trop indulgentes; d'autres trop rigoureuses : quelques-uns les accusèrent d'absurdité. A mesure que le nouveau corps se formait et s'étendait, il éprouvait des divisions intestines et des obstacles au dehors. Les rebelles ne faisaient point de quartier à leurs compagnons, et les uns et les autres n'en obtenaient point de leurs ennemis communs. Le temps, les préjugés, l'éducation et un certain entêtement pour les choses nouvelles et défendues augmentèrent cependant le nombre de ces enthousiastes. Ils en vinrent bientôt jusqu'à s'attrouper et à maltraiter leurs hôtes. On les punit d'abord comme des visionnaires, puis comme des séditieux. Mais la plupart, fortement persuadés qu'on fait sa cour au prince en se laissant égorger pour des choses qu'on n'entend pas, bravèrent la honte et la rigueur des tourments, et l'on vit des factieux ou des imbéciles érigés en héros : effet admirable de l'éloquence des guides ! C'est ainsi que l'allée des épines s'est peuplée par degrés. Dans les commencements elle était fort déserte ; et ce ne fut que longtemps après sa mort, que le fils de notre monarque eut des troupes et fit quelque bruit dans le monde.

49. Je t'en ai dit assez pour te faire conjecturer que jamais personne n'opéra de si grandes choses. Toutefois, sache que jamais personne ne vécut et ne mourut plus ignoré. Je t'aurais bientôt expliqué ce phénomène; mais j'aime mieux te rapporter la conversation d'un vieil habitant de l'allée des marronniers, avec quelques-uns de ceux qui plantèrent l'allée des épines. Je la tiens d'un auteur[1] qui m'a paru fort instruit de ce qui se passa dans ces temps. Il raconte que le marronnier s'adressa d'abord aux compatriotes de ce fils prétendu de notre souverain, et qu'on lui répondit qu'il venait de s'élever une secte de visionnaires qui donnaient pour le fils et l'envoyé du Grand-Esprit, un imposteur, un séditieux que les juges de la province avaient fait crucifier. Il ajoute que Ménippe, c'est le nom du marronnier, se mit à questionner ensuite ceux qui cultivaient l'allée des épines. « Oui, lui dirent ces gens, notre chef a été crucifié comme un séditieux; mais c'était un homme divin dont toutes les actions furent autant de miracles. Il délivrait les possédés;

1. *Mémoires sur la vie, les miracles et l'histoire de Jésus-Christ.* (D.) Livre supposé.

il faisait marcher les boiteux; il rendait la vue aux aveugles; il ressuscitait les morts; il est ressuscité lui-même; il est monté aux cieux. Grand nombre des nôtres l'ont vu, et toute la contrée a été témoin de sa vie et de ses prodiges.

50. — Vraiment, cela est beau, reprit Ménippe : les spectateurs de tant de merveilles se sont sans doute tous enrôlés : tous les habitants du pays n'ont pas manqué de prendre la casaque blanche et le bandeau... — Hélas! non, répondirent ceux-ci. Le nombre de ceux qui le suivirent fut très-petit en comparaison des autres. Ils ont eu des yeux et n'ont pas vu, des oreilles et n'ont pas entendu... — Ah! dit Ménippe, un peu revenu de sa surprise, je vois ce que c'est; je reconnais les enchantements si ordinaires à ceux de votre nation. Mais, parlez-moi sincèrement; les choses se sont-elles passées comme vous les racontez? Les grandes actions de votre colonel ont-elles été effectivement publiées?... — Si elles l'ont été! repartirent-ils; elles ont éclaté à la face de toute la province. Quelque maladie qu'on eût, qui pouvait seulement toucher la basque de son habit, lorsqu'il passait, était guéri. Il a plusieurs fois nourri cinq ou six mille volontaires avec ce qui suffisait à peine pour cinq ou six hommes. Sans vous parler d'une infinité d'autres prodiges, un jour il ressuscita un mort qu'on portait en terre. Une autre fois, il en ressuscita un qui était enterré depuis quatre jours.

51. — A ce dernier miracle, dit Ménippe, je suis persuadé que ceux qui le virent se prosternèrent à ses pieds et l'adorèrent comme un Dieu... — Il y en eut en effet qui crurent et s'enrôlèrent, lui répondit-on; mais non pas tous. La plupart, au contraire, allèrent du même pas raconter aux bouchers et aux porteurs d'eau, ses ennemis mortels, ce qu'ils avaient vu, et les irriter contre lui. Ses autres actions ne produisirent guère que cet effet. Si quelques-uns de ceux qui en furent témoins prirent parti, c'est qu'il les avait destinés, de toute éternité, à suivre ses étendards. Il y a même une singularité dans sa conduite à cet égard : c'est qu'il affecta de battre la caisse dans les endroits où il prévoyait qu'on n'avait aucune envie de servir.

52. — En vérité, leur répondit Ménippe, il faut qu'il y ait bien de la simplicité de votre part, ou de la stupidité du côté de vos adversaires. Je conçois aisément (et votre exemple m'autorise dans cette pensée) qu'il peut se rencontrer des gens

assez sots pour s'imaginer qu'ils voient des prodiges lorsqu'ils n'en voient point; mais on ne pensera jamais qu'il y en ait d'assez hébétés pour se refuser à des prodiges aussi éclatants que ceux que vous racontez. Il faut avouer que votre pays produit des hommes qui ne ressemblent en rien aux autres hommes de la terre. On voit chez vous ce que l'on ne voit point ailleurs. »

53. Ménippe admirait la crédulité de ces bonnes gens qui lui paraissaient des fanatiques du premier ordre. Mais pour satisfaire pleinement sa curiosité, il ajouta d'un ton qui semblait désavouer ses derniers mots : « Ce que je viens d'entendre me semble si merveilleux, si étrange, si neuf, que j'aurais un extrême plaisir à connaître plus à fond tout ce qui concerne votre chef. Vous m'obligerez de m'en instruire. Un homme si divin mérite certainement que tout l'univers soit informé des moindres actions de sa vie... »

54. Aussitôt Marc, un des premiers colons de l'allée des épines, se flattant peut-être de faire un soldat de Ménippe, se mit à narrer en détail toutes les prouesses de son colonel, comment il était né d'une vierge, comment les mages et les pasteurs avaient reconnu sa divinité dans les langes; et les prodiges de son enfance et ceux de ses dernières années, sa vie, sa mort, sa résurrection. Rien ne fut oublié. Marc ne s'en tint pas aux actions du fils de l'homme (c'est ainsi que son maître daignait quelquefois s'appeler, lors surtout qu'il y avait du danger à prendre des titres fastueux), il déduisit ses discours, ses harangues et ses maximes; enfin l'instruction fut complète, et sur l'histoire et sur les lois.

55. Après que Marc eut cessé de parler, Ménippe, qui l'avait écouté patiemment et sans l'interrompre, prit la parole et continua, mais d'un ton à lui annoncer combien il était peu disposé à augmenter sa recrue... « Les maximes de votre chef, lui dit-il, me plaisent. Je les trouve conformes à celles qu'ont enseignées tous les hommes sensés qui ont paru sur la terre plus de quatre cents ans avant lui. Vous les débitez comme nouvelles, et elles le sont peut-être pour un peuple imbécile et grossier; mais elles sont vieilles pour le reste des hommes. Elles me suggèrent toutefois une pensée qu'il faut que je vous communique : c'est qu'il est étonnant que celui qui les prêchait

n'ait pas été un homme plus uni et plus commun dans ses actions. Je ne conçois pas comment votre colonel, qui pensait si bien sur les mœurs, a fait tant de prodiges.

56. « Mais si sa morale ne m'est pas nouvelle, ajouta Ménippe, j'avoue qu'il n'en est pas de même de ses prodiges; ils me sont tous nouveaux : ils ne doivent pourtant l'être ni pour moi, ni pour personne. Il y a fort peu de temps que votre colonel vivait : tous les hommes d'un âge raisonnable ont été ses contemporains. Concevez-vous en bonne foi que, dans une province de l'Empire aussi fréquentée que la Judée, il se soit passé des choses si extraordinaires, et cela pendant trois ou quatre ans de suite, sans qu'on en ait rien entendu? Nous avons un gouverneur et une garnison nombreuse dans Jérusalem; notre pays est plein de Romains; le commerce est continuel de Rome à Joppé, et nous n'avons seulement pas su que votre chef fût au monde. Ses compatriotes ont eu la faculté de voir ou de ne pas voir des miracles, selon qu'il leur plaît; mais les autres hommes voient ordinairement ce qui est devant leurs yeux, et ne voient que cela. Vous me dites que nos soldats attestèrent les prodiges arrivés à sa mort et à sa résurrection, et le tremblement de terre, et les ténèbres épaisses qui obscurcirent pendant trois heures la lumière du soleil, et le reste. Mais lorsque vous me les représentez saisis de frayeur, consternés, abattus, dispersés à l'aspect d'une intelligence visible qui descend du ciel pour lever la pierre qui scellait son tombeau; lorsque vous assurez que ces mêmes soldats désavouèrent pour un vil intérêt des prodiges qui les avaient tellement frappés, qu'ils en étaient presque morts de peur, vous oubliez que c'étaient des hommes, ou du moins vous les métamorphosez en Iduméens, comme si l'air de votre pays fascinait les yeux et renversait la raison des étrangers qui le respirent. Croyez que si votre chef avait exécuté la moindre partie des choses que vous lui attribuez, l'empereur, Rome, le Sénat, toute la terre en eût été informée. Cet homme divin serait devenu le sujet de nos entretiens et l'objet d'une admiration générale. Cependant il est encore ignoré. Cette province entière, à l'exception d'un petit nombre d'habitants, le regarde comme un imposteur. Concevez du moins, Marc, qu'il a fallu un prodige plus grand que tous les prodiges de votre chef, pour étouffer une vie aussi publique, aussi éclatante, aussi

merveilleuse que la sienne. Reconnaissez votre égarement, et abandonnez des idées chimériques; car enfin, c'est à votre imagination seule qu'il doit tout le prodigieux dont vous embellissez son histoire. »

57. Marc resta quelque temps interdit du discours de Ménippe; mais prenant ensuite le ton d'un enthousiaste : « Notre chef est le fils du Tout-Puissant, s'écria-t-il; il est notre messie, notre sauveur, notre roi. Nous savons qu'il est mort et qu'il est ressuscité. Heureux ceux qui l'ont vu et qui ont cru; mais plus heureux ceux qui croiront en lui sans l'avoir vu. Rome, renonce à ton incrédulité. Superbe Babylone, couvre-toi de sacs et de cendre; fais pénitence; hâte-toi, le temps est court, ta chute est prochaine, ton empire touche à sa fin. Que dis-je, ton empire? L'univers va changer de face, le fils de l'homme va paraître sur les nues et juger les vivants et morts. Il vient; il est à la porte. Plusieurs de ceux qui vivent aujourd'hui verront l'accomplissement de ces choses. »

58. Ménippe, qui ne goûtait pas cette réplique, prit congé de la troupe, sortit de l'allée des épines, et laissa l'enthousiaste haranguer sa recrue tant qu'il voulut, et travailler à peupler son allée.

59. Eh bien, Ariste, que penses-tu de cet entretien? Je te pressens. « Je conviens, me diras-tu, que ces Iduméens devaient être de grands sots; mais il n'est pas possible qu'une nation n'ait produit quelque homme de tête. Les Thébains, les peuples les plus épais de la Grèce, ont eu un Épaminondas, un Pélopidas, un Pindare; et j'aimerais bien autant avoir entendu Ménippe conserver avec l'historien Josèphe ou le philosophe Philon, qu'avec l'apôtre Jean ou Marc l'évangéliste. Il a toujours été permis à la foule des imbéciles de croire ce que le petit nombre des gens sensés ne dédaignait pas d'admettre; et la stupide docilité des uns n'a jamais affaibli le témoignage éclairé des autres. Réponds-moi donc : qu'a dit Philon du colonel de l'allée des épines?.... *Rien.* — Qu'en a pensé Josèphe?.... *Rien.* — Qu'en a raconté Juste de Tibériade? *Rien.* » Et comment voulais-tu que Ménippe s'entretînt de la vie et des actions de cet homme avec des personnes fort instruites, à la vérité, mais qui n'en avaient jamais entendu parler? Ils n'ont oublié ni le Galiléen Judas, ni le fanatique Jonathas, ni le rebelle Theudas;

mais ils se sont tus sur le fils de ton souverain. Quoi donc? l'auraient-ils confondu dans la multitude des fourbes qui s'élevèrent successivement en Judée, et qui ne firent que se montrer et disparaître?

60. Les habitants de l'allée des épines ont été pénétrés de ce silence humiliant des historiens contemporains de leur chef, et plus encore du mépris que les anciens habitants de l'allée des marronniers en concevaient pour leur troupe. Dans cet état violent, qu'ont-ils imaginé? d'anéantir l'effet en détruisant la cause. « Comment! me diras-tu, en détruisant la cause! j'ai de la peine à t'entendre. Auraient-ils fait parler Josèphe quelques années après sa mort?... » A merveilles : tu l'as rencontré : ils ont inséré dans son histoire l'éloge de leur colonel; mais admire leur maladresse; n'ayant ni mis de vraisemblance dans le morceau qu'ils ont composé, ni su choisir le lieu convenable pour l'insérer, tout a décelé la supposition. Ils ont fait prononcer à Josèphe, à un historien juif, à un pontife de sa nation, à un homme scrupuleusement attaché à son culte, la harangue d'un de leurs guides; et dans quel endroit l'ont-ils placée? dans un endroit où elle coupe et détruit le sens de l'auteur. « Mais les fourbes n'entendent pas toujours leurs intérêts, dit l'auteur qui m'a fourni l'entretien de Ménippe et de Marc. Pour vouloir trop, souvent ils n'obtiennent rien. Deux lignes glissées finement ailleurs les auraient mieux servis. C'est aux cruautés d'Hérode, si exactement décrites par l'historien juif, qui n'était pas son ami, qu'il fallait ajouter le massacre des enfants de Bethléem, dont il ne dit pas un mot. »

61. Tu feras là-dessus tes réflexions : cependant rentre encore avec moi dans l'allée des épines.

62. Parmi ceux qui s'y traînent aujourd'hui, il en est qui tiennent leurs bandeaux à deux mains, comme s'il résistait et qu'il tendît à s'échapper. Tu reconnaîtras les têtes bien faites à cette marque : car on a de tout temps observé que le bandeau s'ajustait d'autant mieux sur un front qu'il était étroit et mal fait. Mais qu'arrive-t-il de la résistance du bandeau? de deux choses l'une : ou que les bras se fatiguent et qu'il s'échappe; ou qu'on persiste à le retenir et qu'on parvient à la longue à vaincre son effort. Ceux dont les bras se lassent, se trouvent

tout à coup dans le cas d'un aveugle-né à qui l'on ouvrirait les paupières. Tous les objets de la nature se présenteraient à lui sous une forme bien différente des idées qu'il en aurait reçues. Ces illuminés passent dans notre allée. Qu'ils ont de plaisir à se reposer sous nos marronniers et à respirer l'air doux qui y règne! Avec quelle joie ne voient-ils pas de jour en jour cicatriser les cruelles blessures qu'ils se sont faites! Qu'ils gémissent tendrement sur le sort des malheureux qu'ils ont laissés dans les épines! Ils n'osent toutefois leur tendre la main. Ils craignent que, n'ayant pas la force de suivre, ils ne soient entraînés de nouveau, par leur propre poids ou par les efforts des guides, dans des broussailles plus épaisses. Il n'arrive guère à ces transfuges de nous abandonner. Ils vieillissent sous nos ombrages; mais sur le point d'arriver au rendez-vous général, ils y trouvent un grand nombre de guides; et comme ils sont quelquefois imbéciles, ceux-ci profitent de cet état, ou d'un instant de léthargie pour leur rajuster leur bandeau, et donner un coup de vergette à leur robe; en quoi ils s'imaginent leur rendre un service important. Ceux d'entre nous qui jouissent de toute leur raison les laissent faire, parce qu'ils ont persuadé à tout le monde qu'il y a du déshonneur à paraître devant le prince sans un bandeau, et sans avoir été *savonné* et *calandré*. Cela s'appelle chez les gens du bon ton, finir décemment le voyage; car notre siècle aime les bienséances.

63. J'ai passé de l'allée des épines dans celle des fleurs où j'ai peu séjourné, et de l'allée des fleurs, j'ai gagné l'ombre des marronniers, dont je ne me flatte pas de jouir jusqu'au dernier terme : il ne faut répondre de rien. Je pourrais bien finir la route à tâtons, comme un autre. Quoi qu'il en soit, je tiens maintenant pour certain que notre prince est souverainement bon, et qu'il regardera plus à ma robe qu'à mon bandeau. Il sait que nous sommes pour l'ordinaire plus faibles que méchants. D'ailleurs telle est la sagesse des lois qu'il nous a prescrites, que nous ne pouvons guère nous en écarter sans être punis. S'il est vrai, ainsi que je l'ai entendu démontrer dans l'allée des épines (car quoique ceux qui y commandent vivent assez mal, ils tiennent parfois de fort bons propos); s'il est vrai, dis-je, que le degré de notre vertu soit la mesure exacte de notre bonheur actuel, ce monarque pourrait nous anéantir tous, sans

faire injustice à personne. Je t'avouerai toutefois que cet avis n'est pas le mien ; je m'anéantis à regret ; je veux continuer d'être, persuadé que je ne puis jamais qu'être bien. Je pense que notre prince, qui n'est pas moins sage que bon, ne fait rien dont il ne résulte quelque avantage : or, quel avantage peut-il tirer de la peine d'un mauvais soldat? *Sa satisfaction propre?* Je n'ai garde de le croire ; je lui ferais une injure grossière, en le supposant plus méchant que moi. *Celle des bons?* Ce serait en eux un sentiment de vengeance incompatible avec leur vertu, et auquel notre prince, qui ne se règle point sur les caprices d'autrui, n'aurait aucun égard. *On ne peut pas dire qu'il punira pour l'exemple;* car il ne restera personne que le supplice puisse intimider. Si nos souverains infligent des peines, c'est qu'ils espèrent effrayer ceux qui seraient tentés de ressembler aux coupables.

64. Mais avant que de sortir de l'allée des épines, il faut encore que tu saches que ceux qui la suivent sont tous sujets à une étrange vision. C'est de se croire obsédés par un enchanteur malin, aussi vieux que le monde, ennemi mortel du prince et de ses sujets, rôdant invisiblement autour d'eux, cherchant à les débaucher, et leur suggérant sans cesse à l'oreille de se défaire de leur bâton, de salir leur robe, de déchirer leur bandeau et de passer dans l'allée des fleurs ou sous nos marronniers. Lorsqu'ils se sentent trop pressés de suivre ses avis, ils ont recours à un geste symbolique, qu'ils font de la main droite et qui met l'enchanteur en fuite, surtout s'ils ont trempé le bout du doigt dans une certaine eau qu'il n'est donné qu'aux guides de préparer.

65. Je n'aurais jamais fait, si j'entrais dans le détail des propriétés de cette eau, et de la force et des effets du signe. L'histoire de l'enchanteur a fourni des milliers de volumes, qui tous concourent à démontrer que notre prince n'est qu'un sot en comparaison de lui, qu'il lui a joué cent tours plaisants, et qu'il est mille fois plus habile à lui enlever ses sujets que son rival à se les conserver. Mais de peur d'encourir le reproche qu'on a fait à Milton, et que ce maudit enchanteur ne devînt aussi le héros de mon ouvrage, comme on ne manquera pas d'assurer qu'il en est l'auteur ; je te dirai seulement qu'on le représente à peu près sous la forme hideuse qu'on a donnée à

l'enchanteur Freston, chez le duc de Médoc, dans la continuation maussade de l'excellent ouvrage de Cervantes; et qu'on tient dans le sentier des épines que ceux qui l'auront écouté sur la route lui seront abandonnés aux portes de la garnison, pour partager avec lui, dans tous les siècles à venir, et dans des gouffres de feu, le sort affreux auquel il est condamné. Si cela est, on n'aura jamais vu tant d'honnêtes gens rassemblés avec tant de fripons, et dans une si vilaine salle de compagnie.

L'ALLÉE DES MARRONNIERS

Dum doceo insanire omnes, vos ordine adite.

HORAT. *Sat.* Lib. II, *sat.* III.

---

1. L'allée des marronniers forme un séjour tranquille, et ressemble assez à l'ancienne Académie. J'ai dit qu'elle était parsemée de bosquets touffus et de retraites sombres où règnent le silence et la paix. Le peuple qui l'habite est naturellement grave et sérieux, sans être taciturne et sévère. Raisonneur de profession, il aime à converser et même à disputer, mais sans cette aigreur et cette opiniâtreté avec laquelle on glapit des rêveries dans leur voisinage. La diversité des opinions n'altère point ici le commerce de l'amitié, et ne ralentit point l'exercice des vertus. On attaque ses adversaires sans haine, et quoiqu'on les pousse sans ménagement, on en triomphe sans vanité. On y voit tracés sur le sable des cercles, des triangles et d'autres figures de mathématiques. On y fait des systèmes, peu de vers. C'est, je crois, dans l'allée des fleurs, entre le champagne et le tokay, que l'*Épître à Uranie*[1] prit naissance.

2. La plupart des soldats qui tiennent cette route sont à pied. Ils la suivent en secret; et ils feraient leur voyage assez paisiblement, s'ils n'étaient assaillis et troublés de temps en temps par les guides de l'allée des épines, qui les regardent et les traitent comme leurs plus dangereux ennemis. Je t'avertis qu'on y voit peu de monde, et qu'on y en verrait peut-être moins encore, si l'on n'y rencontrait que ceux qui doivent la suivre jusqu'au bout. Elle n'est pas aussi commode pour un équipage que l'allée des fleurs; et elle n'est point faite pour ceux qui ne peuvent marcher sans bâton.

1. Voltaire n'a heureusement pas lu la *Promenade du Sceptique.*

3. Une grande question à décider, ce serait de savoir si cette partie de l'armée fait un corps et peut former une société. Car ici point de temples, point d'autels, point de sacrifices, point de guides. On ne suit point d'étendard commun; on ne connaît point de règlements généraux : la multitude est partagée en bandes plus ou moins nombreuses, toutes jalouses de l'indépendance. On vit comme dans ces gouvernements anciens, où chaque province avait des députés au conseil général avec des pouvoirs égaux. Tu résoudras ce problème, quand je t'aurai tracé les caractères de ces guerriers.

4. La première compagnie, dont l'origine remonte bien avant dans l'antiquité, est composée de gens qui vous disent nettement, qu'il n'y a ni allée, ni arbres, ni voyageurs; que tout ce qu'on voit pourrait bien être quelque chose, et pourrait bien aussi n'être rien. Ils ont, dit-on, un merveilleux avantage au combat; c'est que s'étant débarrassés du soin de se couvrir, ils ne sont occupés que de celui de frapper. Ils n'ont ni casque, ni bouclier, ni cuirasse; mais seulement une épée courte, à deux tranchants, qu'ils manient avec une extrême dextérité. Ils attaquent tout le monde, même leurs propres camarades; et quand ils vous ont fait de larges et profondes blessures, ou qu'eux-mêmes en sont couverts, ils soutiennent avec un sang-froid prodigieux que tout n'était qu'un jeu, qu'ils n'ont eu garde de vous porter des coups, puisqu'ils n'ont point d'épée, et que vous-même n'avez point de corps; qu'après tout ils pourraient bien se tromper; mais que le plus sûr pour eux et pour vous, c'est d'examiner si réellement ils sont armés, et si cette querelle, dont vous vous plaignez, n'est point une marque de leur amitié. On raconte de leur premier capitaine qu'en se promenant dans l'allée, il marchait en tout sens, quelquefois la tête en bas, souvent à reculons; qu'il allait se heurter rudement contre les passants et les arbres, tombait dans des trous, se donnait des entorses, et répondait à ceux qui s'offraient de le guider, qu'il n'avait pas bougé de sa place, et qu'il se portait très-bien. Dans les conversations, il soutenait indifféremment le pour et le contre, établissait une opinion, la détruisait, vous caressait d'une main, vous souffletait de l'autre, et finissait toutes ses niches par, *vous aurais-je frappé?* Cette troupe n'avait point eu d'étendard, lorsqu'il y a environ deux cents ans un de ses

champions en imagina un. C'est une balance en broderie d'or, d'argent, de laine et de soie, avec ces mots pour devise : *Que sais-je?* Ses fantaisies, écrites à bâtons rompus, n'ont pas laissé de faire des prosélytes. Ces soldats sont bons pour les embuscades et les stratagèmes.

5. Une autre cohorte, non moins ancienne, quoique moins nombreuse, s'est formée des mutins de la précédente. Ils avouent qu'ils existent, qu'il y a une allée et des arbres; mais ils prétendent que les idées de régiment et de garnison sont ridicules, et même que le prince n'est qu'une chimère; que le bandeau est la livrée des sots, et que la crainte du châtiment actuel est la seule bonne raison qu'on ait de conserver sa robe sans tache. Ils s'avancent intrépidement vers le bout de l'allée, où ils s'attendent que le sable fondra sous leurs pieds, et qu'ils seront engloutis, ne tenant plus à rien, ni rien à eux.

6. Ceux qui suivent pensent tout différemment. Persuadés de l'existence de la garnison, ils croient que la sagesse infinie du prince ne les a point laissés sans lumières, que la raison est un présent qu'ils tiennent de lui, et qui suffit pour régler leur marche; qu'il faut respecter le souverain, et qu'on en sera bien ou mal reçu, selon qu'on aura bien ou mal servi sur la route; qu'au reste sa sévérité ne sera point excessive, ni ses châtiments sans bornes; et qu'une fois arrivé au rendez-vous, on n'en sortira plus. Ils se soumettent aux lois de la société, connaissent et cultivent les vertus, détestent le crime, et regardent les passions bien économisées comme nécessaires au bonheur. Malgré la douceur de leur caractère, on les abhorre dans l'allée des épines. Et pourquoi, diras-tu? C'est qu'ils n'ont point de bandeau; qu'ils soutiennent que deux bons yeux suffisent pour se bien conduire, et qu'ils demandent à être convaincus par de solides raisons que le code militaire est vraiment l'ouvrage du prince, parce qu'ils y remarquent des traits incompatibles avec les idées qu'on a de sa sagesse et de sa bonté. « Notre souverain, disent-ils, est trop juste pour désapprouver notre curiosité : que cherchons-nous, si ce n'est à connaître ses volontés? On nous présente une lettre de sa part, et nous avons sous nos yeux un ouvrage de sa façon. Nous comparons l'une avec l'autre, et nous ne pouvons concevoir qu'un si grand ouvrier soit un si mauvais écrivain. Cette contradiction n'est-elle donc

pas assez forte pour qu'on nous pardonne d'en être frappés? »

7. Une quatrième bande te dira que l'allée est pratiquée sur le dos de notre monarque, imagination plus absurde que l'Atlas des anciens poëtes. Celui-ci soutenait le ciel sur ses épaules, et la fiction embellissait une erreur. Ici on se joue de la raison et de quelques expressions équivoques pour insinuer que le prince fait partie du monde visible, que l'univers et lui ne sont qu'un, et que nous sommes nous-mêmes des parties de son vaste corps. Le chef de ces visionnaires fut une espèce de partisan qui fit de fréquentes incursions et jeta souvent l'alarme dans l'allée des épines.

8. Tout à côté de ceux-ci marchent sans règle et sans ordre des champions encore plus singuliers : ce sont gens dont chacun soutient qu'il est seul au monde. Ils admettent l'existence d'un seul être; mais cet être pensant, c'est eux-mêmes : comme tout ce qui se passe en nous n'est qu'impression, ils nient qu'il y ait autre chose qu'eux et ces impressions; ainsi ils sont tout à la fois l'amant et la maîtresse, le père et l'enfant, le lit de fleurs et celui qui le foule. J'en rencontrai ces jours derniers un qui m'assura qu'il était Virgile. « Que vous êtes heureux, lui répondis-je, de vous être immortalisé par la divine Énéide! — Qui? moi! dit-il; je ne suis pas en cela plus heureux que vous. — Quelle idée! repris-je; si vous êtes vraiment le poëte latin (et autant vaut-il que ce soit vous qu'un autre), vous conviendrez que vous êtes infiniment estimable d'avoir imaginé tant de grandes choses. Quel feu! quelle harmonie! quel style! quelles descriptions! quel ordre! — Que parlez-vous d'ordre? interrompit-il; il n'y en a pas l'ombre dans l'ouvrage en question : c'est un tissu d'idées qui ne portent sur rien, et si j'avais à m'applaudir des onze ans que j'ai employés à coudre ensemble dix mille vers, ce serait de m'être fait en passant à moi-même quelques compliments assez bons sur mon habileté à assujettir mes concitoyens par des proscriptions, et à m'honorer des noms de père et de défenseur de la patrie, après en avoir été le tyran. » A tout ce galimatias j'ouvrais de grands yeux, et cherchais à concilier des idées si disparates. Mon Virgile remarqua que son discours m'embarrassait. « Vous avez peine à m'entendre, continua-t-il; eh bien, j'étais en même temps Virgile et Auguste, Auguste et Cinna. Mais ce n'est pas tout; je suis

aujourd'hui qui je veux être, et je vais vous démontrer que peut-être je suis vous-même, et que vous n'êtes rien; *soit que je m'élève jusque dans les nues, soit que je descende dans les abîmes, je ne sors point de moi-même, et ce n'est jamais que ma propre pensée que j'aperçois,* » me disait-il avec emphase, lorsqu'il fut interrompu par une troupe bruyante qui seule cause tout le tumulte qui se fait dans notre allée.

9. C'étaient de jeunes fous qui, après avoir marché assez longtemps dans celle des fleurs, étaient venus toujours en tournoyant dans la nôtre; ils étaient tout étourdis, et on les eût pris pour des gens ivres, tant ils en avaient la contenance et les propos. Ils criaient qu'il n'y avait ni prince, ni garnison, et qu'au bout de l'allée ils seraient tous joyeusement anéantis; mais de toutes ces imaginations, pas une bonne preuve, pas un raisonnement suivi. Semblables à ceux qui vont la nuit en chantant dans les rues, pour faire croire aux autres et se persuader peut-être à eux-mêmes qu'ils n'ont point de peur, ils se contentaient de faire grand bruit. S'ils revenaient de ce fracas pendant quelques instants, c'était pour écouter les discours des autres, en attraper des lambeaux, et les répéter comme leurs, en y ajoutant quelques mauvais contes.

10. Ces fanfarons sont détestés par nos sages, et le méritent : ils n'ont aucune marche arrêtée; ils passent et repassent d'une allée dans une autre. Ils se font porter dans celle des épines, lorsque la goutte les prend : à peine est-elle passée, qu'ils se précipitent dans celle des fleurs, d'où la *tocane* nous les ramène; mais ce n'est pas pour longtemps. Bientôt ils iront abjurer aux pieds des guides tout ce qu'ils avançaient parmi nous, prêts néanmoins à s'échapper de leurs mains, si l'âcreté des remèdes leur porte à la tête de nouvelles vapeurs. *Bonne ou mauvaise santé fait toute leur philosophie.*

11. Pendant que j'examinais ces faux braves, mon visionnaire avait disparu, et je m'amusai à en considérer d'autres qui se rient de tous les voyageurs, n'étant eux-mêmes d'aucun sentiment, et ne pensant pas qu'on en puisse prendre de raisonnable. Ils ne savent d'où ils viennent, pourquoi ils sont venus, où ils vont, et se soucient fort peu de le savoir; leur cri de guerre est : *Tout est vanité.*

12. Parmi ces troupes, il y en a qui vont de temps en temps

en détachement faire la petite guerre, et ramener, s'ils peuvent, des transfuges ou des prisonniers : l'allée des épines est le lieu de leurs incursions; ils s'y glissent furtivement à la faveur d'un défilé, d'un bois, d'un brouillard, ou de quelque autre stratagème propre à favoriser le secret de leur marche, tombent sur les aveugles qu'ils rencontrent, écartent leurs guides, sèment des manifestes contre le prince ou des satires contre le vice-roi, enlèvent des bâtons, arrachent des bandeaux et se retirent. Tu rirais de voir ceux d'entre les aveugles qui restent sans bâton : ne sachant plus où mettre le pied, ni quelle route tenir, ils marchent à tâtons, errent, crient, se désespèrent, demandent sans cesse la route, et s'en éloignent à chaque pas : l'incertitude de leur marche les détourne à tout moment du grand chemin où l'habitude les ramène.

13. Lorsque les auteurs de ce désordre sont attrapés, le conseil de guerre les traite comme des brigands sans aveu et sans commission d'aucune puissance étrangère. Conduite bien différente de la nôtre. Sous nos marronniers, on écoute tranquillement les chefs de l'allée des épines; on attend leurs coups, on y riposte, on les atterre, on les confond, on les éclaire, si l'on peut; ou du moins on plaint leur aveuglement. La douceur et la paix règlent nos procédés; les leurs sont dictés par la fureur. Nous employons des raisons; ils accumulent des fagots. Ils ne prêchent que l'amour et ne respirent que le sang. Leurs discours sont humains; mais leur cœur est cruel. C'est sans doute pour autoriser leurs passions, qu'ils ont peint notre souverain comme un tyran impitoyable.

14. Je fus témoin, il y a quelque temps, d'une conversation entre un habitant de l'allée des épines et un de nos camarades. Le premier, en marchant toujours les yeux bandés, s'était approché d'un cabinet de verdure dans lequel l'autre rêvait. Ils n'étaient plus séparés que par une haie vive, assez épaisse pour les empêcher de se joindre, mais non de s'entendre. Notre camarade, à la suite de plusieurs raisonnements, s'écriait tout haut, comme il arrive à ceux qui se croient seuls : « Non, il n'y a « point de prince; rien ne démontre évidemment son existence. » L'aveugle à qui ce discours ne parvint que confusément, le prenant pour un de ses semblables, lui demanda d'une voix haletante : « Frère, ne m'égaré-je point? suis-je bien dans le

chemin, et pensez-vous que nous ayons encore une longue traite à faire?

15. — Hélas! reprit l'autre, malheureux insensé, tu te déchires et t'ensanglantes en vain : pauvre dupe des rêveries de tes conducteurs, tu as beau marcher, tu n'arriveras jamais au séjour qu'ils te promettent, et si tu n'étais point embéguiné de ce haillon, tu verrais comme nous que rien n'est plus mal imaginé que ce tissu d'opinions bizarres dont ils te bercent. Car enfin, dis-moi : pourquoi crois-tu à l'existence du prince? ta croyance est-elle le fruit de tes méditations et de tes lumières, ou l'effet des préjugés et des harangues de tes chefs? Tu conviens avec eux que tu ne vois goutte, et tu décides hardiment de tout. Commence au moins par examiner, par peser les raisons, pour asseoir un jugement plus sensé. Que j'aurais de plaisir de te tirer de ce labyrinthe où tu t'égares! Approche, que je te débarrasse de ce bandeau. — De par le prince, je n'en ferai rien, répondit l'aveugle en reculant trois pas en arrière, et se mettant en garde. Que dirait-il, et que deviendrais-je, si j'arrivais sans bandeau et les yeux tout ouverts? Mais si tu veux nous converserons. Tu me détromperas peut-être; de mon côté, je ne désespère pas de te ramener. Si j'y réussis, nous marcherons de compagnie; et comme nous aurons partagé les dangers de la route, nous partagerons aussi les plaisirs du rendez-vous. Commence; je t'écoute.

16. — Eh bien, répliqua l'habitant de l'allée des marronniers, il y a trente ans que tu la parcours avec mille angoisses cette route maudite; es-tu plus avancé que le premier jour? Vois-tu maintenant plus clairement que tu ne faisais, l'entrée, quelque appartement, un pavillon du palais qu'habite ton souverain? aperçois-tu quelque marche de son trône? Toujours également éloigné de lui, tu n'en approcheras jamais. Conviens donc que tu t'es engagé dans cette route sans fondement solide, sans autre impulsion que l'exemple aussi peu fondé de tes ancêtres, de tes amis, de tes semblables, dont aucun ne t'a rapporté des nouvelles de ce beau pays, que tu comptes un jour habiter. N'estimerais-tu pas digne des Petites-Maisons un négociant qui quitterait sa demeure, et irait, à travers mille périls, des mers inconnues et orageuses, des déserts arides, sur la foi de quelque imposteur ou de quelque ignorant, chercher à tâtons un trésor,

dans une contrée qu'il ne connaîtrait que sur les conjectures d'un autre voyageur aussi fourbe ou aussi mal instruit que lui? Ce négociant, c'est toi-même. Tu suis, à travers des ronces qui te déchirent, une route inconnue. Tu n'as presque aucune idée de ce que tu cherches; et au lieu de t'éclairer dans ta route, tu t'es fait une loi de marcher en aveugle, et les yeux couverts d'un bandeau. Mais, dis-moi, si ton prince est raisonnable, sage et bon, quel gré peut-il te savoir des ténèbres profondes où tu vis? Si ce prince se présentait jamais à toi, comment le reconnaîtrais-tu dans l'obscurité que tu te fais? Qui t'empêchera de le confondre avec quelque usurpateur? Quel sentiment veux-tu qu'excite en lui ton maintien délabré? le mépris ou la pitié? Mais s'il n'existe pas, à quoi bon toutes les égratignures auxquelles tu t'exposes? Si l'on était capable de sentiment après le trépas, tu serais éternellement travaillé du remords de t'être occupé de ta propre destruction dans le court espace qui t'était accordé pour jouir de ton être, et d'avoir imaginé ton souverain assez cruel pour se repaître de sang, de cris et d'horreurs.

17. — Horreurs! répondit vivement l'aveugle; elles ne sont que dans ta bouche, pervers. Comment oses-tu mettre en doute et même nier l'existence du prince? tout ce qui se passe au dedans et au dehors de toi ne t'en convainc-t-il pas? Le monde l'annonce à tes yeux, la raison à ton esprit, et le crime à ton cœur. Je cherche, il est vrai, un trésor que je n'ai jamais vu; mais où vas-tu, toi? à l'anéantissement; belle fin! Tu n'as nul motif d'espérance; ton partage est l'effroi, et c'est l'effroi qui te conduit au désespoir. Qu'importe que je me sois égratigné, une cinquantaine d'années, pendant que tu prenais tes aises, si, quand tu paraîtras devant le prince, sans bandeau, sans robe et sans bâton, tu es condamné à des tourments infiniment plus rigoureux et plus insupportables que les incommodités passagères auxquelles je me serai soumis? Je risque peu, pour gagner beaucoup; et tu ne veux rien hasarder, au risque de tout perdre.

18. — Tout doux, l'ami, reprit le marronnier; vous supposez ce qui est en question, l'existence du prince et de sa cour, la nécessité d'un certain uniforme, et l'importance de conserver son bandeau et d'avoir une robe sans tache. Mais souffrez que je vous nie toutes ces choses; si elles sont fausses, les consé-

quences que vous en tirez tomberont d'elles-mêmes. Si la matière est éternelle, si le mouvement l'a disposée et lui a primitivement imprimé toutes les formes que nous voyons qu'il lui conserve, qu'ai-je besoin de votre prince?

Il n'y a point de rendez-vous, si ce que vous appelez âme n'est qu'un effet de l'organisation. Or, tant que l'économie des organes dure, nous pensons; nous déraisonnons quand elle s'altère. Lorsqu'elle s'anéantit, que devient l'âme? D'ailleurs, qui vous a dit que, dégagée du corps, elle pouvait penser, imaginer, sentir? Mais passons à vos règlements : fondés sur des conventions arbitraires, c'est l'ouvrage de vos premiers guides et non celui de la raison, qui, étant commune à tous les hommes, leur eût en tout temps et partout indiqué la même route, prescrit les mêmes devoirs et interdit les mêmes actions. Car pourquoi les aurait-elle traités plus favorablement pour la connaissance de certaines vérités spéculatives que pour celle des vérités morales? Or, tous conviennent, sans exception, de la certitude des premières : quant aux autres, du bord d'une rivière à l'autre, de ce côté d'une montagne à l'opposé, de cette borne à celle-ci, du travers d'une ligne mathématique, on passe du blanc au noir. Commencez donc par dissiper ces nuages, si vous voulez que je voie clair.

19. — Volontiers, répartit l'aveugle; mais je veux recourir de temps en temps à l'autorité de notre code. Le connaissez-vous? C'est un ouvrage divin. Il n'avance rien qui ne soit appuyé sur des faits supérieurs aux forces de la nature, et par conséquent sur des preuves incomparablement plus convaincantes que celles que pourrait fournir la raison.

20. — Eh! laissez là votre code, dit le philosophe. Battons-nous à armes égales. Je me présente sans armure et de bonne grâce, et vous vous couvrez d'un harnois plus propre à embarrasser et à écraser son homme qu'à le défendre. J'aurais honte de prendre sur vous cet avantage. Y pensez-vous? et où avez-vous pris que votre code est divin? Le croit-on sérieusement, même dans votre allée? Et un de vos conducteurs, sous prétexte d'attaquer Horace et Virgile... Vous m'entendez; je n'en dis pas davantage. Je méprise trop vos guides, pour me prévaloir de leur autorité contre vous. Mais quel fonds pouvez-vous faire sur les récits merveilleux dont cet ouvrage est rempli? Quoi! vous

croirez et vous voudrez assujettir les autres à croire des faits inouïs sur la foi d'écrivains morts il y a plus de deux mille ans, tandis que vos contemporains vous en imposent tous les jours sur des événements qui se passent à vos côtés, et que vous êtes à portée de vérifier! Vous-même, dans le récit réitéré d'une action qui vous est connue, à laquelle vous avez pris intérêt, ajoutez, retranchez, variez sans cesse; de sorte qu'on en appelle de vos discours à vos discours et qu'on peut à peine décider sur vos jugements contradictoires; et vous vous vantez de lire exactement dans l'obscurité des siècles passés et de concilier sans embarras les rapports incertains de vos premiers guides! En vérité, c'est pousser le respect pour eux plus loin que vous ne l'exigeriez pour vous, et vous ne consultez guère votre amour-propre.

21. — Ah! quel monstre as-tu nommé là? reprit l'aveugle: c'est le principal auteur des taches que tu vois à nos robes; c'est en toi-même le germe de cette présomption qui t'empêche de refréner ta raison. Ah! si tu savais le dompter comme nous! Vois-tu cette haire et ce cilice? Te prendrait-il envie d'en essayer? Cette discipline est d'un grand serviteur du prince : que je t'en applique quelques coups pour le bien de ton âme. Si tu connaissais la douceur de ces macérations! quel bien elles font au soldat! Comme par la vie purgative elles conduisent à l'illuminative, et de là à l'unitive. Insensé que je suis! Je te parle la langue des héros; mais pour me punir de l'avoir profanée et t'obtenir le don d'intelligence... »

22. A l'instant, les cordons d'entrer en jeu et le sang de ruisseler. « Misérable! lui cria son adversaire, quel délire te transporte? Si j'étais moins compatissant, je rirais du personnage que tu fais. Je ne verrais en toi qu'un quinze-vingt qui se déchirerait les épaules pour rendre la vue à un élève de Gendron[1], ou Sancho qui se fustige pour désenchanter Dulcinée. Mais tu es homme, et je le suis aussi. Arrête, ami; ton amour-

1. Gendron, célèbre comme oculiste principalement. Il habitait la maison de Boileau à Auteuil. C'est là qu'il mourut en 1750 à 87 ans. Voltaire qui l'y visita, fit au sujet de la maison et du propriétaire l'impromptu suivant:

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais enfants d'Apollon;
Sous le nom de Boileau ces lieux virent Horace,
Esculape y paraît sous celui de Gendron.

propre, que tu crois dompté par cette barbare exécution, y trouve son compte et se replie sous ta discipline. Suspends l'action de ton bras, et m'écoute. Honorerais-tu beaucoup le vice-roi en défigurant ses portraits? Et si tu t'en avisais, les satellites du conseil de guerre ne t'empoigneraient-ils pas sur-le-champ, et ne serais-tu pas jeté dans un cachot pour le reste de tes jours? A l'application : tu vois que je raisonne dans tes principes. Les signes extérieurs de la vénération qu'on a pour les princes, n'ont d'autre fondement que leur orgueil, qu'il fallait flatter, et peut-être la misère réelle de leur condition, qu'il fallait leur dérober. Mais le tien est souverainement heureux. S'il se suffit à lui-même, comme tu dis, à quoi bon tes vœux, tes prières et tes contorsions? Ou il connaît d'avance ce que tu désires, ou il l'ignore absolument; et s'il le connaît, il est déterminé à te l'accorder, ou à te le refuser. Tes importunités n'arracheront point de lui ses dons, et tes cris ne les hâteront pas.

23. — Ah! je commence à deviner maintenant qui tu es, repartit l'aveugle. Ton système tend à ruiner un million d'édifices superbes, à forcer les portes de nos volières, à convertir nos guides en laboureurs ou en soldats, et à appauvrir Rome, Ancône et Compostelle : d'où je conclus qu'il est destructif de toute société.

24. — Tu conclus mal, répliqua notre ami; il n'est destructif que des abus. On a vu de grandes sociétés subsister sans cet attirail, et il en est encore à présent qui sont assez heureuses pour en ignorer jusqu'aux noms. A mettre en parallèle tous ces gens-ci avec ceux qui se vantent de connaître ton prince, et à bien examiner la fausseté ou la contradiction des idées que s'en forment ces derniers, tu en inférerais bien plus sûrement qu'il n'existe pas. Car, prends garde, aurais-tu jamais connu ton père, s'il s'était toujours tenu à Cusco, tandis que tu séjournais à Madrid, et s'il ne t'avait donné que des indices équivoques de son existence?

25. — Mais, reprit l'aveugle, qu'en aurais-je pensé, s'il m'eût laissé en maniement quelque portion de son héritage? Or tu conviendras avec moi que je tiens du grand Esprit la faculté de penser, de raisonner. Je pense, donc je suis. Je ne me suis pas donné l'être. Il me vient donc d'un autre, et cet autre c'est le prince.

26. — On voit bien à ce trait, dit en riant le marronnier, que ton père t'a déshérité. Mais cette raison que tu vantes tant, quel usage en fais-tu? C'est entre tes mains un instrument inutile. Toujours en tutelle sous tes guides, elle n'est bonne qu'à te désespérer. Elle te montre dans leurs discours que tu prends pour des oracles un souverain fantasque, dont tu te flattes vainement de captiver les bonnes grâces par ta persévérance à vaincre ces épines et à franchir ces rochers et ces fondrières. Car que sais-tu s'il n'a point résolu qu'au bout du sentier la patience t'échappera, que tu lèveras par curiosité un coin du bandeau, et que tu saliras tant soit peu ta robe? S'il l'a résolu, tu succomberas et te voilà perdu.

27. — Non, dit l'autre, les magnifiques récompenses qui m'attendent me soutiendront. — Mais en quoi consistent ces magnifiques récompenses? — En quoi? à voir le prince; à le voir encore; à le voir sans cesse et à être toujours aussi émerveillé que si on le voyait pour la première fois. — Et comment cela? — Comment? au moyen d'une lanterne sourde qu'on nous enchâssera sur la glande pinéale, ou sur le corps calleux, je ne sais trop lequel, et qui nous découvrira tout si clairement que...

28. — A la bonne heure, dit notre camarade; mais jusqu'à présent, il me paraît que ta lanterne est terriblement enfumée : tout ce qui résulte de tes propos, c'est que tu ne sers ton maître que par crainte, et que ton attachement n'est fondé que sur l'intérêt, passion basse qui ne convient qu'à des esclaves. Voilà donc cet amour-propre, contre lequel tu déclamais tantôt si vivement, devenu le seul mobile de tes démarches; et tu veux à présent que ton prince le couronne. Va, tu gagnerais tout autant à passer dans notre parti : exempt de crainte et libre de tout intérêt, tu vivrais au moins tranquillement, et si tu risquais quelque chose, ce serait tout au plus de cesser d'être, au bout de ta carrière.

29. — Suppôt de Satan, répliqua l'aveugle; *vade retrò*. Je vois bien que les meilleures raisons glissent sur toi. Attends, je vais recourir à des armes plus efficaces. »

30. Il se mit aussitôt à crier *à l'impie, au déserteur*, et je vis accourir de toutes parts des guides furieux, un fagot sous le bras et la torche à la main. Notre partisan s'enfonça à bas bruit dans l'allée, qu'il regagna par des sentiers détournés, tandis que

l'aveugle, ayant repris son bâton, et poursuivant son chemin, racontait son aventure à ses camarades, qui s'empressaient à le féliciter. Après maint éloge, il fut décidé qu'on imprimerait ses raisons sous le titre de *Théorie physique et morale de l'existence et des propriétés de la lumière, par un aveugle espagnol, traduite et ornée de commentaires et de scolies par le marguillier des Quinze-Vingts*. On invite à le lire tous ceux qui depuis quarante ans et plus s'imaginent voir clair, sans savoir pourquoi. Les personnes qui ne pourront se le procurer, ne seront pas fâchées d'apprendre qu'il ne contient rien de plus que la conversation précédente, enflée seulement et remaniée, afin de fournir au libraire le nombre de feuilles suffisant pour un volume d'une juste grosseur.

31. Le bruit qu'avait excité cette scène s'étant fait entendre jusqu'aux derniers confins de notre allée, on jugea à propos de s'éclaircir du fait et de convoquer une assemblée générale où l'on discuterait la validité des raisons de l'aveugle et d'Athéos (c'était le nom de notre ami). On somma quiconque aurait connaissance de la dispute de faire le personnage de celui-là, sans affaiblir ou donner un tour ridicule à ses raisonnements. On m'avait aperçu dans le voisinage du champ de bataille, et quelque répugnance que j'eusse à exposer les défenses d'une cause mal soutenue, je crus en devoir le rapport à l'intérêt de la vérité. Notre champion répéta ce qu'il avait objecté, je rendis avec la dernière fidélité les répliques de l'aveugle; et les sentiments se trouvèrent partagés, comme il est ordinaire parmi nous. Les uns disaient que de part et d'autre on n'avait employé que de faibles raisons; les autres que ce commencement de dispute pourrait produire des *éclaircissements avantageux* à la cause commune. Les amis d'Athéos triomphaient et ne se promettaient rien moins que de subjuguer de proche en proche les autres compagnies. Mes camarades et moi soutenions qu'ils chantaient victoire avant l'action, et que, pour avoir pulvérisé de mauvaises raisons, ils ne devaient pas se flatter d'écraser quiconque en aurait de solides à leur opposer. Dans ce conflit d'opinions, un de nous proposa de former un détachement de deux hommes par compagnie, de l'envoyer en avant dans l'allée, et de statuer, sur des découvertes ultérieures, quelle serait désormais la colonelle, et quels étendards il faudrait suivre.

L'avis parut sage et fut suivi. On choisit dans la première bande Zénoclès et Damis[1]; dans la seconde Athéos, ou le héros de l'aventure contre l'aveugle, avec Xanthus[2]; Philoxène et moi fûmes députés de notre bande[3]; la quatrième envoya Oribaze et Alcméon[4]; et la cinquième fit choix de Diphile et de Nérestor[5]; on se disposait à l'élection dans la sixième[6]; et tous ses membres se mettaient également sur les rangs, lorsque nous protestâmes tous qu'on n'admettrait point parmi les piquets de l'armée des gens décriés par leurs mœurs, leur inconstance, leur ignorance et d'une fidélité suspecte... Ils obéirent en murmurant. Nous prîmes pour mot du guet *la vérité*, et nous partîmes. Le corps d'armée campa pour nous laisser l'avance nécessaire, et régler sa marche sur nos mouvements.

32. Elle commença par une de ces belles nuits qu'un auteur de roman ne laisserait pas échapper sans en tirer le tribut d'une ample description. Je ne suis qu'un historien, et je te dirai simplement que la lune était au zénith, le ciel sans nuage et les étoiles très-radieuses. Le hasard m'avait placé près d'Athéos, et nous marchâmes d'abord en silence, mais le moyen de voyager longtemps sans rien dire. Je pris donc la parole, et m'adressant à mon voisin : « Voyez-vous, lui dis-je, l'éclat de ces astres; la course toujours régulière des uns, la constante immobilité des autres, les secours respectifs qu'ils s'entredonnent, l'utilité dont ils sont à notre globe? Sans ces flambeaux où en serions-nous? quelle main bienfaisante les a tous allumés et daigne entretenir leur lumière? nous en jouissons; serions-nous donc assez ingrats pour en attribuer la production au hasard? leur existence et leur ordre admirable ne nous mèneront-ils pas à la découverte de leur auteur?

33. — Tout cela ne mène à rien, mon cher, me répliqua-t-il. Vous regardez cette illumination avec je ne sais quels yeux d'enthousiaste. Votre imagination, montée sur ce ton, en compose une belle décoration dont elle fait ensuite les honneurs à

1. Pyrrhoniens. (D.)
2. Athées. (D.)
3. Déistes. (D.)
4. Spinosistes. (D.)
5. Sceptiques. (D,)
6. Fanfarons. (D.)

je ne sais quel être qui n'y a jamais pensé. C'est la présomption du provincial nouvellement débarqué, qui croit que c'est pour lui que Servandoni a dessiné les jardins d'Armide, ou construit le palais du Soleil[1]. Nous avons devant nous une machine inconnue sur laquelle on a fait des observations qui prouvent la régularité de ses mouvements, selon les uns, et son désordre au sentiment des autres. Des ignorants qui n'en ont examiné qu'une roue, dont ils connaissent à peine quelques dents, forment des conjectures sur leur engrainure dans cent mille autres roues dont ils ignorent le jeu et les ressorts, et pour finir comme les artisans, ils mettent sur l'ouvrage le nom de son auteur. — Mais, répondis-je, suivons la comparaison : une pendule à équation, une montre à répétition ne décèlent-elles pas l'intelligence de l'horloger qui les a construites, et oseriez-vous assurer qu'elles sont des effets du hasard?

34. — Prenez garde, reprit-il, les choses ne sont pas égales. Vous comparez un ouvrage fini, dont l'origine et l'ouvrier sont connus, à un composé infini, dont les commencements, l'état présent et la fin sont ignorés, et sur l'auteur duquel vous n'avez que des conjectures.

35. — Eh qu'importe? répliquai-je, quand il a commencé, ni par qui il a été construit? Ne vois-je pas quel il est? et sa structure n'annonce-t-elle pas un auteur?

36. — Non, reprit Athéos, vous ne voyez point quel il est. Qui vous a dit que cet ordre que vous admirez ici ne se dément nulle part? Vous est-il permis de conclure d'un point de l'espace à l'espace infini? On remplit un vaste terrain de terres et de décombres jetés au hasard, mais entre lesquels le ver et la fourmi trouvent des habitations fort commodes. Que penseriez-vous de ces insectes, si, raisonnant à votre mode, ils s'extasiaient sur l'intelligence du jardinier qui a disposé tous ces matériaux pour eux?

37. — Vous n'y entendez rien, messieurs, dit alors, en nous interrompant, Alcméon : mon confrère Oribaze vous démontrera que le grand orbe lumineux, qui ne tardera pas à paraître, est l'œil de notre prince; que ces autres points radieux sont ou des diamants de sa couronne, ou des boutons de son habit, qui

1. Décors d'opéra dans lesquels Servandoni excellait.

ce soir est d'un bleu opaque. Vous vous amusez à disputer sur son ajustement; demain peut-être il en changera : peut-être son grand œil sera chargé d'humeurs, et sa robe, aujourd'hui si brillante, sera sale et malpropre : à quoi le reconnaîtrez-vous alors? Ah! plutôt, cherchez-le dans vous-mêmes. Vous faites partie de son être; il est en vous, vous êtes en lui. Sa substance est unique, immense, universelle; elle seule est : le reste n'en est que des modes.

38. — A ce compte, dit Philoxène, votre prince est un étrange composé; il pleure et rit, dort et veille, marche et se repose, est heureux et malheureux, triste et gai, impassible et souffrant; il éprouve à la fois les affections et les états les plus contradictoires. Il est, dans un même sujet, tantôt honnête homme et tantôt fripon, sage et fou, tempérant et débauché, doux et cruel, et allie tous les vices avec toutes les vertus; j'ai peine à comprendre comment vous sauvez toutes ces contradictions. » Damis et Nérestor se joignirent à Philoxène contre Alcméon, et prenant la parole tour à tour, ils apportèrent raisons sur raisons, premièrement pour douter du sentiment d'Alcméon, puis ils attaquèrent Philoxène, retombèrent enfin sur la conversation que j'avais liée avec Athéos, et finirent en nous répondant d'un air pensif par un : *Vedremo.*

39. Cependant la nuit faisait place au jour, et le soleil commençant à paraître, nous découvrîmes une rivière assez large qui semblait nous couper chemin par les différents replis qu'elle formait. Ses eaux étaient claires, mais profondes et rapides, et nul de nous n'osa d'abord en tenter le passage. On députa Philoxène et Diphile pour reconnaître si leur lit ne s'aplatirait pas davantage dans quelque endroit, et s'il n'y aurait point de gué. Le reste de la troupe s'assit près du rivage, sur une pelouse ombragée de saules et de peupliers. Nous avions en perspective une chaîne de montagnes escarpées et couvertes de sapins. « Ne rendez-vous pas intérieurement grâce à votre prince, me dit ironiquement Athéos, d'avoir créé pour votre bien-être deux choses qui font maintenant enrager tant d'honnêtes gens, un fleuve qu'on n'oserait traverser sans s'exposer à se noyer, et au-delà des rochers que nous ne franchirons jamais sans périr de lassitude ou de faim? Un homme sensé qui planterait des jardins pour son plaisir et celui de ses amis, n'aurait garde de

leur faire des promenades si dangereuses. L'univers est, dites-vous, l'ouvrage de votre monarque; vous conviendrez du moins que ces deux morceaux ne font pas honneur à son goût. A quoi bon cette affluence d'eau? Quelques ruisseaux auraient suffi pour entretenir dans ces prairies la fraîcheur et la fertilité; et ces monceaux énormes de pierres brutes, vous les trouverez sans doute préférables à une belle plaine? Encore une fois, tout ceci doit la naissance moins aux conseils de la raison qu'aux boutades de la folie.

40. — Mais que penseriez-vous, lui répondis-je, d'un politique de campagne qui, n'étant jamais entré au conseil de son prince, et n'en pénétrant point les desseins, déclamerait contre les impôts, la marche ou l'inaction des armées, et la destination des flottes, et attribuerait au hasard, tantôt le gain d'une bataille, tantôt le succès d'une négociation, ou celui d'une expédition maritime? Vous rougiriez sans doute de son erreur; et c'est la vôtre. Vous condamnez la position de ce fleuve et de ces montagnes, parce qu'elles vous gênent actuellement; mais êtes-vous seul dans l'univers? Avez-vous pesé tous les rapports de ces deux objets avec le bien du système général? Savez-vous si cet amas d'eau n'est point nécessaire pour fertiliser d'autres climats qu'il arrosera dans son cours; s'il n'est pas le lien du commerce de plusieurs grandes villes situées sur ses bords? A quoi serviraient ici vos ruisseaux, qu'un coup de soleil tarirait? Ces rochers qui vous blessent les yeux sont couverts de plantes et d'arbres d'une utilité reconnue. On tire de leurs entrailles des minéraux et des métaux. Sur leur cime, sont d'immenses réservoirs que les pluies, les brouillards, les neiges et les rosées remplissent, et d'où les eaux se distribuent avec économie et vont former au loin de ruisseaux, des fontaines, des rivières et des fleuves. Voilà, mon cher, ajoutai-je, les desseins du prince. La raison vous a mis à la porte de son conseil; et vous en avez assez entendu pour être convaincu qu'une main immortelle a creusé les réservoirs et pratiqué les canaux. »

41. Zénoclès, qui voyait que la dispute commençait à s'échauffer, nous fit signe de la main, comme pour nous demander une suspension d'armes. « Il me semble, dit-il, que vous allez bien vite tous deux. Voilà, selon vous, un fleuve et des rochers, n'est-ce pas? Et moi, je vous soutiens que ce que vous

appelez fleuve est un cristal solide sur lequel on peut marcher sans danger, et que vos prétendus rochers ne sont qu'une vapeur épaisse, mais facile à pénétrer. Voyez, ajouta-t-il, si je dis vrai. » A l'intant il s'élance dans le fleuve et plonge plus de six pieds par-dessus la tête. Nous tremblions tous pour sa vie; mais heureusement Oribaze bon nageur, se mit à l'eau, le rattrappa par ses habits et le ramena vers rivage. A notre frayeur succédèrent quelques éclats de rire que sa figure ne pouvait manquer d'exciter. Mais lui, ouvrant de grands yeux et tout dégouttant d'eau, nous demandait à quel propos nous paraissions si gais et ce qu'il y avait de nouveau.

42. Dans ces entrefaites, arrivèrent à grands pas nos batteurs d'estrade. Ils nous rapportèrent qu'en suivant le courant du fleuve, ils avaient rencontré, à quelque distance de nous, un pont formé par la nature. C'était un rocher assez spacieux, sous lequel les eaux s'étaient ouvert un passage. Nous traversâmes la rivière et descendîmes environ trois milles en côtoyant les montagnes et laissant le fleuve à notre gauche. Il prenait de temps en temps envie à Zénoclès d'aller donner tête baissée dans les hauteurs qui bornaient notre droite, pour percer, disait-il, le brouillard.

43. Nous arrivâmes enfin dans un vallon riant qui coupait les montagnes et qui aboutissait à une vaste plaine couverte d'arbres fruitiers, mais surtout de mûriers dont les feuilles étaient chargées de vers à soie. On entendait des essaims d'abeilles bourdonner dans le creux de quelques vieux chênes. Ces insectes travaillaient sans relâche, et nous les contemplions avec attention, lorsque Philoxène en prit occasion pour demander à Athéos s'il pensait que ces industrieux animaux fussent des automates.

44. « Quant je vous soutiendrais, dit Athéos, que ce sont de petits enchanteurs enveloppés les uns dans les anneaux d'une chenille, les autres dans le corps d'une mouche, ainsi que l'entreprit il y a quelque temps un de nos amis, vous m'écouteriez, je pense, sinon avec plaisir, du moins sans indignation, et me traiteriez plus favorablement qu'il ne le fut dans l'allée des épines.

45. — Vous me rendez justice, repartit modestement Philoxène; je ne sais point noircir de couleurs odieuses un badinage

innocent et léger. Loin de nous l'esprit persécuteur ; il est autant ennemi des grâces que de la raison ; mais à ne prendre ces insectes que pour des machines, celui qui sait les fabriquer avec tant d'art... — Je vois où vous en voulez venir, interrompit Athéos ; c'est votre prince ? Belle occupation pour ce grand monarque, d'avoir exercé son savoir-faire sur les pieds d'une chenille et sur l'aile d'une mouche.

46. — Trêve de mépris, répliqua Philoxène : ce qui ravit l'admiration de l'homme peut bien avoir mérité l'attention du créateur. Dans l'univers rien n'est fait ni placé sans dessein... — Oh ! toujours du dessein ! reprit Athéos, on n'y peut plus tenir. — Ces messieurs sont les confidents du grand ouvrier, mais c'est, ajouta Damis, comme les érudits le sont des auteurs qu'ils commentent, pour leur faire dire ce à quoi ils n'ont jamais pensé.

47. — Pas tout à fait, continua Philoxène : depuis qu'à l'aide du microscope on a découvert dans le ver à soie un cerveau, un cœur, des intestins, des poumons ; qu'on connaît le mécanisme et l'usage de ces parties ; qu'on a étudié les mouvements et les filtrations des liqueurs qui y circulent, et qu'on a examiné le travail de ces insectes, en parle-t-on au hasard à votre avis ? Mais laissant là l'industrie des abeilles, je pense que la structure seule de leur trompe et de leur aiguillon présente à tout esprit sensé des merveilles qu'il ne tiendra jamais pour des productions de je ne sais quel mouvement fortuit de la matière. — Ces messieurs, interrompit Oribaze, n'ont jamais lu Virgile, un de nos patriarches, qui prétend que les abeilles ont reçu en partage un rayon de la Divinité, et qu'elles font partie du Grand-Esprit. — Votre poëte et vous, n'avez pas considéré, lui répliquai-je, que vous divinisez non-seulement les mouches, mais toutes les gouttes d'eau et tous les grains de sable de la mer : prétentions absurdes. Revenons à celles de Philoxène. Si ses observations judicieuses sur quelques insectes concluent pour l'existence de notre prince, quel avantage ne tirerait-il pas de l'anatomie du corps humain et de la connaissance des autres phénomènes de la nature ! — Rien autre autre chose, répondit constamment Athéos, sinon que la matière est organisée. « Nos autres compagnons, témoins de son embarras, lui disaient pour le consoler, « que peut-être il avait raison, mais que la vraisemblance était de mon côté. »

48. — Si Philoxène a l'avantage, c'est la faute d'Athéos, reprit vivement Oribaze; il n'avait qu'à faire un pas de plus pour balancer au moins la victoire. Il ne s'ensuit autre chose du discours de Philoxène, a-t-il dit, sinon que la matière est organisée; mais si l'on peut démontrer que la matière, et peut-être même son arrangement sont éternels, que devient la déclamation de Philoxène? pouvait-il ajouter.

49. — S'il n'y avait jamais eu d'être, il n'y en aurait jamais, continua gravement Oribaze, car pour se donner l'existence il faut agir, et pour agir il faut être.

50. S'il n'y avait jamais eu que des êtres matériels, il n'y aurait jamais eu d'êtres intelligents; car ou les êtres intelligents se seraient donné l'existence, ou ils l'auraient reçue des êtres matériels; s'ils s'étaient donné l'existence, ils auraient agi avant que d'exister; s'ils l'avaient reçue de la matière, ils en seraient des effets, et dès lors je les verrais réduits à la qualité des modes, ce qui n'est point du tout le compte de Philoxène.

51. S'il n'y avait jamais eu que des êtres intelligents, il n'y aurait jamais eu d'êtres matériels, car toutes les facultés d'un esprit se réduisent à penser et à vouloir. Or, ne concevant nullement que la pensée et la volonté puissent agir sur les êtres créés, et moins encore sur le néant, je puis supposer qu'il n'en est rien, du moins jusqu'à ce que Philoxène m'ait démontré le contraire.

52. L'être intelligent, selon lui, n'est point un mode de l'être corporel. Selon moi, il n'y a aucune raison de croire que l'être corporel soit un effet de l'être intelligent. Il s'ensuit donc de son aveu et de mon raisonnement, que l'être intelligent et l'être corporel sont éternels, que ces deux substances composent l'univers, et que l'univers est Dieu.

53. Que Philoxène reprenne ce ton méprisant qui ne convient à personne, et moins encore à des philosophes, et s'écrie tant qu'il voudra : « Mais vous divinisez les papillons, les « insectes, les mouches, les gouttes d'eau et toutes les molécules « de la matière. » Je ne divinise rien, lui répondrai-je. Si vous m'entendez un peu, vous verrez, au contraire, que je travaille à bannir du monde la présomption, le mensonge et les dieux. »

54. Philoxène, qui ne s'attendait pas à cette sortie vigoureuse de la part d'un ennemi dont il avait fait peu de cas, en

fut déconcerté. Pendant qu'il rappelait ses esprits et qu'il se disposait à répondre, il se répandait sur tous les visages une maligne joie qui naissait apparemment de quelques secrets mouvements de jalousie dont les âmes les plus philosophes ne se défendent pas toujours assez bien. Philoxène avait triomphé jusqu'alors, et l'on n'était pas fâché de le voir embarrassé, et cela par un ennemi qu'il avait traité assez cavalièrement. Je ne te dirai rien de la réplique de Philoxène. A peine eut-il commencé que le ciel s'obscurcit; un nuage épais nous déroba le spectacle de la nature, et nous nous trouvâmes dans une nuit profonde, ce qui nous détermina à finir notre querelle, et à en renvoyer la décision à ceux qui nous avaient députés.

55. Nous reprîmes donc la route de notre allée. On y écouta le récit de notre voyage et de nos entretiens. On y pèse actuellement nos raisons; et si l'on y prononce jamais un jugement définitif, je t'en instruirai.

56. Sache seulement qu'Athéos trouva à son retour sa femme enlevée, ses enfants égorgés, et sa maison pillée. On soupçonnait l'aveugle contre qui il avait disputé à travers la haie, et à qui il avait appris à mépriser la voix de la conscience et les lois de la société, toutes les fois qu'il pourrait s'en affranchir sans danger, d'avoir abandonné secrètement l'allée des épines, et commis ce désordre dont l'absence d'Athéos et l'éloignement de tout témoin lui promettaient l'impunité. Le plus chagrinant de cette aventure pour le pauvre Athéos, c'est qu'il n'avait pas seulement la liberté de se plaindre tout haut; car enfin l'aveugle avait été conséquent.

L'ALLÉE DES FLEURS

Qui species alias veris, scelerisque tumultu
Permixtas capiet, commotus habebitur...

Hor. *Sat.* Lib. II. *Sat.* III.

---

1. Quoique je ne me sois ni souvent ni longtemps promené dans l'allée des fleurs, j'en sais toutefois assez pour te donner une idée de sa situation et du génie de ses habitants. C'est moins une allée, qu'un jardin immense où l'on trouve tout ce qui peut flatter les sens. A des parterres émaillés de fleurs succèdent de grands tapis de mousse, et des gazons dont cent ruisseaux entretiennent la verdure. On y rencontre des bois sombres où mille routes s'entrecoupent, des labyrinthes où l'on se plaît à s'égarer, des bosquets où l'on se dérobe, des charmilles touffues où l'on peut se mettre à couvert.

2. On y a pratiqué des cabinets destinés à divers usages. L'on voit dans les uns des tables servies avec délicatesse et des buffets chargés de vins et de liqueurs exquises. Dans les autres, des tables de jeu, des fiches, des jetons, les tableaux d'un cavagnole et tous les apprêts nécessaires pour se ruiner en s'amusant.

3. Ici se rassemblent des gens qui affectent de penser d'un air distrait, qui disent rarement ce qu'ils pensent, s'accablent de politesses sans se connaître, quelquefois en se haïssant. Là, se forment ces délicieuses parties, suivies de ces petits soupers plus délicieux encore, qui se passent à médire d'une femme, à relever l'excellence d'un ragoût, à raconter des aventures apprêtées et à se persifler réciproquement.

4. Plus loin, sont de grands salons lumineux et brillants. On rit, on pleure dans les uns; on chante, on danse dans les autres; ailleurs l'on critique, l'on disserte, l'on dispute, l'on crie et la plupart du temps sans savoir pourquoi.

5. C'est ici que la galanterie a fixé son empire. L'amour y lorgne et la coquetterie y minaude. Le plaisir se montre partout; mais l'ennui cruel est partout caché derrière le plaisir. Que les amants y sont communs! Que les amants fidèles y sont rares! On y parle sentiment tout le jour; mais le cœur n'est pas un instant de la conversation.

6. Je ne te dis rien des cabinets plus sombres, meublés de canapés larges et de sophas mollets, tu penses bien à quel usage. On les renouvelle si souvent, qu'on dirait que l'unique occupation soit de les fatiguer.

7. La bibliothèque publique est composée de tout ce qu'on a écrit de l'amour et de ses mystères, depuis Anacréon jusqu'à Marivaux. Ce sont les archives de Cythère. L'auteur du *Tanzaï* [1] en est garde. On y voit couronnés de myrtes les bustes de la reine de Navarre, de Meursius, de Boccace et de La Fontaine. On y médite les *Marianne* [2], les *Acajou* [3] et mille autres bagatelles. Les jeunes garçons y lisent et les jeunes filles y dévorent les aventures galantes du père Saturnin. Car ici la maxime générale est qu'on ne peut trop tôt s'orner et s'éclairer l'esprit.

8. Quoiqu'on s'adonne beaucoup plus à la pratique qu'à la théorie, on pense que celle-ci n'est point à négliger. Il y a tant d'occasions dans la vie où il faut surprendre la vigilance d'une mère, tromper la jalousie d'un époux, endormir les soupçons d'un amant, qu'on ne peut faire de trop bonne heure provision de principes. Aussi mérite-t-on dans l'allée des fleurs de grands éloges à cet égard. Au demeurant on y rit beaucoup, et d'autant plus qu'on y pense peu. C'est un tourbillon qui va avec une rapidité incroyable. On n'y est occupé qu'à jouir, ou à troubler les autres dans la jouissance.

9. Tous les voyageurs y marchent à reculons. Peu inquiets du chemin qu'ils ont fait, ils ne songent qu'à achever agréablement ce qui leur en reste à faire. Il y en a tels qui touchent aux portes de la garnison et qui vous protestent qu'il n'y a qu'un moment qu'ils se sont mis en route.

1. Crébillon fils; l'ouvrage allégué est intitulé: *Tanzaï et Néadarné,* histoire japonaise. Il avait d'abord paru sous le titre de *l'Écumoire.* Il fit mettre l'auteur à la Bastille sous prétexte d'allusions politiques.

2. De Marivaux.

3. De Duclos.

10. Ce qui donne le ton chez ce peuple léger, c'est un certain nombre de femmes charmantes par l'art et le désir qu'elles ont de plaire. L'une se glorifie d'un grand nombre d'adorateurs, et veut que le public en soit informé : l'autre se plaît à faire beaucoup d'heureux; mais il faut que leur bonheur soit ignoré. Telle promettra ses faveurs à mille galants, qui ne les accordera qu'à un seul; et telle n'en bercera qu'un seul d'espérance, qui ne sera pas inhumaine à cent autres; et tout cela à la faveur d'un secret que personne ne garde; car il est ridicule d'ignorer les aventures d'une jolie femme, et il est de mode d'en enfler le nombre au besoin.

11. La toilette serait un rendez-vous général, si l'époux n'en était point exclu. Là s'assemblent des jeunes gens folâtres et quelquefois entreprenants, parlant de tout sans rien savoir, donnant à des riens un air de finesse, adroits à séduire une belle en déchirant ses rivales, passant d'un raisonnement sérieux qu'ils auront entamé, au récit d'une aventure galante, ou une circonstance les accroche et les jette, je ne sais comment, sur une ariette, qu'ils interrompent pour parler politique, et conclure par des réflexions profondes sur une coiffure, une robe, un magot de la Chine, une nudité de Clinschsted, une jatte de Saxe, une pantine de Boucher, quelque colifichet d'Hébert, ou une boîte de Juliette ou de Martin.

12. Telle est à peu près la multitude qui erre étourdiment dans l'allée des fleurs. Comme ce sont tous des échappés de l'allée des épines, ils n'entendent jamais la voix des guides, sans en être effrayés; aussi y a-t-il certain temps de l'année où le jardin enchanté est presque désert. Ceux qui s'y promenaient vont s'en repentir dans l'allée des épines, d'où ils ne tardent pas à revenir, pour s'aller repentir encore.

13. Leur bandeau les gêne beaucoup; ils passent une partie de leur vie à chercher des moyens de n'en être pas incommodés. C'est une espèce d'exercice dans lequel ils reçoivent quelques rayons de lumière, mais qui passent rapidement. Ils n'ont pas la vue assez ferme pour soutenir le grand jour; aussi ne font-ils que lorgner par intervalle et comme à la dérobée. Rien de sérieux ni de suivi n'entre dans ces têtes-là; le seul nom de système les effarouche. S'ils admettent l'existence du prince, c'est sans tirer à conséquence pour les plaisirs. Un philosophe qui raisonne, et

qui se mêle d'approfondir, est pour eux un animal ennuyeux et pesant. Un jour que je voulais entretenir Thémire de nos sublimes spéculations, il lui prit une bouffée de vapeurs, dans laquelle tournant sur moi des yeux languissants : « Cesse de m'assommer, dit-elle; songe à ton bonheur et fais le mien. » J'obéis, et elle me parut aussi contente de l'homme qu'elle l'avait été peu du philosophe.

14. Leur robe est dans un état pitoyable; ils la font savonner par intervalle; mais ce blanchissage dure peu; il n'est que de bienséance. On dirait que leur dessein principal soit de la chamarrer de tant de taches, qu'on n'en reconnaisse plus la couleur primitive. Cette conduite ne saurait plaire au prince, et il faut que malgré l'illusion des plaisirs, on en soupçonne quelque chose dans cette allée; car quoiqu'elle soit la plus habitée, et qu'une foule de monde en occupe les avenues, elle commence à se dépeupler aux deux tiers, et l'on n'y voit sur la fin que quelques honnêtes gens d'entre nous qui vont s'y récréer un moment; car elle est vraiment agréable; mais il ne faut pas y demeurer longtemps; tout y porte à la tête, et ceux qui y meurent y meurent fous.

15. Ne sois point étonné que le temps coule si rapidement pour eux, et qu'ils aient tant de regrets à la quitter; je te l'ai déjà dit, le coup d'œil en est séduisant; tout y présente un caractère d'enchantement; c'est le séjour de l'affabilité, de l'enjouement et de la politesse. On en prendrait presque tous les habitants pour des gens d'honneur et de probité. Il n'y a que l'expérience qui détrompe, et l'expérience vient quelquefois bien tard. Te l'avouerai-je, ami; j'ai cent fois été dupe de ce monde, avant que de le connaître et que de me méfier; et ce n'a été qu'après une infinité de fourberies, de noirceurs, d'ingratitudes et de trahisons, que je suis revenu de la sottise si ordinaire aux honnêtes gens, de juger des autres par soi-même. Comme je te crois fort honnête homme, et qu'un jour tu pourrais être tenté d'être aussi sot que moi, je vais t'esquisser quelques aventures qui t'instruiront sans doute et qui t'amuseront peut-être : écoute donc et juge de ta maîtresse, de tes amis et de tes connaissances.

16. Il y a quelque temps que je trouvai deux personnes établies dans un bosquet écarté de cette allée; c'était le cour-

tisan Agénor et la jeune Phédime. Agénor, détrompé de la cour et las des espérances, avait, disait-il, renoncé aux honneurs : les caprices du prince et les injustices des ministres l'avaient écarté d'un tourbillon dans lequel il travaillait vainement à s'avancer : en un mot, il avait vu la vanité des grandeurs. De son côté Phédime, revenue de la galanterie, n'avait conservé d'attachement que pour Agénor. Tous deux s'étaient retirés du monde et s'étaient proposé de filer dans la solitude des amours éternelles. Je les entendis s'écrier : « Que nous sommes heureux! quelle félicité est égale à la nôtre? tout respire ici l'aisance et la liberté. Lieux pleins de charmes, quelle paix et quelle innocence ne nous offrez-vous pas! Les lambris superbes que nous avons abandonnés, valent-ils vos ombrages? O chaînes dorées, sous lesquelles nous avons gémi si longtemps, on ne sent bien toute votre pesanteur que quand on ne l'éprouve plus! O joug brillant qu'on se fait gloire de porter, qu'il est doux de vous avoir secoué! Libres de toute inquiétude, nous nageons enfin dans un océan de délices. Nos plaisirs, pour être faciles, n'en sont pas devenus moins piquants. Les amusements se sont succédé, et jamais l'ennui n'a versé sur eux son poison. C'en est fait : les devoirs impérieux, les attentions forcées, les égards simulés ne nous obsèderont plus. La raison nous a conduits dans ces lieux, et l'amour seul nous a suivis... Que nos moments sont différents de ces journées sacrifiées à des usages ridicules, ou à des goûts bizarres! Que ces jours nouveaux n'ont-ils commencé plus tôt, ou que ne sont-ils éternels! Mais pourquoi s'occuper de l'instant qui doit les terminer? hâtons-nous d'en jouir.

17. — Mon bonheur, disait Agénor à Phédime, est écrit dans vos yeux : jamais je ne me séparerai de ma chère Phédime; non jamais, j'en jure ces yeux. Solitude délicieuse, vous fixerez tous mes désirs; lit de fleurs que je partage avec Phédime, vous êtes le trône de l'amour, et le trône des rois est moins délicieux que vous.

18. — Cher Agénor, répondait Phédime, rien ne m'a jamais touchée comme la possession de votre cœur. De tous les courtisans, vous seul avez su me plaire et triompher de ma répugnance pour la retraite. J'ai vu vos feux, votre fidélité, votre constance, j'ai tout abandonné, et j'ai trouvé que j'abandonnais trop peu. Tendre Agénor, cher et digne ami, vous seul me suf-

fisez; je veux vivre et mourir avec vous. Cette solitude fût-elle autant affreuse qu'elle est riante, dussent ces jardins enchantés se transformer en des déserts, Phédime vous y verrait, votre Phédime y serait heureuse. Puissent ma tendresse, ma fidélité, mon œur et les plaisirs d'un amour mutuel, vous dédommager des sacrifices que vous m'avez faits! Mais, hélas! ils finiront ces plaisirs!... en les perdant, j'aurai du moins la douce consolation de sentir votre main me fermer les yeux, et d'expirer entre vos bras. »

19. Ami, que crois-tu que cela devint? Agénor, après avoir éprouvé sur le sein de Phédime les transports les plus doux, se sépara d'elle. Il ne s'éloignait que pour un instant. Il devait revenir dans la minute la retrouver sur les fleurs où il l'avait laissée. Mais une chaise de poste qui l'attendait le porta comme un éclair à la cour. Il y sollicitait depuis longtemps une place importante. Son crédit, les intrigues, les mouvements de sa famille, de riches présents aux ministres ou à leurs courtisanes, le manége de quelques femmes qui avaient médité de l'enlever à Phédime, lui firent obtenir ce qu'il demandait, et des lettres lui avaient annoncé ce succès un instant avant que d'entamer avec sa maîtresse cette conversation si tendre que je t'ai rapportée.

20. Agénor s'éloignait; et cependant un rival, qui n'attendait que son absence, franchissait une charmille qui le cachait, et lui succédait dans les bras de Phédime. Ce nouveau venu eut son règne comme un autre; on l'accabla de caresses, et on lui donna des successeurs.

21. Tu vois quelle est la vérité des amours; écoute et juge de la sincérité des amitiés.

22. Bélise était une intime amie de Caliste; toutes deux étaient jeunes, sans maris, adorées de mille amants, et décidées pour les plaisirs. On les voyait ensemble au bal, au cercle, aux promenades, à l'opéra. C'étaient des inséparables. Elles se consultaient sur leurs plus importantes affaires. Bélise n'achetait pas une étoffe, que Caliste ne l'eût approuvée; Caliste n'alla jamais chez son bijoutier, sans être accompagnée de Bélise. Que te dirai-je? le jeu, les parties, les soupers, tout était commun entre elles.

23. Criton était aussi ami d'Alcippe, mais ami de tous les

temps; mêmes goûts, mêmes talents, mêmes inclinations; bons offices, crédit, bourse commune : tout semblait avoir préparé leur liaison et concourir à la cimenter. Criton était marié; Alcippe gardait le célibat.

24. Bélise et Criton se connaissaient. Dans une visite que lui rendit Criton, la conversation s'engagea sur le grand chapitre de l'amitié. On étala le sentiment, on l'analysa, on se rendit de part et d'autre le témoignage qu'on était d'une sensibilité, d'une délicatesse excessive. « C'est un plaisir bien doux, disait Bélise, de se pouvoir assurer à soi-même qu'on a des amis, et qu'on mérite d'en avoir de vrais, par l'intérêt vif et tendre que l'on prend à ce qui les touche; mais souvent on achète ce plaisir bien cher. Pour moi, ajoutait-elle, je n'ai que trop éprouvé combien il en coûte d'avoir un cœur de la trempe du mien. Que d'alarmes! que d'inquiétudes! que de chagrins à partager! on n'est point maître de ces mouvements-là...

25. — Ah! madame, lui répondait Criton, seriez-vous fâchée d'avoir l'âme si belle? S'il m'était permis de me citer moi-même, je vous dirais qu'il m'est impossible comme à vous, mais de toute impossibilité, de me refuser aux sentiments que je dois à mes amis; mais ce qui vous paraîtrait singulier, je vous avouerais que j'éprouve de la douceur à me sentir déchirer l'âme par ce qui les intéresse. Entre nous, ne serait-ce pas leur manquer essentiellement, que d'être lent à s'attendrir dans certaines conjonctures?...

26. — Ce que je n'ai jamais conçu, interrompit Bélise, c'est que le monde soit plein d'âmes noires qui couvrent la perfidie, la méchanceté, l'intérêt, la trahison, et cent autres penchants horribles, des dehors séduisants de la probité, de l'honneur et de l'amitié. J'entre en mauvaise humeur, et mille choses qui se passent sous mes yeux, me feraient presque soupçonner mes meilleurs amis.

27. — Je n'ai garde, dit Criton, de donner dans un pareil excès; j'aime mieux être la dupe d'un fourbe, que d'insulter un ami. Mais pour prévenir ces deux inconvénients, j'étudie, j'approfondis les gens avant de m'y livrer, et je me méfie surtout de tous ces affables qui se jettent à la tête; qui ont décrié la sympathie, par l'abus perpétuel qu'ils en font; qui veulent être à toute force de vos amis, et qui ne savent autre chose de

vous, sinon que vous êtes riche et bienfaisant, ou que vous avez un bon cuisinier, une maîtresse aimable, une femme ou une fille jeune et jolie... Quoi de plus ordinaire, que de s'insinuer dans la maison d'un homme pour séduire sa femme; et quoi de plus horrible? Je ne dis pas qu'on n'ait des affaires de cœur, qu'on ne s'attache à quelqu'un, il n'est même guère possible de vivre dans le monde sur un certain ton, sans ces amusements; mais attenter à la femme de son ami, c'est une noirceur, une dépravation consommée. Le premier article est un faible, on l'excuse; celui-ci est une scélératesse, une horreur sans égale.

28. — Pardonnez-moi, reprit Bélise, je crois en avoir trouvé la doublure. Un forfait que je déteste aussi fortement, et qui décèle une extinction totale de l'honneur et de la probité, c'est la manœuvre d'une femme qui enlèverait l'amant de son amie pour en faire le sien. Cela est diabolique; il faut avoir déraciné tout sentiment, abjuré toute pudeur, et cependant nous en connaissons...

29. — Aussi, madame, reprit Criton, vous savez comment on commerce avec ces infâmes.

30. — Mais fort bien, reprit Bélise, on les voit, on les reçoit, on les accueille, on n'y pense seulement pas.

31. — Et moi, madame, répliqua Criton, je m'aperçois que le monde a meilleure mémoire que vous ne dites, et que ces monstres sont bannis de toutes les sociétés dont les vertus sont la base, et où règnent la droiture et la candeur; et il y en a de ces sociétés.

32. — J'en conviens, dit Bélise; je ne crois pas, par exemple, qu'on en rencontre ici. Oh! nous sommes tous extrêmement bien assortis.

33. — Depuis que vous m'avez fait la grâce de m'admettre dans votre cercle, reprit Criton, je me suis efforcé de justifier les bontés dont on m'y honore, et les vôtres surtout, madame, par un attachement inviolable à la probité. Mes sentiments sont raisonnés. J'agis par principes : car ce que j'estime, moi, ce sont les principes. Il en faut absolument, et tout homme qui en manque, je le juge aussi indigne d'un attachement qu'il en est incapable.

34. — Cela s'appelle penser, ajouta Bélise. Que des amis

tels que vous sont rares, et qu'on doit être soigneux de les conserver, quand on a eu le bonheur de les rencontrer! Je vous dirai toutefois que vos sentiments ne me surprennent point. Je suis seulement enchantée de leur conformité avec les miens. Peut-être en serais-je un peu jalouse, si je ne savais que les vertus ne perdent rien à se multiplier; et qu'elles gagnent à se communiquer dans des entretiens tels que le nôtre.

35. — C'est dans cette communication franche et naïve où les âmes bien nées se développent les unes aux autres, dit Criton, que consiste le délicieux de l'amitié qui n'est fait que pour elles. »

36. Je voudrais bien savoir ce que tu penses de ces gens-ci. Mais je m'aperçois que l'aventure de Phédime et d'Agénor t'a mis sur tes gardes. Tu te méfies des grands principes et tu as raison. Courage, ami, si je ne t'amuse pas, je vois au moins que tu profites.

37. Criton quittait à peine Bélise, que Damis arriva. C'était un jeune homme riche, d'une figure aimable, et à qui la main de Caliste était promise. « Vous savez, dit-il à Bélise, que la charmante Caliste doit faire dans deux jours mon bonheur. Tout est arrêté; il ne s'agit plus que des présents que je lui destine. Vous vous y connaissez; oserais-je vous prier de m'accompagner chez la Frenaye? Mon équipage est dans votre cour.

38. — Volontiers, répondit Bélise; » ils montent en carrosse; chemin faisant, Bélise donne d'abord de grands éloges à Caliste : « Ah! si vous la connaissiez comme moi! disait-elle à Damis; c'est bien la meilleure petite créature du monde; elle serait parfaite si... — Si elle était un peu moins vive, interrompit Damis... — Oh! il y a mieux qu'un excès de vivacité, reprit Bélise; mais n'a-t-on pas chacun son défaut : encore une fois, elle est fort aimable; et l'inégalité de son caractère et ces bouffées d'humeur qui la prennent la plupart du temps à propos de rien, ne m'ont point empêchée d'être son amie depuis une dizaine d'années. Je lui ai passé toutes ces minuties; mais j'aurais bien voulu lui ôter un certain air évaporé qui lui a fait tort; car je l'aime de tout mon cœur.

39. — Qui lui a fait tort! interrompit vivement Damis, et comment cela?... — Eh mais! reprit Bélise, c'est que cet air, qui n'est pas infiniment propre à faire respecter, a donné plus que des espérances à de petits faquins...

40. — Qu'entends-je? reprit Damis, déjà troublé par les nuages de la jalousie. Plus que des espérances! Caliste jouerait-elle avec moi l'innocence?

41. — Je ne dis pas cela, répondit Bélise. Mais ne m'en croyez pas : voyez, examinez. S'engager pour la vie, c'est une entreprise qui mérite réflexion.

42. — Madame, ajouta Damis, si jamais j'ai pu mériter vos bontés, je vous conjure de ne me point laisser ignorer des choses qui importent si fort à mon bonheur. Caliste se serait-elle oubliée?...

43. — Je ne dis pas cela, reprit Bélise; mais on a jasé, et je suis de la dernière surprise que vous ne soyez pas mieux informé... C'est quelque chose de terrible que ces premiers engagements, ajouta-t-elle, d'un air distrait : mais le mariage fait quelquefois ce que toute la raison et tout l'esprit du monde n'ont pu faire; car il faut convenir que Caliste a de l'un et de l'autre, et beaucoup. »

44. Cependant on arriva chez la Frenaye : Bélise choisit des pierreries; et Damis paya sans chicaner sur le prix. Bien d'autres pensées l'occupaient. Les soupçons s'étaient emparés de son cœur, et l'image de Caliste s'y défigurait insensiblement. « Il faut bien, se disait-il en lui-même qu'il y ait ici quelque souterrain, puisque sa meilleure amie ne peut s'en taire. » La prudence eût exigé qu'il approfondît; mais la jalousie a-t-elle jamais écouté les conseils de la prudence? A peine fut-on remonté en carrosse que Bélise l'agaça, mit en œuvre tous ses ressorts, déchira Caliste sans ménagement, s'avança sans pudeur, tourna la tête à Damis, en arracha des promesses qu'elle feignit d'abord de rejeter, se fit prier pour accepter les présents destinés à Caliste, et devint l'épouse de son amant.

45. Tandis que cette perfidie se consommait, Criton, l'honnête Criton, ayant appris qu'Alcippe était parti seul pour la campagne, se rendit au logis de son ami, passa deux ou trois nuits entre les bras de sa femme, et partit avec elle le lendemain pour aller au-devant d'Alcippe, qu'ils ne manquèrent pas d'accabler de caresses. Voilà nos bons amis.

46. Je me suis engagé de t'éclairer sur le prix de nos connaissances, et je vais te tenir parole.

47. J'étais un jour avec Éros; tu le connais; tu sais que de

peines, de soins, d'argent et de sollicitations lui a coûté la place de gentilhomme ordinaire qu'il n'a point obtenue; à combien de portes il a fallu frapper; les protections qu'il avait, celles qu'on lui promit, et toute la manœuvre qu'il avait mise en train pour y parvenir. Mais peut-être ignores-tu comment on la lui a soufflée. Écoute, et juge du reste des habitants de l'allée des fleurs.

48. Nous nous promenions Éros et moi; il m'instruisait de ses démarches, lorsque nous fûmes abordés par Narcès. Je jugeai, aux caresses qu'ils se firent, que la liaison qui était entre eux était assez étroite. « Eh bien, lui dit Narcès, après les premiers compliments, et votre affaire, où en êtes-vous? Elle est comme conclue, répondit Éros; j'ai tout amené à bien, et je compte obtenir demain mon brevet. Vraiment j'en suis enchanté, lui repartit Narcès; vous êtes un homme admirable pour mener vos projets à petit bruit. J'avais bien entendu dire que vous aviez la parole du ministre, et que la duchesse Victoria avait parlé pour vous; mais je ne vous dissimulerai point que je croyais toujours que vous échoueriez. Je voyais tant d'obstacles à lever; et comment, je vous prie, vous êtes-vous démêlé de ce labyrinthe?

49. — Le voici, reprit ingénument Éros. Je me croyais fondé à demander une place que mon père avait occupée fort longtemps, et qui n'était sortie de ma famille que parce qu'en mourant il me laissa en trop bas âge pour lui succéder. Je sollicitai, j'épiai les occasions, et il s'en présenta plusieurs. Je mis le valet de chambre du ministre dans mes intérêts, et je me fis écouter de son maître. Je fus assidu à faire ma cour, et je me croyais fort avancé que je ne tenais encore rien. J'en étais là lorsque Méostris mourut. J'apprends qu'on se remue vivement pour sa place : je me mets sur les rangs; je vais, je viens, et je rencontre un homme de province petit-cousin de la femme de chambre de la nourrice du prince : je me jette dans cette cascade; je parviens à la nourrice; elle s'engage à parler pour moi, et elle avait déjà parlé pour un autre. Je me raccroche à la petite Joconde; j'avais entendu dire qu'elle était au ministre. Je cours chez elle, mais tout était rompu; une autre même avait la survivance : c'était la danseuse Astérie. Voilà me dis-je à moi-même, la vraie porte à laquelle il faut frapper. Cet enga-

gement est tout neuf, et le ministre accordera sûrement à la petite actrice la première grâce qu'elle lui demandera : intéressons cette fille.

50. — Le projet était sensé, interrompit Narcès, et qu'a produit cette corde?

51. — Tout l'effet que j'en attendais, continua Éros : un gentilhomme de mes alliés va trouver Astérie, lui propose deux cents louis; elle en exige quatre cents; on tope à sa demande, et j'ai sa parole à ce prix : voilà, mon cher, où j'en suis.

52. — Ah! répondit Narcès, la place est à vous : que je vous embrasse, monsieur le gentilhomme de la chambre. Vous l'êtes à coup sûr, à moins que quelqu'un n'enchérisse sur vous.

53. — Cela ne peut arriver, dit Éros; vous êtes le seul à qui je me sois confié, et je connais toute votre discrétion... — Vous pouvez y compter, reprit Narcès; mais répondez-moi de la vôtre. Si vous m'en croyez, vous vous tiendrez un peu plus boutonné; on ne sait la plupart du temps à qui l'on se confie, et tous ces gens que nous traitons d'amis... vous m'entendez... adieu, j'ai promis d'être à cavagnole chez cette belle marquise que vous savez, et j'y cours. »

54. Narcès nous salua et disparut. Son avis était merveilleux, mais il eût été à souhaiter qu'Éros l'eût reçu de quelque honnête homme, et qu'il en eût fait usage avec Narcès. Ce traître se rendit du même pas chez la courtisane, lui proposa six cents louis, et l'emporta sur Éros.

55. Tels sont les ridicules et les vices de l'allée des fleurs, tels sont aussi ses agréments. L'entrée ne nous en est pas défendue; c'est une promenade que nous regardons comme un préservatif contre l'air froid qu'on respire sous nos ombrages.

56. Un soir que j'y cherchais du délassement et de la dissipation, j'abordai quelques femmes qui me lorgnaient à travers une gaze légère qui leur couvrait le visage; je les trouvai jolies, mais non pas aimables. Je m'attachai particulièrement à une brune qui tournait à la dérobée ses grands yeux noirs sur les miens. « Dans ce séjour galant, avec une figure comme la vôtre, on doit faire bien des conquêtes, lui dis-je... — Ah! monsieur, éloignez-vous, de grâce, me répondit-elle; je ne puis écouter

en conscience vos propos libertins. Le prince me voit, mon guide m'épie; on a une réputation à ménager, un avenir à craindre, une robe à conserver sans tache; éloignez-vous, de grâce, ou changez de discours.

57. — Mais, madame, lui répondis-je, il est étonnant qu'avec ces scrupules vous soyez sortie de l'allée des épines. Oserait-on vous demander ce que vous êtes venue faire dans celle-ci? — Édifier et convertir, s'il est possible, me dit-elle en souriant, les méchants comme vous. » Elle aperçut en ce moment quelqu'un qui s'approchait; elle reprit brusquement son air modeste et sérieux; ses yeux se baissèrent; elle se tut, me fit une révérence profonde, disparut et me laissa au milieu d'une troupe de jeunes folles qui riaient à gorge déployée, agaçaient les passants et faisaient des mines à tous les voyageurs.

58. Ce fut entre elles à qui m'aurait; j'ai mal dit, à qui me tromperait. Je les suivis; elles ne tardèrent point à me donner des espérances. « Voyez-vous bien cet arbre, me disait l'une? eh bien, lorsque nous y serons... » En même temps elle en désignait un autre à un jeune homme qu'elle avait amené de fort loin. Arrivés à l'arbre qu'on m'avait indiqué, on me remit à un second; de celui-ci à un troisième : enfin à un bosquet dont on me loua la commodité, et de ce bosquet à un autre qu'on me dit être plus commode. « Je pourrais bien, me dis-je alors en moi-même, d'arbre en arbre, et de bosquet en bosquet, suivre ces folles jusqu'à la garnison, sans avoir obtenu le moindre prix de ma peine. » En faisant cette réflexion, je les quittai brusquement, et m'adressai à une jeune beauté moins régulière encore que charmante. C'était une blonde, mais de ces blondes qu'un philosophe devrait éviter. A une taille fine et légère, elle joignait assez d'embonpoint. Je n'ai vu de ma vie de couleurs plus vives, une peau plus animée, ni de plus belles chairs. Sous une coiffure simple, couverte d'un chapeau de paille doublé de couleur de rose, ses yeux petillants ne respiraient que les désirs. Son discours décelait un esprit orné; elle aimait à raisonner : elle était même conséquente. La conversation fut à peine liée entre nous que nous tombâmes sur le chapitre des plaisirs : c'est la thèse universelle et la matière inépuisable du pays.

59. Je soutenais gravement que le prince nous les interdi-

sait, et que la nature même y prescrivait des bornes. « Je ne connais guère ton prince, me dit-elle; mais auteur et moteur de tous les êtres, et bon et sage, comme on le publie, n'aurait-il mis en nous tant de sensations agréables que pour nous affliger? on dit qu'il n'a rien fait en vain; et quel est donc le but des besoins et des désirs qui les suivent, sinon d'être satisfaits? »

60. Je lui répondis, mais faiblement, que peut-être le prince nous proposait ces enchanteurs à combattre, pour avoir droit de nous récompenser. « Mets dans la balance, me répliqua-t-elle, le présent dont je jouis, et l'avenir douteux que tu me promets, et décide qui doit l'emporter. » J'hésitais; elle aperçut mon embarras. « Eh quoi! poursuivit-elle; tu me conseillerais d'être malheureuse, en attendant un bonheur qui ne viendra peut-être jamais. Encore si les lois auxquelles tu veux que je m'immole toute vive, étaient dictées par la raison! mais non; c'est un amas confus de bizarreries qui ne semble être fait que pour croiser mes penchants, et mettre l'auteur de mon être en contradiction avec lui-même... On me lie, on m'attache irrévocablement à un seul homme, continua-t-elle après une courte suspension. J'ai beau le contraindre à demander quartier, il reconnaît sa faiblesse, sans renoncer à ses prétentions. Il convient de sa défaite, mais il ne peut souffrir un secours qui l'assurerait de la victoire. Lorsque les forces lui manquent, que fait-il? il m'oppose le préjugé; mais c'est un autre ennemi qu'il me faut... » S'interrompant dans cet endroit, elle me lança un regard passionné; je lui présentai la main et la conduisis dans un cabinet de verdure, où je lui fis trouver ses raisons meilleures encore qu'elle ne les avait d'abord imaginées.

61. Nous nous croyions en sûreté et loin de tous témoins, lorsque nous aperçûmes à travers des feuillages quelques prudes accompagnées de deux ou trois guides qui nous examinaient. Ma belle en rougit. « Que craignez-vous? lui dis-je tout bas. Ces saintes font aussi bien que vous céder les préjugés à leurs penchants, et elles seront moins scandalisées, dans le fond de leur âme, que jalouses de vos plaisirs. Cependant je ne vous répondrai pas qu'elles ne soient tentées de chagriner des gens qui n'ont pas fait pis qu'elles. Mais nous n'avons qu'à les menacer de démasquer les compagnons de leur promenade, et

compter sur leur discrétion. » Céphise approuva mon expédient et sourit : je lui baisai la main, et nous nous séparâmes, elle pour voler à de nouveaux plaisirs, moi pour rêver sous nos ombrages.

CLEF

DE LA

PROMENADE DU SCEPTIQUE

Le premier chiffre indique la partie de l'ouvrage qu'il faudra consulter, et le second marque le paragraphe.

A.

Aaron. 1. 40.
Abbés. 1. 26.
Abeilles. 2. 43, 47.
Abraham. 1. 38, 39.
Acajou. 3. 7.
Académie ancienne. 2. 1.
Adam. 1. 38.
Agénor, nom d'un courtisan. 3. 16.
Alcméon, nom d'un spinosiste. 2. 31, 36.
Alcyphron, jeune sceptique, *voyez* le Discours préliminaire.
Alexandre de Halès. 1. 27.
Allée des épines. 1. 11, 12, 13, etc.
Allée des marronniers. 1. 12, 16; — 2. 1, 2, 3, 4, etc.
Allée des fleurs. 1. 13, 15; — 3. 1, 2, 3, etc.
Amazones (rivière des). 1. 1.
Ambassadeurs, ou apôtres et évangélistes. 1. 44.
Amitiés. 3. 21.
Amour-propre. 2. 21, 28.
Amours. 3. 16.
Anacréon. 3. 7.
Anatomie. 2. 47.
Ancone. 2. 22.
Anglais, *voyez* le Discours préliminaire.
Apostats, *voyez* déserteurs.
Apôtres, *voyez* ambassadeurs.
Arche. 1. 40.
Archevêque. 1. 25.
Ariste, nom de l'auteur. Discours préliminaire.
Armée. 1. 10.
Armide. 2. 23.
Astronomie. 1. 1.
Athée. 1. 3; — 2. 5.
Athéisme, *voyez* athées et Athéos.
Athéos, nom d'un athée. 2. 31, 32, 34, 36, 39, 44, 45, 46, 47, 56.
Atlas. 2. 7.
Atticus, *voyez* le Discours préliminaire.
Aventuriers. 1. 44.
Auguste. 2. 8.
Augustin, *voyez* professeur de rhétorique.

Auteurs sacrés. 1. 34.
Auteurs anti-religieux. 2. 11.
Autrichien, *voyez* le Discours préliminaire.

B.

Babylone. 1. 57.
Balance, devise des Pyrrhoniens. 2. 4.
Bandeau, symbole de la foi. 1. 7. 8. 9. 40. 44. 62. 63.
Baptême. 1. 6.
Barclay, *voyez* le Discours préliminaire.
Bataillon noir. Jésuites. 1. 28, 30.
Baume. Saintes huiles. 1. 25.
Bayle, *voyez* le Discours préliminaire.
Bélise. Fausse amie. 3. 21.
Bénédictins. 1. 28, 29.
Bénéfice héréditaire. 1. 41.
Béquilles. 1. 45.
Berger. Vieux berger ou Moïse. 1. 35, 36, etc.
Bernardins. 1. 28.
Bethléem. 1. 60.
Bocace. 3. 7.
Boucher, peintre. 3. 11.
Bouchers, ou sacrificateurs. 1. 40.
B... (Dom.) 3. 7.
Bourreaux, *voyez* inquisiteurs.
Bulles, *voyez* vélin.

C.

Cafés. 3. 4.
Cages, *voyez* monastères de filles.
Calvin, *voyez* le Discours préliminaire.
Camouflets. 1. 24.
Canne à bec de corbin. Crosse. 1. 25.
Cannes. Grâces. 1. 45.
Capucins. 1. 28.
Casaque blanche, ou robe blanche, symbole de l'innocence baptismale. 1. 7.
Casuistes. Rigides. Relâchés. 1. 31.
Cavagnole (jeu). 3. 2. 53.
Cervantes (Michel de). 1. 65; — 2. 22.
Chansons. Psaumes. 1. 18.
Chartreux et autres moines. 1. 28.
Chausse-trapes. 1. 30.
Chevaux de frise. 1. 30.
Chrétiens, *voyez* Christ et christianisme, ou allée des épines. 1. 4.
Christ. 1. 43, etc.
Christianisme. 1. 48, etc.
Cicéron, *voyez* le Discours préliminaire.
Cinna. 2. 8.
Circoncision. 1. 7, 40.
Circumincession. 1. 44.
Clinchsted. Peintre.
Cléobule. Philosophe retiré du monde, *voyez* le Discours préliminaire.
Code. Testaments ancien et nouveau. 1. 4, 9, 33, 34, 36, 37, etc; — 2. 19.
Cochin, *voyez* Discours préliminaire.
Colonel, *voyez* Christ.
Colonelle (la). 2. 31.
Comédie. 3. 4.
Commentateurs. 2. 46.
Communion, *voyez* eucharistie et transsubstantiation.
Compostelle. 2. 23.
Confesseurs, *voyez* encaissés. 1. 29.
Connaissances du monde, *voyez* Éros.
Conseil de guerre. Inquisition. Clergé. 2. 13.
Consubstantiation, *voyez* le Discours préliminaire.
Coquettes. 3. 57, 58.
Cordonnier ex-gentilhomme. Paul 1. 44.
Corps calleux. 2. 27.
Couvents, *voyez* troupes auxiliaires, cages, volières.

Crébillon fils. 3. 7.
Cri de guerre des sceptiques, *voyez* sceptiques.
Criton, faux ami. 3. 23.
Cusco. 2. 24.
Cybèle, 1. 25.
Cythère. 3. 7.

D.

Damis, nom d'un Pyrrhonien. 2. 31, 38.
Danse merveilleuse. 1. 44.
Décalogue. 1 40.
Dégraisseurs. Confesseurs. Casuistes. 1. 47.
Delphes. 1. 40.
Déluge. 1. 38.
Déistes. 1. 3; — 2. 6.
Déserteurs, Apostats. 1. 8, 9.
Devoirs du soldat, *voyez* soldat ou robe blanche.
Dévots, *voyez* allée des épines.
Diable, *voyez* enchanteur.
Disciples de Jésus-Christ, *voyez* le Discours préliminaire.
Diphile, nom d'un sceptique. 2. 31, 39.
Directeurs de nonnains. 1. 32.
Dispenses, *voyez* savon, vélin.
Duclos. 3. 7.
Dulcinée. 2. 22.

E.

Eau bénite. 1. 64.
Égotistes. 2. 8.
Embaucheurs. 1. 10.
Encaissés. 1. 29, 30.
Enchanteur. Diable. 1. 64.
Énéide. 2. 8.
Enfer. 1. 65.
Entretien d'un philosophe païen et d'un chrétien. 1. 49.
Entretien d'un athée et d'un chrétien. 1. 14.
Entretien de philosophes. 2. 32.
Entretien de deux faux amants. 3. 16.
Entretien d'un faux ami et d'une fausse amie. 3. 24.
Entretien d'une fausse amie et d'un jeune homme. 3. 37.
Entretien de deux connaissances du monde. 3. 47.
Entretien d'un philosophe et d'une femme galante. 3. 59.
Entretien de l'auteur et d'un philosophe de ses amis, *voyez* le Discours préliminaire.
Épaminondas. 1. 59.
Épines. 1. 1, 2, etc.
Éros, nom d'un honnête homme dupe. 3. 47.
État-major. Clergé. 1. 23.
Étoile, *voyez* le Discours préliminaire.
Eucharistie. 1. 44.
Éve. 1. 38.
Évêques. 1. 15.
Existence de Dieu. 1. 3; — 2. 14, etc.

F.

Fanfarons. 2. 9, 10, 31.
Favoris du vice-roi, ou amis de la cour de Rome. 1. 24.
Fleurs (allée des). 3. 1.
Femmes galantes. 3. 10, 58.
Fermier. Jéthro. 1. 35.
Fontenoy (journée de), *voyez* le Discours préliminaire.
Foulons. Dégraisseurs. Confesseurs. Casuistes. Encaissés. 1. 47.
Fourmis. 2. 36.
Foi, *voyez* bandeau. 1. 7, 8, 9, etc.
Frédéric, roi de Prusse, *voyez* le Discours préliminaire.
Frère Jean des Entommeures. 1. 21.
Freston. 1. 65.

G.

Galette. 1. 40.
Garnison, *voyez* rendez-vous.

Gendron. 2. 22.
Geste symbolique. Signe de croix. 1. 64.
Géographe. 1. 2.
Géographie. 1. 1.
Géryon. 1. 44.
Glande pinéale. 2. 27.
Gouvernement, *voyez* conseil de guerre; *voyez* aussi le Discours préliminaire.
Gouverneur en chef. Dieu. 1. 3.
Gouverneurs. Archevêques. 1. 25.
Grâces, *voyez* cannes. 1. 45
Guides. Prêtres. 1. 10, 20, 21, 22, 23, 62.

H.

Hardouin. 2. 20.
Hébert. 3. 11.
Héros, *voyez* martyrs.
Hiérarchie ecclésiastique, *voyez* état-major.
Histoire ecclésiastique, *voyez* le Discours préliminaire.
Hollandais, *voyez* le Discours préliminaire.
Horace. 1. 2. 3. Cité encore au frontispice et au Discours préliminaire.
Huiles, *voyez* baume. 1. 25.
Hypostase, *voyez* le Discours préliminaire.

I.-J.

Jacob. 1. 39.
Japhet d'Arménie (Dom). 1. 25.
Jansénistes. 1. 31.
Idumée, *voyez* Judée. 1. 56.
Iduméens, *voyez* juifs. 1. 56.
Jean, apôtre. 1. 59.
Jean Hus, *voyez* le Discours préliminaire.
Jérusalem. 1. 56.
Jésuites. 1. 28, 29.
Jésus-Christ, *voyez* Christ.
Jéthro. 1. 35.
Incarnation, *voyez* le Discours préliminaire.
Innocence baptismale, *voyez* robe blanche.
Inquisition. 1. 28.
Inquisiteurs. 1. 28.
Inscription philosophique, *voyez* le Discours préliminaire.
Inspirés. 1. 4.
Intolérance, *voyez* le Discours préliminaire.
Jonathas. 1. 59.
Joppé. 1. 56.
Joseph, patriarche. 1. 39.
Josèphe, historien. 1. 59.
Isaac, 1. 39.
Judas. 1. 59.
Juifs. 1. 4, 42, 47, etc.
Juliette. 3. 11.
Juste de Tibériade. 1. 59.

L.

Lâches. Mauvais chrétiens. 1. 8.
Laponie. 1. 1.
La Fontaine. 3. 7.
La Frenaye, joailler. 3. 37, 44.
Lanterne sourde. Vision béatifique. 2. 27.
Libertins. 2. 9, 10.
Livres inspirés, *voyez* déistes, 1. 4.
Louis 1. 1, *voyez* aussi le Discours préliminaire.
Lunettes. 1. 1.
Luther, *voyez* le Discours préliminaire.

M.

Machiavel, *voyez* le Discours préliminaire.
Madrid. 2. 24.
Manuscrit cité, *voyez* l'entretien d'un philosophe païen avec un chrétien.
Mahométans, *voyez* le Discours préliminaire.
Marraine. 1. 6.

Marc. 1. 54. 57.
Marianne. 3. 7.
Marivaux. 3. 7.
Marronniers. 2. 1.
Martres-zibelines. 1. 1.
Martin. Vernisseur. 3. 11.
Martyrs. 1. 48.
Matadors. Princes. 1. 24.
Massacre des innocents. 1. 60.
Médoc (duc de). 1. 65.
Ménippe. 1. 48.
Méostris, *voyez* Éros.
Messe, *voyez* eucharistie ou transsubstantiation.
Meursius. 3. 7.
Midi. 1. 1.
Milton. 1. 65.
Mine. 1. 4.
Miracles. 1. 48.
Mitre. 1. 25.
Missionnaires. 1. 28.
Mitaines de velours. 1. 31.
Moines. 1. 28, 29.
Moïse, *voyez* berger, testament ancien et nouveau.
Monastères de filles. 1. 32.
Monde, *voyez* l'entretien des philosophes. 1. 34.
Montaigne, *voyez* le Discours préliminaire. 2. 4.
Montesquieu, *voyez* le Discours préliminaire.
Montre. 2. 33.
Mortifications. 2. 21, 22.
Mot du guet. 1. 9; — 2. 31.
Mystères. 1. 9.

N.

Narcès. Homme faux. 3. 47.
Navarre (reine de). 3. 7.
Navigation. 1. 1.
Nérestor, nom d'un sceptique. 2. 31. 38.
Newton. 1. 1.
Noé. 1. 38.
Nonnains. 1. 32.
Nord. 1. 1.

O.

Officiers généraux. Patriarches et prophètes. 1. 9.
Officiers subalternes. Archevêques. Évêques. 1. 15, 25.
Opéra. 3. 4.
Opinions, *voyez* l'entretien des philosophes et l'allée des marronniers.
Oribaze, nom d'un spinosiste. 2. 31, 47, 48.

P.

Pandours. 1. 28.
Pantins, *voyez* Boucher, peintre.
Pantoufles de duvet, 1. 31.
Parlements. 1. 24.
Parrains. 1. 6.
Partisans. 2. 11.
Passage de la mer Rouge. 1. 35.
Pâques. 1. 40.
Patriarches, *voyez* officiers-généraux,
Paul, *voyez* cordonnier ex-gentilhomme.
Péché originel. 1. 38.
Pêcheurs, *voyez* lâches.
Peines à venir. 1. 63.
Pèlerines. 1. 29.
Pélopidas. 1. 59.
Pendule. 1. 33.
Pérou. 1. 1.
Petits-Maîtres. 3. 11.
Peuple de Dieu. 1 35.
Pharaon. 1. 38.
Phédime, nom d'une femme galante. 3. 18.
Philon. 1. 59.
Philosophes. 2. 1.
Philosophie. 2. 1.
Philoxène, nom d'un déiste. 2, 31, 35, 38, 39, 40, 43, 45, etc.
Pierre, *voyez* vendeur de marée.
Pindare, 1. 59.
Piquets. 2. 31.
Pyrrhon. 2. 4.

Pyrrhoniens. 2. 4.
Platon, *voyez* le Discours préliminaire.
Plaies d'Égypte. 1. 35.
Porteurs d'eau. Prêtres juifs. 1. 40.
Pot au noir. 1. 46.
Prédécesseurs. Premiers papes. 1. 24.
Prédestination, *voyez* le Discours préliminaire.
Prédicateurs. 1. 29.
Prédilection. 1. 38.
Préjugés respectables, *voyez* le Discours préliminaire.
Préjugés du public, ouvrage, *voyez* le Discours préliminaire.
Prêtres, *voyez* guides. 1. 20.
Présence réelle. 1. 9.
Prévôt, *voyez* inquisiteur. 1. 28.
Privilégiés. Anciens et modernes. 1. 4, 38.
Professeur de rhétorique. Saint Augustin. 1. 45.
Prophètes, *voyez* officiers généraux.
Protestants. 1. 44.
Prudes. 3. 56.
Psaumes. 1. 18.

Q.

Quart de cercle. 1. 1.
Quiétistes. 1. 29.
Quinze-vingt. 2. 22, 30.

R.

Rabelais cité. 1. 21.
Raison perfectionnée. 1. 1.
Recette. 1. 30.
Récompenses à venir. 2. 27.
Recrues singulières. 1. 24.
Réflexions philosophiques, *voyez* le Discours préliminaire.
Religion, *voyez* le Discours préliminaire.
Rendez-vous général. L'autre monde. 1. 5, 10.
Robe blanche, symbole d'innocence. 1. 7, etc., 40, 44, 63.
Résurrection. 1. 45, 65,
Retraite philosophique, *voyez* le Discours préliminaire.
Romains. 1. 7, 28.
Rome. 1. 56; — 2. 23.
Routes. 1. 11.

S.

Sabbath. 1. 40.
Salade. 1. 40.
Sancho. 2. 22.
Sarrazins. 1. 28.
Savon. Absolution, dispenses, etc. 1. 24, 25.
Saturnin, *voyez* B... (Dom).
Saxe (le maréchal de), *voyez* le Discours préliminaire.
Sceptiques. 1. 3; — 2. 10.
Secrétaires. Auteurs sacrés.
Seigneur de la paroisse, *voyez* Pharaon.
Séjour du prince. 1. 5.
Serinettes ambulantes, ou directeurs de nonnains. 1. 32.
Servandoni. 2. 23.
Sexe. Avantage du sexe. 1. 7.
Sibylle. 1. 40.
Signe de croix, *voyez* geste symbolique.
Signes institués. 1. 7.
Soldats. 1. 6, 8, 16, 17, etc.
Socrate, *voyez* le Discours préliminaire.
Socin, *voyez* le Discours préliminaire.
Sous-gouverneurs, etc. Évêques. 1. 25.
Spahis. 1. 26.
Spinosa. 2. 7.
Spinosistes. 2. 7.
Swift, *voyez* le Discours préliminaire.

T.

Tables de la loi, *voyez* décalogue.

Tache noire. Péché originel. 1. 38, 40.
Tanzaï. 3. 7.
Terre promise. 1. 42.
Trépied. 1. 40.
Testaments ancien et nouveau. 1. 4, 40.
Thébains. 1. 56.
Théologiens, *voyez* guides et le Discours préliminaire.
Theudas. 1. 59.
Timare. 1. 20.
Tocane. 2. 10.
Toilette. 3. 11.
Tolérance, *voyez* le Discours préliminaire.
Torno (fleuve de). 1. 1.
Transsubstantiation, *voyez* le Discours préliminaire. 1. 44.
Trinité, *voyez* le Discours préliminaire. 1. 44.
Troupes auxiliaires. Moines. 1. 28, etc.
Troupes séparées. Docteurs. 1. 27.
Turcs. 1. 26.

U.

Uniforme. 1. 7.
Union hypostatique, *voyez* le Discours préliminaire.
Uranie (épître à). 2. 1.

V.

Vélin. Bulles, brefs, indulgences, etc. 1. 44, 45.
Vendeur de marée. Pierre. 1. 44, 45.
Vérité. Mot du guet. 2. 31.
Ver. 2. 36.
Vers à soie. 2. 43.
Verre à facettes. 1. 9.
Vicaires. 1. 26.
Vice-roi. Pape. 1. 24. etc.
Vie illuminative, etc. 2. 21.
Virgile. 2, 8, 47.
Vision béatifique. 2. 27.
Volières. Couvents de filles. 1. 32.
Voltaire (de), *voyez* le Discours préliminaire.
Woolston, *voyez* le Discours préliminaire.

X.

Xanthus, nom d'un athée. 2. 31.

Z.

Zénith. 2. 32.
Zénoclès, nom d'un Pyrrhonien. 2. 31, 41, 42.
Zwingle, *voyez* le Discours préliminaire.

DE LA SUFFISANCE

DE

LA RELIGION NATURELLE

(ÉCRIT EN 1747, PUBLIÉ EN 1770)

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Cet opuscule parut en même temps que l'*Addition aux Pensées philosophiques* dans le *Recueil philosophique* dont Naigeon fut l'éditeur, (1770, Londres (*Amsterdam*), t. Ier, p. 105). Il y était attribué à Vauvenargues, mort depuis vingt-cinq ans. Il fut très-certainement composé après la *Promenade du Sceptique* et avant la *Lettre sur les aveugles*. C'est une nouvelle étape dans la voie que devait parcourir Diderot. Il avait commencé par des études théologiques qui ont laissé leur trace dans toute son existence, mais il se défaisait peu à peu de son *bandeau*. D'abord déiste, puis sceptique, le voici qui se contente de la religion naturelle avant de devenir purement matérialiste et complétement émancipé. C'est dans l'intervalle qui prépara cette dernière conversion, qu'il fut engagé à écrire un roman : *Les Bijoux indiscrets*. On lui a souvent reproché cette œuvre de récréation, dans laquelle cependant « s'agitaient sous une forme frivole des questions sérieuses », a dit M. Mézières (*Préface* de la traduction de la *Dramaturgie*, de Lessing). Ce fut à la même époque, et comme pour racheter les *Bijoux*, qu'il fit paraître les *Mémoires sur différents sujets de mathématiques* qu'on trouvera dans la division *Sciences*, de cette édition.

La *Suffisance de la religion naturelle* n'est, du reste, que le développement de la LXXIIe pensée philosophique qui s'y trouve reproduite (IX) presque textuellement.

DE LA SUFFISANCE

DE

LA RELIGION NATURELLE

I.

La religion naturelle est l'ouvrage de Dieu ou des hommes. Des hommes, vous ne pouvez le dire, puisqu'elle est le fondement de la religion révélée.

Si c'est l'ouvrage de Dieu, je demande à quelle fin Dieu l'a donnée. La fin d'une religion qui vient de Dieu ne peut être que la connaissance des vérités essentielles, et la pratique des devoirs importants.

Une religion serait indigne de Dieu et de l'homme si elle se proposait un autre but.

Donc, ou Dieu n'a pas donné aux hommes une religion qui satisfît à la fin qu'il a dû se proposer, ce qui serait absurde, car cela supposerait en lui impuissance ou mauvaise volonté; ou l'homme a obtenu de lui ce dont il avait besoin. Donc, il ne lui fallait pas d'autres connaissances que celles qu'il avait reçues de la nature.

Quant aux moyens de satisfaire aux devoirs, il serait ridicule qu'il les eût refusés; car, de ces trois choses, la connaissance des dogmes, la pratique des devoirs et la force nécessaire pour agir et pour croire, le manque d'une, rend les deux autres inutiles.

C'est en vain que je suis instruit des dogmes si j'ignore les devoirs. C'est en vain que je connais les devoirs, si je croupis dans l'erreur ou dans l'ignorance des vérités essentielles. C'est

en vain que la connaissance des vérités et des devoirs m'est donnée, si la grâce de croire et de pratiquer m'est refusée.

Donc, j'ai toujours eu tous ces avantages; donc, la religion naturelle n'avait rien laissé à la révélation d'essentiel et de nécessaire à suppléer; donc, cette religion n'était point insuffisante.

II.

Si la religion naturelle eût été insuffisante, c'eût été, ou en elle-même, ou relativement à la condition de l'homme.

Or, on ne peut dire ni l'un ni l'autre. Son insuffisance en elle-même serait la faute de Dieu. Son insuffisance, relative à la condition de l'homme, supposerait que Dieu eût pu rendre la religion naturelle suffisante, et par conséquent la religion révélée superflue, en changeant la condition de l'homme; ce que la religion révélée ne permet pas de dire.

D'ailleurs, une religion insuffisante, relativement à la condition de l'homme, serait insuffisante en elle-même; car la religion est faite pour l'homme; et toute religion, qui ne mettrait pas l'homme en état de payer à Dieu ce que Dieu est en droit d'en exiger, serait défectueuse en elle-même.

Et qu'on ne dise pas que, Dieu ne devant rien à l'homme, il a pu, sans injustice, lui donner ce qu'il voulait; car remarquez qu'alors le don de Dieu serait sans but et sans fruit; deux défauts que nous ne pardonnerions pas à l'homme, et que nous ne devons point avoir à reprocher à Dieu. Sans but; car Dieu ne pourrait se proposer d'obtenir de nous, par ce moyen, ce que ce moyen ne peut produire par lui-même. Sans fruit; puisqu'on soutient que le moyen est insuffisant pour produire aucun fruit qui soit légitime.

III.

La religion naturelle était suffisante, si Dieu ne pouvait exiger de moi plus que cette loi ne me prescrivait; or Dieu ne pouvait exiger de moi plus que cette loi ne me prescrivait, puisque cette loi était sienne, et qu'il ne tenait qu'à lui de la charger plus ou moins de préceptes.

La religion naturelle suffisait autant à ceux qui vivaient sous cette loi pour être sauvés, que la loi de Moïse aux Juifs,

et la loi chrétienne aux chrétiens. C'est la loi qui forme nos obligations; et nous ne pouvons être obligés au delà de ses commandements.

Donc, quand la loi naturelle eût pu être perfectionnée, elle était tout aussi suffisante pour les premiers hommes, que la même loi, perfectionnée, pour leurs descendants.

IV.

Mais, si la loi naturelle a pu être perfectionnée par la loi de Moïse, et celle-ci, par la loi chrétienne, pourquoi la loi chrétienne ne pourrait-elle pas l'être par une autre qu'il n'a pas encore plu à Dieu de manifester aux hommes?

V.

Si la loi naturelle a été perfectionnée, c'est, ou par des vérités qui nous ont été révélées, ou par des vertus que les hommes ignoraient. Or, on ne peut dire ni l'un ni l'autre. La loi révélée ne contient aucun précepte de morale que je ne trouve recommandé et pratiqué sous la loi de nature; donc elle ne nous a rien appris de nouveau sur la morale. La loi révélée ne nous a apporté aucune vérité nouvelle; car, qu'est-ce qu'une vérité, sinon une proposition relative à un objet, conçue dans des termes qui me présentent des idées claires, et dont je conçois la liaison? Or la religion révélée ne nous a apporté aucune de ces propositions. Ce qu'elle a ajouté à la loi naturelle consiste en cinq ou six propositions qui ne sont pas plus intelligibles pour moi que si elles étaient exprimées en ancien carthaginois, puisque les idées représentées par les termes, et la liaison de ces idées entre elles, m'échappent entièrement.

Les idées représentées par les termes et leur liaison m'échappent; car, sans ces deux conditions, les propositions révélées, ou cesseraient d'être des mystères, ou seraient évidemment absurdes. Soit, par exemple, cette proposition révélée : les enfants d'Adam ont tous été coupables, en naissant, de la faute de ce premier père. Une preuve que les idées attachées aux termes et leur liaison m'échappent dans cette proposition, c'est que si je substitue au nom d'*Adam* celui de *Pierre*, ou de *Paul*, et que je dise : les enfants de Paul ont tous été coupables,

en naissant, de la faute de leur père, la proposition devient d'une absurdité convenue de tout le monde. D'où il s'ensuit, et de ce qui précède, que la religion révélée ne nous a rien appris sur la morale; et que ce que nous tenons d'elle sur le dogme, se réduit à cinq ou six propositions inintelligibles, et qui, par conséquent, ne peuvent passer pour des vérités par rapport à nous. Car, si vous aviez appris à un paysan, qui ne sait point de latin, et moins... encore de logique, le vers

Asserit A, negat E, verum generaliter ambo,

croiriez-vous lui avoir appris une vérité nouvelle? N'est-il pas de la nature de toute vérité d'être claire et d'éclairer? deux qualités que les propositions révélées ne peuvent avoir. On ne dira pas qu'elles sont claires; elles contiennent clairement, ou il est clair qu'elles contiennent une vérité, mais elles sont obscures; d'où il s'ensuit que tout ce qu'on en infère doit partager la même obscurité; car la conséquence ne peut jamais être plus lumineuse que le principe.

VI.

Cette religion est la meilleure, qui s'accorde le mieux avec la bonté de Dieu. Or la religion naturelle s'accorde avec la bonté de Dieu; car un des caractères de la bonté de Dieu, c'est de ne faire aucune acception de personne. Or la loi naturelle est de toutes les lois celle qui cadre le mieux avec ce caractère; car c'est d'elle que l'on peut vraiment dire que c'est la lumière que tout homme apporte au monde en naissant.

VII.

Cette religion est la meilleure, qui s'accorde le mieux avec la justice de Dieu. Or la religion ou la loi naturelle, de toutes les religions, est celle qui s'accorde le mieux avec la justice. Les hommes, présentés au tribunal de Dieu, seront jugés par quelque loi; or, si Dieu juge les hommes par la loi naturelle, il ne fera point injustice à aucun d'eux, puisqu'ils sont nés tous avec elle. Mais, par quelque autre loi qu'il les juge, cette loi n'étant point universellement connue comme la loi naturelle, il y en aura parmi les hommes à qui il fera injustice. D'où il

s'ensuit, ou qu'il jugera chaque homme selon la loi qu'il aura sincèrement admise, ou que, s'il les juge tous par la même loi, ce ne peut être que par la loi naturelle, qui, également connue de tous, les a tous également obligés.

VIII.

Je dis, d'ailleurs : il y a des hommes dont les lumières sont tellement bornées, que l'universalité des sentiments est la seule preuve qui soit à leur portée; d'où il s'ensuit, que la religion chrétienne n'est pas faite pour ces hommes-là, puisqu'elle n'a point pour elle cette preuve, et que par conséquent ils sont, ou dispensés de suivre aucune religion, ou forcés de se jeter dans la religion naturelle, dont tous les hommes admettent la bonté.

IX.

Cicéron, dit l'auteur des *Pensées philosophiques*[1], ayant à prouver que les Romains étaient les peuples les plus belliqueux de la terre, tire adroitement cet aveu de la bouche de leurs rivaux. Gaulois, à qui le cédez-vous en courage, si vous le cédez à quelqu'un? aux Romains. Parthes, après vous, quels sont les hommes les plus courageux? les Romains. Africains, qui redouteriez-vous, si vous aviez à redouter quelqu'un? les Romains. Interrogeons, à son exemple, le reste des religionnaires, dit l'auteur des *Pensées*. Chinois, quelle religion serait la meilleure, si ce n'était la vôtre? la religion naturelle. Musulmans, quel culte embrasseriez-vous, si vous abjuriez Mahomet? le naturalisme. Chrétiens, quelle est la vraie religion, si ce n'est la chrétienne? la religion des Juifs. Et vous, Juifs, quelle est la vraie religion, si le judaïsme est faux? le naturalisme. Or, ceux, continuent Cicéron et l'auteur des *Pensées*, à qui l'on accorde la seconde place d'un consentement unanime, et qui ne cèdent la première à personne, méritent incontestablement celle-ci.

X.

Cette religion est la plus sensée au jugement des êtres raisonnables, qui les traite le plus en êtres raisonnables, puisqu'elle ne leur propose rien à croire qui soit au-dessus de leur raison, et qui n'y soit conforme.

1. Se rappeler que cette étude sur la *Religion naturelle* était attribuée à Vauvenargues.

XI.

Cette religion doit être embrassée préférablement à toute autre, qui offre le plus de caractères divins; or la religion naturelle est, de toutes les religions, celle qui offre le plus de caractères divins; car il n'y a aucun caractère divin dans les autres cultes qui ne se reconnaisse dans la religion naturelle; et elle en a que les autres religions n'ont pas : l'immutabilité et l'universalité.

XII.

Qu'est-ce qu'une grâce suffisante et universelle? Celle qui est accordée à tous les hommes, avec laquelle ils peuvent toujours remplir leurs devoirs, et les remplissent quelquefois.

Que sera-ce qu'une religion suffisante, sinon la religion naturelle, cette religion donnée à tous les hommes, et avec laquelle ils peuvent toujours remplir leurs devoirs et les ont remplis quelquefois? D'où il s'ensuit que non-seulement la religion naturelle n'est pas insuffisante, mais qu'à proprement parler, c'est la seule religion qui le soit; et qu'il serait infiniment plus absurde de nier la nécessité d'une religion suffisante et universelle, que celle d'une grâce universelle et suffisante. Or, on ne peut nier la nécessité d'une grâce universelle et suffisante, sans se précipiter dans des difficultés insurmontables, ni par conséquent celle d'une religion suffisante et universelle. Or la religion naturelle est la seule qui ait ce caractère.

XIII.

Si la religion naturelle est insuffisante de quelque façon que ce puisse être, il s'ensuivra de deux choses l'une, ou qu'elle n'a jamais été observée fidèlement par aucun homme qui n'en connaissait point d'autre, ou que des hommes qui auraient fidèlement observé la seule loi qui leur était connue, auront été punis, ou qu'ils auront été récompensés. S'ils ont été récompensés, donc leur religion était suffisante, puisqu'elle a opéré le même effet que la religion chrétienne. Il est absurde qu'ils aient été punis. Il est incroyable qu'aucuns n'aient été fidèles observateurs de leur loi. C'est renfermer toute probité dans un petit coin de terre, ou punir de fort honnêtes gens.

XIV.

De toutes les religions, celle-là doit être préférée, dont la vérité a plus de preuves pour elle, et moins d'objections. Or, la religion naturelle est dans ce cas, car on ne fait aucune objection contre elle, et tous les religionnaires s'accordent à en démontrer la vérité.

XV.

Comment prouve-t-on son insuffisance? 1° parce que cette insuffisance a été reconnue de tous les autres religionnaires; 2° parce que la connaissance du vrai et la pratique du bon a manqué aux plus sages naturalistes. Fausses preuves. Quant à la première partie, si tous les religionnaires se sont accordés pour convenir de son insuffisance, apparemment que les naturalistes n'en sont pas. En ce cas, le naturalisme retombe dans le cas de toutes les religions qui sont tenues pour les meilleures par chacun de ceux qui les professent, et non par les autres. Quant à la seconde partie, il est constant que depuis la religion révélée nous n'en connaissons pas mieux Dieu, ni nos devoirs. Dieu, parce que tous ses attributs intelligibles étaient découverts, et que les inintelligibles n'ajoutent rien à nos lumières; nous-mêmes, puisque la connaissance de nous-mêmes se rapportant toute à notre nature et à nos devoirs, nos devoirs se trouvent tous exposés dans les écrits des philosophes païens, et notre nature est toujours inintelligible, puisque ce qu'on prétend nous apprendre de plus que la philosophie, est contenu dans des propositions ou inintelligibles, ou absurdes quand on les entend, et qu'on ne conclut rien contre le naturalisme de la conduite des naturalistes. Il est aussi facile que la religion naturelle soit bonne, et que ses préceptes aient été mal observés, qu'il l'est que la religion chrétienne soit vraie, quoiqu'il y ait une infinité de mauvais chrétiens.

XVI.

Si Dieu ne devait aux hommes aucun moyen suffisant pour remplir leurs devoirs, au moins il ne lui était pas permis par sa nature de leur en fournir un mauvais. Or, un moyen insuffisant est un mauvais moyen; car le premier caractère distinctif

d'un bon moyen c'est d'être suffisant. Mais, si la religion naturelle était absolument suffisante avec la grâce ou lumière universelle, pour soutenir un homme dans le chemin de la probité, qui est-ce qui m'assurera que cela n'est jamais arrivé? D'ailleurs, la religion révélée ne sera plus que pour le mieux, et non pas de nécessité absolue; et s'il est arrivé à un naturaliste de persister dans le bien, il aura infiniment mieux mérité que le chrétien, puisqu'ils auront fait l'un et l'autre la même chose, mais le naturaliste avec infiniment moins de secours.

XVII.

Mais je demande qu'on me dise sincèrement laquelle des deux religions est la plus facile à suivre, ou la religion naturelle, ou la religion chrétienne. Si c'est la religion naturelle, comme je crois qu'on n'en peut jamais douter, le christianisme n'est donc qu'un fardeau surajouté, et n'est donc plus une grâce; ce n'est donc qu'un moyen très-difficile de faire ce qu'on pouvait faire facilement. Si l'on répond que c'est la loi chrétienne, voici comme j'argumente. Une loi est d'autant plus difficile à suivre, que ses préceptes sont plus multipliés et plus rigides. Mais, dira-t-on, les secours pour les observer sont plus forts en comparaison des secours de la loi naturelle, que les préceptes de ces deux lois ne diffèrent par le nombre et la difficulté des préceptes. Mais, répondrai-je, qui est-ce qui a fait ce calcul et cette compensation? Et n'allez pas me répondre que c'est Jésus-Christ et son Église; car cette réponse n'est bonne que pour un chrétien, et je ne le suis pas encore : il s'agit de me le rendre; et ce ne sera pas apparemment par des solutions qui me supposent tel. Cherchez-en donc d'autres.

XVIII.

Tout ce qui a commencé aura une fin; et tout ce qui n'a point eu de commencement ne finira point. Or le christianisme a commencé; or le judaïsme a commencé; or il n'y a pas une seule religion sur la terre dont la date ne soit connue, excepté la religion naturelle; donc elle seule ne finira point, et toutes les autres passeront.

XIX.

De deux religions, celle-là doit être préférée, qui est le plus évidemment de Dieu, et le moins évidemment des hommes. Or la loi naturelle est évidemment de Dieu; et elle est infiniment plus évidemment de Dieu, qu'il n'est évident qu'aucune autre religion ne soit pas des hommes : car il n'y a point d'objection contre sa divinité, et elle n'a pas besoin de preuves; au lieu qu'on fait mille objections contre la divinité des autres, et qu'elles ont besoin, pour être admises, d'une infinité de preuves.

XX.

Cette religion est préférable, qui est la plus analogue à la nature de Dieu; or, la loi naturelle est la plus analogue à la nature de Dieu. Il est de la nature de Dieu d'être incorruptible; or l'incorruptibilité convient mieux à la loi naturelle qu'à aucune autre; car les préceptes des autres lois sont écrits dans des livres sujets à tous les événements des choses humaines, à l'abolition, à la mésinterprétation, à l'obscurité, etc. Mais la religion naturelle, écrite dans le cœur, y est à l'abri de toutes les vicissitudes; et si elle a quelque révolution à craindre de la part des préjugés et des passions, ces inconvénients-là sont communs avec les autres cultes, qui d'ailleurs sont exposés à des sources de changements qui leur sont particulières.

XXI.

Ou la religion naturelle est bonne, ou elle est mauvaise. Si elle est bonne, cela me suffit; je n'en demande pas davantage. Si elle est mauvaise, la vôtre pèche donc par les fondements.

XXII.

S'il y avait quelque raison de préférer la religion chrétienne à la religion naturelle, c'est que celle-là nous offrirait, sur la nature de Dieu et de l'homme, des lumières qui nous manqueraient dans celle-ci. Or, il n'en est rien; car le christianisme, au lieu d'éclaircir, donne lieu à une multitude infinie de ténèbres

et de difficultés. Si l'on demande au naturaliste : pourquoi l'homme souffre-t-il dans ce monde? il répondra, je n'en sais rien. Si l'on fait au chrétien la même question, il répondra par une énigme ou par une absurdité. Lequel des deux vaut mieux de l'ignorance ou du mystère? ou plutôt la réponse des deux n'est-elle pas la même? Pourquoi l'homme souffre-t-il en ce monde? C'est un mystère, dit le chrétien. C'est un mystère, dit le naturaliste. Car, remarquez que la réponse du chrétien se résout enfin à cela. S'il dit : l'homme souffre, parce que son aïeul a péché, et que vous insistiez : et pourquoi le neveu répond-il de la sottise de son aïeul? il dit, c'est un mystère; eh! répliquerais-je au chrétien, que ne disiez-vous d'abord comme moi : si l'homme souffre en ce monde, sans qu'il paraisse l'avoir mérité, c'est un mystère? Ne voyez-vous pas que vous expliquez ce phénomène comme les Chinois expliquaient la suspension du monde dans les airs? Chinois, qu'est-ce qui soutient le monde? Un gros éléphant. Et l'éléphant, qui le soutient? Une tortue. Et la tortue? je n'en sais rien. Eh! mon ami, laisse là l'éléphant et la tortue; et confesse d'abord ton ignorance.

XXIII.

Cette religion est préférable à toutes les autres, qui ne peut faire que du bien et jamais du mal. Or, telle est la loi naturelle gravée dans le cœur de tous les hommes. Ils trouveront tous en eux-mêmes des dispositions à l'admettre, au lieu que les autres religions, fondées sur des principes étrangers à l'homme et, par conséquent, nécessairement obscurs pour la plupart d'entre eux, ne peuvent manquer d'exciter des dissensions. D'ailleurs il faut admettre ce que l'expérience confirme. Or, il est d'expérience que les religions prétendues révélées ont causé mille malheurs, armé les hommes les uns contre les autres, et teint toutes les contrées de sang. Or la religion naturelle n'a pas coûté une larme au genre humain.

XXIV.

Il faut rejeter un système qui répand des doutes sur la bienveillance universelle, et l'égalité constante de Dieu. Or, le système qui traite la religion naturelle d'insuffisante, jette des

doutes sur la bienveillance universelle et l'égalité constante de Dieu. Je ne vois plus qu'un être rempli d'affections bornées, et versatile dans ses desseins, restreignant ses bienfaits à un petit nombre de créatures, et improuvant dans un temps ce qu'il a commandé dans un autre : car si les hommes ne peuvent être sauvés sans la religion chrétienne, Dieu devient envers ceux à qui il la refuse un père aussi dur qu'une mère qui aurait privé ou qui priverait de son lait une partie de ses enfants. Si, au contraire, la religion naturelle suffit, tout rentre dans l'ordre, et je suis forcé de concevoir les idées les plus sublimes de la bienveillance et de l'égalité de Dieu.

XXV.

Ne pourrait-on pas dire que toutes les religions du monde ne sont que des sectes de la religion naturelle, et que les juifs, les chrétiens, les musulmans, les païens même ne sont que des naturalistes hérétiques et schismatiques?

XXVI.

Ne pourrait-on pas prétendre, conséquemment, que la religion naturelle est la seule vraiment subsistante? car, prenez un religionnaire, quel qu'il soit, interrogez-le; et bientôt vous vous apercevrez qu'entre les dogmes de sa religion il y en a quelques-uns, ou qu'il croit moins que les autres, ou même qu'il nie, sans compter une multitude, ou qu'il n'entend pas, ou qu'il interprète à sa mode. Parlez à un second sectateur de la même religion, réitérez sur lui votre essai, et vous le trouverez exactement dans la même condition que son voisin, avec cette différence seule, que ce dont celui-ci ne doute aucunement et qu'il admet, c'est précisément ou ce que l'autre nie ou suspecte; que ce qu'il n'entend pas, c'est ce que l'autre croit entendre très-clairement; que ce qui l'embarrasse, c'est ce sur quoi l'autre n'a pas la moindre difficulté, et qu'ils ne s'accordent pas davantage sur ce qu'ils jugent mériter ou non une interprétation. Cependant tous ces hommes s'attroupent au pied des mêmes autels; on les croirait d'accord sur tout, et ils ne le sont presque sur rien. En sorte que, si tous se sacrifiaient réciproquement les propositions sur lesquelles ils seraient en litige, ils

se trouveraient presque naturalistes, et transportés, de leurs temples, dans ceux du déiste.

XXVII.

La vérité de la religion naturelle est à la vérité des autres religions comme le témoignage que je me rends à moi-même, est au témoignage que je reçois d'autrui; ce que je sens, à ce qu'on me dit; ce que je trouve écrit en moi-même du doigt de Dieu, et ce que les hommes vains, superstitieux et menteurs ont gravé sur la feuille ou sur le marbre; ce que je porte en moi-même et rencontre le même partout, et ce qui est hors de moi, et change avec les climats; ce qui n'a point été sincèrement contredit, ne l'est point et ne le sera jamais, et ce qui, loin d'être admis, et de l'avoir été, ou n'a point été connu, ou a cessé de l'être, ou ne l'est point, ou bien est rejeté comme faux; ce que ni le temps ni les hommes n'ont point aboli et n'aboliront jamais, et ce qui passe comme l'ombre; ce qui rapproche l'homme civilisé et le barbare, le chrétien, l'infidèle et le païen, l'adorateur de Jéhova, de Jupiter et de Dieu, le philosophe et le peuple, le savant et l'ignorant, le vieillard et l'enfant, le sage même et l'insensé, et ce qui éloigne le père du fils, arme l'homme contre l'homme, expose le savant et le sage à la haine et à la persécution de l'ignorant et de l'enthousiaste, et arrose de temps en temps la terre du sang d'eux tous; ce qui est tenu pour saint, auguste et sacré par tous les peuples de la terre, et ce qui est maudit par tous les peuples de la terre, un seul excepté; ce qui a fait élever vers le ciel, de toutes les régions du monde, l'hymne, la louange et le cantique, et ce qui a enfanté l'anathème, l'impiété, les exécrations et le blasphème; ce qui me peint l'univers comme une seule et unique immense famille dont Dieu est le premier père, et ce qui me représente les hommes divisés par poignées, et possédés par une foule de démons farouches et malfaisants, qui leur mettent le poignard dans la main droite, et la torche dans la main gauche, et qui les animent aux meurtres, aux ravages et à la destruction. Les siècles à venir continueront d'embellir l'un de ces tableaux des plus belles couleurs; l'autre continuera de s'obscurcir par les ombres les plus noires. Tandis que les cultes humains continueront de se déshonorer dans l'esprit des hommes par leurs

extravagances et leurs crimes, la religion naturelle se couronnera d'un nouvel éclat, et peut-être fixera-t-elle enfin les regards de tous les hommes, et les ramènera-t-elle à ses pieds; c'est alors qu'ils ne formeront qu'une société; qu'ils banniront d'entre eux ces lois bizarres qui semblent n'avoir été imaginées que pour les rendre méchants et coupables; qu'ils n'écouteront plus que la voix de la nature, et qu'ils recommenceront enfin d'être simples et vertueux. O mortels! comment avez-vous fait pour vous rendre aussi malheureux que vous l'êtes? Que je vous plains et que je vous aime! la commisération et la tendresse m'ont entraîné, je le sens bien; et je vous ai promis un bonheur auquel vous avez renoncé et qui vous a fuis pour jamais.

LETTRE

SUR LES AVEUGLES

A L'USAGE DE CEUX QUI VOIENT

Possunt, *nec* posse videntur.

VIRG., *Æneid.*, Lib. V, vers. 231.

LONDRES

1749

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Mme de Vandeul nous a appris à quelle occasion fut composée la *Lettre sur les aveugles* et quelles conséquences eut pour l'auteur sa plaisanterie sur les beaux yeux de Mme Dupré de Saint-Maur. Enfermé à Vincennes pendant cent jours, Diderot se refusa obstinément à dévoiler le nom de l'imprimeur de son ouvrage, et s'il obtint après les vingt-huit premiers jours de sa détention quelques adoucissements, il ne les acheta par aucune concession aux exigences de ses geôliers. On peut ajouter, à ce que dit Mme de Vandeul des moyens que son père employa pour tromper l'ennui de la captivité par l'écriture, un trait qui peint l'homme. Toujours désireux de faire profiter ses semblables de ce qu'il avait pu apprendre, et de ce qu'il croyait pouvoir leur être utile « il écrivit, dit Naigeon, au-dessus de la porte d'un cabinet où le prisonnier seul était dans le cas d'entrer : *On fait de l'encre avec de l'ardoise réduite en poudre très-fine et du vin, et une plume avec un cure-dents.* »

Sans prétendre que Mme Dupré de Saint-Maur ait été pour rien dans l'affaire de la lettre de cachet lancée contre Diderot, nous croyons devoir dire qu'étant données les habitudes du gouvernement d'alors, l'intervention de cette dame n'était pas nécessaire pour exciter le zèle des magistrats contre une des productions les plus hardies du siècle, et dont, même alors, on ne comprit pas toute la profondeur et toute l'importance. Nous nous étendrons sur ce point dans l'*Étude* que nous consacrerons à Diderot. Dans cette courte notice préliminaire, il nous suffira de dire qu'il y a dans la *Lettre sur les aveugles,* non-seulement un esprit d'analyse des plus aiguisés et des plus exacts, mais en même temps des vues de génie qui ont préparé l'évolution de la science moderne dans le sens positif. C'est le même souffle qui anima l'*Encyclopédie,* et sans lequel cette grande entreprise n'eût jamais pu être même rêvée.

Il y eut peu de réfutations de la *Lettre sur les aveugles;* nous ne

citerons que la plus directe, celle qui porte pour titre : *Lettre de M. Gervaise Holmes à l'auteur de la* Lettre sur les aveugles, *contenant le véritable récit des dernières heures de Saounderson* (sic), à Cambridge, 1750, petit in-8°. L'auteur, qu'on dit être Formey, trouve la *Lettre* de Diderot « ingénieuse ». « Je voudrais pouvoir, continue-t-il, ajouter judicieuse. » Il entame alors l'historique qu'il a promis des derniers moments de Saunderson, et après avoir nié que, dans son état, il ait pu prononcer le long discours que lui attribue Diderot, il lui en fait tenir un autre tout contraire, mais beaucoup plus long. Le tout est daté : 14/25 décembre 1749.

Voltaire écrivit à ce même propos à Diderot une lettre fort entortillée, dans laquelle il lui déclare « qu'il n'est point du tout de l'avis de Saunderson qui nie un Dieu parce qu'il est né aveugle ». Il conclut en l'invitant à un repas philosophique qui n'eut jamais lieu : l'arrestation de Diderot, le 29 juillet, coïncidant avec le départ de Voltaire pour Lunéville. On trouvera la lettre de Voltaire et la réponse de Diderot dans la *Correspondance*.

La Société royale de Londres, à cause du rôle que joue dans cet ouvrage le docteur Inchlif, ne pardonna jamais à Diderot et refusa de l'admettre au nombre de ses membres.

Ce qui nous a fait penser que Diderot ne fut pas arrêté seulement par l'influence de Mme Dupré de Saint-Maur, c'est la note suivante du marquis d'Argenson, dans ses *Mémoires :* « Août 1749. — On a arrêté ces jours-ci quantité d'abbés, de savants, de beaux esprits et on les a menés à la Bastille, comme le sieur Diderot, quelques professeurs de l'Université, docteurs de Sorbonne, etc. Ils sont accusés d'avoir fait des vers contre le roi, de les avoir récités, débités, d'avoir frondé contre le ministère, d'avoir écrit et imprimé pour le déisme et contre les mœurs, à quoi l'on voudrait donner des bornes, la licence étant devenue trop grande. Mon frère en fait sa cour et se montre par là grand ministre.»

Dans une autre note du 21 août de la même année le marquis ajoute : « Le nommé Diderot, auteur des *Bijoux indiscrets* et de l'*Aveugle clairvoyant* (la *Lettre sur les aveugles*) a été interrogé dans sa prison à Vincennes. Il a reçu le magistrat (on dit même que c'est le ministre) avec une hauteur de fanatique. L'interrogateur lui a dit : « Vous êtes un « insolent, vous resterez ici longtemps. » Ce Diderot venait de composer quand on l'a arrêté un livre surprenant contre la religion qui a pour titre le *Tombeau des préjugés* [1]. »

1. Peut-être le marquis d'Argenson veut-il désigner sous ce titre la *Promenade du sceptique*.

LETTRE

SUR LES AVEUGLES

A L'USAGE DE CEUX QUI VOIENT

Possunt, *nec* posse videntur.

VIRG., *Æneid.*, Lib. V, vers. 231.

Je me doutais bien, madame[1], que l'aveugle-né, à qui M. de Réaumur vient de faire abattre la cataracte, ne nous apprendrait pas ce que vous vouliez savoir; mais je n'avais garde de deviner que ce ne serait ni sa faute, ni la vôtre. J'ai sollicité son bienfaiteur par moi-même, par ses meilleurs amis, par les compliments que je lui ai faits; nous n'en avons rien obtenu, et le premier appareil se lèvera sans vous. Des personnes de la première distinction ont eu l'honneur de partager son refus avec les philosophes; en un mot, il n'a voulu laisser tomber le voile que devant quelques yeux sans conséquence. Si vous êtes curieuse de savoir pourquoi cet habile académicien fait si secrètement des expériences qui ne peuvent avoir, selon vous, un trop grand nombre de témoins éclairés, je vous répondrai que les observations d'un homme aussi célèbre ont moins besoin de spectateurs, quand elles se font, que d'auditeurs, quand elles sont faites. Je suis donc revenu, madame, à mon premier dessein; et, forcé de me passer d'une expérience où je ne voyais guère à gagner pour mon instruction ni pour la vôtre, mais dont M. de Réaumur tirera sans doute un bien meilleur parti, je me suis mis à philosopher avec mes amis sur la matière

1. La *Lettre* est adressée à Mme de Puisieux.

importante qu'elle a pour objet. Que je serais heureux, si le récit d'un de nos entretiens pouvait me tenir lieu, auprès de vous, du spectacle que je vous avais trop légèrement promis!

Le jour même que le Prussien[1] faisait l'opération de la cataracte à la fille de Simoneau, nous allâmes interroger l'aveugle-né du Puisaux[2] : c'est un homme qui ne manque pas de bon sens; que beaucoup de personnes connaissent; qui sait un peu de chimie, et qui a suivi, avec quelques succès, les cours de botanique au Jardin du Roi. Il est né d'un père qui a professé avec applaudissement la philosophie dans l'université de Paris. Il jouissait d'une fortune honnête, avec laquelle il eût aisément satisfait les sens qui lui restent; mais le goût du plaisir l'entraîna dans sa jeunesse : on abusa de ses penchants; ses affaires domestiques se dérangèrent, et il s'est retiré dans une petite ville de province, d'où il fait tous les ans un voyage à Paris. Il y apporte des liqueurs qu'il distille, et dont on est très-content. Voilà, madame, des circonstances assez peu philosophiques; mais, par cette raison même, plus propres à vous faire juger que le personnage dont je vous entretiens n'est point imaginaire.

Nous arrivâmes chez notre aveugle sur les cinq heures du soir, et nous le trouvâmes occupé à faire lire son fils avec des caractères en relief : il n'y avait pas plus d'une heure qu'il était levé; car vous saurez que la journée commence pour lui, quand elle finit pour nous. Sa coutume est de vaquer à ses affaires domestiques, et de travailler pendant que les autres reposent. A minuit, rien ne le gêne; et il n'est incommode à personne. Son premier soin est de mettre en place tout ce qu'on a déplacé pendant le jour; et quand sa femme s'éveille, elle trouve ordinairement la maison rangée. La difficulté qu'ont les aveugles à recouvrer les choses égarées les rend amis de l'ordre; et je me suis aperçu que ceux qui les approchaient familièrement, partageaient cette qualité, soit par un effet du bon exemple qu'ils donnent, soit par un sentiment d'humanité qu'on a pour eux. Que les aveugles seraient malheureux, sans les petites attentions de ceux qui les environnent! Nous-mêmes, que nous

1. Hilmer, oculiste prussien. (Br.)
2. Petite ville du Gâtinais. (D.) — Puiseaux (Loiret.)

serions à plaindre sans elles! Les grands services sont comme de grosses pièces d'or ou d'argent qu'on a rarement occasion d'employer; mais les petites attentions sont une monnaie courante qu'on a toujours à la main.

Notre aveugle juge fort bien des symétries. La symétrie, qui est peut-être une affaire de pure convention entre nous, est certainement telle, à beaucoup d'égards, entre un aveugle et ceux qui voient. A force d'étudier par le tact la disposition que nous exigeons entre les parties qui composent un tout, pour l'appeler beau, un aveugle parvient à faire une juste appplication de ce terme. Mais quand il dit : *cela est beau*, il ne juge pas; il rapporte seulement le jugement de ceux qui voient : et que font autre chose les trois quarts de ceux qui décident d'une pièce de théâtre, après l'avoir entendue, ou d'un livre, après l'avoir lu? La beauté, pour un aveugle, n'est qu'un mot, quand elle est séparée de l'utilité; et avec un organe de moins, combien de choses dont l'utilité lui échappe! Les aveugles ne sont-ils pas bien à plaindre de n'estimer beau que ce qui est bon? combien de choses admirables perdues pour eux! Le seul bien qui les dédommage de cette perte, c'est d'avoir des idées du beau, à la vérité moins étendues, mais plus nettes que des philosophes clairvoyants qui en ont traité fort au long.

Le nôtre parle de miroir à tout moment. Vous croyez bien qu'il ne sait ce que veut dire le mot miroir; cependant il ne mettra jamais une glace à contre-jour. Il s'exprime aussi sensément que nous sur les qualités et les défauts de l'organe qui lui manque : s'il n'attache aucune idée aux termes qu'il emploie, il a du moins sur la plupart des autres hommes l'avantage de ne les prononcer jamais mal à propos. Il discourt si bien et si juste de tant de choses qui lui sont absolument inconnues, que son commerce ôterait beaucoup de force à cette induction que nous faisons tous, sans savoir pourquoi, de ce qui se passe en nous à ce qui se passe au dedans des autres.

Je lui demandai ce qu'il entendait par un miroir : « Une machine, me répondit-il, qui met les choses en relief loin d'elles-mêmes, si elles se trouvent placées convenablement par rapport à elle. C'est comme ma main, qu'il ne faut pas que je pose à côté d'un objet pour le sentir. » Descartes, aveugle-né, aurait dû, ce me semble, s'applaudir d'une pareille définition.

En effet, considérez, je vous prie, la finesse avec laquelle il a fallu combiner certaines idées pour y parvenir. Notre aveugle n'a de connaissance des objets que par le toucher. Il sait, sur le rapport des autres hommes, que par le moyen de la vue on connaît les objets, comme ils lui sont connus par le toucher; du moins, c'est la seule notion qu'il s'en puisse former. Il sait, de plus, qu'on ne peut voir son propre visage, quoiqu'on puisse le toucher. La vue, doit-il conclure, est donc une espèce de toucher qui ne s'étend que sur les objets différents de notre visage, et éloignés de nous. D'ailleurs, le toucher ne lui donne l'idée que du relief. Donc, ajoute-t-il, un miroir est une machine qui nous met en relief hors de nous-mêmes. Combien de philosophes renommés ont employé moins de subtilité, pour arriver à des notions aussi fausses! mais combien un miroir doit-il être surprenant pour notre aveugle! combien son étonnement dut-il augmenter, quand nous lui apprîmes qu'il y a de ces sortes de machines qui agrandissent les objets; qu'il y en a d'autres qui, sans les doubler, les déplacent, les rapprochent, les éloignent, les font apercevoir, en dévoilent les plus petites parties aux yeux des naturalistes; qu'il y en a qui les multiplient par milliers, qu'il y en a enfin qui paraissent les défigurer totalement? Il nous fit cent questions bizarres sur ces phénomènes. Il nous demanda, par exemple, s'il n'y avait que ceux qu'on appelle naturalistes, qui vissent avec le microscope; et si les astronomes étaient les seuls qui vissent avec le télescope; si la machine qui grossit les objets était plus grosse que celle qui les rapetisse; si celle qui les rapproche était plus courte que celle qui les éloigne; et ne comprenant point comment cet autre nous-même que, selon lui, le miroir repète en relief, échappe au sens du toucher : « Voilà, disait-il, deux sens qu'une petite machine met en contradiction : une machine plus parfaite les mettrait peut-être plus d'accord, sans que, pour cela, les objets en fussent plus réels; peut-être une troisième plus parfaite encore, et moins perfide, les ferait disparaître, et nous avertirait de l'erreur. »

Et qu'est-ce, à votre avis, que des yeux? lui dit M. de... « C'est, lui répondit l'aveugle, un organe, sur lequel l'air fait l'effet de mon bâton sur ma main. » Cette réponse nous fit tomber des nues; et tandis que nous nous entreregardions avec

admiration. « Cela est si vrai, continua-t-il, que quand je place ma main entre vos yeux et un objet, ma main vous est présente, mais l'objet vous est absent. La même chose m'arrive, quand je

cherche une chose avec mon bâton, et que j'en rencontre une autre. »

Madame, ouvrez la *Dioptrique* de Descartes, et vous y verrez les phénomènes de la vue rapportés à ceux du toucher, et des

planches d'optique pleines de figures d'hommes occupés à voir avec des bâtons[1]. Descartes, et tous ceux qui sont venus depuis, n'ont pu nous donner d'idées plus nettes de la vision; et ce grand philosophe n'a point eu à cet égard plus d'avantage sur notre aveugle que le peuple qui a des yeux.

Aucun de nous ne s'avisa de l'interroger sur la peinture et sur l'écriture : mais il est évident qu'il n'y a point de questions auxquelles sa comparaison n'eût pu satisfaire; et je ne doute nullement qu'il ne nous eût dit, que tenter de lire ou de voir sans avoir des yeux, c'était chercher une épingle avec un gros bâton. Nous lui parlâmes seulement de ces sortes de perspectives, qui donnent du relief aux objets, et qui ont avec nos miroirs tant d'analogie et tant de différence à la fois; et nous nous aperçûmes qu'elles nuisaient autant qu'elles concouraient à l'idée qu'il s'est formée d'une glace, et qu'il était tenté de croire que la glace peignant les objets, le peintre, pour les représenter, peignait peut-être une glace.

Nous lui vîmes enfiler des aiguilles fort menues. Pourrait-on, madame, vous prier de suspendre ici votre lecture, et de chercher comment vous vous y prendriez à sa place? En cas que vous ne rencontriez aucun expédient, je vais vous dire celui de notre aveugle. Il dispose l'ouverture de l'aiguille transversalement entre ses lèvres, et dans la même direction que celle de sa bouche; puis, à l'aide de sa langue et de la succion, il attire le fil qui suit son haleine, à moins qu'il ne soit beaucoup trop gros pour l'ouverture ; mais, dans ce cas, celui qui voit n'est guère moins embarrassé que celui qui est privé de la vue.

Il a la mémoire des sons à un degré surprenant; et les visages ne nous offrent pas une diversité plus grande que celle qu'il observe dans les voix. Elles ont pour lui une infinité de nuances délicates qui nous échappent, parce que nous n'avons pas, à les observer, le même intérêt que l'aveugle. Il en est pour nous de ces nuances comme de notre propre visage. De tous

1. La figure ci-contre reproduit (agrandie) celle de l'édition originale de la *Lettre sur les aveugles*. Dans le *Discours de la méthode, plus la dioptrque, les météores, la mécanique et la musique*, Leyde, 1637, in-4°, les aveugles cherchant à voir avec leurs bâtons, sont souvent répétés, mais ce sont de petites figures d'un pouce de haut, costumées en mendiants et accompagnées d'un chien... qui les suit.

Diderot renvoie probablement à l'édition du même ouvrage, donnée en 1724 par le P. N. Poisson.

les hommes que nous avons vus, celui que nous nous rappellerions le moins, c'est nous-même. Nous n'étudions les visages que pour reconnaître les personnes; et si nous ne retenons pas la nôtre, c'est que nous ne serons jamais exposés à nous prendre pour un autre, ni un autre pour nous. D'ailleurs les secours que nos sens se prêtent mutuellement les empêchent de se perfectionner. Cette occasion ne sera pas la seule que j'aurai d'en faire la remarque.

Notre aveugle nous dit, à ce sujet, qu'il se trouverait fort à plaindre d'être privé des mêmes avantages que nous, et qu'il aurait été tenté de nous regarder comme des intelligences supérieures, s'il n'avait éprouvé cent fois combien nous lui cédions à d'autres égards. Cette réflexion nous en fit faire une autre. Cet aveugle, dîmes-nous, s'estime autant et plus peut-être que nous qui voyons : pourquoi donc, si l'animal raisonne, comme on n'en peut guère douter, balançant ses avantages sur l'homme, qui lui sont mieux connus que ceux de l'homme sur lui, ne porterait-il pas un semblable jugement? Il a des bras, dit peut-être le moucheron, mais j'ai des ailes. S'il a des armes, dit le lion, n'avons-nous pas des ongles? L'éléphant nous verra comme des insectes; et tous les animaux, nous accordant volontiers une raison avec laquelle nous aurions grand besoin de leur instinct, se prétendront doués d'un instinct avec lequel ils se passent fort bien de notre raison. Nous avons un si violent penchant à surfaire nos qualités et à diminuer nos défauts, qu'il semblerait presque que c'est à l'homme à faire le traité de la force, et à l'animal celui de la raison.

Quelqu'un de nous s'avisa de demander à notre aveugle s'il serait bien content d'avoir des yeux : « Si la curiosité ne me dominait pas, dit-il, j'aimerais bien autant avoir de longs bras : il me semble que mes mains m'instruiraient mieux de ce qui se passe dans la lune que vos yeux où vos télescopes; et puis les yeux cessent plutôt de voir que les mains de toucher. Il vaudrait donc bien autant qu'on perfectionnât en moi l'organe que j'ai, que de m'accorder celui qui me manque. »

Notre aveugle adresse au bruit ou à la voix si sûrement, que je ne doute pas qu'un tel exercice ne rendît les aveugles très-adroits et très-dangereux. Je vais vous en raconter un trait qui vous persuadera combien on aurait tort d'attendre un coup

de pierre, ou à s'exposer à un coup de pistolet de sa main, pour peu qu'il eût l'habitude de se servir de cette arme. Il eut dans sa jeunesse une querelle avec un de ses frères, qui s'en trouva fort mal. Impatienté des propos désagréables qu'il en essuyait, il saisit le premier objet qui lui tomba sous la main, le lui lança, l'atteignit au milieu du front, et l'étendit par terre.

Cette aventure et quelques autres le firent appeler à la police. Les signes extérieurs de la puissance, qui nous affectent si vivement, n'en imposent point aux aveugles. Le nôtre comparut devant le magistrat comme devant son semblable. Les menaces ne l'intimidèrent point. « Que me ferez-vous? dit-il à M. Hérault[1]. — Je vous jetterai dans un cul de basse-fosse, lui répondit le magistrat. — Eh! monsieur, lui répliqua l'aveugle, il y a vingt-cinq ans que j'y suis[2]. » Quelle réponse, madame! et quel texte pour un homme qui aime autant à moraliser que moi! Nous sortons de la vie comme d'un spectacle enchanteur; l'aveugle en sort ainsi que d'un cachot : si nous avons à vivre plus de plaisir que lui, convenez qu'il a bien moins de regret à mourir.

L'aveugle du Puisaux estime la proximité du feu aux degrés de la chaleur; la plénitude des vaisseaux, au bruit que font en tombant les liqueurs qu'il transvase; et le voisinage des corps, à l'action de l'air sur son visage. Il est si sensible aux moindres vicissitudes qui arrivent dans l'atmosphère, qu'il peut distinguer une rue d'un cul-de-sac. Il apprécie à merveille les poids des corps et les capacités des vaisseaux; et il s'est fait de ses bras des balances si justes, et de ses doigts des compas si expérimentés, que dans les occasions où cette espèce de statique a lieu, je gagerai toujours pour notre aveugle contre vingt personnes qui voient. Le poli des corps n'a guère moins de nuances pour lui que le son de la voix, et il n'y aurait pas à craindre qu'il prît sa femme pour une autre, à moins qu'il ne gagnât au change. Il y a cependant bien de l'apparence que les femmes seraient communes chez un peuple d'aveugles, ou que

1. Lieutenant de police. (Br.)

2. Clément (*Cinq années littéraires*, lettre XXXIII) choisit ce passage pour donner à son correspondant l'idée du nouveau livre de Diderot, qu'il qualifie d'obscur et où il ne trouve que des traits d'une érudition fort peu fastueuse.

leurs lois contre l'adultère seraient bien rigoureuses. Il serait si facile aux femmes de tromper leurs maris, en convenant d'un signe avec leurs amants!

Il juge de la beauté par le toucher; cela se comprend : mais ce qui n'est pas si facile à saisir, c'est qu'il fait entrer dans ce jugement la prononciation et le son de la voix. C'est aux anatomistes à nous apprendre s'il y a quelque rapport entre les parties de la bouche et du palais, et la forme extérieure du visage. Il fait de petits ouvrages au tour et à l'aiguille; il nivelle à l'équerre; il monte et démonte les machines ordinaires; il sait assez de musique pour exécuter un morceau dont on lui dit les notes et leurs valeurs. Il estime avec beaucoup plus de précision que nous la durée du temps, par la succession des actions et des pensées. La beauté de la peau, l'embonpoint, la fermeté des chairs, les avantages de la conformation, la douceur de l'haleine, les charmes de la voix, ceux de la prononciation sont des qualités dont il fait grand cas dans les autres.

Il s'est marié pour avoir des yeux qui lui appartinssent. Auparavant, il avait eu dessein de s'associer un sourd qui lui prêterait des yeux, et à qui il apporterait en échange des oreilles. Rien ne m'a tant étonné que son aptitude singulière à un grand nombre de choses; et lorsque nous lui en témoignâmes notre surprise : « Je m'aperçois bien, messieurs, nous dit-il, que vous n'êtes pas aveugles : vous êtes surpris de ce que je fais; et pourquoi ne vous étonnez-vous pas aussi de ce que je parle? » Il y a, je crois, plus de philosophie dans cette réponse qu'il ne prétendait y en mettre lui-même. C'est une chose assez surprenante que la facilité avec laquelle on apprend à parler. Nous ne parvenons à attacher une idée à quantité de termes qui ne peuvent être représentés par des objets sensibles, et qui, pour ainsi dire, n'ont point de corps, que par une suite de combinaisons fines et profondes des analogies que nous remarquons entre ces objets non sensibles et les idées qu'ils excitent; et il faut avouer conséquemment qu'un aveugle-né doit apprendre à parler plus difficilement qu'un autre, puisque le nombre des objets non sensibles étant beaucoup plus grand pour lui, il a bien moins de champ que nous pour comparer et pour combiner. Comment veut-on, par exemple, que le mot physionomie se

fixe dans sa mémoire? C'est une espèce d'agrément qui consiste en des objets si peu sensibles pour un aveugle, que, faute de l'être assez pour nous-mêmes qui voyons, nous serions fort embarrassés de dire bien précisément ce que c'est que d'avoir de la physionomie. Si c'est principalement dans les yeux qu'elle réside, le toucher n'y peut rien; et puis, qu'est-ce pour un aveugle que des yeux morts, des yeux vifs, des yeux d'esprit, etc.

Je conclus de là que nous tirons sans doute du concours de nos sens et de nos organes de grands services. Mais ce serait tout autre chose encore si nous les exercions séparément, et si nous n'en employions jamais deux dans les occasions où le secours d'un seul nous suffirait. Ajouter le toucher à la vue, quand on a assez de ses yeux, c'est à deux chevaux, qui sont déjà fort vifs, en atteler un troisième en arbalète qui tire d'un côté, tandis que les autres tirent de l'autre.

Comme je n'ai jamais douté que l'état de nos organes et de nos sens n'ait beaucoup d'influence sur notre métaphysique et sur notre morale, et que nos idées les plus purement intellectuelles, si je puis parler ainsi, ne tiennent de fort près à la conformation de notre corps, je me mis à questionner notre aveugle sur les vices et sur les vertus. Je m'aperçus d'abord qu'il avait une aversion prodigieuse pour le vol; elle naissait en lui de deux causes : de la facilité qu'on avait de le voler sans qu'il s'en aperçût; et plus encore, peut-être, de celle qu'on avait de l'apercevoir quand il volait. Ce n'est pas qu'il ne sache très-bien se mettre en garde contre le sens qu'il nous connaît de plus qu'à lui, et qu'il ignore la manière de bien cacher un vol. Il ne fait pas grand cas de la pudeur : sans les injures de l'air, dont les vêtements le garantissent, il n'en comprendrait guère l'usage; et il avoue franchement qu'il ne devine pas pourquoi l'on couvre plutôt une partie du corps qu'une autre, et moins encore par quelle bizarrerie on donne entre ces parties la préférence à certaines, que leur usage et les indispositions auxquelles elles sont sujettes demanderaient que l'on tînt libres. Quoique nous soyons dans un siècle où l'esprit philosophique nous a débarrassés d'un grand nombre de préjugés, je ne crois pas que nous en venions jamais jusqu'à méconnaître les prérogatives de la pudeur aussi parfaitement que mon aveugle. Diogène n'aurait point été pour lui un philosophe.

Comme de toutes les démonstrations extérieures qui réveillent en nous la commisération et les idées de la douleur, les aveugles ne sont affectés que par la plainte, je les soupçonne, en général, d'inhumanité. Quelle différence y a-t-il pour un aveugle, entre un homme qui urine et un homme qui, sans se plaindre, verse son sang? Nous-mêmes, ne cessons-nous pas de compatir lorsque la distance ou la petitesse des objets produit le même effet sur nous que la privation de la vue sur les aveugles? tant nos vertus dépendent de notre manière de sentir et du degré auquel les choses extérieures nous affectent! Aussi je ne doute point que, sans la crainte du châtiment, bien des gens n'eussent moins de peine à tuer un homme à une distance où ils ne le verraient gros que comme une hirondelle, qu'à égorger un bœuf de leurs mains. Si nous avons de la compassion pour un cheval qui souffre, et si nous écrasons une fourmi sans aucun scrupule, n'est-ce pas le même principe qui nous détermine? Ah, madame! que la morale des aveugles est différente de la nôtre! que celle d'un sourd différerait encore de celle d'un aveugle, et qu'un être qui aurait un sens de plus que nous trouverait notre morale imparfaite, pour ne rien dire de pis!

Notre métaphysique ne s'accorde pas mieux avec la leur. Combien de principes pour eux qui ne sont que des absurdités pour nous, et réciproquement! Je pourrais entrer là-dessus dans un détail qui vous amuserait sans doute, mais que de certaines gens, qui voient du crime à tout, ne manqueraient pas d'accuser d'irréligion; comme s'il dépendait de moi de faire apercevoir aux aveugles les choses autrement qu'ils ne les aperçoivent. Je me contenterai d'observer une chose dont je crois qu'il faut que tout le monde convienne : c'est que ce grand raisonnement, qu'on tire des merveilles de la nature, est bien faible pour des aveugles. La facilité que nous avons de créer, pour ainsi dire, de nouveaux objets par le moyen d'une petite glace, est quelque chose de plus incompréhensible pour eux que des astres qu'ils ont été condamnés à ne voir jamais. Ce globe lumineux qui s'avance d'orient en occident les étonne moins qu'un petit feu qu'ils ont la commodité d'augmenter ou de diminuer : comme ils voient la matière d'une manière beaucoup plus abstraite que nous, ils sont moins éloignés de croire qu'elle pense.

Si un homme qui n'a vu que pendant un jour ou deux se trouvait confondu chez un peuple d'aveugles, il faudrait qu'il prît le parti de se taire, ou celui de passer pour un fou. Il leur annoncerait tous les jours quelque nouveau mystère, qui n'en serait un que pour eux, et que les esprits forts se sauraient bon gré de ne pas croire. Les défenseurs de la religion ne pourraient-ils pas tirer un grand parti d'une incrédulité si opiniâtre, si juste même, à certains égards, et cependant si peu fondée? Si vous vous prêtez pour un instant à cette supposition, elle vous rappellera, sous des traits empruntés, l'histoire et les persécutions de ceux qui ont eu le malheur de rencontrer la vérité dans des siècles de ténèbres, et l'imprudence de la déceler à leurs aveugles contemporains, entre lesquels ils n'ont point eu d'ennemis plus cruels que ceux qui, par leur état et leur éducation, semblaient devoir être les moins éloignés de leurs sentiments.

Je laisse donc la morale et la métaphysique des aveugles, et je passe à des choses qui sont moins importantes, mais qui tiennent de plus près au but des observations qu'on fait ici de toutes parts depuis l'arrivée du Prussien. Première question. Comment un aveugle-né se forme-t-il des idées des figures? Je crois que les mouvements de son corps, l'existence successive de sa main en plusieurs lieux, la sensation non interrompue d'un corps qui passe entre ses doigts, lui donnent la notion de direction. S'il les glisse le long d'un fil bien tendu, il prend l'idée d'une ligne droite; s'il suit la courbe d'un fil lâche, il prend celle d'une ligne courbe. Plus généralement, il a, par des expériences réitérées du toucher, la mémoire de sensations éprouvées en différents points : il est maître de combiner ces sensations ou points, et d'en former des figures. Une ligne droite, pour un aveugle qui n'est point géomètre, n'est autre chose que la mémoire d'une suite de sensations du toucher, placées dans la direction d'un fil tendu; une ligne courbe, la mémoire d'une suite de sensations du toucher, rapportées à la surface de quelque corps solide, concave ou convexe. L'étude rectifie dans le géomètre la notion de ces lignes par les propriétés qu'il leur découvre. Mais, géomètre ou non, l'aveugle-né rapporte tout à l'extrémité de ses doigts. Nous combinons des points colorés; il ne combine, lui, que des points palpables,

ou, pour parler plus exactement, que des sensations du toucher dont il a mémoire. Il ne se passe rien dans sa tête d'analogue à ce qui se passe dans la nôtre : il n'imagine point; car, pour imaginer, il faut colorer un fond et détacher de ce fond des points, en leur supposant une couleur différente de celle du fond. Restituez à ces points la même couleur qu'au fond, à l'instant ils se confondent avec lui, et la figure disparaît; du moins, c'est ainsi que les choses s'exécutent dans mon imagination ; et je présume que les autres n'imaginent pas autrement que moi. Lors donc que je me propose d'apercevoir dans ma tête une ligne droite, autrement que par ses propriétés, je commence par la tapisser en dedans d'une toile blanche, dont je détache une suite de points noirs placés dans la même direction. Plus les couleurs du fond et des points sont tranchantes, plus j'aperçois les points distinctement, et une figure d'une couleur fort voisine de celle du fond ne me fatigue pas moins à considérer dans mon imagination que hors de moi, et sur une toile.

Vous voyez donc, madame, qu'on pourrait donner des lois pour imaginer facilement à la fois plusieurs objets diversement colorés; mais que ces lois ne seraient certainement pas à l'usage d'un aveugle-né. L'aveugle-né, ne pouvant colorer, ni par conséquent figurer comme nous l'entendons, n'a mémoire que de sensations prises par le toucher, qu'il rapporte à différents points, lieux ou distances, et dont il compose des figures. Il est si constant que l'on ne figure point dans l'imagination sans colorer, que si l'on nous donne à toucher dans les ténèbres de petits globules dont nous ne connaissions ni la matière ni la couleur, nous les supposerons aussitôt blancs ou noirs, ou de quelque autre couleur; ou que, si nous ne leur en attachons aucune, nous n'aurons, ainsi que l'aveugle-né, que la mémoire de petites sensations excitées à l'extrémité des doigts, et telles que de petits corps ronds peuvent les occasionner. Si cette mémoire est très-fugitive en nous; si nous n'avons guère d'idée de la manière dont un aveugle-né fixe, rappelle et combine les sensations du toucher, c'est une suite de l'habitude que nous avons prise par les yeux, de tout exécuter dans notre imagination avec des couleurs. Il m'est cependant arrivé à moi-même, dans les agitations d'une passion violente, d'éprouver un frissonnement dans toute une main; de sentir l'impression

de corps que j'avais touchés il y avait longtemps, s'y réveiller aussi vivement que s'ils eussent encore été présents à mon attouchement, et de m'apercevoir très-distinctement que les limites de la sensation coïncidaient précisément avec celles de ces corps absents. Quoique la sensation soit indivisible par elle-même, elle occupe, si on peut se servir de ce terme, un espace étendu, auquel l'aveugle-né a la faculté d'ajouter ou de retrancher par la pensée, en grossissant ou diminuant la partie affectée. Il compose, par ce moyen, des points, des surfaces, des solides; il aura même un solide gros comme le globe terrestre, s'il se suppose le bout du doigt gros comme le globe, et occupé par la sensation en longueur, largeur et profondeur.

Je ne connais rien qui démontre mieux la réalité du sens interne que cette faculté faible en nous, mais forte dans les aveugles-nés, de sentir ou de se rappeler la sensation des corps, lors même qu'ils sont absents et qu'ils n'agissent plus pour eux. Nous ne pouvons faire entendre à un aveugle-né comment l'imagination nous peint les objets absents comme s'ils étaient présents; mais nous pouvons très-bien reconnaître en nous la faculté de sentir à l'extrémité d'un doigt un corps qui n'y est plus, telle qu'elle est dans l'aveugle-né. Pour cet effet, serrez l'index contre le pouce; fermez les yeux; séparez vos doigts; examinez immédiatement après cette séparation ce qui se passe en vous, et dites-moi si la sensation ne dure pas longtemps après que la compression a cessé; si, pendant que la compression dure, votre âme vous paraît plus dans votre tête qu'à l'extrémité de vos doigts; et si cette compression ne vous donne pas la notion d'une surface, par l'espace qu'occupe la sensation. Nous ne distinguons la présence des êtres hors de nous, de leur représentation dans notre imagination, que par la force et la faiblesse de l'impression : pareillement, l'aveugle-né ne discerne la sensation d'avec la présence réelle d'un objet à l'extrémité de son doigt, que par la force ou la faiblesse de la sensation même.

Si jamais un philosophe aveugle et sourd de naissance fait un homme à l'imitation de celui de Descartes, j'ose vous assurer, madame, qu'il placera l'âme au bout des doigts; car c'est de là que lui viennent ses principales sensations, et toutes ses connaissances. Et qui l'avertirait que sa tête est le siége de ses

pensées? Si les travaux de l'imagination épuisent la nôtre, c'est que l'effort que nous faisons pour imaginer est assez semblable à celui que nous faisons pour apercevoir des objets très-proches ou très-petits. Mais il n'en sera pas de même de l'aveugle et sourd de naissance; les sensations qu'il aura prises par le toucher seront, pour ainsi dire, le moule de toutes ses idées; et je ne serais pas surpris, qu'après une profonde méditation, il eût les doigts aussi fatigués que nous avons la tête. Je ne craindrais point qu'un philosophe lui objectât que les nerfs sont les causes de nos sensations, et qu'ils partent tous du cerveau : quand ces deux propositions seraient aussi démontrées qu'elles le sont peu, surtout la première, il lui suffirait de se faire expliquer tout ce que les physiciens ont rêvé là-dessus, pour persister dans son sentiment.

Mais si l'imagination d'un aveugle n'est autre chose que la faculté de se rappeler et de combiner des sensations de points palpables, et celle d'un homme qui voit, la faculté de se rappeler et de combiner des points visibles ou colorés, il s'ensuit que l'aveugle-né aperçoit les choses d'une manière beaucoup plus abstraite que nous; et que dans les questions de pure spéculation, il est peut-être moins sujet à se tromper; car l'abstraction ne consiste qu'à séparer par la pensée les qualités sensibles des corps, ou les unes des autres, ou du corps même qui leur sert de base; et l'erreur naît de cette séparation mal faite, ou faite mal à propos; mal faite, dans les questions métaphysiques; et faite mal à propos, dans les questions physico-mathématiques. Un moyen presque sûr de se tromper en métaphysique, c'est de ne pas simplifier assez les objets dont on s'occupe; et un secret infaillible pour arriver en physico-mathématique à des résultats défectueux, c'est de les supposer moins composés qu'ils ne le sont.

Il y a une espèce d'abstraction dont si peu d'hommes sont capables, qu'elle semble réservée aux intelligences pures; c'est celle par laquelle tout se réduirait à des unités numériques. Il faut convenir que les résultats de cette géométrie seraient bien exacts, et ses formules bien générales; car il n'y a point d'objets, soit dans la nature, soit dans le possible, que ces unités simples ne pussent représenter, des points, des lignes, des surfaces, des solides, des pensées, des idées, des sensa-

tions, et... si, par hasard, c'était là le fondement de la doctrine de Pythagore, on pourrait dire de lui qu'il échoua dans son projet, parce que cette manière de philosopher est trop au-dessus de nous, et trop approchante de celle de l'Être suprême, qui, selon l'expression ingénieuse d'un géomètre anglais[1], *géométrise* perpétuellement dans l'univers.

L'unité pure et simple est un symbole trop vague et trop général pour nous. Nos sens nous ramènent à des signes plus analogues à l'étendue de notre esprit et à la conformation de nos organes. Nous avons même fait en sorte que ces signes pussent être communs entre nous, et qu'ils servissent, pour ainsi dire, d'entrepôt au commerce mutuel de nos idées. Nous en avons institué pour les yeux, ce sont les caractères; pour l'oreille, ce sont les sons articulés; mais nous n'en avons aucun pour le toucher, quoiqu'il y ait une manière propre de parler à ce sens, et d'en obtenir des réponses. Faute de cette langue, la communication est entièrement rompue entre nous et ceux qui naissent sourds, aveugles et muets. Ils croissent; mais ils restent dans un état d'imbécillité. Peut-être acquerraient-ils des idées, si l'on se faisait entendre à eux dès l'enfance d'une manière fixe, déterminée, constante et uniforme; en un mot, si on leur traçait sur la main les mêmes caractères que nous traçons sur le papier, et que la même signification leur demeurât invariablement attachée[2].

Ce langage, madame, ne vous paraît-il pas aussi commode qu'un autre? n'est-il pas même tout inventé? et oseriez-vous nous assurer qu'on ne vous a jamais rien fait entendre de cette manière? Il ne s'agit donc que de le fixer et d'en faire une grammaire et des dictionnaires, si l'on trouve que l'expression, par les caractères ordinaires de l'écriture, soit trop lente pour ce sens.

Les connaissances ont trois portes pour entrer dans notre âme, et nous en tenons une barricadée par le défaut de signes. Si l'on eût négligé les deux autres, nous en serions réduits à la condition des animaux. De même que nous n'avons que le serré pour nous faire entendre au sens du toucher, nous n'aurions

1. Rapson. (Br.)
2. L'abbé de l'Épée n'avait point encore fait parler de lui.

que le cri pour parler à l'oreille. Madame, il faut manquer d'un sens pour connaître les avantages des symboles destinés à ceux qui restent; et des gens qui auraient le malheur d'être sourds, aveugles et muets, ou qui viendraient à perdre ces trois sens par quelque accident, seraient bien charmés qu'il y eût une langue nette et précise pour le toucher.

Il est bien plus court d'user de symboles tout inventés que d'en être inventeur, comme on y est forcé, lorsqu'on est pris au dépourvu. Quel avantage n'eût-ce pas été pour Saunderson[1] de trouver une arithmétique palpable toute préparée à l'âge de cinq ans, au lieu d'avoir à l'imaginer à l'âge de vingt-cinq! Ce Saunderson, madame, est un autre aveugle dont il ne sera pas hors de propos de vous entretenir. On en raconte des prodiges; et il n'y en a aucun que ses progrès dans les belles-lettres, et son habileté dans les sciences mathématiques ne puissent rendre croyable.

La même machine lui servait pour les calculs algébriques et pour la description des figures rectilignes. Vous ne seriez pas fâchée qu'on vous en fît l'explication, pourvu que vous fussiez en état de l'entendre; et vous allez voir qu'elle ne suppose aucune connaissance que vous n'ayez, et qu'elle vous serait très-utile, s'il vous prenait jamais envie de faire de longs calculs à tâtons.

Imaginez un carré, tel que vous le voyez fig. 1 et 2, divisé en quatre parties égales par des lignes perpendiculaires aux côtés, en sorte qu'il vous offrît les neuf points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Supposez ce carré percé de neuf trous capables de recevoir des épingles de deux espèces, toutes de même longueur et de même grosseur, mais les unes à tête un peu plus grosse que les autres.

Les épingles à grosse tête ne se plaçaient jamais qu'au centre du carré; celles à petite tête, jamais que sur les côtés, excepté dans un seul cas, celui du zéro. Le zéro se marquait par une épingle à grosse tête, placée au centre du petit carré, sans qu'il y eût aucune autre épingle sur les côtés. Le chiffre 1

1, Saunderson (Nicolas), né en 1682 à Tharlston dans le Yorkshire, mort le 19 avril 1739, à Cambridge. Il était professeur de mathématiques et de physique, et, comme tel, il faisait d'excellentes leçons sur la lumière et les couleurs.

était représenté par une épingle à petite tête, placée au centre du carré, sans qu'il y eût aucune autre épingle sur les côtés. Le chiffre 2, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 1. Le chiffre 3, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 2. Le chiffre 4, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 3. Le chiffre 5, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 4. Le chiffre 6, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 5. Le chiffre 7, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 6. Le chiffre 8, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés au point 7. Le chiffre 9, par une épingle à grosse tête, placée au centre du carré, et par une épingle à petite tête, placée sur un des côtés du carré au point 8.

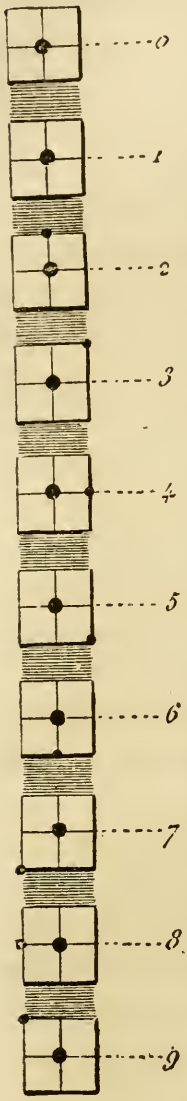

Fig. 2

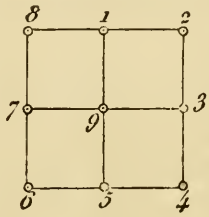

Fig. 1

Voilà bien dix expressions différentes pour le tact, dont chacune répond à un de nos dix caractères arithmétiques. Imaginez maintenant une table si grande que vous voudrez, partagée en petits carrés rangés horizontalement, et séparés les uns des autres de la même distance, ainsi que vous le voyez fig. 3, et vous aurez la machine de Saunderson.

Vous concevez facilement qu'il n'y a point de nombre qu'on ne puisse écrire sur cette table, et par conséquent aucune opération arithmétique qu'on n'y puisse exécuter.

Soit proposé, par exemple, de trouver la somme, ou de faire l'addition des neuf nombres suivants :

1	2	3	4	5
2	3	4	5	6
3	4	5	6	7
4	5	6	7	8
5	6	7	8	9
6	7	8	9	0
7	8	9	0	1
8	9	0	1	2
9	0	1	2	3

Je les écris sur la table, à mesure qu'on me les nomme ; le premier chiffre, à gauche du premier nombre, sur le premier carré à gauche de la première ligne ; le second chiffre, à gauche du premier nombre, sur le second carré à gauche de la même ligne. Et ainsi de suite.

Je place le second nombre sur la seconde rangée de carrés; les unités sous les unités; les dizaines sous les dizaines, etc.

Je place le troisième nombre sur la troisième rangée de carrés, et ainsi de suite, comme vous voyez fig. 3. Puis, parcourant avec les doigts chaque rangée verticale de bas en haut, en commençant

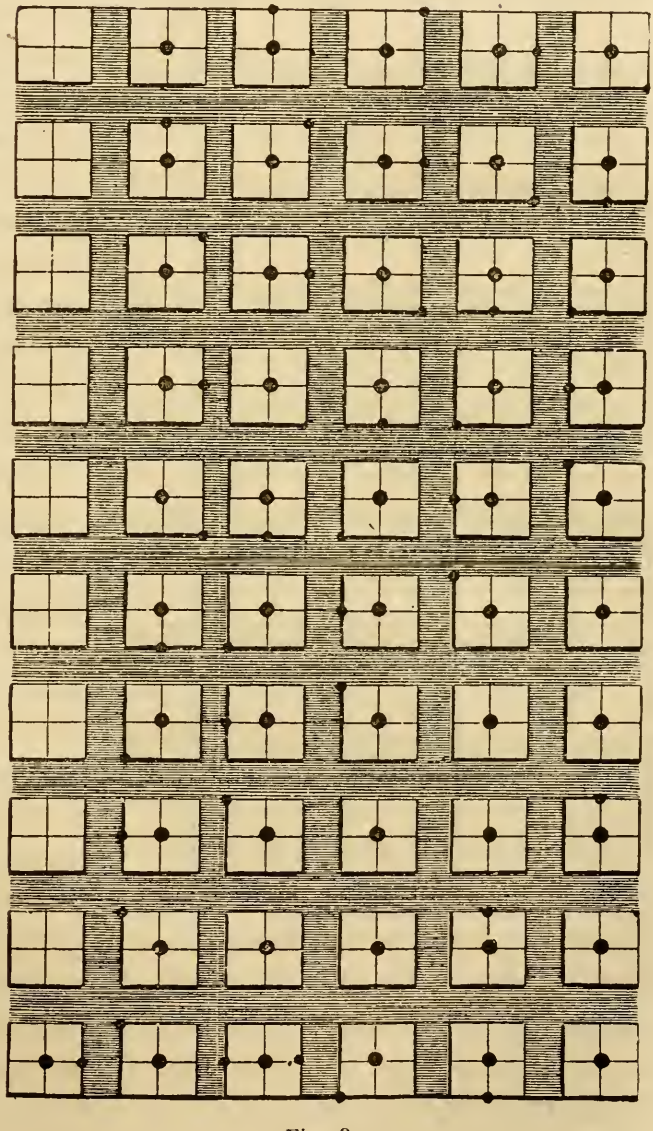

Fig. 3

par celle qui est le plus à ma gauche, je fais l'addition des nombres qui y sont exprimés ; et j'écris le surplus des dizaines au bas de cette colonne. Je passe à la seconde colonne en avançant vers la gauche, sur laquelle j'opère de la même manière ; de celle-là à la troisième, et j'achève ainsi de suite mon addition.

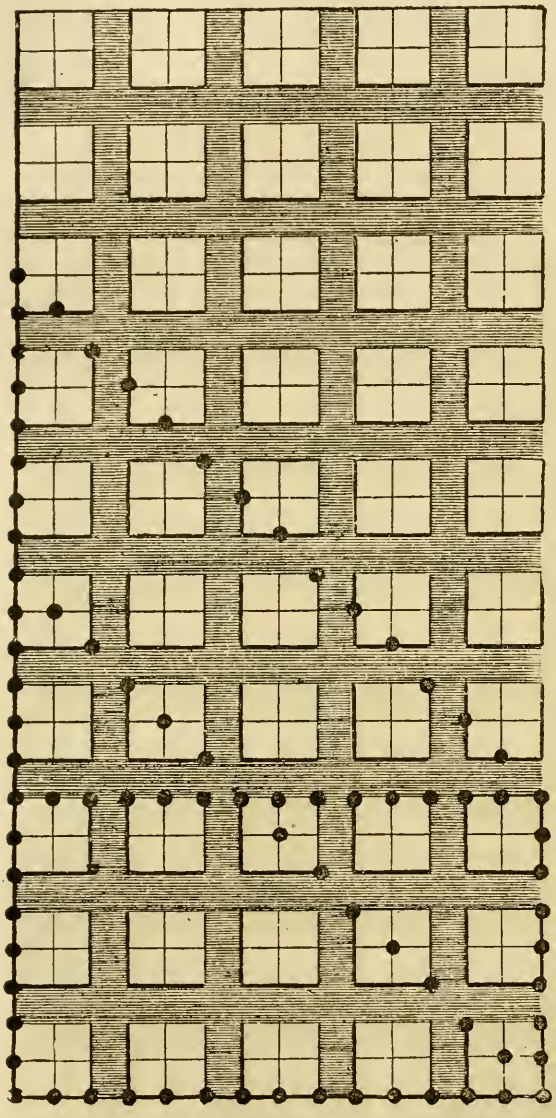

Fig. 4

Voici comment la même table lui servait à démontrer les propriétés des figures rectilignes. Supposons qu'il eût à démontrer que les parallélogrammes, qui ont même base et même hauteur, sont égaux en surface : li plaçait ses épingles comme vous les voyez fig. 4. Il attachait des noms aux points angulaires, et il achevait la démonstration avec ses doigts.

En supposant que Saunderson n'employât que des épingles à grosse tête, pour désigner les limites de ses figures, il pouvait disposer autour d'elles des épingles à petite tête de neuf façons différentes, qui toutes lui étaient familières. Ainsi il n'était guère embarrassé, que dans les cas où le grand nombre de points angu laires qu'il était obligé de nommer dans sa démonstration, le forçait de recourir aux lettres de l'alphabet. On ne nous apprend point comment il les employait.

Nous savons seulement qu'il parcourait sa table avec une agilité de doigts surprenante ; qu'il s'engageait avec succès dans

les calculs les plus longs; qu'il pouvait les interrompre, et reconnaître quand il se trompait; qu'il les vérifiait avec facilité; et que ce travail ne lui demandait pas, à beaucoup près, autant de temps qu'on pourrait se l'imaginer, par la commodité qu'il avait de préparer sa table.

Cette préparation consistait à placer des épingles à grosse tête au centre de tous les carrés. Cela fait, il ne lui restait plus qu'à en déterminer la valeur par les épingles à petite tête, excepté dans les cas où il fallait écrire une unité. Alors il mettait au centre du carré une épingle à petite tête, à la place de l'épingle à grosse tête qui l'occupait.

Quelquefois, au lieu de former une ligne entière avec ses épingles, il se contentait d'en placer à tous les points angulaires ou d'intersection, autour desquels il fixait des fils de soie qui achevaient de former les limites de ses figures. Voyez la fig. 5.

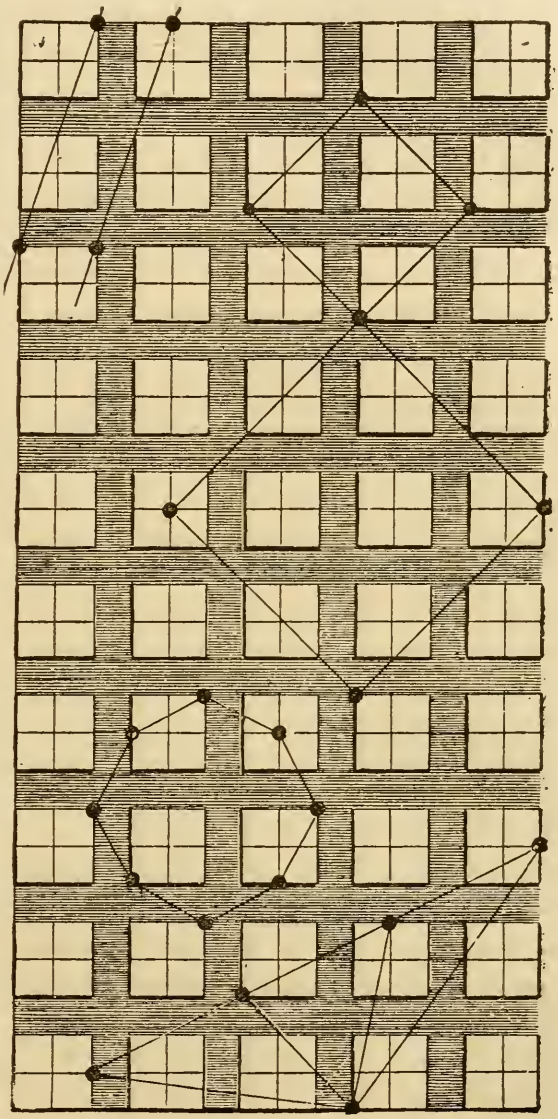

Fig. 5

Il a laissé quelques autres machines qui lui facilitaient l'étude de la géométrie : on ignore le véritable usage qu'il en faisait; et il y aurait peut-être plus de sagacité à le retrouver, qu'à résoudre tel ou tel problème de calcul intégral. Que quelque géomètre tâche de nous apprendre à quoi lui servaient quatre morceaux de bois, solides, de la forme de parallélipipèdes rectangulaires, chacun de onze pouces de long sur

cinq et demi de large, et sur un peu plus d'un demi-pouce d'épais, dont les deux grandes surfaces opposées étaient divisées en petits carrés semblables à celui de l'abaque que je viens de décrire ; avec cette différence qu'ils n'étaient percés qu'en quelques endroits où des épingles étaient enfoncées jusqu'à la tête. Chaque surface représentait neuf petites tables arithmétiques de dix nombres chacune, et chacun de ces dix nombres était composé de dix chiffres. La fig. 6 représente une de ces petites tables ; et voici les nombres qu'elle contenait :

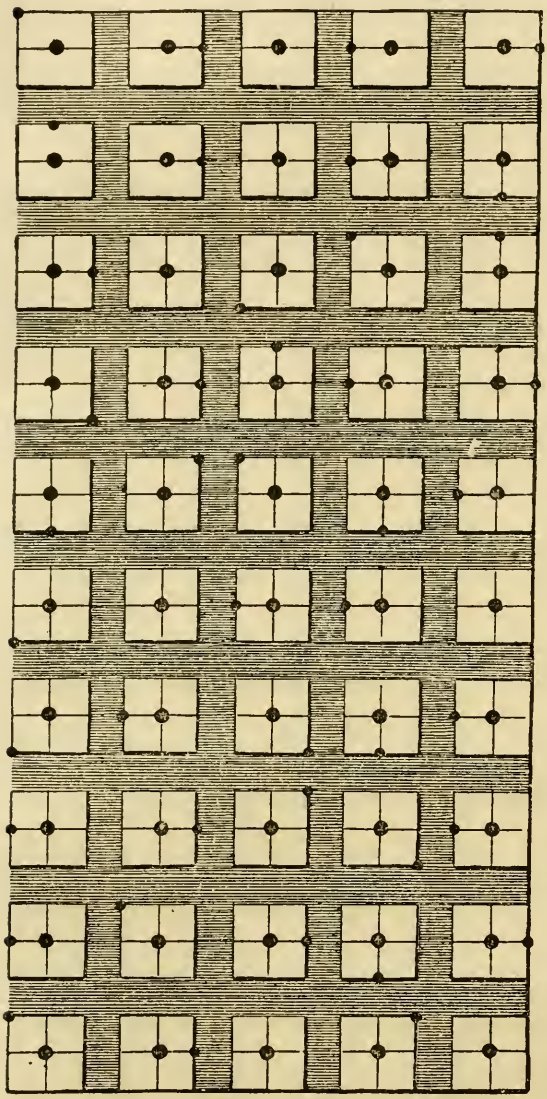

Fig. 6

9	4	0	8	4
2	4	1	8	6
4	1	7	9	2
5	4	2	8	4
6	3	9	6	8
7	1	8	8	0
7	8	5	6	8
8	4	3	5	8
8	9	4	6	4
9	4	0	3	0

Il est l'auteur d'un ouvrage très-parfait dans son genre. Ce sont des *Éléments d'algèbre*[1], où l'on n'aperçoit qu'il était aveugle qu'à la singularité de certaines démonstrations qu'un homme qui voit n'eût peut-être pas rencontrées. C'est à lui qu'appartient la division du cube en six pyramides égales qui

1. Ils ont été imprimés à Londres, en 1740, un an après la mort de Saunderson, aux frais de l'université de Cambridge. En 1756, de Joncourt en a donné la traduction, (Amsterdam, 2 vol., in-4°), augmentée de remarques. (Br.)

ont leurs sommets au centre du cube, et pour base chacune une de ses faces. On s'en sert pour démontrer d'une manière très-simple que toute pyramide est le tiers d'un prisme de même base et de même hauteur.

Il fut entraîné par son goût à l'étude des mathématiques, et déterminé, par la médiocrité de sa fortune et les conseils de ses amis, à en faire des leçons publiques. Ils ne doutèrent point qu'il ne réussît au delà de ses espérances, par la facilité prodigieuse qu'il avait à se faire entendre. En effet, Saunderson parlait à ses élèves comme s'ils eussent été privés de la vue : mais un aveugle qui s'exprime clairement pour des aveugles doit gagner beaucoup avec des gens qui voient; ils ont un télescope de plus.

Ceux qui ont écrit sa vie disent qu'il était fécond en expressions heureuses; et cela est fort vraisemblable. Mais qu'entendez-vous par des expressions heureuses? me demanderez-vous peut-être. Je vous répondrai, madame, que ce sont celles qui sont propres à un sens, au toucher, par exemple, et qui sont métaphoriques en même temps à un autre sens, comme aux yeux; d'où il résulte une double lumière pour celui à qui l'on parle, la lumière vraie et directe de l'expression, et la lumière réfléchie de la métaphore. Il est évident que dans ces occasions Saunderson, avec tout l'esprit qu'il avait, ne s'entendait qu'à moitié, puisqu'il n'apercevait que la moitié des idées attachées aux termes qu'il employait. Mais qui est-ce qui n'est pas de temps en temps dans le même cas? Cet accident est commun aux idiots, qui font quelquefois d'excellentes plaisanteries et aux personnes qui ont le plus d'esprit, à qui il échappe une sottise, sans que ni les uns ni les autres s'en aperçoivent.

J'ai remarqué que la disette de mots produisait aussi le même effet sur les étrangers à qui la langue n'est pas encore familière : ils sont forcés de tout dire avec une très-petite quantité de termes, ce qui les contraint d'en placer quelques-uns très-heureusement. Mais toute langue en général étant pauvre de mots propres pour les écrivains qui ont l'imagination vive, ils sont dans le même cas que des étrangers qui ont beaucoup d'esprit; les situations qu'ils inventent, les nuances délicates qu'ils aperçoivent dans les caractères, la naïveté des peintures qu'ils ont à faire, les écartent à tout moment des

façons de parler ordinaires, et leur font adopter des tours de phrases qui sont admirables toutes les fois qu'ils ne sont ni précieux ni obscurs; défauts qu'on leur pardonne plus ou moins difficilement, selon qu'on a plus d'esprit soi-même, et moins de connaissance de la langue. Voilà pourquoi M. de M...[1] est de tous les auteurs français celui qui plaît le plus aux Anglais; et Tacite, celui de tous les auteurs latins que les *penseurs* estiment davantage. Les licences de langage nous échappent, et la vérité des termes nous frappe seule.

Saunderson professa les mathématiques dans l'université de Cambridge avec un succès étonnant. Il donna des leçons d'optique; il prononça des discours sur la nature de la lumière et des couleurs; il expliqua la théorie de la vision; il traita des effets des verres, des phénomènes de l'arc-en-ciel et de plusieurs autres matières relatives à la vue et à son organe.

Ces faits perdront beaucoup de leur merveilleux, si vous considérez, madame, qu'il y a trois choses à distinguer dans toute question mêlée de physique et de géométrie : le phénomène à expliquer, les suppositions du géomètre et le calcul qui résulte des suppositions. Or, il est évident que, quelle que soit la pénétration d'un aveugle, les phénomènes de la lumière et des couleurs lui sont inconnus. Il entendra les suppositions, parce qu'elles sont toutes relatives à des causes palpables, mais nullement la raison que le géomètre avait de les préférer à d'autres : car il faudrait qu'il pût comparer les suppositions mêmes avec les phénomènes. L'aveugle prend donc les suppositions pour ce qu'on les lui donne; un rayon de lumière pour un fil élastique et mince, ou pour une suite de petits corps qui viennent frapper nos yeux avec une vitesse incroyable; et il calcule en conséquence. Le passage de la physique à la géométrie est franchi, et la question devient purement mathématique.

Mais que devons-nous penser des résultats du calcul? 1° Qu'il

1. Naigeon, et après lui l'éditeur de 1818, ont mis au lieu des initiales *M. de M...* que portait l'édition originale, *M. de Montesquieu*. C'est une faute grave; Diderot a lui-même désigné dans la table de l'édition de 1749 et de celle de 1751 *M. de Marivux*. Ce qui a pu induire en erreur les précédents éditeurs qui n'avaient point consulté cette table, c'est que *l'Esprit des lois* avait paru en 1748. (Br.)

est quelquefois de la dernière difficulté de les obtenir, et qu'en vain un physicien serait très-heureux à imaginer les hypothèses les plus conformes à la nature, s'il ne savait les faire valoir par la géométrie : aussi les plus grands physiciens, Galilée, Descartes, Newton, ont-ils été grands géomètres. 2° Que ces résultats sont plus ou moins certains, selon que les hypothèses dont on est parti sont plus ou moins compliquées. Lorsque le calcul est fondé sur une hypothèse simple, alors les conclusions acquièrent la force de démonstrations géométriques. Lorsqu'il y a un grand nombre de suppositions, l'apparence que chaque hypothèse soit vraie diminue en raison du nombre des hypothèses, mais augmente d'un autre côté par le peu de vraisemblance que tant d'hypothèses fausses se puissent corriger exactement l'une l'autre, et qu'on en obtienne un résultat confirmé par les phénomènes. Il en serait en ce cas comme d'une addition dont le résultat serait exact, quoique les sommes partielles des nombres ajoutés eussent toutes été prises faussement. On ne peut disconvenir qu'une telle opération ne soit possible; mais vous voyez en même temps qu'elle doit être fort rare. Plus il y aura de nombres à ajouter, plus il y aura d'apparence que l'on se sera trompé dans l'addition de chacun; mais aussi, moins cette apparence sera grande, si le résultat de l'opération est juste. Il y a donc un nombre d'hypothèses tel que la certitude qui en résulterait serait la plus petite qu'il est possible. Si je fais A, plus B, plus C, égaux à 50, conclurai-je de ce que 50 est en effet la quantité du phénomène, que les suppositions représentées par les lettres A, B, C, sont vraies? Nullement; car il y a une infinité de manières d'ôter à l'une de ces lettres et d'ajouter aux deux autres, d'après les quelles je trouverai toujours 50 pour résultat; mais le cas de trois hypothèses combinées est peut-être un des plus défavorables.

Un avantage du calcul que je ne dois pas omettre, c'est d'exclure les hypothèses fausses, par la contrariété qui se trouve entre le résultat et le phénomène. Si un physicien se propose de trouver la courbe que suit un rayon de lumière en traversant l'atmosphère, il est obligé de prendre son parti sur la densité des couches de l'air, sur la loi de la réfraction, sur la nature et la figure des corpuscules lumineux, et peut-être sur

d'autres éléments essentiels qu'il ne fait point entrer en compte, soit parce qu'il les néglige volontairement, soit parce qu'ils lui sont inconnus. Il détermine ensuite la courbe du rayon. Est-elle autre dans la nature que son calcul ne la donne? ses suppositions sont incomplètes ou fausses. Le rayon prend-il la courbe déterminée? il s'ensuit de deux choses l'une : ou que les suppositions se sont redressées, ou qu'elles sont exactes; mais lequel des deux? il l'ignore : cependant voilà toute la certitude à laquelle il peut arriver.

J'ai parcouru les *Éléments d'algèbre* de Saunderson, dans l'espérance d'y rencontrer ce que je désirais d'apprendre de ceux qui l'ont vu familièrement, et qui nous ont instruits de quelques particularités de sa vie; mais ma curiosité a été trompée; et j'ai conçu que des éléments de géométrie de sa façon auraient été un ouvrage plus singulier en lui-même et beaucoup plus utile pour nous. Nous y aurions trouvé les définitions du point, de la ligne, de la surface, du solide, de l'angle, des intersections des lignes et des plans, où je ne doute point qu'il n'eût employé des principes d'une métaphysique très-abstraite et fort voisine de celle des idéalistes. On appelle *idéalistes* ces philosophes qui, n'ayant conscience que de leur existence et des sensations qui se succèdent au dedans d'eux-mêmes, n'admettent pas autre chose : système extravagant qui ne pouvait, ce me semble, devoir sa naissance qu'à des aveugles; système qui, à la honte de l'esprit humain et de la philosophie, est le plus difficile à combattre, quoique le plus absurde de tous. Il est exposé avec autant de franchise que de clarté dans trois dialogues [1] du docteur Berkeley, évêque de Cloyne : il faudrait inviter l'auteur de l'*Essai* [2] sur nos connaissances à examiner cet ouvrage; il y trouverait matière à des observations utiles, agréables, fines, et telles, en un mot, qu'il les sait faire. L'idéalisme mérite bien de lui être dénoncé; et cette hypothèse a de quoi le piquer, moins encore par sa singularité que par la difficulté de la réfuter dans ses principes; car ce sont précisément les mêmes que ceux de Berkeley. Selon l'un et

1. *Dialogues entre Hylas et Philonoüs* (1713), traduits par l'abbé Gua de Malvin, Amsterdam (*Paris*) 1750.

2. Condillac dont l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* venait de paraître (1746) anonyme.

l'autre, et selon la raison, les termes essence, matière, substance, suppôt, etc., ne portent guère par eux-mêmes de lumières dans notre esprit; d'ailleurs, remarque judicieusement l'auteur de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines,* soit que nous nous élevions jusqu'aux cieux, soit que nous descendions jusque dans les abîmes, nous ne sortons jamais de nous-mêmes; et ce n'est que notre propre pensée que nous apercevons : or, c'est là le résultat du premier dialogue de Berkeley, et le fondement de tout son système. Ne seriez-vous pas curieuse de voir aux prises deux ennemis, dont les armes se ressemblent si fort? Si la victoire restait à l'un des deux, ce ne pourrait être qu'à celui qui s'en servirait le mieux; mais l'auteur de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* vient de donner, dans un *Traité sur les systèmes,* de nouvelles preuves de l'adresse avec laquelle il sait manier les siennes, et montrer combien il est redoutable pour les systématiques.

Nous voilà bien loin de nos aveugles, direz-vous; mais il faut que vous ayez la bonté, madame, de me passer toutes ces digressions : je vous ai promis un entretien, et je ne puis vous tenir parole sans cette indulgence.

J'ai lu, avec toute l'attention dont je suis capable, ce que Saunderson a dit de l'infini; je puis vous assurer qu'il avait sur ce sujet des idées très-justes et très-nettes, et que la plupart de nos *infinitaires* n'auraient été pour lui que des aveugles. Il ne tiendra qu'à vous d'en juger par vous-même : quoique cette matière soit assez difficile et s'étende un peu au delà de vos connaissances mathématiques, je ne désespérerais pas, en me préparant, de la mettre à votre portée, et de vous initier dans cette logique infinitésimale.

L'exemple de cet illustre aveugle prouve que le tact peut devenir plus délicat que la vue, lorsqu'il est perfectionné par l'exercice; car, en parcourant des mains une suite de médailles, il discernait les vraies d'avec les fausses[1], quoique celles-ci fussent assez bien contrefaites pour tromper un connaisseur qui aurait eu de bons yeux; et il jugeait de l'exactitude d'un instrument de mathématiques, en faisant passer l'extrémité de

1. Ce fut lui qui, dans le médaillier de l'Université de Cambridge, distingua les médailles romaines véritablement anciennes. (Br.)

ses doigts sur ses divisions. Voilà certainement des choses plus difficiles à faire, que d'estimer par le tact la ressemblance d'un buste avec la personne représentée; d'où l'on voit qu'un peuple d'aveugles pourrait avoir des statuaires, et tirer des statues le même avantage que nous, celui de perpétuer la mémoire des belles actions et des personnes qui leur seraient chères. Je ne doute pas même que le sentiment qu'ils éprouveraient à toucher les statues ne fût beaucoup plus vif que celui que nous avons à les voir. Quelle douceur pour un amant qui aurait bien tendrement aimé, de promener ses mains sur des charmes qu'il reconnaîtrait, lorsque l'illusion qui doit agir plus fortement dans les aveugles qu'en ceux qui voient, viendrait à les ranimer! Mais peut-être aussi que, plus il aurait de plaisir dans ce souvenir, moins il aurait de regrets.

Saunderson avait de commun avec l'aveugle du Puisaux d'être affecté de la moindre vicissitude qui survenait dans l'atmosphère, et de s'apercevoir, surtout dans les temps calmes, de la présence des objets dont il n'était éloigné que de quelques pas. On raconte qu'un jour qu'il assistait à des observations astronomiques, qui se faisaient dans un jardin, les nuages qui dérobaient de temps en temps aux observateurs le disque du soleil occasionnaient une altération assez sensible dans l'action des rayons sur son visage, pour lui marquer les moments favorables ou contraires aux observations. Vous croirez peut-être qu'il se faisait dans ses yeux quelque ébranlement capable de l'avertir de la présence de la lumière, mais non de celle des objets; et je l'aurais cru comme vous, s'il n'était certain que Saunderson était privé non-seulement de la vue, mais de l'organe.

Saunderson voyait donc par la peau; cette enveloppe était donc en lui d'une sensibilité si exquise, qu'on peut assurer qu'avec un peu d'habitude il serait parvenu à reconnaître un de ses amis dont un dessinateur lui aurait tracé le portrait sur la main, et qu'il aurait prononcé, sur la succession des sensations excitées par le crayon : *C'est monsieur un tel.* Il y a donc aussi une peinture pour les aveugles, celle à qui leur propre peau servirait de toile. Ces idées sont si peu chimériques, que je ne doute point que, si quelqu'un vous traçait sur la main la petite bouche de M..., vous ne la reconnussiez sur-le-champ.

Convenez cependant que cela serait plus facile encore à un aveugle-né qu'à vous, malgré l'habitude que vous avez de la voir et de la trouver charmante; car il entre dans votre jugement deux ou trois choses; la comparaison de la peinture qui s'en ferait sur votre main avec celle qui s'en est faite dans le fond de votre œil; la mémoire de la manière dont on est affecté des choses que l'on sent, et de celle dont on est affecté par les choses qu'on s'est contenté de voir et d'admirer; enfin, l'application de ces données à la question qui vous est proposée par un dessinateur qui vous demande, en traçant une bouche sur la peau de votre main avec la pointe de son crayon : *A qui appartient la bouche que je dessine?* au lieu que la somme des sensations excitées par une bouche sur la main d'un aveugle, est la même que la somme des sensations successives réveillées par le crayon du dessinateur qui la lui représente.

Je pourrais ajouter à l'histoire de l'aveugle du Puisaux et de Saunderson, celle de Didyme d'Alexandrie, d'Eusèbe l'Asiatique, de Nicaise de Méchlin, et quelques autres qui ont paru si fort élevés au-dessus du reste des hommes, avec un sens de moins, que les poëtes auraient pu feindre, sans exagération, que les dieux jaloux les en privèrent de peur d'avoir des égaux parmi les mortels. Car qu'était-ce que ce Tirésias, qui avait lu dans les secrets des dieux, et qui possédait le don de prédire l'avenir, qu'un philosophe aveugle dont la Fable nous a conservé la mémoire? Mais ne nous éloignons plus de Saunderson, et suivons cet homme extraordinaire jusqu'au tombeau.

Lorsqu'il fut sur le point de mourir, on appela auprès de lui un ministre fort habile, M. Gervaise Holmes; ils eurent ensemble un entretien sur l'existence de Dieu, dont il nous reste quelques fragments que je vous traduirai de mon mieux; car ils en valent bien la peine. Le ministre commença par lui objecter les merveilles de la nature : « Eh, monsieur! lui disait le philosophe aveugle, laissez là tout ce beau spectacle qui n'a jamais été fait pour moi! J'ai été condamné à passer ma vie dans les ténèbres; et vous me citez des prodiges que je n'entends point, et qui ne prouvent que pour vous et que pour ceux qui voient comme vous. Si vous voulez que je croie en Dieu, il faut que vous me le fassiez toucher.

— Monsieur, reprit habilement le ministre, portez les mains

sur vous-même, et vous rencontrerez la divinité dans le mécanisme admirable de vos organes.

— Monsieur Holmes, reprit Saunderson, je vous le répète, tout cela n'est pas aussi beau pour moi que pour vous. Mais le mécanisme animal fût-il aussi parfait que vous le prétendez, et que je veux bien le croire, car vous êtes un honnête homme très-incapable de m'en imposer, qu'a-t-il de commun avec un être souverainement intelligent? S'il vous étonne, c'est peut-être parce que vous êtes dans l'habitude de traiter de prodige tout ce qui vous paraît au-dessus de vos forces. J'ai été si souvent un objet d'admiration pour vous, que j'ai bien mauvaise opinion de ce qui vous surprend. J'ai attiré du fond de l'Angleterre des gens qui ne pouvaient concevoir comment je faisais de la géométrie : il faut que vous conveniez que ces gens-là n'avaient pas de notions bien exactes de la possibilité des choses. Un phénomène est-il, à notre avis, au-dessus de l'homme? nous disons aussitôt : *c'est l'ouvrage d'un Dieu;* notre vanité ne se contente pas à moins. Ne pourrions-nous pas mettre dans nos discours un peu moins d'orgueil, et un peu plus de philosophie? Si la nature nous offre un nœud difficile à délier, laissons-le pour ce qu'il est; et n'employons pas à le couper la main d'un être qui devient ensuite pour nous un nouveau nœud plus indissoluble que le premier. Demandez à un Indien pourquoi le monde reste suspendu dans les airs, il vous répondra qu'il est porté sur le dos d'un éléphant; et l'éléphant sur quoi l'appuiera-t-il? sur une tortue; et la tortue, qui la soutiendra?... Cet Indien vous fait pitié; et l'on pourrait vous dire comme à lui : Monsieur Holmes, mon ami, confessez d'abord votre ignorance, et faites-moi grâce de l'éléphant et de la tortue[1]. »

Saunderson s'arrêta un moment : il attendait apparemment que le ministre lui répondît; mais par où attaquer un aveugle? M. Holmes se prévalut de la bonne opinion que Saunderson avait conçue de sa probité, et des lumières de Newton, de Leibnitz, de Clarke et de quelques-uns de ses compatriotes, les premiers génies du monde, qui tous avaient été frappés des merveilles de la nature, et reconnaissaient un être intelligent pour son auteur. C'était, sans contredit, ce que le ministre pou-

1. V. Pensée xxii dans la *Suffisance de la religion naturelle.*

vait objecter de plus fort à Saunderson. Aussi le bon aveugle convint-il qu'il y aurait de la témérité à nier ce qu'un homme, tel que Newton, n'avait pas dédaigné d'admettre : il représenta toutefois au ministre que le témoignage de Newton n'était pas aussi fort pour lui, que celui de la nature entière pour Newton ; et que Newton croyait sur la parole de Dieu, au lieu que lui il en était réduit à croire sur la parole de Newton.

« Considérez, monsieur Holmes, ajouta-t-il, combien il faut que j'aie de confiance en votre parole et dans celle de Newton. Je ne vois rien, cependant j'admets en tout un ordre admirable ; mais je compte que vous n'en exigerez par davantage. Je vous le cède sur l'état actuel de l'univers, pour obtenir de vous en revanche la liberté de penser ce qu'il me plaira de son ancien et premier état, sur lequel vous n'êtes pas moins aveugle que moi. Vous n'avez point ici de témoins à m'opposer ; et vos yeux ne vous sont d'aucune ressource. Imaginez donc, si vous voulez, que l'ordre qui vous frappe a toujours subsisté ; mais laissez-moi croire qu'il n'en est rien ; et que si nous remontions à la naissance des choses et des temps, et que nous sentissions la matière se mouvoir et le chaos se débrouiller, nous rencontrerions une multitude d'êtres informes pour quelques êtres bien organisés. Si je n'ai rien à vous objecter sur la condition présente des choses, je puis du moins vous interroger sur leur condition passée. Je puis vous demander, par exemple, qui vous a dit à vous, à Leibnitz, à Clarke et à Newton, que dans les premiers instants de la formation des animaux, les uns n'étaient pas sans tête et les autres sans pieds? Je puis vous soutenir que ceux-ci n'avaient point d'estomac, et ceux-là point d'intestins ; que tels à qui un estomac, un palais et des dents semblaient promettre de la durée, ont cessé par quelque vice du cœur ou des poumons ; que les monstres se sont anéantis successivement ; que toutes les combinaisons vicieuses de la matière ont disparu, et qu'il n'est resté que celles où le mécanisme n'impliquait aucune contradiction importante, et qui pouvaient subsister par elles-mêmes et se perpétuer[1].

« Cela supposé, si le premier homme eût eu le larynx fermé, eût manqué d'aliments convenables, eût péché par les parties

1 C'est la thèse de Lucrèce et la théorie actuelle sur la *concurrence vitale*.

de la génération, n'eût point rencontré sa compagne, ou se fût répandu dans une autre espèce, M. Holmes, que devenait le genre humain? il eût été enveloppé dans la dépuration générale de l'univers; et cet être orgueilleux qui s'appelle homme, dissous et dispersé entre les molécules de la matière, serait resté, peut-être pour toujours, au nombre des possibles.

« S'il n'y avait jamais eu d'êtres informes, vous ne manqueriez pas de prétendre qu'il n'y en aura jamais, et que je me jette dans des hypothèses chimériques; mais l'ordre n'est pas si parfait, continua Saunderson, qu'il ne paraisse encore de temps en temps des productions monstrueuses. » Puis, se tournant en face du ministre, il ajouta : « Voyez-moi bien, monsieur Holmes, je n'ai point d'yeux. Qu'avions-nous fait à Dieu, vous et moi, l'un pour avoir cet organe, l'autre pour en être privé? »

Saunderson avait l'air si vrai et si pénétré en prononçant ces mots, que le ministre et le reste de l'assemblée ne purent s'empêcher de partager sa douleur, et se mirent à pleurer amèrement sur lui. L'aveugle s'en aperçut. « Monsieur Holmes, dit-il au ministre, la bonté de votre cœur m'était bien connue, et je suis très-sensible à la preuve que vous m'en donnez dans ces derniers moments : mais si je vous suis cher, ne m'enviez pas en mourant la consolation de n'avoir jamais affligé personne. »

Puis reprenant un ton un peu plus ferme, il ajouta : « Je conjecture donc que, dans le commencement où la matière en fermentation faisait éclore l'univers, mes semblables étaient fort communs. Mais pourquoi n'assurerais-je pas des mondes, ce que je crois des animaux? combien de mondes estropiés, manqués, se sont dissipés, se reforment et se dissipent peut-être à chaque instant dans des espaces éloignés, où je ne touche point, et où vous ne voyez pas, mais où le mouvement continue et continuera de combiner des amas de matière, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu quelque arrangement dans lequel ils puissent persévérer? O philosophes! transportez-vous donc avec moi sur les confins de cet univers, au delà du point où je touche, et où vous voyez des êtres organisés; promenez-vous sur ce nouvel océan, et cherchez à travers ses agitations irrégulières quelques vestiges de cet être intelligent dont vous admirez ici la sagesse?

« Mais à quoi bon vous tirer de votre élément? Qu'est-ce que ce monde, monsieur Holmes? un composé sujet à des révolutions, qui toutes indiquent une tendance continuelle à la destruction; une succession rapide d'êtres qui s'entre-suivent, se poussent et disparaissent : une symétrie passagère; un ordre momentané. Je vous reprochais tout à l'heure d'estimer la perfection des choses par votre capacité; et je pourrais vous accuser ici d'en mesurer la durée sur celle de vos jours. Vous jugez de l'existence successive du monde, comme la mouche éphémère de la vôtre. Le monde est éternel pour vous, comme vous êtes éternel pour l'être qui ne vit qu'un instant : encore l'insecte est-il plus raisonnable que vous. Quelle suite prodigieuse de générations d'éphémères atteste votre éternité? quelle tradition immense? Cependant nous passerons tous, sans qu'on puisse assigner ni l'étendue réelle que nous occupions, ni le temps précis que nous aurons duré. Le temps, la matière et l'espace ne sont peut-être qu'un point. »

Saunderson s'agita dans cet entretien un peu plus que son état ne le permettait; il lui survint un accès de délire qui dura quelques heures, et dont il ne sortit que pour s'écrier : « *O Dieu de Clarke et de Newton, prends pitié de moi!* » et mourir.

Ainsi finit Saunderson. Vous voyez, madame, que tous les raisonnements qu'il venait d'objecter au ministre n'étaient pas même capables de rassurer un aveugle. Quelle honte pour des gens qui n'ont pas de meilleures raisons que lui, qui voient, et à qui le spectacle étonnant de la nature annonce, depuis le lever du soleil jusqu'au coucher des moindres étoiles, l'existence et la gloire de son auteur! Ils ont des yeux, dont Saunderson était privé; mais Saunderson avait une pureté de mœurs et une ingénuité de caractère qui leur manquent. Aussi ils vivent en aveugles, et Saunderson meurt comme s'il eût vu. La voix de la nature se fait entendre suffisamment à lui à travers les organes qui lui restent, et son témoignage n'en sera que plus fort contre ceux qui se ferment opiniâtrement les oreilles et les yeux. Je demanderais volontiers si le vrai Dieu n'était pas encore mieux voilé pour Socrate par les ténèbres du paganisme, que pour Saunderson par la privation de la vue et du spectacle de la nature.

Je suis bien fâché, madame, que, pour votre satisfaction et

la mienne, on ne nous ait pas transmis de cet illustre aveugle d'autres particularités intéressantes. Il y avait peut-être plus de lumières à tirer de ses réponses, que de toutes les expériences qu'on se propose. Il fallait que ceux qui vivaient avec lui fussent bien peu philosophes! J'en excepte cependant son disciple, M. William Inchlif, qui ne vit Saunderson que dans ses derniers moments, et qui nous a recueilli ses dernières paroles, que je conseillerais à tous ceux qui entendent un peu l'anglais de lire en original dans un ouvrage imprimé à Dublin en 1747, et qui a pour titre : *The Life and character of Dr. Nicholas Saunderson late lucasian Professor of the mathematicks in the university of Cambridge; by his disciple and friend William Inchlif, Esq.*[1] Ils y remarqueront un agrément, une force, une vérité, une douceur qu'on ne rencontre dans aucun autre écrit, et que je ne me flatte pas de vous avoir rendus, malgré tous les efforts que j'ai faits pour les conserver dans ma traduction.

Il épousa en 1713 la fille de M. Dickons, recteur de Boxworth, dans la contrée de Cambridge; il en eut un fils et une fille qui vivent encore. Les derniers adieux qu'il fit à sa famille sont fort touchants. « Je vais, leur dit-il, où nous irons tous; épargnez-moi des plaintes qui m'attendrissent. Les témoignages de douleur que vous me donnez me rendent plus sensible à ceux qui m'échappent. Je renonce sans peine à une vie qui n'a été pour moi qu'un long désir et qu'une privation continuelle. Vivez aussi vertueux et plus heureux, et apprenez à mourir aussi tranquilles. » Il prit ensuite la main de sa femme, qu'il tint un moment serrée entre les siennes : il se tourna le visage de son côté, comme s'il eût cherché à la voir; il bénit ses enfants, les embrassa tous, et les pria de se retirer, parce qu'ils portaient à son âme des atteintes plus cruelles que les approches de la mort.

L'Angleterre est le pays des philosophes, des curieux, des systématiques; cependant, sans M. Inchlif, nous ne saurions de Saunderson que ce que les hommes les plus ordinaires nous en auraient appris; par exemple, qu'il reconnaissait les lieux où il

1. C'est en rendant le Dr Inchlif responsable de ses suppositions sur les derniers moments de Saunderson que Diderot indisposa les Anglais.

avait été introduit une fois, au bruit des murs et du pavé, lorsqu'ils en faisaient, et cent autres choses de la même nature qui lui étaient communes avec presque tous les aveugles. Quoi donc! rencontre-t-on si fréquemment en Angleterre des aveugles du mérite de Saunderson ; et y trouve-t-on tous les jours des gens qui n'aient jamais vu, et qui fassent des leçons d'optique?

On cherche à restituer la vue à des aveugles-nés ; mais si l'on y regardait de plus près, on trouverait, je crois, qu'il y a bien autant à profiter pour la philosophie en questionnant un aveugle de bon sens. On en apprendrait comment les choses se passent en lui ; on les comparerait avec la manière dont elles se passent en nous, et l'on tirerait peut-être de cette comparaison la solution des difficultés qui rendent la théorie de la vision et des sens si embarrassée et si incertaine : mais je ne conçois pas, je l'avoue, ce que l'on espère d'un homme à qui l'on vient de faire une opération douloureuse sur un organe très-délicat que le plus léger accident dérange, et qui trompe souvent ceux en qui il est sain et qui jouissent depuis longtemps de ses avantages. Pour moi, j'écouterais avec plus de satisfaction sur la théorie des sens un métaphysicien à qui les principes de la métaphysique, les éléments des mathématiques et la conformation des parties seraient familiers, qu'un homme sans éducation et sans connaissances, à qui l'on a restitué la vue par l'opération de la cataracte. J'aurais moins de confiance dans les réponses d'une personne qui voit pour la première fois, que dans les découvertes d'un philosophe qui aurait bien médité son sujet dans l'obscurité ; ou, pour vous parler le langage des poëtes, qui se serait crevé les yeux pour connaître plus aisément comment se fait la vision.

Si l'on voulait donner quelque certitude à des expériences, il faudrait du moins que le sujet fût préparé de longue main, qu'on l'élevât, et peut-être qu'on le rendît philosophe : mais ce n'est pas l'ouvrage d'un moment que de faire un philosophe, même quand on l'est ; que sera-ce quand on ne l'est pas? c'est bien pis quand on croit l'être. Il serait très à propos de ne commencer les observations que longtemps après l'opération. Pour cet effet, il faudrait traiter le malade dans l'obscurité, et s'assurer bien que sa blessure est guérie et que ses yeux sont sains. Je ne voudrais pas qu'on l'exposât d'abord au grand

jour ; l'éclat d'une lumière vive nous empêche de voir ; que ne produira-t-il point sur un organe qui doit être de la dernière sensibilité, n'ayant encore éprouvé aucune impression qui l'ait émoussé!

Mais ce n'est pas tout : ce serait encore un point fort délicat, que de tirer parti d'un sujet ainsi préparé ; et que de l'interroger avec assez de finesse pour qu'il ne dît précisément que ce qui se passe en lui. Il faudrait que cet interrogatoire se fît en pleine académie ; ou plutôt, afin de n'avoir point de spectateurs superflus, n'inviter à cette assemblée que ceux qui le mériteraient par leurs connaissances philosophiques, anatomiques, etc... Les plus habiles gens et les meilleurs esprits ne seraient pas trop bons pour cela. Préparer et interroger un aveugle-né n'eût point été une occupation indigne des talents réunis de Newton, Descartes, Locke et Leibnitz.

Je finirai cette lettre, qui n'est déjà que trop longue, par une question qu'on a proposée il y a longtemps. Quelques réflexions sur l'état singulier de Saunderson m'ont fait voir qu'elle n'avait jamais été entièrement résolue. On suppose un aveugle de naissance qui soit devenu homme fait, et à qui on ait appris à distinguer, par l'attouchement, un cube et un globe de même métal et à peu près de même grandeur, en sorte que quand il touche l'un et l'autre, il puisse dire quel est le cube et quel est le globe. On suppose que le cube et le globe étant posés sur une table, cet aveugle vienne à jouir de la vue ; et l'on demande si en les voyant sans les toucher il pourra les discerner et dire quel est le cube et quel est le globe.

Ce fut M. Molineux qui proposa le premier cette question, et qui tenta de la résoudre. Il prononça que l'aveugle ne distinguerait point le globe du cube ; « car, dit-il, quoiqu'il ait appris par expérience de quelle manière le globe et le cube affectent son attouchement, il ne sait pourtant pas encore que ce qui affecte son attouchement de telle ou telle manière, doit frapper ses yeux de telle ou telle façon ; ni que l'angle avancé du cube qui presse sa main d'une manière inégale doive paraître à ses yeux tel qu'il paraît dans le cube. »

Locke, consulté sur cette question, dit : « Je suis tout à fait du sentiment de M. Molineux. Je crois que l'aveugle ne

serait pas capable, à la première vue, d'assurer avec quelque confiance quel serait le cube et quel serait le globe, s'il se contentait de les regarder, quoiqu'en les touchant il pût les nommer et les distinguer sûrement par la différence de leur figures, que l'attouchement lui ferait reconnaître. »

M. l'abbé de Condillac, dont vous avez lu l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, avec tant de plaisir et d'utilité, et dont je vous envoie, avec cette lettre, l'excellent *Traité des systèmes*, a là-dessus un sentiment particulier. Il est inutile de vous rapporter les raisons sur lesquelles il s'appuie; ce serait vous envier le plaisir de relire un ouvrage où elles sont exposées d'une manière si agréable et si philosophique, que de mon côté je risquerais trop à les déplacer. Je me contenterai d'observer qu'elles tendent toutes à démontrer que l'aveugle-né ne voit rien, ou qu'il voit la sphère et le cube différents; et que les conditions que ces deux corps soient de même métal et à peu près de même grosseur, qu'on a jugé à propos d'insérer dans l'énoncé de la question, y sont superflues, ce qui ne peut être contesté; car, aurait-il pu dire, s'il n'y a aucune liaison essentielle entre la sensation de la vue et celle du toucher, comme MM. Locke et Molineux le prétendent, ils doivent convenir qu'on pourrait voir deux pieds de diamètre à un corp qui disparaîtrait sous la main. M. de Condillac ajoute cependant que si l'aveugle-né voit les corps, en discerne les figures, et qu'il hésite sur le jugement qu'il en doit porter, ce ne peut être que par des raisons métaphysiques assez subtiles, que je vous expliquerai tout à l'heure.

Voilà donc deux sentiments différents sur la même question, et entre des philosophes de la première force. Il semblerait qu'après avoir été maniée par des gens tels que MM. Molineux, Locke et l'abbé de Condillac, elle ne doit plus rien laisser à dire; mais il y a tant de faces sous lesquelles la même chose peut être considérée, qu'il ne serait pas étonnant qu'il ne les eussent pas toutes épuisées.

Ceux qui ont prononcé que l'aveugle-né distinguerait le cube de la sphère, ont commencé par supposer un fait qu'il importait peut-être d'examiner; savoir si un aveugle-né, à qui on abattrait les cataractes, serait en état de se servir de ses yeux dans les premiers moments qui succèdent à l'opération.

Ils ont dit seulement : « L'aveugle-né, comparant les idées de sphère et de cube qu'il a reçues par le toucher avec celles qu'il en prend par la vue, connaîtra nécessairement que ce sont les mêmes; et il y aurait en lui bien de la bizarrerie de prononcer que c'est le cube qui lui donne, à la vue, l'idée de sphère et que c'est de la sphère que lui vient l'idée du cube. Il appellera donc sphère et cube, à la vue, ce qu'il appelait sphère et cube au toucher. »

Mais quelle a été la réponse et le raisonnement de leurs antagonistes? ils ont supposé pareillement que l'aveugle-né verrait aussitôt qu'il aurait l'organe sain ; ils ont imaginé qu'il en était d'un œil à qui l'on abaisse la cataracte, comme d'un bras qui cesse d'être paralytique : il ne faut point d'exercice, à celui-ci pour sentir, ont-ils dit, ni par conséquent à l'autre pour voir; et ils ont ajouté : « Accordons à l'aveugle-né un peu plus de philosophie que vous ne lui en donnez, et après avoir poussé le raisonnement jusqu'où vous l'avez laissé, il continuera; mais cependant, qui m'a assuré qu'en approchant de ces corps et en appliquant mes mains sur eux, ils ne tromperont pas subitement mon attente, et que le cube ne me renverra pas la sensation de la sphère, et la sphère celle du cube? Il n'y a que l'expérience qui puisse m'apprendre s'il y a conformité de relation entre la vue et le toucher : ces deux sens pourraient être en contradiction dans leurs rapports, sans que j'en susse rien ; peut-être même croirais-je que ce qui se présente actuellement à ma vue n'est qu'une pure apparence, si l'on ne m'avait informé que ce sont là les mêmes corps que j'ai touchés. Celui-ci me semble, à la vérité, devoir être le corps que j'appelais cube; et celui-là, le corps que j'appelais sphère; mais on ne me demande pas ce qu'il m'en semble, mais ce qui en est ; et je ne suis nullement en état de satisfaire à cette dernière question. »

Ce raisonnement, dit l'auteur de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, serait très-embarrassant pour l'aveugle-né; et je ne vois que l'expérience qui puisse y fournir une réponse. Il y a toute apparence que M. l'abbé de Condillac ne veut parler ici que de l'expérience que l'aveugle-né réitérerait lui-même sur les corps par un second attouchement. Vous sentirez tout à l'heure pourquoi je fais cette remarque. Au reste, cet habile métaphysicien aurait pu ajouter qu'un aveugle-né

devait trouver d'autant moins d'absurdité à supposer que deux sens pussent être en contradiction, qu'il imagine qu'un miroir les y met en effet, comme je l'ai remarqué plus haut.

M. de Condillac observe ensuite que M. Molineux a embarrassé la question de plusieurs conditions qui ne peuvent ni prévenir ni lever les difficultés que la métaphysique formerait à l'aveugle-né. Cette observation est d'autant plus juste, que la métaphysique que l'on suppose à l'aveugle-né n'est point déplacée; puisque, dans ces questions philosophiques, l'expérience doit toujours être censée se faire sur un philosophe, c'est-à-dire sur une personne qui saisisse, dans les questions qu'on lui propose, tout ce que le raisonnement et la condition de ses organes lui permettent d'y apercevoir.

Voilà, madame, en abrégé, ce qu'on a dit pour et contre sur cette question; et vous allez voir, par l'examen que j'en ferai, combien ceux qui ont prononcé que l'aveugle-né verrait les figures et discernerait les corps, étaient loin de s'apercevoir qu'ils avaient raison; et combien ceux qui le niaient avaient de raisons de penser qu'ils n'avaient point tort.

La question de l'aveugle-né, prise un peu plus généralement que M. Molineux ne l'a proposée, en embrasse deux autres que nous allons considérer séparément. On peut demander : 1° si l'aveugle-né verra aussitôt que l'opération de la cataracte sera faite; 2° dans le cas qu'il voie, s'il verra suffisamment pour discerner les figures; s'il sera en état de leur appliquer sûrement, en les voyant, les mêmes noms qu'il leur donnait au toucher; et s'il aura la démonstration que ces noms leur conviennent.

L'aveugle-né verra-t-il immédiatement après la guérison de l'organe? Ceux qui prétendent qu'il ne verra point, disent : « Aussitôt que l'aveugle-né jouit de la faculté de se servir de ses yeux, toute la scène qu'il a en perspective vient se peindre dans le fond de son œil. Cette image, composée d'une infinité d'objets rassemblés dans un fort petit espace, n'est qu'un amas confus de figures qu'il ne sera pas en état de distinguer les unes des autres. On est presque d'accord qu'il n'y a que l'expérience qui puisse lui apprendre à juger de la distance des objets, et qu'il est même dans la nécessité de s'en approcher, de les toucher, de s'en éloigner, de s'en rapprocher, et de les toucher

encore, pour s'assurer qu'ils ne font point partie de lui-même, qu'ils sont étrangers à son être, et qu'il en est tantôt voisin et tantôt éloigné : pourquoi l'expérience ne lui serait-elle pas encore nécessaire pour les apercevoir? Sans l'expérience, celui qui aperçoit des objets pour la première fois, devrait s'imaginer, lorsqu'ils s'éloignent de lui, ou lui d'eux, au delà de la portée de sa vue, qu'ils ont cessé d'exister; car il n'y a que l'expérience que nous faisons sur les objets permanents, et que nous retrouvons à la même place où nous les avons laissés, qui nous constate leur existence continuée dans l'éloignement. C'est peut-être par cette raison, que les enfants se consolent si promptement des jouets dont on les prive. On ne peut pas dire qu'ils les oublient promptement : car si l'on considère qu'il y a des enfants de deux ans et demi qui savent une partie considérables des mots d'une langue, et qu'il leur en coûte plus pour les prononcer que pour les retenir, on sera convaincu que le temps de l'enfance est celui de la mémoire. Ne serait-il pas plus naturel de supposer qu'alors les enfants s'imaginent que ce qu'ils cessent de voir a cessé d'exister, d'autant plus que leur joie paraît mêlée d'admiration, lorsque les objets qu'ils ont perdus de vue viennent à reparaître? Les nourrices les aident à acquérir la notion des êtres absents, en les exerçant à un petit jeu qui consiste à se couvrir et à se montrer subitement le visage. Ils ont, de cette manière, cent fois en un quart d'heure, l'expérience, que ce qui cesse de paraître ne cesse pas d'exister. D'où il s'ensuit que c'est à l'expérience que nous devons la notion de l'existence continuée des objets; que c'est par le toucher, que nous acquérons celle de leur distance; qu'il faut peut-être que l'œil apprenne à voir, comme la langue à parler; qu'il ne serait pas étonnant que le secours d'un des sens fût nécessaire à l'autre, et que le toucher, qui nous assure de l'existence des objets hors de nous lorsqu'ils sont présents à nos yeux, est peut-être encore le sens à qui il est réservé de nous constater, je ne dis pas leurs figures et autres modifications, mais même leur présence. »

On ajoute à ces raisonnements les fameuses expériences de Cheselden[1]. Le jeune homme à qui cet habile chirurgien abaissa

1. Voyez les *Eléments de la philosophie de Newton*, par M. de Voltaire. (D.)

les cataractes ne distingua, de longtemps, ni grandeurs, ni distances, ni situations, ni même figures. Un objet d'un pouce mis devant son œil, et qui lui cachait une maison, lui paraissait aussi grand que la maison. Il avait tous les objets sur les yeux; et ils lui semblaient appliqués à cet organe, comme les objets du tact le sont à la peau. Il ne pouvait distinguer ce qu'il avait jugé rond, à l'aide de ses mains, d'avec ce qu'il avait jugé angulaire; ni discerner avec les yeux si ce qu'il avait senti être en haut ou en bas, était en effet en haut ou en bas. Il parvint, mais ce ne fut pas sans peine, à apercevoir que sa maison était plus grande que sa chambre, mais nullement à concevoir comment l'œil pouvait lui donner cette idée. Il lui fallut un grand nombre d'expériences réitérées, pour s'assurer que la peinture réprésentait des corps solides : et quand il se fut bien convaincu, à force de regarder des tableaux, que ce n'étaient point des surfaces seulement qu'il voyait, il y porta la main, et fut bien étonné de ne rencontrer qu'un plan uni et sans aucune saillie : il demanda alors quel était le trompeur, du sens du toucher, ou du sens de la vue. Au reste la peinture fit le même effet sur les sauvages, la première fois qu'ils en virent : ils prirent des figures peintes pour des hommes vivants, les interrogèrent, et furent tout surpris de n'en recevoir aucune réponse : cette erreur ne venait certainement pas en eux du peu d'habitude de voir.

Mais, que répondre aux autres difficultés? qu'en effet, l'œil expérimenté d'un homme fait mieux voir les objets, que l'organe imbécile et tout neuf d'un enfant ou d'un aveugle de naissance à qui l'on vient d'abaisser les cataractes. Voyez, madame, toutes les preuves qu'en donne M. l'abbé de Condillac, à la fin de son *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, où il se propose en objection les expériences faites par Chéselden, et rapportées par M. de Voltaire. Les effets de la lumière sur un œil qui en est affecté pour la première fois, et les conditions requises dans les humeurs de cet organe, la cornée, le cristallin, etc..., y sont exposés avec beaucoup de netteté et de force, et ne permettent guère de douter que la vision ne se fasse très-imparfaitement dans un enfant qui ouvre les yeux pour la première fois, ou dans un aveugle à qui l'on vient de faire l'opération.

Il faut donc convenir que nous devons apercevoir dans les

objets une infinité de choses que l'enfant ni l'aveugle-né n'y aperçoivent point, quoiqu'elles se peignent également au fond de leurs yeux; que ce n'est pas assez que les objets nous frappent, qu'il faut encore que nous soyons attentifs à leurs impressions; que, par conséquent, on ne voit rien la première fois qu'on se sert de ses yeux; qu'on n'est affecté, dans les premiers instants de la vision, que d'une multitude de sensations confuses qui ne se débrouillent qu'avec le temps et par la réflexion habituelle sur ce qui se passe en nous; que c'est l'expérience seule qui nous apprend à comparer les sensations avec ce qui les occasionne; que les sensations n'ayant rien qui ressemble essentiellement aux objets, c'est à l'expérience à nous instruire sur des analogies qui semblent être de pure institution : en un mot, on ne peut douter que le toucher ne serve beaucoup à donner à l'œil une connaissance précise de la conformité de l'objet avec la représentation qu'il en reçoit; et je pense que, si tout ne s'exécutait pas dans la nature par des lois infiniment générales; si, par exemple, la piqûre de certains corps durs était douloureuse, et celle d'autres corps accompagnée de plaisir, nous mourrions sans avoir recueilli la cent millionième partie des expériences nécessaires à la conservation de notre corps et à notre bien-être.

Cependant je ne pense nullement que l'œil ne puisse s'instruire, ou, s'il est permis de parler ainsi, s'expérimenter de lui-même. Pour s'assurer, par le toucher, de l'existence et de la figure des objets, il n'est pas nécessaire de voir : pourquoi faudrait-il toucher, pour s'assurer des mêmes choses par la vue? Je connais tous les avantages du tact; et je ne les ai pas déguisés, quand il a été question de Saunderson ou de l'aveugle du Puisaux; mais je ne lui ai point reconnu celui-là. On conçoit sans peine que l'usage d'un des sens peut être perfectionné et accéléré par les observations de l'autre; mais nullement qu'il y ait entre leurs fonctions une dépendance essentielle. Il y a assurément dans les corps des qualités que nous n'y apercevrions jamais sans l'attouchement : c'est le tact qui nous instruit de la présence de certaines modifications insensibles aux yeux, qui ne les aperçoivent que quand ils ont été avertis par ce sens; mais ces services sont réciproques; et dans ceux qui ont la vue plus fine que le toucher, c'est le pre-

mier de ces sens qui instruit l'autre de l'existence d'objets et de modifications qui lui échapperaient par leur petitesse. Si l'on vous plaçait à votre insu, entre le pouce et l'index, un papier ou quelque autre substance unie, mince et flexible, il n'y aurait que votre œil qui pût vous informer que le contact de ces doigts ne se ferait pas immédiatement. J'observerai, en passant, qu'il serait infiniment plus difficile de tromper là-dessus un aveugle qu'une personne qui a l'habitude de voir.

Un œil vivant et animé aurait sans doute de la peine à s'assurer que les objets extérieurs ne font pas partie de lui-même; qu'il en est tantôt voisin, tantôt éloigné; qu'ils sont figurés; qu'ils sont plus grands les uns que les autres; qu'ils ont de la profondeur, etc., mais je ne doute nullement qu'il ne les vît, à la longue, et qu'il ne les vît assez distinctement pour en discerner au moins les limites grossières. Le nier, ce serait perdre de vue la destination des organes; ce serait oublier les principaux phénomènes de la vision; ce serait se dissimuler qu'il n'y a point de peintre assez habile pour approcher de la beauté et de l'exactitude des miniatures qui se peignent dans le fond de nos yeux; qu'il n'y a rien de plus précis que la ressemblance de la représentation à l'objet représenté; que la toile de ce tableau n'est pas si petite; qu'il n'y a nulle confusion entre les figures; qu'elles occupent à peu près un demi-pouce en carré; et que rien n'est plus difficile d'ailleurs que d'expliquer comment le toucher s'y prendrait pour enseigner à l'œil à apercevoir, si l'usage de ce dernier organe était absolument impossible sans le secours du premier.

Mais je ne m'en tiendrai pas à de simples présomptions; et je demanderai si c'est le toucher qui apprend à l'œil à distinguer les couleurs. Je ne pense pas qu'on accorde au tact un privilége aussi extraordinaire : cela supposé, il s'ensuit que, si l'on présente à un aveugle à qui l'on vient de restituer la vue un cube noir, avec une sphère rouge, sur un grand fond blanc, il ne tardera pas à discerner les limites de ces figures.

Il tardera, pourrait-on me répondre, tout le temps nécessaire aux humeurs de l'œil, pour se disposer convenablement: à la cornée, pour prendre la convexité requise à la vision; à la prunelle, pour être susceptible de la dilatation et du rétrécisse-

ment qui lui sont propres; aux filets de la rétine, pour n'être ni trop ni trop peu sensibles à l'action de la lumière; au cristallin, pour s'exercer aux mouvements en avant et en arrière qu'on lui soupçonne; ou aux muscles, pour bien remplir leurs fonctions; aux nerfs optiques, pour s'accoutumer à transmettre la sensation; au globe entier de l'œil, pour se prêter à toutes les dispositions nécessaires, et à toutes les parties qui le composent, pour concourir à l'exécution de cette miniature dont on tire si bon parti, quand il s'agit de démontrer que l'œil s'expérimentera de lui-même.

J'avoue que, quelque simple que soit le tableau que je viens de présenter à l'œil d'un aveugle-né, il n'en distinguera bien les parties que quand l'organe réunira toutes les conditions précédentes; mais c'est peut-être l'ouvrage d'un moment; et il ne serait pas difficile, en appliquant le raisonnement qu'on vient de m'objecter à une machine un peu composée, à une montre, par exemple, de démontrer, par le détail de tous les mouvements qui se passent dans le tambour, la fusée, les roues, les palettes, le balancier, etc., qu'il faudrait quinze jours à l'aiguille pour parcourir l'espace d'une seconde. Si on répond que ces mouvements sont simultanés, je répliquerai qu'il en est peut-être de même de ceux qui se passent dans l'œil, quand il s'ouvre pour la première fois, et de la plupart des jugements qui se font en conséquence. Quoi qu'il en soit de ces conditions qu'on exige dans l'œil pour être propre à la vision, il faut convenir que ce n'est point le toucher qui les lui donne, que cet organe les acquiert de lui-même; et que, par conséquent, il parviendra à distinguer les figures qui s'y peindront, sans le secours d'un autre sens.

Mais encore une fois, dira-t-on, quand en sera-t-il là? Peut-être beaucoup plus promptement qu'on ne pense. Lorsque nous allâmes visiter ensemble le cabinet du Jardin Royal, vous souvenez-vous, madame, de l'expérience du miroir concave, et de la frayeur que vous eûtes lorsque vous vîtes venir à vous la pointe d'une épée avec la même vitesse que la pointe de celle que vous aviez à la main s'avançait vers la surface du miroir? Cependant vous aviez l'habitude de rapporter au delà des miroirs tous les objets qui s'y peignent. L'expérience n'est donc ni si nécessaire, ni même si infaillible qu'on le pense, pour aper-

cevoir les objets ou leurs images où elles sont. Il n'y a pas jusqu'à votre perroquet qui ne m'en fournît une preuve. La première fois qu'il se vit dans une glace, il en approcha son bec, et ne se rencontrant pas lui-même qu'il prenait pour son semblable, il fit le tour de la glace. Je ne veux point donner au témoignage du perroquet plus de force qu'il n'en a; mais c'est une expérience animale où le préjugé ne peut avoir de part.

Cependant, m'assurât-on qu'un aveugle-né n'a rien distingué pendant deux mois, je n'en serais point étonné. J'en conclurai seulement la nécessité de l'expérience de l'organe, mais nullement la nécessité de l'attouchement pour l'expérimenter. Je n'en comprendrai que mieux combien il importe de laisser séjourner quelque temps un aveugle-né dans l'obscurité, quand on le destine à des observations; de donner à ses yeux la liberté de s'exercer, ce qu'il fera plus commodément dans les ténèbres qu'au grand jour; et de ne lui accorder, dans les expériences, qu'une espèce de crépuscule, ou de se ménager, du moins dans le lieu où elles se feront, l'avantage d'augmenter ou de diminuer à discrétion la clarté. On ne me trouvera que plus disposé à convenir que ces sortes d'expériences seront toujours très-difficiles et très-incertaines; et que le plus court en effet, quoiqu'en apparence le plus long, c'est de prémunir le sujet de connaissances philosophiques qui le rendent capable de comparer les deux conditions par lesquelles il a passé, et de nous informer de la différence de l'état d'un aveugle et de celui d'un homme qui voit. Encore une fois, que peut-on attendre de précis de celui qui n'a aucune habitude de réfléchir et de revenir sur lui-même; et qui, comme l'aveugle de Cheselden, ignore les avantages de la vue, au point d'être insensible à sa disgrâce, et de ne point imaginer que la perte de ce sens nuise beaucoup à ses plaisirs? Saunderson, à qui l'on ne refusera pas le titre de philosophe, n'avait certainement pas la même indifférence; et je doute fort qu'il eût été de l'avis de l'auteur de l'excellent *Traité sur les Systèmes.* Je soupçonnerais volontiers le dernier de ces philosophes d'avoir donné lui-même dans un petit système, lorsqu'il a prétendu « que, si la vie de l'homme n'avait été qu'une sensation non interrompue de plaisir ou de douleur, heureux dans un cas sans aucune idée de malheur, malheureux dans l'autre sans aucune idée de bonheur, il eût joui

ou souffert; et que, comme si telle eût été sa nature, il n'eût point regardé autour de lui pour découvrir si quelque être veillait à sa conservation, ou travaillait à lui nuire; que c'est le passage alternatif de l'un à l'autre de ces états, qui l'a fait réfléchir, etc... »

Croyez-vous, madame, qu'en descendant de perceptions claires en perceptions claires (car c'est la manière de philosopher de l'auteur, et la bonne), il fût jamais parvenu à cette conclusion? Il n'en est pas du bonheur et du malheur ainsi que des ténèbres et de la lumière : l'un ne consiste pas dans une privation pure et simple de l'autre. Peut-être eussions-nous assuré que le bonheur ne nous était pas moins essentiel que l'existence et la pensée, si nous en eussions joui sans aucune altération; mais je n'en peux pas dire autant du malheur. Il eût été très-naturel de le regarder comme un état forcé, de se sentir innocent, de se croire pourtant coupable, et d'accuser ou d'excuser la nature, tout comme on fait.

M. l'abbé de Condillac pense-t-il qu'un enfant ne se plaigne quand il souffre, que parce qu'il n'a pas souffert sans relâche depuis qu'il est au monde? S'il me répond « qu'exister et souffrir ce serait la même chose pour celui qui aurait toujours souffert; et qu'il n'imaginerait pas qu'on pût suspendre sa douleur, sans détruire son existence; » peut-être, lui répliquerai-je, l'homme malheureux sans interruption n'eût pas dit : Qu'ai-je fait, pour souffrir? mais qui l'eût empêché de dire : Qu'ai-je fait, pour exister? Cependant je ne vois pas pourquoi il n'eût point eu les deux verbes synonymes, *j'existe* et *je souffre*, l'un pour la prose, et l'autre pour la poésie, comme nous avons les deux expressions, *je vis* et *je respire*. Au reste, vous remarquerez mieux que moi, madame, que cet endroit de M. l'abbé de Condillac est très-parfaitement écrit; et je crains bien que vous ne disiez, en comparant ma critique avec sa réflexion, que vous aimez mieux encore une erreur de Montaigne qu'une vérité de Charron.

Et toujours des écarts, me direz-vous. Oui, madame, c'est la condition de notre traité. Voici maintenant mon opinion sur les deux questions précédentes. Je pense que la première fois que les yeux de l'aveugle-né s'ouvriront à la lumière, il n'apercevra rien du tout; qu'il faudra quelque temps à son œil pour s'expé-

rimenter : mais qu'il s'expérimentera de lui-même, et sans le secours du toucher; et qu'il parviendra non-seulement à distinguer les couleurs, mais à discerner au moins les limites grossières des objets. Voyons à présent, si, dans la supposition qu'il acquît cette aptitude dans un temps fort court, ou qu'il l'obtînt en agitant ses yeux dans les ténèbres où l'on aurait eu l'attention de l'enfermer et de l'exhorter à cet exercice pendant quelque temps après l'opération et avant les expériences; voyons, dis-je, s'il reconnaîtrait à la vue les corps qu'il aurait touchés, et s'il serait en état de leur donner les noms qui leur conviennent. C'est la dernière question qui me reste à résoudre.

Pour m'en acquitter d'une manière qui vous plaise, puisque vous aimez la méthode, je distinguerai plusieurs sortes de personnes, sur lesquelles les expériences peuvent se tenter. Si ce sont des personnes grossières, sans éducation, sans connaissances, et non préparées, je pense que, quand l'opération de la cataracte aura parfaitement détruit le vice de l'organe, et que l'œil sera sain, les objets s'y peindront très-distinctement; mais que, ces personnes n'étant habituées à aucune sorte de raisonnement, ne sachant ce que c'est que sensation, idée; n'étant point en état de comparer les représentations qu'elles ont reçues par le toucher avec celles qui leur viennent par les yeux, elles prononceront : Voilà un rond, voilà un carré, sans qu'il y ait de fond à faire sur leur jugement; ou même elles conviendront ingénument qu'elles n'aperçoivent rien dans les objets qui se présentent à leur vue, qui ressemble à ce qu'elles ont touché.

Il y a d'autres personnes qui, comparant les figures qu'elles apercevront aux corps, avec celles qui faisaient impression sur leurs mains, et appliquant par la pensée leur attouchement sur ces corps qui sont à distance, diront de l'un que c'est un carré, et de l'autre que c'est un cercle, mais sans trop savoir pourquoi; la comparaison des idées qu'elles ont prises par le toucher, avec celles qu'elles reçoivent par la vue, ne se faisant pas en elles assez distinctement pour les convaincre de la vérité de leur jugement.

Je passerai, madame, sans digression, à un métaphysicien sur lequel on tenterait l'expérience. Je ne doute nullement que

celui-ci ne raisonnât dès l'instant où il commencerait à apercevoir distinctement les objets, comme s'il les avait vus toute sa vie; et qu'après avoir comparé les idées qui lui viennent par les yeux avec celles qu'il a prises par le toucher, il ne dît, avec la même assurance que vous et moi : « Je serais fort tenté de croire que c'est ce corps que j'ai toujours nommé cercle, et que c'est celui-ci que j'ai toujours appelé carré; mais je me garderai bien de prononcer que cela est ainsi. Qui m'a révélé que, si j'en approchais, ils ne disparaîtraient pas sous mes mains? Que sais-je si les objets de ma vue sont destinés à être aussi les objets de mon attouchement? J'ignore si ce qui m'est visible est palpable; mais quand je ne serais point dans cette incertitude, et que je croirais sur la parole des personnes qui m'environnent, que ce que je vois est réellement ce que j'ai touché, je n'en serais guère plus avancé. Ces objets pourraient fort bien se transformer dans mes mains, et me renvoyer, par le tact, des sensations toutes contraires à celles que j'en éprouve par la vue. Messieurs, ajouterait-il, ce corps me semble le carré, celui-ci, le cercle; mais je n'ai aucune science qu'ils soient tels au toucher qu'à la vue. »

Si nous substituons un géomètre au métaphysicien, Saunderson à Locke, il dira comme lui que, s'il en croit ses yeux, des deux figures qu'il voit, c'est celle-là qu'il appelait carré, et celle-ci qu'il appelait cercle : « car je m'aperçois, ajouterait-il, qu'il n'y a que la première où je puisse arranger les fils et placer les épingles à grosse tête, qui marquaient les points angulaires du carré; et qu'il n'y a que la seconde à laquelle je puisse inscrire ou circonscrire les fils qui m'étaient nécessaires pour démontrer les propriétés du cercle. Voilà donc un cercle! voilà donc un carré! Mais, aurait-il continué avec Locke, peut-être que, quand j'appliquerai mes mains sur ces figures, elles se transformeront l'une en l'autre, de manière que la même figure pourrait me servir à démontrer aux aveugles les propriétés du cercle, et à ceux qui voient, les propriétés du carré. Peut-être que je verrais un carré, et qu'en même temps je sentirais un cercle. Non, aurait-il repris; je me trompe. Ceux à qui je démontrais les propriétés du cercle et du carré n'avaient pas les mains sur mon abaque, et ne touchaient pas les fils que j'avais tendus et qui limitaient mes figures; cependant ils me

comprenaient. Ils ne voyaient donc pas un carré, quand je sentais un cercle; sans quoi nous ne nous fussions jamais entendus; je leur eusse tracé une figure, et démontré les propriétés d'une autre; je leur eusse donné une ligne droite pour un arc de cercle, et un arc de cercle pour une ligne droite. Mais puisqu'ils m'entendaient tous, tous les hommes voient donc les uns comme les autres : je vois donc carré ce qu'ils voyaient carré, et circulaire ce qu'ils voyaient circulaire. Ainsi voilà ce que j'ai toujours nommé carré, et voilà ce que j'ai toujours nommé cercle. »

J'ai substitué le cercle à la sphère, et le carré au cube, parce qu'il y a toute apparence que nous ne jugeons des distances que par l'expérience; et conséquemment, que celui qui se sert de ses yeux pour la première fois, ne voit que des surfaces, et qu'il ne sait ce que c'est que saillie; la saillie d'un corps à la vue consistant en ce que quelques-uns de ses points paraissent plus voisins de nous que les autres.

Mais quand l'aveugle-né jugerait, dès la première fois qu'il voit, de la saillie et de la solidité des corps, et qu'il serait en état de discerner, non-seulement le cercle du carré, mais aussi la sphère du cube, je ne crois pas pour cela qu'il en fût de même de tout autre objet plus composé. Il y a bien de l'apparence que l'aveugle-née de M. de Réaumur a discerné les couleurs les unes des autres; mais il y a trente à parier contre un qu'elle a prononcé au hasard sur la sphère et sur le cube; et je tiens pour certain, qu'à moins d'une révélation, il ne lui a pas été possible de reconnaître ses gants, sa robe de chambre et son soulier. Ces objets sont chargés d'un si grand nombre de modifications; il y a si peu de rapports entre leur forme totale et celle des membres qu'ils sont destinés à orner ou à couvrir, que c'eût été un problème cent fois plus embarrassant pour Saunderson, de déterminer l'usage de son bonnet carré, que pour M. D'Alembert ou Clairaut, celui de retrouver l'usage de ses tables.

Saunderson n'eût pas manqué de supposer qu'il règne un rapport géométrique entre les choses et leur usage; et conséquemment il eût aperçu en deux ou trois analogies, que sa calotte était faite pour sa tête : il n'y a là aucune forme arbitraire qui tendît à l'égarer. Mais qu'eût-il pensé des angles et

de la houppe de son bonnet carré? A quoi bon cette touffe? pourquoi plutôt quatre angles que six? se fût-il demandé; et ces deux modifications, qui sont pour nous une affaire d'ornement, auraient été pour lui la source d'une foule de raisonnements absurdes, ou plutôt l'occasion d'une excellente satire de ce que nous appelons le bon goût.

En pesant mûrement les choses, on avouera que la différence qu'il y a entre une personne qui a toujours vu, mais à qui l'usage d'un objet est inconnu, et celle qui connaît l'usage d'un objet, mais qui n'a jamais vu, n'est pas à l'avantage de celle-ci : cependant, croyez-vous, madame, que si l'on vous montrait aujourd'hui, pour la première fois, une garniture, vous parvinssiez jamais à deviner que c'est un ajustement, et que c'est un ajustement de tête? Mais, s'il est d'autant plus difficile à un aveugle-né, qui voit pour la première fois, de bien juger des objets selon qu'il ont un plus grand nombre de formes; qui l'empêcherait de prendre un observateur tout habillé et immobile dans un fauteuil placé devant lui, pour un meuble ou pour une machine, et un arbre dont l'air agiterait les feuilles et les branches, pour un être se mouvant, animé et pensant? Madame, combien nos sens nous suggèrent de choses; et que nous aurions de peine, sans nos yeux, à supposer qu'un bloc de marbre ne pense ni ne sent!

Il reste donc pour démontré, que Saunderson aurait été assuré qu'il ne se trompait pas dans le jugement qu'il venait de porter du cercle et du carré seulement; et qu'il y a des cas où le raisonnement et l'expérience des autres peuvent éclairer la vue sur la relation du toucher, et l'instruire que ce qui est tel pour l'œil, est tel aussi pour le tact.

Il n'en serait cependant pas moins essentiel, lorsqu'on se proposerait la démonstration de quelque proposition d'éternelle vérité, comme on les appelle, d'éprouver sa démonstration, en la privant du témoignage des sens; car vous apercevez bien, madame, que, si quelqu'un prétendait vous prouver que la projection de deux lignes parallèles sur un tableau doit se faire par deux lignes convergentes, parce que deux allées paraissaient telles, il oublierait que la proposition est vraie pour un aveugle comme pour lui.

Mais la supposition précédente de l'aveugle-né en suggère

deux autres, l'une d'un homme qui aurait vu dès sa naissance, et qui n'aurait point eu le sens du toucher, et l'autre d'un homme en qui le sens de la vue et du toucher seraient perpétuellement en contradiction. On pourrait demander du premier, si, lui restituant le sens qui lui manque, et lui ôtant le sens de la vue par un bandeau, il reconnaîtrait les corps au toucher. Il est évident que la géométrie, en cas qu'il en fût instruit, lui fournirait un moyen infaillible de s'assurer si les témoignages des deux sens sont contradictoires ou non. Il n'aurait qu'à prendre le cube ou la sphère entre ses mains, en démontrer à quelqu'un les propriétés, et prononcer, si on le comprend, qu'on voit cube ce qu'il sent cube, et que c'est par conséquent le cube qu'il tient. Quant à celui qui ignorerait cette science, je pense qu'il ne lui serait pas plus facile de discerner, par le toucher, le cube de la sphère, qu'à l'aveugle de M. Molineux de les distinguer par la vue.

A l'égard de celui en qui les sensations de la vue et du toucher seraient perpétuellement contradictoires, je ne sais ce qu'il penserait des formes, de l'ordre, de la symétrie, de la beauté, de la laideur, etc... Selon toute apparence, il serait, par rapport à ces choses, ce que nous sommes relativement à l'étendue et à la durée réelles des êtres. Il prononcerait, en général, qu'un corps a une forme ; mais il devrait avoir du penchant à croire que ce n'est ni celle qu'il voit ni celle qu'il sent. Un tel homme pourrait bien être mécontent de ses sens ; mais ses sens ne seraient ni contents ni mécontents des objets. S'il était tenté d'en accuser un de fausseté, je crois que ce serait au toucher qu'il s'en prendrait. Cent circonstances l'inclineraient à penser que la figure des objets change plutôt par l'action de ses mains sur eux, que par celle des objets sur ses yeux. Mais en conséquence de ces préjugés, la différence de dureté et de mollesse, qu'il observerait dans les corps, serait fort embarrassante pour lui.

Mais de ce que nos sens ne sont pas en contradiction sur les formes, s'ensuit-il qu'elles nous soient mieux connues? Qui nous a dit que nous n'avons point affaire à des faux témoins? Nous jugeons pourtant. Hélas! madame, quand on a mis les connaissances humaines dans la balance de Montaigne, on n'est pas éloigné de prendre sa devise. Car, que savons-nous? ce que

c'est que la matière? nullement; ce que c'est que l'esprit et la pensée? encore moins; ce que c'est que le mouvement, l'espace et la durée? point du tout; des vérités géométriques? interrogez des mathématiciens de bonne foi, et ils vous avoueront que leurs propositions sont toutes identiques, et que tant de volumes sur le cercle, par exemple, se réduisent à nous répéter en cent mille façons différentes, que c'est une figure où toutes les lignes tirées du centre à la circonférence sont égales. Nous ne savons donc presque rien; cependant, combien d'écrits dont les auteurs ont tous prétendu savoir quelque chose! Je ne devine pas pourquoi le monde ne s'ennuie point de lire et de ne rien apprendre, à moins que ce ne soit par la même raison qu'il y a deux heures que j'ai l'honneur de vous entretenir, sans m'ennuyer et sans vous rien dire.

Je suis avec un profond respect,

Madame

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

* * *

Pour éclairer davantage certains passages de cette *Lettre*, voir, dans l'*Encyclopédie*, l'article Aveugle, qui n'est pas de Diderot, mais où il a laissé dire que son récit des derniers moments de Saunderson était supposé; l'*Histoire naturelle* de Buffon, où se trouve résumée d'après les *Transactions philosophiques*, l'observation de l'aveugle-né opéré par le chirurgien Cheselden, et sur le même sujet Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton;* enfin Locke, *Essai sur l'entendement humain*, à propos de la question de Molineux.

ADDITION

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE[1]

Je vais jeter sans ordre, sur le papier, des phénomènes qui ne m'étaient pas connus, et qui serviront de preuves ou de réfutation à quelques paragraphes de ma *Lettre sur les aveugles*. Il y a trente-trois à trente-quatre ans que je l'écrivais ; je l'ai relue sans partialité, et je n'en suis pas trop mécontent. Quoique la première partie m'en ait paru plus intéressante que la seconde, et que j'aie senti que celle-là pouvait être un peu plus étendue et celle-ci beaucoup plus courte, je les laisserai l'une et l'autre telles que je les ai faites, de peur que la page du jeune homme n'en devînt pas meilleure par la retouche du vieillard. Ce qu'il y a de supportable dans les idées et dans l'expression, je crois que je le chercherais inutilement aujourd'hui, et je crains d'être également incapable de corriger ce qu'il y a de répréhensible. Un peintre célèbre de nos jours emploie les dernières années de sa vie à gâter les chefs-d'œuvre qu'il a produits dans la vigueur de son âge. Je ne sais si les défauts qu'il y remarque sont réels ; mais le talent qui les rectifierait, ou il ne l'eut jamais s'il porta les imitations de la nature jusqu'aux dernières limites de l'art, ou, s'il le posséda, il le perdit, parce que tout ce qui est de l'homme périt avec l'homme.

1. « Nous avons fait suivre la *Lettre sur les aveugles* de l'addition que Diderot composa longtemps après et qui n'y avait pas encore été jointe... Ceux qui accusent cet écrivain de n'avoir jamais écrit que par fougue ou d'être toujours dur et tranchant n'ont sûrement pas lu tous ses ouvrages. Cette addition seule suffirait pour les détromper. » (Depping, B.)

Il vient un temps où le goût donne des conseils dont on reconnaît la justesse, mais qu'on n'a plus la force de suivre.

C'est la pusillanimité qui naît de la conscience de la faiblesse, ou la paresse, qui est une des suites de la faiblesse et de la pusillanimité, qui me dégoûte d'un travail qui nuirait plus qu'il ne servirait à l'amélioration de mon ouvrage.

> Solve senescentem mature sanus equum, ne
> Peccet ad extremum ridendus, et ilia ducat.
>
> HORAT. *Epistolar.* lib. I, *Epist.* I, vers. 8, 9.

PHÉNOMÈNES.

I. Un artiste qui possède à fond la théorie de son art, et qui ne le cède à aucun autre dans la pratique, m'a assuré que c'était par le tact et non par la vue qu'il jugeait de la rondeur des pignons; qu'il les faisait rouler doucement entre le pouce et l'index, et que c'était par l'impression successive qu'il discernait de légères inégalités qui échapperaient à son œil.

II. On m'a parlé d'un aveugle qui connaissait au toucher quelle était la couleur des étoffes.

III. J'en pourrais citer un qui nuance des bouquets avec cette délicatesse dont J.-J. Rousseau se piquait lorsqu'il confiait à ses amis, sérieusement ou par plaisanterie, le dessein d'ouvrir une école où il donnerait leçons aux bouquetières de Paris.

IV. La ville d'Amiens a vu un appareilleur aveugle conduire un atelier nombreux avec autant d'intelligence que s'il avait joui de ses yeux.

V. L'usage des yeux ôtait à un clairvoyant la sûreté de la main; pour se raser la tête, il écartait le miroir et se plaçait devant une muraille nue. L'aveugle qui n'aperçoit pas le danger en devient d'autant plus intrépide, et je ne doute point qu'il ne marchât d'un pas plus ferme sur des planches étroites et élastiques qui formeraient un pont sur un précipice. Il y a peu de personnes dont l'aspect des grandes profondeurs n'obscurcisse la vue.

VI. Qui est-ce qui n'a pas connu ou entendu parler du

fameux Daviel[1]? J'ai assisté plusieurs fois à ses opérations. Il avait abattu la cataracte à un forgeron qui avait contracté cette maladie au feu continuel de son fourneau; et pendant les vingt-cinq années qu'il avait cessé de voir, il avait pris une telle habitude de s'en rapporter au toucher, qu'il fallait le maltraiter pour l'engager à se servir du sens qui lui avait été restitué; Daviel lui disait en le frappant : Veux-tu regarder, bourreau!... Il marchait, il agissait; tout ce que nous faisons les yeux ouverts, il le faisait, lui, les yeux fermés.

On pourrait en conclure que l'œil n'est pas aussi utile à nos besoins ni aussi essentiel à notre bonheur qu'on serait tenté de le croire. Quelle est la chose du monde dont une longue privation qui n'est suivie d'aucune douleur ne nous rendît la perte indifférente, si le spectacle de la nature n'avait plus de charme pour l'aveugle de Daviel? La vue d'une femme qui nous serait chère? je n'en crois rien, quelle que soit la conséquence du fait que je vais raconter. On s'imagine que si l'on avait passé un long temps sans voir, on ne se lasserait point de regarder; cela n'est pas vrai. Quelle différence entre la cécité momentanée et la cécité habituelle!

VII. La bienfaisance de Daviel conduisait, de toutes les provinces du royaume dans son laboratoire, des malades indigents qui venaient implorer son secours, et sa réputation y appelait une assemblée curieuse, instruite et nombreuse. Je crois que nous en faisions partie le même jour M. Marmontel et moi. Le malade était assis; voilà sa cataracte enlevée; Daviel pose sa main sur des yeux qu'il venait de rouvrir à la lumière. Une femme âgée, debout à côté de lui, montrait le plus vif intérêt au succès de l'opération; elle tremblait de tous ses membres à chaque mouvement de l'opérateur. Celui-ci lui fait signe d'approcher, et la place à genoux en face de l'opéré; il éloigne ses mains, le malade ouvre les yeux, il voit, il s'écrie : Ah! c'est ma mère!... Je n'ai jamais entendu un cri plus pathétique; il me semble que je l'entends encore. La vieille femme

1. Jacques Daviel, chirurgien, né en 1696. En 1728 il se fit une spécialité des maladies des yeux et obtint une telle réputation par son habileté, que dans le seul mois de novembre 1752 il fit deux cent vingt-six opérations de la cataracte dont cent quatre-vingt-deux réussirent. Il mourut en 1762.

s'évanouit, les larmes coulent des yeux des assistants, et les aumônes tombent de leurs bourses.

VIII. De toutes les personnes qui ont été privées de la vue presque en naissant, la plus surprenante qui ait existé et qui existera, c'est Mlle Mélanie de Salignac, parente de M. de La Fargue, lieutenant général des armées du roi, vieillard qui vient de mourir âgé de quatre-vingt-onze ans, couvert de blessures et comblé d'honneurs; elle est fille de Mme de Blacy, qui vit encore, et qui ne passe pas un jour sans regretter un enfant qui faisait le bonheur de sa vie et l'admiration de toutes ses connaissances. Mme de Blacy est une femme distinguée par l'éminence de ses qualités morales, et qu'on peut interroger sur la vérité de mon récit. C'est sous sa dictée que je recueille de la vie de Mlle de Salignac les particularités qui ont pu m'échapper à moi-même pendant un commerce d'intimité qui a commencé avec elle et avec sa famille en 1760, et qui a duré jusqu'en 1763, l'année de sa mort.

Elle avait un grand fonds de raison, une douceur charmante, une finesse peu commune dans les idées, et de la naïveté. Une de ses tantes invitait sa mère à venir l'aider à plaire à dix-neuf ostrogoths qu'elle avait à dîner, et sa nièce disait : *Je ne conçois rien à ma chère tante; pourquoi plaire à dix-neuf ostrogoths? Pour moi, je ne veux plaire qu'à ceux que j'aime.*

Le son de la voix avait pour elle la même séduction ou la même répugnance que la physionomie pour celui qui voit. Un de ses parents, receveur général des finances, eut avec la famille un mauvais procédé auquel elle ne s'attendait pas, et elle disait avec surprise : *Qui l'aurait cru d'une voix aussi douce?* Quand elle entendait chanter, elle distinguait des voix *brunes* et des voix *blondes*.

Quand on lui parlait, elle jugeait de la taille par la direction du son qui la frappait de haut en bas si la personne était grande, ou de bas en haut si la personne était petite.

Elle ne se souciait pas de voir; et un jour que je lui en demandais la raison : « C'est, me répondit-elle, que je n'aurais que mes yeux, au lieu que je jouis des yeux de tous; c'est que, par cette privation, je deviens un objet continuel d'intérêt et de commisération; à tout moment on m'oblige, et à tout

moment je suis reconnaissante; hélas! si je voyais, bientôt on ne s'occuperait plus de moi. »

Les erreurs de la vue en avaient diminué le prix pour elle. « Je suis, disait-elle, à l'entrée d'une longue allée; il y a à son extrémité quelque objet : l'un de vous le voit en mouvement; l'autre le voit en repos; l'un dit que c'est un animal, l'autre que c'est un homme, et il se trouve, en approchant, que c'est une souche. Tous ignorent si la tour qu'ils aperçoivent au loin est ronde ou carrée. Je brave les tourbillons de la poussière, tandis que ceux qui m'entourent ferment les yeux et deviennent malheureux, quelquefois pendant une journée entière, pour ne les avoir pas assez tôt fermés. Il ne faut qu'un atome imperceptible pour les tourmenter cruellement... » A l'approche de la nuit, elle disait que *notre règne allait finir, et que le sien allait commencer*. On conçoit que, vivant dans les ténèbres avec l'habitude d'agir et de penser pendant une nuit éternelle, l'insomnie qui nous est si fâcheuse ne lui était pas même importune.

Elle ne me pardonnait pas d'avoir écrit que les aveugles, privés des symptômes de la souffrance, devaient être cruels. « Et vous croyez, me disait-elle, que vous entendez la plainte comme moi? — Il y a des malheureux qui savent souffrir sans se plaindre. — Je crois, ajoutait-elle, que je les aurais bientôt devinés, et que je ne les plaindrais que davantage. »

Elle était passionnée pour la lecture et folle pour la musique. « Je crois, disait-elle, que je ne me lasserais jamais d'entendre chanter ou jouer supérieurement d'un instrument, et quand ce bonheur-là serait, dans le ciel, le seul dont on jouirait, je ne serais pas fâchée d'y être. Vous pensiez juste lorsque vous assuriez de la musique que c'était le plus violent des beaux-arts, sans en excepter ni la poésie ni l'éloquence; que Racine même ne s'exprimait pas avec la délicatesse d'une harpe; que sa mélodie était lourde et monotone en comparaison de celle d'un instrument, et que vous aviez souvent désiré de donner à votre style la force et la légèreté des tons de Bach. Pour moi, c'est la plus belle des langues que je connaisse. Dans les langues parlées, mieux on prononce, plus on articule ses syllabes; au lieu que, dans la langue musicale, les sons les plus éloignés du grave à l'aigu et de l'aigu au grave, sont filés et se suivent

imperceptiblement; c'est pour ainsi dire une seule et longue syllabe, qui à chaque instant varie d'inflexion et d'expression. Tandis que la mélodie porte cette syllabe à mon oreille, l'harmonie en exécute sans confusion, sur une multitude d'instruments divers, deux, trois, quatre ou cinq, qui tous concourent à fortifier l'expression de la première, et les parties chantantes sont autant d'interprètes dont je me passerais bien, lorsque le symphoniste est homme de génie et qu'il sait donner du caractère à son chant.

« C'est surtout dans le silence de la nuit que la musique est expressive et délicieuse.

« Je me persuade que, distraits par leurs yeux, ceux qui voient ne peuvent ni l'écouter ni l'entendre comme je l'écoute et je l'entends. Pourquoi l'éloge qu'on m'en fait me paraît-il pauvre et faible? pourquoi n'en ai-je jamais pu parler comme je sens? pourquoi m'arrêtai-je au milieu de mon discours, cherchant des mots qui peignent ma sensation sans les trouver? Est-ce qu'ils ne seraient pas encore inventés? Je ne saurais comparer l'effet de la musique qu'à l'ivresse que j'éprouve lorsque, après une longue absence, je me précipite entre les bras de ma mère, que la voix me manque, que les membres me tremblent, que les larmes coulent, que les genoux se dérobent sous moi; je suis comme si j'allais mourir de plaisir. »

Elle avait le sentiment le plus délicat de la pudeur; et quand je lui en demandai la raison : « C'est, me disait-elle, l'effet des discours de ma mère; elle m'a répété tant de fois que la vue de certaines parties du corps invitait au vice : et je vous avouerais, si j'osais, qu'il y a peu de temps que je l'ai comprise, et que peut-être il a fallu que je cessasse d'être innocente. »

Elle est morte d'une tumeur aux parties naturelles intérieures, qu'elle n'eut jamais le courage de déclarer.

Elle était, dans ses vêtements, dans son linge, sur sa personne, d'une netteté d'autant plus recherchée que, ne voyant point, elle n'était jamais assez sûre d'avoir fait ce qu'il fallait pour épargner à ceux qui voient le dégoût du vice opposé.

Si on lui versait à boire, elle connaissait, au bruit de la liqueur en tombant, lorsque son verre était assez plein. Elle

prenait les aliments avec une circonspection et une adresse surprenantes.

Elle faisait quelquefois la plaisanterie de se placer devant un miroir pour se parer, et d'imiter toutes les mines d'une coquette qui se met sous les armes. Cette petite singerie était d'une vérité à faire éclater de rire.

On s'était étudié, dès sa plus tendre jeunesse, à perfectionner les sens qui lui restaient, et il est incroyable jusqu'où l'on y avait réussi. Le tact lui avait appris, sur les formes des corps, des singularités souvent ignorées de ceux qui avaient les meilleurs yeux.

Elle avait l'ouïe et l'odorat exquis; elle jugeait, à l'impression de l'air, de l'état de l'atmosphère, si le temps était nébuleux ou serein, si elle marchait dans une place ou dans une rue, dans une rue ou dans un cul-de-sac, dans un lieu ouvert ou dans un lieu fermé, dans un vaste appartement ou dans une chambre étroite.

Elle mesurait l'espace circonscrit par le bruit de ses pieds ou le retentissement de sa voix. Lorsqu'elle avait parcouru une maison, la topographie lui en restait dans la tête, au point de prévenir les autres sur les petits dangers auxquels ils s'exposaient : *Prenez garde,* disait-elle, *ici la porte est trop basse; là vous trouverez une marche.*

Elle remarquait dans les voix une variété qui nous est inconnue, et lorsqu'elle avait entendu parler une personne quelquefois, c'était pour toujours.

Elle était peu sensible aux charmes de la jeunesse et peu choquée des rides de la vieillesse. Elle disait qu'il n'y avait que les qualités du cœur et de l'esprit qui fussent à redouter pour elle. C'était encore un des avantages de la privation de la vue, surtout pour les femmes. *Jamais,* disait-elle, *un bel homme ne me fera tourner la tête.*

Elle était confiante. Il était si facile, et il eût été si honteux de la tromper! C'était une perfidie inexcusable de lui laisser croire qu'elle était seule dans un appartement.

Elle n'avait aucune sorte de terreur panique; elle ressentait rarement de l'ennui; la solitude lui avait appris à se suffire à elle-même. Elle avait observé que dans les voitures publiques, en voyage, à la chute du jour, on devenait silencieux. *Pour moi,*

disait-elle, *je n'ai pas besoin de voir ceux avec qui j'aime à m'entretenir.*

De toutes les qualités, c'étaient le jugement sain, la douceur et la gaîté qu'elle prisait le plus.

Elle parlait peu et écoutait beaucoup : *Je ressemble aux oiseaux*, disait-elle, *j'apprends à chanter dans les ténèbres.*

En rapprochant ce qu'elle avait entendu d'un jour à l'autre, elle était révoltée de la contradiction de nos jugements : il lui paraissait presque indifférent d'être louée ou blâmée par des êtres si inconséquents.

On lui avait appris à lire avec des caractères découpés. Elle avait la voix agréable; elle chantait avec goût; elle aurait volontiers passé sa vie au concert ou à l'Opéra; il n'y avait guère que la musique bruyante qui l'ennuyât. Elle dansait à ravir; elle jouait très-bien du par-dessus de viole, et elle avait tiré de ce talent un moyen de se faire rechercher des jeunes personnes de son âge en apprenant les danses et les contre-danses à la mode.

C'était la plus aimée de ses frères et de ses sœurs. « Et voilà, disait-elle, ce que je dois encore à mes infirmités : on s'attache à moi par les soins qu'on m'a rendus et par les efforts que j'ai faits pour les reconnaître et pour les mériter. Ajoutez que mes frères et mes sœurs n'en sont point jaloux. Si j'avais des yeux, ce serait aux dépens de mon esprit et de mon cœur. J'ai tant de raisons pour être bonne! que deviendrais-je si je perdais l'intérêt que j'inspire? »

Dans le renversement de la fortune de ses parents, la perte des maîtres fut la seule qu'elle regretta; mais ils avaient tant d'attachement et d'estime pour elle, que le géomètre et le musicien la supplièrent avec instance d'accepter leurs leçons gratuitement, et elle disait à sa mère : *Maman, comment faire? ils ne sont pas riches, et ils ont besoin de tout leur temps.*

On lui avait appris la musique par des caractères en relief qu'on plaçait sur des lignes éminentes à la surface d'une grande table. Elle lisait ces caractères avec la main; elle les exécutait sur son instrument, et en très-peu de temps d'étude elle avait appris à jouer en partie la pièce la plus longue et la plus compliquée.

Elle possédait les éléments d'astronomie, d'algèbre et de

géométrie. Sa mère, qui lui lisait le livre de l'abbé de La Caille, lui demandait quelquefois si elle entendait cela : *Tout courant*, lui répondait-elle.

Elle prétendait que la géométrie était la vraie science des aveugles, parce qu'elle appliquait fortement, et qu'on n'avait besoin d'aucun secours pour se perfectionner. *Le géomètre*, ajoutait-elle, *passe presque toute sa vie les yeux fermés.*

J'ai vu les cartes sur lesquelles elle avait étudié la géographie. Les parallèles et les méridiens sont des fils de laiton; les limites des royaumes et des provinces sont distinguées par de la broderie en fil, en soie et en laine plus ou moins forte; les fleuves, les rivières et les montagnes, par des têtes d'épingles plus ou moins grosses; et les villes plus ou moins considérables, par des gouttes de cire inégales.

Je lui disais un jour : « Mademoiselle, figurez-vous un cube. — Je le vois. — Imaginez au centre du cube un point. — C'est fait. — De ce point tirez des lignes droites aux angles; eh bien, vous aurez divisé le cube. — En six pyramides égales, ajouta-t-elle d'elle-même, ayant chacune les mêmes faces, la base du cube et la moitié de sa hauteur. — Cela est vrai; mais où voyez-vous cela? — Dans ma tête, comme vous. »

J'avoue que je n'ai jamais conçu nettement comment elle figurait dans sa tête sans colorer. Ce cube s'était-il formé par la mémoire des sensations du toucher? Son cerveau était-il devenu une espèce de main sous laquelle les substances se réalisaient? S'était-il établi à la longue une sorte de correspondance entre deux sens divers? Pourquoi ce commerce n'existe-t-il pas en moi, et ne vois-je rien dans ma tête si je ne colore pas? Qu'est-ce que l'imagination d'un aveugle? Ce phénomène n'est pas si facile à expliquer qu'on le croirait.

Elle écrivait avec une épingle dont elle piquait sa feuille de papier tendue sur un cadre traversé de deux lames parallèles et mobiles, qui ne laissaient entre elles d'espace vide que l'intervalle d'une ligne à une autre. La même écriture servait pour la réponse, qu'elle lisait en promenant le bout de son doigt sur les petites inégalités que l'épingle ou l'aiguille avait pratiquées au *verso* du papier.

Elle lisait un livre qu'on n'avait tiré que d'un côté. Prault en avait imprimé de cette manière à son usage.

On a inséré dans le *Mercure* du temps une de ses lettres.

Elle avait eu la patience de copier à l'aiguille l'*Abrégé historique* du président Hénault, et j'ai obtenu de madame de Blacy, sa mère, ce singulier manuscrit.

Voici un fait qu'on croira difficilement, malgré le témoignage de toute sa famille, le mien et celui de vingt personnes qui existent encore; c'est que, d'une pièce de douze à quinze vers, si on lui donnait la première lettre et le nombre de lettres dont chaque mot était composé, elle retrouvait la pièce proposée, quelque bizarre qu'elle fût. J'en ai fait l'expérience sur des amphigouris de Collé. Elle rencontrait quelquefois une expression plus heureuse que celle du poète.

Elle enfilait avec célérité l'aiguille la plus mince, en étendant son fil ou sa soie sur l'index de la main gauche, et en tirant, par l'œil de l'aiguille placée perpendiculairement, ce fil ou cette soie avec une pointe très-déliée.

Il n'y avait aucune sorte de petits ouvrages qu'elle n'exécutât; ourlets, bourses pleines ou symétrisées, à jour, à différents dessins, à diverses couleurs; jarretières, bracelets, colliers avec de petits grains de verre, comme des lettres d'imprimerie. Je ne doute point qu'elle n'eût été un bon compositeur d'imprimerie : qui peut le plus, peut le moins.

Elle jouait parfaitement le reversis, le médiateur et le quadrille; elle rangeait elle-même ses cartes, qu'elle distinguait par de petits traits qu'elle reconnaissait au toucher, et que les autres ne reconnaissaient ni à la vue ni au toucher. Au reversis, elle changeait de signes aux as, surtout à l'as de carreau et au quinola. La seule attention qu'on eût pour elle, c'était de nommer la carte en la jouant. S'il arrivait que le quinola fût menacé, il se répandait sur sa lèvre un léger sourire qu'elle ne pouvait contenir quoiqu'elle en connût l'indiscrétion.

Elle était fataliste; elle pensait que les efforts que nous faisions pour échapper à notre destinée ne servaient qu'à nous y conduire. Quelles étaient ses opinions religieuses? je les ignore; c'est un secret qu'elle gardait par respect pour une mère pieuse.

Il ne me reste plus qu'à vous exposer ses idées sur l'écriture, le dessin, la gravure, la peinture; je ne crois pas qu'on en puisse avoir de plus voisines de la vérité; c'est ainsi, j'espère,

qu'on en jugera par l'entretien qui suit, et dont je suis un interlocuteur. Ce fut elle qui parla la première.

« Si vous aviez tracé sur ma main, avec un stylet, un nez, une bouche, un homme, une femme, un arbre, certainement je ne m'y tromperais pas; je ne désespérerais pas même, si le trait était exact, de reconnaître la personne dont vous m'auriez fait l'image : ma main deviendrait pour moi un miroir sensible; mais grande est la différence de sensibilité entre cette toile et l'organe de la vue.

Je suppose donc que l'œil soit une toile vivante d'une délicatesse infinie; l'air frappe l'objet, de cet objet il est réfléchi vers l'œil, qui en reçoit une infinité d'impressions diverses selon la nature, la forme, la couleur de l'objet et peut-être les qualités de l'air qui me sont inconnues et que vous ne connaissez pas plus que moi; et c'est par la variété de ces sensations qu'il vous est peint.

Si la peau de ma main égalait la délicatesse de vos yeux, je verrais par ma main comme vous voyez par vos yeux, et je me figure quelquefois qu'il y a des animaux qui sont aveugles, et qui n'en sont pas moins clairvoyants.

— Et le miroir?

— Si tous les corps ne sont pas autant de miroirs, c'est par quelque défaut dans leur contexture, qui éteint la réflexion de l'air. Je tiens d'autant plus à cette idée, que l'or, l'argent, le fer, le cuivre polis, deviennent propres à réfléchir l'air, et que l'eau trouble et la glace rayée perdent cette propriété.

C'est la variété de la sensation, et par conséquent de la propriété de réfléchir l'air dans les matières que vous employez, qui distingue l'écriture du dessin, le dessin de l'estampe, et l'estampe du tableau.

L'écriture, le dessin, l'estampe, le tableau d'une seule couleur, sont autant de camaïeux.

— Mais lorsqu'il n'y a qu'une couleur, on ne devrait discerner que cette couleur.

— C'est apparemment le fond de la toile, l'épaisseur de la couleur et la manière de l'employer qui introduisent dans la réflexion de l'air une variété correspondante à celle des formes. Au reste, ne m'en demandez plus rien, je ne suis pas plus savante que cela.

— Et je me donnerais bien de la peine inutile pour vous en apprendre davantage. »

Je ne vous ai pas dit, sur cette jeune aveugle, tout ce que j'en aurais pu observer en la fréquentant davantage et en l'interrogeant avec du génie; mais je vous donne ma parole d'honneur que je ne vous en ai rien dit que d'après mon expérience.

Elle mourut, âgée de vingt-deux ans. Avec une mémoire immense et une pénétration égale à sa mémoire, quel chemin n'aurait-elle pas fait dans les sciences, si des jours plus longs lui avaient été accordés! Sa mère lui lisait l'histoire, et c'était une fonction également utile et agréable pour l'une et l'autre.

LETTRE

SUR LES SOURDS ET MUETS

A L'USAGE

DE CEUX QUI ENTENDENT ET QUI PARLENT

ADRESSÉE A M***

..... Versisque viarum
Indiciis raptos .....
..... ne qua forent pedibus vestigia rectis.

VIRG. *Æneid.*, lib. VIII, vers 210 et 209.

1751.

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Entre la *Lettre sur les aveugles* et la *Lettre sur les sourds-muets*, Diderot avait commencé la publication de l'*Encyclopédie*, et c'est pendant cette première période d'une fièvre qui devait durer trente ans, qu'il trouva le temps de répondre à l'ouvrage de l'abbé Batteux : *Les Beaux-Arts réduits à un même principe*. La lettre est adressée à l'auteur même que Diderot veut combattre, et quoiqu'elle ait été faite sur des notes depuis longtemps préparées pour servir de matériaux à l'*Encyclopédie*, on n'y trouve aucune trace de la précipitation avec laquelle ces notes furent réunies; on y remarque au contraire beaucoup de tact, d'esprit et de politesse.

Une discussion s'est élevée au sujet d'une idée mise en avant dans cet ouvrage, celle du *Muet de convention*. Cette idée a-t-elle été empruntée par Condillac à Diderot? Il faut se rappeler que Diderot était à cette époque lié avec Condillac, que lui avait fait connaître Rousseau. Il y avait hebdomadairement, nous dit ce dernier (*Confessions*, liv. Ier), entre ces trois hommes des dîners au *Panier fleuri*. L'idée ne pourrait-elle pas être née spontanément de cette association, ou tout au moins le germe n'a-t-il pas pu en sortir pour se développer parallèlement chez Diderot et chez Condillac? Il n'y aurait là rien qu'une de ces choses qui se voient tous les jours. Un lièvre surgit, deux chasseurs le tirent à la fois. A qui appartient-il?

Quoi qu'il en soit, voici ce que nous lisons à ce propos dans l'édition Brière de Diderot.

« L'idée du *Muet de convention*, celle de *décomposer* un homme pour bien considérer ce qu'il tient des sens qu'il possède, et celle d'une société de cinq personnes dont chacune n'aurait qu'un seul sens, donnèrent évidemment naissance à la *statue organisée intérieurement*

comme nous, que Condillac a placée dans son *Traité des Sensations* publié trois ans après la *Lettre sur les Sourds et Muets.* Dans sa *Réponse à un reproche qui m'a été fait sur le projet exécuté dans le Traité des Sensations* (*Œuvres,* tome III, page 321. *Paris,* Brière, 1821,) Condillac n'est point parvenu à se disculper; et c'est à tort que de nos jours la *Biographie universelle* rapporte ce qui suit : « On prétendit que « cet ouvrage était dans les Lettres sur les Aveugles et sur les Sourds et « Muets... Condillac fut sensible à cette imputation : il cita les deux « morceaux de Diderot, et on vit que celui-ci n'avait pas fait le Traité « des Sensations. » Personne n'a prétendu que Diderot eût fait le Traité de Condillac; mais chacun a reconnu que Condillac avait puisé dans la Lettre de Diderot l'idée de sa statue. *Suum cuique.* »

Le même éditeur ajoute, et nous nous associons à cette seconde revendication avec plus de complaisance qu'à la première :

« Mais ce n'est point là le seul titre qu'il faille restituer à l'auteur de la Lettre sur les Sourds et Muets; il en est un plus beau, plus digne d'un philosophe, et qu'il n'a pas moins mérité; car, lui aussi, il a pu contribuer à replacer au niveau de leurs semblables ceux que la nature semblait en avoir écartés.

« C'est Diderot, dit M. Eusèbe Salverte dans l'*Éloge* qu'il lut, en l'an VIII, à l'Institut National, qui, peut-être, a eu l'honneur de fournir à Haüy, à de l'Épée, à Sicard, la première idée de leurs philanthropiques travaux. Il avait prévenu par la pensée les observations qu'ils ont faites depuis sur les Sourds-Muets et les Aveugles-nés : et ces observations sont assez multipliées aujourd'hui pour prouver qu'il a deviné juste. »

Ces deux observations nous paraissent suffisantes pour donner au lecteur une idée exacte de l'importance de cette *Lettre* qui en dit autant en quelques pages et comme incidemment que tout le *Traité des sensations.* C'est pour ne pas paraître plus royaliste que le roi que nous ferons remarquer que Diderot n'a jamais accusé Condillac de plagiat et l'a toujours cité avec éloge.

D'après les notes du *Catalogue* du marquis de Paulmy (Bibliothèque de l'Arsenal, Manuscrits) Diderot avouait moins volontiers cet ouvrage que la *Lettre sur les aveugles.* « Je ne sais pourquoi », ajoute le marquis. Peut-être était-ce parce qu'après l'emprisonnement à Vincennes, il n'était pas facile de désavouer la première de ces lettres et compromettant de se vanter de la seconde, quoique la rhétorique y tienne plus de place que la philosophie.

Le livre de l'abbé Batteux n'est point sans valeur.

LETTRE A MONSIEUR***

De V..... ce 20 janvier 1751.

Je vous envoie, monsieur, la *Lettre* à l'auteur des *Beaux-arts réduits à un même principe*, revue, corrigée et augmentée sur les conseils de mes amis, mais toujours avec son même titre.

Je conviens que ce titre est applicable indistinctement au grand nombre de ceux qui *parlent sans entendre*, au petit nombre de ceux qui *entendent sans parler*, et au très-petit nombre de ceux qui savent *parler et entendre*, quoique ma lettre ne soit guère qu'à l'usage de ces derniers.

Je conviens encore qu'il est fait à l'imitation d'un autre qui n'est pas trop bon[1]; mais je suis las d'en chercher un meilleur. Ainsi, de quelque importance que vous paraisse le choix d'un titre, celui de ma lettre restera tel qu'il est.

Je n'aime guère les citations, celles du grec moins que les autres. Elles donnent à un ouvrage l'air scientifique qui n'est plus chez nous à la mode. La plupart des lecteurs en sont effrayés; et j'ôterais d'ici cet épouvantail, si je pensais en libraire. Mais il n'en est rien. Laissez donc le grec partout où j'en ai mis Si vous vous souciez fort peu qu'un ouvrage soit bon, pourvu. qu'il se lise; ce dont je me soucie, moi, c'est de bien faire le mien, au hasard d'être un peu moins lu.

Quant à la multitude des objets sur lesquels je me plais à voltiger, sachez, et apprenez à ceux qui vous conseillent, que ce

1. *Lettre sur les Aveugles, à l'usage de ceux qui voient.* (D.)

n'est point un défaut dans une lettre, où l'on est censé converser librement, et où le dernier mot d'une phrase est une transition suffisante.

Vous pouvez donc m'imprimer, si c'est là tout ce qui vous arrête; mais que ce soit sans nom d'auteur, s'il vous plaît. J'aurai toujours le temps de me faire connaître. Je sais d'avance à qui l'on n'attribuera pas mon ouvrage; et je sais bien encore à qui l'on ne manquerait pas de l'attribuer, s'il y avait de la singularité dans les idées, une certaine imagination, du style, je ne sais quelle hardiesse de penser que je serais bien fâché d'avoir, un étalage de mathématiques, de métaphysique, d'italien, d'anglais, et surtout moins de latin et de grec, et plus de musique.

Veillez, je vous prie, à ce qu'il ne se glisse point de fautes dans les exemples; il n'en faudrait qu'une pour tout gâter. Vous trouverez dans la planche du dernier livre de Lucrèce, de la belle édition de Havercamp, la figure qui me convient. Il faut seulement en écarter un enfant qui la cache à moitié, lui supposer une blessure au-dessous du sein, et en faire prendre le trait. M. de S..., mon ami, s'est chargé de revoir les épreuves. Il demeure rue Neuve des...

Je suis,

Monsieur,

Votre, etc.

LETTRE

SUR LES SOURDS ET MUETS

A L'USAGE

DE CEUX QUI ENTENDENT ET QUI PARLENT

Où l'on traite de l'origine des inversions, de l'harmonie du style, du sublime de situation, de quelques avantages de la langue française sur la plupart des langues anciennes et modernes, et, par occasion, de l'expression particulière aux beaux-arts.

Je n'ai point eu dessein, monsieur, de me faire honneur de vos recherches, et vous pouvez revendiquer dans cette lettre tout ce qui vous conviendra. S'il est arrivé à mes idées d'être voisines des vôtres, c'est comme au lierre à qui il arrive quelquefois de mêler sa feuille à celle du chêne. J'aurais pu m'adresser à M. l'abbé de Condillac, ou à M. du Marsais, car ils ont aussi traité la matière des inversions : mais vous vous êtes offert le premier à ma pensée; et je me suis accommodé de vous, bien persuadé que cette fois-ci le public ne prendrait point une rencontre heureuse pour une préférence. La seule crainte que j'aie, c'est celle de vous distraire, et de vous ravir des instants que vous donnez sans doute à l'étude de la philosophie, et que vous lui devez.

Pour bien traiter la matière des inversions, je crois qu'il est à propos d'examiner comment les langues se sont formées. Les objets sensibles ont les premiers frappé les sens; et ceux qui réunissaient plusieurs qualités sensibles à la fois ont été les premiers nommés : ce sont les différents individus qui composent cet univers. On a ensuite distingué les qualités sensibles les unes des autres; on leur a donné des noms : ce sont la plupart des adjectifs. Enfin, abstraction faite de ces qualités sensibles,

on a trouvé ou cru trouver quelque chose de commun dans tous ces individus, comme l'impénétrabilité, l'étendue, la couleur, la figure, etc.; et l'on a formé les noms métaphysiques et généraux, et presque tous les substantifs. Peu à peu on s'est accoutumé à croire que ces noms représentaient des êtres réels; on a regardé les qualités sensibles comme de simples accidents, et l'on s'est imaginé que l'adjectif était réellement subordonné au substantif, quoique le substantif ne soit proprement rien, et que l'*adjectif soit tout*. Qu'on vous demande ce que c'est qu'un corps, vous répondrez que c'est *une substance étendue, impénétrable, figurée, colorée et mobile*. Mais ôtez de cette définition tous les adjectifs, que restera-t-il pour cet être imaginaire que vous appelez *substance?* Si on voulait ranger dans la même définition les termes, suivant l'ordre naturel, on dirait *colorée, figurée, étendue, impénétrable, mobile, substance*. C'est dans cet ordre que les différentes qualités des portions de la matière affecteraient, ce me semble, un homme qui verrait un corps pour la première fois. L'œil serait frappé d'abord de la figure, de la couleur et de l'étendue; le toucher, s'approchant ensuite du corps, en découvrirait l'impénétrabilité; et la vue et le toucher s'assureraient de la mobilité. Il n'y aurait donc point d'inversion dans cette définition; et il y en a une dans celle que nous avons donnée d'abord. De là, il résulte que, si on veut soutenir qu'il n'y a point d'inversion en français, ou du moins qu'elle y est beaucoup plus rare que dans les langues savantes, on peut le soutenir tout au plus dans ce sens, que nos constructions sont pour la plupart uniformes; que le substantif y est toujours ou presque toujours placé avant l'adjectif; et le verbe, entre deux : car si on examine cette question en elle-même; savoir si l'adjectif doit être placé devant ou après le substantif, on trouvera que nous renversons souvent l'ordre naturel des idées : l'exemple que je viens d'apporter en est une preuve.

Je dis l'*ordre naturel* des idées; car il faut distinguer ici l'*ordre naturel* d'avec l'*ordre d'institution*, et, pour ainsi dire, l'*ordre scientifique:* celui des vues de l'esprit, lorsque la langue fut tout à fait formée.

Les adjectifs représentant, pour l'ordinaire, les qualités sensibles, sont les premiers dans l'ordre naturel des idées; mais pour un philosophe, ou plutôt pour bien des philosophes qui

se sont accoutumés à regarder les substantifs abstraits comme des êtres réels, ces substantifs marchent les premiers dans l'ordre scientifique, étant, selon leur façon de parler, le support ou le soutien des adjectifs. Ainsi, des deux définitions du corps que nous avons données, la première suit l'ordre scientifique, ou d'institution ; la seconde, l'ordre naturel.

De là on pourrait tirer une conséquence ; c'est que nous sommes peut-être redevables à la philosophie péripatéticienne, qui a réalisé tous les êtres généraux et métaphysiques, de n'avoir presque plus dans notre langue de ce que nous appelons des inversions dans les langues anciennes. En effet, nos auteurs gaulois en ont beaucoup plus que nous ; et cette philosophie a régné, tandis que notre langue se perfectionnait sous Louis XIII et sous Louis XIV. Les Anciens, qui généralisaient moins, et qui étudiaient plus la nature en détail et par individus, avaient dans leur langue une marche moins monotone ; et peut-être le mot d'inversion eût-il été fort étrange pour eux. Vous ne m'objecterez point ici, monsieur, que la philosophie péripatéticienne est celle d'Aristote, et par conséquent d'une partie des Anciens ; car vous apprendrez, sans doute, à vos disciples que notre péripatétisme était bien différent de celui d'Aristote.

Mais il n'est peut-être pas nécessaire de remonter à la naissance du monde et à l'origine du langage, pour expliquer comment les inversions se sont introduites et conservées dans les langues. Il suffirait, je crois, de se transporter en idée chez un peuple étranger dont on ignorerait la langue ; ou, ce qui revient presque au même, on pourrait employer un homme qui, s'interdisant l'usage des sons articulés, tâcherait de s'exprimer par gestes.

Cet homme, n'ayant aucune difficulté sur les questions qu'on lui proposerait, n'en serait que plus propre aux expériences ; et l'on n'en inférerait que plus sûrement de la succession de ses gestes, quel est l'ordre d'idées qui aurait paru le meilleur aux premiers hommes pour se communiquer leurs pensées par gestes, et quel est celui dans lequel ils auraient pu inventer les signes oratoires.

Au reste, j'observerais de donner à mon *Muet de convention* tout le temps de composer sa réponse ; et quant aux questions, je ne manquerais pas d'y insérer les idées dont je serais le plus

curieux de connaître l'expression par geste et le sort dans une pareille langue. Ne serait-ce pas une chose, sinon utile, du moins amusante, que de multiplier les essais sur les mêmes idées, et que de proposer les mêmes questions à plusieurs personnes en même temps? Pour moi, il me semble qu'un philosophe qui s'exercerait de cette manière avec quelques-uns de ses amis, bons esprits et bons logiciens, ne perdrait pas entièrement son temps. Quelque Aristophane en ferait, sans doute, une scène excellente; mais qu'importe? on se dirait à soi-même ce que Zénon disait à son prosélyte : εἰ φιλοσοφίας ἐπιθυμεῖς, παρασκευαζοῦ αὐτοθὲν, ὡς καταγελαθησόμενος, ὡς, etc. Si tu veux être philosophe, attends-toi à être tourné en ridicule. La belle maxime, Monsieur! et qu'elle serait bien capable de mettre au-dessus des discours des hommes et de toutes considérations frivoles, des âmes moins courageuses encore que les nôtres!

Il ne faut pas que vous confondiez l'exercice que je vous propose ici avec la pantomime ordinaire. Rendre une action, ou rendre un discours par des gestes, ce sont deux versions fort différentes. Je ne doute guère qu'il n'y eût des inversions dans celles de nos muets, que chacun d'eux n'eût son style, et que les inversions n'y missent des différences aussi marquées que celles qu'on rencontre dans les anciens auteurs grecs et latins. Mais comme le style qu'on a est toujours celui qu'on juge le meilleur, la conversation qui suivrait les expériences ne pourrait qu'être très-philosophique et très-vive; car tous nos muets de convention seraient obligés, quand on leur restituerait l'usage de la parole, de justifier, non-seulement leur expression, mais encore la préférence qu'ils auraient donnée, dans l'ordre de leurs gestes, à telle ou telle idée.

Cette réflexion, Monsieur, me conduit à une autre : elle est un peu éloignée de la matière que je traite; mais, dans une lettre, les écarts sont permis, surtout lorsqu'ils peuvent conduire à des vues utiles. Mon idée serait donc de décomposer, pour ainsi dire, un homme, et de considérer ce qu'il tient de chacun des sens qu'il possède. Je me souviens d'avoir été quelquefois occupé de cette espèce d'anatomie métaphysique; et je trouvais que, de tous les sens, l'œil était le plus superficiel; l'oreille, le plus orgueilleux; l'odorat, le plus voluptueux; le goût, le plus superstitieux et le plus inconstant; le toucher, le plus profond

et le plus philosophe. Ce serait, à mon avis, une société plaisante, que celle de cinq personnes dont chacune n'aurait qu'un sens; il n'y a pas de doute que ces gens-là ne se traitassent tous d'insensés; et je vous laisse à penser avec quel fondement. C'est là pourtant une image de ce qui arrive à tout moment dans le monde : on n'a qu'un sens, et l'on juge de tout. Au reste, il y a une observation singulière à faire sur cette société de cinq personnes dont chacune ne jouirait que d'un sens; c'est que, par la faculté qu'elles auraient d'abstraire, elles pourraient toutes être géomètres, s'entendre à merveille, et ne s'entendre qu'en géométrie. Mais je reviens à nos muets de convention, et aux questions dont on leur demanderait la réponse.

Si ces questions étaient de nature à en permettre plus d'une, il arriverait presque nécessairement qu'un des muets en ferait une, un autre muet une autre; et que la comparaison de leurs discours serait, sinon impossible, du moins difficile. Cet inconvénient m'a fait imaginer qu'au lieu de proposer une question, peut-être vaudrait-il mieux proposer un discours à traduire du français en gestes. Il ne faudrait pas manquer d'interdire l'ellipse aux traducteurs, la langue des gestes n'est déjà pas trop claire, sans augmenter encore son laconisme par l'usage de cette figure. On conçoit, aux efforts que font les sourds et muets de naissance pour se rendre intelligibles, qu'ils expriment tout ce qu'ils peuvent exprimer. Je recommanderais donc à nos muets de convention de les imiter, et de ne former, autant qu'ils le pourraient, aucune phrase où le sujet et l'attribut avec toutes leurs dépendances ne fussent énoncés. En un mot, ils ne seraient libres que sur l'ordre qu'ils jugeraient à propos de donner aux idées, ou plutôt aux gestes qu'ils emploieraient pour les représenter.

Mais il me vient un scrupule. C'est que, les pensées s'offrant à notre esprit, je ne sais par quel mécanisme, à peu près sous la forme qu'elles auront dans le discours, et, pour ainsi dire, tout habillées, il y aurait à craindre que ce phénomène particulier ne gênât le geste de nos muets de convention; qu'ils ne succombassent à une tentation qui entraîne presque tous ceux qui écrivent dans une autre langue que la leur, la tentation de modeler l'arrangement de leurs signes sur l'arrangement des signes de la langue qui leur est habituelle; et que, de même

que nos meilleurs latinistes modernes, sans nous en excepter ni l'un ni l'autre, tombent dans des tours français, la construction de nos muets ne fût pas la vraie construction d'un homme qui n'aurait jamais eu aucune notion de langue. Qu'en pensez-vous, monsieur? cet inconvénient serait peut-être moins fréquent que je ne l'imagine, si nos muets de convention étaient plus philosophes que rhéteurs; mais, en tout cas, on pourrait s'adresser à un sourd et muet de naissance.

Il vous paraîtra singulier, sans doute, qu'on vous renvoie à celui que la nature a privé de la faculté d'entendre et de parler, pour en obtenir les véritables notions de la formation du langage. Mais considérez, je vous prie, que l'ignorance est moins éloignée de la vérité que le préjugé; et qu'un sourd et muet de naissance est sans préjugé sur la manière de communiquer la pensée; que les inversions n'ont point passé d'une autre langue dans la sienne; que s'il en emploie, c'est la nature seule qui les lui suggère; et qu'il est une image très-approchée de ces hommes fictifs qui, n'ayant aucun signe d'institution, peu de perceptions, presque point de mémoire, pourraient passer aisément pour des animaux à deux pieds ou à quatre.

Je peux vous assurer, monsieur, qu'une pareille traduction ferait beaucoup d'honneur, quand elle ne serait guère meilleure que la plupart de celles qu'on nous a données depuis quelque temps. Il ne s'agirait pas seulement ici d'avoir bien saisi le sens et la pensée; il faudrait encore que l'ordre des signes de la traduction correspondît fidèlement à l'ordre des gestes de l'original. Cet essai demanderait un philosophe qui sût interroger son auteur, entendre sa réponse, et la rendre avec exactitude; mais la philosophie ne s'acquiert pas en un jour.

Il faut avouer cependant que l'une de ces choses faciliterait beaucoup les autres; et que, la question étant donnée avec une exposition précise des gestes qui composeraient la réponse, on parviendrait à substituer aux gestes à peu près leur équivalent en mots; je dis à peu près, parce qu'il y a des gestes sublimes que toute l'éloquence oratoire ne rendra jamais. Tel est celui de Macbeth dans la tragédie de Shakespeare. La somnambule Macbeth s'avance en silence (acte V, scène I), et les yeux fermés, sur la scène, imitant l'action d'une personne qui se lave les mains, comme si les siennes eussent encore été teintes du

sang de son roi qu'elle avait égorgé il y avait plus de vingt ans. Je ne sais rien de si pathétique en discours que le silence et le mouvement des mains de cette femme[1]. Quelle image du remords!

La manière dont une autre femme annonça la mort à son époux incertain de son sort, est encore une de ces représentations dont l'énergie du langage oral n'approche pas. Elle se transporta, avec son fils entre ses bras, dans un endroit de la campagne où son mari pouvait l'apercevoir de la tour où il était renfermé; et après s'être fixé le visage pendant quelque temps du côté de la tour, elle prit une poignée de terre qu'elle répandit en croix sur le corps de son fils qu'elle avait étendu à ses pieds. Son mari comprit le signe, et se laissa mourir de faim. On oublie la pensée la plus sublime; mais ces traits ne s'effacent point. Que de réflexions ne pourrais-je pas faire ici, monsieur, sur le sublime de situation, si elles ne me jetaient pas trop hors de mon sujet.

On a fort admiré, et avec justice, un grand nombre de beaux vers dans la magnifique scène d'*Héraclius*, ou Phocas ignore lequel des deux princes est son fils. Pour moi, l'endroit de cette scène que je préfère à tout le reste, est celui où le tyran se tourne successivement vers les deux princes en les appelant du nom de son fils, et où les deux princes restent froids et immobiles.

> Martian! à ce mot aucun ne veut répondre.
>
> CORNEILLE, *Héraclius*, acte IV, scène IV.

Voilà ce que le papier ne peut jamais rendre; voilà où le geste triomphe du discours!

Épaminondas, à la bataille de Mantinée, est percé d'un trait mortel; les médecins déclarent qu'il expirera dès qu'on arrachera le trait de son corps : il demande où est son bouclier; c'était un déshonneur de le perdre dans le combat; on le lui apporte; il arrache le trait lui-même. Dans la sublime scène qui termine la tragédie de *Rodogune*, le moment le plus théâtral est, sans contredit, celui où Antiochus porte la coupe à ses

1. On voit déjà ici poindre les idées qui inspireront Diderot lorsqu'il s'occupera, lui aussi, de l'art dramatique. Il est le premier qui ait compris Shakespeare, que Voltaire appelait un *sauvage ivre*.

lèvres, et où Timagène entre sur la scène, en criant : *Ah! seigneur!* (acte V, scène IV.) Quelle foule d'idées et de sentiments ce geste et ce mot ne font-ils pas éprouver à la fois! Mais je m'écarte toujours. Je reviens donc au sourd et muet de naissance. J'en connais un dont on pourrait se servir d'autant plus utilement, qu'il ne manque pas d'esprit, et qu'il a le geste expressif, comme vous allez voir.

Je jouais un jour aux échecs, et le muet me regardait jouer; mon adversaire me réduisit dans une position embarrassante; le muet s'en aperçut à merveille; et, croyant la partie perdue, il ferma les yeux, inclina la tête, et laissa tomber ses bras; signes par lesquels il m'annonçait qu'il me tenait pour mat ou mort. Remarquez, en passant, combien la langue des gestes est métaphorique! Je crus d'abord qu'il avait raison : cependant, comme le coup était composé, et que je n'avais pas épuisé les combinaisons, je ne me pressai pas de céder, et je me mis à chercher une ressource. L'avis du muet était toujours qu'il n'y en avait point, ce qu'il disait très-clairement en secouant la tête et en remettant les pièces perdues sur l'échiquier. Son exemple invita les autres spectateurs à parler sur le coup; on l'examina; et à force d'essayer de mauvais expédients on en découvrit un bon. Je ne manquai pas de m'en servir, et de faire entendre au muet qu'il s'était trompé, et que je sortirais d'embarras malgré son avis. Mais lui, me montrant du doigt tous les spectateurs les uns après les autres, et faisant en même temps un petit mouvement des lèvres, qu'il accompagna d'un grand mouvement de ses deux bras qui allaient et venaient dans la direction de la porte et des tables, me répondit qu'il y avait peu de mérite à être sorti du mauvais pas où j'étais, avec les conseils *du tiers, du quart et des passants*; ce que ces gestes signifiaient si clairement, que personne ne s'y trompa, et que l'expression populaire *consulter le tiers, le quart et les passants* vint à plusieurs en même temps; ainsi, bonne ou mauvaise, notre muet rencontra cette expression en gestes.

Vous connaissez, au moins de réputation, une machine singulière, sur laquelle l'inventeur se proposait d'exécuter des sonates de couleurs. J'imaginai que s'il y avait un être au monde qui dût prendre quelque plaisir à de la musique oculaire, et qui pût en juger sans prévention, c'était un sourd et

muet de naissance. Je conduisis donc le mien rue Saint-Jacques, dans la maison où l'on montre l'homme et la machine aux couleurs. Ah! Monsieur, vous ne devinerez jamais l'impression que ces deux êtres firent sur lui, et moins encore les pensées qui lui vinrent.

Vous concevez d'abord qu'il n'était pas possible de lui rien communiquer sur la nature et les propriétés merveilleuses du clavecin; que n'ayant aucune idée du son, celles qu'il prenait de l'instrument oculaire n'étaient assurément pas relatives à la musique, et que la destination de cette machine lui était tout aussi incompréhensible que l'usage que nous faisons des organes de la parole. Que pensait-il donc? et quel était le fondement de l'admiration dans laquelle il tomba, à l'aspect des éventails du Père Castel? Cherchez, monsieur; devinez ce qu'il conjectura de cette machine ingénieuse, que peu de gens ont vue, dont plusieurs ont parlé, et dont l'invention ferait bien de l'honneur à la plupart de ceux qui en ont parlé avec dédain [1]; ou plutôt, écoutez, le voici :

Mon sourd s'imagina que ce génie inventeur était sourd et muet aussi; que son clavecin lui servait à converser avec les autres hommes; que chaque nuance avait sur le clavier la valeur d'une des lettres de l'alphabet; et qu'à l'aide des touches et de l'agilité des doigts, il combinait ces lettres, en formait des mots, des phrases; enfin, tout un discours en couleurs:

Après cet effort de pénétration, convenez qu'un sourd et muet pouvait être assez content de lui-même; mais le mien ne s'en tint pas là; il crut tout d'un coup qu'il avait saisi ce que c'était que la musique et tous les instruments de musique. Il crut que la musique était une façon particulière de communiquer la pensée, et que les instruments, les vielles, les violons, les trompettes étaient, entre nos mains, d'autres organes de la parole. C'était bien là, direz-vous, le système d'un homme qui n'avait jamais entendu ni instrument ni musique. Mais considérez, je vous prie, que ce système, qui est évidemment faux

1. L'édition Brière met en note que c'est ici la leçon de l'édition de 1798 qu diffère de celle de 1751. Nous n'avons pas trouvé cette différence. Peut-être y a-t-il eu deux éditions de la lettre, dont une contrefaçon, en 1751. Voltaire s'est beaucoup moqué du clavecin oculaire du bon jésuite. Diderot, y est revenu à plusieurs reprises avec complaisance, notamment dans l'*Encyclopédie*. Il voyait là une idée.

pour vous, est presque démontré pour un sourd et muet. Lorsque ce sourd se rappelle l'attention que nous donnons à la musique et à ceux qui jouent d'un instrument, les signes de joie ou de tristesse qui se peignent sur nos visages et dans nos gestes, quand nous sommes frappés d'une belle harmonie, et qu'il compare ces effets avec ceux du discours et des autres objets extérieurs, comment peut-il imaginer qu'il n'y a pas de bon sens dans les sons, quelque chose que ce puisse être, et que ni les voix ni les instruments ne réveillent en nous aucune perception distincte?

N'est-ce pas là, monsieur, une fidèle image de nos pensées, de nos raisonnements, de nos systèmes, en un mot, de ces concepts qui ont fait de la réputation à tant de philosophes? Toutes les fois qu'ils ont jugé de choses qui, pour être bien comprises, semblaient demander un organe qui leur manquait, ce qui leur est souvent arrivé, ils ont montré moins de sagacité, et se sont trouvés plus loin de la vérité que le sourd et muet dont je vous entretiens; car, après tout, si on ne parle pas aussi distinctement avec un instrument qu'avec la bouche, et si les sons ne peignent pas aussi nettement la pensée que le discours, encore disent-ils quelque chose.

L'aveugle dont il est question dans la *Lettre à l'usage de ceux qui voient*, marqua assurément de la pénétration dans le jugement qu'il porta du télescope et des lunettes; sa définition du miroir est surprenante. Mais je trouve plus de profondeur et de vérité dans ce que mon sourd imagina du clavecin oculaire du Père Castel, de nos instruments et de notre musique. S'il ne rencontra pas exactement ce que c'était, il rencontra presque ce que ce devrait être.

Cette sagacité vous surprendra moins, peut-être, si vous considérez que celui qui se promène dans une galerie de peintures, fait, sans y penser, le rôle d'un sourd qui s'amuserait à examiner des muets qui s'entretiennent sur des sujets qui lui sont connus. Ce point de vue est un de ceux sous lesquels j'ai toujours regardé les tableaux qui m'ont été présentés; et j'ai trouvé que c'était un moyen sûr d'en connaître les actions amphibologiques et les mouvements équivoques; d'être promptement affecté de la froideur ou du tumulte d'un fait mal ordonné, ou d'une conversation mal instituée, et de saisir, dans une scène

mise en couleurs, tous les vices d'un jeu languissant ou forcé.

Le terme de jeu, qui est propre au théâtre, et que je viens d'employer ici, parce qu'il rend bien mon idée, me rappelle une expérience que j'ai faite quelquefois, et dont j'ai tiré plus de lumières sur les mouvements et les gestes, que de toutes les lectures du monde. Je fréquentais jadis beaucoup les spectacles, et je savais par cœur la plupart de nos bonnes pièces. Les jours que je me proposais un examen des mouvements et du geste, j'allais aux troisièmes loges; car plus j'étais éloigné des acteurs, mieux j'étais placé. Aussitôt que la toile était levée, et le moment venu où tous les autres spectateurs se disposaient à écouter, moi, je mettais mes doigts dans mes oreilles, non sans quelque étonnement de la part de ceux qui m'environnaient, et qui, ne me comprenant pas, me regardaient presque comme un insensé, qui ne venait à la comédie que pour ne la pas entendre. Je m'embarrassais fort peu des jugements, et je me tenais opiniatrément les oreilles bouchées, tant que l'action et le jeu de l'acteur me paraissaient d'accord avec le discours que je me rappelais. Je n'écoutais que quand j'étais dérouté par les gestes, ou que je croyais l'être. Ah! monsieur, qu'il y a peu de comédiens en état de soutenir une pareille épreuve; et que les détails dans lesquels je pourrais entrer seraient humiliants pour la plupart d'entre eux! Mais j'aime mieux vous parler de la nouvelle surprise où l'on ne manquait pas de tomber autour de moi, lorsqu'on me voyait répandre des larmes dans les endroits pathétiques, et toujours les oreilles bouchées. Alors on n'y tenait plus; et les moins curieux hasardaient des questions, auxquelles je répondais froidement, « que chacun avait sa façon d'écouter; et que la mienne était de me boucher les oreilles pour mieux entendre; » riant en moi-même des propos que ma bizarrerie, apparente ou réelle, occasionnait, et bien plus encore de la simplicité de quelques jeunes gens qui se mettaient aussi les doigts dans les oreilles pour entendre à ma façon, et qui étaient tout étonnés que cela ne leur réussît pas.

Quoi que vous pensiez de mon expédient, je vous prie de considérer que si, pour juger sainement de l'intonation, il faut écouter le discours sans voir l'acteur, il est tout naturel de croire que pour juger sainement du geste et des mouvements, il faut considérer l'acteur sans entendre le discours. Au reste,

cet écrivain célèbre par le *Diable boiteux*, le *Bachelier de Salamanque*, *Gil Blas de Santillane*, *Turcaret*, un grand nombre de pièces de théâtre et d'opéra-comiques, par son fils, l'inimitable Montmeny[1], M. Le Sage, était devenu si sourd dans sa vieillesse, qu'il fallait, pour s'en faire entendre, mettre la bouche sur son cornet, et crier de toute sa force. Cependant il allait à la représentation de ses pièces : il n'en perdait presque pas un mot ; il disait même qu'il n'avait jamais mieux jugé ni du jeu, ni de ses pièces, que depuis qu'il n'entendait plus les acteurs ; et je me suis assuré par l'expérience qu'il disait vrai.

Sur quelque étude du langage par gestes, il m'a donc paru que la bonne construction exigeait qu'on présentât d'abord l'idée principale, parce que cette idée manifestée répandait du jour sur les autres, en indiquant à quoi les gestes devaient être rapportés. Quand le sujet d'une proposition oratoire ou gesticulée n'est pas annoncé, l'application des autres signes reste suspendue. C'est ce qui arrive à tout moment dans les phrases grecques et latines ; et jamais dans les phrases gesticulées, lorsqu'elles sont bien construites.

Je suis à table avec un sourd et muet de naissance. Il veut commander à son laquais de me verser à boire. Il avertit d'abord son laquais. Il me regarde ensuite ; puis il imite du bras et de la main droite les mouvements d'un homme qui verse à boire. Il est presque indifférent, dans cette phrase, lequel des deux derniers signes suive ou précède l'autre. Le muet peut, après avoir averti le laquais, ou placer le signe qui désigne la chose ordonnée, ou celui qui dénote la personne à qui le message s'adresse ; mais le lieu du premier geste est fixé. Il n'y a qu'un muet sans logique qui puisse le déplacer. Cette transposition serait presque aussi ridicule, que l'inadvertance d'un homme qui parlerait sans qu'on sût bien à qui son discours s'adresse. Quant à l'arrangement des deux autres gestes, c'est peut-être moins une affaire de justesse que de goût, de fantaisie, de convenance, d'harmonie, d'agrément et de style. En général, plus une phrase renfermera d'idées, et plus il y aura d'arrangements possibles de gestes ou d'autres signes ; plus il y aura de

1. Le Sage, d'abord irrité du choix de ce métier d'acteur, se réconcilia avec son fils lorsqu'il le vit acquérir de la gloire par son talent. Louis-André de Montmeny jouait les rôles sérieux et ceux de paysan. Il mourut jeune.

danger de tomber dans des contre-sens, dans des amphibologies, et dans les autres vices de construction. Je ne sais si l'on peut juger sainement des sentiments et des mœurs d'un homme par ses écrits; mais je crois qu'on ne risquerait pas à se tromper sur la justesse de son esprit, si l'on en jugeait par son style ou plutôt par sa construction. Je puis du moins vous assurer que je ne m'y suis jamais trompé. J'ai vu que tout homme dont on ne pouvait corriger les phrases qu'en les refaisant tout à fait, était un homme dont on n'aurait pu réformer la tête qu'en lui en donnant une autre.

Mais, entre tant d'arrangements possibles, comment, lorsqu'une langue est morte, distinguer les constructions que l'usage autorisait? La simplicité et l'uniformité des nôtres m'enhardissent à dire que, si jamais la langue française meurt, on aura plus de facilité à l'écrire et à la parler correctement, que les langues grecque ou latine. Combien d'inversions n'employons-nous pas aujourd'hui en latin et en grec, que l'usage du temps de Cicéron et de Démosthène, ou l'oreille sévère de ces orateurs, proscrirait.

Mais, me dira-t-on, n'avons-nous pas dans notre langue des adjectifs qui ne se placent qu'avant le substantif? N'en avons-nous pas d'autres qui ne se placent jamais qu'après? Comment nos neveux s'instruiront-ils de ces finesses? La lecture des bons auteurs n'y suffit pas. J'en conviens avec vous; et j'avoue que si la langue française meurt, les savants à venir, qui feront assez de cas de nos auteurs pour l'apprendre et pour s'en servir, ne manqueront pas d'écrire indistinctement *blanc bonnet*, ou *bonnet blanc*; *méchant auteur*, ou *auteur méchant*; *homme galant*, ou *galant homme*, et une infinité d'autres qui donneraient à leurs ouvrages un air tout à fait ridicule, si nous ressuscitions pour les lire, mais qui n'empêcheront pas leurs contemporains ignorants de s'écrier à la lecture de quelque pièce française : « Racine n'a pas écrit plus correctement; c'est Despréaux tout pur; Bossuet n'aurait pas mieux dit; cette prose a le nombre, la force, l'élégance, la facilité de celle de Voltaire. » Mais si un petit nombre de cas embarrassants font dire tant de sottises à ceux qui viendront après nous, que devons-nous penser aujourd'hui de nos écrits en grec et en latin, et des applaudissements qu'ils obtiennent?

On éprouve, en s'entretenant avec un sourd et un muet de naissance, une difficulté presque insurmontable à lui désigner les parties indéterminées de la quantité, soit en nombre, soit en étendue, soit en durée, et à lui transmettre toute abstraction en général. On n'est jamais sûr de lui avoir fait entendre la différence des temps, *je fis, j'ai fait, je faisais, j'aurais fait.* Il en est de même des propositions conditionnelles. Donc, si j'avais raison de dire, qu'à l'origine du langage, les hommes ont commencé par donner des noms aux principaux objets des sens, aux fruits, à l'eau, aux arbres, aux animaux, aux serpents, etc.; aux passions, aux lieux, aux personnes, etc.; aux qualités, aux quantités, aux temps, etc.; je peux encore ajouter que les signes des *temps* ou des portions de la durée ont été les derniers inventés. J'ai pensé que, pendant des siècles entiers, les hommes n'ont eu d'autres temps que le présent de l'indicatif ou de l'infinitif, que les circonstances déterminaient à être tantôt un futur, tantôt un parfait.

Je me suis cru autorisé dans cette conjecture par l'état présent de la *langue franque.* Cette langue est celle que parlent les diverses nations chrétiennes qui commercent en Turquie et dans les échelles du Levant. Je la crois telle aujourd'hui qu'elle a toujours été; et il n'y a pas d'apparence qu'elle se perfectionne jamais. La base en est un italien corrompu. Ses verbes n'ont pour tout temps que le présent de l'infinitif, dont les autres termes de la phrase ou les conjectures modifient la signification : ainsi *je t'aime, je t'aimais, je t'aimerai,* c'est en langue franque : *mi amarti. Tous ont chanté, que chacun chante, tous chanteront,* tutti cantara. *Je veux, je voulais, j'ai voulu, je voudrais t'épouser,* mi voleri sposarti.

J'ai pensé que les inversions s'étaient introduites et conservées dans le langage, parce que les signes oratoires avaient été institués selon l'ordre des gestes, et qu'il était naturel qu'ils gardassent dans la phrase le rang que le droit d'aînesse leur avait assigné. J'ai pensé que, par la même raison, l'abus des temps des verbes ayant dû subsister, même après la formation complète des conjugaisons, les uns s'étaient absolument passés de certains temps, comme les Hébreux, qui n'ont ni présent ni imparfait, et qui disent fort bien, *Credidi propter quod locutus sum,* au lieu de *Credo et ideo loquor; j'ai cru, et c'est par cette*

raison que j'ai parlé; je crois, et c'est par cette raison que je parle. Et que les autres avaient fait un double emploi du même temps, comme les Grecs, chez qui les aoristes s'interprètent tantôt au présent, tantôt au passé. Entre une infinité d'exemples, je me contenterai de vous en citer un seul qui vous est peut-être moins connu que les autres. Épictète dit : Θέλουσι καὶ αὐτοὶ φιλοσοφεῖν. Ἄνθρωπε, πρῶτον ἐπίσκεψαι, ὁποῖον ἐστι τὸ πρᾶγμα· εἶτα καὶ τὴν σεαυτοῦ φύσιν κατάμαθε, εἰ δύνασαι βαστάσαι. Πένταθλος εἶναι βούλει. ἢ παλαιστής; ἴδε σεαυτοῦ τοὺς βραχίονας, τοὺς μηροὺς, τὴν ὀσφῦν κατάμαθε. (Epicteti *Enchiridion*, cap. xxix.)

Ce qui signifie proprement : « Ces gens veulent aussi être philosophes. Homme, aie d'abord appris ce que c'est que la chose que tu veux être; aie étudié tes forces et le fardeau; aie vu si tu peux l'avoir porté; aie considéré tes bras et tes cuisses; aie éprouvé tes reins, si tu veux être quinquertion ou lutteur. » Mais ce qui se rend beaucoup mieux en donnant aux aoristes premiers ἐπίσκεψαι, βαστάσαι, et aux aoristes seconds, κατάμαθε, ἴδε, la valeur du présent. « Ces gens veulent aussi être philosophes. Homme, apprends d'abord ce que c'est que la chose. Connais tes forces et le fardeau que tu veux porter. Considère tes bras et tes cuisses. Éprouve tes reins, si tu prétends être quinquertion ou lutteur. » Vous n'ignorez pas que ces quinquertions étaient des gens qui avaient la vanité de se signaler dans tous les exercices de la gymnastique.

Je regarde ces bizarreries des *temps* comme des restes de l'imperfection originelle des langues, des traces de leur enfance, contre lesquelles le bon sens, qui ne permet pas à la même expression de rendre des idées différentes, eût vainement réclamé ses droits dans la suite. Le pli était pris; et l'usage aurait fait taire le bon sens. Mais il n'y a peut-être pas un seul écrivain grec ou latin qui se soit aperçu de ce défaut. Je dis plus; pas un, peut-être, qui n'ait imaginé que son discours ou l'ordre d'institution de ses signes suivait exactement celui des vues de son esprit. Cependant il est évident qu'il n'en était rien. Quand Cicéron commence l'oraison pour Marcellus, par *Diuturni silentii, Patres conscripti, quo eram his temporibus usus,* etc., on voit qu'il avait eu dans l'esprit, antérieurement à son long silence, une idée qui devait suivre, qui commandait la termi-

naison de son long silence, et qui le contraignait à dire : *Diuturni silentii*, et non pas *diuturnum silentium*.

Ce que je viens de dire de l'inversion du commencement de l'oraison pour Marcellus, est applicable à toute autre inversion. En général, dans une période grecque ou latine, quelque longue qu'elle soit, on s'aperçoit, dès le commencement, que, l'auteur ayant eu une raison d'employer telle ou telle terminaison plutôt que toute autre, il n'y avait point dans ses idées l'inversion qui règne dans ses termes. En effet, dans la période précédente, qu'est-ce qui déterminait Cicéron à écrire *diuturni silentii* au génitif, *quo* à l'ablatif, *eram* à l'imparfait, et ainsi du reste, qu'un ordre d'idées préexistant dans son esprit, tout contraire à celui des expressions : ordre auquel il se conformait sans s'en apercevoir, subjugué par la longue habitude de transposer? Et pourquoi Cicéron n'aurait-il pas transposé sans s'en apercevoir, puisque la chose nous arrive à nous-mêmes, à nous qui croyons avoir formé notre langue sur la suite naturelle des idées? J'ai donc eu raison de distinguer l'ordre naturel des idées et des signes, de l'ordre scientifique et d'institution.

Vous avez pourtant cru, monsieur, devoir soutenir que, dans la période de Cicéron dont il s'agit entre nous, il n'y avait point d'inversion ; et je ne disconviens pas qu'à certains égards, vous ne puissiez avoir raison ; mais il faut, pour s'en convaincre, faire deux réflexions qui, ce me semble, vous ont échappé. La première, c'est que l'inversion proprement dite, ou l'ordre d'institution, l'ordre scientifique et grammatical, n'étant autre chose qu'un ordre dans les mots contraire à celui des idées, ce qui sera inversion pour l'un, souvent ne le sera pas pour l'autre : car, dans une suite d'idées, il n'arrive pas toujours que tout le monde soit également affecté par la même. Par exemple, si de ces deux idées contenues dans la phrase *serpentem fuge*, je vous demande quelle est la principale, vous me direz, vous, que c'est le serpent ; mais un autre prétendra que c'est la fuite ; et vous aurez tous deux raison. L'homme peureux ne songe qu'au serpent ; mais celui qui craint moins le serpent que ma perte, ne songe qu'à ma fuite : l'un s'effraie, et l'autre m'avertit. La seconde chose que j'ai à remarquer, c'est que, dans une suite d'idées que nous avons à offrir aux autres, toutes les fois que l'idée principale qui doit les affecter n'est pas la même que celle

qui nous affecte, eu égard à la disposition différente où nous sommes, nous et nos auditeurs, c'est cette idée qu'il faut d'abord leur présenter: et l'inversion, dans ce cas, n'est proprement qu'oratoire. Appliquons ces réflexions à la première période de l'oraison *pro Marcello*. Je me figure Cicéron montant à la tribune aux harangues : et je vois que la première chose qui a dû frapper ses auditeurs, c'est qu'il a été longtemps sans y monter ; ainsi *diuturni silentii*, le long silence qu'il a gardé, est la première idée qu'il doit leur présenter, quoique l'idée principale, pour lui, ne soit pas celle-là, mais *hodiernus dies finem attulit;* car ce qui frappe le plus un orateur qui monte en chaire, c'est qu'il va parler et non qu'il a gardé longtemps le silence. Je remarque encore une autre finesse dans le génitif *diuturni silentii;* les auditeurs ne pouvaient penser au long silence de Cicéron, sans chercher en même temps la cause, et de ce silence, et de ce qui le déterminait à le rompre. Or le génitif, étant un cas suspensif, leur fait naturellement attendre toutes ces idées que l'orateur ne pouvait leur présenter à la fois.

Voilà, monsieur, plusieurs observations, ce me semble, sur le passage dont nous parlons, et que vous auriez pu faire. Je suis persuadé que Cicéron aurait arrangé tout autrement cette période, si, au lieu de parler à Rome, il eût été tout à coup transporté en Afrique, et qu'il eût eu à plaider à Carthage. Vous voyez donc par là, monsieur, que ce qui n'était pas une inversion pour les auditeurs de Cicéron pouvait, devait même en être une pour lui.

Mais allons plus loin : je soutiens que, quand une phrase ne renferme qu'un très-petit nombre d'idées, il est fort difficile de déterminer quel est l'ordre naturel que ces idées doivent avoir par rapport à celui qui parle; car si elles ne se présentent pas toutes à la fois, leur succession est au moins si rapide, qu'il est souvent impossible de démêler celle qui nous frappe la première. Qui sait même si l'esprit ne peut pas en avoir un certain nombre exactement dans le même instant? Vous allez peut-être, monsieur, crier au paradoxe. Mais veuillez, auparavant, examiner avec moi comment l'article *hic, ille, le,* s'est introduit dans la langue latine et dans la nôtre. Cette discussion ne sera ni longue ni difficile, et pourra vous rapprocher d'un sentiment qui vous révolte.

Transportez-vous d'abord au temps où les adjectifs et les substantifs latins, qui désignent les qualités sensibles des êtres et des différents individus de la nature, étaient presque tous inventés; mais où l'on n'avait point encore d'expression pour ces vues fines et déliées de l'esprit, dont la philosophie a même aujourd'hui tant de peine à marquer les différences. Supposez ensuite deux hommes pressés de la faim, mais dont l'un n'ait point d'aliment en vue, et dont l'autre soit au pied d'un arbre si élevé qu'il n'en puisse atteindre le fruit. Si la sensation fait parler ces deux hommes, le premier dira : *j'ai faim, je mangerais volontiers*; et le second : *Le beau fruit! j'ai faim, je mangerais volontiers*. Mais il est évident que celui-là a rendu précisément, par son discours, tout ce qui s'est passé dans son âme; qu'au contraire il manque quelque chose dans la phrase de celui-ci, et qu'une des vues de son esprit y doit être sous-entendue. L'expression, *je mangerais volontiers*, quand on n'a rien à sa portée, s'étend en général à tout ce qui peut apaiser la faim: mais la même expression se restreint et ne s'entend plus que d'un beau fruit quand ce fruit est présent. Ainsi, quoique ces hommes aient dit : *J'ai faim, je mangerais volontiers*, il y avait dans l'esprit de celui qui s'est écrié : *Le beau fruit!* un retour vers ce fruit; et l'on ne peut douter que si l'article *le* eût été inventé, il n'eût dit : *Le beau fruit! j'ai faim. Je mangerais volontiers icelui*, ou *icelui je mangerais volontiers*. L'article *le* ou *icelui* n'est, dans cette occasion et dans toutes les semblables, qu'un signe employé pour désigner le retour de l'âme sur un objet qui l'avait antérieurement occupée; et l'invention de ce signe est, ce me semble, une preuve de la marche didactique de l'esprit.

N'allez pas me faire des difficultés sur le lieu que ce signe occuperait dans la phrase, en suivant l'ordre naturel des vues de l'esprit; car, quoique tous ces jugements, *le beau fruit! j'ai faim, je mangerais volontiers icelui*, soient rendus chacun par deux ou trois expressions, ils ne supposent tous qu'une seule vue de l'âme; celui du milieu, *j'ai faim*, se rend en latin par le seul mot *esurio*. Le fruit et la qualité s'aperçoivent en même temps; et quand un latin disait *esurio*, il croyait ne rendre qu'une seule idée. *Je mangerais volontiers icelui* ne sont que des modes d'une seule sensation. *Je* marque la personne qui

l'éprouve; *mangerais*, le désir et la nature de la sensation éprouvée; *volontiers*, son intensité ou sa force: *icelui*, la présence de l'objet désiré; mais la sensation n'a point dans l'âme ce développement successif du discours; et si elle pouvait commander à vingt bouches, chaque bouche disant son mot, toutes les idées précédentes seraient rendues à la fois : c'est ce qu'elle exécuterait à merveille sur un clavecin oculaire, si le système de mon muet était institué, et que chaque couleur fût l'élément d'un mot. Aucune langue n'approcherait de la rapidité de celle-ci. Mais au défaut de plusieurs bouches, voici ce qu'on a fait : on a attaché plusieurs idées à une seule expression. Si ces expressions énergiques étaient plus fréquentes, au lieu que la langue se traîne sans cesse après l'esprit, la quantité d'idées rendues à la fois pourrait être telle, que, la langue allant plus vite que l'esprit, il serait forcé de courir après elle. Que deviendrait alors l'inversion, qui suppose décomposition des mouvements simultanés de l'âme, et multitude d'expressions? Quoique nous n'ayons guère de ces termes qui équivalent à un long discours, ne suffit-il pas que nous en ayons quelques-uns; que le grec et le latin en fourmillent, et qu'ils soient employés et compris sur-le-champ, pour vous convaincre que l'âme éprouve une foule de perceptions, sinon à la fois, du moins avec une rapidité si tumultueuse, qu'il n'est guère possible d'en découvrir la loi?

Si j'avais affaire à quelqu'un qui n'eût pas encore la facilité des idées abstraites, je lui mettrais ce système de l'entendement humain en relief, et je lui dirais : Monsieur, considérez l'homme automate comme une horloge ambulante; que le cœur en représente le grand ressort; et que les parties contenues dans la poitrine soient les autres pièces principales du mouvement. Imaginez dans la tête un timbre garni de petits marteaux, d'où partent une multitude infinie de fils, qui se terminent à tous les points de la boîte. Élevez sur ce timbre une de ces petites figures dont nous ornons le haut de nos pendules; qu'elle ait l'oreille penchée, comme un musicien qui écouterait si son instrument est bien accordé : cette petite figure sera *l'âme*. Si plusieurs des petits cordons sont tirés dans le même instant, le timbre sera frappé de plusieurs coups, et la petite figure entendra plusieurs sons à la fois. Supposez qu'entre ces cordons il y en ait certains qui soient toujours tirés; comme nous ne nous

sommes assurés du bruit qui se fait le jour à Paris que par le silence de la nuit, il y aura en nous des sensations qui nous échapperont souvent par leur continuité. Telle sera celle de notre existence. L'âme ne s'en aperçoit que par un retour sur elle-même, surtout dans l'état de santé. Quand on se porte bien, aucune partie du corps ne nous instruit de son existence; si quelqu'une nous en avertit par la douleur, c'est, à coup sûr, que nous nous portons mal; si c'est par le plaisir, il n'est pas toujours certain que nous nous portions mieux.

Il ne tiendrait qu'à moi de suivre ma comparaison plus loin, et d'ajouter que les sons rendus par le timbre ne s'éteignent pas sur-le-champ; qu'ils ont de la durée; qu'ils forment des accords avec ceux qui les suivent: que la petite figure attentive les compare et les juge consonnants ou dissonants; que la mémoire actuelle, celle dont nous avons besoin pour juger et pour discourir, consiste dans la résonnance du timbre; le jugement, dans la formation des accords, et le discours, dans leur succession; que ce n'est pas sans raison qu'on dit de certains cerveaux qu'ils sont mal timbrés. Et cette loi de liaison, si nécessaire dans les longues phrases harmonieuses, cette loi, qui demande qu'il y ait entre un accord et celui qui le suit au moins un son commun, resterait-elle donc ici sans application? Ce son commun, à votre avis, ne ressemble-t-il pas beaucoup au moyen terme du syllogisme? Et que sera-ce que cette analogie qu'on remarque entre certaines âmes, qu'un jeu de la nature qui s'est amusée à mettre deux timbres, l'un à la quinte, et l'autre à la tierce d'un troisième? Avec la fécondité de ma comparaison et la folie de Pythagore, je vous démontrerais la sagesse de cette loi des Scythes, qui ordonnait d'avoir un ami, qui en permettait deux, et qui en défendait trois. Parmi les Scythes, vous dirais-je, une tête était mal timbrée, si le son principal qu'elle rendait n'avait dans la société aucun harmonique; trois amis formaient l'accord parfait; un quatrième ami surajouté, ou n'eût été que la réplique de l'un des trois autres, ou bien il eût rendu l'accord dissonant.

Mais je laisse ce langage figuré, que j'emploierais tout au plus pour récréer et fixer l'esprit volage d'un enfant; et je reviens au ton de la philosophie, *à qui il faut des raisons et non des comparaisons.*

En examinant les discours que la sensation de la faim ou de la soif faisait tenir en différentes circonstances, on eut souvent occasion de s'apercevoir que les mêmes expressions s'employaient pour rendre des vues de l'esprit qui n'étaient pas les mêmes; et l'on inventa les signes *vous, lui, moi, le,* et une infinité d'autres qui particularisent. L'état de l'âme, dans un instant indivisible, fut représenté par une foule de termes que la précision du langage exigea, et qui distribuèrent une impression totale en parties; et parce que ces termes se prononçaient successivement et ne s'entendaient qu'à mesure qu'ils se prononçaient, on fut porté à croire que les affections de l'âme qu'ils représentaient, avaient la même succession. Mais il n'en est rien. Autre chose est l'état de notre âme; autre chose, le compte que nous en rendons, soit à nous-même, soit aux autres; autre chose, la sensation totale et instantanée de cet état; autre chose, l'attention successive et détaillée que nous sommes forcés d'y donner pour l'analyser, la manifester, et nous faire entendre. Notre âme est un tableau mouvant, d'après lequel nous peignons sans cesse : nous employons bien du temps à le rendre avec fidélité : mais il existe en entier, et tout à la fois : l'esprit ne va pas à pas comptés comme l'expression. Le pinceau n'exécute qu'à la longue ce que l'œil du peintre embrasse tout d'un coup. La formation des langues exigeait la décomposition; mais *voir* un objet, le *juger* beau, *éprouver* une sensation agréable, *désirer* la possession, c'est l'état de l'âme dans un même instant, et ce que le grec et le latin rendent par un seul mot. Ce mot prononcé, tout est dit, tout est entendu. Ah, monsieur! combien notre entendement est modifié par les signes; et que la diction la plus vive est encore une froide copie de ce qui s'y passe!

> Les ronces dégouttantes
> Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes.
>
> RACINE, *Phèdre,* acte V, scène VI.

Voilà une des peintures les plus ressemblantes que nous ayons. Cependant, qu'elle est encore loin de ce que j'imagine?

Je vous exhorte, monsieur, à peser ces choses, si vous voulez sentir combien la question des inversions est compliquée. Pour moi, qui m'occupe plutôt à former des nuages qu'à les

dissiper, et à suspendre les jugements qu'à juger, je vais vous démontrer encore que, si le paradoxe que je viens d'avancer n'est pas vrai, si nous n'avons pas plusieurs perceptions à la fois, il est impossible de raisonner et de discourir ; car discourir ou raisonner, c'est comparer deux ou plusieurs idées. Or, comment comparer des idées qui ne sont pas présentes à l'esprit dans le même temps? Vous ne pouvez me nier que nous n'ayons à la fois plusieurs sensations, comme celles de la couleur d'un corps et de sa figure : or, je ne vois pas quel privilége les sensations auraient sur les idées abstraites et intellectuelles. Mais la mémoire, à votre avis, ne suppose-t-elle pas dans un jugement deux idées à la fois présentes à l'esprit? L'idée qu'on a actuellement, et le souvenir de celle qu'on a eue? Pour moi, je pense que c'est par cette raison que le jugement et la grande mémoire vont si rarement ensemble. Une grande mémoire suppose une grande facilité d'avoir à la fois ou rapidement plusieurs idées différentes ; et cette facilité nuit à la comparaison tranquille d'un petit nombre d'idées que l'esprit doit, pour ainsi dire, envisager fixement. Une tête meublée d'un grand nombre de choses disparates est assez semblable à une bibliothèque de volumes dépareillés. C'est une de ces compilations germaniques, hérissées, sans raison et sans goût, d'hébreu, d'arabe, de grec et de latin, qui sont déjà fort grosses, qui grossissent encore, qui grossiront toujours, et qui n'en seront que plus mauvaises. C'est un de ces magasins remplis d'analyses et de jugements d'ouvrages que l'analyse n'a point entendus ; magasins de marchandises mêlées, dont il n'y a proprement que le bordereau qui lui appartienne; c'est un commentaire où l'on rencontre souvent ce qu'on ne cherche point, rarement ce qu'on cherche, et presque toujours les choses dont on a besoin égarées dans la foule des inutiles.

Une conséquence de ce qui précède, c'est qu'il n'y a point, et que peut-être même il ne peut y avoir d'inversion dans l'esprit, surtout si l'objet de la contemplation est abstrait et métaphysique, et que, quoique le grec dise : νικῆσαι ὀλύμπια θέλεις ; κ'ἀγὼ, νὴ τοὺς θεοὺς· κομψὸν γάρ ἐστιν (Epicteti *Enchiridion*, cap. xxix *init.*), et le latin : *Honores plurimum valent apud prudentes, si sibi collatos intelligant :* la syntaxe française et l'entendement gêné par la syntaxe grecque ou latine, disent sans

inversion : *Vous voudriez bien être de l'Académie française? et moi aussi, car c'est un honneur, et le sage peut faire cas d'un honneur qu'il sent qu'il mérite.* Je ne voudrais donc pas avancer généralement et sans distinction, que les Latins ne renversent point, et que c'est nous qui renversons. Je dirais seulement, qu'au lieu de comparer notre phrase à l'ordre didactique des idées, si on la compare à l'ordre d'invention des mots, au langage des gestes, auquel le langage oratoire a été substitué par degrés, il paraît que nous renversons, et que de tous les peuples de la terre, il n'y en a point qui ait autant d'inversions que nous. Mais que, si l'on compare notre construction à celle des vues de l'esprit assujetti par la syntaxe grecque ou latine, comme il est naturel de faire, il n'est guère possible d'avoir moins d'inversions que nous n'en avons. Nous disons les choses en français, comme l'esprit est forcé de les considérer en quelque langue qu'on écrive. Cicéron a, pour ainsi dire, suivi la syntaxe française avant que d'obéir à la syntaxe latine.

D'où il s'ensuit, ce me semble, que la communication de la pensée étant l'objet principal du langage, notre langue est de toutes les langues la plus châtiée, la plus exacte et la plus estimable ; celle, en un mot, qui a retenu le moins de ces négligences que j'appellerais volontiers des restes de la *balbutie* des premiers âges ; où, pour continuer le parallèle sans partialité, je dirais que nous avons gagné, à n'avoir point d'inversions, de la netteté, de la clarté, de la précision, qualités essentielles au discours ; et que nous y avons perdu de la chaleur, de l'éloquence et de l'énergie. J'ajouterais volontiers que la marche didactique et réglée à laquelle notre langue est assujettie, la rend plus propre aux sciences ; et que, par les tours et les inversions que le grec, le latin, l'italien, l'anglais se permettent, ces langues sont plus avantageuses pour les lettres. Que nous pouvons mieux qu'aucun autre peuple faire parler l'esprit, et que le bon sens choisirait la langue française ; mais que l'imagination et les passions donneront la préférence aux langues anciennes et à celles de nos voisins. Qu'il faut parler français dans la société et dans les écoles de philosophie ; et grec, latin, anglais, dans les chaires et sur les théâtres ; que notre langue sera celle de la vérité, si jamais elle revient sur la terre ; et que la grecque, la latine et les autres seront les langues de la fable et du

mensonge. Le français est fait pour instruire, éclairer et convaincre ; le grec, le latin, l'italien, l'anglais, pour persuader, émouvoir et tromper : parlez grec, latin, italien au peuple ; mais parlez français au sage.

Un autre désavantage des langues à inversions, c'est d'exiger, soit du lecteur, soit de l'auditeur, de la contention et de la mémoire. Dans une phrase latine ou grecque un peu longue, que de cas, de régimes, de terminaisons à combiner ! on n'entend presque rien, qu'on ne soit à la fin. Le français ne donne point cette fatigue : on le comprend à mesure qu'il est parlé. Les idées se présentent dans notre discours suivant l'ordre que l'esprit a dû suivre, soit en grec, soit en latin, pour satisfaire aux règles de la syntaxe. La Bruyère vous fatiguera moins à la longue, que Tite-Live ; l'un est pourtant un moraliste profond, l'autre un historien clair ; mais cet historien enchâsse si bien ses phrases que l'esprit, sans cesse occupé à les déboîter les unes de dedans les autres, et à les restituer dans un ordre didactique et lumineux, se lasse de ce petit travail, comme le bras le plus fort d'un poids léger qu'il faut toujours porter. Ainsi, tout bien considéré, notre langue *pédestre* a sur les autres l'avantage de l'utile sur l'agréable.

Mais une des choses qui nuisent le plus dans notre langue et dans les langues anciennes à l'ordre naturel des idées, c'est cette harmonie du style à laquelle nous sommes devenus si sensibles, que nous lui sacrifions souvent tout le reste ; car il faut distinguer dans toutes les langues trois états par lesquels elles ont passé successivement au sortir de celui où elles n'étaient qu'un mélange confus de cris et de gestes, mélange qu'on pourrait appeler du nom de *langage animal*. Ces trois états sont l'état de *naissance*, celui de *formation*, et l'état de *perfection*. La langue naissante était un composé de mots et de gestes, où les adjectifs sans genre ni cas, et les verbes sans conjugaisons ni régimes, conservaient partout la même terminaison. Dans la langue formée, il y avait des mots, des cas, des genres, des conjugaisons, des régimes ; en un mot, les signes oratoires nécessaires pour tout exprimer ; mais il n'y avait que cela. Dans la langue perfectionnée, on a voulu de plus de l'harmonie, parce qu'on a cru qu'il ne serait pas inutile de flatter l'oreille en parlant à l'esprit. Mais comme on préfère souvent l'acces-

soire au principal, souvent aussi l'on a renversé l'ordre des idées pour ne pas nuire à l'harmonie : c'est ce que Cicéron a fait en partie dans la période pour Marcellus; car la première idée qui a dû frapper ses auditeurs, après celle de son long silence, c'est la raison qui l'y a obligé; il devait donc dire : *Diuturni silentii, quo, non timore aliquo, sed partim dolore, partim verecundia, eram his temporibus usus, finem hodiernus dies attulit.* Comparez cette phrase avec la sienne, vous ne trouverez d'autre raison de préférence que celle de l'harmonie. De même dans une autre phrase de ce grand orateur : *Mors terrorque civium ac sociorum romanorum,* il est évident que l'ordre naturel demandait *terror morsque.* Je ne cite que cet exemple parmi une infinité d'autres.

Cette observation peut nous conduire à examiner s'il est permis de sacrifier quelquefois l'ordre naturel à l'harmonie. On ne doit, ce me semble, user de cette licence que quand les idées qu'on renverse sont si proches l'une de l'autre, qu'elles se présentent presque à la fois à l'oreille et à l'esprit, à peu près comme on renverse la basse fondamentale en basse continue, pour la rendre plus chantante, quoique la basse continue ne soit véritablement agréable qu'autant que l'oreille y démêle la progression naturelle de la basse fondamentale qui l'a suggérée. N'allez pas vous imaginer, à cette comparaison, que c'est un grand musicien qui vous écrit. Il n'y a que deux jours que je commence à l'être; mais vous savez combien l'on aime à parler de ce qu'on vient d'apprendre.

Il me semble qu'on pourrait trouver plusieurs autres rapports entre l'harmonie du style et l'harmonie musicale. Dans le style, par exemple, lorsqu'il est question de peindre de grandes choses ou des choses surprenantes, il faut quelquefois, sinon sacrifier, du moins altérer l'harmonie, et dire :

Magnum jovis incrementum.

VIRGIL., *Bucol.,* Eclog. IV, vers 49.

Nec brachia longo
Margine terrarum porrexerat Amphitrite.

OVID., *Metam.,* lib. I, vers 13 — 14.

Ferte citi ferrum, date tela, scandite muros.

VIRGIL., *Æneid.,* lib. IX, vers 37.

Vita quoque omnis
Omnibus e nervis atque ossibus exsolvatur.

LUCRET., *de Rerum nat.*, lib. I, vers 810 — 811.

Longo sed proximus intervallo.

VIRGIL., *Æneid.*, lib. V, vers 320.

Ainsi, dans la musique, il faut quelquefois dérouter l'oreille, pour surprendre et contenter l'imagination. On pourrait observer aussi, qu'au lieu que les licences dans l'arrangement des mots ne sont jamais permises qu'en faveur de l'harmonie du style, les licences dans l'harmonie musicale ne le sont, au contraire, souvent que pour faire naître plus exactement, et dans l'ordre le plus naturel, les idées que le musicien veut exciter.

Il faut distinguer, dans tout discours en général, la pensée et l'expression; si la pensée est rendue avec clarté, pureté et précision, c'en est assez pour la conversation familière; joignez à ces qualités le choix des termes avec le nombre et l'harmonie de la période, et vous aurez le style qui convient à la chaire; mais vous serez encore loin de la poésie, surtout de la poésie que l'ode et le poëme épique déploient dans leurs descriptions. Il passe alors dans le discours du poëte un esprit qui en meut et vivifie toutes les syllabes. Qu'est-ce que cet esprit? j'en ai quelquefois senti la présence; mais tout ce que j'en sais, c'est que c'est lui qui fait que les choses sont dites et représentées tout à la fois; que dans le même temps que l'entendement les saisit, l'âme en est émue, l'imagination les voit et l'oreille les entend, et que le discours n'est plus seulement un enchaînement de termes énergiques qui exposent la pensée avec force et noblesse, mais que c'est encore un tissu d'hiéroglyphes entassés les uns sur les autres qui la peignent. Je pourrais dire, en ce sens, que toute poésie est emblématique.

Mais l'intelligence de l'emblème poétique n'est pas donnée à tout le monde; il faut être presque en état de le créer pour le sentir fortement. Le poëte dit :

Et des fleuves français les eaux ensanglantées
Ne portaient que des morts aux mers épouvantées.

VOLTAIRE, *Henriade*, chant II, vers 357.

Mais, qui est-ce qui voit, dans la première syllabe de *por-*

taient, les eaux gonflées de cadavres, et le cours des fleuves comme suspendu par cette digue? Qui est-ce qui voit la masse des eaux et des cadavres s'affaisser et descendre vers les mers à la seconde syllabe du même mot? l'effroi des mers est montré à tout lecteur dans *épouvantées;* mais la prononciation emphatique de sa troisième syllabe me découvre encore leur vaste étendue. Le poëte dit :

> Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.
>
> BOILEAU, *Lutrin,* chant II, vers 164 et dernier.

Tous s'écrient : Que cela est beau! Mais celui qui s'assure du nombre des syllabes d'un vers par ses doigts, sentira-t-il combien il est heureux pour un poëte qui a le soupir à peindre, d'avoir dans sa langue un mot dont la première syllabe est sourde, la seconde ténue, et la dernière muette? On lit *étend les bras,* mais on ne soupçonne guère la longueur et la lassitude des bras d'être représentées dans ce monosyllabe pluriel; ces bras étendus retombent si doucement avec le premier hémistiche du vers, que presque personne ne s'en aperçoit, non plus que du mouvement subit de la paupière dans *ferme l'œil,* et du passage imperceptible de la veille au sommeil dans la chute du second hémistiche *ferme l'œil et s'endort.*

L'homme de goût remarquera sans doute que le poëte a quatre actions à peindre, et que son vers est divisé en quatre membres; que les deux dernières actions sont si voisines l'une de l'autre, qu'on ne discerne presque point d'intervalles entre elles; et que, des quatre membres du vers, les deux derniers, unis par une conjonction et par la vitesse de la prosodie de l'avant-dernier, sont aussi presque indivisibles; que chacune de ces actions prend, de la durée totale du vers, la quantité qui lui convient par la nature; et qu'en les renfermant toutes quatre dans un seul vers, le poëte a satisfait à la promptitude avec laquelle elles ont coutume de se succéder. Voilà, monsieur, un de ces problèmes que le génie poétique résout sans se les proposer. Mais cette solution est-elle à la portée de tous les lecteurs? Non, monsieur, non; aussi je m'attends bien que ceux qui n'ont pas saisi d'eux-mêmes ces hiéroglyphes en lisant le vers de Despréaux (et ils seront en grand nombre) riront de

mon commentaire, se rappelleront celui du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*[1], et me traiteront de visionnaire.

Je croyais, avec tout le monde, qu'un poëte pouvait être traduit par un autre : c'est une erreur et me voilà désabusé. On rendra la pensée; on aura peut-être le bonheur de trouver l'équivalent d'une expression; Homère aura dit : ἔκλαγξαν δ' ἄρ' ὀϊστοὶ (*Iliad.*, cant. I, vers. 46), et l'on rencontrera *tela sonant humeris* (Virg., *Æneid.*, lib. IV, vers 149); c'est quelque chose, mais ce n'est pas tout. L'emblème délié, l'hiéroglyphe subtil qui règne dans une description entière, et qui dépend de la distribution des longues et des brèves dans les langues à quantité marquée, et de la distribution des voyelles entre les consonnes dans les mots de toute langue : tout cela disparaît nécessairement dans la meilleure traduction.

Virgile dit d'Euryale blessé d'un coup mortel :

> Pulchrosque per artus
> It cruor, inque humeros cervix collapsa recumbit :
> Purpureus veluti quum flos, succisus aratro,
> Languescit moriens ; lassove papavera collo
> Demisere caput, pluviam quum forte gravantur.
>
> *Æneid.*, lib. IX, vers 433 — 437.

Je ne serais guère plus étonné de voir ces vers s'engendrer par quelque jet fortuit de caractères, que d'en voir passer toutes les beautés hiéroglyphiques dans une traduction; et l'image d'un jet de sang, *it cruor;* et celle de la tête d'un moribond qui retombe sur son épaule, *cervix collapsa recumbit;* et le bruit

1. *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu, avec des remarques savantes, par M. le docteur Chrysostome Mathanasius,* La Haye, 1714. Il y a eu une dizaine d'éditions de cette excellente et érudite facétie qu'on réimprimerait encore de nos jours si elle ne contenait pas tant de grec. Elle est due à la collaboration de Thémiseul de Saint-Hyacinthe, de S'Gravesande, de Sallengre, de Prosper Marchand et autres qui ont, dans toutes les langues du monde, commenté admirativement une chanson qui commence ainsi :

> L'autre jour Colin malade
> Dedans son lit...
> D'une grosse maladie
> Pensant mourir.

et qui a cinq couplets du même style. Les auteurs visaient la science allemande.

d'une faux[1] qui scie, *succisus;* et la défaillance de *languescit moriens;* et la mollesse de la tige du pavot, *lassove papavera collo*, et le *demisere caput*, et le *gravantur* qui finit le tableau. *Demisere* est aussi mou que la tige d'une fleur; *gravantur* pèse autant que son calice chargé de pluie; *collapsa* marque effort et chute. Le même hiéroglyphe double se trouve à *papavera*. Les deux premières syllabes tiennent la tête du pavot droite, et les deux dernières l'inclinent : car vous conviendrez que toutes ces images sont renfermées dans les quatre vers de Virgile, vous qui m'avez paru quelquefois si touché de l'heureuse parodie qu'on lit dans Pétrone[1], du *lassove papavera collo* de Virgile, appliqué à la faiblesse d'Ascylte, au sortir des bras de Circé; vous n'auriez pas été si agréablement affecté de cette application, si vous n'eussiez reconnu dans le *lassove papavera collo*, une peinture fidèle du désastre d'Ascylte.

Sur l'analyse du passage de Virgile, on croirait aisément qu'il ne me laisse rien à désirer, et qu'après y avoir remarqué plus de beautés peut-être qu'il n'y en a, mais plus, à coup sûr, que le poëte n'y en a voulu mettre, mon imagination et mon goût doivent être pleinement satisfaits. Point du tout, monsieur; je vais risquer de me donner deux ridicules à la fois, celui d'avoir vu des beautés qui ne sont pas, et celui de reprendre des défauts qui ne sont pas davantage. Vous le dirai-je? je trouve le *gravantur* un peu trop lourd pour la tête légère d'un pavot, et l'*aratro* qui suit le *succisus* ne me paraît pas en achever la peinture hiéroglyphique. Je suis presque sûr qu'Homère eût placé à la fin de son vers un mot qui eût continué à mon oreille le bruit d'un instrument qui scie, ou peint à mon imagination la chute molle du sommet d'une fleur.

C'est la connaissance ou plutôt le sentiment vif de ces expressions hiéroglyphiques de la poésie, perdue pour les lecteurs ordinaires, qui décourage les imitateurs de génie. C'est là ce qui faisait dire à Virgile, qu'il était aussi difficile d'enlever

1. *Aratrum* ne signifie point une faux, mais on verra plus bas pourquoi je le traduis ainsi. (Diderot.)

Illa (*Mentula scilicet*) solo fixos oculos aversa tenebat
Nec prius incepto vultum sermone movetur,
Quam lentæ salices, *lassove papavera collo.*

Petron., *Satyric.* (Br.)

un vers à Homère, que d'arracher un clou à la massue d'Hercule. Plus un poëte est chargé de ces hiéroglyphes, plus il est difficile à rendre; et les vers d'Homère en fourmillent. Je n'en veux pour exemple que ceux où Jupiter aux sourcils d'ébène, confirme à Thétis aux épaules d'ivoire, la promesse de venger l'injure faite à son fils.

Ἦ, καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων·
Ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπεῤῥώσαντο ἄνακτος
Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο· μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον.

Iliad. I, vers 528 — 530.

Combien d'images dans ces trois vers! On voit le froncement des sourcils de Jupiter dans ἐπ' ὀφρύσι, dans νεῦσε Κρονίων, et surtout dans le redoublement heureux des κ, d'ἦ, καὶ κυανέῃσιν : la descente et les ondes de ses cheveux, dans ἐπεῤῥώσαντο ἄνακτος; la tête immortelle du dieu, majestueusement relevée par l'élision d'ἀπὸ dans κρατὸς ἄπ' ἀθανάτοιο; l'ébranlement de l'Olympe dans les deux premières syllabes d'ἐλέλιξεν; la masse et le bruit de l'Olympe, dans les dernières de μέγαν et ἐλέλιξεν, et dans le dernier mot entier, où l'*Olympe ébranlé retombe avec le vers*, Ὄλυμπον.

Ce vers, qui s'est rencontré au bout de ma plume, rend faiblement, à la vérité, deux hiéroglyphes, l'un de Virgile, et l'autre d'Homère; l'un d'ébranlement, et l'autre de chute.

Où l'Olympe ébranlé retombe avec le vers.
. . . . . Ἐλέλιξεν" Ὄλυμπον.
. . . . . Procumbit humi bos.

VIRGIL., *Æneid.*, lib. V, vers 481.

C'est le retour des λ dans ἐλέλιξεν Ὄλυμπον qui réveille l'idée d'ébranlement. Le même retour des *L* se fait dans *où l'Olympe ébranlé*, mais avec cette différence, que les *L* y étant plus éloignées les unes des autres, que dans ἐλέλιξεν Ὄλυμπον, l'ébranlement est moins prompt et moins analogue au mouvement des sourcils. *Retombe avec le vers*, rendrait assez bien le *procumbit humi bos*, sans la prononciation de *vers* qui est moins sourde et moins emphatique que celle de *bos*, qui, d'ailleurs, se sépare beaucoup mieux d'avec *humi*, que *vers* ne

se sépare d'avec l'article *le;* ce qui rend le monosyllabe de Virgile plus isolé que le *mien;* et la chute de son *bos,* plus complète et plus lourde que celle de mon *vers.*

Une réflexion qui ne serait guère plus déplacée ici que la harangue de l'empereur du Mexique dans le chapitre des coches de Montaigne (*Essais,* liv. III, ch. VI), c'est qu'on avait une étrange vénération pour les Anciens, et une grande frayeur de Despréaux, lorsqu'on s'avisa de demander s'il fallait ou non entendre les trois vers suivants d'Homère,

Ζεῦ πάτερ, ἀλλὰ σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἠέρος υἷας Ἀχαιῶν·
Ποίησον δ' αἴθρην, δὸς δ' ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι·
Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον, ἐπεί νύ τοι εὔαδεν οὕτως.

Iliad., cant. XVII, vers 645.

comme Longin les a entendus[1], et comme Boileau et La Motte les ont traduits.

Grand Dieu! chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux.

BOILEAU, traduction du *Traité du Sublime*, ch. VII.

Voilà, s'écrie Boileau, avec le rhéteur Longin, les véritables sentiments d'un guerrier. Il ne demande pas la vie : un héros n'était pas capable de cette bassesse; mais comme il ne voit point d'occasion de signaler son courage au milieu de l'obscurité, il se fâche de ne point combattre; il demande donc en hâte que le jour paraisse pour faire au moins une fin digne de son grand cœur, quand il devrait avoir à combattre Jupiter même.

Grand Dieu, rends-nous le jour, et combats contre nous.

LA MOTTE, traduction de l'*Iliade.*

Eh! messieurs, répondrai-je à Longin et à Boileau, il ne s'agit point des sentiments que doit avoir un guerrier, ni du

1. *Traité du Sublime,* sect. IX. — Voici la version latine de ces vers, telle qu'on la trouve dans les éditions ordinaires d'Homère:

Jupiter pater, sed tu libera a caligine filios Achivorum:
Facque serenitatem, daque oculis videre;
In luce vero vel perde, quandoquidem tibi placuit ita. — (BR.)

discours qu'il doit tenir dans la circonstance où se trouve Ajax : Homère savait apparemment ces choses aussi bien que vous; mais de traduire fidèlement trois vers d'Homère. Et si, par hasard, il n'y avait rien dans ces vers de ce que vous y louez, que deviendraient vos éloges et vos réflexions? Que faudrait-il penser de Longin, de La Motte et de Boileau, si, par hasard, ils avaient supposé des fanfaronnades impies, où il n'y a qu'une prière sublime et pathétique? et c'est justement ce qui leur est arrivé. Qu'on lise et qu'on relise tant qu'on voudra les trois vers d'Homère, on n'y verra pas autre chose que : Père des dieux et des hommes, Ζεῦ πάτερ, chasse la nuit qui nous couvre les yeux; et, puisque tu as résolu de nous perdre, perds-nous du moins à la clarté des cieux.

> Faudra-t-il sans combats, terminer sa carrière?
> Grand Dieu! chassez la nuit qui nous couvre les yeux;
> Et que nous périssions à la clarté des cieux!

Si cette traduction ne rend pas le pathétique des vers d'Homère, du moins on n'y trouve plus le contre-sens de celle de La Motte et de Boileau.

Il n'y a là aucun défi à Jupiter; on n'y voit qu'un héros prêt à mourir, si c'est la volonté de Jupiter; et qui ne lui demande d'autre grâce que celle de mourir en combattant : Ζεῦ πάτερ, *Jupiter! Pater!* Est-ce ainsi que le philosophe Ménippe s'adresse à Jupiter!

Aujourd'hui, qu'on est à l'abri des hémistiches du redoutable Despréaux, et que l'esprit philosophique nous a appris à ne voir dans les choses que ce qui y est, et à ne louer que ce qui est véritablement beau, j'en appelle à tous les savants et à tous les gens de goût, à M. de Voltaire, à M. de Fontenelle, etc...; et je leur demande si Despréaux et La Motte n'ont pas défiguré l'Ajax d'Homère, et si Longin n'a pas trouvé qu'il n'en était que plus beau. Je sais quels hommes ce sont que Longin, Despréaux et La Motte. Je reconnais tous ces auteurs pour mes maîtres, et ce n'est point eux que j'attaque; c'est Homère que j'ose défendre.

L'endroit du serment de Jupiter, et mille autres que j'aurais pu citer, prouvent assez qu'il n'est pas nécessaire de prêter des

beautés à Homère; et celui du discours d'Ajax ne prouve que trop qu'en lui en prêtant, on risque de lui ôter celles qu'il a. Quelque génie qu'on ait, on ne dit pas mieux qu'Homère, quand il dit bien. Entendons-le du moins avant que de tenter d'enchérir sur lui. Mais il est tellement chargé de ces hiéroglyphes poétiques dont je vous entretenais tout à l'heure, que ce n'est pas à la dixième lecture qu'on peut se flatter d'y avoir tout vu. On pourrait dire que Boileau a eu dans la littérature le même sort que Descartes en philosophie[1]; et que ce sont eux qui nous ont appris à relever les petites fautes qui leur sont échappées.

Si vous me demandez en quel temps l'hiéroglyphe syllabique s'est introduit dans le langage; si c'est une propriété du langage naissant, ou du langage formé, ou du langage perfectionné; je vous répondrai que les hommes, en instituant les premiers éléments de leur langue, ne suivirent, selon toute apparence, que le plus ou le moins de facilité qu'ils rencontrèrent dans la conformation des organes de la parole, pour prononcer certaines syllabes plutôt que d'autres, sans consulter le rapport que les éléments de leurs mots pouvaient avoir ou par leur quantité, ou par leurs sons, avec les qualités physiques des êtres qu'ils devaient désigner. Le son de la voyelle *A* se prononçant avec beaucoup de facilité fut le premier employé; et on le modifia en mille manières différentes avant que de recourir à un autre son. La langue hébraïque vient à l'appui de cette conjecture. La plupart de ses mots ne sont que des modifications de la voyelle *A*; et cette singularité du langage ne dément point ce que l'histoire nous apprend de l'ancienneté du peuple. Si l'on examine l'hébreu avec attention, on prendra nécessairement des dispositions à le reconnaître pour le langage des premiers habitants de la terre[2]. Quant aux Grecs, il y avait longtemps qu'ils parlaient; et ils devaient avoir les organes de la prononciation très-exercés, lorsqu'ils introduisirent dans leurs mots la quantité, l'harmonie et l'imitation syllabique des mouvements et des bruits physiques. Sur le penchant qu'on remarque dans les enfants, quand il ont à désigner un être dont ils ignorent

1. C'est-à-dire qu'ils ont créé l'un et l'autre la science dont ils ont été les maîtres, l'un la critique, l'autre la philosophie.

2. Il y a là un préjugé linguistique détruit depuis par la découverte du sanscrit.

le nom, de suppléer au nom par quelqu'une des qualités sensibles de l'être, je présume que ce fut en passant de l'état de langage naissant à celui de langage formé, que la langue s'enrichit de l'harmonie syllabique, et que l'harmonie périodique s'introduisit dans les ouvrages, plus ou moins marquée, à mesure que le langage s'avança de l'état de langage formé, à celui de langage perfectionné.

Quoi qu'il en soit de ces dates, il est constant que celui à qui l'intelligence des propriétés hiéroglyphiques des mots n'a pas été donnée, ne saisira souvent dans les épithètes que le matériel, et sera sujet à les trouver oisives[1]; il accusera des idées d'être lâches, ou des images d'être éloignées, parce qu'il n'apercevra pas le lien subtil qui les resserre; il ne verra pas que, dans l'*it cruor* de Virgile, l'*it* est en même temps analogue au jet du sang et au petit mouvement des gouttes d'eau sur les feuilles d'une fleur; et il perdra une de ces bagatelles qui règlent les rangs entre les écrivains excellents.

La lecture des poëtes les plus clairs a donc aussi sa difficulté? Oui, sans doute; et je puis assurer qu'il y a mille fois plus de gens en état d'entendre un géomètre qu'un poëte; parce qu'il y a mille gens de bon sens contre un homme de goût, et mille personnes de goût contre une d'un goût exquis.

On m'écrit que dans un discours prononcé par M. l'abbé de Bernis, le jour de la réception de M. de Bissy à l'Académie française, Racine est accusé d'avoir manqué de goût dans l'endroit où il a dit d'Hippolyte :

> Il suivait, tout pensif, le chemin de Mycènes;
> Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes :
> Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
> Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
> L'œil morne maintenant et la tête baissée,
> Semblaient se conformer à sa triste pensée.
>
> *Phèdre,* acte V, scène VI.

Si c'est la description en elle-même que M. l'abbé de Bernis attaque, ainsi qu'on me l'assure, et non le hors de propos, il serait difficile de vous donner une preuve plus récente et plus

1. Inutiles, *oiseuses.*

forte de ce que je viens d'avancer sur la difficulté de la lecture des poëtes.

On n'aperçoit rien, ce me semble, dans les vers précédents, qui ne caractérise l'abattement et le chagrin.

> Il suivait, tout pensif, le chemin de Mycènes;
> Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes.

Les chevaux est bien mieux que *ses chevaux;* mais combien l'image de ce qu'étaient ces superbes coursiers n'ajoute-t-elle pas à l'image de ce qu'ils sont devenus? La nutation de tête d'un cheval qui chemine attristé, n'est-elle pas imitée dans une certaine nutation syllabique du vers.

> L'œil morne maintenant et la tête baissée.

Mais voyez comme le poëte ramène les circonstances à son héros...

> Ses superbes coursiers, etc. . . . .
> Semblaient se conformer à sa triste pensée.

Le *semblaient* me paraît trop sage pour un poëte; car il est constant que les animaux qui s'attachent à l'homme sont sensibles aux marques extérieures de sa joie et de sa tristesse : l'éléphant s'afflige de la mort de son conducteur; le chien mêle ses cris à ceux de son maître, et le cheval s'attriste, si celui qui le guide est chagrin.

La description de Racine est donc fondée dans la nature; elle est noble; c'est un tableau poétique qu'un peintre imiterait avec succès. La poésie, la peinture, le bon goût et la vérité concourent donc à venger Racine de la critique de M. l'abbé de Bernis.

Mais si l'on nous faisait remarquer à *Louis-le-Grand* toutes les beautés de cet endroit de la tragédie de Racine, on ne manquait pas de nous avertir en même temps qu'elles étaient déplacées dans la bouche de Théramène, et que Thésée aurait eu raison de l'arrêter et de lui dire : Eh! laissez là le char et les chevaux de mon fils; et parlez-moi de lui. Ce n'est pas ainsi, nous ajoutait le célèbre Porée, qu'Antiloque annonce à Achille la mort de Patrocle. Antiloque s'approche du héros, les larmes

aux yeux, et lui apprend en deux mots la terrible nouvelle :

> Δάκρυα θερμὰ χέων, φάτο δ' ἀγγελίην ἀλεγεινήν.
>
> . . . . . .
>
> Κεῖται Πάτροκλος, etc.
>
> HOMER., *Iliad.*, cant. XVIII, vers 17 et 20.

« Patrocle n'est plus. On combat pour son cadavre. Hector a ses armes. » Il y a plus de sublime dans ces deux vers d'Homère que dans toute la pompeuse déclamation de Racine : « Achille, vous n'avez plus d'ami, et vos armes sont perdues... » A ces mots, qui ne sent qu'Achille doit voler au combat? Lorsqu'un morceau pèche contre le décent et le vrai, il n'est beau ni dans la tragédie, ni dans le poëme épique. Les détails de celui de Racine ne convenaient que dans la bouche d'un poëte parlant en son nom, et décrivant la mort d'un de ses héros.

C'est ainsi que l'habile rhéteur nous instruisait. Il avait, certes, de l'esprit et du goût; et l'on peut dire de lui que *ce fut le dernier des Grecs.* Mais ce *Philopœmen* des rhéteurs faisait ce qu'on fait aujourd'hui; il remplissait d'esprit ses ouvrages, et il semblait réserver son goût pour juger des ouvrages des autres.

Je reviens à M. l'abbé de Bernis. A-t-il prétendu seulement que la description de Racine était déplacée? C'est précisément ce que le Père Porée nous apprenait il y a trente à quarante ans. A-t-il accusé de mauvais goût l'endroit que je viens de citer? L'idée est nouvelle; mais est-elle juste?

Au reste, on m'écrit encore qu'il y a dans le discours de M. l'abbé de Bernis des morceaux bien pensés, bien exprimés, et en grand nombre : vous en devez savoir là-dessus plus que moi, vous, monsieur, qui ne manquez aucune de ces occasions où l'on se promet d'entendre de belles choses. Si, par hasard, il ne se trouvait dans le discours de M. l'abbé de Bernis rien de ce que j'y viens de reprendre, et qu'on m'eût fait un rapport infidèle, cela n'en prouverait que mieux l'utilité d'une bonne lettre à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent.

Partout où l'hiéroglyphe accidentel aura lieu, soit dans un vers, soit sur un obélisque, comme il est ici l'ouvrage de l'imagination, et là celui du mystère, il exigera, pour être entendu, ou une imagination, ou une sagacité peu communes. Mais s'il

est si difficile de bien entendre des vers, combien ne l'est-il pas davantage d'en faire! on me dira peut-être : *Tout le monde fait des vers;* et je répondrai simplement : *Presque personne ne fait des vers.* Tout art d'imitation ayant ses hiéroglyphes particuliers, je voudrais bien que quelque esprit instruit et délicat s'occupât un jour à les comparer entre eux.

Balancer les beautés d'un poëte avec celles d'un autre poëte, c'est ce qu'on a fait mille fois. Mais rassembler les beautés communes de la poésie, de la peinture et de la musique; en montrer les analogies; expliquer comment le poëte, le peintre et le musicien rendent la même image; saisir les emblèmes fugitifs de leur expression; examiner s'il n'y aurait pas quelque similitude entre ces emblèmes, etc., c'est ce qui reste à faire, et ce que je vous conseille d'ajouter à vos *Beaux-arts réduits à un même principe.* Ne manquez pas non plus de mettre à la tête de cet ouvrage un chapitre sur ce que c'est que la belle nature[1], car je trouve des gens qui me soutiennent que, faute de l'une de ces choses, votre traité reste sans fondement; et que, faute de l'autre, il manque d'application. Apprenez-leur, monsieur, une bonne fois, comment chaque art imite la nature dans un même objet; et démontrez-leur qu'il est faux, ainsi qu'ils le prétendent, que toute nature soit belle, et qu'il n'y ait de laide nature que celle qui n'est pas à sa place. Pourquoi, me disent-ils, un vieux chêne gercé, tortu, ébranché, et que je ferais couper s'il était à ma porte, est-il précisément celui que le peintre y planterait, s'il avait à peindre ma chaumière? Ce chêne est-il beau? est-il laid? qui a raison, du propriétaire ou du peintre? Il n'est pas un seul objet d'imitation sur lequel ils ne fassent la même difficulté, et beaucoup d'autres. Ils veulent que je leur dise encore pourquoi une peinture admirable dans un poëme deviendrait ridicule sur la toile? Par quelle singularité le peintre qui se proposerait de rendre avec son pinceau ces beaux vers de Virgile :

Interea magno misceri murmure pontum,
Emissamque hiemem sensit Neptunus, et imis

1. « Diderot appelait avec raison le livre de Batteux un livre *acéphale,* parce qu'en effet après avoir réduit le grand principe de tous les beaux-arts à l'imitation de la belle nature, il n'explique en aucun endroit ce que c'est que la belle nature. » (*Mémoires* de Naigeon.)

Stagna refusa vadis ; graviter commotus, et alto
Prospiciens, summa placidum caput extulit unda.

VIRGIL. *Æneid.* lib. I, vers 128.

Par quelle singularité, disent-ils, ce peintre ne pourrait prendre le moment frappant, celui où Neptune élève sa tête hors des eaux? Pourquoi le dieu, ne paraissant alors qu'un homme décollé, sa tête, si majestueuse dans le poëme, ferait-elle un mauvais effet sur les ondes? Comment arrive-t-il que ce qui ravit notre imagination déplaise à nos yeux? La belle nature n'est donc pas une pour le peintre et pour le poëte, continuent-ils? Et Dieu sait les conséquences qu'ils tirent de cet aveu! En attendant que vous me délivriez de ces raisonneurs importuns, je vais m'amuser sur un seul exemple de l'imitation de la nature dans un même objet, d'après la poésie, la peinture et la musique.

Cet objet d'imitation des trois arts est une femme mourante. Le poëte dira :

Illa, graves oculos conata adtollere, rursus
Deficit. Infixum stridit sub pectore vulnus.
Ter sese adtollens cubitoque adnixa levavit;
Ter revoluta toro est oculisque errantibus alto
Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta.

VIRGIL. *Æneid.* lib. I, vers 688.

Ou

Vita quoque omnis
Omnibus e nervis atque ossibus exsolvatur.

T. LUCRET. *de Rerum nat.* lib. I, vers 810 — 811.

Le musicien commencera par pratiquer un intervalle de semi-ton en descendant (*a*) : *Illa, graves oculos conata adtollere, rursus deficit;* puis il montera par un intervalle de fausse quinte : et après un repos, par l'intervalle encore plus pénible de triton (*b*), *Ter sese adtollens,* suivra un petit intervalle de semi-ton en montant (*c*) : *Oculisque errantibus alto quæsivit cœlo lucem.* Ce petit intervalle en montant sera le rayon de lumière. C'était le dernier effort de la moribonde; elle ira ensuite toujours en déclinant par des degrés conjoints (*d*) : *Revoluta toro est.* Elle expirera enfin, et s'éteindra par un intervalle de demi-ton (*e*) : *Vita quoque omnis omnibus e nervis atque ossibus exsolvatur.*

Lucrèce peint la résolution des forces par la lenteur de deux spondées : *Exsolvatur;* et le musicien la rendra par deux blanches en degrés conjoints (*f*) ; la cadence sur la seconde de

Exemple

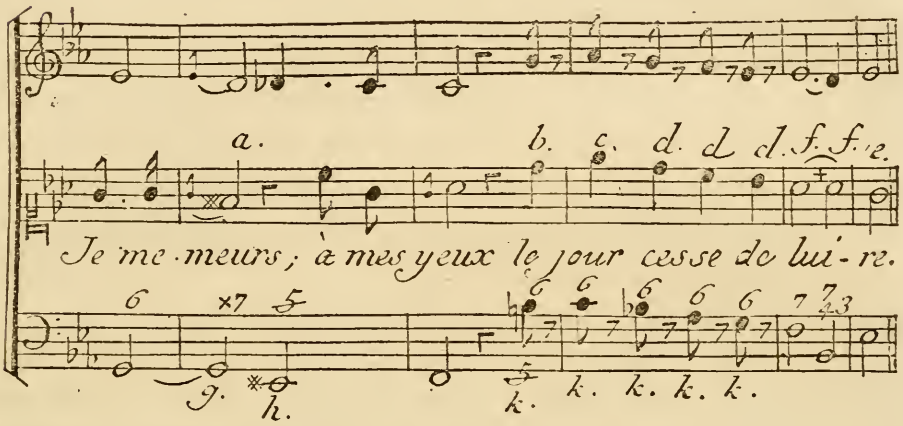

ces blanches sera une imitation très-frappante du mouvement vacillant d'une lumière qui s'éteint.

Parcourez maintenant des yeux l'expression du peintre, vous y reconnaîtrez partout l'*exsolvatur* de Lucrèce dans les jambes, dans la main gauche, dans le bras droit. Le peintre, n'ayant

qu'un moment, n'a pu rassembler autant de symptômes mortels que le poëte; mais en revanche ils sont bien plus frappants; c'est la chose même que le peintre montre; les expressions du musicien et du poëte n'en sont que des hiéroglyphes. Quand le musicien saura son art, les parties d'accompagnement concourront, ou à fortifier l'expression de la partie chantante, ou à ajouter de nouvelles idées que le sujet demandait, et que la partie chantante n'aura pu rendre. Aussi les premières mesures de la basse seront-elles ici d'une harmonie très-lugubre, qui résultera d'un accord de septième superflue (*g*) mise comme hors des règles ordinaires, et suivie d'un autre accord dissonant de fausse quinte (*h*). Le reste sera un enchaînement de sixtes et de tierces molles (*k*) qui caractériseront l'épuisement des forces, et qui conduiront à leur extinction. C'est l'équivalent des spondées de Virgile : *Alto quæsivit cælo lucem.*

Au reste, j'ébauche ici ce qu'une main plus habile peut achever. Je ne doute point que l'on ne trouvât dans nos peintres, nos poëtes et nos musiciens, des exemples, et plus analogues encore les uns aux autres, et plus frappants, du sujet même que j'ai choisi. Mais je vous laisse le soin de les chercher et d'en faire usage, à vous, monsieur, qui devez être peintre, poëte, philosophe et musicien; car vous n'auriez pas tenté de réduire les beaux-arts à un même principe, s'ils ne vous étaient pas tous à peu près également connus.

Comme le poëte et l'orateur savent quelquefois tirer parti de l'harmonie du style, et que le musicien rend toujours sa composition plus parfaite, quand il en bannit certains accords, et des accords qu'il emploie, certains intervalles; je loue le soin de l'orateur et le travail du musicien et du poëte, autant que je blâme cette noblesse prétendue qui nous a fait exclure de notre langue un grand nombre d'expressions énergiques. Les Grecs, les Latins qui ne connaissent guère cette fausse délicatesse, disaient en leur langue ce qu'ils voulaient, et comme ils le voulaient. Pour nous, à force de raffiner, nous avons appauvri la nôtre, et n'ayant souvent qu'un terme propre à rendre une idée, nous aimons mieux affaiblir l'idée que de ne pas employer un terme noble. Quelle perte pour ceux d'entre nos écrivains qui ont l'imagination forte, que celle de tant de mots que nous revoyons avec plaisir dans Amyot et dans Montaigne. Ils ont

commencé par être rejetés du beau style, parce qu'ils avaient passé dans le peuple; et ensuite, rebutés par le peuple même, qui à la longue est toujours le singe des grands, ils sont devenus tout à fait inusités. Je ne doute point que nous n'ayons bientôt, comme les Chinois, la langue *parlée* et la langue *écrite*. Ce sera, monsieur, presque ma dernière réflexion. Nous avons fait assez de chemin ensemble, et je sens qu'il est temps de se séparer. Si je vous arrête encore un moment à la sortie du labyrinthe où je vous ai promené, c'est pour vous en rappeler en peu de mots les détours.

J'ai cru que, pour bien connaître la nature des inversions, il était à propos d'examiner comment le langage oratoire s'était formé.

J'ai inféré de cet examen : 1° que notre langue était pleine d'inversions, si on la comparait avec le langage animal, ou avec le premier état du langage oratoire, l'état où ce langage était sans cas, sans régime, sans déclinaisons, sans conjugaisons, en un mot, sans syntaxe; 2° que si nous n'avions dans notre langue presque rien de ce que nous appelons *inversion* dans les langues anciennes, nous en étions peut-être redevables au péripatétisme moderne, qui, réalisant les êtres abstraits, leur avait assigné dans le discours la place d'honneur.

En appuyant sur ces premières vérités, j'ai pensé que, sans remonter à l'origine du langage oratoire, on pourrait s'en assurer par l'étude seule de la langue des gestes.

J'ai proposé deux moyens de connaître la langue des gestes, les expériences sur un muet de convention, et la conversation assidue avec un sourd et muet de naissance.

L'idée du muet de convention, ou celle d'ôter la parole à un homme, pour s'éclairer sur la formation du langage; cette idée, dis-je, un peu généralisée, m'a conduit à considérer l'homme distribué en autant d'êtres distincts et séparés qu'il a de sens; et j'ai conçu que, si pour bien juger de l'intonation d'un acteur, il fallait l'écouter sans le voir, il était naturel de le regarder sans l'entendre, pour bien juger de son geste.

A l'occasion de l'énergie du geste, j'en ai rapporté quelques exemples frappants, qui m'ont engagé dans la considération d'une sorte de sublime que j'appelle *sublime de situation.*

L'ordre qui doit régner entre les gestes d'un sourd et muet de naissance, dont la conversation familière m'a paru préférable aux expériences sur un muet de convention; et la difficulté qu'on a de transmettre certaines idées à ce sourd et muet m'ont fait distinguer, entre les signes oratoires, les *premiers* et les *derniers* institués.

J'ai vu que les signes qui marquaient dans le discours les parties indéterminées de la *quantité*, et surtout celles du *temps*, avaient été du nombre des derniers institués, et *j'ai compris* pourquoi quelques langues manquaient de plusieurs *temps*, et pourquoi d'autres langues faisaient un double emploi du même *temps*.

Ce manque de *temps* dans une langue et cet abus des *temps* dans une autre m'ont fait distinguer dans toute langue en général trois états différents : l'état de *naissance*, celui de *formation* et l'état de *perfection*.

J'ai vu sous la langue formée l'esprit enchaîné par la syntaxe, et dans l'impossibilité de mettre entre ses concepts l'ordre qui règne dans les périodes grecques et latines; d'où *j'ai conclu :* 1° que, quel que soit l'ordre des termes dans une langue ancienne ou moderne, l'esprit de l'écrivain a suivi l'ordre didactique de la syntaxe française; 2° que, cette syntaxe étant la plus simple de toutes, la langue française avait à cet égard et à plusieurs autres l'avantage sur les langues anciennes.

J'ai fait plus. *J'ai démontré* par l'introduction et par l'utilité de l'article *hic, ille* dans la langue latine et *le* dans la langue française, et par la nécessité d'avoir plusieurs perceptions à la fois pour former un jugement ou un discours, que, quand l'esprit ne serait point subjugué par les syntaxes grecque et latine, la suite de ses vues ne s'éloignerait guère de l'arrangement didactique de nos expressions.

En suivant le passage de l'état de langue formée à l'état de langue perfectionnée, *j'ai rencontré* l'harmonie.

J'ai comparé l'harmonie du style à l'harmonie musicale; et *je me suis convaincu :* 1° que dans les mots la première était un effet de la *quantité* et d'un certain entrelacement des voyelles avec les consonnes, suggéré par l'instinct, et que dans la période, elle résultait de l'arrangement des mots; 2° que l'harmonie syllabique et l'harmonie périodique engendraient une

espèce d'hiéroglyphe particulier à la poésie ; et *j'ai considéré* cet hiéroglyphe dans l'analyse de trois ou quatre morceaux des plus grands poëtes.

Sur cette analyse, *j'ai cru pouvoir assurer* qu'il était impossible de rendre un poëte dans une autre langue ; et qu'il était plus commun de bien entendre un géomètre qu'un poëte.

J'ai prouvé par deux exemples la difficulté de bien entendre un poëte. Par l'exemple de Longin, de Boileau et de La Motte, qui se sont trompés sur un endroit d'Homère ; et par l'exemple de M. l'abbé de Bernis, qui m'a paru s'être trompé sur un endroit de Racine.

Après avoir fixé la date de l'introduction de l'hiéroglyphe syllabique dans une langue, quelle qu'elle soit, *j'ai remarqué* que chaque art d'imitation avait son hiéroglyphe, et qu'il serait à souhaiter qu'un écrivain instruit et délicat en entreprît la comparaison.

Dans cet endroit, *j'ai tâché*, Monsieur, de vous faire entendre que quelques personnes attendaient de vous ce travail, et que ceux qui ont lu vos beaux-arts réduits à l'imitation de la belle nature se croyaient en droit d'exiger que vous leur expliquassiez clairement ce que c'est que la *belle nature*.

En attendant que vous fissiez la comparaison des hiéroglyphes, de la poésie, de la peinture et de la musique, *j'ai osé* la tenter sur un même sujet.

L'harmonie musicale, qui entrait nécessairement dans cette comparaison, m'a ramené à l'harmonie oratoire. *J'ai dit* que les entraves de l'une et de l'autre étaient beaucoup plus supportables que je ne sais quelle prétendue délicatesse qui tend de jour en jour à appauvrir notre langue ; et je le répétais, lorsque je me suis retrouvé dans l'endroit où je vous avais laissé.

N'allez pas vous imaginer, Monsieur, sur ma dernière réflexion, que je me repente d'avoir préféré notre langue à toutes les langues anciennes et à la plupart des langues modernes. Je persiste dans mon sentiment ; et je pense toujours que le français a sur le grec, le latin, l'italien, l'anglais, etc., l'avantage de l'utile sur l'agréable.

L'on m'objectera peut-être que si, de mon aveu, les langues anciennes et celles de nos voisins servent mieux à l'agrément, il est d'expérience qu'on n'en est pas abandonné dans

les occasions utiles. Mais je répondrai que, si notre langue est admirable dans les choses utiles, elle sait aussi se prêter aux choses agréables. Y a-t-il quelque caractère qu'elle n'ait pris avec succès? Elle est folâtre dans Rabelais, naïve dans La Fontaine et Brantôme, harmonieuse dans Malherbe et Fléchier, sublime dans Corneille et Bossuet. Que n'est-elle point dans Boileau, Racine, Voltaire et une foule d'autres écrivains en vers et en prose! Ne nous plaignons donc pas. Si nous savons nous en servir, nos ouvrages seront aussi précieux pour la postérité que les ouvrages des Anciens le sont pour nous. Entre les mains d'un homme ordinaire, le grec, le latin, l'anglais, l'italien ne produiront que des choses communes; le français produira des miracles sous la plume d'un homme de génie. En quelque langue que ce soit, l'ouvrage que le génie soutient ne tombe jamais.

NOTE

On s'est peut-être étonné de ne pas trouver au bas des pages de cette *Lettre* de renvois aux passages du livre de l'abbé Batteux auxquels s'adressent les critiques, si modérées dans la forme, de Diderot. La raison de notre silence peut surprendre, mais elle est propre, croyons-nous, à nous servir d'excuse. Il n'y a en réalité presque aucun rapport entre les deux ouvrages. En voici la preuve :

L'abbé Batteux divise son livre en trois parties : « Dans la première on examine, dit-il, quelle peut être la nature des arts, quelles en sont les parties et les différences essentielles, et on montre par les qualités mêmes de l'esprit humain que l'imitation de la nature doit être leur objet commun et qu'ils ne diffèrent entre eux que par le moyen qu'ils emploient pour exécuter cette imitation. Les moyens de la peinture, de la musique, de la danse sont les couleurs, les sons, les gestes; celui de la poésie est le discours. De sorte qu'on voit d'un côté la liaison intime et l'espèce de fraternité qui unit tous les arts, tous enfants de la nature, se proposant le même but, se réglant par les mêmes principes : de l'autre côté leurs différences particulières, ce qui les sépare et les distingue entre eux. »

L'auteur démontre en premier lieu que l'esprit humain n'a pas tiré les arts de son propre fonds, qu'il est incapable de créer et que dans ce cas particulier il n'a pu qu'imiter, copier ce que lui offrait la nature; mais il serait mauvais de se borner à imiter. Il faut choisir les objets qu'on veut copier et rassembler souvent des traits pris chez divers modèles. C'est le goût qui doit décider de ce choix.

« Il est un bon goût, qui est seul bon; » c'est un sentiment rapide que les anciens paraissent avoir trouvé sans effort et que les modernes ne ressentent que par hasard. Il y a des lois qui n'ont pour objet que l'imitation de la belle nature, et la belle nature doit renfermer toutes les qualités du beau et du bon. On n'en peut juger que par la comparaison, qui fait découvrir dans une œuvre d'art si l'ordre, la symétrie et en même temps l'imitation sont convenablement conjoints.

Jusque-là tout se passe en généralités un peu banales qui ont cependant encore cours. Dans la troisième partie l'abbé arrive aux exemples

et cherche l'harmonie et les preuves du goût chez Horace, Cicéron, Virgile, Boileau, J.-B. Rousseau. Il s'attaque en même temps à l'origine des langues et à la comparaison de la langue française avec les langues anciennes. C'est cette troisième partie qui a provoqué la *Lettre* de Diderot, mais comme l'étincelle provoque une explosion. On peut dire qu'il n'y a aucun rapport de proportions entre l'effet et la cause.

Pendant que l'abbé Batteux se traîne assez péniblement, pour compléter son volume, dans l'examen des moyens que peuvent et doivent employer l'épopée, la tragédie, l'idylle, l'apologue pour imiter la belle nature, qu'il dit à peine quelques mots de la peinture et de la musique, Diderot, suivant son habitude, remonte aux commencements, pose une thèse toute neuve, répond à du Marsais, à d'Alembert, à tout le monde et oublie en route le champion en face duquel il s'est d'abord posé. Il ne s'en souvient qu'un instant pour lui demander une définition précise de la belle nature et pour lui rappeler que quelques connaissances en peinture et en musique n'auraient point été inutiles pour mener à bonne fin la tâche qu'il avait entreprise.

Si Diderot n'avait voulu faire que de la petite critique, de celle que dirigeaient contre lui les journalistes de Trévoux, n'aurait-il rien trouvé à dire sur cette conclusion qui résume toute la science de l'abbé parlant de peinture : « A quoi se réduisent toutes les règles de la peinture? à tromper les yeux par la ressemblance, à nous faire croire que l'objet est réel, tandis que ce n'est qu'une image. Cela est évident. » N'aurait-il pas demandé comment l'imitation de la belle nature pouvait conduire à donner pour « base au spectacle lyrique » le choix d'acteurs qui soient « ou dieux ou demi-dieux, ou au moins des hommes en qui il y ait quelque chose de surnaturel, acteurs qu'on mettra ensuite dans des situations où ils éprouvent des passions vives? » Diderot n'a pas fait cela et il a bien fait, car il a fait mieux et plus.

Nous avons dit en terminant la *notice préliminaire* de cette *Lettre* que le livre de l'abbé Batteux ne manquait pas de mérite, nous ne nous dédisons pas en signalant quelques-unes de ses parties faibles. En réalité ce sont ses idées qui dominent encore chez les partisans de l'art classique et conventionnel et chez les esthéticiens spiritualistes.

ADDITIONS

POUR SERVIR D'ÉCLAIRCISSEMENT A QUELQUES ENDROITS
DE LA *LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS.*

NOTICE PRÉLIMINAIRE

La lettre à Mademoiselle***** a été publiée quelque temps après celle qui précède. On ne les trouve que rarement réunies. Aussi le marquis de Paulmy, dans son *Catalogue* manuscrit, fait-il remarquer que son exemplaire contient des cartons et des additions répondant à diverses objections qui avaient été faites à l'auteur.

La personne à qui cette lettre est adressée est mademoiselle de La Chaux, qui venait de traduire les *Essais sur l'entendement humain*, de Hume, traduction que Diderot avait revue. On trouvera des détails sur cette demoiselle dans : *Ceci n'est pas un conte*. Diderot y dit, à propos des éclaircissements qu'il lui envoya sur sa demande : « Cette addition n'est pas ce que j'ai fait de plus mal. »

La date de cet écrit et de celui qui le suit nous est indiquée dans les premières lignes. Le second volume de l'*Encyclopédie* parut en 1751. Les observations du *Journal de Trévoux* sont du mois d'avril. On peut donc supposer qu'il ne s'écoula pas plus de deux ou trois mois entre l'apparition de la *Lettre sur les sourds et muets* et les Réponses aux questions et objections qu'elle souleva.

L'AUTEUR DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE

A M. B.....[1] SON LIBRAIRE

Rien de plus dangereux, Monsieur, que de faire la critique d'un ouvrage qu'on n'a point lu, et, à plus forte raison, d'un ouvrage qu'on ne connaît que par *ouï-dire*. C'est précisément le cas où je me trouve.

Une personne qui avait assisté à la dernière assemblée publique de l'Académie française m'avait assuré que M. l'abbé de Bernis avait repris, non comme simplement déplacés, mais comme mauvais en eux-mêmes, ces vers du récit de Théramène :

> Ses superbes coursiers qu'on voyait autrefois
> Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
> L'œil morne maintenant, et la tête baissée,
> Semblaient se conformer à sa triste pensée.

J'ai cru, sans aucun dessein de désobliger M. l'abbé de Bernis, pouvoir attaquer un sentiment que j'avais lieu de regarder comme le sien. Mais il me revient de tous côtés, dans ma solitude, que M. l'abbé de Bernis n'a prétendu blâmer dans ces vers de Racine que *le hors de propos*, et non l'image en elle-même. On ajoute que, bien loin de donner sa critique pour nouvelle, il n'a cité les vers dont il s'agit que comme l'exemple le plus connu et par conséquent le plus propre à convaincre de la faiblesse que les grands hommes ont quelquefois de se laisser entraîner au mauvais goût.

1. Briasson, l'un des dépositaires de l'*Encyclopédie*.

Je crois donc, Monsieur, devoir déclarer publiquement que je suis entièrement de l'avis de M. l'abbé de Bernis, et rétracter en conséquence une critique prématurée.

Je vous envoie ce désaveu si convenable à un philosophe qui n'aime et ne cherche que la vérité. Je vous prie de le joindre à ma lettre même, afin qu'ils subsistent ou qu'ils soient oubliés ensemble, et surtout de le faire parvenir à M. l'abbé Raynal, pour qu'il en puisse faire mention dans son *Mercure*, et à M. l'abbé de Bernis, que je n'ai jamais eu l'honneur de voir[1], et qui m'est seulement connu par la réputation que lui ont méritée son amour pour les lettres, son talent distingué pour la poésie, la délicatesse de son goût, la douceur de ses mœurs et l'agrément de son commerce. Voilà sur quoi je n'aurai point à me rétracter, tout le monde étant de même avis.

Je suis très-sincèrement,

Monsieur,

Votre très, etc.

A V., ce 3 mars 1751.

1. Diderot avait été avec l'abbé de Bernis au collége d'Harcourt, et ils faisaient ensemble à cette époque de joyeux dîners à six sous par tête. Mais la *Lettre sur les sourds-muets* n'étant pas signée, il *devait* dire ce qu'il dit ici.

AVIS

A PLUSIEURS HOMMES

Les questions auxquelles on a tâché de satisfaire dans la lettre qui suit ont été proposées par la personne même à qui elle est adressée; et elle n'est pas la centième femme à Paris qui soit en état d'en entendre les réponses.

LETTRE A MADEMOISELLE*****

Non, mademoiselle, je ne vous ai point oubliée. J'avoue seulement que le moment de loisir qu'il me fallait pour arranger mes idées s'est fait attendre assez longtemps. Mais enfin il s'est présenté entre le premier et le second volume du grand ouvrage qui m'occupe[1], et j'en profite comme d'un intervalle de beau temps dans des jours pluvieux.

Vous ne concevez pas, dites-vous, comment, dans la supposition singulière d'un homme distribué en autant de parties pensantes que nous avons de sens, il arriverait que chaque sens devînt géomètre, et qu'il se formât jamais entre les cinq sens une société où l'on parlerait de tout, et où l'on ne s'entendrait qu'en géométrie. Je vais tâcher d'éclaircir cet endroit; car, toutes les fois que vous aurez de la peine à m'entendre, je dois penser que c'est ma faute.

L'odorat voluptueux n'aura pu s'arrêter sur des fleurs; l'oreille délicate, être frappée des sons; l'œil prompt et rapide, se promener sur différents objets; le goût inconstant et capricieux, changer de saveurs; le toucher pesant et matériel, s'ap-

1. L'*Encyclopédie*. Les deux premiers volumes portent la date de 1751.

puyer sur des solides, sans qu'il reste à chacun de ces observateurs la mémoire ou la conscience d'une, de deux, trois, quatre, etc., perceptions différentes, ou celle de la même perception, une, deux, trois, quatre fois réitérée, et par conséquent la notion des nombres *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc. Les expériences fréquentes qui nous constatent l'existence des êtres ou de leurs qualités sensibles nous conduisent en même temps à la notion abstraite des nombres, et quand le toucher, par exemple, dira : « J'ai saisi deux globes, un cylindre; » de deux choses l'une : ou il ne s'entendra pas, ou avec la notion de globe et de cylindre il aura celle des nombres, *un* et *deux*, qu'il pourra séparer, par abstraction, des corps auxquels il les appliquait, et se former un objet de méditation et de calculs; de calculs arithmétiques, si les symboles de ses notions numériques ne désignent ensemble ou séparément qu'une collection d'unités déterminée; de calculs algébriques, si, plus généraux, ils s'étendent chacun indéterminément à toute collection d'unités.

Mais la vue, l'odorat et le goût sont capables des mêmes progrès scientifiques. Nos sens, distribués en autant d'êtres pensants, pourraient donc s'élever tous aux spéculations les plus sublimes de l'arithmétique et de l'algèbre; sonder les profondeurs de l'analyse; se proposer entre eux les problèmes les plus compliqués sur la nature des équations, et les résoudre comme s'ils étaient des Diophantes[1]. C'est peut-être ce que fait l'huître dans sa coquille.

Quoi qu'il en soit il s'ensuit que les mathématiques pures entrent dans notre âme par tous les sens, et que les notions abstraites nous devraient être bien familières. Cependant, ramenés nous-mêmes sans cesse par nos besoins et par nos plaisirs, de la sphère des abstractions vers les êtres réels, il est à présumer que nos sens personnifiés ne feraient pas une longue conversation sans rejoindre les qualités des êtres à la notion abstraite des nombres. Bientôt l'œil bigarrera son discours et ses calculs de couleurs; l'oreille dira de lui : « Voilà *sa folie qui*

1. Mathématicien d'Alexandrie qui vivait vers le troisième siècle. On appelait *Questions de Diophante* certaines questions sur les nombres carrés ou cubes, sur les triangles rectangles, etc. Saunderson, dont il a été question dans la *Lettre sur les aveugles*, estimait beaucoup les travaux de Diophante, mais ne le croyait pas, comme on le dit encore dans les *Dictionnaires*, l'inventeur de l'algèbre.

le tient. » Le goût : « *C'est bien dommage.* » L'odorat : « *Il entend l'analyse à merveilles.* » Et le toucher : « *Mais il est fou à lier quand il en est sur ses couleurs.* » Ce que j'imagine de l'œil, convient également aux quatre autres sens. Ils se trouveront tous un ridicule; et pourquoi nos sens ne feraient-ils pas, séparés, ce qu'ils font bien quelquefois réunis?

Mais les notions des nombres ne seront pas les seules qu'ils auront communes. L'odorat devenu géomètre, et regardant la fleur comme un centre, trouvera la loi selon laquelle l'odeur s'affaiblit en s'en éloignant; et il n'y en a pas un des autres qui ne puisse s'élever, sinon au calcul, du moins à la notion des *intensités* et des *rémissions*. On pourrait former une table assez curieuse des qualités sensibles et des notions abstraites, communes et particulières à chacun des sens; mais ce n'est pas ici mon affaire. Je remarquerai seulement que, plus un sens serait riche, plus il aurait de notions particulières, et plus il paraîtrait extravagant aux autres : il traiterait ceux-ci d'êtres bornés; mais, en revanche, ces êtres bornés le prendraient sérieusement pour un fou; que le plus sot d'entre eux se croirait infailliblement le plus sage; qu'un sens ne serait guère contredit que sur ce qu'il saurait le mieux; qu'ils seraient presque toujours quatre contre un, ce qui doit donner bonne opinion des jugements de la multitude; qu'au lieu de faire de nos sens personnifiés une société de cinq personnes, si on en compose un peuple, ce peuple se divisera nécessairement en cinq sectes, la secte des yeux, celle des nez, la secte des palais, celle des oreilles, et la secte des mains; que ces sectes auront toutes la même origine, l'ignorance et l'intérêt; que l'esprit d'intolérance et de persécution se glissera bientôt entre elles; que les yeux seront condamnés aux Petites Maisons, comme des visionnaires; les nez, regardés comme des imbéciles; les palais, évités comme des gens insupportables par leurs caprices et leur fausse délicatesse; les oreilles, détestées pour leur curiosité et leur orgueil; et les mains, méprisées pour leur matérialisme; et que si quelque puissance supérieure secondait les intentions droites et charitables de chaque parti, en un instant la nation entière serait exterminée.

Il semble qu'avec la légèreté de La Fontaine et l'esprit philosophique de La Motte, on ferait une fable excellente de ces idées; mais elle ne serait pas meilleure que celle de Platon.

Platon suppose que nous sommes tous assis dans une caverne, le dos tourné à la lumière, et le visage vers le fond; que nous ne pouvons presque remuer la tête, et que nos yeux ne se portent jamais que sur ce qui se passe devant nous. Il imagine entre la lumière et nous une longue muraille, au-dessus de laquelle paraissent, vont, viennent, avancent, reculent et disparaissent toutes sortes de figures, dont les ombres sont projetées vers le fond de la caverne. Le peuple meurt, sans jamais avoir aperçu que ces ombres. S'il arrive à un homme sensé de soupçonner le prestige; de vaincre, à force de se tourmenter, la puissance qui lui tenait la tête tournée; d'escalader la muraille et de sortir de la caverne; qu'il se garde bien, s'il y rentre jamais, d'ouvrir la bouche de ce qu'il aura vu. Belle leçon pour les philosophes! Permettez, mademoiselle, que j'en profite comme si je l'étais devenu, et que je passe à d'autres choses.

Vous me demandez ensuite comment nous avons plusieurs perceptions à la fois. Vous avez de la peine à le concevoir; mais concevez-vous plus facilement que nous puissions former un jugement, ou comparer deux idées, à moins que l'une ne nous soit présente par la perception, et l'autre par la mémoire? Plusieurs fois, dans le dessein d'examiner ce qui se passait dans ma tête, et de *prendre mon esprit sur le fait*, je me suis jeté dans la méditation la plus profonde, me retirant en moi-même avec toute la contention dont je suis capable; mais ces efforts n'ont rien produit. Il m'a semblé qu'il faudrait être tout à la fois au dedans et hors de soi; et faire en même temps le rôle d'observateur et celui de la machine observée. Mais il en est de l'esprit comme de l'œil; il ne se voit pas. Il n'y a que Dieu qui sache comment le syllogisme s'exécute en nous. Il est l'auteur de la pendule; il a placé l'âme ou le *mouvement* dans la boîte, et les heures se marquent en sa présence. Un monstre à deux têtes, emmanchées sur un même col, nous apprendrait peut-être quelque nouvelle. Il faut donc attendre que la nature qui combine tout, et qui amène avec les siècles les phénomènes les plus extraordinaires, nous donne un *dicéphale* qui se contemple lui-même, et dont une des têtes fasse des observations sur l'autre[1].

1. Hypothèse sans fondement. Les deux têtes auraient beau être placées sur un même corps, elles auraient chacune un cerveau et par conséquent une existence distincte.

Je vous avoue que je ne suis pas en état de répondre aux questions que vous me proposez sur les sourds et muets de naissance. Il faudrait recourir au muet, mon ancien ami ; ou, ce qui vaudrait encore mieux, consulter M. Pereire[1]. Mais les occupations continuelles qui m'obsèdent, ne m'en laissent pas le loisir. Il ne faut qu'un instant pour former un système ; les expériences demandent du temps. J'en viens donc tout de suite à la difficulté que vous me faites sur l'exemple que j'ai tiré du premier livre de l'Énéide.

Je prétends dans ma *Lettre*, que le beau moment du poëte n'est pas toujours le beau moment du peintre ; et c'est aussi votre avis. Mais vous ne concevez pas que cette tête de Neptune, qui dans le poëme s'élève si majestueusement sur les flots, fît un mauvais effet sur la toile. Vous dites : « J'admire la tête de Neptune dans Virgile, parce que les eaux ne dérobent point à mon imagination le reste de la figure ; et pourquoi ne l'admirerais-je pas aussi sur la toile de Carle[2], si son pinceau sait donner de la transparence aux flots ?

Je peux, ce me semble, vous en apporter plusieurs raisons. La première, et qui n'est pas la meilleure, c'est que tout corps qui n'est plongé qu'en partie dans un fluide, est défiguré par un effet de la réfraction qu'un imitateur fidèle de la nature est obligé de rendre, et qui écarterait la tête de Neptune de dessus ses épaules. La seconde, c'est que, quelque transparence que le pinceau puisse donner à l'eau, l'image des corps qui y sont plongés est toujours fort affaiblie. Ainsi toute l'attention du spectateur se réunissant sur la tête de Neptune, le Dieu n'en serait pas moins décollé : mais je vais plus loin. Je suppose qu'un peintre puisse, sans conséquence, négliger l'effet de la réfraction, et que son pinceau sache rendre toute la limpidité naturelle des eaux. Je crois que son tableau serait encore défectueux, s'il choisissait le moment où Neptune élève sa tête sur les flots. Il pécherait contre une règle que les grands maîtres observent inviolablement, et que la plupart de ceux qui jugent de leurs productions, ne connaissent pas assez. C'est que dans les occasions sans nombre, où des figures projetées sur une

1. Interprète du roi.
2. Vanloo.

figure humaine, ou plus généralement sur une figure animale, doivent en couvrir une partie, cette partie, dérobée par la projection, ne doit jamais être entière et complète. En effet, si c'était un poing ou un bras, la figure paraîtrait manchotte ; si c'était un autre membre, elle paraîtrait mutilée de ce membre, et par conséquent estropiée. Tout peintre, qui craindra de rappeler à l'imagination des objets désagréables, évitera l'apparence d'une amputation chirurgicale. Il ménagera la disposition relative de ses figures, de manière que quelque portion visible des membres cachés annonce toujours l'existence du reste.

Cette maxime s'étend, quoique avec moins de sévérité, à tous les autres objets. Brisez vos colonnes, si vous voulez ; mais ne ne les sciez pas. Elle est ancienne, et nous la trouvons constamment observée dans les bustes. On leur a donné, avec le col entier, une partie des épaules et de la poitrine. Les artistes scrupuleux diraient donc encore dans l'exemple dont il s'agit, que les flots découlent de Neptune ; aussi aucun ne s'est-il avisé de prendre cet instant. Ils ont tous préféré la seconde image du poëte, le moment suivant, où le Dieu est presque tout entier hors des eaux, et où l'on commence à apercevoir les roues légères de son char.

Mais si vous continuez d'être mécontente de cet exemple, le même poëte m'en fournira d'autres qui prouveront mieux que la poésie nous fait admirer des images dont la peinture serait insoutenable, et que notre imagination est moins scrupuleuse que nos yeux. En effet, qui pourrait supporter sur la toile la vue de Polyphême faisant craquer sous ses dents les os d'un des compagnons d'Ulysse? Qui verrait sans horreur un géant tenant un homme en travers dans sa bouche énorme, et le sang ruisselant sur sa barbe et sur sa poitrine? Ce tableau ne récréera que des cannibales ; cette nature sera admirable pour des anthropophages, mais détestable pour nous.

Je suis étonné, quand je pense à combien d'éléments différents tiennent les règles de l'imitation et du goût, et la définition de la belle nature. Il me semble qu'avant que de prononcer sur ces objets, il faudrait avoir pris parti sur une infinité de questions relatives aux mœurs, aux coutumes, au climat, à la religion et au gouvernement. Toutes les voûtes sont surbaissées en Turquie. Le musulman imite des croissants partout ; son goût

même est subjugué, et la servitude des peuples se remarque jusque dans la forme des dômes. Mais tandis que le despotisme affaisse les voûtes et les cintres, le culte brise les figures humaines, et les bannit de l'architecture, de la peinture et des palais.

Quelque autre, mademoiselle, vous fera l'histoire des opinions différentes des hommes sur le goût, et vous expliquera, ou par des raisons, ou par des conjectures, d'où naît la bizarre irrégularité que les Chinois affectent partout; je vais tâcher, pour moi, de vous développer en peu de mots l'origine de ce que nous appelons le goût en général, vous laissant à vous-même le soin d'examiner à combien de vicissitudes les principes en sont sujets.

La perception des rapports est un des premiers pas de notre raison. Les rapports sont simples ou composés; ils constituent la symétrie. La perception des rapports simples étant plus facile que celle des rapports composés; et, entre tous les rapports, celui d'égalité étant le plus simple, il était naturel de le préférer; et c'est ce qu'on a fait. C'est par cette raison que les ailes d'un bâtiment sont égales, et que les côtés des fenêtres sont parallèles. Dans les arts, par exemple en architecture, s'écarter souvent des rapports simples et des symétries qu'ils engendrent, c'est faire une machine, un labyrinthe, et non pas un palais. Si les raisons d'utilité, de variété, d'emplacement, etc., nous contraignent de renoncer au rapport d'égalité et à la symétrie la plus simple, c'est toujours à regret; et nous nous hâtons d'y revenir par des voies qui paraissent entièrement arbitraires aux hommes superficiels. Une statue est faite pour être vue de loin; on lui donnera un piédestal : il faut qu'un piédestal soit solide. On lui choisira, entre toutes les figures régulières, celle qui oppose le plus de surface à la terre. C'est un cube; ce cube sera plus ferme encore, si ses faces sont inclinées. On les inclinera; mais, en inclinant les faces du cube, on détruira la régularité du corps, et avec elle les rapports d'égalité. On y reviendra par la plinthe et les moulures. Les moulures, les filets, les galbes, les plinthes, les corniches, les panneaux, etc., ne sont que des moyens suggérés par la nature pour s'écarter du rapport d'égalité, et pour y revenir insensiblement. Mais faudra-t-il conserver dans un piédestal quelque idée de légèreté? on aban-

donnera le cube pour le cylindre. S'agira-t-il de caractériser l'inconstance? on trouvera dans le cylindre une stabilité trop marquée, et l'on cherchera une figure que la statue ne touche qu'en un point. C'est ainsi que la Fortune sera placée sur un globe, et le Destin sur un cube.

Ne croyez pas, mademoiselle, que ces principes ne s'étendent qu'à l'architecture; le goût, en général, consiste dans la perception des rapports. Un beau tableau, un poëme, une belle musique, ne nous plaisent que par les rapports que nous y remarquons. Il en est même d'une belle vie comme d'un beau concert. Je me souviens d'avoir fait ailleurs[1] une application assez heureuse de ces principes aux phénomènes les plus délicats de la musique; et je crois qu'ils embrassent tout.

Tout a sa raison suffisante; mais il n'est pas toujours facile de la découvrir. Il ne faut qu'un événement pour l'éclipser sans retour. Les seules ténèbres que les siècles laissent après eux suffisent pour cela; et, dans quelques milliers d'années, lorsque l'existence de nos pères aura disparu dans la nuit des temps, et que nous serons les plus anciens habitants du monde auxquels l'histoire profane puisse remonter, qui devinera l'origine de ces têtes de béliers que nos architectes ont transportées des temples païens sur nos édifices?

Vous voyez, mademoiselle, sans attendre si longtemps, dans quelles recherches s'engagerait dès aujourd'hui celui qui entreprendrait un traité historique et philosophique sur le goût. Je ne me sens pas fait pour surmonter ces difficultés, qui demandent encore plus de génie que de connaissances. Je jette mes idées sur le papier, et elles deviennent ce qu'elles peuvent.

Votre dernière question porte sur un si grand nombre d'objets différents, et d'un examen si délicat, qu'une réponse qui les embrasserait tous exigerait plus de temps, et peut-être aussi plus de pénétration et de connaissances que je n'en ai. Vous paraissez douter *qu'il y ait beaucoup d'exemples où la poésie, la peinture et la musique fournissent des hiéroglyphes qu'on puisse comparer*. D'abord il est certain qu'il y en a *d'autres* que celui que j'ai rapporté : mais y en a-t-il *beaucoup?* c'est ce qu'on ne peut apprendre que par une lecture attentive

1. *Mémoires sur différents sujets de mathématiques;* 1er mémoire : *Principes généraux d'acoustique* (1748).

des grands musiciens et des meilleurs poëtes, jointe à une connaissance étendue du talent de la peinture et des ouvrages des peintres.

Vous pensez que, *pour comparer l'harmonie musicale avec l'harmonie oratoire, il faudrait qu'il y eût dans celle-ci un équivalent de la dissonance;* et vous avez raison : mais la rencontre des voyelles et des consonnes qui s'élident, le retour d'un même son, et l'emploi de l'*h* aspirée, ne font-ils pas cette fonction ; et ne faut-il pas en poésie le même art ou plutôt le même génie qu'en musique pour user de ces ressources? Voici, mademoiselle, quelques exemples de dissonances oratoires; votre mémoire vous en offrira sans doute un grand nombre d'autres.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

BOILEAU, *Art. poét.*, chant I, vers 107-108.

Monstr*um*, *h*orren*dum*, *in*for*me*, *i*ngens, cui lumen adem*tum*.

VIRGIL. *Æneid.* lib. III, vers. 658.

Cum Sagana maj*ore* *u*lulantem. . . . . .
Serpen*tes*, atque vide*res*
Infer*nas* errare ca*nes*. . . . . .
. . . . . Quo pac*to* *a*lterna loquen*tes*
Umbræ cum Sagana resonarint tris*te* *et* *a*cutum.

HORAT. *Sermon.* lib. I, *Sat.* VIII, vers. 25, 34, 40.

Tous ces vers sont pleins de dissonances; et celui qui ne les sent pas, n'a point d'oreille.

« Il y a, ajoutez-vous enfin, des morceaux de musique auxquels on n'attache point d'images, qui ne forment, ni pour vous ni pour personne, aucune peinture hiéroglyphique, et qui font cependant un grand plaisir à tout le monde. »

Je conviens de ce phénomène; mais je vous prie de considérer que ces morceaux de musique qui vous affectent agréablement sans réveiller en vous ni peinture ni perception distincte de rapports, ne flattent votre oreille que comme l'arc-en-ciel plaît à vos yeux, d'un plaisir de sensation pure et simple; et qu'il s'en faut beaucoup qu'ils aient toute la perfection que vous en pourriez exiger, et qu'ils auraient, si la vérité de l'imitation

s'y trouvait jointe aux charmes de l'harmonie. Convenez, mademoiselle, que si les astres ne perdaient rien de leur éclat sur la toile, vous les y trouveriez plus beaux qu'au firmament; le plaisir réfléchi qui naît de l'imitation s'unissant au plaisir direct et naturel de la sensation de l'objet. Je suis sûr que jamais clair de lune ne vous a autant affectée dans la nature que dans une des Nuits de Vernet.

En musique, le plaisir de la sensation dépend d'une disposition particulière, non-seulement de l'oreille, mais de tout le système des nerfs. S'il y a des têtes sonnantes, il y a aussi des corps que j'appellerais volontiers harmoniques; des hommes en qui toutes les fibres oscillent avec tant de promptitude et de vivacité, que, sur l'expérience des mouvements violents que l'harmonie leur cause, ils sentent la possibilité de mouvements plus violents encore, et atteignent à l'idée d'une sorte de musique qui les ferait mourir de plaisir. Alors leur existence leur paraît comme attachée à une seule fibre tendue, qu'une vibration trop forte peut rompre. Ne croyez pas, mademoiselle, que ces êtres si sensibles à l'harmonie soient les meilleurs juges de l'expression. Ils sont presque toujours au delà de cette émotion douce dans laquelle le sentiment ne nuit point à la comparaison. Ils ressemblent à ces âmes faibles qui ne peuvent entendre l'histoire d'un malheureux sans lui donner des larmes, et pour qui il n'y a point de tragédies mauvaises.

Au reste, la musique a plus besoin de trouver en nous ces favorables dispositions d'organes, que ni la peinture, ni la poésie. Son hiéroglyphe est si léger et si fugitif; il est si facile de le perdre ou de le mésinterpréter, que le plus beau morceau de symphonie ne ferait pas un grand effet, si le plaisir infaillible et subit de la sensation pure et simple n'était infiniment au-dessus de celui d'une expression souvent équivoque. La peinture montre l'objet même, la poésie le décrit, la musique en excite à peine une idée; elle n'a de ressource que dans les intervalles et la durée des sons. Et quelle analogie y a-t-il entre cette espèce de crayons et le printemps, les ténèbres, la solitude, etc., et la plupart des objets? Comment se fait-il donc que des trois arts imitateurs de la nature, celui dont l'expression est la plus arbitraire et la moins précise parle le plus fortement à l'âme? Serait-ce que, montrant moins les objets, il laisse plus de car-

rière à notre imagination; ou qu'ayant besoin de secousses pour être émus, la musique est plus propre que la peinture et la poésie à produire en nous cet effet tumultueux?

Ces phénomènes m'étonneraient beaucoup moins si notre éducation ressemblait davantage à celle des Grecs. Dans Athènes, les jeunes gens donnaient presque tous dix à douze ans à l'étude de la musique; et un musicien n'ayant pour auditeurs et pour juges que des musiciens, un morceau sublime devait naturellement jeter toute une assemblée dans la même frénésie dont sont agités ceux qui font exécuter leurs ouvrages dans nos concerts. Mais il est de la nature de tout enthousiasme de se communiquer et de s'accroître par le nombre des enthousiastes. Les hommes ont alors une action réciproque les uns sur les autres, par l'image énergique et vivante qu'ils s'offrent tous de la passion dont chacun d'eux est transporté; de là cette joie insensée de nos fêtes publiques, la fureur de nos émeutes populaires, et les effets surprenants de la musique chez les Anciens; effets que le quatrième acte de *Zoroastre* [1] eût renouvelés parmi nous, si notre parterre eût été rempli d'un peuple aussi musicien et aussi sensible que la jeunesse athénienne.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier de vos observations. S'il vous en vient quelques autres, faites-moi la grâce de me les communiquer; mais que ce soit pourtant sans suspendre vos occupations. J'apprends que vous mettez en notre langue *le Banquet* de Xénophon, et que vous avez dessein de le comparer avec celui de Platon. Je vous exhorte à finir cet ouvrage. Ayez, mademoiselle, le courage d'être savante. Il ne faut que des exemples tels que le vôtre, pour inspirer le goût des langues anciennes, ou pour prouver du moins que ce genre de littérature est encore un de ceux dans lesquels votre sexe peut exceller. D'ailleurs, il n'y aurait que les connaissances que vous aurez acquises qui pussent vous consoler dans la suite du motif singulier que vous avez aujourd'hui de vous instruire. Que vous êtes heureuse! vous avez trouvé le grand art, l'art ignoré de presque toutes les femmes, celui de n'être point trompée, et de

1. Opéra de Cahusac, musique de Rameau, représenté le 5 novembre 1749. *Paris,* Delormel. (Br.)

devoir plus que vous ne pourrez jamais acquitter [1]. Votre sexe n'a pas coutume d'entendre ces vérités; mais j'ose vous les dire, parce que vous les pensez comme moi.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Mademoiselle,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur*******.

1. La fin des relations entre mademoiselle de La Chaux et Gardeil (*Ceci n'est pas un conte*) montrera combien Diderot se trompait.

OBSERVATIONS

SUR L'EXTRAIT QUE LE JOURNALISTE DE TRÉVOUX A FAIT DE LA *LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS*.

1751. Mois d'avril, art. 42, p. 148.

On lit page 842 du journal : « La doctrine de l'auteur paraîtra, sans doute, trop peu sensible au commun des lecteurs. La plupart diront, après avoir lu cette lettre : que nous reste-t-il dans l'idée? quelles traces de lumière et d'érudition ces considérations abstraites laissent-elles à leur suite? »

Observation. — Je n'ai point écrit pour le commun des lecteurs; il me suffisait d'être à la portée de l'auteur des *Beaux-Arts réduits à un seul principe*, du journaliste de Trévoux, et de ceux qui ont déjà fait quelques progrès dans l'étude des lettres et de la philosophie. J'ai dit moi-même : « le titre de ma lettre est équivoque. Il convient indistinctement au grand nombre de ceux qui parlent sans entendre; au petit nombre de ceux qui entendent sans parler, et au très-petit nombre de ceux qui savent parler et entendre, quoique ma lettre ne soit proprement qu'à l'usage de ces derniers; » et je pourrais ajouter sur le suffrage des connaisseurs, que, si quelque bon esprit se demande, après m'avoir lu : « Quels traits de lumière et d'érudition ces considérations ont-elles laissés à leur suite? » rien n'empêchera qu'il ne se réponde : « on m'a fait voir [1] :

1° Comment le langage oratoire a pu se former.

1. Je répète ici malgré moi ce que j'ai déjà dit à la fin de ma Lettre. (D.)

2° Que ma langue est pleine d'inversions, si on la compare au langage animal.

3° Que, pour bien entendre comment le langage oratoire s'est formé, il serait à propos d'étudier la langue des gestes.

4° Que la connaissance de la langue des gestes suppose, ou des expériences sur un sourd et muet de convention, ou des conversations avec un sourd et muet de naissance.

5° Que l'idée du muet de convention conduit naturellement à examiner l'homme distribué en autant d'êtres distincts et séparés, qu'il a de sens; et à rechercher les idées communes et particulières à chacun des sens.

6° Que, si, pour juger de l'intonation d'un acteur, il faut écouter sans voir; il faut regarder sans entendre, pour bien juger de son geste.

7° Qu'il y a un sublime de geste capable de produire sur la scène les grands effets du discours.

8° Que l'ordre qui doit régner entre les gestes d'un sourd et muet de naissance est une histoire assez fidèle de l'ordre dans lequel les signes oratoires auraient pu être substitués aux gestes.

9° Que la difficulté de transmettre certaines idées à un sourd et muet de naissance caractérise entre les signes oratoires les premiers et les derniers inventés.

10° Que les signes, qui marquent les parties indéterminées du temps, sont du nombre des derniers inventés.

11° Que c'est là l'origine du manque de certains temps dans quelques langues, et du double emploi d'un même temps dans quelques autres.

12° Que ces bizarreries conduisent à distinguer, dans toute langue, trois états différents, celui de naissance, l'état de formation, et celui de perfection.

13° Que, sous l'état de langue formée, l'esprit, enchaîné par la syntaxe, ne peut mettre entre ses concepts l'ordre qui règne dans les périodes grecques et latines : d'où l'on peut inférer que, quel que soit l'arrangement des termes dans une langue formée, l'esprit de l'écrivain suit l'ordre de la syntaxe française; et que cette syntaxe étant la plus simple de toutes, le français doit avoir, à cet égard, de l'avantage sur le grec et sur le latin.

14° Que l'introduction de l'article dans toutes les langues, et l'impossibilité de discourir sans avoir plusieurs perceptions à la fois, achèvent de confirmer que la marche de l'esprit d'un auteur grec et latin ne s'éloignait guère de celle de notre langue.

15° Que l'harmonie oratoire s'est engendrée sur le passage de l'état de langue formée à celui de langue perfectionnée.

16° Qu'il faut la considérer dans les mots et dans la période; et que c'est du concours de ces deux harmonies que résulte l'hiéroglyphe poétique.

17° Que cet hiéroglyphe rend tout excellent poëte difficile à bien entendre, et presque impossible à bien traduire.

18° Que tout art d'imitation a son hiéroglyphe; ce qu'on m'a démontré par un essai de comparaison des hiéroglyphes de la musique, de la peinture et de la poésie. »

Voilà, se répondrait à lui-même un bon esprit, *ce que des considérations abstraites ont amené; voilà les traces qu'elles ont laissées à leur suite;* et c'est quelque chose.

On lit, même page du journal : « Mais qui pourra nous répondre qu'il n'y a, là dedans, ni paradoxes, ni sentiments arbitraires, ni critiques déplacées? »

Observation. — Y a-t-il quelque livre, sans en excepter les journaux de Trévoux, dont on ne puisse dire : « Mais qui nous répondra qu'il n'y a, là dedans, ni paradoxes, ni sentiments arbitraires, ni critiques déplacées? »

On lit, page suivante du journal : « Tels seront les raisonnements, du moins les soupçons de quelques personnes qui sont bien aises de trouver dans un ouvrage des traits faciles à saisir, qui aiment les images, les descriptions, les applications frappantes, en un mot, tout ce qui met en jeu les ressorts de l'imagination et du sentiment. »

Observation. — Les personnes qui ne lisent point pour apprendre, ou qui veulent apprendre sans s'appliquer, sont précisément celles que l'auteur de la *Lettre sur les Sourds et Muets* ne se soucie d'avoir ni pour lecteurs ni pour juges. Il leur conseille même de renoncer à Locke, à Bayle, à Platon, et en général à tout ouvrage de raisonnement et de métaphysique. Il pense qu'un auteur a rempli sa tâche, quand il a su prendre le ton qui convient à son sujet : en effet, y a-t-il un

lecteur de bon sens, qui, dans un chapitre de Locke sur l'abus qu'on peut faire des mots, ou dans une lettre sur les inversions, s'avise de désirer *des images, des descriptions, des applications frappantes, et ce qui met en jeu les ressorts de l'imagination et du sentiment?*

Aussi lit-on, même page du journal : « Il ne faut pas que les philosophes pensent ainsi : ils doivent entrer avec courage dans la matière des inversions. Y a-t-il des inversions, n'y en a-t-il point dans notre langue ? Qu'on ne croie pas que ce soit une question de grammaire; ceci s'élève jusqu'à la plus subtile métaphysique, jusqu'à la naissance même de nos idées.»

Observation. — Il serait bien étonnant qu'il en fût autrement : les mots dont les langues sont formées, ne sont que les signes de nos idées; et le moyen de dire quelque chose de philosophique sur l'institution des uns, sans remonter à la naissance des autres? Mais l'intervalle n'est pas grand; et il serait difficile de trouver deux objets de spéculation plus voisins, plus immédiats et plus étroitement liés, que la naissance des idées, et l'invention des signes destinés à les représenter. La question des inversions, ainsi que la plupart des questions de grammaire, tient donc à la métaphysique la plus subtile : j'en appelle à M. Du Marsais, qui n'eût pas été le premier de nos grammairiens, s'il n'eût pas été en même temps un de nos meilleurs métaphysiciens; c'est par l'application de la métaphysique à la grammaire, qu'il excelle.

On lit, page 874 du journal : « L'auteur examine en quel rang nous placerions naturellement nos idées; et comme notre langue ne s'astreint pas à cet ordre, il juge qu'en ce sens elle use d'inversions; ce qu'il prouve aussi par le langage des gestes, article un peu entrecoupé de digressions. Nous devons même ajouter que bien des lecteurs, à la fin de ce morceau, pourront se demander à eux-mêmes, s'ils en ont saisi tous les rapports, s'ils ont compris comment et par où les sourds et muets confirment l'existence des inversions de notre langue. Cela n'empêche pas qu'on ne puisse prendre beaucoup de plaisir, etc. » La suite est une sorte d'éloge, que l'auteur partage avec le Père Castel.

Observation. — Il y a, je le répète, des lecteurs dont je ne

veux ni ne voudrais jamais; je n'écris que pour ceux avec qui je serais bien aise de m'entretenir. J'adresse mes ouvrages aux philosophes; il n'y a guère d'autres hommes au monde pour moi. Quant à ces lecteurs qui cherchent un objet qu'ils ont sous les yeux, voici ce que je leur dis pour la première et la dernière fois que j'ai à leur parler.

Vous demandez comment le langage des gestes est lié à la question des inversions; et comment les sourds et muets confirment l'existence des inversions dans notre langue? Je vous réponds que le sourd et muet, soit de naissance, soit de convention, indique, par l'arrangement de ses gestes, l'ordre selon lequel les idées sont placées dans la langue animale; qu'il nous éclaire sur la date de la substitution successive des signes oratoires aux gestes; qu'il ne nous laisse aucun doute sur les premiers et les derniers inventés d'entre les signes; et qu'il nous transmet ainsi les notions les plus justes que nous puissions espérer de l'ordre primitif des mots et de la phrase ancienne, avec laquelle il faut comparer la nôtre, pour savoir si nous avons des inversions ou si nous n'en avons pas. Car il est nécessaire de connaître ce que c'est que l'ordre naturel, avant que de rien prononcer sur l'ordre renversé.

On lit, page suivante du journal, *que pour bien entendre la Lettre, il faut se souvenir que* l'ordre d'institution, l'ordre scientifique, l'ordre didactique, l'ordre de syntaxe, *sont synonymes.*

Observation. — On n'entendrait point la *Lettre*, si l'on prenait toutes ces expressions pour synonymes. *L'ordre didactique* n'est synonyme à aucun des trois autres. *L'ordre de syntaxe, celui d'institution, l'ordre scientifique,* conviennent à toutes les langues. *L'ordre didactique* est particulier à la nôtre et à celles qui ont une marche uniforme comme la sienne. *L'ordre didactique* n'est qu'une espèce *d'ordre de syntaxe.* Ainsi on dirait très-bien : *L'ordre de notre syntaxe est didactique.* Quand on relève des bagatelles, on ne peut mettre trop d'exactitude dans ses critiques.

On lit, journal, page 851 : « Le morceau où l'auteur compare la langue française avec les langues grecque, latine, italienne et anglaise, ne sera pas approuvé dans l'endroit où il dit qu'il faut parler français dans la société et dans les écoles de

philosophie; grec, latin, anglais dans les chaires et sur les théâtres. » Le journaliste remarque « qu'il faut destiner pour la chaire, ce lieu si vénérable, la langue qui explique le mieux les droits de la raison, de la sagesse, de la religion, en un mot, de la vérité. »

Observation. — Je serai désapprouvé, sans doute, par tous ces froids discoureurs, par tous ces rhéteurs futiles qui annoncent la parole de Dieu sur le ton de Sénèque ou de Pline; mais le serai-je par ceux qui pensent que l'éloquence véritable de la chaire est celle qui touche le cœur, qui arrache le repentir et les larmes, et qui renvoie le pécheur troublé, abattu, consterné? *Les droits de la raison, de la sagesse, de la religion et de la vérité*, sont assurément les grands objets du prédicateur; mais doit-il les exposer dans de froides analyses, s'en jouer dans des antithèses, les embarrasser dans un amas de synonymes, et les obscurcir par des termes recherchés, des tours subtils, des pensées louches, et le vernis académique? Je traiterais volontiers cette éloquence de *blasphématoire*. Aussi n'est-ce pas celle de Bourdaloue, de Bossuet, de Mascaron, de La Rue, de Massillon, et de tant d'autres, qui n'ont rien épargné pour vaincre la lenteur et la contrainte d'une langue didactique par la sublimité de leurs pensées, la force de leurs images et le pathétique de leurs expressions. La langue française se prêtera facilement à la dissertation théologique, au catéchisme, à l'instruction pastorale; mais au discours oratoire, c'est autre chose.

Au reste, je m'en rapporte à ceux qui en savent là-dessus plus que nous; et je leur laisse à décider laquelle de deux langues, dont l'une serait naturellement uniforme et tardive; l'autre variée, abondante, impétueuse, pleine d'images et d'inversions, serait la plus propre à remuer des âmes assoupies sur leurs devoirs; à effrayer des pécheurs endurcis, sur les suites de leurs crimes; à annoncer des vérités sublimes; à peindre des actes héroïques; à rendre le vice odieux et la vertu attrayante; et à manier tous les grands sujets de la religion d'une manière qui frappe et instruise, mais qui frappe surtout; car il est moins question dans la chaire d'apprendre *aux fidèles* ce qu'ils ignorent, que de les résoudre à la pratique de ce qu'ils savent.

Nous ne ferons aucune observation sur les deux critiques de

la page 852; nous n'aurions presque rien à ajouter à ce que le journaliste en dit lui-même. Il vaut mieux que nous nous hâtions d'arriver à l'endroit important de son extrait, l'endroit auquel il nous apprend qu'il a donné *une attention particulière*. Le voici mot pour mot :

On lit, page 854 du journal : « Tout le monde connaît les trois beaux vers du dix-septième livre de l'Iliade (v. 645-647), lorsque Ajax se plaint à Jupiter des ténèbres qui enveloppent les Grecs.

Ζεῦ πάτερ, ἀλλά σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἠέρος υἷας Ἀχαιῶν·
Ποίησον δ' αἴθρην, δὸς δ' ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι·
Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον, ἐπεὶ νύ τοι εὕαδεν οὕτως.

« Boileau les traduit ainsi :

Grand dieu! chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux.

« M. de La Motte se contente de dire :

Grand dieu, rends-nous le jour, et combats contre nous.

« Or l'auteur de la lettre précédente dit que ni Longin, ni Boileau, ni La Motte n'ont entendu le texte d'Homère; que ces vers doivent se traduire ainsi :

Père des dieux et des hommes, chasse la nuit qui nous couvre les yeux; et puisque tu as résolu de nous perdre, perds-nous du moins à la clarté des cieux.

« Qu'il ne se trouve là aucun défi à Jupiter; qu'on n'y voit qu'un héros prêt à mourir, si c'est la volonté du dieu; et qui ne lui demande d'autre grâce que celle de mourir en combattant.

« L'auteur confirme de plus en plus sa pensée, et paraît avoir eu ce morceau extrêmement à cœur. Sur quoi nous croyons devoir faire aussi les observations suivantes :

« 1° La traduction qu'on donne ici, et que nous venons de rapporter, est littérale, exacte et conforme au sens d'Homère.

« 2° Il est vrai que, dans le texte de ce grand poëte, il n'y a point de défi fait à Jupiter par Ajax. Eustathe n'y a rien vu de semblable; et il observe seulement que ces mots : *perds-nous à la clarté des cieux*, ont fondé un proverbe, pour dire : Si je dois périr, que je périsse du moins d'une manière moins cruelle.

« 3° Il faut distinguer Longin de nos deux poëtes français, Boileau et La Motte. Longin, considéré en lui-même et dans son propre texte, nous paraît avoir bien pris le sens d'Homère; et il serait en effet assez surprenant que nous crussions entendre mieux ce poëte grec que ne l'entendait un savant qui parlait la même langue, et qui l'avait lu toute sa vie.

« Ce rhéteur rapporte les vers d'Homère, puis il ajoute : C'est là véritablement un sentiment digne d'Ajax. Il ne demande pas de vivre, c'eût été une demande trop basse pour un héros; mais voyant qu'au milieu de ces épaisses ténèbres il ne peut faire usage de sa valeur, il s'indigne de ne pas combattre; il demande que la lumière lui soit *promptement* rendue, afin de mourir d'une manière digne de son grand cœur, quand même Jupiter lui serait opposé de front.

« Telle est la traduction littérale de cet endroit : on n'y voit point que Longin mette aucun défi dans la pensée ni dans les vers d'Homère. Ces mots : *Quand même Jupiter lui serait opposé de front*, se lient à ce qui est dans le même livre de l'Iliade, lorsque le poëte peint Jupiter armé de son égide, dardant ses éclairs, ébranlant le mont Ida, et épouvantant les Grecs. Dans ces funestes circonstances, Ajax croit que le père des dieux dirige lui-même les traits des Troyens; et l'on conçoit que ce héros, au milieu des ténèbres, peut bien demander, non d'entrer en lice avec le dieu, mais de voir la lumière du jour, pour faire une fin digne de son grand cœur, quand même il devrait être en butte aux traits de Jupiter, *quand même Jupiter lui serait opposé de front*. Ces idées ne se croisent point. Un brave comme Ajax pouvait espérer qu'il se trouverait quelque belle action à faire, un moment avant que de périr sous les coups de Jupiter irrité et déterminé à perdre les Grecs.

« 4° Boileau prend dans un sens trop étendu le texte de son auteur, lorsqu'il dit : *Quand il devrait avoir à combattre Jupiter*. Voilà ce qui présente un air de défi, dont Longin ne

donne point d'exemple. Mais ce trop d'étendue ne paraît pas si marqué dans la traduction du demi-vers d'Homère. Cet hémistiche : *Et combats contre nous,* ne présente pas un défi dans les formes, quoiqu'il eût été mieux d'exprimer cette pensée : *Et perds-nous, puisque tu le veux.* Nous ne devons rien ajouter sur le vers de La Motte, qui est peut-être encore moins bien que celui de Boileau.

« De tout ceci, il s'ensuit que si nos deux poëtes français méritent en tout ou en partie la censure de notre auteur, Longin du moins ne la mérite pas ; et qu'il suffit, pour s'en convaincre, de lire son texte. »

Voilà très-fidèlement tout l'endroit du journaliste sur Longin, sans rien ôter à la force des raisonnements, ni à la manière élégante et précise dont ils sont exposés.

Observations. Le journaliste abandonne La Motte et Boileau ; il ne combat que pour Longin ; et ce qu'il oppose en sa faveur se réduit aux propositions suivantes :

1° Longin parlant la même langue qu'Homère, et ayant lu toute sa vie ce poëte, il devait l'entendre mieux que nous.

2° Il y a dans la traduction de Boileau un air *de défi,* dont Longin ne donne point l'exemple ; et les expressions, *quand Jupiter même lui serait opposé de front ;* et *quand il devrait avoir à combattre Jupiter même,* ne sont point synonymes.

3° La première de ces expressions, *quand Jupiter même lui serait opposé de front,* est relative aux circonstances dans lesquelles Homère a placé son héros.

Je réponds à la première objection, que Longin a pu entendre Homère infiniment mieux que nous, et se tromper sur un endroit de l'Iliade.

Je réponds à la seconde objection, que l'expression, *quand même il devrait avoir à combattre Jupiter,* et celle que le journaliste lui substitue, pour rendre la traduction plus exacte et plus littérale, *quand même Jupiter lui serait opposé de front,* me paraîtront synonymes, à moi, et, je crois, à bien d'autres, jusqu'à ce qu'on nous ait montré qu'elles ne le sont pas. Nous continuerons de croire, qu'*il m'était opposé de front dans cette action,* ou ne signifie rien, ou signifie *je devais avoir à le combattre.* Le dernier semble même moins fort que l'autre. Il ne présente qu'un *peut-être,* et l'autre énonce un *fait.* Pour

avoir deux synonymes, il faudrait retrancher *devrait* de la phrase de Boileau : on aurait alors, *quand même il aurait à combattre Jupiter*, qui rendrait avec la dernière précision, *quand même Jupiter lui serait opposé de front*. Mais on aurait exclu, avec le verbe *devrait*, l'idée d'une nécessité fatale qui rend à plaindre le héros, et qui tempère son discours.

Mais Dieu n'est pour un soldat chrétien, que ce que Jupiter était pour Ajax. S'il arrivait donc à un de nos poëtes de placer un soldat dans les mêmes circonstances qu'Ajax, et de lui faire dire à Dieu : « Rends-moi donc promptement le jour; et que je cherche une fin digne de moi, quand même tu me serais opposé de front; » que le journaliste me dise s'il ne trouverait dans cette apostrophe ni impiété ni défi?

Ou plutôt, je lui demande en grâce de négliger tout ce qui précède, et de ne s'attacher qu'à ce qui suit.

Je vais passer à sa troisième objection, et lui démontrer que dans tout le discours de Longin il n'y a pas un mot qui convienne aux circonstances dans lesquelles Homère a placé son héros, et que la paraphrase entière du rhéteur est à contre-sens.

J'ai tant de confiance dans mes raisons, que j'abandonne au journaliste même la décision de ce procès littéraire; mais qu'il décide, qu'il me dise que j'ai tort, c'est tout ce que je lui demande.

Je commence par admettre sa traduction. Je dis ensuite : si les sentiments de l'Ajax de Longin sont les sentiments de l'Ajax d'Homère, on peut mettre le discours de l'Ajax de Longin dans la bouche de l'Ajax d'Homère; car si la paraphrase du rhéteur est juste, elle ne sera qu'un plus grand développement de l'âme du héros du poëte. Voici donc, en suivant la traduction du journaliste, ce qu'Ajax eût dit à Jupiter par la bouche de Longin : « Grand Dieu! je ne te demande pas la vie; cette prière est au dessous d'Ajax. Mais comment se défendre? Quel usage faire de sa valeur dans les ténèbres dont tu nous environnes? Rends-nous donc promptement le jour, et que je cherche une fin digne de moi, quand même tu me serais opposé de front. »

1° Quels sont les sentiments qui forment le caractère de ce discours? l'indignation, la fierté, la valeur, la soif des combats, la crainte d'un trépas obscur, et le mépris de la vie. Quel serait le ton de celui qui le déclamerait? ferme et véhément. L'attitude

de corps? noble et altière. L'air du visage? indigné. Le port de la tête? relevé. L'œil? sec. Le regard? assuré. J'en appelle aux premiers acteurs de la scène française. Celui d'entre eux qui s'aviserait d'accompagner ou de terminer ce discours par des larmes, ferait éclater de rire, et le parterre, et l'amphithéâtre, et les loges.

2° Quel mouvement ce discours doit-il exciter? Est-ce bien celui de la pitié? et fléchira-t-on le dieu, en lui criant d'une voix ferme, à la suite de plusieurs propos voisins de la bravade : « Rends-moi donc *promptement* le jour ; et que je cherche une fin digne de moi, quand même tu me serais opposé de front? » Ce *promptement*, surtout, serait bien placé!

Le discours de Longin, mis dans la bouche d'Ajax, ne permet donc ni au héros de répandre des larmes, ni aux dieux d'en avoir pitié ; ce n'est donc qu'une amplification gauche des trois vers pathétiques d'Homère. En voici la preuve dans le quatrième :

Ὣς φάτο· τὸν δὲ πατὴρ ὀλοφύρατο δακρυχέοντα·

« Il dit, et le père des dieux et des hommes eut pitié du héros qui répandait des larmes. »

Voilà donc un héros en larmes, et un dieu fléchi ; deux circonstances que le discours de Longin excluait du tableau. Et qu'on ne croie pas que ces pleurs sont de rage! des pleurs de rage ne conviennent pas même à l'Ajax de Longin ; car il est indigné, mais non furieux, et elles cadrent bien moins encore avec la pitié de Jupiter.

Remarquez, 1° qu'il a fallu affaiblir le récit de Longin, pour le mettre avec quelque vraisemblance dans la bouche d'Ajax ; 2° que la rapidité de ὣς φάτο· τὸν δὲ πατὴρ ὀλοφύρατο, etc., ne laisse aucun intervalle entre le discours d'Ajax et la pitié de Jupiter.

Mais, après avoir peint Ajax d'après la paraphrase de Longin, je vais l'esquisser d'après les trois vers d'Homère.

L'Ajax d'Homère a le regard tourné vers le ciel, des larmes tombent de ses yeux, ses bras sont suppliants, son ton est pathétique et touchant ; il dit : « Père des dieux et des hommes, Ζεῦ πάτερ ; chasse la nuit qui nous environne, δὸς ἰδέσθαι ; et

perds-nous du moins à la lumière, si c'est ta volonté de nous perdre, ἐπεί νύ τοι εὔαδεν οὕτως. »

Ajax s'adresse à Jupiter, comme nous nous adressons à Dieu

AJAX DE LONGIN.

dans la plus simple et la plus sublime de toutes les prières. « Aussi le père des dieux et des hommes, ajoute Homère, eut pitié des larmes que répandait le héros. » Toutes ces images se tiennent : il n'y a plus de contradiction entre les parties du

tableau : l'attitude, l'intonation, le geste, le discours, son effet, tout est ensemble.

Mais, dira-t-on, y a-t-il un moment où il soit dans le carac-

AJAX D'HOMÈRE.

tère d'un héros farouche, tel qu'Ajax, de s'attendrir? Sans doute, il y en a un. Heureux le poëte, doué du génie divin qui le lui suggérera! La douleur d'un homme touche plus que celle d'une femme, et la douleur d'un héros est bien d'un autre

pathétique que celle d'un homme ordinaire. Le Tasse n'a pas ignoré cette source du sublime ; et voici un endroit de sa *Jérusalem* qui ne le cède en rien à celui du dix-septième livre d'Homère.

Tout le monde connaît Argant. On n'ignore pas que ce héros du Tasse est modelé sur l'Ajax d'Homère. Jérusalem est prise. Au milieu du sac de cette ville, Tancrède aperçoit Argant environné d'une foule d'ennemis, et prêt à périr par des mains obscures. Il vole à son secours ; il le couvre de son bouclier, et le conduit sous les murs de la ville, comme si cette grande victime lui était réservée. Ils marchent, ils arrivent ; Tancrède se met sous les armes ; Argant, le terrible Argant, oubliant le péril et sa vie, laisse tomber les siennes, et tourne ses regards pleins de douleur sur les murs de Jérusalem que la flamme parcourt : « A quoi penses-tu? lui crie Tancrède. Serait-ce que l'instant de ta mort est venu? c'est trop tard. Je pense, lui répond Argant, que c'en est fait de cette capitale ancienne des villes de Judée ; que c'est en vain que je l'ai défendue ; et que ta tête, que le ciel me destine sans doute, est une trop petite vengeance pour tout le sang qu'on y verse. »

. . . . . .
. . . . Or qual pensier t'ha preso?
Pensi ch'è giunta l'ora a te prescritta?
Se antivedendo cio timido stai,
È 'l tuo timore intempestivo omai.

Penso, risponde, alla città del regno
Di Giudea antichissima regina,
Che vinta or cade, e indarno, esser sostegno
Io procurai della fatal ruina;
E ch'è poca vendetta al mio disdegno
Il capo tuo, che'l Cielo or mi destina.
Tacque.

Gerusal. Liber., cant. XIX, *stanz.* IX, X.

Mais revenons à Longin et au journaliste de Trévoux. On vient de voir que la paraphrase de Longin ne s'accorde point avec ce qui suit le discours d'Ajax dans Homère. Je vais montrer qu'elle s'accorde encore moins avec ce qui le précède.

Patrocle est tué. On combat pour son corps, Minerve des-

cendue des cieux anime les Grecs. « Quoi! dit-elle à Ménélas, le corps de l'ami d'Achille sera dévoré des chiens sous les murs de Troie! » Ménélas se sent un courage nouveau et des forces nouvelles. Il s'élance sur les Troyens; il perce Podès d'un coup de dard, et se saisit du corps de Patrocle. Il l'enlevait; mais Apollon, sous la ressemblance de Phénope, crie à Hector : « Hector, ton ami Podès est sans vie; Ménélas emporte le corps de Patrocle, et tu fuis! » Hector, pénétré de douleur et de honte, revient sur ses pas; mais à l'instant « Jupiter, armé de son égide, dardant ses éclairs, ébranlant de son tonnerre le mont Ida, épouvante les Grecs, et les couvre de ténèbres. »

Cependant l'action continue : une foule de Grecs sont étendus sur la poussière. Ajax, ne s'apercevant que trop que le sort des armes a changé, s'écrie à ceux qui l'environnent : Ὦ πόποι; « Hélas! Jupiter est pour les Troyens; il dirige leurs coups; tous leurs traits portent, même ceux des plus lâches. Les nôtres tombent à terre et restent sans effet. Nos amis consternés nous regardent comme des hommes perdus. Mais allons; consultons entre nous sur les moyens de finir leurs alarmes et de sauver le corps de Patrocle. Ah! qu'Achille n'est-il instruit du sort de son ami. Mais je ne vois personne à lui dépêcher. Les ténèbres nous environnent de toutes parts. Père des dieux et des hommes, Ζεῦ πάτερ, chasse la nuit qui nous couvre les yeux; et perds-nous du moins à la lumière; si c'est ta volonté de nous perdre. Il dit; le père des dieux et des hommes fut touché des larmes qui coulaient de ses yeux; et le jour se fit. »

Je demande maintenant s'il y a un seul mot du discours de l'Ajax de Longin qui convienne en pareil cas? s'il y a là une seule circonstance dont le journaliste puisse tirer parti en faveur du rhéteur, et s'il n'est pas évident que Longin, Despréaux et La Motte, uniquement occupés du caractère général d'Ajax, n'ont fait aucune attention aux conjonctures qui le modifiaient.

Quand un sentiment est vrai, plus on le médite, plus il se fortifie. Qu'on se rappelle le discours de Longin : « Grand Dieu! je ne te demande pas la vie; cette prière est au-dessous d'Ajax, etc. » Et qu'on me dise ce qu'il doit faire aussitôt que la lumière lui est rendue; cette lumière qu'il ne désirait, si l'on en croit le journaliste, « que dans l'espoir qu'il se couvrirait de

l'éclat de quelque belle action, un moment avant que de périr sous les coups de Jupiter irrité et déterminé à perdre les Grecs. » Il se bat apparemment; il est sans doute aux prises avec Hector; il venge, à la clarté des cieux, tant de sang grec versé dans les ténèbres. Car peut-on attendre autre chose des sentiments que lui prête Longin, et, d'après lui, le journaliste?

Cependant l'Ajax d'Homère ne fait rien de pareil; il tourne les yeux autour de lui; il aperçoit Ménélas : « Fils de Jupiter, lui dit-il, cherchez promptement Antiloque, et qu'il porte à Achille la fatale nouvelle. »

Ménélas obéit à regret; il crie, en s'éloignant, aux Ajax et à Mérion : « N'oubliez pas que Patrocle était votre ami. » Il parcourt l'armée, il aperçoit Antiloque, et s'acquitte de sa commission. Antiloque part; Ménélas donne un chef à la troupe d'Antiloque, revient, et rend compte aux Ajax. « Cela suffit, lui répond le fils de Télamon. Allons; Mérion, et vous, Ménélas, saisissez le corps de Patrocle; et tandis que vous l'emporterez nous assurerons votre retraite en faisant face à l'ennemi. »

Qui ne reconnaît, à cette analyse, un héros bien plus occupé du corps de Patrocle que de tout autre objet? Qui ne voit que le déshonneur dont l'ami d'Achille était menacé, et qui pouvait rejaillir sur lui-même, est presque l'unique raison de ses larmes? Qui ne voit à présent qu'il n'y a nul rapport entre l'Ajax de Longin et celui d'Homère? entre les vers du poète et la paraphrase du rhéteur? entre les sentiments du héros de l'un et la conduite du héros de l'autre? entre les exclamations douloureuses : ὦ πόποι, le ton de la prière et d'invocation Ζεῦ πάτερ, et cette fierté voisine de l'arrogance et de l'impiété que Longin donne à son Ajax si clairement, que Boileau même s'y est trompé, et après lui M. de La Motte.

Je le répète, la méprise de Longin est pour moi d'une telle évidence, et j'espère qu'elle en aura tant pour ceux qui lisent les Anciens sans partialité, que j'abandonne au journaliste la décision de notre différend; mais qu'il décide. Encore une fois, je ne demande pas qu'il me démontre que je me suis trompé; je demande seulement qu'il me le dise.

Je me suis étendu sur cet endroit, parce que le journaliste, en m'avertissant qu'il l'avait examiné avec *une attention parti-*

culière, m'a fait penser qu'il en valait la peine. D'ailleurs le bon goût n'avait pas moins de part que la critique dans cette discussion; et c'était une occasion de montrer combien, dans un petit nombre de vers, Homère a renfermé de traits sublimes, et de présenter au public quelques lignes d'un *essai* sur la manière de composer des Anciens, et de lire leurs ouvrages.

On lit, page 860 de son journal : « Nous ne pouvons pas nous instruire également de la critique qu'on trouve ici sur un discours lu par M. l'abbé de Bernis à l'Académie française. »

Observation. On peut voir, à la fin de la lettre même sur les sourds et muets, le sentiment de l'auteur sur cette critique prématurée. Tous ceux qui jugent des ouvrages d'autrui, sont invités à le parcourir; ils y trouveront le modèle de la conduite qu'il auront à tenir, lorsqu'ils se seront trompés.

Le journaliste ajoute « que la pièce de M. l'abbé de Bernis, qui fut extrêmement applaudie dans le moment de la lecture, n'a point encore été rendue publique; et que, de sa part, ce serait combattre comme Ajax, dans les ténèbres, que d'attaquer ou de défendre sur un terrain dont il n'a pas assez de connaissance. »

Observation. Cela est très-sage; mais la comparaison n'est pas juste. Il ne paraît pas dans Homère qu'Ajax ait combattu dans les ténèbres, mais tout au plus qu'il a demandé du jour pour combattre. Il ne fallait pas dire : « Ce serait combattre comme Ajax, dans les ténèbres, etc. ; » mais « nous demanderons, comme Ajax, de la lumière, ou pour défendre ou pour combattre. » Je relève ici une bagatelle; le journaliste m'en a donné l'exemple.

On lit enfin, page 863 et dernière de cet extrait : « Notre auteur nous fait espérer que, si nous savons nous servir de notre langue, nos ouvrages seront aussi précieux pour la postérité que les ouvrages des Anciens le sont pour nous. Ceci est une bonne nouvelle; mais nous craignons qu'elle ne nous promette trop, et... aurons-nous des orateurs tels que Cicéron, des poètes tels que Virgile et Horace, et... et si nous mettions le pied dans la Grèce, comment pourrions-nous n'être pas tentés de dire, malgré la défense d'Épictète : Hélas! nous n'aurons jamais d'honneur; nous ne serons jamais rien. »

Observation. — Nous avons déjà dans presque tous les genres des ouvrages à comparer à ce qu'Athènes et Rome ont produit de plus beau. Euripide ne désavouerait pas les tragédies de Racine. *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, etc., feraient honneur à Sophocle. *La Henriade* a des morceaux qu'*on peut opposer de front* à ce que *l'Iliade* et *l'Énéide* ont de plus magnifique. Molière, réunissant les talents de Térence et de Plaute, a laissé bien loin derrière lui les comiques de la Grèce et de l'Italie. Quelle distance entre les fabulistes grecs et latins, et le nôtre! Bourdaloue et Bossuet le disputent à Démosthène. Varron n'était pas plus savant que Hardouin, Kircher et Pétau. Horace n'a pas mieux écrit de l'art poétique que Despréaux. Théophraste ne dépasse pas La Bruyère. Il faudrait être bien prévenu pour ne pas se plaire autant à la lecture de l'*Esprit des Lois* qu'à la lecture de la *République* de Platon. Il était donc assez inutile de mettre Épictète à la torture, pour en arracher une injure contre notre siècle et notre nation.

« Comme il est très-difficile de faire un bon ouvrage, et très-aisé de le critiquer, parce que l'auteur a eu tous les défilés à garder, et que le critique n'en a qu'un à forcer, il ne faut point que celui-ci ait tort; et s'il arrivait qu'il eût continuellement tort, il serait inexcusable[1]. »

1. Montesquieu, *Défense de l'Esprit des Lois*, troisième partie.

SUITE

DE L'APOLOGIE

DE

M. L'ABBÉ DE PRADES

OU

RÉPONSE A L'INSTRUCTION PASTORALE
DE Mgr L'ÉVÊQUE D'AUXERRE

TROISIÈME PARTIE

Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.
HORAT. *Epistolar.*, Lib. I, *Epist.*, I, v. 61.

A BERLIN

1752

NOTICE PRÉLIMINAIRE

La thèse de l'abbé de Prades fut soutenue en Sorbonne le 18 novembre 1751. Elle avait été approuvée par le syndic de la Sorbonne, mais le 27 janvier 1752, la Faculté de théologie, et le 29 du même mois l'archevêque de Paris la censurèrent. Le Parlement la condamna au feu. L'évêque de Montauban, diocésain de l'abbé, sortit d'un silence qui durait depuis vingt ans pour s'écrier dans un mandement : « Jusqu'ici l'enfer avait vomi son venin goutte à goutte; aujourd'hui ce sont des torrents d'erreurs et d'impiétés qui ne tendent à rien moins qu'à submerger la Foi, la Religion, les vertus, l'Église, la subordination, les Lois et la raison ». L'évêque d'Auxerre rédigea de son côté une instruction pastorale. Une guerre assez vive s'ensuivit, où, après l'abbé, ce fut Diderot qui fut le moins ménagé. Il y eut contre lui des brochures, des articles dans les *Nouvelles ecclésiastiques* (1752, p. 33 et suiv.), des estampes; l'une, entre autres, où il est représenté fouetté par un cordelier[1]; en un mot « ce fut, dit Naigeon, le mot de ralliement des fanati-

1. M. Victor Hugo a eu connaissance de ce fait, probablement par le *Journal* de Barbier. Il suppose, avec l'assurance du génie, que Diderot « fut mis à Vincennes en 1752, pour avoir publié le premier volume de l'*Encyclopédie,* » et il ajoute que « le grand succès de l'année fut une estampe vendue sur les quais, laquelle représentait un cordelier donnant le fouet à Diderot. » « La diatribe, continue-t-il, est, dans l'occasion, un moyen de gouvernement. Ainsi, il y avait de la police dans l'estampe de *Diderot fouetté,* et le graveur du cordelier était un peu cousin du guichetier de Vincennes. » (*William Shakespeare,* éd. in-12, p. 212 et 214.)

A part les erreurs matérielles, tout est bien dans cet ingénieux rapprochement. Ce ne fut pas en 1752, ni à cause de l'*Encyclopédie* que Diderot fut mis à Vincennes, mais cela ne détruit pas le fait général de la complicité assez habituelle des faiseurs de satires ou de caricatures avec la police. Quant à l'estampe en elle-même, que nous croyons avoir sous les yeux, à moins qu'il n'y en ait eu deux, en voici la description :

Elle est ronde, encadrée par un double cercle; le cercle intérieur a à peu près la dimension d'un écu de six livres; on lit, en haut, dans l'intervalle des deux cercles cette légende :

ques qui voulaient perdre Diderot ». On ne voulut pas admettre que la thèse fût de l'abbé de Prades, même aidé de l'abbé Yvon; on tint à considérer ces deux hommes comme les prête-noms du philosophe, et peut-être, quoi qu'on en ait dit depuis, n'était-il point, en effet, complétement étranger à l'affaire. Nous n'avons pas cependant l'intention, pour donner plus de force à notre sentiment, de reproduire ici soit la thèse, soit les deux premières parties de l'*Apologie*. Si Diderot y a mis la main, il n'a pas dû être le seul, et il serait assez difficile d'en dégager ce qui peut lui appartenir en propre. Il est d'ailleurs assez souvent maltraité dans l'*Apologie*, — peut-être était-ce ruse de guerre — on l'y convainc d'opinions erronées fort graves, et on le prend surtout à partie pour avoir dit dans les *Pensées philosophiques* : « Tout Paris m'assurerait qu'un mort vient de ressusciter à Passy, que je n'en croirais rien. » On lui démontre catégoriquement qu'il aurait tort de n'en rien croire, et que le témoignage de tout un peuple et la tradition orale sont des preuves inattaquables de la *certitude* [1] d'un fait.

Cependant, pendant que s'imprimaient les deux premières parties de l'*Apologie*, Diderot écrivait la troisième qui devait paraître avant les deux autres, et qui renvoie aux pages de celles-ci. Il nous semble résulter de ce rapprochement une certitude aussi absolue que si tout un peuple venait en rendre témoignage, qu'il y avait accord — accord, mais non complot — entre les auteurs de la thèse et Diderot, renforcé très-probablement de tout le groupe encyclopédique. Mais, chose étonnante, la voix publique, qui l'avait accusé de la thèse, ne le soupçonna même pas de l'*Apologie*.

Le bruit finit par la fuite de l'abbé de Prades décrété de prise de corps. Il s'en alla à Berlin, (d'où cette troisième partie de l'*Apologie*, imprimée à Paris, est faussement datée) y devint, sur la recommandation de D'Alembert, lecteur du roi de Prusse qui l'appelait son *petit hérétique* ou son *petit excommunié*, et n'y fit pas très-bonne figure. On l'y nommait, à cause d'une habitude qu'il avait de se vanter à tout propos de sa familiarité avec le roi, l'*abbé le roi m'a dit*. Un peu plus tard, après quelques difficultés avec Fréderic, il fut accusé de

Est etiam vobis Francisci a fune cavendum. En bas, dans le médaillon même, sur une sorte de socle qui supporte le paysage où se passe la scène, est inscrite la date : 1752. Le cordelier n'existe pas. Il n'y a qu'un bras, avec la large manche proverbiale et un poing armé du cordon de Saint-François, sortant d'un nuage et menaçant un personnage qui, la plume à la main, enjambe, fort effrayé, pour s'enfuir, un gros volume placé par terre et ouvert à une page sur laquelle on lit : *Aristotélisme.* C'est la seule indication qui puisse faire reconnaître que ce personnage est Diderot. Deux autres, dont un abbé (de Prades), s'évadent dans le lointain. Un tronc d'arbre brisé complète cette composition qui paraît être de la même main qui grava, quelque temps après, la *médaille* à l'auteur des *Philosophes* et son revers.

1. L'abbé de Prades était l'auteur de l'article *Certitude* dans l'*Encyclopédie*.

correspondance avec un secrétaire du duc de Broglie et interné à Magdebourg. Il finit chrétiennement, et dans la haine des philosophes, archidiacre du chapitre de Glogau.

L'avocat Barbier, dans son *Journal,* nous a conservé quelques échos de cette affaire (janvier 1752). Il commence par remarquer, avec son naïf bon sens, « que la thèse est trop savante pour être bien orthodoxe. » Il cite cette épigramme :

Vive le peuple ! il est juge et prophète ;
Il ranime et vieux os, et carcasse, et squelette.
La défunte Sorbonne enfin pense aujourd'hui,
Raisonne, entend, décide et parle comme lui.
Puisse de Balaam cette nouvelle ânesse
De l'antique, bientôt, nous montrer la sagesse,
De son fougueux prophète éprouver le bâton,
Ne plus braire, se taire ou bien parler raison.

Il tire ensuite, de son propre cru, les réflexions suivantes, qui ne sont pas trop maladroites, à propos du mandement de l'archevêque de Paris : « On y détaille les principales propositions qui peuvent blesser la religion, jusqu'à entrer dans une comparaison des miracles faits par le dieu Esculape avec ceux de Jésus-Christ. Certainement, le dieu Esculape ne devait pas s'attendre à l'honneur de se voir analysé, un jour, dans un mandement d'un archevêque de Paris. On y parle de brochures qui se répandent et même de gros volumes qui contiennent des erreurs et des impiétés; ce qui s'applique à notre *Dictionnaire encyclopédique.* On y dit que cet abbé de Prades est élève de philosophes matérialistes, ce qui tombe sur le sieur Diderot, éditeur de l'*Encyclopédie,* qui, néanmoins, en combattant le système de Descartes sur l'âme des bêtes, que ce philosophe a voulu regarder comme des automates et de pures machines, prétend au contraire que les bêtes ont en elles un principe pensant immatériel : c'est bien éloigné d'être matérialiste. »

Le marquis d'Argenson (5 février 1752) dit : « Hier parut le mandement de l'archevêque de Paris qui condamne la thèse et la personne de l'abbé de Prades. Les qualifications et condamnations y sont outrées en plusieurs endroits, et l'on voit bien que ce sont les jésuites qui l'ont dicté. L'abbé travaillait au *Dictionnaire encyclopédique...* Il y a à la tête de cet ouvrage un M. Diderot qui a beaucoup d'esprit, mais qui affecte trop l'irréligion... Il faut voir sur cela le zèle affecté de nos pauvres jansénistes, qui voudraient ravir aux jésuites l'honneur de haïr encore davantage le matérialisme. Ils craignent que quelque chose de l'accusation ne retombe sur eux, et ils outrent cette haine affectée.» Le 11 du même mois le marquis ajoute : « L'*Encyclopédie* ne se débite plus. Les auteurs principaux sont menacés d'exil et de prison. On vient d'exiler l'abbé de Prades et l'abbé Yvon à cause qu'il était son ami. L'in-

quisition se perfectionne en France. Les jésuites, grands inquisiteurs du royaume, grossissent les matériaux de leur tribunal de tout ce que les autres dévots ont éventé et fait lever. Tel qui n'était accusé que de jansénisme, va bien mieux être accusé d'irréligion. Les jésuites seront censeurs, délateurs, accusateurs et juges. »

Le 12. « Il y a des lettres de cachet expédiées contre les abbés de Prades et Yvon qui ont été cachés chez mon curé, à Saint-Sulpice de Favières. On dit qu'il y en a aussi contre le sieur Diderot... Malheur aux ennemis des jésuites! L'inquisition française augmente d'étendue et de pouvoir; la bigotterie courtisane va lui donner une autre consistance. Malheur aux gens paisibles, sains de cœur et d'esprit, mais qui ne maîtrisent pas assez leur langue sur la philosophie et la liberté! » (*Mémoires et journal inédits* du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères sous Louis XV, publiés par M. le marquis d'Argenson. *Bibliothèque elzévirienne,* 1858, vol. III, p. 74, 75, 77.)

De son côté, l'abbé Morellet, dans ses *Mémoires,* nous explique les raisons de cette querelle « qui occupa tout Paris pendant deux mois, dans un temps où la Sorbonne et la théologie n'étaient pas encore tombées dans le néant où elles sont ensevelies. »

« L'abbé de Prades, dit-il, connaissait Diderot; et en allant voir l'hérétique abbé, je trouvai chez lui le philosophe qui était bien pire qu'hérétique. L'abbé n'avait pas prétendu faire tant de bruit. Les deux ou trois propositions qui étaient, dans sa thèse, l'objet des déclamations des théologiens, étaient au fond, des moyens de répondre aux objections des incrédules contre l'authenticité des livres de Moïse, contre la chronologie de la Bible, contre l'autorité de l'Église. Mais quelques docteurs fanatiques s'échauffèrent; quelques fripons crurent avoir trouvé le moment de se tirer de leur obscurité et d'attraper des bénéfices; d'autres virent dans cette affaire une occasion de donner quelque lustre à la Sorbonne. Enfin on vint à bout de faire intervenir le Parlement... (*Mémoires de Morellet,* 1822, t. I, p. 28-29.)

Il y a encore, dans les *Œuvres* de Voltaire un morceau, qu'il a désavoué, intitulé le *Tombeau de la Sorbonne,* où l'abbé de Prades est présenté sous la figure d'un malheureux innocent et persécuté. On y trouvera, sur la marche des poursuites, des détails très-circonstanciés qui ne peuvent guère provenir que de l'abbé lui-même. On y parle aussi des raisons qui ont poussé les théologiens à mêler l'*Encyclopédie* à cette affaire. « C'est, dit-on, que le *Dictionnaire de l'Encyclopédie* est meilleur que le *Dictionnaire de Trévoux* [1]. »

Quoique, comme le fait remarquer l'abbé de Prades, les propositions de sa thèse : *A la Jérusalem céleste,* qui ont été condamnées, ne doi-

1. Rédigé par les jésuites.

vent pas être détachées de ce qui les précède et les suit, il nous semble utile de les reproduire ici pour montrer au moins en quoi elles se rapprochent des idées de Diderot et expliquer comment celui-ci a pu en être considéré comme l'auteur.

Première proposition. — Toutes les connaissances de l'homme tirent leur origine des sensations ainsi que les rameaux du tronc d'un arbre fécond... Il faut examiner avec soin quelle est la nature du principe qui pense en nous... L'esprit plein de feu n'a rien de ce mélange grossier qui constitue la nature des corps.

Ces deux propositions réunies en une par la Faculté de théologie sont censurées comme : *favorisant le matérialisme.*

Deuxième proposition. — La nature nous fait une loi de choisir parmi les objets extérieurs ceux qui peuvent nous être utiles... De là l'origine de la société, dont il nous importe de resserrer de plus en plus les nœuds, afin de la rendre pour nous le plus utile qu'il est possible. Mais chaque membre de la société cherchant à augmenter pour lui-même l'utilité qu'il en retire... tous, quoique nés avec les mêmes droits ne peuvent jouir des mêmes avantages. Un droit si conforme à la raison sera bientôt enfreint par ce droit barbare d'inégalité appelé loi du plus fort... De là l'origine des lois civiles... De là l'origine des lois politiques... Plus la tyrannie qui soumet la faiblesse à la force est violente, plus la faiblesse se révolte contre un joug qu'elle sent que la raison ne saurait lui imposer. De là nous vient la connaissance de l'injuste et par conséquent du bien et du mal moral. De là aussi, la connaissance de la loi naturelle... Le mal que nous éprouvons par le vices de nos semblables produit en nous la connaissance réfléchie des vertus opposées à ces vices... De là, la violence n'est permise qu'entre ceux qui ne reconnaissent point de juge lorsque les lois sont foulées aux pieds.

Ces propositions réunies, censurées comme : *pernicieuses à la société et à la tranquillité publique, comme présentant à faux et dans un mauvais sens les notions du bien et du mal moral et l'origine de la loi naturelle.*

Troisième proposition. — Il faut soigneusement distinguer entre une religion surnaturelle et une religion révélée... Le théisme l'emporte sur toutes les religions qui se disent révélées (si l'on en excepte la seule véritable) : elles ont toutes corrompu la vérité, au lieu que le théisme conserve dans toute sa pureté la loi naturelle. La religion révélée, qui est à présent la seule qui soit vraie, n'est elle-même et ne peut être que la loi naturelle plus développée.

Censurée comme : *destructive de la religion surnaturelle.*

Quatrième proposition. — Quelle peut donc être cette religion à laquelle Dieu aura confié le dépôt de sa révélation? Ici se présentent le paganisme, le mahométisme, le judaïsme, en un mot le christianisme... Toute religion se vante avec ostentation d'avoir ses miracles, ses oracles, ses martyrs.

Censurée comme : *blasphématoire.*

Cinquième proposition.—Le témoignage d'un, ou de deux ou de trois témoins, ni même celui de plusieurs interrogés séparément, ne pourra nous garantir la vérité d'un fait. Cette méthode est bonne tout au plus pour s'assurer de la probité de ceux qu'on interroge; mais comme elle ne nous peut jamais être parfaitement

connue, jamais aussi elle ne nous donnera une connaissance assurée du fait. La seule combinaison des intérêts divers peut opérer sur nos esprits une conviction parfaite, qui ne résulte point de l'assemblage de plusieurs probabilités éparses et désunies. Que le nombre des témoins qui me sont donnés pour constater un fait m'ouvre un champ assez vaste pour que j'y puisse voir aux prises les unes contre les autres les différentes passions, les hommes et leurs divers intérêts, mes mains alors, mes mains, dans ce choc tumultueux de passions et d'intérêts, saisiront la vérité... Que les faits qui sont scellés dans l'histoire soient naturels ou surnaturels, il n'importe. Les uns et les autres, parce qu'ils rentrent dans l'ordre des faits, sont assujettis aux mêmes lois de critique.

Censurée : *sans note particulière.*

Sixième proposition. — Moïse, plus ferme et plus assuré que les autres historiens, n'a point hésité à nous marquer l'époque de la création du monde... On trouve trois chronologies dans les fastes des Hébreux, selon les différents textes des Écritures. Je croirais volontiers qu'aucun des trois n'a Moïse pour auteur, mais que ce sont trois systèmes inventés après coup et insérés par des mains étrangères dans l'histoire même de Moïse.

Censurée comme : *contraire à l'intégrité et à l'autorité des livres de Moïse.*

Septième proposition. — L'économie mosaïque n'était fondée que sur les peines et les récompenses temporelles... Puisque le sens naturel des termes de l'Alliance ne présente à l'esprit que des biens temporels, tout nous porte à penser que Moïse les avait uniquement en vue... Nous sommes maintenant convaincus de la divinité de l'économie mosaïque; mais parce qu'elle ne proposait que des peines et des récompenses temporelles, elle ne devait pas durer éternellement.

Censurée comme : *donnant atteinte à la gloire de la Loi ancienne et à la bonté de Dieu dans l'Alliance qu'il a faite avec le peuple juif.*

Huitième proposition. — La nature des miracles, quoique claire et lumineuse en elle-même, s'est trouvée tellement embrouillée par les vaines subtilités de plusieurs scolastiques, que ces organes de la divinité ont perdu entre leurs mains toute la force qu'ils ont naturellement contre les impies.

Censurée comme : *renversant les fondements de la religion chrétienne.*

Neuvième proposition. — « Les démons blessent, dit Tertulien, ensuite ils ordonnent des remèdes et lorsqu'ils cessent de faire du mal, on croit qu'ils ont guéri. » Donc toutes les guérisons de J.-C., si on les sépare des prophéties qui dévoilent à nos yeux leur divinité, n'ont point pour nous persuader la force des miracles, parce que quelques traits de ressemblance pourraient les faire confondre avec celles d'Esculape.

Censurée comme : *blessant avec impiété la vérité et la divinité des miracles de J.-C.*

Dixième proposition. — Si les Pères sont simples historiens de la tradition de leur temps, leur autorité est d'un poids à qui tout doit céder; mais lorsqu'ils se permettent de l'appuyer de leurs raisonnements, le respect qu'on doit avoir pour

eux ne défend pas d'en examiner la force et la solidité. Je ne compte pas le nombre de scolastiques, mais je pèse leurs raisons.

Censurée comme : *téméraire et injurieuse aux théologiens catholiques.*

On voit par cet exposé à quels enfantillages s'amusait alors la docte Sorbonne. Nous ne les aurions pas relevés s'il ne nous avait semblé que ces quelques particularités d'un incident historique bien oublié méritaient d'être remises en lumière.

Nous pouvons maintenant écouter Diderot répondant à M. de Caylus, évêque d'Auxerre.

Il lui répond avec une dialectique serrée, et, à la fin, avec une éloquence telle que dans les *Cinq années littéraires* (lettre CXIII), Clément, qui n'aimait pas beaucoup Diderot, mais qui ne savait pas d'où partait le coup, ne peut s'empêcher d'écrire : « Il y a des morceaux, la fin surtout, plus forts que lui (l'abbé) et qu'on croit faits par Bossuet ressuscité. » Buffon, comme on le verra dans une note de Naigeon, avait une opinion analogue sur cette péroraison.

Tout cela n'empêcha pas l'*Encyclopédie* d'être suspendue pendant un an et c'était probablement là le but réel des poursuites dirigées contre l'abbé de Prades.

Il y a un *Examen de l'apologie de l'abbé de Prades.* Paris, 1753, in-8°, qui est de l'abbé Brotier.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

La première partie de mon *Apologie* contient l'histoire de ma condamnation, ma thèse latine et française, avec quelques lettres écrites à la Faculté de Théologie, à M. l'archevêque de Paris et à M. l'ancien évêque de Mirepoix, preuves non suspectes de ma docilité et de ma soumission.

La seconde est composée de la justification des propositions condamnées contre la censure de la Faculté de Théologie et le Mandement de M. l'archevêque de Paris; de la conformité de mon sentiment sur les guérisons de Jésus-Christ, avec l'opinion de Dom La Taste, évêque de Bethléem, et de M. Le Rouge, docteur de Sorbonne, et de ma réponse au Mandement de mon évêque M. de Montauban.

Mon *Apologie* n'aurait eu que ces deux parties qui paraîtraient à présent, si l'*Instruction pastorale* de M. d'Auxerre n'eût donné lieu à cette troisième, que j'ai cru devoir publier la première, de crainte qu'elle ne vînt un peu tard après les deux autres. Ce n'est pas qu'elle ne renferme des vérités de tous les temps sur l'usage de la raison en théologie, l'étude de la philosophie, les causes finales, l'origine de nos idées, les fondements de toute société, l'état de nature, etc., car je n'ai rien négligé pour survivre à l'*Instruction* à laquelle je répondais; mais il ne fallait pas laisser aux préjugés dont elle fourmille le temps de prendre racine dans les esprits qui ne sont déjà que trop prévenus.

Cette troisième partie est autant la défense du Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, d'où j'ai tiré ma première position, que la défense de ma thèse. Quel que soit le jugement que puisse en porter M. d'Auxerre, je crois qu'il doit se féliciter d'être tombé plutôt entre mes mains qu'entre les mains de M. D'Alembert : car on pourrait bien appliquer à cet illustre et redoutable athlète ce que Diomède dit à Glaucus : *Insensé, tu ne sais pas que c'est contre moi que le ciel envoie les enfants des pères infortunés* [1] !

Les renvois et les chiffres qu'on rencontrera dans cette partie sont relatifs aux pages des deux parties qui devaient précéder et qui ne se feront pas attendre longtemps [2].

1. Δυστήνων δέ τε παῖδες ἐμῷ μένει ἀντιόωσιν.

HOMER. *Iliad.* Cant. VI, v. 127. (BR.)

2. Elles parurent la même année.

OBSERVATIONS

SUR

L'INSTRUCTION PASTORALE

DE

Mgr L'ÉVÊQUE D'AUXERRE

On achevait d'imprimer mon Apologie, lorsque j'ai reçu une *Instruction pastorale* de M. l'évêque d'Auxerre [1], dans laquelle ce prélat se propose de démontrer que *la vérité et la sainteté de la religion ont été méconnues et attaquées, en plusieurs chefs, dans la thèse que j'ai soutenue en Sorbonne et que je viens de justifier.*

J'ai lu cette *Instruction* avec toute l'attention dont je suis capable et dans la disposition la plus sincère de supprimer ma défense, d'avouer ma faute et d'en demander pardon à Dieu et aux hommes, si M. d'Auxerre remplissait la promesse de son titre, et s'il me prouvait que mes expressions s'étaient écartées en quelques endroits de la pureté de mes sentiments ; car c'est là tout ce que j'avais à craindre de lui ; l'impiété n'ayant jamais habité dans mon cœur, le pis qui pouvait m'être arrivé, c'est qu'elle se fût malheureusement trouvée sur mes lèvres.

Mais l'*Instruction pastorale* de M. d'Auxerre ne m'a point ôté la persuasion intérieure de mon innocence. J'écoutais la voix de ma conscience en même temps que je lisais son ouvrage ; et

1. « Instruction pastorale de monseigneur l'évêque d'Auxerre, sur la vérité et la sainteté de la religion méconnue et attaquée en plusieurs chefs par la thèse soutenue en Sorbonne, le 18 novembre 1751. » Auxerre, 1752, in-4 de quatre-vingt-dix pages. (Br.)

elle ne m'a rien reproché. Je n'ai senti qu'une chose bien plus redoutable pour mes adversaires que pour moi, c'est que la prévention et le zèle peuvent aveugler les hommes les plus éclairés, leur montrer des erreurs monstrueuses dans les propositions les plus chrétiennes et les plus vraies, leur faire adopter des conjectures téméraires comme des faits démontrés et les emporter au delà des bornes de toute justice.

Ma réponse à M. d'Auxerre ne sera pas aussi étendue que le volume de son *Instruction* semblerait l'exiger, ce volume renfermant un certain nombre de vérités que je voudrais avoir signées de mon sang; quelques objections qui s'adressent à d'autres que moi; dans le grand nombre de celles qui me concernent, plusieurs que j'avais prévues et que j'ai réfutées dans mon apologie; d'autres qu'il m'était impossible de prévoir et auxquelles je vais satisfaire.

I.

M. l'évêque d'Auxerre, après avoir peint avec beaucoup de chaleur et de vérité, dans les premières pages de son *Instruction*, les progrès énormes que l'impiété a faits de nos jours, s'écrie, pages 10 et 11 : « Qui aurait jamais pu prévoir qu'une doctrine anti-chrétienne serait publiquement soutenue en Sorbonne, par un de ses bacheliers, avec l'approbation du président et des censeurs sans qu'aucun de ses docteurs réclamât? Mais, ce qui est encore plus surprenant, c'est que, toute la licence ayant assisté à cette thèse, et quelqu'un des bacheliers l'ayant vivement attaquée sur quelqu'une des impiétés qu'elle contient, ce cri de la foi, si juste et si nécessaire, n'ait pas réveillé les docteurs présents, et qu'ils aient laissé finir tranquillement une action si nuisible à la religion et si injurieuse à la Faculté de Théologie de Paris. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'il y a eu de l'artifice et de la fraude pour faire passer la thèse; qu'on tâche d'excuser le syndic et le président, en couvrant leur fraude du nom de surprise et de négligence : ce sont là des excuses peu recevables de la part de docteurs préposés pour examiner les thèses et pour y présider; elles ne suffisent pas pour effacer l'opprobre qui en retombe sur la Faculté même... Plaignons la Faculté des pertes qu'elle a faites et du déchet où elle est tombée... » Ajoutons, nous, à cette peinture

un trait frappant, et qui n'aurait pas dû échapper de la mémoire de M. d'Auxerre, de ce prélat qui paraît s'attacher, avec tant de zèle, de charité et d'amour pour la religion, à déshonorer la Sorbonne et la Faculté de Théologie tout entière; c'est que cette doctrine *anti-chrétienne*, applaudie de toute la Faculté avant que d'être proscrite, a trouvé pour défenseurs les hommes les plus sages et les plus éclairés des maisons de Navarre et de Sorbonne, lorsqu'on l'eut déférée, et qu'il fut question de la proscrire.

Que la Faculté de Théologie répondra-t-elle à M. d'Auxerre? Se tiendra-t-elle pour couverte d'*opprobre*, et laissera-t-elle passer à la postérité sa honte scellée dans les ouvrages d'un évêque et dans les fastes de l'Église? Mais pourra-t-elle réclamer contre les reproches d'ignorance, de négligence, d'avilissement, de dégradation, dont elle est accablée par le prélat janséniste, sans s'avouer coupable envers moi de l'injustice la plus criante? Docteurs de Sorbonne, répondez : voici l'argument qu'on vous propose. S'il est vrai que ma thèse fût un tissu de blasphèmes horribles, comme vous l'avez annoncé dans le préambule de votre censure, vous avez tous applaudi à mon impiété, et M. d'Auxerre a raison. Si ma thèse, au contraire, n'expose rien qui ne soit conforme aux principes de la saine philosophie et aux vérités du christianisme, pourquoi l'avez-vous condamnée comme un tissu de blasphèmes? Il n'y a point de milieu; il faut, ou souscrire aux accusations de M. d'Auxerre par le silence le plus humiliant, ou rétracter votre censure. O docteurs! vous n'avez pas tardé à recueillir les fruits amers de votre injustice; vous avez cru pouvoir écraser impunément l'innocence, parce qu'elle était sans appui, sans force et sans protection. Mais l'œil de vos ennemis était ouvert sur vos démarches et ma vengeance est venue d'où je l'attendais. Ces mots de M. d'Auxerre, *rien ne peut effacer l'opprobre qui est retombé sur la Faculté même*, vous font frémir de rage; et les hommes noirs[1], dont vous avez servi la passion en me condamnant, voient votre honte et s'en réjouissent.

1. Ce n'est peut-être pas exactement le même sens, mais cela fait penser à l' « Hommes noirs, d'où sortez-vous? » de Béranger.

II.

M. d'Auxerre rend compte, pages 12, 13 et suivantes, de la censure de la Sorbonne et du Mandement de M. l'archevêque de Paris; puis il ajoute, page 17 : « Nous respectons ces censures; et nous louons le zèle pour la religion qui les a dictées. Mais nous croyons qu'elles auraient été plus utiles à l'Église et que les fidèles en auraient tiré plus de profit si on les avait soutenues par une *Instruction* qui fît connaître l'importance et le prix des dogmes attaqués par la thèse. Ce serait peu de chose à un médecin d'exposer la grandeur et le danger de la maladie, s'il ne prescrivait les remèdes propres à guérir ceux qui en sont atteints et à en préserver les autres. Les fidèles ont besoin d'être consolés et affermis dans les principes de la foi, dans le même temps qu'on les avertit de fuir et d'avoir en horreur les productions de l'incrédulité. La beauté des vérités chrétiennes n'est jamais si ravissante que *quand on la met en regard* avec les ombres noires et les ténèbres infernales que l'impiété a voulu substituer au grand jour de la religion. »

Rien n'est plus vrai que ces maximes; mais ne sont-elles pas bien déplacées? Ne suffisait-il pas à M. l'évêque d'Auxerre de faire son devoir sans accuser la Faculté et M. l'archevêque de Paris d'avoir manqué au leur? Mon accusateur n'a-t-il pas ici l'air d'un homme qui craint qu'on ne remarque pas assez le mérite de son zèle et de sa vigilance, et qui, pour le faire sortir davantage, *le met en regard* avec l'indolence de M. l'archevêque? On dirait presque que cette *Instruction* soit autant faite contre les défenseurs de la bulle que contre les prétendus adversaires de la religion. Eh! monseigneur, qu'a de commun ma thèse avec le jansénisme? Je serais cent fois plus impie que vous ne le croyez, qu'on n'en croira pas les appelants[1] plus catholiques. Ce sont des raisons qu'on attend de vous, et non pas de l'*ostentation* et des personnalités.

1. On nommait ainsi les partisans du P. Quesnel qui en *appelaient* au futur concile de sa condamnation par la bulle *Unigenitus*.

III.

On lit, page 13 de l'*Instruction* de M. d'Auxerre, ces mots extraits de la censure de la Faculté : « L'impiété ne s'est plus bornée à pénétrer dans les maisons particulières; elle a essayé de se glisser dans le sanctuaire même de la religion, dont elle a cru se venger, si elle pouvait y répandre quelque goutte de son venin... » Même *Instruction*, page 16, dans l'extrait du Mandement de M. l'archevêque de Paris : « D'audacieux écrivains ont consacré, comme de concert, leurs talents et leurs veilles à préparer ces poisons; et peut-être ont-ils réussi au delà de leur espérance à fasciner les esprits et à corrompre les cœurs... » Dans le Mandement de M. de Montauban, page 5 : « Un de nos diocésains a trahi son Dieu, sa religion, sa patrie, son pasteur, s'est livré aux ouvriers d'iniquité, et leur a servi d'organe... » Dans l'*Instruction pastorale* de M. d'Auxerre, page 78 : « La thèse du sieur de Prades se rend suspecte, non-seulement par la manière dont elle s'exprime, mais encore par les liaisons très-connues du soutenant avec les auteurs de l'*Encyclopédie*, dont il a tiré un grand nombre de ses positions. » Et page 152 : « Nous suivrons ici la thèse, non comme la production d'un simple particulier, mais comme nous donnant une occasion de dévoiler les erreurs des incrédules de nos jours, à qui le sieur de Prades a prêté son nom. »

Voilà donc la Faculté de Théologie, M. l'archevêque de Paris, M. l'évêque de Montauban, M. l'évêque d'Auxerre et une infinité d'autres personnes entraînées par leurs témoignages, et convaincues que ma thèse est l'ouvrage d'un complot. Je suis annoncé dès ce moment à toute la chrétienté, et je serai transmis à tous les siècles à venir, comme un malheureux qui a livré le sanctuaire de son Dieu, et vendu ses talents et ses veilles aux ouvriers de l'iniquité. Cette accusation me couvre à jamais de tout le déshonneur de la trahison et de l'apostasie : elle suffit pour compromettre l'honneur, l'état, la fortune, la liberté, le repos, et peut-être la vie de ceux qui pourront être soupçonnés de complicité. C'est un corps d'hommes recommandables par la sainteté de leur caractère et par la présomption de leur prudence et de leurs lumières, qui a le premier découvert cette

conspiration, et qui en a alarmé le monde chrétien; le témoignage de leur bouche et de leur écrit est confirmé par celui du premier archevêque de France, de deux autres prélats et d'un grand nombre d'écrivains; tous déposent que ma thèse est la production d'une cabale acharnée à renverser la religion. Qui ne croirait, à juger du fait par son importance et par l'appareil de ses circonstances, qu'il est appuyé sur les preuves les plus évidentes? Cependant il n'y en a aucune; et il est inconcevable comment la fiction la plus ridicule, le mensonge le plus absurde, la fausseté la plus avérée pour mes connaissances, pour mes amis et pour une multitude d'indifférents, a pu prendre un corps et, pour ainsi dire, se réaliser. Il faut ici reconnaître l'adresse malheureuse de ces gens qui ont pour principe, *qu'on peut calomnier son ennemi en sûreté de conscience;* ce sont eux certainement qui ont tramé toute cette iniquité[1]. Mais quoi donc! me rendrai-je par mon silence le complice de leur noirceur? Non, sans doute. Je n'ai qu'une voix, mais je l'élèverai et je dirai à toutes les Facultés de Théologie, à M. l'archevêque de Paris, à M. l'évêque de Montauban, à M. l'évêque d'Auxerre et à tous ceux qui peuvent être dans le même préjugé qu'eux, « que ma thèse soit bonne ou mauvaise, qu'elle renferme un système abominable d'impiété, ou que ce soit un plan sublime de la religion chrétienne, c'est moi seul qui l'ai faite; il n'en faut blâmer ou louer que moi. Hâtez-vous donc d'arrêter les progrès d'une calomnie que vous n'avez que trop accréditée, qui fait tort à votre jugement, et qui couvre de honte la Sorbonne. En effet, à quel point d'ignorance et d'avilissement ce corps ne serait-il pas descendu, si une société d'impies avait pu former, avec quelque vraisemblance de succès, le projet de lui faire approuver ses erreurs, et qu'elle eût consommé ce projet!

« Mais je me sens ici pressé par un intérêt beaucoup plus vif que celui que je dois prendre à l'honneur de la Faculté de Théologie; c'est l'intérêt que j'ai, et que j'aurai toujours à la

1. On lit dans le *Tombeau de la Sorbonne :* « Que font alors les jésuites? La thèse de l'abbé tombe entre leurs mains: il est aisé de trouver partout des hérésies; on en trouverait dans l'*Oraison dominicale...* ils répandent alors le bruit, par leurs fidèles émissaires, que la thèse est impie, que c'est l'ouvrage de tous les auteurs de l'*Encyclopédie;* que c'est un complot pour ruiner la religion chrétienne. »

propagation du nom chrétien. Si, parmi ceux qui sont instruits de la fausseté du complot supposé par la Sorbonne et par les prélats, il s'en trouvait quelques-uns qui eussent malheureusement du penchant à l'incrédulité, ne pouvant s'imaginer que vous n'avez fait aucun usage des règles par lesquelles vous jugez de la certitude des faits, ne seraient-ils pas tentés de croire que ces règles sont mauvaises? Qui les empêcherait de dire : Il en est de la plupart de ces faits qu'on nous oppose, comme du complot du bachelier de Prades? Y a-t-il, dans l'antiquité, quelque transaction dont il fût plus aisé de découvrir la fausseté? Qu'on vienne après cela nous citer le témoignage des contemporains et les ouvrages des hommes les plus sages et les plus éclairés! Nous savons tous combien la conspiration dont on l'accuse est chimérique : la voilà cependant constatée par les autorités les plus graves, scellée des témoignages les plus authentiques, consignée dans les fastes d'un corps illustre, attestée par des écrivains du temps même et du rang le plus distingué, et transmise à la postérité avec un cortége de preuves et de circonstances auxquelles il ne sera guère possible de résister sans encourir le reproche de pyrrhonisme. En effet, qui de nos neveux osera donner un démenti à la Sorbonne, à un archevêque de Paris, à deux autres prélats et à une foule d'écrivains qui ne manqueront pas de répéter le même mensonge? Je vous conjure donc, par l'amour que vous avez sans doute de la vérité, par le respect que vous vous devez à vous-même, par le zèle que vous montrez pour la religion et pour le salut de vos frères, par les premiers principes de la justice et de l'humanité, qui ne permettent pas de disposer de l'honneur, de la fortune, du repos et de la vie des hommes, de vous rétracter incessamment, de rendre gloire à votre caractère, et de ne pas emporter avec vous l'iniquité au pied du trône du Dieu vivant qui nous jugera tous. »

IV.

« La grande maladie de notre siècle, dit M. d'Auxerre, page 20 de son *Instruction*, c'est de vouloir appeler du tribunal de la foi à celui de la raison... ; comme si la raison souveraine et incapable d'ignorance et d'erreur, ne méritait pas le sacrifice

de la nôtre, dont les bornes étroites nous arrêtent si souvent... Cet esprit, où l'incrédulité prend sa source, se montre à découvert dès l'entrée de la thèse dont nous parlons. »

Je ne connais rien de si indécent et de si injurieux à la religion, que ces déclamations vagues de quelques théologiens contre la raison. On dirait, à les entendre, que les hommes ne puissent entrer dans le sein du christianisme, que comme un troupeau de bêtes entre dans une étable, et qu'il faille renoncer au sens commun, soit pour embrasser notre religion, soit pour y persister. Établir de pareils principes, je le répète, c'est rabaisser l'homme au niveau de la brute, et placer le mensonge et la vérité sur une même ligne. La religion chrétienne est fondée sur un si grand nombre de preuves; et ces preuves sont si solides, que, s'il y a quelque chose à redouter pour elles, ce n'est pas qu'elles soient discutées, c'est qu'on les ignore. Il me semble donc que quelqu'un qui se proposerait une instruction solide sur cette matière, distinguerait bien les vérités qui forment l'objet de notre foi, des démonstrations qui servent de base à notre culte. Les démonstrations évangéliques ne peuvent être examinées avec trop de rigueur; et ce serait un blasphème que de les supposer incapables de soutenir la critique des hommes. Mais cet examen et cette critique appartiennent également au théologien et au philosophe. Ce n'est, à parler exactement, qu'une application de la dialectique aux preuves de la religion, des règles d'Aristote à la divinité de Jésus-Christ; et cette application ne peut être trop sévère, l'objet en est trop important. C'est être chrétien comme on eût été musulman, que de ne pas consacrer à cette étude une partie considérable de sa vie.

Le seul effet qui puisse en résulter, lorsque les passions ne s'en mêlent point, c'est d'affermir le chrétien dans la pratique des préceptes de sa religion, et de l'éclairer sur le sacrifice qu'il a fait de sa raison et de ses lumières à l'incompréhensibilité des vérités révélées. Ce serait être bien mauvais théologien que de confondre la certitude de la révélation avec les vérités révélées. Ce sont des objets tout à fait différents. Pour que l'entendement se soumette parfaitement à l'un, il faut qu'il ait été pleinement satisfait sur l'autre ; mais d'où lui viendra cette satisfaction, sinon d'un exercice libre et sincère de ses facultés? Voilà ce que j'avais en vue lorsque j'ai commencé ma thèse; et

je n'ai, ce me semble, aucun reproche à me faire, parce qu'il est arrivé à M. l'évêque d'Auxerre de méconnaître mon but, de mésinterpréter mes sentiments, et de m'accuser d'incrédulité.

V.

Je vais parcourir le plus rapidement qu'il me sera possible les pages 21, 22, 23 et les suivantes. Si je m'étendais sur tout ce que j'y remarque de dangereux, d'inexact, de faux, je risquerais de faire une apologie aussi longue que l'*Instruction*. M. d'Auxerre commence l'énumération de mes attentats par ces mots : « On traite de l'homme dans la thèse : et après avoir dit que Dieu répandit sur son visage un souffle de vie, on ne lui donne que des idées brutes et informes, qui naissent des premières sensations ou qui ne se développent que par les sensations. » Il est vrai que l'expression *produnt* dont je me suis servi convient également à ces deux sentiments; mais quel inconvénient y a-t-il à cette ambiguité, s'il est tout à fait indifférent pour la religion que les idées naissent des sensations ou ne se développent que par elles? « Le soutenant n'a pas clairement parlé là-dessus. On doute, après l'avoir lu, si l'homme qu'il imagine est sans idées, et comme une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit; ou s'il a quelques idées, mais informes, enveloppées, confuses. » Je laisse le choix à M. d'Auxerre. Veut-il que l'homme de ma thèse soit sans idées comme une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit? A la bonne heure. Lui conviendrait-il mieux qu'il eût quelques idées, mais informes, enveloppées, confuses? Je consens qu'il les ait. Je serai peut-être mauvais philosophe en embrassant la dernière de ces opinions; mais je n'en serai pas moins bon chrétien. « La première réflexion qui se présente c'est que ce n'est point là l'homme dont la création nous est décrite dans la *Genèse*. » Non, ce n'est point d'Adam que j'ai parlé; et quelle hérésie y a-t-il à cela? Dans le dessein où j'étais de développer la génération successive de nos connaissances, il eût été bien ridicule de choisir le premier homme, à qui Dieu les avait toutes accordées par infusion. « On ne dit point dans la thèse d'où vient l'homme dont on y parle, ni qui lui a formé un corps. » Il y a beaucoup d'autres choses qu'on n'y dit point; mais après y avoir exprimé

clairement que l'âme était un don de Dieu, je ne me serais jamais imaginé qu'on eût quelque doute de mon orthodoxie sur la formation du corps. « On conserve l'expression de l'Écriture, que Dieu répandit un souffle de vie sur son visage (ou lui donna une âme raisonnable); mais on veut après cela qu'il ait été laissé sans connaissances, sans réflexions, sans idées distinctes, à peu près comme une bête brute, un automate, une machine mise en mouvement. Où a-t-on pris l'idée fantastique d'un tel homme? » Dans la nature; oui, monseigneur; je pense très-sincèrement, et sans m'en croire moins chrétien, que l'homme n'apporte en naissant ni connaissances, ni réflexions, ni idées. Je suis sûr qu'il resterait comme une bête brute, un automate, une machine en mouvement, si l'usage de ses sens matériels ne mettait en exercice les facultés de son âme. C'est le sentiment de Locke; c'est celui de l'expérience et de la vérité; il m'est commun avec le grand nombre des théologiens et des philosophes modernes : sur trente professeurs ou environ qui remplissent les chaires de philosophie dans l'université, il y en a vingt qui rejettent l'hypothèse contraire; et ce sont les plus estimés. Ils auraient, certes, l'inattention la plus méprisante sur ce qu'il plaît à M. l'évêque d'Auxerre de penser et d'écrire, s'ils souffraient tranquillement que ce prélat les accusât de matérialisme, pour avoir prétendu, avec le philosophe anglais, que nous passons de la notion positive du fini à la notion négative de l'infini; que sans les sensations nous n'aurions ni la connaissance de Dieu, ni celle du bien et du mal moral; en un mot, qu'il n'y a aucun principe, soit de spéculation, soit de pratique, inné. « Quel égarement d'esprit de former un homme factice et imaginaire, qui n'a jamais été, pour chercher ensuite dans des spéculations métaphysiques, l'origine et la progression de ses connaissances, tandis qu'on laisse à l'écart l'homme réel et effectif qui a Dieu pour auteur! » L'homme factice et imaginaire, c'est celui à qui l'on accorde des notions antérieures à l'usage de ses sens. Ce fut la chimère de Platon, de saint Augustin et de Descartes. Ce dernier a été le restaurateur de ce système parmi nous; et l'on se souvient encore que sa preuve de l'existence de Dieu, tirée des idées innées, le fit accuser d'athéisme. Quel jugement eût-il fallu porter alors de ceux qui liaient indivisiblement la croyance de Dieu avec le sentiment

d'Aristote? et que devons-nous penser aujourd'hui de ceux qui traitent d'impie le vieil axiome, *nihil est in intellectu, quod non prius fuerit in sensu*, et qui semblent faire dépendre la vérité de la religion des idées innées, sinon, que plus ces théologiens se portent avec véhémence et avec fureur à condamner les autres, plus, ainsi que je l'ai déjà dit avec M. Bossuet, ils montrent clairement, non que le sentiment qu'ils proscrivent est hérétique ou erroné, mais qu'eux-mêmes ont beaucoup d'ignorance et de témérité? Je n'ai garde d'appliquer ce passage à M. d'Auxerre; mais il faut avouer qu'il peint bien quelques théologiens qui pensent comme lui. « La thèse ne nous montre l'homme que comme une bête... qu'il s'agit d'apprivoiser... à qui il faut apprendre qu'elle est capable de penser et de raisonner, mais qui ne pense pas encore et qui ne pensera qu'après que les objets corporels auront frappé ses organes et produit en elle des sensations. » J'ai montré dans ma thèse, non l'homme qui n'a été qu'une fois, mais l'homme de tous les jours; je l'ai montré tel que l'expérience me l'a fait connaître, composé de substances *essentiellement* différentes, mais dont l'une n'exerce ses facultés qu'en vertu de l'autre; n'acquérant des connaissances que par le moyen de ses sens; au-dessous de la bête dans la passion (et le faux zèle en est une), dans l'ivresse et dans la folie; semblable à la bête dans l'imbécillité, dans l'enfance et dans la caducité; et semblable à la bête farouche dans les déserts, dans les forêts, chez le cannibale et chez le Hottentot. Il est très-permis à M. d'Auxerre de s'en former des idées plus sublimes et moins vraies; mais qu'il prenne garde de ne pas attacher à sa belle chimère plus d'existence et de valeur qu'elle n'en mérite. « Nous cherchons les motifs d'une conduite si bizarre et si indécente dans une thèse de théologie; et voici ce que nous avons lieu de penser. » Voici des conjectures qui feront beaucoup d'honneur à la pénétration et à la charité de M. l'évêque d'Auxerre. Voici une façon nouvelle de damner les hommes, dont les jansénistes ne s'étaient point encore avisés; c'est de supposer qu'on ne croit pas ce dont on n'a point occasion de parler. « En parlant de la création de l'homme d'après les livres saints, et selon la doctrine orthodoxe, on ne pouvait s'empêcher d'énoncer les avantages de la nature... le don de la grâce... la justice et

l'amour de Dieu... la désobéissance de l'homme, ses suites, le remède, la matière de l'incarnation... quel est le chrétien qui ne doive désirer qu'on lui rappelle ces vérités fondamentales? » Ce chrétien-là, c'eût été M. d'Auxerre, s'il se fût rappelé que toute la théologie a été distribuée en plusieurs thèses, que les bacheliers soutiennent dans le cours de leur licence; que chaque thèse a son objet; que la vérité de la religion est celui de la majeure; que les mystères de la grâce, de l'incarnation, de la rédemption y seraient déplacés; et qu'un bachelier s'exposerait à quelque réprimande désagréable et juste, s'il faisait rentrer dans un acte les matières qu'il a dû soutenir dans un autre, au delà de ce que les liaisons le demandent. « Dira-t-on qu'il a considéré l'homme en philosophe et non en théologien? Quelle défaite! Est-ce là le temps de déposer le personnage de théologien pour faire celui de philosophe? et d'ailleurs est-il permis à un philosophe chrétien de raisonner sur des hypothèses arbitraires qui contredisent les principes de la foi? » L'hypothèse sur laquelle j'ai raisonné ne contredit en rien les principes de la foi; il y aurait de la témérité à l'avancer; et il y a une indiscrétion inexcusable à entreprendre la censure d'une thèse, sans en avoir seulement démêlé la marche et le dessein. J'avais la vérité de la religion à démontrer aux sceptiques, qui n'accordent ni ne nient rien; aux pyrrhoniens, qui nient tout; aux athées, qui nient l'existence de Dieu; aux déistes, qui croient en Dieu, mais qui rejettent la révélation; aux théistes, qui admettent la première de ces vérités, mais qui sont sceptiques sur la seconde; aux juifs, aux mahométans, aux Chinois, aux idolâtres, qui ont leurs religions. Je demande maintenant à M. d'Auxerre même, quel personnage il me convenait de faire avec la plupart de ces incrédules : quel était l'homme que j'avais à leur présenter, ou celui de la création, qui leur est inconnu, ou celui de la nature, qu'ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître en eux-mêmes? Était-ce à la religion ou à la philosophie à faire les premiers pas? De quelles armes avais-je à me servir dans ce premier choc? fallait-il employer la raison ou l'autorité? la dialectique ou la révélation? l'une et l'autre alternativement? Le missionnaire évangélique est philosophe et théologien, selon le besoin, *personam fert non inconcinnus utramque*. N'est-ce pas même le rôle que M. d'Auxerre a pris avec moi? Ne me prouve-t-il pas,

par la raison, la nécessité des idées innées, quand il me croit mauvais philosophe? N'entasse-t-il pas les autorités de l'Écriture et des Pères, *conatus imponere Pelio Ossam*, quand il m'attaque en théologien? Cette méthode excellente est plus en usage que jamais sur les bancs. Là, les argumentants représentent les différents adversaires de la religion, le soutenant fait face à tous. Il est arrivé dans les écoles de théologie une grande révolution depuis que M. d'Auxerre en est sorti; et s'il voulait prendre la peine de comparer les thèses de son temps avec celles d'aujourd'hui, peut-être reviendrait-il un peu de ce *mépris souverain* qu'il a conçu pour la Faculté moderne. Elle doit sa supériorité sur l'ancienne aux ennemis qui se sont élevés de toutes parts contre la religion : la variété de leurs attaques et la nécessité de les repousser ont rempli les thèses nouvelles d'une infinité de questions dont on n'avait pas la moindre notion il y a cinquante ans. « Le silence de la thèse sur le péché originel forme seul un soupçon grave contre le soutenant. » La matière du péché originel, introduite dans ma thèse, y aurait formé un grave soupçon d'ignorer celle dont elle aurait occupé la place; et le reproche de l'avoir omise, que M. d'Auxerre me fait, nous donne le soupçon de l'oubli, très-pardonnable à son âge, de ce qui doit composer la majeure. « Ce n'est point ici une simple inattention, une pure omission; c'est un silence affecté. » Rien n'est plus vrai. « Il est visible que c'est d'Adam, tel que Dieu l'a formé, que le sieur de Prades a entrepris de parler, puis qu'il lui applique, dès l'entrée, ce qui n'est dit que d'Adam, que Dieu répandit sur lui un souffle de vie. » Ce souffle de vie figurant, selon M. d'Auxerre, l'âme raisonnable, il s'ensuit qu'il est applicable à tout autre homme; et je ne serais pas embarrassé de trouver, dans les auteurs sacrés et profanes, mille exemples de cette application. Mais il est étonnant que M. d'Auxerre finisse l'examen de mon premier attentat par où il aurait dû le commencer. Il me semble qu'avant de m'accuser d'avoir substitué à l'homme de la *Genèse* un être fantastique, il eût été très à propos d'examiner s'il était question, dans ma thèse, du premier homme ou d'un de ses descendants; de l'homme placé dans le paradis terrestre, ou de l'homme errant sur la surface de la terre; de l'homme innocent, éclairé et favorisé des dons du ciel les plus extraordinaires, ou

de l'homme corrompu, proscrit, et sortant avec peine des ténèbres de l'ignorance. Si M. d'Auxerre s'était donné cette peine, il se serait aperçu que, l'homme d'aujourd'hui étant le seul qui fût connu et admis des adversaires que j'avais à combattre, c'était le seul que je pusse leur présenter; car, dans toute discussion, il faut partir de quelque point convenu; et il ne peut y avoir deux sentiments raisonnables sur la condition actuelle de la nature humaine, considérée relativement à ses facultés intellectuelles et à l'origine de ses connaissances. Il se serait aperçu que, ayant à déduire leurs progrès successifs, et à conduire l'homme depuis l'instant où il n'a pas d'idées, jusqu'à ce degré de perfection où il est instruit des profondeurs même de la religion; de ce point de nature imbécile, où il est en apparence au-dessous de plusieurs animaux, jusqu'à cet état de dignité où il a, pour ainsi dire, la tête dans les cieux, et où il est élevé par la révélation jusqu'au rang des intelligences célestes; je n'ai pu choisir pour modèle l'homme qui sortit parfait des mains de son créateur, et qui posséda lui seul, en un instant, plus de lumières que toute sa postérité réunie n'en acquerra dans tous les siècles à venir. Si M. d'Auxerre eût daigné faire cette observation, il m'en eût épargné beaucoup d'autres; et sa longue *Instruction pastorale* se serait abrégée d'une vingtaine de pages de lieux communs sur les prérogatives d'Adam, et sur les avantages de l'*état de pure nature*, où l'on voit évidemment que l'objet de ma thèse lui a échappé; qu'il n'a rien compris à ce que les philosophes modernes entendent par l'*état de nature*, et qu'on pourrait aisément avoir des idées plus catholiques que les siennes, sur ce que les théologiens doivent entendre par l'*état de pure nature*.

En attendant que la Sorbonne lui donne quelque leçon sur ce dernier point, je vais lui dire ce que c'est que le précédent dans la nouvelle philosophie. L'*état de nature* n'est point celui d'Adam avant sa chute; cet état momentané doit être l'objet de notre foi, et non celui de notre raisonnement. Il s'agit, entre les philosophes, de la condition actuelle de ses descendants, considérés *en troupeau* et non *en société*; condition non-seulement possible, mais subsistante, sous laquelle vivent presque tous les sauvages, dont il est très-permis de partir, quand on se propose de découvrir philosophiquement, non la grandeur

éclipsée de la nature humaine, mais l'origine et la chaîne de ses connaissances, dans laquelle on reconnaît à l'homme des qualités spéciales qui l'élèvent au-dessus de la bête; d'autres qui lui sont communes avec elle, et qui le retiennent sur la même ligne; enfin, des défauts ou, si l'on aime mieux, des qualités moins énergiques qui l'abaissent au-dessous; condition qui dure plus ou moins, selon les occasions que les hommes peuvent avoir de se policer, et de passer, de l'*état de troupeau* à l'*état de société*. J'entends par l'*état de troupeau*, celui sous lequel les hommes rapprochés par l'instigation simple de la nature, comme les singes, les cerfs, les corneilles, etc., n'ont formé aucunes conventions qui les assujettissent à des devoirs, ni constitué d'autorité qui contraigne à l'accomplissement des conventions; et où le ressentiment, cette passion que la nature, qui veille à la conservation des êtres, a placée dans chaque individu pour le rendre redoutable à ses semblables, est l'unique frein de l'injustice.

Je vais maintenant examiner un endroit de l'*Instruction* de M. d'Auxerre, qui ne me concerne en rien, non plus que beaucoup d'autres, mais qui montre à merveille combien ce prélat est prodigue des noms d'incrédules, d'impies, de pyrrhoniens, de matérialistes, etc., et combien il est malheureux quelquefois dans l'usage qu'il en fait.

VI.

M. d'Auxerre, après avoir cité, page 39, un endroit de saint Augustin, où ce Père dit : *Que la raison et la vérité des nombres n'appartiennent point aux sens, et qu'elles demeurent invariables et inébranlables*, s'avise d'accuser d'incrédulité l'auteur de l'*Histoire naturelle*, pour avoir prétendu *que les vérités mathématiques ne sont que des abstractions de l'esprit, qui n'ont rien de réel*. Il semble cependant que tout ce qu'on en pouvait conclure, c'est que M. de Buffon n'est pas de l'avis de saint Augustin sur les vérités mathématiques. M. d'Auxerre accorderait-il à saint Augustin la même autorité en métaphysique que dans les matières de la grâce; et voudrait-il nous contraindre, sous peine d'impiété, d'adopter toute la philosophie de ce Père?

Après la manière dont j'ai traité M. de Buffon dans ma thèse[1], j'espère que M. d'Auxerre ne me fera point un crime de prendre ici sa défense. J'oserai donc lui répéter que l'accusation d'incrédulité est si grave, que celui qui l'intente mal à propos, quel que soit son nom, sa dignité, son caractère, se rend coupable d'une témérité inexcusable; et pour que ce prélat juge lui-même s'il doit ou non s'appliquer cette maxime, je lui ferai considérer que s'il n'y a pas un point, une ligne, une surface, un solide dans la nature, tels que la géométrie les suppose, les vérités démontrées sur ces objets hypothétiques ne peuvent exister que dans l'entendement de celui qui les a supposés tels qu'ils ne sont nulle part hors de lui; et que, puisqu'il n'est point question, dans l'ouvrage de M. de Buffon, des combinaisons numériques qui s'exécutent de toute éternité dans l'entendement divin, mais de ces abstractions considérées dans un homme qui réfléchit, et relativement aux opérations de la nature et aux phénomènes de l'univers, il a eu raison de dire qu'elles n'avaient de réalité que dans l'esprit de celui qui les avait faites, et qu'il n'y avait rien au delà à quoi elles fussent applicables avec quelque exactitude. Ce sont des précisions dans le géomètre, mais ce ne sont que des approximations dans la nature; et ces approximations sont communément d'autant plus éloignées du résultat de la nature, que les précisions ont été plus rigoureuses dans l'esprit du géomètre.

Si M. d'Auxerre n'a point entendu M. de Buffon, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même d'avoir donné à cet auteur l'épithète odieuse d'incrédule, comme s'il eût été très-assuré qu'il la méritait. Il me semble que ce prélat a prononcé bien légèrement sur des matières, qu'à la vérité il n'est pas obligé de savoir, mais sur lesquelles il est bien moins obligé de parler, et infiniment moins obligé d'injurier ceux qui les entendent. Poursuivons, et voyons si cette fois sera la dernière que j'aurai lieu de faire la même observation.

1. Dans sa thèse, l'abbé de Prades ne parle pas trop mal de «M. de Buffon», il soutient seulement la vérité du déluge universel contre les explications essayées par Buffon, Leibnitz et Telliamed (de Maillet.)

VII.

On lit, page 91 de son *Instruction*, que « par un renversement d'esprit aussi singulier que celui des métaphysiciens, qui déduisent du vice les notions que nous avons de la vertu, l'auteur de l'*Esprit des lois* fait naître la diversité des religions de la variété des climats, de la nature du gouvernement ; et le zèle plus ou moins ardent pour le culte, du chaud ou du froid de la zone qu'on habite ; et l'auteur de l'*Histoire naturelle*, mettant à l'écart le récit si simple et si sublime en apparence de la création du monde, selon la *Genèse*, engendre notre système planétaire par le choc d'une comète qui va heurter le soleil, et en dissiper dans l'espace quelques portions détachées. »

Je crois avoir rendu justice à ces deux hommes célèbres, et n'avoir pas montré dans ma thèse moins d'éloignement pour leurs systèmes, que M. d'Auxerre n'en a montré dans son *Instruction*. Pourquoi donc me trouvai-je impliqué avec eux dans la même censure? pourquoi partageai-je avec ceux que j'ai combattus les mêmes qualifications odieuses? quelle analogie si étroite y a-t-il entre la diversité des religions et les intensités du zèle expliquées par la variété des climats ; le monde engendré par le choc d'une comète, et la notion de la vertu déduite de la connaissance du vice, pour que M. de Montesquieu, M. de Buffon et moi, nous nous soyons rendus coupables de la même impiété? Serait-ce la difficulté de trouver une meilleure transition qui m'aurait attiré cette injure?

Si je consultais mon amour propre, et non celui que je porte à ma religion, je remercierais M. d'Auxerre de cette association ; mais quelque honorable qu'elle soit, avec quelque injustice que l'épithète d'incrédules nous ait été donnée, il ne me convient pas de la souffrir. Je dis *avec quelque injustice que l'épithète d'incrédules nous ait été donnée*, parce que je suis bien éloigné de croire qu'on ne puisse abandonner la physique de Moïse sans renoncer à sa religion. Quoi donc! parce que Josué aura dit au soleil de s'arrêter, il faudra nier, sous peine d'anathème, que la terre se meut? Si, à la première découverte qui se fera, soit en astronomie, soit en physique, soit en histoire naturelle, nous devons renouveler, dans la personne de l'inventeur, l'injure

faite autrefois à la philosophie dans la personne de Galilée, allons, brisons les microscopes, foulons aux pieds les télescopes, et soyons les apôtres de la barbarie; ou plutôt demeurons en repos, suivons paisiblement notre objet, et permettons aux physiciens d'atteindre le leur. Notre devoir est de les éclairer sur l'auteur de la nature; le leur, de nous dévoiler son grand ouvrage. Gardons-nous bien d'attacher la vérité de notre culte, et la divinité de nos Écritures, à des faits qui n'y ont aucun rapport, et qui peuvent être démentis par le temps et par les expériences. Occupons-nous sans cesse de causes finales; mais n'assujettissons point à cette voie stérile l'Académie dans ses recherches. Nous perdons la théologie et la philosophie, si nous nous avisons une fois de faire les physiciens dans nos écoles, et si les philosophes se mettent à faire les théologiens dans leurs assemblées. Ce renversement d'ordre, dit le chancelier Bacon que M. d'Auxerre me reprochera peut-être de citer, quoiqu'il se permette sans cesse de citer Cicéron, ce renversement d'ordre n'a déjà que trop retardé le progrès des sciences, *Effecitque ut homines in istiusmodi speciosis et umbratilibus causis acquiescerent, nec inquisitionem causarum realium et vere physicarum urgerent, ingenti scientiarum detrimento.* Quelles exclamations ne ferait point M. d'Auxerre, lui qui m'accuse d'irréligion, pour avoir suivi la méthode de Descartes dans la disposition des preuves du christianisme, si j'avais osé avancer, avec le chancelier Bacon, que le physicien doit faire, dans ses recherches, une entière abstraction de l'existence de Dieu, poursuivre son travail en bon athée, et laisser aux prêtres le soin d'appliquer ses découvertes à la démonstration d'une providence et à l'édification des peuples! Que dirait-il de moi, lui qui prétend que le philosophe ait sans cesse les yeux attachés sur les écrits de Moïse et sur les opinions des Pères, si je lui soutenais, avec le même auteur, que les pas que Démocrite et les autres antagonistes de la Providence faisaient dans l'investigation des effets de la nature, étaient et plus rapides et plus fermes, par la raison même qu'en bannissant de l'univers toute cause intelligente, et qu'en ne rapportant les phénomènes qu'à des causes mécaniques, leur philosophie n'en pouvait devenir que plus rationnelle? *Philosophia naturalis Democriti, et aliorum qui deum et mentem a fabrica rerum amoverunt et structuram uni-*

versi infinitis naturæ præclusionibus et tentamentis (quas uno nomine fatum et fortunam vocabant) attribuerunt; et rerum particularium causas materiæ necessitati, sine intermixione causarum finalium, assignarunt; nobis videtur, quantum ad causas physicas, solidior fuisse et altius in naturam penetrasse.

Ces principes sont faits pour effrayer les petits génies; tout les alarme, parce qu'ils n'aperçoivent clairement les conséquences de rien; ils établissent des liaisons entre des choses qui n'en ont point; ils trouvent du danger à toute méthode de raisonner qui leur est inconnue; ils flottent à l'aventure entre des vérités et des préjugés qu'ils ne discernent point, et auxquels ils sont également attachés; et toute leur vie se passe à crier ou au miracle ou à l'impiété.

VIII.

J'ai dit dans ma thèse, page 1 : « La multiplicité des sensations qui nous assiégent de toutes parts, qui, trouvant toutes les portes de notre âme ouvertes, y entrent sans résistance et sans effort; cet effet puissant et continu qu'elles produisent sur nous; ces nuances que nous y observons; ces affections involontaires qu'elles nous font éprouver : tout cela forme en nous un penchant insurmontable à assurer l'existence des objets auxquels nous rapportons nos sensations, et qui nous paraissent en être la cause. Ce penchant est l'ouvrage d'un Être suprême, et en même temps l'argument le plus convaincant de l'existence des objets. Il n'y a aucun rapport entre chaque sensation et l'objet qui l'occasionne, et par conséquent il ne paraît pas qu'on puisse trouver, par le raisonnement, de passage possible de l'un à l'autre. Il n'y a donc qu'une espèce d'instinct supérieur à notre raison qui puisse nous forcer à franchir un si grand intervalle. L'univers n'est donc point une vaste scène d'illusions, etc[1]. »

1. « Illa sensationum turma, quæ, velut agmine facto, qua data porta, constanter et uniformiter irruunt in animam; illi quos patitur invitus, affectus; hæc omnia cæco ac mechanico quodam impetu rapiunt ejus assensum ad realem objectorum existentiam, quibus suas refert sensationes, quæque profluere ex illis videntur. Talis instinctus est ipsummet opus Entis supremi, realisque objectorum existentiæ monumentum stat inconcussum. Quælibet sensatio nil habet germanum cum objecto ex quo nascitur; ergo ratio sibi relicta, filo, quod utrumque consociat,

Voici les observations critiques de M. d'Auxerre sur ce morceau. Je les rapporterai, moins pour le réfuter que pour me convaincre moi-même et les autres, qu'il n'y a rien qui ne puisse être mal entendu, et que pour consoler *le philosophe*, en lui montrant combien la vue courte du peuple est loin d'atteindre à la sublimité de ses pensées. « La thèse, dit M. d'Auxerre, prononce clairement ici, que la sensation n'a aucune affinité avec l'objet qui l'occasionne. » Donc elle ne favorise point le matérialisme; elle conclut, de l'hétérogénéité de l'objet et de la sensation, l'impossibilité de trouver par le raisonnement un passage de la conscience de l'une à l'existence de l'autre : et M. d'Auxerre convient de l'exactitude de cette conséquence; mais il désirerait que le bachelier eût eu recours *aux causes occasionnelles*, pour expliquer comment et par quelle force nous sommes portés à sortir hors de nous, et à réaliser, dans l'espace, des modèles de nos impressions, c'est-à-dire que je me fusse amusé à tournoyer dans un cercle vicieux: car ce passage immense dont il s'agit, et qui n'est pourtant que de la distance de notre âme à notre corps; cet intervalle que nous franchissons presque sans nous en apercevoir, c'est celui de l'*impression à la cause occasionnelle;* c'est la supposition de cette cause, qui, par une espèce de création ou d'anéantissement, va concentrer tout l'univers dans mon entendement, et le resserrer dans un point indivisible qui m'appartient; ou l'en faire sortir, le développer et étendre ses limites dans l'immensité, loin de la portée de mes sens, au-delà même de ma pensée. Et ce que le philosophe ambitionnerait, ce serait de se justifier à lui-même, par le raisonnement, le choix qu'il est contraint de faire entre ces deux partis; mais, avec quelque attention qu'il soit rentré en lui-même, il n'y a découvert qu'un instinct, imprimé sans doute par la Divinité, qui le tire fortement de sa perplexité, et le convainc de l'existence d'une infinité d'êtres, quoique ce ne soit jamais que lui-même qu'il aperçoive. « Qu'est-ce que cet instinct? quelle est sa nature? La thèse, continue M. d'Auxerre, ne donne là-dessus aucun

impar erit assequendo; ergo solus instinctus a numine impressus intervallum adeo immensum trajicere poterit; ergo non nos larvæ tangunt, sed objecta, etc. »

(Thèse.)

éclaircissement. » La thèse a dit là-dessus tout ce que la raison, l'expérience et la religion lui ont appris, en assurant que cet instinct était une suite de l'effet puissant et continu des objets extérieurs sur nos sens, des nuances instantanées que nous y observons, et des affections involontaires qu'elles nous font éprouver; et elle a écarté toute obscurité de son expression, en le définissant un penchant de notre âme, l'ouvrage d'un Être suprême, et l'un des arguments les plus convaincants de son existence et de celle des objets. Après cela, que penser de M. d'Auxerre, lorsqu'il avance, à la fin de sa critique, avec une confiance très-singulière, que ce mot *instinct* est, dans ma thèse, vide de sens; que c'est un jargon inintelligible; qu'il n'a été imaginé que pour donner le change au lecteur, et se ménager un faux-fuyant? La conjecture la plus favorable qu'on puisse former sur ce procédé de M. d'Auxerre, c'est que les matières philosophiques lui sont étrangères, et qu'il se bat contre moi, frappant à tort et à travers, sans savoir où portent ses coups, comme un homme attaqué dans les ténèbres.

IX.

Voici ce qu'on lit dans ma thèse, page 3 : « De tous les objets qui nous affectent le plus par leur présence, notre propre corps est celui dont l'existence nous frappe le plus; sujet à mille besoins, et sensible au dernier point à l'action des corps extérieurs, il serait bientôt détruit, si le soin de sa conservation ne nous occcupait, et si la nature ne nous faisait une loi d'examiner, parmi ces objets, ceux qui peuvent nous être utiles[1]. »

Je supplie le lecteur de revenir sur cet endroit, sans partialité, et d'examiner par lui-même s'il y aperçoit autre chose qu'une simple exposition de l'état de l'homme, lorsqu'il a acquis le sentiment de son existence, de ses besoins corporels et des moyens d'y pourvoir, autre chose que les fondements naturels de la loi de conservation. Cependant M. d'Auxerre y a découvert mille monstres divers; il en est de si mauvaise humeur, qu'il

1. « Inter hæc innumera, quæ nos undique circumstant, objecta, omnium maxime nostrum corpus, suopte motu nos afficit; sexcentis opportunum malis actione et reactione cæterorum in se corporum, cito dissolveretur, nisi vigiles arrectique ejus saluti provideremus. Hinc nobis incumbit ea necessitas seligendi potissimum objecta quæ in nostram vergant utilitatem. » (Thèse.)

n'y a pas un mot du passage que je viens de citer, sur lequel il ne me cherche querelle. « Comment! s'écrie-t-il pages 53 et suivantes, notre conservation mérite donc le premier de nos soins? Saint Augustin pensait bien différemment... Encore si l'on ne parlait ici que de l'homme dans l'enfance; mais l'homme de la thèse est un adulte... On dirait que le soutenant se propose de nous conduire à l'école d'Épicure, en tournant nos premières pensées sur les besoins de notre corps... »

. . . . . *Risum teneatis, amici.*

HORAT. *De Arte poet.* vers 5.

Quel galimatias! qu'il faut de courage pour répondre à ces puérilités, et de modération, pour y répondre sérieusement! Eh quoi, monseigneur? vous n'avez pas vu que j'ai pris l'homme au berceau; et qu'après avoir expliqué l'origine de ses idées par la sensation réitérée des objets qui l'environnent, je remarque qu'entre ces objets son propre corps est celui qui l'affecte le plus. Quelle hérésie y a-t-il à cela; et que fait ici le témoignage de saint Augustin? L'Écriture, et tous les Pères ensemble ne changeront point l'ordre de la nature, et ne feront jamais que la connaissance de Dieu et la notion du bien et du mal moral précèdent dans l'homme le sentiment de son existence, et celui de ses besoins corporels. En vérité, monseigneur, on dira que vous voyez dans saint Augustin tout, excepté la soumission aux décrets de l'Église, et que vous êtes meilleur appelant que bon logicien.

X.

« A peine commençons-nous à parcourir les objets qui nous environnent, continuai-je page 3, que nous découvrons parmi eux un grand nombre d'êtres qui nous paraissent entièrement semblables à nous; tout nous porte donc à penser qu'ils ont les mêmes besoins que nous éprouvons, et par conséquent le même intérêt à les satisfaire : d'où il résulte que nous devons trouver beaucoup d'avantages à nous unir à eux. De là l'origine de la société, dont il nous importe de plus en plus de resserrer les

nœuds, afin de la rendre pour nous le plus utile qu'il est possible[1]. »

Que M. d'Auxerre trouve-t-il à reprendre là dedans? qu'y a-t-il là qui puisse offenser son oreille chrétienne? Cela ne se devine pas; écoutons-le donc. « Chaque homme, dit-il, se bornant à chercher sa propre utilité, et celle de l'un ne pouvant manquer de se trouver souvent contraire à celle de l'autre, c'est les armer les uns contre les autres que de proposer pour fin à chacun sa propre utilité. Qui ne sait et ne sent pas que l'utilité commune doit être principalement envisagée dans une société, et que l'utilité particulière n'en est qu'une suite? Qui n'admirera la bizarrerie d'un homme qui nous donne pour base et pour lien de la société ce qui n'est propre qu'à en causer la ruine et la destruction?... Qu'est-ce, en effet, qu'une société dans laquelle chacun ne cherche que sa propre utilité, n'a en vue que son intérêt particulier? N'est-ce pas là une source intarissable de querelles, de divisions, d'envies, de haines, de guerres, de violences, et un plus grand mal que si les hommes étaient isolés?.... Mais Dieu a fait l'homme pour la société. C'est dans l'institution divine, qu'un théologien, et même un philosophe, en doit chercher l'origine, au lieu de se fatiguer l'esprit, comme fait le sieur de Prades (*homme bizarre*), pour la trouver dans l'utilité corporelle qui en peut revenir à chacun, ou dans la crainte qu'ont les hommes les uns des autres, et de tout ce qui peut leur nuire, selon l'idée d'un philosophe de nos jours (*M. de Montesquieu, autre homme bizarre*). C'est un égarement inconcevable de l'esprit de s'épuiser en raisonnements, pour chercher ce qui est trouvé, et d'aimer mieux s'en rapporter à une philosophie toujours incertaine, et souvent fausse, qu'à l'autorité infaillible des livres saints. Ouvrons la *Genèse*, et nous y trouverons, dès le second chapitre, l'origine de la société humaine, et les raisons de son institution dans ces paroles de Dieu même : *il n'est pas bon que l'homme demeure seul; faisons-lui une aide semblable à lui.* »

1. « Vix ea circumspeximus, cum plura nobis observantur objecta nos in omnibus referentia. Hinc merito conjicimus sua illis æque ac nobis innata esse desideria, nec minoris eorum interesse illis facere satis; nobis ergo conducit fœdus cum illis initum. Hinc origo societatis, cujus vincula magis ac magis stringere debemus, ut ex ea quam plurimam in nos derivemus utilitatem. » (Thèse.)

Que répondre à cela? et comment débrouiller ce chaos où tout est fondu; les fondements de la société avec ses inconvénients; les besoins des hommes qui les rapprochent, et leurs passions qui les éloignent; la raison de leur société, et la nécessité des lois pour la rendre sûre et tranquille, etc.? Essayons pourtant, et rendons au caractère respectable de notre adversaire un hommage dont sa façon de raisonner semblerait nous dispenser. Mais observons auparavant que M. d'Auxerre ne se tourmente si fort à multiplier mes prétendus attentats contre la religion, que pour aggraver de plus en plus l'*opprobre* de la Faculté. Plus j'avance, mieux je découvre que le but de son *Instruction* est moins de précautionner ses ouailles contre le venin d'une doctrine qui n'est pas à leur portée, que d'avilir la Sorbonne, et que de montrer combien elle est déchue de son ancienne splendeur, depuis qu'elle a chassé de son sein les docteurs appelants. Mais le dessein prémédité de déshonorer une société d'hommes consacrés à l'étude et à la défense de la religion, est-il bien digne d'un chrétien, d'un prêtre de Jésus-Christ, d'un pontife de son Église? Après avoir décelé le but de M. d'Auxerre, répondons à ses raisonnements.

Autant qu'il m'a été possible de les analyser, ils tendent, ce me semble, à prouver : 1° que mes principes ne suffisent pas pour former la société; 2° qu'ils suffisent moins encore pour exprimer sa durée; 3° qu'ils diffèrent de ceux que l'Écriture nous a révélés, et auxquels il convenait à un théologien, et même à un philosophe, de recourir. Voyons ce qui en est.

Dieu, après avoir formé le premier homme, vit qu'il n'était pas bon qu'il demeurât seul; et il dit : *Faisons-lui une aide semblable à lui*. Voilà, selon M. d'Auxerre, l'origine de la société; en voilà la raison et les motifs. Qu'on pèse bien ces mots, *Faisons-lui une aide*; faisons-lui une aide *semblable à lui*.

Qu'ai-je dit dans ma thèse? Après avoir conduit un des neveux d'Adam à la connaissance des objets qui l'environnent, j'ajoute, qu'entre ces objets, il en découvre un grand nombre qui lui paraissent entièrement semblables à lui (*Faisons-lui une aide semblable à lui*); qu'il est porté à croire qu'ils ont les mêmes besoins, et qu'il doit trouver beaucoup d'avantage à s'unir à eux (*Faisons-lui une aide*). Ma proposition n'est donc qu'une paraphrase du passage de la *Genèse* que M. d'Auxerre

m'objecte le plus maladroitement qu'il soit possible. L'Écriture ne donne d'autre fondement à l'attachement futur d'Adam pour Ève, que l'identité des besoins, et l'espérance des secours. *Faisons-lui une aide* : identité et espérance présumées sur la ressemblance extérieure et l'analogie des formes. *Faisons-lui une aide semblable à lui* : expressions qui ne signifient rien, ou qui réunissent deux motifs d'*utilité propre*. Donc la seule différence qu'il y ait entre le passage de la *Genèse* et celui de ma thèse, c'est que les mêmes principes s'étant trouvés vrais, et dans l'*état de nature*, et dans l'*état de pure nature*, ils ont été appliqués d'un côté à nos premiers parents, de l'autre à un de leurs descendants; que l'historien explique l'origine de l'intimité qu'Adam contractera avec la compagne utile que Dieu va placer à ses côtés, et que j'explique dans ma thèse l'origine de la société d'un homme en général avec ses semblables qu'il aperçoit autour de lui. Encore une fois, il ne m'a pas été libre de donner la préférence à Adam sur un de ses neveux, parce qu'Adam est un personnage instantané, individuel et historique, dont il eût été ridicule d'entretenir des sceptiques, des pyrrhoniens, etc., avant que de leur avoir démontré l'authenticité des anciennes Écritures; et ce n'était pas encore le lieu. Le plan de mon ouvrage demandait que je leur proposasse d'abord un homme en général, dans la condition duquel ils reconnussent la leur propre. La seule attention qu'on pût exiger de moi, c'est que je ne supposasse point cette condition autre qu'elle n'est, et que l'historien sacré ne nous la représente; et c'est ce que j'ai observé avec le dernier scrupule.

Mais si les fondements que j'ai assignés à la société sont les mêmes que ceux qui nous ont été révélés; lorsque M. d'Auxerre les prétend insuffisants, soit à la formation de la société, soit à sa durée, ce n'est plus ma thèse, ce sont les saintes Écritures qu'il attaque; ce n'est plus à moi qu'il en veut, c'est à Moïse. Je me garderai bien de défendre le législateur des Hébreux contre le patriarche des jansénistes. Il me suffit d'avoir une cause commune avec le premier.

Il y a dans le morceau de M. d'Auxerre beaucoup d'autres inexactitudes à relever; mais j'espère que la Sorbonne prendra ce soin pour moi, et que le seul qui me reste, c'est d'abréger.

XI.

On lit dans ma thèse, page 3 : « Chaque membre de la société cherchant ainsi à augmenter pour lui-même l'utilité qu'il en retire, et ayant à combattre dans chacun des autres un empressement égal au sien, tous ne peuvent pas avoir la même part aux avantages, quoique tous y aient le même droit. Un droit si légitime est donc bientôt enfreint par ce droit barbare d'inégalité, appelé la loi du plus juste, parce qu'elle est la loi du plus fort. Le système qui donne droit à tous contre tous, et qui les arme les uns contre les autres, est, par ses conséquences dangereuses, digne de l'exécration publique. Pour en réprimer les terribles effets, on a vu sortir du sein de l'anarchie même, les lois civiles, les lois politiques, etc.[1] »

Je ne transcrirai point tout ce que M. d'Auxerre a découvert d'épouvantable dans ce petit nombre de lignes ; il me suffira de dissiper les fantômes de son imagination, par quelques remarques que la moindre attention de sa part m'aurait épargnées, et de le renvoyer, pour sa plus ample satisfaction, à mon Apologie.

Voilà les hommes arrêtés les uns à côté des autres, plutôt en *troupeau* qu'en *société*, par l'attrait de leur utilité propre, et par l'analogie de leur conformation, *faisons-lui une aide, faisons-lui une aide semblable à lui :* qu'arrivera-t-il? C'est que, n'étant encore enchaînés par aucune loi, animés tous par des passions violentes, cherchant tous à s'approprier les avantages communs de la réunion, selon les talents, la force, la sagacité, etc., que la nature leur a distribués en mesure inégale, les faibles seront les victimes des plus forts ; les plus forts pourront à leur tour être surpris et immolés par les faibles ; et que bientôt cette inégalité de talents, de forces, etc., détruira entre les hommes le commencement de lien que leur utilité propre et leur ressemblance exté-

1. « Cum autem quodlibet societatis membrum omnem ac totam utilitatem publicam in se velit convertere, æmulis hinc et inde certatim illam ad se trahentibus, omnes ac singuli nati cum eodem jure, non idem sortientur commodum. Jus ergo rationi consonum obmutescet ante jus illud inæqualitatis barbarum, quod vocant æquius, quia validius. Nefarium sane systema, deinque omnibus diris devovendum, ex quo nascitur jus omnium in omnia et bellum omnium in omnes. Hinc origo legum civilium, a quibus imprimantur motus interni quibus orietur respublica; hinc origo legum politicarum, etc... (Thèse.)

rieure leur avaient suggéré pour leur conservation réciproque. Mais comment remédieront-ils à ce terrible inconvénient? Après s'être approchés, après s'être arrêtés à côté les uns des autres, après s'être tendu la main en signe d'amitié, finiront-ils par se dévorer comme des bêtes féroces, et par s'exterminer? Non; ils sentiront le péril et la barbarie de ce droit fondé sur l'inégalité des talents, de ce droit indistinctement funeste au faible qu'il opprimait, au fort dont il entraînait nécessairement la ruine, digne récompense de ses injustices et de sa tyrannie; et ils feront entre eux des conventions qui répareront l'inégalité naturelle, ou qui en préviendront les suites fâcheuses : quelque autorité sera chargée de veiller à l'accomplissement des conventions et à leur durée; alors les hommes ne seront plus un *troupeau*, mais une *société policée*; ce ne seront plus des sauvages indisciplinés et vagabonds, ce seront des hommes, ainsi que nous les voyons, renfermés dans des villes, et soumis à des gouvernements. On voit, de plus, qu'il en a été des sociétés entre elles comme des hommes entre eux, et que, pour subsister, elles ont dû se soumettre à des conventions, ainsi que les hommes avaient fait pour former une société; d'où il s'ensuit qu'une puissance qui enfreint ces conventions de sociétés à sociétés, joue le personnage du voleur de grand chemin, ou de tel autre brigand qui enfreint les conventions de la société dont il est membre. Pour avoir des idées justes sur ces grands objets, il faut concevoir une société de souverains comme on conçoit une société d'hommes. Si dans la société d'hommes il se trouve un citoyen assez déraisonnable pour ne pas sentir les inconvénients de *l'anarchie originelle*, pour secouer le joug des conventions établies, et pour revendiquer *l'ancien droit d'inégalité*, ce droit barbare qui donnait à tous droit à tout, armait les hommes les uns contre les autres, ce citoyen sera un *Hobbiste*[1], et se chargera de l'exécration de ses concitoyens. La puissance qui tendrait à la monarchie universelle, faisant entre les sociétés le même rôle que le *Hobbiste* entre ses concitoyens, mériterait l'exécration générale des sociétés.

Je demande maintenant au lecteur s'il y a dans ma thèse d'autres principes que ceux que je viens d'établir; si l'on en peut tirer d'autres conséquences, et s'il a remarqué, soit dans les

1. « Homo homini lupus », dit Hobbes pour conclure à la nécessité du despotisme.

conséquences, soit dans les principes, quelque chose dont la religion et le gouvernement aient lieu de s'alarmer. J'en abandonne le jugement à M. d'Auxerre même, quoique je ne sois pas disposé à me promettre de lui toute la justice possible. Qu'il revienne à un nouvel examen; c'est toute la grâce que je lui demande : car je n'oserais exiger qu'il déclarât publiquement mon innocence, s'il venait par hasard à la reconnaître; il ne pourrait m'absoudre, sans faire amende honorable à la Sorbonne.

Quant à la proposition que j'ai exprimée dans ma thèse, par *vis licita tantum, ubi nullus judex, legesque proculcantur*, et que j'ai rendue dans la traduction en ces mots : « Dans le système où les lois gouvernent les sociétés, ceux-là seuls qui ne reconnaissent point de juge qui les dominent, peuvent employer la force pour venger leurs droits blessés, lorsqu'ils réclament en vain les lois que foule impunément à ses pieds l'indépendance de leurs égaux; d'où il résulte que les puissances souveraines jouissent seules du droit de se faire la guerre, etc. »; quant à cette proposition, dis-je, je renverrai à mon Apologie. J'observerai seulement ici que M. d'Auxerre ne la reprend que parce qu'elle lui paraît exposée d'une manière trop générale; mais je le supplie de considérer que l'emploi que j'en fais la restreint sur-le-champ, et qu'elle se réduit à ceci : Comme il n'y a personne qui fasse entre toutes les sociétés le rôle de la puissance à qui le dépôt, la conservation et l'accomplissement des conventions ont été confiés dans une seule, et que par conséquent les souverains n'ont point de juge sur la terre, il leur est donc permis de recourir à la force, lorsqu'on foule aux pieds, à leur égard, les conventions générales des sociétés entre elles : *Vis licita tantum, ubi nullus judex, legesque proculcantur*; *hinc soli principes jus habent belligerandi.*

Quoi donc! ai-je trop exigé de l'intelligence de mes lecteurs, lorsque j'ai attendu d'eux qu'ils m'interpréteraient favorablement? Serais-je le seul privé du droit commun à tous ceux qui écrivent et qui parlent, et sans lequel on n'oserait presque ni parler ni écrire, le droit d'être écouté avec bienveillance? Demandai-je en cela une indulgence dont M. d'Auxerre lui-même n'ait besoin en cent endroits de son *Instruction*, et que la Sorbonne ne le mette bientôt, peut-être, dans le cas de réclamer? Il semble que ma malheureuse affaire ait été le moment critique

du bon sens et de la probité d'une infinité de personnes; et qu'elle ne soit arrivée, que pour faire renoncer les hommes les plus pieux à toute charité, et pour ôter toute lumière aux hommes les plus éclairés. Je pose un principe qui assure aux souverains seuls le droit de faire la guerre; et le voilà métamorphosé tout à coup en une maxime contraire aux droits de la royauté. Pour donner quelque vraisemblance à cette imposture, on rapproche malicieusement ce principe de quelques autres répandus dans l'*Encyclopédie*, qu'assurément je n'entreprendrai pas de justifier; mais je ne puis m'empêcher de faire sentir à M. d'Auxerre, qu'il eût été plus à propos de passer sous silence ces principes, que de les attaquer si mal. D'ailleurs, il est très-douteux que le parlement soit content qu'on ait traité les maximes suivantes de séditieuses; savoir : « Que les lois de la nature et de l'État sont les conditions sous lesquelles les sujets se sont soumis, ou sont censés s'être soumis au gouvernement de leur prince... Qu'un prince ne peut jamais employer l'autorité qu'il tient d'eux, pour casser le contrat par lequel elle lui a été déférée... » Car, qu'est-ce qu'un *parlement*, sinon un corps chargé du dépôt sacré du *contrat* réel ou supposé, par lequel les peuples se sont soumis ou sont censés d'être soumis au gouvernement de leur prince? Si M. d'Auxerre regarde ce *contrat* comme une chimère, je le défie de l'écrire publiquement. Je ne crois pas que le parlement de Paris se vît dépouiller tranquillement de sa prérogative la plus auguste, de cette prérogative sans laquelle il perdrait le nom de *parlement*, pour être réduit au nom ordinaire de *corps de judicature*. Si M. d'Auxerre ne répond point au défi que j'ose lui faire, j'atteste toute la France qu'il a proscrit, avec la dernière bassesse, des maximes qu'il croit vraies, et tendu des embûches à d'honnêtes citoyens.

XII.

Enfin, nous sommes parvenus à la seconde partie de l'*Instruction pastorale* de M. d'Auxerrre. Quoiqu'elle soit presque aussi longue que la première, j'espère que mon examen en sera beaucoup plus court. La gravité avec laquelle je combats un adversaire si suspect dans l'Église en qualité de théologien, et si

peu important d'ailleurs en qualité de philosophe, me pèse à moi-même. La seule chose qui me soutienne sur le ton que j'ai pris, c'est le caractère auguste dont M. d'Auxerre est revêtu. Je sens toutefois qu'il me serait beaucoup plus doux d'avoir affaire à un antagoniste plus raisonneur et moins illustre. Le danger de manquer au respect dû à un supérieur ôte aux facultés de l'âme leur énergie; et la vérité s'amortit par la crainte de la rendre offensante.

M. d'Auxerre s'occupe, dans cette seconde partie, à démontrer qu'il y a de l'absurdité dans le rang que je donne à la loi naturelle; que la notion de la vertu ne nous vient point du vice; que c'est l'idée de l'infini qui nous conduit à celle du fini; que les premières règles de l'équité et de la justice nous sont connues par une lumière intérieure; qu'elles ne sont point acquises, et que nous les apportons gravées, en naissant, dans nos cœurs; que je puis être justement soupçonné de rejeter la loi éternelle; et que ma façon de m'exprimer sur la nature de l'âme favorise le matérialisme. De ces différents points, parcourons ceux sur lesquels M. d'Auxerre me donnera occasion d'ajouter quelque chose à ce qu'on trouvera dans mon Apologie.

1° Il n'y a rien de démontré en métaphysique; et nous ne saurons jamais rien, ni sur nos facultés intellectuelles, ni sur l'origine et le progrès de nos connaissances, si le principe ancien, *nihil est in intellectu, quod non fuerit prius in sensu*, n'a pas l'évidence d'un premier axiome. Mais si ce principe est si conforme à la raison et à l'expérience, il ne peut être contraire à la religion. On peut donc assurer, sans danger, qu'il n'y a aucune notion morale qui soit innée, et que la connaissance du bien et du mal découle, ainsi que toutes les autres, de l'exercice de nos facultés corporelles. « Mais comment et en quel temps cette connaissance se forme-t-elle en nous? » Quant à la date, elle varie selon la diversité des caractères. Il y a des hommes qui, réfléchissant plus tôt que d'autres, commencent plus tôt à être bons ou méchants, à mettre de la vertu ou de la malice dans leurs actions. Quant à la manière dont elle se forme, je crois que c'est une induction assez immédiate *du bien et du mal physique*. L'homme ne peut être susceptible de sensations agréables et fâcheuses, et converser longtemps avec des êtres semblables à lui, pensants, et libres de lui procurer les unes ou

les autres, sans les avoir éprouvées, sans avoir réfléchi sur les *circonstances* de ses expériences, et sans passer assez rapidement de l'examen de ces *circonstances* à la notion abstraite d'*injure* et de *bienfait;* notion qu'on peut regarder comme les éléments de la loi naturelle, dont les premières traces s'impriment dans l'âme de très-bonne heure, deviennent de jour en jour plus profondes, se rendent ineffaçables, tourmentent le méchant au-dedans de lui-même, consolent l'homme vertueux, et servent d'exemple aux législateurs.

2° M. l'évêque d'Auxerre ne veut pas que la notion de la vertu nous vienne du vice, et, dans le système des idées innées, je crois qu'il a raison; mais dans le système opposé, tout aussi catholique et plus vrai, il est inconcevable qu'un homme sans besoins, sans passion, sans sensations agréables et pénibles, sans aucun soupçon de bien ou de mal physique, pût jamais parvenir à la connaissance du bien ou du mal moral. Au reste, je ne blâme personne de penser autrement, ni ne me crois répréhensible de penser ainsi.

3° Il est si faux que la notion de l'infini soit l'ancienne et la génératrice de celle du fini, que nous n'avons aucune idée positive de l'infini. Pour n'avoir pas fait cette attention, M. d'Auxerre a prouvé précisément le contraire de sa thèse, quand il a dit, page 95 : « Tout ce que nous concevons des objets créés laisse un vide. Il y a près de six mille ans que le monde a été créé; il aurait pu l'être plus tôt. L'étendue de l'univers est prodigieuse; elle pourrait être plus grande. Il n'y a point de nombre auquel on ne puisse ajouter, point de science qui ne puisse être poussée plus loin, etc. » Toutes ces propositions sont des résultats de comparaisons, à l'aide desquelles on a passé de l'existant au possible, et où le *fini* était toujours la chose donnée et connue, de laquelle on s'élevait à l'*infini*, la chose cherchée et inconnue.

4° L'auteur de l'*Instruction* prétend que les premières règles de l'équité et de la justice nous sont connues par une lumière intérieure; qu'elles ne sont point acquises, et que nous les apportons en naissant, gravées dans nos cœurs : mais toutes ces prétentions sont renversées par l'axiome, *nihil est in intellectu, quod non fuerit prius in sensu :* axiome qu'il nous sera libre de soutenir jusqu'à ce que quelque autorité supérieure à celle de

M. d'Auxerre proscrive et l'expérience et la raison avec lui, ce qui n'arrivera pas si tôt.

5° Je puis être justement soupçonné de rejeter la loi éternelle, parce que je n'en parle point, dit-on. Encore une fois, voilà une façon bien singulière de convaincre les hommes d'incrédulité : les journalistes des savants[1] en ont fait usage contre M. D'Alembert, quand ils ont rendu compte au public du discours préliminaire de l'*Encyclopédie*; ainsi ils sont en droit de disputer l'honneur de cette invention à M. d'Auxerre. Si cette espèce d'inquisition s'établit, un auteur sera jugé, et par ce qu'il dit, et par ce qu'il ne dit point. Au reste, cet expédient, si commode pour la méchanceté, manquera, dans cette occasion, à M. d'Auxerre. Il rapporte lui-même un passage de saint Thomas, où ce docteur définit la loi éternelle : « La raison qui gouverne l'univers, et qui a son existence dans la divine intelligence. » Et on lit, page 7 de ma thèse, « que le commerce admirable de l'âme et du corps, et le repli de notre réflexion sur nous-mêmes, nous élèvent à la contemplation d'une intelligence toute puissante, qui gouverne cet univers par des lois sages et invariables. » Au reste, M. d'Auxerre, qui n'est pas disposé à me faire grâce, ou plutôt à la Sorbonne; qui, après m'avoir fait payer pour ses fautes, par un retour équitable paie ici pour les miennes; M. d'Auxerre, dis-je, s'abstient de m'attribuer l'espèce d'athéisme dont il s'agit. Il est donc bien décidé que je n'en suis pas coupable; mais cela supposé, dira-t-on, pourquoi ce prélat a-t-il employé cinquante pages de son *Instruction* sur un objet qui n'a qu'un rapport indirect à mes prétendus attentats ? A quoi tendent toutes ces longues discussions sur la loi éternelle? A quoi elles tendent? au but réel et secret de son écrit; car, je l'ai déjà dit, et je vais le prouver encore, ce n'est pas tant aux ennemis de la religion qu'il en veut, qu'aux amis de la bulle[2]. M. d'Auxerre ne s'est occupé si longtemps à déclamer contre les impies qui méconnaissent la loi éternelle, que pour tomber ensuite sur ceux qui dispensent de l'accomplir. Il fallait bien en venir au jésuite Casnedi[3], qui introduit Jésus-

1. Ceci veut dire : les rédacteurs du *Journal des savants*.

2. *Unigenitus*.

3. Né à Milan, mort à Lisbonne vers 1720, provincial de son ordre pour la Lusitanie.

Christ au jugement dernier, s'adressant au menteur, en ces mots : « Venez, le béni de mon père : possédez le royaume qu'il a promis à ses saints, parce que vous avez menti, invinciblement persuadé que, dans la circonstance où vous étiez, c'est moi qui vous l'ordonnais. » Cette prosopopée était trop scandaleuse et trop plaisante pour n'en pas faire usage dans une *Instruction pastorale*.

XIII.

J'ai dit, page 7 de ma thèse : « L'union de l'âme avec le corps, cet esclavage si indépendant de nous, joint aux réflexions que nous sommes forcés de faire sur la nature des deux principes qui composent notre être, et sur leurs imperfections, nous élèvent à la contemplation d'une intelligence toute puissante qui gouverne cet univers par des lois sages et invariables. Il y a donc un Dieu, *hinc Deus*, et son existence s'insinue dans nos esprits, si naturellement, *tam molli lapsu*, qu'elle n'aurait besoin, pour être reconnue, que de notre sentiment intérieur quand même le témoignage des autres hommes ne s'y joindrait pas. »

La première observation de M. d'Auxerre sur cet endroit, c'est que les expressions latines que j'ai employées sont d'une bassesse et d'une indécence qu'on ne peut rendre en français. Je n'ai rien à répondre à ce que je n'ose pas entendre... mais aussi ce n'est peut-être qu'une affaire de grammaire et de goût[1].

La seconde, c'est qu'il est inconcevable que Dieu ait créé l'homme pour le connaître, l'aimer et le servir, et qu'il l'ait abandonné plongé dans ses sens, et tout occupé de son corps, jusqu'à ce que, par des réflexions sur la dépendance mutuelle du corps et de l'âme, il se soit donné à lui-même l'idée de son créateur. Je ne vois pour moi ni danger ni hérésie, ni incompréhensibilité à ce que la créature se donne à elle-même l'idée de son créateur ; et il ne s'agit point, dans ma thèse, de savoir si, pour atteindre à cette notion importante, il lui faudra beaucoup ou peu de temps. Je me suis chargé de conduire le scep-

1. Le lecteur en jugera : voici ce passage si indécent : *Servitium illud,* junctum *simul cum utriusque imperfectionibus, nos* erigit *ad mentem cuncta summæ consilio providentiæ moventem ac temperantem.* Hinc Deus, *cujus existentia* tam molli lapsu *subit animos nostros, ut eam* constanter retineremus, *vel si cæteri homines in hanc rem unanimi sensu non conspirarent.* (D.)

tique pas à pas jusqu'au pied de nos autels; et j'ai cru que le moment où il avait été contraint de reconnaître en lui-même deux substances, était celui ou je devais lui annoncer la même distinction dans la nature; et qu'après avoir admis une substance spirituelle finie, je le trouverais disposé à admettre une substance spirituelle infinie. « Mais, n'est-ce pas Dieu qui a gravé dans nos cœurs cette connaissance?... » Nullement. « Son universalité ne prouve-t-elle pas la divinité de son origine? » Point du tout. Il ne s'ensuit autre chose de ce fait, sinon que Dieu a parlé si fortement à travers tous les êtres de la nature, que sa voix s'est fait entendre par toute la terre. « Cependant cette voix si forte n'a frappé l'oreille de l'homme qu'après que l'usage de ses sens lui a procuré d'autres connaissances... » Assurément... « Comment l'homme n'a-t-il pas compris qu'il ne s'était pas fait lui-même? » Question absurde de la part de celui qui croit la notion de Dieu innée. L'homme a connu Dieu du moment qu'il a compris qu'il ne s'était pas fait lui-même; mais la connaissance de Dieu, acquise par cette voie, est une suite de ses sensations et de ses réflexions. D'ailleurs, ce Dieu pouvait être celui de Spinosa. La voie proposée par M. d'Auxerre, pour arriver à la connaissance du vrai Dieu, y conduit, il n'en faut pas douter; mais elle n'est pas aussi simple qu'elle le paraît d'abord. Il faut remonter de soi-même jusqu'à un premier homme qui ait été créé; se démontrer que le monde n'est pas éternel; que la matière est contingente; et retomber dans une autre preuve. Le coup d'œil sur l'univers est plus prompt et plus sûr.

XIV.

On lit, page 6 de ma thèse : *Tempore quod hæc inerat philosophis persuasio, mundum esse opus fortuitum et incogitatum quod naturæ exciderat, aut omnia nasci ex corruptione, ipsa quidem providentia pessum dabatur.* Et page 7 de la traduction : « Au temps où les philosophes regardaient le monde comme un ouvrage échappé à l'aveugle nature, et croyaient que tout naissait de la corruption, la Providence était foulée aux pieds. »

« Aurait-on pu croire, s'écrie M. d'Auxerre, que l'égarement et la dépravation de l'esprit auraient pu être portés jusqu'au point d'attribuer à quelques nouveaux philosophes l'hommage

qu'on rend à présent à la Providence? » Aurait-on pu croire que quelqu'un eût l'esprit assez faux, pour apercevoir, dans le passage que je viens de citer, une prétention aussi extravagante? Qu'ai-je dit dans ce passage? Que la Providence a été foulée aux pieds? et cela est vrai. Que cet attentat a été commis par la plupart des anciens philosophes? et cela est vrai. Que ce fut une suite de leur hypothèse sur l'origine du monde et sur la génération des êtres? et cela est vrai. Que, quand les expériences nouvelles eurent renversé ce système dangereux, on commença à adorer où les Anciens avaient blasphémé? et cela est encore vrai. « Mais vous avez dit plus haut, que le commerce de l'âme avec le corps élevait l'homme jusqu'à la notion de l'Être suprême : quel besoin aviez-vous donc des découvertes de ces philosophes? » Je n'en avais aucun besoin pour me convaincre de l'existence de Dieu, mais bien pour résoudre une objection assez forte des athées contre la Providence. « Quelle objection! Après que Dieu eut dit à l'homme et à la femme : Croissez, multipliez; je vous donne pour nourriture toutes les plantes et tous les fruits qui contiennent en eux leurs semences; que restait-il à découvrir? la même propriété dans quelques petits insectes, dans quelques herbes. Celui qui n'appuie sa foi en la Providence que sur une découverte qui n'a donné qu'un peu plus d'étendue à ce que tout le monde savait déjà, ne peut-il pas être justement soupçonné de n'y pas croire? » Loin de donner pour base à la Providence la découverte des germes préexistants[1], j'ai traité de blasphémateurs les philosophes anciens qui contrebalançaient la multitude infinie des merveilles de la nature par les phénomènes prétendus de la putréfaction. Cela ne m'a pas empêché de faire cas de cette découverte; parce qu'aux yeux du philosophe, le puceron n'est pas moins admirable que l'éléphant; que la production de l'un, attribuée à un mouvement intestin et fortuit des particules

1. Il pourrait y avoir ici confusion. Il ne s'agit pas de la théorie de Malpighi, Bonnet et autres sur la préexistence des germes, théorie qui conclut à leur emboîtement de toute éternité, mais du résultat des expériences de Redi sur les générations dites spontanées, expériences qui reculent la limite où l'on croyait qu'elles pouvaient se produire, sans cependant en détruire complétement la possibilité, la nécessité même, à un certain moment et dans des conditions données. V. F.-A. Pouchet, *Hétérogénie,* Paris, 1859; et *Nouvelles expériences sur la génération spontanée,* Paris, 1864.

de la matière, semblait affaiblir la démonstration tirée du mécanisme de l'autre; qu'il y a plus d'animaux au-dessous de la mouche qu'il n'y en a au-dessus; et que la bonne physique aperçoit les grands corps dans les petits, et non les petits dans les grands. M. d'Auxerre est fort le maître de penser autrement; mais celui qui méprise ce que tous les autres ont estimé, et qui compte pour rien une observation d'histoire naturelle; qui anéantit une des principales objections des athées, en faisant rentrer dans la loi générale de la nature une multitude d'espèces d'êtres qui semblaient s'en écarter; celui-là, dis-je, ne peut-il pas être justement soupçonné de quelque vice dans le cœur, ou du moins de quelque travers dans l'esprit? « Il est visible que le sieur de Prades s'est gâté l'esprit en se familiarisant avec les philosophes modernes, ou plutôt avec leurs sectateurs, les auteurs de l'*Encyclopédie*. » Il est visible que M. d'Auxerre n'est pas mieux instruit des faits que de beaucoup d'autres choses; qu'il se croit en droit de disposer de tout ce que les hommes ont de plus précieux; et qu'il hasarde des conjectures calomnieuses, avec une témérité que la morale la plus relâchée proscrirait, et que la sévérité des lois a quelquefois poursuivie. S'il persiste à croire et à publier que ma thèse est l'ouvrage d'une société d'incrédules; que leur façon de penser, quelle qu'elle soit, ait eu la moindre influence sur la mienne; que j'aie jamais souffert que la religion fût blessée en ma présence, soit par des actions, soit par des propos; je l'inviterai, pour toute réponse, à la lecture de la quinzième Provinciale, et à s'appliquer du discours d'un certain Père Valérien[1], capucin, tout ce qu'il croira lui convenir. J'en dis autant à tous ceux qui seront dans le même préjugé, « ou produisez vos titres, *aut de mendacio ineruditionis tuæ confutaberis.* »

M. d'Auxerre continue : « Le premier article, dit-il, de la thèse qui nous a occupés jusqu'à présent est tiré mot pour mot du Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, ouvrage pernicieux. » Travaillez bien, auteurs de ce pénible et grand ouvrage; éditeurs, consumez-vous de fatigues et de veilles, afin qu'un jour le chef isolé de quelque secte expirante vous anathéma-

1. C'est lui qui répond à une accusation d'hérésie portée contre lui par les mêmes pères qui organisèrent l'affaire de Prades le mot : *Mentiris impudentissime.*

tise dans sa mauvaise humeur et se ligue avec ses plus cruels ennemis pour se venger sur les lettres du mal que ses adhérents ne pourront plus faire à l'Église. « Le bachelier a cité Bayle avec éloge... il a outragé et calomnié Descartes et Malebranche, dont nous abandonnons la vengeance à d'autres. » J'ai loué Bayle le sceptique de la sagacité avec laquelle il a dissipé les formes plastiques de Cudworth ; je ne m'en repens pas, et je je suis tout prêt à louer le premier appelant qui rendra quelque service à la religion. Si je trouve que Descartes, Clarke et Malebranche n'ont guère lancé que des traits impuissants contre les matérialistes, cela ne m'empêche pas de les regarder comme des génies rares, et de rendre, à d'autres égards, toute la justice que je dois à leurs connaissances et à leurs travaux. Ils n'ont aucun besoin de vengeurs, parce que je ne les ai point outragés ; je n'ai point de réparation à leur faire, parce que je ne les ai point calomniés ; j'ai seulement donné la préférence aux découvertes de la physique expérimentale sur leurs méditations abstraites ; j'ai cru qu'une aile de papillon, bien décrite, m'approchait plus de la Divinité qu'un volume de métaphysique ; et ce sentiment m'est commun avec beaucoup de personnes qui n'ont aucun dessein d'outrager Descartes, ni de calomnier Malebranche. Pour Clarke, c'est un hérétique que M. d'Auxerre m'abandonne apparemment. Finissons cet article, en observant que M. l'évêque d'Auxerre n'a pas des notions bien précises de l'injure et de la calomnie, s'il croit qu'il soit permis de calomnier qui que ce soit, et s'il prend pour un outrage le jugement qu'on porte d'un auteur.

XV.

Je me suis servi, en plusieurs endroits, d'un tour de phrase conditionnel ; j'ai dit : « Si Dieu existe : » ailleurs, « Si Dieu a créé la nature : » dans un autre endroit, « Si les miracles de Moïse et de Jésus-Christ sont vrais. » — « Quelle expression ! reprend M. d'Auxerre, que signifie un langage si visiblement affecté ? On dirait, en recueillant toutes ces propositions conditionnelles, que le but du soutenant était de répandre des nuages sur tout. »

Je ne sais par quelle fatalité pour M. d'Auxerre et pour moi,

les manières de s'exprimer les plus innocentes et les plus simples dans tous les auteurs, ne lui présentent jamais, dans ma thèse, qu'un sens criminel ou suspect. La préposition *si* ne se met à la tête d'un membre de période ni comme le signe du doute, ni comme le signe de la certitude; mais comme celui d'une condition qui peut être accordée ou niée, et sans laquelle, dans l'un ou l'autre cas, la proposition qui forme le second membre de la période ne pourrait avoir la force d'une conséquence. Exemple : Si la bulle *Unigenitus* est une décision de l'Église et une règle de l'État, celui qui persiste dans l'appel qu'il en a interjeté au futur concile est mauvais catholique et mauvais citoyen. L'appelant et le constitutionnaire peuvent également accorder cette proposition; l'appelant, parce que la préposition *si* ne marque aucune certitude que la bulle soit une décision de l'Église et une règle de l'État; le constitutionnaire, parce que la préposition *si* ne marque pas le moindre doute que la constitution n'ait été acceptée par le corps des pasteurs, et que ce ne soit l'intention du monarque que tous ses sujets s'y soumettent. Ainsi, les membres des propositions conditionnelles : si Dieu existe, si Dieu a créé la nature, si les miracles de Moïse et de Jésus-Christ sont vrais, ne répandent, par eux-mêmes, ni clarté ni ténèbres, ne marquent ni certitude ni doute : pour en juger, il faut les considérer relativement à ce qui précède et à ce qui suit : voilà les premières règles de la logique. Si M. d'Auxerre eût daigné s'y soumettre en ma faveur, il aurait vu que toutes ces demi-phrases, qu'il a soupçonnées de pyrrhonisme, étaient autant de propositions qui contenaient un premier aveu, et dans lesquelles la préposition *si* désignait l'avantage de cet aveu pour en obtenir un second; et que, quand j'ai dit, s'il existe un Dieu, il exige notre culte, c'était précisément comme si j'avais dit au sceptique ou à l'athée, tiré d'une première erreur : « Vous convenez à présent qu'il existe un Dieu; il faut donc que vous conveniez encore d'une autre vérité, c'est qu'il exige un culte. » Il n'y a de différence entre ces deux périodes, sinon que le tour de la première est syllogistique, et que le tour de la seconde est oratoire.

XVI.

Je ne répondrai point aux reproches qu'on peut voir dans l'*Instruction*, pages 163 et 169. M. d'Auxerre trouvera, dans mon Apologie, des éclaircissements sur les expressions de *religion révélée* et de *religion surnaturelle*; et sur la liberté qu'il était très à propos d'accorder aux bacheliers de disposer, dans leurs thèses, les preuves de la vérité de la religion, selon l'ordre qui leur paraîtrait le plus démonstratif. J'insisterai d'autant moins sur ce dernier article, que j'ai déjà pris la liberté de lui représenter que, par cette conduite, la Faculté de Théologie s'était sagement accommodée aux besoins de l'Église divisée par les hérétiques et attaquée par les impies; que la diversité des adversaires, qui se sont élevés contre la religion, avait introduit sur les bancs une infinité de questions inconnues il y a cinquante ans; et qu'on avait été contraint d'adopter des expressions peu communes, et de distinguer des objets qu'on avait souvent confondus. Ainsi, dans le nouvel usage, on n'attache point au *théisme* la même idée qu'au *déisme*. Le *théiste* est celui qui est déjà convaincu de l'existence de Dieu, de la réalité du bien et du mal moral, de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses à venir, mais qui attend, pour admettre la révélation, qu'on la lui démontre; il ne l'accorde ni ne la nie. Le *déiste*, au contraire, d'accord avec le *théiste*, seulement sur l'existence de Dieu et la réalité du bien et du mal moral, nie la révélation, doute de l'immortalité de l'âme, et des peines et des récompenses à venir. La dénomination de *déiste* se prend toujours en mauvaise part; celle de *théiste* peut se prendre en bonne. Le *théisme*, considéré par rapport à la personne, c'est l'état d'un homme qui cherche la vérité par rapport à la religion : c'en est le fondement. C'est par cette voie qu'il faut passer pour arriver méthodiquement au pied de nos autels; telles sont les idées qu'on en a dans l'école; telles sont celles que j'en avais, lorsque j'en fis dans ma thèse un éloge que M. d'Auxerre aurait peut-être approuvé, s'il n'avait eu besoin d'un prétexte pour rappeler la censure des *Mémoires de la Chine*[1] d'un certain

1. *Mémoires* (nouveaux) *sur l'état présent de la Chine*. Paris, 1696-97, 3 vol. in-12; fig. Censurés par la Faculté de Théologie.

Père Le Comte. C'est au jésuite Casnedi que les ouailles de M. d'Auxerre ont l'obligation des belles choses qu'il a débitées sur la loi éternelle, et que je dois le reproche qu'il m'a fait d'en avoir sapé les fondements. C'est au jésuite Le Comte qu'elles doivent ce qu'il leur enseigne ici sur le théisme, et que j'ai l'obligation de ce qu'il m'impute de mal, sur le bien que j'ai dit de ce système ; nous sommes heureux en jésuites. Quoique M. d'Auxerre ait toujours la vocation de jeter du ridicule sur ces bons Pères, il faut convenir que cette grâce lui manque quelquefois; sans cela, il n'aurait pas négligé quelques traits assez singuliers du jésuite Le Comte. On lit, par exemple, dans un endroit de ses Mémoires, « que les Chinois lui proposèrent, sur notre religion, des difficultés très-fortes, auxquelles il répondit, comme tout le monde sait; » et dans un autre, « que ses compagnons et lui eurent envie de faire quelques miracles en débarquant; mais qu'après y avoir sérieusement pensé, ils renoncèrent à ce projet. »

Je renverrai pareillement à mon Apologie les reproches des pages 174-8; 234-5-6-7-8-9; 241-2 de l'*Instruction* de M. d'Auxerre. On y verra si toutes les conjectures de ce prélat impitoyable sont aussi bien fondées qu'elles sont cruelles; si j'ai anéanti les mystères, en bornant le christianisme à la loi naturelle plus développée; si j'ai confondu la sainteté de notre culte avec les abominations de l'idolâtrie et du mahométisme, en mettant d'abord toutes les religions sur une même ligne; si je n'ai pu dire absolument sans blasphème que tous les *religionnaires* produisaient avec trop d'ostentation leurs oracles, leurs miracles et leurs martyrs; s'il est vrai que j'aie obscurci les principaux caractères du christianisme; si dom La Taste, évêque de Bethléem, M. Le Rouge, docteur de Sorbonne[1], et moi, nous avons dégradé les guérisons de Jésus-Christ en les comparant avec celles d'Esculape; si nous avons affaibli la preuve de sa divinité, en faisant dépendre la force démonstrative de quelques-uns de ses prodiges, de leur concert avec les prophéties qui les ont annoncées; et si j'ai ruiné l'autorité du *Pentateuque* et des

1. L'abbé donne dans son Apologie de très-nombreux extraits de ces deux théologiens qui pensaient comme lui, avaient dit les mêmes choses et n'avaient pas été censurés.

livres saints, en rejetant comme interpolées des chronologies qu'on regarde toutes comme corrompues.

Nous avons eu, M. l'évêque d'Auxerre et moi, des procédés entièrement opposés ; lui, dans son *Instruction pastorale*; moi, dans mon Apologie. J'ai regardé ces dernières accusations comme les plus importantes ; et je n'ai rien épargné pour m'en disculper : M. d'Auxerre au contraire, soit qu'il ne les ait pas cru assez bien fondées, soit qu'il ait porté de leur objet un autre jugement que moi, glisse légèrement sur elles, les renferme toutes en cinq ou six pages d'un écrit qui en a plus de deux cent cinquante, et ne fait aucun effort pour me convaincre de les avoir méritées. On dirait presque que M. l'évêque d'Auxerre, sans aucun égard pour le plus ou le moins d'importance des vérités attaquées, a pensé qu'il était moins à propos d'insister sur des torts dont la Faculté de Théologie convenait, que de lui en chercher d'autres en me supposant de nouveaux attentats. Il m'en reproche une infinité, auxquels la Sorbonne n'a fait aucune attention, et dont je n'imagine pas qu'elle eût grande peine à m'absoudre : d'un autre côté, M. d'Auxerre m'absout presque de tous ceux que la Sorbonne m'a reprochés ; en sorte qu'en ajoutant foi également à ces autorités qui semblent s'être réunies pour me perdre, il paraîtrait que le prélat fait assez peu de cas des griefs de la Faculté, et que la Faculté n'en fait aucun des siens.

XVII.

M. d'Auxerre termine son *Instruction pastorale* par une péroraison très-pathétique, dans laquelle il exhorte les pasteurs de son diocèse à s'opposer de toute leur force à l'incrédulité et à ses progrès. Je n'ai garde de blâmer ce zèle. Je voudrais que la voix en retentît dans toutes les parties de l'Église, suspendît la fureur des hérétiques qui la déchirent, et réunît les efforts des fidèles contre le torrent de l'impiété. Mais comment un bonheur si grand, si longtemps attendu, pourra-t-il arriver? l'appelant reconnaîtra-t-il enfin que son inflexible opposition aux décrets de l'Église, que les troubles qu'il a fomentés de toutes parts, et que les disputes qu'il nourrit depuis quarante ans et davantage, ont fait plus d'indifférents, plus d'incrédules

que toutes les productions de la philosophie? Se soumettra-t-il? mettra-t-il son front indocile dans la poussière, et se repentira-t-il[1]? O cruels ennemis de Jésus-Christ, ne vous lasserez-vous point de troubler la paix de son Église? n'aurez-vous aucune pitié de l'état où vous l'avez réduite? C'est vous qui avez encouragé les peuples à lever un œil curieux sur les objets devant lesquels ils se prosternaient avec humilité; à raisonner, quand ils devaient croire; à discuter, quand ils devaient adorer. C'est l'incroyable audace avec laquelle vos fanatiques ont affronté la persécution, qui a presque anéanti la preuve des martyrs. L'impie les a vus se réjouir des châtiments que l'autorité publique leur infligeait, et il a dit : *Un martyr ne prouve rien; il ne suppose qu'un insensé qui veut mourir, et que des inhumains qui le tuent.* C'est le spectacle abominable de vos convulsions[2] qui a ébranlé le témoignage des miracles. L'impie a vu dans la capitale du royaume, au milieu d'un peuple affairé, dans un temps où le préjugé n'aveuglait pas, vos tours de force érigés en prodiges divins, vos prestiges regardés, crus et attestés comme des actes du Tout-Puissant, et il a dit : *Un miracle ne prouve rien; il ne suppose que des fourbes adroits et des témoins imbéciles.* Malgré l'atteinte que le protestant avait donnée aux choses saintes et à leurs ministres, il restait encore de la vénération pour les unes, du respect pour les autres : mais vos déclamations contre les souverains pontifes, contre les évêques, contre tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique, ont presque achevé d'avilir cette puissance. Si l'impie foule aux pieds la tiare, les mitres et les crosses, c'est vous qui l'avez enhardi. Quelle pouvait être la fin de tant de libelles, de satires, de nouvelles scandaleuses, d'estampes outrageantes, de vaudevilles impies, de pièces où les mystères de la grâce et la matière des sacrements sont travestis en un langage burlesque, sinon de couvrir d'opprobre le Dieu, le prêtre et l'autel, aux yeux même de la plus vile populace? Malheureux! vous avez réussi au delà de votre espérance. Si le pape, les évêques, les prêtres, les religieux, les simples fidèles, toute l'Église; si ses

1. M. de Buffon regardait cette espèce de péroraison comme un des morceaux les plus véritablement éloquents qu'il y eût dans notre langue. C'est ce que je lui ai entendu dire; et je suis convaincu qu'il avait raison. (N.)

2. A Saint-Médard.

mystères, ses sacrements, ses temples, ses cérémonies, toute la religion est descendue dans le mépris ; c'est votre ouvrage.

Mes yeux ne seront plus témoins de ces maux ; mais mon cœur ne cessera pas d'en gémir : éloigné de l'Église par la distance des lieux[1], j'y serai toujours présent en esprit ; et tous les moments de ma vie seront consacrés à la pratique de ses préceptes et à la défense de ses dogmes. J'habite une contrée où la vérité peut *aussi* s'exprimer sans contrainte, et où il me sera permis, sans danger pour ma liberté, pour mon repos et pour ma vie, d'employer, en faveur de ma religion, les armes que je croirai les plus redoutables à ses ennemis. Qu'on soit donc satisfait ou non de mon Apologie ; qu'on y réponde, ou qu'on n'y réponde pas, je ne perdrai plus de temps à me justifier d'une faute que je n'ai point commise. J'en ai trop fait pour moi-même, qui me suis témoin de mon innocence ; j'en ai fait assez pour mes amis, à qui mes sentiments sont connus, et qui ont été cent fois les témoins de mon attachement au christianisme et à ses devoirs ; je ne dois rien aux indifférents ; je n'estime pas assez mes ennemis, pour espérer quelque chose des raisons qui me resteraient à leur dire. J'aurai beau faire, la Sorbonne ne reviendra jamais de ses injustices ; M. l'archevêque de Paris ne rétractera pas son Mandement ; le parlement ne rougira pas de son décret ; M. l'évêque d'Auxerre mourra dans ses préjugés ; aucun de ces fougueux ecclésiastiques qui ont porté l'alarme et le scandale de toutes parts ne confessera son ignorance et son indiscrétion ; et ces jésuites, qui n'ont été si ardents à montrer leur zèle, que parce qu'ils n'ont vraiment point de zèle, et qui n'ont crié les premiers et si haut, que parce que n'étant point offensés, ils devaient d'autant plus se hâter de le paraître, quitteront-ils pour moi ce masque de fer qu'ils portent depuis si longtemps, qu'il s'est pour ainsi dire identifié avec leur visage? J'ai vu que l'état de tous ces gens était désespéré, et j'ai dit : je les oublierai donc ; c'est le conseil de ma religion et de mon intérêt ; je me livrerai sans relâche au grand ouvrage que j'ai projeté ; et je le finirai, si la bonté de Dieu me le permet, d'une manière à faire rougir, un jour, tous mes persécuteurs. C'est à la tête d'un pareil ouvrage, que ma défense aura bonne grâce :

1. La première édition de cette Apologie porte Berlin comme indication de lieu.

c'est au devant d'un traité sur la vérité de la religion, qu'il sera beau de placer l'histoire des injustices criantes que j'ai souffertes, des calomnies atroces dont on m'a noirci, des noms odieux qu'on m'a prodigués, des complots impies dont on m'a diffamé, de tous les maux dont on m'a accusé, et de tous ceux qu'on m'a faits. On l'y trouvera donc, cette histoire ; et mes ennemis seront confondus ; et les gens de bien béniront la Providence qui m'a pris par la main, dans le temps où mes pas incertains erraient à l'aventure, et qui m'a conduit dans cette terre où la persécution ne me suivra pas.

On trouvera dans le *Dictionnaire des Anonymes* de A.-A. Barbier (3e édition, P. Daffis, 1872) la liste des principaux ouvrages anonymes auxquels donna naissance la thèse de l'abbé de Prades.

LETTRE A MON FRÈRE

Du 29 décembre 1760[1].

> Humani juris et naturalis potestatis est unicuique quod putaverit, colere, nec alii obest aut prodest alterius religio. Sed nec religionis est cogere religionem, quæ sponte suscipi debeat, non vi; cum et hostiæ ab animo lubenti expostulentur.
>
> TERTUL. *Apolog. Ad scapul.*

Voilà, cher frère, ce que les chrétiens faibles et persécutés disaient aux idolâtres qui les traînaient aux pieds de leurs autels.

Il est impie d'exposer la religion aux imputations odieuses de tyrannie, de dureté, d'injustice, d'insociabilité, même dans le dessein d'y ramener ceux qui s'en seraient malheureusement écartés.

L'esprit ne peut acquiescer qu'à ce qui lui paraît vrai; le cœur ne peut aimer que ce qui lui semble bon. La contrainte fera de l'homme un hypocrite s'il est faible, un martyr s'il est courageux. Faible ou courageux, il sentira l'injustice de la persécution, et il s'en indignera.

L'instruction, la persuasion et la prière, voilà les seuls moyens d'étendre la religion.

Tout moyen qui excite la haine, l'indignation et le mépris, est impie.

1. Naigeon a placé, dans son édition, cette lettre à la suite de l'*Apologie de l'abbé de Prades*. Il y a, en effet, des raisons qui autorisent ce rapprochement. Nous suivrons l'exemple de Naigeon, en faisant remarquer toutefois, comme lui, que la plupart des matériaux employés dans cette lettre ont servi pour l'article INTOLÉRANCE, de l'*Encyclopédie*.

Tout moyen qui réveille les passions et qui tient à des vues intéressées, est impie.

Tout moyen qui relâche les liens naturels et éloigne les pères des enfants, les frères des frères et les sœurs des sœurs, est impie.

Tout moyen qui tendrait à soulever les hommes, à armer les nations et à tremper la terre de sang, est impie.

Il est impie de vouloir imposer des lois à la conscience, règle universelle des actions. Il faut l'éclairer et non la contraindre.

Les hommes qui se trompent de bonne foi sont à plaindre, jamais à punir.

Il ne faut tourmenter ni les hommes de bonne foi ni les hommes de mauvaise foi, mais en abandonner le jugement à Dieu.

Si l'on rompt le lien avec celui qu'on appelle impie, on rompra le lien avec celui qu'on appelle vicieux. On conseillera cette rupture aux autres, et trois ou quatre saints personnages suffiront pour déchirer la société.

Si l'on peut arracher un cheveu à celui qui pense autrement que nous, on pourra disposer de sa tête, parce qu'il n'y a point de limites à l'injustice. Ce sera ou l'intérêt, ou le fanatisme, ou le moment, ou la circonstance qui décidera du plus ou du moins.

Si un prince infidèle demandait aux missionnaires d'une religion intolérante, comment elle en use avec ceux qui n'y croient point, il faudrait ou qu'ils avouassent une chose odieuse, ou qu'ils mentissent, ou qu'ils gardassent un honteux silence.

Qu'est-ce que le Christ a recommandé à ses disciples, en les envoyant chez les nations? est-ce de mourir ou de tuer, est-ce de persécuter ou de souffrir?

Saint Paul écrivait aux Thessaloniciens : « Si quelqu'un vient vous annoncer un autre Christ, vous proposer un autre esprit, vous prêcher un autre évangile, vous le souffrirez. » Est-ce là ce que vous faites avec celui qui n'annonce rien, ne propose rien, ne prêche rien?

Il écrivait encore : « Ne traitez point en ennemi celui qui n'a pas les mêmes sentiments que vous ; mais avertissez-le en frère. » Est-ce là ce que vous faites avec moi?

Si vos opinions vous autorisent à me haïr, pourquoi mes opinions ne m'autoriseraient-elles pas à vous haïr aussi?

Si vous criez : c'est moi qui ai la vérité de mon côté, je crierai aussi haut que vous : c'est moi qui ai la vérité de mon côté; mais j'ajouterai : Eh! qu'importe qui se trompe ou de vous ou de moi, pourvu que la paix soit entre nous? Si je suis aveugle, faut-il que vous frappiez un aveugle au visage?

Si un intolérant s'expliquait nettement sur ce qu'il est, quel est le coin de la terre qui ne lui fût fermé?

On lit dans Origène, dans Minucius-Félix, dans les Pères des trois premiers siècles : « La religion se persuade et ne se commande pas. L'homme doit être libre dans le choix de son culte. Le persécuteur fait haïr son Dieu; le persécuteur calomnie sa religion. » Dites-moi si c'est l'ignorance ou l'imposture qui a fait ces maximes?

Dans un État intolérant, le prince ne serait qu'un bourreau aux gages du prêtre.

S'il suffisait de publier une loi pour être en droit de sévir, il n'y aurait point de tyran.

Il y a des circonstances où l'on est aussi fortement persuadé de l'erreur que de la vérité. Cela ne peut être contesté que par celui qui n'a jamais été sincèrement dans l'erreur.

Si votre vérité me proscrit, mon erreur, que je prends pour la vérité, vous proscrira.

Cessez d'être violent, ou cessez de reprocher la violence aux païens et aux musulmans.

Lorsque vous haïssez votre frère, et que vous prêchez la haine à votre sœur, est-ce l'esprit de Dieu qui vous inspire?

Le Christ a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde; » et vous, son disciple, vous voulez tyranniser ce monde.

Il a dit : « Je suis doux et humble de cœur. » Êtes-vous doux et humble de cœur?

Il a dit : « Heureux les débonnaires, les pacifiques et les miséricordieux! » En conscience, méritez-vous cette bénédiction? êtes-vous débonnaire, pacifique et miséricordieux?

Il a dit : « Je suis l'agneau qui a été mené à la boucherie sans se plaindre. » Et vous êtes tout prêt à prendre le couteau

du boucher et à égorger celui pour qui le sang de l'agneau a été versé.

Il a dit : « Si l'on vous persécute, fuyez. » Et vous chassez ceux qui vous laissent dire, et qui ne demandent pas mieux que de paître doucement à côté de vous.

Il a dit : « Vous voudriez que je fisse tomber le feu du ciel sur vos ennemis. » Vous savez quel esprit vous anime [1].

Écoutez saint Jean : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. »

Saint Athanase : « S'ils persécutent, cela seul est une preuve manifeste qu'ils n'ont ni piété ni crainte de Dieu. C'est le propre de la piété, non de contraindre, mais de persuader à l'imitation du Sauveur, qui laissait à chacun la liberté de le suivre. Pour le diable, comme il n'a pas la vérité, il vient avec des haches et des cognées. »

Saint Jean Chrysostome : « Jésus-Christ demande à ses disciples s'ils veulent s'en aller aussi, parce que ce doivent être les paroles de celui qui ne fait point de violence. »

Salvien : « Ces hommes sont dans l'erreur; mais ils y sont sans le savoir. Ils se trompent parmi nous ; mais ils ne se trompent pas parmi eux. Ils s'estiment si bons catholiques qu'ils nous appellent hérétiques. Ce qu'ils sont à notre égard, nous le sommes au leur. Ils errent, mais à bonne intention. Quel sera leur sort à venir? Il n'y a que le juge qui le sache; en attendant, il les tolère. »

Saint Augustin : « Que ceux-là vous maltraitent, qui ignorent avec quelle peine on trouve la vérité, et combien il est difficile de se garantir de l'erreur. Que ceux-là vous maltraitent, qui ne savent pas combien il est rare et pénible de surmonter les fantômes de la chair. Que ceux-là vous maltraitent, qui ne savent pas combien il faut gémir et soupirer, pour com-

1. Nous suivons le texte de Naigeon, dans lequel cette fin d'alinéa est, comme celle des alinéas précédents, une apostrophe directe de Diderot à l'abbé, son frère. Dans l'article *Intolérance* de l'*Encyclopédie,* l'auteur, ne s'adressant plus à une personne désignée, mais aux intolérants en général, a donné la version même de l'*Évangile* de saint Luc (c. IX, ỳ. 54-55) : « *Vous voudriez que je fisse tomber le feu du ciel sur vos ennemis : vous ne savez quel esprit vous anime;* et je vous le répète avec lui, intolérants, vous ne savez quel esprit vous anime. » Ici Diderot semble dire à son frère qu'il est assez éclairé pour comprendre qu'il n'obéit qu'à un sentiment de jalousie et de haine, inspiré par le mauvais esprit.

prendre quelque chose de Dieu. Que ceux-là vous maltraitent, qui ne sont point tombés dans l'erreur. »

Saint Hilaire : « Vous vous servez de la contrainte dans une cause où il ne faut que la raison. Vous employez la force où il ne faut que la lumière. »

Les constitutions du pape saint Clément : « Le Sauveur a laissé aux hommes l'usage de leur libre arbitre, ne les punissant pas d'une mort temporelle, mais les assignant en l'autre monde pour y rendre compte de leurs actions. »

Les Pères d'un concile de Tolède : « Ne faites à personne aucune sorte de violence pour l'amener à la foi ; car Dieu fait miséricorde à qui il veut, et il endurcit qui il lui plaît. »

On remplirait des volumes de ces citations oubliées.

Saint Martin se repentit toute sa vie d'avoir communiqué avec des persécuteurs d'hérétiques.

Les hommes sages ont tous désapprouvé la violence que l'empereur Justinien fit aux Samaritains.

Les écrivains qui ont conseillé les lois pénales contre l'incrédulité, ont été détestés.

Dans ces derniers temps, l'apologiste de la révocation de l'édit de Nantes[1] a passé pour un homme de sang, avec lequel il ne fallait pas partager le même toit.

Quelle est la voix de l'humanité? Est-ce celle du persécuteur qui frappe, ou celle du persécuté qui se plaint?

Si un prince infidèle a un droit incontestable à l'obéissance de son sujet, un sujet mécroyant a un droit incontestable à la protection de son prince : c'est une obligation réciproque.

Si l'autorité sévit contre un particulier dont la conduite obscure ne signifie rien, que le fanatisme n'entreprendra-t-il pas contre un souverain dont l'exemple est si puissant?

1. L'abbé de Caveirac, auteur de l'*Apologie de Louis XIV et de son Conseil sur la révocation de l'édit de Nantes pour servir de réponse à la « Lettre d'un patriote* (Antoine Court), *sur la tolérance civile des protestants de France »*, *avec une dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemy,* s. l. 1758, in-8°. Cet abbé fut condamné, en 1764, au carcan et au bannissement perpétuel pour avoir pris la défense des jésuites, dans un nouvel ouvrage intitulé : *Appel à la raison des écrits publiés contre les jésuites de France,* Bruxelles (Paris), 1762. 2 vol. in-12. Il disputa avec Rousseau sur la musique.

La charité ordonne-t-elle de tourmenter les petits et d'épargner les grands?

Si le prince dit que le sujet mécroyant est indigne de vivre, n'est-il pas à craindre que le sujet ne dise que le prince mécroyant est indigne de régner?

Voyez les suites de vos principes, et frémissez-en.

Voilà, cher frère, quelques idées que j'ai recueillies, et que je vous envoie pour vos étrennes. Méditez-les, et vous abdiquerez un système atroce qui ne convient ni à la droiture de votre esprit, ni à la bonté de votre cœur.

Opérez votre salut, priez pour le mien, et croyez que tout ce que vous vous permettrez au delà est d'une injustice abominable aux yeux de Dieu et des hommes.

FIN DU TOME PREMIER.

ERRATA.

Page 173 : *Notice préliminaire* de *la Promenade du Sceptique,* commencer ainsi la dernière phrase du premier alinéa :

« Cette copie passa de ses mains dans celles d'une demoiselle Merigault, à la mort de laquelle (1830) elle fut vendue 252 francs, salle Sylvestre. Le travail de Naigeon fut conservé par sa sœur, que M. A.-A. Barbier..... »

TABLE

DU TOME PREMIER

Pages.

Avertissement V

Aux Manes de Diderot IX

Notice préliminaire XI

Note 1 XX

Note 2. (Diderot et Garat) XXI

Mémoires pour servir a l'Histoire de la vie et des ouvrages de Diderot, par Mme de Vandeul, sa fille XXV

Notice préliminaire XXVII

Note 1. (Documents biographiques) LXIII

Note 2. (Obsèques de Diderot) LXV

Note 3. (Bibliothèque de l'Ermitage) LXVII

Principes de la Philosophie morale ou Essai sur le Mérite et la Vertu, traduit de l'anglais 3

Notice préliminaire 5

A mon Frère 9

Discours préliminaire 11

Livre premier 17

Livre second 64

Pensées philosophiques 123

Notice préliminaire 125

Addition aux Pensées philosophiques 157

Pensées inédites 169

Pages.

La Promenade du Sceptique ou les Allées 171
Notice préliminaire 173
Discours préliminaire. 177
L'Allée des épines. 189
L'Allée des marronniers. 215
L'Allée des fleurs. 236
Clef de la *Promenade du Sceptique*. 251

De la Suffisance de la Religion naturelle 259

Lettre sur les Aveugles, à l'usage de ceux qui voient. 275

Notice préliminaire 277

Addition à la Lettre sur les Aveugles 331

Lettre sur les Sourds et Muets, à l'usage de ceux qui entendent et qui voient 343

Notice préliminaire 345

Note. (Le livre de l'Abbé Batteux) 392

Additions pour servir d'éclaircissement à quelques endroits de la Lettre sur les Sourds et Muets. 395

Suite de l'Apologie de M. l'Abbé de Prades. 429

Notice préliminaire 431
Avertissement de l'auteur 439
Observations sur l'*Instruction pastorale* de Mgr l'évêque d'Auxerre . . 441

Lettre a mon Frère 485

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOÎT. — [2162]

Barbara
Vol 2

University of
Connecticut
Libraries